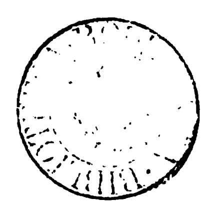

600027719W

HISTOIRE

DE

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET

ET DE SES ŒUVRES





BOSSUET.

HISTOIRE

DE

JACQUES-BÉNIGNE

BOSSUET

ET

DE SES ŒUVRES

PAR

M. RÉAUME

CHANOINE DE L'ÉGLISE DE MEAUX

TOME PREMIER

comprenant

LA VIE DE BOSSUET DEPUIS SA NAISSANCE, EN 1627, JUSQU'A SA NOMINATION AU SIÉGE DE MEAUX, EN 1681



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 13

1869

PRÉFACE

Avant d'entreprendre l'histoire de Bossuet, on comprendra que nous ayons longtemps hésité. Comment en effet étaler son indigence en face de tant de richesses? Comment, d'un œil vulgaire, mesurer la hauteur de ce génie? Comment reproduire des traits que nous avions si passionnément aimés et admirés dans notre jeunesse, dans tout le cours de notre vie? Comment exercer la critique sur des œuvres qui bravent les coups du temps et triomphent des inconstances humaines? Ce n'est pas tout; à côté de ces difficultés dont nul ne méconnaîtra la rigueur, une autre se dressait plus redoutable encore. L'expérience, la réflexion, les enseignements de la sainte Eglise, nous ont révélé, sur ce beau tableau, des ombres fâcheuses qu'il n'était pas possible de dissimuler, et ici nous touchions la pointe de l'écueil. La route qu'il nous fallait parcourir est nouvelle; nos devanciers se sont constamment tenus à l'écart et n'ont vu partout rayonner que la gloire. De semblables fantaisies ne sont plus de mise aujourd'hui; la conscience les autoriserait-elle? Nous ne le croyons pas.

Pour échapper en partie au péril d'une œuvre nouvelle, et nous rendre aux vives instances qui nous étaient faites, nous nous étions arrêté à un projet aussi modeste que possible,

suivre M. de Bausset, et distribuer, dans son livre, des notes en nombre suffisant pour éclaircir différents points de son histoire, y corriger des erreurs de faits et de doctrine, enfin atténuer le mauvais esprit que l'auteur épancha sur sa composition. Mais dès les premiers pas, nous nous aperçûmes que la voie était impraticable, et il fallut se résoudre à en frayer une autre.

Quoique le livre de M. de Bausset ait obtenu beaucoup de succès et d'éloges, il nous paraît, aujourd'hui que nous l'avons vu de près, offrir bien des lacunes et de graves défauts. D'abord l'orateur, en écrivant son histoire, répondait à une sorte de défi que lui avaient jeté ses amis et que ses infirmités ne lui permettaient guère d'accepter. Après la *Vie* de Fénelon, il paraissait impossible que la même plume retraçât celle de Bossuet, son antagoniste. L'enthousiasme que l'historien déploie pour célébrer les perfections de son premier héros laissait craindre qu'il n'en restât point assez pour le panégyrique du second. Mais il y a des hommes pour qui l'enthousiasme est si facile qu'ils n'ont besoin que de retourner leur fauteuil. Bossuet parut, semblable à son devancier, comme une lumière sans ombre, une vertu sans tache; c'est à peine si un léger nuage traverse ce beau ciel, dans la question du quiétisme. Mais l'écrivain a perdu de sa vivacité, le style de son coloris; et l'œuvre du matin distance de loin celle de la fin du jour.

Le vénérable auteur des deux histoires était peu théologien, et beaucoup moins encore canoniste, ce qui offrait une double lacune très-difficile à combler. De plus, il obéissait aveuglément à ce gallicanisme outré et ignorant, derrière lequel s'abritait la Restauration et que les évêques du temps regardaient comme le palladium de la monarchie. Quand on marche, une lampe aussi fumeuse à la main, il est facile de comprendre ce qu'on entasse d'erreurs, de contre-sens, d'imputations inju-

rieuses et fausses contre le Saint-Siége et la vérité catholique. Ajoutons que M. de Bausset ne connaissait qu'imparfaitement la jeunesse de Bossuet et qu'il n'a presque rien dit de ses sermons; comme si la gloire oratoire du chanoine de Metz ne brillait pas d'un éclat immortel. Sur ce dernier chef, peut-être nous reprochera-t-on de tomber dans le défaut opposé, et de donner trop de place aux discours du sublime orateur. Mais à notre avis, ces discours sont moins connus qu'on ne le pense, moins étudiés qu'ils ne devraient l'être. Il nous a semblé que l'histoire des *Sermons* devait occuper une place importante dans la biographie de Bossuet. Un professeur de l'Université vient de publier sur cette matière, un long travail, qui pourrait devenir une épigramme pour un certain nombre d'ecclésiastiques.

Pourquoi M. de Bausset a-t-il gardé le silence sur une œuvre qu'il connaissait certainement? Ce n'est pas qu'il manquât de goût; il a prouvé le contraire dans les analyses qu'il a faites des *Oraisons funèbres*, et quoique ce travail soit un peu étendu, nous avons cru qu'il était bon de le conserver. Le cardinal appartenait à une école déjà loin de nous, et qui avait su conserver les bonnes traditions du langage français. Son style n'est point exempt de négligences, de répétitions et d'incorrections, mais il s'élève de beaucoup au-dessus du commun et nous l'avons cité toutes les fois que la narration nous l'a permis.

Aussitôt après la publication de sa double histoire, M. de Bausset rencontra un contradicteur assez vif dans Tabaraud, auteur d'un *Supplément aux histoires de Fénelon et de Bossuet*. L'ardent disciple de Jansénius reproche à l'ancien évêque d'Alais de n'avoir point fait Bossuet aussi janséniste qu'il l'était réellement, et de s'être montré trop habile dans l'art des coupures et des suppressions. Sur ce dernier chef nous devons convenir que l'éditeur des œuvres complètes de Bossuet, M. Lachat, par-

tage le sentiment de Tabaraud, et les témoignages qu'il rapporte nous paraissent difficiles à récuser. Quant à l'accusation de jansénisme dirigée contre Bossuet, elle sera élucidée dans la suite de l'histoire, mais nous pouvons affirmer d'avance que nous ne l'acceptons pas telle qu'elle se trouve formulée par l'écrivain gallican.

M. Floquet, qui a déjà publié quatre volumes d'*Etudes sur la vie de Bossuet*, a été notre guide presque unique dans la première partie de notre histoire. L'honorable auteur s'est pris pour l'évêque de Meaux d'une passion facile à expliquer ; il a visité Dijon, Metz et les autres lieux illustrés par le séjour de son héros, fouillé les bibliothèques, compulsé les archives..... et l'on peut dire que, au moyen de ses savantes et patientes recherches, les trente-cinq premières années de la vie de Bossuet ont été mises en pleine lumière, les faits classés avec ordre, les dates rétablies, les lacunes heureusement et abondamment comblées.

Nous nous serions fait un devoir de citer textuellement les pages où nous puisions de fort utiles renseignements, si M. Floquet n'avait pas allongé outre mesure ses narrations, si surtout il n'avait pas eu la fantaisie d'écrire dans un langage tout à fait illisible.

M. Floquet est gallican et parlementaire, encore plus peut-être que son devancier, avec l'aggravation que comporte nécessairement l'absence de toute étude théologique. Aussi est-on surpris de voir un laïque s'aventurer dans des questions qui ne sont pas de sa compétence, louer des hommes plus que suspects, professer des doctrines peu sûres, quand elles ne sont pas formellement erronées. Il faut vivre au temps d'indifférence où nous sommes pour que ce livre ait passé sans protestations.

Si l'amour passionné produit de nobles dévouements, il offre aussi ses dangers en histoire, celui de l'exagération. M. Flo-

quet est aussi panégyriste qu'historien ; tout ce que dit, tout ce qu'écrit, tout ce que fait Bossuet est d'or fin et pur de tout mélange. Avec un parti pris de cette nature, on comprend ce que devient la vérité historique.

M. Lachat, en préparant l'édition des œuvres complètes de Bossuet, a parsemé chaque volume de notes historiques qui seront lues avec fruit et guideront la marche du lecteur à travers les nombreux écrits de l'évêque de Meaux. Sans partager toutes les idées du savant éditeur, nous avons mis son travail à profit dans plus d'une circonstance.

Nous ne voulons pas oublier ici notre intelligent confrère, M. l'abbé Moret, à qui nous devons d'utiles recherches et d'excellentes pages.

Bossuet joua un rôle assez considérable dans le monde littéraire, philosophique et théologique, pour avoir provoqué des jugements de toute sorte, et de la part des esprits les plus élevés. Depuis l'école philosophique jusqu'à l'école universitaire qui la continue, moins le talent, depuis Voltaire jusqu'à La Harpe, depuis La Harpe jusqu'à Napoléon et M. de Lamartine, les opinions sont aussi variées que les feuilles dans la forêt. Notre intention n'est pas de les exposer ici, ce détail nous mènerait beaucoup trop loin ; nous voulons seulement dire que rarement nous avons rencontré une appréciation de ce grand génie complète, exacte, impartiale, et fournissant une juste idée de l'écrivain et de ses doctrines. Bossuet étant essentiellement chrétien, est-il surprenant que les ennemis du christianisme se soient montrés injustes et souvent ignorants à son égard ? Généralement les philosophistes ont loué son éloquence, mais avec une froideur qui accuse la passion et une sorte de dépit.

Les universitaires, il faut en convenir, se sont montrés plus justes et de meilleur goût. Non-seulement ils ont reconnu que

Bossuet est le grand maître en l'art de parler et d'écrire, mais avec un tact et une intelligence qui les honorent, ils ont mis la main sur les vraies et mâles beautés du sublime orateur, et l'on peut dire qu'aujourd'hui la gloire de Bossuet rayonne d'un éclat qui ne périra pas.

Les autres ouvrages de l'illustre auteur sont jugés avec moins d'exactitude ; le ton dégagé du libre-penseur vient trop souvent choquer les regards et contraster maladroitement avec des écrits où brille l'ardente conviction du chrétien et du prêtre.

Bossuet a-t-il rêvé l'établissement d'une église nationale ? Nous ne le pensons pas. Entre sa haute intelligence et un projet aussi insensé, il y a tout un abîme. Ce qui nous paraît incontestable, c'est que Bossuet mit beaucoup plus d'ardeur à soutenir les prérogatives du roi que celles du Siége apostolique ; c'est qu'il crut avoir sauvé l'Eglise et l'Etat en plaçant la monarchie au même rang que la papauté, sinon un peu au-dessus.

Par ses tendances générales, il faut reconnaître à Bossuet le grave tort d'avoir encouragé les esprits téméraires que le souffle empoisonné de la Réforme conduisait vers ce qu'on appelait l'*affranchissement* de l'Eglise gallicane, c'est-à-dire son complet et honteux asservissement. Les richéristes, les parlementaires, les jansénistes et leurs proches parents, les gallicans de toute nuance, ont pris l'évêque de Meaux pour leur porte-drapeau. Aussi n'est-il sorte de titres qu'ils ne lui aient décernés : « Le plus savant des docteurs, le plus profond des théologiens, l'oracle de l'Eglise gallicane, le dernier des Pères de l'Eglise...»

Ce concert de louanges était-il exécuté avec autant de bonne foi que de pompeux retentissement? Sans entrer dans l'examen de cette question, nous dirons que, pour le plus grand nombre il s'agissait simplement de substituer l'autorité d'un nom illustre à celle du chef suprême de l'Eglise.

Si, laissant les lyres gallicanes, nous prêtons l'oreille aux aigres et discordantes crécelles du protestantisme, nous trouverons l'exagération en sens inverse. D'un côté, l'apothéose, de l'autre, le pilori. Depuis l'objection jusqu'à l'injure grossière et la calomnie, tout l'intervalle est comblé.

Les théologiens étrangers, et surtout ceux de l'Italie, libres des préjugés nationaux, ont porté sur le célèbre évêque des jugements plus calmes et plus empreints de vérité. Tout en rendant justice à l'éloquence de l'orateur, à l'habile puissance du controversiste, au prodigieux talent de l'écrivain, ils ont déploré ses graves écarts dans les questions qui concernent l'Eglise, redressé ses erreurs historiques, répandues parmi le livre de la *défense*, et signalé, dans sa théologie, sinon des erreurs positives, au moins des propositions louches, suspectes et faciles à interpréter dans un sens inexact. Citer les noms des Soardi, des Marchetti, des Muzzarelli, c'est rappeler des écrivains chers à l'Eglise catholique, joignant à une science profonde une sûreté de doctrines trop peu connue dans les écoles françaises du siècle dernier.

Le gallicanisme de Bossuet devait expirer sous les coups de la révolution qui renversait de fond en comble l'édifice monarchique; mais grâce aux racines nombreuses qu'il avait jetées dans le passé, grâce au despotisme impérial et à l'incurable aveuglement de la Restauration, il lui fut donné de prolonger son existence durant un quart de siècle. Son règne est aujourd'hui définitivement clos, et les partisans du régime arbitraire qui espèrent encore en la résurrection de ce Lazare, comptent parmi ces retardataires qui ne savent jamais quand l'heure a sonné.

La réaction qui s'est produite en France, sous l'action lente, mais progressive, des livres de Joseph de Maistre et sous la vive impulsion des disciples de Lamennais, a détaché plus d'une

fleur de la couronne de Bossuet, nous en conviendrons. Plusieurs personnes même accusent la critique d'avoir poussé la sévérité jusqu'à l'injustice et la liberté jusqu'à l'irrévérence envers un si grand génie.

Au milieu des collisions qui naissent entre un présent qui prend possession de la vie et un passé que la caducité emporte, il paraît difficile que les mesures soient exactement observées. Les gallicans qui font appel aujourd'hui à la modération ont trop longtemps prouvé que cette qualité leur était peu familière. Nous avouons toutefois qu'il n'est pas permis de répondre à un excès par un autre, et d'ailleurs ce n'est pas sur ces extrêmes que se forme l'opinion commune, mais bien sur la raison.

Pour notre compte, nous sommes persuadé qu'on peut payer à Bossuet le tribut d'une respectueuse et profonde admiration, sans lui attribuer un rôle que Dieu ne lui a pas départi; applaudir aux efforts de son zèle, sans partager toutes ses vues et ses doctrines; convenir qu'il a rendu de nombreux services à l'Eglise, sans oublier qu'il l'a douloureusement contristée. C'est dans cette voie que, Dieu aidant, nous avons voulu marcher. Si le génie a des droits au respect, la vérité en possède de bien supérieurs. Quelque élevé que soit un homme, la vérité le dépasse de toute la hauteur des cieux. Lorsque nous nous permettrons de juger Bossuet, c'est moins avec notre esprit qui n'est rien qu'avec l'esprit de l'Eglise catholique qui est tout, et que nous cherchons dans toute la sincérité de notre cœur.

Resterons-nous dans ce juste tempérament qui plaît aux hommes sages et sert la vérité, sans trop déplaire à ceux qui redoutent sa face? Tel a été notre plus intime désir; mais enfin nous sommes homme, et il n'y aurait rien de surprenant que nous fussions atteint des passions qui agitent les hommes et gâtent souvent leurs meilleurs desseins.

Nous avons fait de notre mieux, voilà ce que nous pouvons affirmer. Quant à la manière, il ne nous appartient pas d'en juger. Les lecteurs oublient trop souvent que chacun pense, sent, écrit selon sa nature et non selon celle d'autrui. On a beau veiller sur soi, le tempérament l'emporte :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Nous savons, à n'en pas douter, que si nous avions voulu enguirlander le *oui* et le *non*, de manière à ce que l'un pût être aisément confondu avec l'autre, les applaudissements ne nous eussent pas manqué. Par la grâce de Dieu, nous ne cherchons ni la gloire ni le succès. Si la franche expression de la vérité n'a rien d'avantageux, c'est un acte d'honnêteté dont il convient, à notre âge, de donner l'exemple. Quant aux erreurs involontaires qui nous auraient échappé, il nous sera permis de dire que nul ne les reconnaîtra avec plus d'empressement, et ne les rectifiera avec plus de promptitude.

Nous soumettons cet écrit, comme tous les autres, au jugement infaillible du Siége apostolique, à ce centre d'unité vers lequel tout converge, à cette Lumière qui n'a jamais connu les ténèbres. Nous acceptons d'avance et sans nulle réserve telle sentence qu'il plaira au Vicaire de Jésus-Christ de prononcer ; et, si nous sortons de ce monde avant de la connaître, nous voulons expressément que notre succession s'y conforme avec la plus entière soumission et ponctualité.



HISTOIRE

DE

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET

ET DE SES ŒUVRES

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DE BOSSUET, EN 1627, JUSQU'A SA PRÊTRISE ET SON RETOUR A METZ, EN 1652.

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Bossuet. — Ses ancêtres. — Son entrée au collége. — Son aptitude. — Son caractère. — 1627-1638.

Au coin et à l'extrémité de la place Saint-Jean, à Dijon, s'élève une maison de modeste apparence et sur laquelle on lit ces mots : Ici naquit Bossuet, le 27 septembre 1627. Cette indication n'est pas exacte ; l'hôtel des Bossuet partait en effet du coin de la place Saint-Jean et s'étendait sur la rue des *Novices*, qui la séparait de l'Eglise Saint-Jean, mais il n'en reste aucuns vestiges. Le grossier marteau des démolisseurs n'a rien laissé de cette maison où prit naissance le sublime orateur et l'incomparable écrivain qui porta si haut la gloire des lettres françaises, *le flambeau ardent et luisant* qui brille d'un si vif éclat du centre aux extrémités de la société chrétienne.

Le grand-père, Jacques Bossuet, ancien conseiller au parlement de Bourgogne, veillait dans une chambre haute en atten-

dant la délivrance de sa belle-fille, et lisait le *Deutéronome*, quand on vint lui annoncer, entre deux et quatre heures du matin, la naissance du cinquième de ses petits-enfants. Sur son journal de famille, il écrivit ces mots du Livre sacré (ch. XXII, v. 10) : Le Seigneur..... l'a entouré, l'a enseigné et l'a conservé comme la prunelle de son œil. *Dominus..... circumduxit eum, et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi sui.* Vœu touchant d'un père chrétien et qui devenait une véritable prédiction !

Dans la même journée, selon la tradition des pieuses familles et le vœu de l'Eglise, le nouveau né fut porté sur les fonds de baptême de l'église Saint-Jean et y reçut, avec la grâce de la régénération, les prénoms de Jacques-Bénigne. Le parrain fut Jacques Bossuet, dont nous venons de parler, la marraine Marie des Barres, femme d'un greffier aux finances [1].

La famille des Bossuet était originaire de Seurre, petite ville de Bourgogne, et dont le nom fut changé en celui de Bellegarde par édit du roi Louis XIII; elle paraît remonter jusqu'au XIIIe siècle. En 1517, Etienne Bossuet, échevin de la ville de Seurre, fut anobli par François Ier, en récompense de ses loyaux services. Les armoiries qu'il prit ou reçut du roi étaient d'*azur, à trois roues d'or, posées deux et une.*

Ce fut vers le milieu du XVIe siècle qu'Antoine Bossuet, le bisaïeul de Jacques-Bénigne, vint se fixer à Dijon et y devint *auditeur* à la Chambre des comptes du duché de Bourgogne. Antoine Bossuet eut pour fils Jacques Bossuet, parrain du nouveau né, qui fut d'abord *commissaire aux requêtes*, puis *conseiller titulaire* au parlement de Bourgogne. De son mariage Jacques Bossuet eut deux fils, *Claude*, qui fut reçu *conseiller* au même Parlement, en 1610; puis *Bénigne* qui, après avoir été *avocat postulant* au grand conseil, à Paris, se fit inscrire parmi les avocats de Dijon, vers l'année 1614.

Bénigne Bossuet épousa, en 1618, Marguerite Mochet, fille de

[1] Bossuet, on ne sait par quelle erreur de calcul ou sur quel faux renseignement, célébrait l'anniversaire de son baptême le 29 septembre. Les registres de la paroisse Saint-Jean ne laissent aucun doute sur la date précise de sa naissance et de son baptême. (Voir FLOQUET. tom. I.)

Claude Mochet d'Azu, avocat au barreau de Dijon. Les Mochet et les Bossuet s'étaient trouvés en intimes rapports, à l'occasion des guerres de la Ligue. Fidèles au parti de Henri IV, les chefs de ces familles furent vivement poursuivis par le duc de Mayenne et se retirèrent, avec le premier président Frémyot, d'abord à Flavigny, puis à Semur, où ils constituèrent une cour, et ne rentrèrent à Dijon qu'en 1595.

Notre Bossuet est donc, comme on le voit, issu, par ces deux branches, de familles parlementaires. Cette observation n'est pas sans importance, et elle servira à éclaircir plus d'un acte de la vie de l'évêque, sa déférence excessive envers les Parlements et son dévouement un peu servile à l'égard du roi.

Si ces familles magistrales obéissaient naturellement à l'esprit de leurs compagnies, il est juste de dire qu'elles se distinguaient par une grande austérité de mœurs et un attachement profond à la foi catholique. Tout était grave et un peu solennel dans leurs habitudes extérieures et jusqu'au sein du foyer domestique. Mais cette gravité n'altérait en rien les intimes rapports qui unissaient le chef à tous les membres de sa famille. La vie d'intérieur, l'éducation des enfants, le travail, l'ordre, les pratiques de piété remplissaient l'existence du père et de la mère et leur apportaient ce doux bonheur tant ignoré de nos jours. Au contact de la famille, il est facile de comprendre ce que pouvait acquérir d'énergie et d'honnêteté l'âme des enfants que Dieu favorisait de tels pères. Au surplus, nul ne doute que Bossuet ait voulu tracer le portrait de son père et montrer l'intérieur de la maison où se passa son enfance, lorsqu'il dit, dans le panégyrique de saint François de Sales : « Je vous parlais tout à l'heure de ces changements merveilleux que fait dans les cœurs l'amour des enfants, entre lesquels le plus remarquable est d'apprendre à s'abaisser ; car voyez cette mère et cette nourrice, ou ce père même si vous voulez,... *comme il se rapetisse avec cet enfant*, si je puis parler de la sorte. *Il vient du palais*, où il a prononcé des arrêts, où il a fait retentir tout le barreau du bruit de son éloquence ; retourné dans son domestique, parmi ses enfants, il vous paraît un autre homme : ce ton de voix magnifique a dégénéré et s'est changé

en un bégayement ; ce visage, naguère si grave, a pris tout à coup un air enfantin ; une troupe d'enfants l'environne, auxquels il est ravi de céder ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés qu'il ne peut leur rien refuser que ce qui leur nuit. »

Lorsque, en 1633, Richelieu créa une cour souveraine à Metz, en Lorraine, Antoine Bretagne, beau-frère de Jacques Bossuet, et connu pour son ardent royalisme, fut nommé à la première présidence. Cinq ans plus tard, en 1638, il attirait près de lui son neveu Bénigne et lui faisait donner le titre de *conseiller* titulaire. Bénigne Bossuet était alors père de dix enfants et ne possédait qu'une fort modeste fortune. Le désir d'élever et de pourvoir convenablement sa famille lui fit accepter le très-douloureux sacrifice de quitter sa ville natale où il jouissait de la considération et de l'estime publiques. Il partit donc pour Metz avec ses nombreux enfants, moins le quatrième des garçons, Antoine, et le cinquième, Jacques-Bénigne. Antoine avait une grande tendresse pour son frère qui annonçait déjà les plus heureuses dispositions. Tous deux furent confiés à Claude Bossuet, leur oncle, et allèrent demeurer dans la maison de cet honorable magistrat, qui devint pour eux un second père. Les deux fils de Claude Bossuet, *Etienne* et *Jacques*, accueillirent leurs cousins avec la plus franche et la plus aimable cordialité ; tous semblaient les membres d'une seule et même famille. Jacques-Bénigne était alors âgé d'environ onze ans, et la maison de son oncle étant voisine du collége des Jésuites, il y fut envoyé aussitôt après le départ de ses parents.

« L'établissement du collége des Jésuites, fondé, en 1581, par les présidents *Jacques* et *Odinet* Godran [1], avait été pour la ville de Dijon un signalé bienfait. C'est ainsi qu'elle put devenir, avec le temps, l'une des plus lettrées du royaume, et la plus féconde, sans contredit, en hommes illustres à des titres divers. Les enfants, depuis, n'avaient cessé d'y affluer ; et, dans les assemblées

[1] *Le Parlement de Bourgogne*, par P. PALLIOT ; Dijon, 1649, in-fol., p. 71, 75. — Essai historique ms. sur les écoles et colléges de Dijon. (Manuscrit de la bibliothèque de Dijon, n° 482.) — *Description du duché de Bourgogne*, par COURTÉPÉE, tom. II, 282.

de l'hôtel de ville, le vicomte maïeur et les échevins, plus d'une fois, témoignèrent craindre que « aucuns de ces écoliers ne vinssent à étouffer, s'il n'y étoit pourvu, tant ils y étoient en nombre excessif et pressés [1]. » Outre les enfants des pauvres, admis, chaque jour, à y suivre les classes et instruits *gratuitement* [2], les fils de Messieurs du parlement, des officiers de la chambre des comptes, des gentilshommes de la province, des bourgeois, des personnes aisées du pays étaient tous confiés à des maîtres fort habiles; et souvent on se loua, dans le parlement, « des grands soins dont tous ces enfants, sans distinction, y étoient l'objet [3]. » Là furent initiés aux lettres, aux sciences, aux arts tant d'hommes illustres dont cette province s'enorgueillira toujours : Saumaise, les Fevret, Le Net, Philibert de La Mare, Fyot, La Monnoie, Taisand, Oudin, Longepierre, Lantin, Vallon de Mineure, Nicaise, Bouhier, Des Brosses, Crébillon, Rameau, Buffon, et tant d'autres que nous pourrions ici nommer avec bonheur! (Floquet.)

Elevé parmi tant d'enfants, nés de familles alliées à la sienne ou en relation étroite d'amitié avec elle, *Jacques-Bénigne* s'était signalé entre tous, par une application singulière, unie à un esprit si vif, si rapide, si pénétrant, si prompt « qu'il sembloit ne faire que se jouer, tant l'étude lui étoit aisée [4]. » Combien, se sentant doués à ce point, auraient cru pouvoir, dans l'étude, s'en remettre à un naturel si privilégié, et se passer de tout effort! Mais *Jacques-Bénigne*, aiguillonné pour ainsi dire par ses progrès, redoublait d'ardeur chaque jour, comme s'il eût eu à lutter contre une intelligence rebelle. Ce qui naguère avait été dit de saint Athanase, avec combien de vérité aussi on le put dire alors de Bossuet, cet autre Athanase : Qu'autant, par les facultés dont Dieu l'avait doté, il était supérieur aux plus laborieux de tous ses

[1] Registres de l'hôtel de ville de Dijon, 4 février et 9 mars 1614.

[2] *Le Parlement de Bourgogne*, par P. Palliot; Dijon, 1649, in-fol., p. 75.

[3] A Dijon, en parlement, le 7 mai 1642, le conseiller Fyot vanta « les grands soins que les Pères Jésuites, recteurs du collége des Godrans (de Dijon), *prenoient* à l'instruction *de la pluspart des* enfants de MM. de la cour de parlement. » (Reg. du parlement de Dijon. Mss. de la Bibliothèque publique de Dijon, n° 460, tom. I, fol. 101.)

[4] Mémoires de Ledieu.

condisciples, autant, par son incessante application, par son opiniâtre labeur, surpassait-il ceux que le ciel avait le plus libéralement comblés de ses dons [1] !

Noble émulation, dont la source était en lui seul, et que n'excita point la riante perspective des palmes du collége, stimulant si actif et toujours si puissant à cet âge. Mais ces fêtes scolaires, connues sous le nom de concours, de distributions de prix, n'étaient point encore généralement en usage. Ce fut un siècle après, en 1760, que le président Jean de Berbisey les introduisit, à Dijon, dans le collége des Godrans, par un acte de généreuse libéralité [2]. (*Idem.*)

Le voyant, de si bonne heure, penché sans cesse sur les livres et absorbé dans l'étude, ses maîtres, charmés, l'avaient caractérisé par un *dicton* qui, s'il peint énergiquement l'application infatigable du jeune humaniste, donnerait, toutefois, s'il pouvait être pris à la lettre, l'idée la plus fausse d'un esprit si vif, si prompt, si hâtif toujours. Son nom seul, apparemment, l'avait suggéré, et en fit tous les frais. Le nom de *Bossuet* devenant tout naturellement celui de *Bossuetus* dans le latin des colléges, et, d'une autre part, l'opiniâtre ténacité de *Jacques-Bénigne* au travail ayant pu, comme celle de Thomas d'Aquin autrefois, être comparée à l'imperturbable patience du bœuf, qui, courbé et s'évertuant sous le joug, trace son sillon avec lenteur et persévérance [3], le rébus *Bos suetus aratro*, venu à l'esprit d'un régent en belle humeur, ne pouvait manquer de faire fortune parmi les condisciples du jeune Dijonnais ; et souvent l'un d'eux, dans la suite, le docte conseiller, l'ingénieux poëte Pierre Dumay [4], le de-

[1] Sancti Gregorii Nazianz. oratio XXI.

[2] Titres du Collége Godran, liasse 2e. (Archives de la préfecture de Dijon.) Essai historique ms. sur les écoles et colléges de Dijon, ms. de la bibliothèque publique de Dijon, n° 482, 3e rayon.

[3] Saint Thomas d'Aquin, disciple attentif et silencieux de l'illustre docteur Albert le Grand, à Cologne, avait par raillerie été appelé alors : le *Bœuf muet*, ce qui ne l'empêcha point d'être dans la suite, et *avec plus de raison*, surnommé l'*Ange de l'école* (Adrien BAILLET, *Vie de S. Thomas d'Aquin*, VII mars). Ce saint ayant toujours été très-cher à Bossuet, qui lut tous ces écrits et les possédait à fond, cette prédilection si notoire avait pu donner lieu à un rapprochement glorieux, sans doute, et occasion au rébus : *Bos-suetus-aratro*.

[4] *Le Parlement de Bourgogne*, par P. PALLIOT; Dijon, 1649, in-folio,

vait redire à l'abbé Papillon[1], qui n'eut garde de l'oublier dans son ouvrage sur les illustres Bourguignons. (FLOQUET.)

Bossuet se fit remarquer de bonne heure par une piété tendre et un vif amour pour Dieu. Ses condisciples en étaient édifiés et sa mère admirablement consolée. Le portrait que plus tard retraçait son habile pinceau lui convenait parfaitement à lui-même : « Un jeune homme ayant la modestie peinte sur le visage ; se tenant devant Dieu avec une attention toute recueillie, se portant avec cœur à tout ce qui regarde sa gloire, n'ayant que de chastes plaisirs, des amours innocents, le cœur pur ; un adolescent plein de pudeur, de modestie [2]. » Une aptitude singulière à tout apprendre favorisa ses premiers essais et une mémoire prodigieuse lui donna la facilité d'acquérir beaucoup en peu de temps ; les vers de Virgile se gravaient sans effort dans sa mémoire, et son oncle, fidèle aux principes qui présidaient alors à l'éducation de la jeunesse, avait soin de l'exciter à retenir les beaux morceaux des anciens poëtes que son âge lui permettait de sentir et de goûter. L'expérience fait assez connaître que cette habitude, contractée dès les premières années de la vie, contribue à familiariser de bonne heure l'oreille des enfants à l'harmonie du style, qui devient ensuite l'ornement de la pensée et assure le pouvoir de l'éloquence.

Le père de Bossuet revenait tous les ans faire un court voyage à Dijon. Il y avait laissé les objets les plus chers de son affection ; et dans un temps où l'*esprit de famille* était encore dans toute sa force, un père ne pouvait consentir à rester entièrement étranger à l'éducation de ses enfants.

Jamais père n'éprouva une satisfaction plus douce que celui de Bossuet, en revoyant son fils. Il n'osait cependant s'abandonner

p. 327. — Pierre DUMAY, étant en rhétorique au collége des jésuites de Dijon, composa en l'honneur du jeune duc d'Enghien (après les victoires de Rocroi, etc.) un poëme en vers latins intitulé : *Enguinneis*, dont le premier livre fut imprimé en 1643. (*Enguinneidos* liber primus ; Divione, 1643, in-4°.) — Dictionnaire de *Moreri*, article : DUMAY (Pierre.)

[1] *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par l'abbé PAPILLON ; 1742, in-fol., tom. I, 63.

[2] IIe sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion.

avec trop de confiance aux espérances flatteuses que lui présentaient ses propres observations, et à l'espèce d'enthousiasme avec lequel les jésuites lui parlaient de leur jeune élève. Il pouvait soupçonner de l'exagération, ou du moins un excès d'obligeance dans ces éloges extraordinaires d'un mérite aussi précoce. Mais une circonstance peu importante pour tout autre qu'un père, lui permit de pressentir la destinée de son fils.

Les *Eléments d'Euclide* avaient révélé à *Pascal* le secret de son génie. Un livre bien supérieur à tous les livres des hommes devait révéler à Bossuet ce qu'il était, ou plutôt ce qu'il serait un jour, ce fut la Bible. Le hasard l'offrit à ses yeux dans le cabinet de son père ; il en lut avidement quelques pages, et il demanda la permission de l'emporter. Bossuet était encore en *seconde* ou en *rhétorique.* C'était la première fois qu'il lisait la Bible ; son âme éprouva une émotion qu'elle n'avait point encore ressentie. Tous les charmes de la poésie et de la littérature profane s'éclipsèrent, à l'aspect de ces grandes images et de ces hautes conceptions, qui déjà transportaient et exaltaient son imagination. Bossuet aimait à se rappeler dans la suite de sa vie cette première impression ; il en retraçait le sentiment avec la même vivacité qu'il l'avait éprouvé.

Au moment où il allait achever sa rhétorique, et finir son cours d'humanités, les Jésuites eurent la pensée et l'espérance de l'associer à leur institut ; une pareille conquête était digne de l'ambition d'une société qui attachait sa gloire au mérite et aux talents de ceux qui en faisaient partie. Cette ambition était surtout excitée par les sentiments de religion et de vertu que le jeune Bossuet annonçait ; c'était cette habitude de principes et de penchants vertueux, qui donnait à son maintien et à sa conduite un caractère de raison et de gravité bien rare dans la première jeunesse.

Son régent de rhétorique voulut sonder ses dispositions sur le choix d'un état, et lui laissa entrevoir la distinction avec laquelle il serait accueilli dans un corps qui s'honorait déjà de lui avoir ouvert la carrière des sciences et des lettres. Bossuet ne montra ni répugnance, ni empressement ; il se contenta de répondre qu'il laissait à son père le soin de disposer de lui, et il rendit

compte à son oncle de cet entretien; mais cet oncle avait des vues bien différentes, et voulant prévenir de nouvelles insinuations, il engagea le père à envoyer son fils à Paris.

Les écoles de province pouvaient bien suffire aux éléments de la littérature grecque et latine; mais il allait commencer son *cours de philosophie*, et cette branche de l'instruction publique n'était pas cultivée dans les provinces avec autant de succès que dans les écoles de Paris, où la philosophie de Descartes commençait à pénétrer, et à se faire de nombreux disciples [1]. »

CHAPITRE II

Bossuet reçoit la tonsure. — Est nommé chanoine de Metz.

Tout en remplissant les devoirs de la magistrature, Bénigne Bossuet ne perdait pas de vue le placement de ses nombreux enfants, et pour arriver plus sûrement à ce but il ne devait négliger ni son influence personnelle, ni celle du premier président, son oncle. C'est ainsi que *Claude*, son aîné, fut pourvu d'un canonicat, en la cathédrale de Toul, au commencement de 1640, à l'âge de vingt ans. Il conserva cette prébende jusqu'en 1669, qui paraît être l'année de sa mort. Jacques-Bénigne lui-même était destiné à l'Eglise et déjà il avait reçu la tonsure en 1635, à l'âge de huit ans, des mains de Sébastien Zamet, évêque de Langres. Maintenant il s'agissait d'obtenir pour lui un second canonicat, non plus à Toul, mais à Metz, où le parlement devait être rétabli dans un temps assez proche. Une petite manœuvre était nécessaire; on la dirigea avec habileté et succès. L'histoire fit assez de bruit pour que nous en disions quelques mots.

Avant le Concile de Trente, un abus fort regrettable s'était glissé dans un assez grand nombre de Chapitres, en France et à l'étranger, celui des *Coadjutoreries*. Le titulaire d'une prébende

[1] BAUSSET.

canoniale cédait à un clerc quelconque, par acte entre-vifs, son titre et ses bénéfices. Le concessionnaire, après avoir rempli les formalités et conditions exigées par les statuts capitulaires, prenait le nom de *Coadjuteur*, et, en cas de décès ou de démission du titulaire, il prenait possession des bénéfices, droits et prérogatives qui avaient appartenu à ce dernier.

Outre qu'une cession de ce genre ouvrait la porte à des actes plus ou moins entachés de simonie, et à d'autres désordres qu'il est facile d'entrevoir, il privait les chanoines d'un droit aussi légitime qu'incontestable, celui de nommer, à leur tour, les membres de leur compagnie. Car il était à peu près de droit commun que la nomination des chanoines se fît alternativement par l'évêque et le Chapitre, sauf pour les prébendes réservées au Saint-Siége et dites *vacantes en cour* de Rome. Le Chapitre, au lieu de faire les nominations *en corps*, laissait ce privilége au *semainier*. Le Concile de Trente, pour les motifs que nous venons d'indiquer, supprima les coadjutoreries, au moins dans la forme où elles se pratiquaient le plus généralement. Nonobstant le décret du Concile [1], en 1611, le Chapitre de Metz n'avait pas craint de rétablir les coadjutoreries. La cour de Rome ne parut point élever de réclamations contre les statuts du Chapitre de Metz, et les abus se continuèrent comme par le passé. Cependant la minorité du Chapitre avait protesté contre les nouveaux statuts, en réclamant son droit de nomination. Lorsqu'un parlement fut érigé à Metz, il est vraisemblable que les plaintes des chanoines lésés arrivèrent jusqu'aux oreilles de MM. les conseillers, car, le 15 janvier 1625, la cour rendait un arrêt par lequel tout clerc pourvu d'une prébende, *en quelque manière que ce fût*, n'en devait prendre possession qu'après requête devant le Parlement. Certes, l'empiétement était ici des plus manifestes, et néanmoins nous ne voyons pas que le Chapitre de Metz ait protesté contre cet arrêt singulièrement abusif. Ceci nous montre combien déjà, à cette époque, le clergé se tenait éloigné de Rome, dans les matières bénéficiales et disciplinaires, et combien les parlements

[1] De Reformat. Sess. 25, cap. VII.

avaient envahi le domaine de l'Eglise. Ce n'est point, à coup sûr, l'abus qu'il faille regretter, mais l'outrecuidante ingérance des magistrats dans des questions qui n'étaient nullement de leur ressort. Le Parlement alla plus loin. Par arrêt du 29 février 1636, il décidait de nouveau que « pour faire cesser les abus et *successions en matières bénéficiales,* il n'auroit aucun égard aux bulles qui, *postérieurement à son établissement à Metz* (1633), auroient été expédiées pour prébendes et canonicats, *par la voie de coadjutorerie;* et que, nonobstant toutes bulles de coadjutorerie, les canonicats ainsi résignés seroient censés vacants par mort, et impétrables par devers ceux auxquels la collation en appartenoit de droit. »

Tous ces arrêts étaient-ils dictés par le pur zèle de la discipline ecclésiastique? C'est ce que nous allons voir. Bénigne Bossuet préoccupé de l'avenir de ses enfants convoitait, comme nous l'avons dit, un canonicat à la cathédrale de Metz, et il y comptait d'autant mieux qu'un chanoine opposant, du nom de Royer, et avec qui il entretenait d'intimes relations, lui avait promis de nommer Jacques-Bénigne, si une vacance venait à se produire durant son cours de semaine. Le hasard voulut qu'en effet il fût *tournaire* lorsque mourut le chanoine Berton; mais celui-ci avait déjà disposé de sa prébende en faveur d'un abbé Erric de Saintignon. Ce chanoine coadjuteur présenta requête au Parlement séant à Toul; comme sa nomination datait de plusieurs annés avant l'érection dudit Parlement, et que, d'ailleurs, il produisait un *brevet royal de nomination,* la cour autorisa la prise de possession du canonicat, et Saintignon fut installé, conformément aux statuts du Chapitre. Le chanoine Royer ne se tint pas pour battu; alléguant son droit de *tournaire,* il nomma Jacques-Bénigne Bossuet au lieu et place de Berton, et les provisions signées par lui, le 20 novembre 1640, furent envoyées au Parlement. Cette cour, obéissant sans nul doute aux désirs de Bénigne Bossuet et du premier président son oncle, ne craignit point de se déjuger. Par arrêt du 29 décembre, elle déclarait la requête de Saintignon subreptice et admettait celle de Jacques-Bénigne comme parfaitement bonne et valable. Que l'on

ne manque jamais de ressources au palais, c'est ce que l'expérience apprend à tout le monde, mais un peu de pudeur devait, ce nous semble, arrêter ici les magistrats les moins scrupuleux.

Saintignon et la majorité du Chapitre en appelèrent à Paris, mais sur les conclusions du célèbre Omer Talon, leur appel fut rejeté, et Jacques-Bénigne, l'élève de seconde, âgé de 13 ans, devenait chanoine titulaire de l'Eglise de Metz. Ce qu'il y eut de curieux dans cette affaire, c'est qu'on y parla éloquemment du décret du Concile de Trente; or, ce même décret qui abolissait les *coadjutoreries* statuait avec non moins de sagesse et de précision, que désormais les canonicats des cathédrales ne seraient affectés qu'à des clercs engagés au moins dans l'ordre majeur du sous-diaconat. Comment l'œil clairvoyant de MM. du Parlement n'avait-il point aperçu cette clause? C'est une énigme qui ne nous paraît point insoluble. Il y a loi et loi, comme il y a justice et justice.

Le jeune chanoine vint à Toul, dans les six mois qui suivirent l'arrêt du Parlement, prêter *serment de fidelité*, devant Messieurs de la cour. Cette formalité était imposée par édit royal aux chanoines des églises de Metz, Toul et Verdun, faisant partie de l'ancienne Lorraine, ainsi que par arrêt du Parlement. De là il alla à Metz se faire reconnaître, prendre possession en *personne* et *séance en chœur*. Ces chanoines enfants venant se montrer aux Chapitres, et de là retournant au collége, n'offraient rien que de fort ordinaire au temps dont nous parlons. Le fruit de leur prébende était dévolu au Chapitre et ils recevaient seulement une pension peu considérable pour achever leurs études.

Jacques-Bénigne, au sortir de Metz, revint donc à Dijon y achever sa rhétorique.

CHAPITRE III

Départ de Bossuet pour Paris. — Ses études de philosophie au collége de Navarre. — Sa première thèse. — Ses relations. — Ses premiers sermons.

Ce ne fut qu'au mois de septembre 1642 que Bossuet quitta sa ville natale et s'achemina vers Paris[1].

L'époque de son arrivée dans la grande ville est remarquable; elle resta profondément gravée dans son esprit et dans sa mémoire; il s'en servait même dans la suite pour rappeler la date d'autres faits historiques, dont le souvenir venait se rattacher à un spectacle qui avait laissé dans son imagination une forte impression : ce fut le jour même de son arrivée qu'on vit entrer dans Paris le cardinal de Richelieu mourant, porté dans une chambre construite en planche, couverte de damas, ayant à côté de lui un secrétaire assis auprès d'une table pour écrire sous sa dictée. C'était dans cet état qu'il venait de traverser la France depuis le Languedoc, porté par dix-huit de ses gardes, toujours nu-tête quelque temps qu'il fît, et qui se relayaient de distance en distance.

Bien peu de temps après, Bossuet vit le cardinal de Richelieu exposé sur son lit de parade aux regards de ce même peuple qui l'avait vu naguère entrer à Paris dans un appareil où les ombres de la mort venaient déjà obscurcir toutes les images de la grandeur et de la puissance. Il voulut aussi assister à la pompe funèbre de ce ministre si redouté. On s'aperçoit que cette imagination jeune et forte aimait déjà à se recueillir dans les grandes pensées de la mort.

Bossuet entra en philosophie au collége de Navarre; Nicolas Cornet en était alors grand-maître. C'est le même qui, quelques années après, réduisit à un petit nombre de propositions tout le système du livre de Jansénius. (BAUSSET.)

[1] FLOQUET, tom. I, liv. II.

Cet homme simple, modeste, désintéressé, jouissait de la plus haute considération. Il était l'âme des délibérations de la Faculté de théologie de Paris. Les personnages les plus importants de la cour et de la ville avaient sans cesse recours à ses avis; il était également consulté de toutes les parties de la France, et entretenait un commerce habituel avec les ministres et les hommes les plus recommandables du conseil et de la magistrature: le cardinal de Richelieu réclama souvent ses lumières, et emprunta même, dit-on, sa plume dans les ouvrages de controverse. Il voulut le prendre pour son confesseur; mais le docteur Cornet refusa cet emploi délicat: le cardinal Mazarin l'appela au *conseil de conscience*, et lui donna la direction des affaires ecclésiastiques de France; ce ministre le nomma à l'archevêché de Bourges, qu'il refusa sans éclat, sans ostentation, comme il avait refusé tant d'autres bénéfices. *Douze cents* livres de rente composaient la fortune d'un homme qui avait eu toutes les grâces à sa disposition.

Parmi les titres qui recommandent à l'estime le docteur Cornet, on peut compter, sans blesser aucun parti, le mérite d'avoir discerné de bonne heure le génie et la vertu de Bossuet. A peine ce jeune élève fut-il placé sous sa direction et confié à sa surveillance, qu'il entrevit la gloire à laquelle il était réservé. Il voulut diriger lui-même sa conduite et ses études; et sous un tel maître, Bossuet fit des progrès si rapides, qu'il effaça bientôt tous ses jeunes rivaux.

Pendant son cours même de philosophe, Bossuet acquit une connaissance approfondie de la langue grecque; il y apporta autant de suite que d'ardeur; il lut tous les historiens grecs et latins, et se familiarisa avec le style des poètes de Rome et d'Athènes; il s'était si bien approprié leurs expressions et leurs pensées, que, dans un âge très-avancé, il en récitait souvent de longs fragments, quoiqu'il ne les eût pas relus depuis un grand nombre d'années. Mais ce n'étaient pas seulement les récits des historiens et l'harmonie des vers qui s'étaient imprimés dans sa mémoire. On voyait que son âme et son imagination étaient remplies de l'esprit de l'antiquité, lorsqu'il retraçait dans ses entretiens ces

doux et heureux souvenirs de sa jeunesse. Tous ses contemporains se rappelaient le plaisir qu'ils trouvaient à l'entendre parler *de la sublimité d'Homère et de la douceur de Virgile.* Quel bonheur en effet d'avoir pu entendre Bossuet parler d'Homère! Quels hommes que Bossuet et Homère, séparés par tant de siècles, et rapprochés par une si étonnante conformité de génie!

Mais toutes ces magnifiques créations des hommes disparaissaient à ses yeux et à sa pensée, lorsqu'il revenait à l'étude des livres sacrés. Le grand-maître de Navarre ne cessait de lui inculquer qu'il devait en faire le fondement de toutes ses études, et Bossuet y était ramené par un sentiment plus impérieux encore que les avis de son instituteur [1].

« La *Bible de Vatable* où, avec la *Vulgate* se trouve la traduction de Léon de Iuda selon l'hébreu, lui fut alors d'un très-grand usage, comme il le dit lui-même. *Conférant* sans cesse ces deux versions, *il prenait ainsi le génie de la langue sainte et de ses manières de parler.* Ayant voulu, au commencement, s'arrêter aux difficultés que n'a point expliquées Vatable, l'expérience lui apprit bientôt que le mieux, dans cette étude, est de *passer outre*, au lieu de perdre, dans cette application opiniâtre à pénétrer les endroits obscurs, un temps qu'il vaut mieux, disait-il, donner aux réflexions sur ce qui est clair, puisqu'elles sont précisément ce qui forme l'esprit et nourrit la piété. » « Il faut, concluait-il, ne recourir aux commentaires que lorsqu'on trouve *actuellement* quelque difficulté, et *s'éclaircir seulement où l'esprit souffre* [2]. »

Quoique le jeune Bossuet, amateur de toute vraie science, ne négligeât point les mathématiques, il n'en prit que ce qu'il lui importait véritablement d'en savoir; les *curiosités* de ces sciences ne pouvant, pensait-il, lui servir de rien dans la carrière qu'il se proposait de suivre. « C'est, disait-il, une étude trop abstraite, d'un trop grand attachement et de peu de fruit pour les gens d'église [3]. »

Lorsque l'occasion s'en présentait, il se plaisait à entendre les mathématiciens les plus célèbres de son temps développer les

[1] BAUSSET.
[2] FLOQUET.
[3] LEDIEU, Mémoires. — FLOQUET.

savantes théories qui les conduisaient à la solution des problèmes les plus difficiles. « Je ne suis pas de ceux, dira-t-il plus tard, qui font grand cas des connaissances humaines, et je confesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pénétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accorder à notre usage. L'homme a presque changé la face du monde..... Il est monté jusqu'aux cieux; pour marcher plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages; pour mesurer plus également sa vie, il a obligé le soleil à rendre compte, pour ainsi dire, de tous ses pas..... »

Comme d'autre part les mathématiciens sont trop souvent infatués de leur science et perdent un temps précieux à la recherche de vains problèmes, voici l'avertissement qu'il crut devoir leur donner, dans la maturité de son esprit : « Vous, philosophes, occupés des sciences abstraites qu'on appelle mathématiques, où la vérité semble présider plus que dans les autres, je ne veux pas dire que vous n'ayez pas de dignes objets de vos pensées ; car, *de vérité en vérité, vous pouvez aller jusqu'à Dieu, qui est la vérité des vérités, la source de la vérité, la vérité même, où subsistent les* VÉRITÉS *que vous appelez* ÉTERNELLES, *les vérités immuables et invariables, qui ne peuvent pas ne pas être vérités*; et que tous ceux qui ouvrent les yeux voient en eux-mêmes et néanmoins au-dessus d'eux-mêmes, puisqu'elles règlent leurs raisonnements comme ceux des autres, et président aux connaissances de tout ce qui voit et entend, soit hommes, soit anges. C'est cette vérité que vous devez chercher dans vos sciences. Cultivez donc ces sciences, mais ne vous y laissez point absorber. Ne présumez pas, et *ne croyez pas être quelque chose plus que les autres, parce que vous savez les propriétés et les raisons des grandeurs et des petitesses : vaine pâture des esprits curieux et faibles, qui, après tout, ne mène à rien qui existe, et qui n'a rien de solide qu'autant que, par l'amour de la vérité, et l'habitude de la connaître dans des objets certains, elle fait chercher la véritable et utile certitude en Dieu seul*[1]. »

[1] *Élévat. sur les mystères*, XVII[e] semaine, 3[e] élévat.

Bossuet, dans sa haute et si ferme raison, craignait cet empire tyrannique qu'exercent les sciences exactes, et qui fausse assez ordinairement le jugement. Ses instincts le portaient vers une autre science qui élève l'âme, rectifie admirablement les idées, et, des plus sublimes hauteurs, la ramène doucement aux obscurs mais utiles détails de la vie pratique; nous voulons parler de la théologie. Lorsque le jeune lévite pénétra dans les vastes champs de cette science sacrée, il sentit son esprit s'y déployer librement; il y respira à l'aise, comme l'oiseau royal sur la cîme des Pyrénées. Aussi devint-elle son plus doux aliment et la plus constante de ses occupations.

A l'heure où nous parlons, Bossuet achève son cours de philosophie et il a déjà appelé sur lui toute l'estime de ses compagnons d'étude, toute l'admiration et l'affection de ses maîtres. Sa piété douce et vraie, sa parfaite docilité, ses mœurs d'une pureté sans nuage, sa modestie dans les succès, son application dans le travail, tout concourait à le mettre en estime et en honneur. Malgré la gravité de son caractère, on aurait cependant tort de croire qu'il fût insensible à ce qui passionne ordinairement la jeunesse, les jeux, les divertissements; il s'y donnait au contraire avec un abandon et une vivacité qui n'étaient surpassés que par son recueillement, quand la cloche le rappelait à la règle et au devoir.

Ses compagnons étaient étonnés de le voir le premier et le plus vif à leurs divertissements, comme s'il n'eût eu d'autre inclination. Mais dès cet âge il sut se rendre aimable à tous. Le collége de Navarre était alors le plus florissant de l'Université. La jeunesse la plus illustre de l'épée et de la robe y étudiait; l'abbé Bossuet se fit de ses compagnons des amis fidèles pour toute sa vie, dans ces deux ordres, qui n'ont cessé de rendre témoignage de sa piété et de son savoir dès le collége. Il les surpassait tous, mais sans leur donner de jalousie, parce qu'il était doux et toujours le premier au jeu comme s'il eût étudié encore moins qu'eux. » (FLOQUET.)

Une intelligence aussi précoce, une conception aussi prompte, un jugement déjà si sûr, étaient autant de voix qui appelaient la gloire, et elle ne se fit pas attendre. Ajoutons pour être vrai que jamais Bossuet ne parut insensible à ses caresses.

Depuis assez longtemps une rivalité fort grande s'était établie entre les jésuites et la maison de Navarre. Les jésuites avaient aussi des colléges florissants, des élèves de haut mérite, et ils demandaient avec instance l'admission de leurs élèves aux degrés et priviléges universitaires. La maison de Navarre s'y opposait avec non moins de vivacité et les démêlés étaient devenus brûlants, dans le cours de l'année 1643. Bossuet allait passer sa première thèse, à la fin de cette même année, et le grand maître Nicolas Cornet, plein d'espérance dans la supériorité de cette thèse du jeune philosophe, conçut le dessein d'en faire une action d'éclat propre à confondre ses adversaires. Pour lui donner plus de retentissement, il voulut que ce travait fût dédié solennellement à M. Cospéan, évêque de Lisieux.

Les talents de ce prélat pour la chaire l'avaient successivement porté à l'évêché d'Aire, à celui de Nantes, et enfin à celui de Lisieux.

Le cardinal de Richelieu, qui s'attacha pendant tout son ministère à donner à la France des évêques recommandables par la science et la piété, et à qui l'on ne peut contester la gloire d'avoir préparé ce beau siècle, où l'Eglise gallicane jeta un si grand éclat, s'était plu à récompenser dans M. Cospéan les vertus d'un évêque et les talents d'un orateur, qui commençait à faire entendre les premiers accents de l'éloquence de la chaire. C'était Richelieu qui l'avait placé sur le siége de Lisieux, et qui l'avait, pour ainsi dire, fixé à la cour. Sa vertu le rassurait contre le crédit qu'il pouvait y obtenir. Louis XIII voulut mourir entre ses bras. Anne d'Autriche, devenue régente, l'avait choisi pour son prédicateur ordinaire. Il dirigeait les personnes les plus pieuses et les plus distinguées de la cour, et il unissait le goût et l'amour des lettres aux exercices du ministère ecclésiastique[1].

Dans son élévation, M. Cospéan n'oublia point qu'il en était redevable aux études qu'il avait faites dans l'Université de Paris;

[1] L'évêque Cospéan dont M. Bausset fait ici l'éloge, était en effet un prélat instruit, un orateur habile; mais il entra fort avant dans le parti et les doctrines de Port-Royal et figura dans les fameuses réunions de Bourg-Fontaine. Louis XIV le confina dans son diocèse.

il en était regardé comme le principal appui. L'Université, jalouse de cultiver la bienveillance d'un prélat qui pouvait lui être si utile, voulut soutenir l'opinion avantageuse qu'il avait du zèle des maîtres et des progrès des disciples. Elle jeta les yeux, comme nous venons de le dire, sur le jeune Bossuet, qui n'avait encore que seize ans. Bossuet justifia le choix de l'Université; il montra des dispositions et des talents qui frappèrent M. Cospéan et tous les évêques qui assistaient à cet acte, où il paraissait pour la première fois devant le public. Deux autres de ses condisciples soutinrent la même thèse les jours suivants, et méritèrent d'être distingués après Bossuet même. L'Université en conçut un juste orgueil; et, fière du succès qui avait couronné ses élèves, elle osa, par des écrits publics, défier les jésuites de montrer dans leurs disciples des talents aussi brillants que ceux qu'elle venait de produire.

La circonstance et la solennité de cet acte public, le concours des prélats qui y avaient assisté, portèrent le nom de Bossuet à la cour. Ce nom n'y était pas inconnu. Il avait un proche parent (François Bossuet, cousin-germain de son père), secrétaire du conseil des finances, homme généralement estimé dans l'exercice des fonctions de sa place. Il était surtout accueilli chez Mme Duplessis-Guénégaud, femme du secrétaire d'Etat, dont la maison était le rendez-vous de tout ce que Paris et la cour offraient de plus distingué par le rang ou le mérite. La naissance de Mme Duplessis-Guénégaud[1], la place de son mari, et ses liaisons avec le surintendant Fouquet, dont elle fut toujours l'amie la plus fidèle, et dont elle partagea dans la suite la disgrâce, attiraient chez elle tout ce qui aspirait à la fortune, à la faveur, ou à la considération. C'était par elle que les gens de lettres arrivaient à la protection du surintendant, et elle fit un choix si heureux de ceux qu'elle jugeait dignes de ses bienfaits, que ce ministre a dû et doit encore une grande partie de l'intérêt que ses malheurs ont inspiré, aux écrits de Pélisson et à une élégie de La Fontaine. (Bausset.)

Ce fut par François Bossuet que son jeune parent fut présenté

[1] Née de Choiseul-Praslin.

à Mme Duplessis-Guénégaud et introduit à l'hôtel de Nevers.

Bossuet trouva aussi un utile appui dans le marquis de Feuquières, alors gouverneur de Verdun, et mort depuis ambassadeur en Espagne. Son séjour et ses emplois militaires dans les trois évêchés, l'avaient mis à portée de connaître à Metz le père de Bossuet, et de prendre de la bienveillance pour son fils. Il devint même, sans l'avoir prévu, l'un des premiers auteurs de la réputation de Bossuet. Le marquis de Feuquières était de ceux qui fréquentaient le célèbre hôtel de Rambouillet. Cette maison formait le rendez-vous des meilleurs esprits du temps et étendait fort loin sa réputation et son influence. Les Arnaud, Godaud, évêque de Grasse, Ménage, Conrad, Balzac, Benserade, Chapelain, Perauld, Corneille, le grand Condé...., étaient les hôtes assidus de Mme de Rambouillet, et attiraient avec eux tous les hommes lettrés de l'époque [1]. M. de Feuquières y parla du jeune Bossuet, son parent, avec tant d'enthousiasme, vanta si haut son talent et sa prodigieuse facilité, qu'on témoigna le désir de le recevoir. M. de Feuquières piqua singulièrement la curiosité de ces dames et de leur entourage, en avançant que si on voulait enfermer le jeune Bossuet, seul et sans livres, dans une chambre, en lui laissant seulement quelques moments pour se recueillir, il se trouverait prêt à prononcer un sermon sur tel sujet qu'on jugerait à propos de lui donner. Le défi fut proposé sur-le-champ par Mme et Mlle de Rambouillet, et accepté par le marquis de Feuquières, qui envoya chercher Bossuet au collége de Navarre. Il n'arriva que dans la soirée à l'hôtel de Rambouillet. Toutes les conditions annoncées furent remplies avec l'exactitude la plus minutieuse. Le jeune orateur étonna la nombreuse et brillante assemblée qui l'entendait, et surpassa l'idée que le marquis de Feuquières avait prétendu donner de son talent et de sa facilité. Il était onze heures du soir lorsque Bossuet prêcha ce singulier sermon. Tout le monde sait que Voiture dit *qu'il n'avoit jamais ouï prêcher ni si tôt, ni si tard*. La singularité du fait en lui-même, et ce mot, beaucoup trop cité, du *bel esprit* le plus à la mode dans son

[1] Voir à la fin du volume une note très-curieuse sur l'hôtel de Rambouillet.

temps, contribuèrent ainsi à étendre la réputation de Bossuet [1].

Les dames de Rambouillet firent à l'orateur, lorsqu'il prenait congé d'elles, d'aimables instances pour qu'il revînt dans leur maison.

Ce qui avait le plus frappé dans ce sermon extraordinaire, c'était la diction simple, naturelle de l'orateur, jointe à une action déjà très-accentuée et à des pensées empreintes de force et d'énergie. Un grand prédicateur venait de se révéler à seize ans, et Bossuet pressentant son génie, ne négligea rien de ce qui pouvait le servir déjà dans des tragédies latines composées exprès pour Navarre, où on en représentait fréquemment [2]. Bossuet s'était initié ainsi à l'art de bien dire. Son aîné, d'ailleurs, l'entraînant parfois au théâtre [3], où ils virent représenter plusieurs des tragédies de Corneille, dont il admira *la force, la véhémence* [4], se faudra-t-il étonner que l'intelligent jeune homme eût su bien comprendre comment, par l'attitude, par le geste, par l'expression du regard, l'orateur qu'animent des sentiments vrais et profonds peut, pénétré qu'il en est au fond de l'âme, non point seulement les égaler par sa parole, mais les inspirer à ses auditeurs, et les émouvoir à ce point que celui qui parle et ceux qui l'écoutent ne seront plus, tous ensemble, qu'un seul homme [5]. « La vraie sagesse se sert de tout. » Bossuet lui-même ne nous l'a-t-il pas dit tout à l'heure ? (Floquet.)

Le bruit qu'avait fait le *Sermon* de l'hôtel de Rambouillet

[1] Extrait des mémoires sur Mme de Sévigné, par M. Walkenaer, tom. I.

[2] Ces pièces étaient en latin; les rôles étaient distribués entre les écoliers, selon la capacité de chacun. Le 4 août 1655 on joua à Navarre *Sainte Julienne*. (Loret, *Muse historique*, lettre du 7 août 1655.) Le 13 mai 1659, on y joua la *Mort de Boëce*. (*Idem*, lettre du 15 mai 1657.)

[3] Mémoires de Ledieu. On y voit que Bossuet était allé aux *Italiens*.

[4] Ecrit inédit de Bossuet *sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise*.

[5] Bossuet lui-même a dit : « Si l'auteur ou l'acteur d'une tragédie ne sait pas émouvoir le spectateur, *et le transporter de la passion qu'il veut exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans le ridicule ?...* On se voit soi-même dans ceux qui nous paroissent comme transportés par les passions; *on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie; on y joue sa propre passion.....* » (Bossuet, *Maximes et Réflexions sur la comédie*, n° IV, édit. de Versailles, tom. XXXVII, p. 539 et suiv.)

de vous recommander M. Guischard, doyen de la Faculté, qui enseigne la théologie depuis cinquante ans, et *qui a été mon maître dans cette science.* Il est archidiacre de l'église qui aura l'honneur de vous avoir pour évêque ; et je vous serai obligé d'avoir pour cet ancien professeur les égards que son mérite, son âge et ses travaux semblent exiger [1]. »

Un autre théologien éminent, Jean Dusaussoy, chargé d'enseigner, dans Navarre, la doctrine de saint Thomas d'Aquin, devait, lui aussi, se souvenir toujours avec joie d'avoir distingué Bossuet tout d'abord entre tant d'intelligents disciples attentifs au pied de sa chaire. Favorable dans tous les temps à cette doctrine si conforme à celle de saint Augustin, l'élève de Jean Dusaussoy se plut toujours à nommer avec de grandes louanges le savant professeur qui à Navarre la lui avait fait connaître.

Si enfin Bossuet a excellé à un si haut degré dans la *controverse*, où il ne sera donné à aucun de l'égaler jamais, faisons-en avant tout, comme il est juste, honneur à son génie, mais sans oublier néanmoins ou méconnaître les habiles maîtres, les notables exemples qu'il eut l'inestimable avantage de trouver à Navarre. Une chaire de *controverse* y avait été fondée, en 1688, par le cardinal de Richelieu [2], qui, appliqué constamment, parmi tant d'autres desseins, à affaiblir la réforme, préférait pour cette œuvre la voie de l'enseignement à tous ces moyens de contrainte auxquels, bien malheureusement, on devait recourir dans la suite. C'est ce qui le fit désirer que la *controverse* fût enseignée à Navarre. Dans cette chaire, où, avec la foi la plus vive, la plus éclairée tout ensemble, étaient requis dans le maître tant d'habileté, de présence d'esprit, de clarté, de précision, de savoir, se succédèrent, au temps des études de Bossuet, deux des plus éminents docteurs de la Faculté de théologie : Jacques Péreyret, en premier lieu [3], que Richelieu, bien informé de son mérite, y avait voulu placer lui-même, l'ayant dans cette vue fait venir

[1] Lettre *autographe* et inédite de *Bossuet* à *Daniel Huet*, 20 août 1691.
[2] Manuscrit du fonds de *Harlai*, bibliothèque impériale, n° 121, et Mémoires mss. de l'abbé LEDIEU. 31
[3] Registres de la secrétairerie d'Etat, volume 3369. (Archives impériales.)

de Clermont en Auvergne, où il était vicaire général et official de cette église [1]; puis, à sa place, Claude Lefeuvre, après que Cornet, en 1643, se fut substitué Péreyret dans les fonctions de grand maître de Navarre [2]. Docteur des plus insignes de ce temps-là, Claude Lefeuvre est mentionné dans mille écrits contemporains, et toujours avec une distinction très-marquée. Consulté de tous, tous avec empressement lui déféraient; et l'évêque de Meaux, à quarante-cinq ans de là, recourant à ses lumières, lui son disciple d'autrefois, la réponse du profond théologien nous a été conservée dans les ouvrages du grand évêque. Les éclatants succès de Bossuet réjouiront toute leur vie tant d'habiles maîtres, qu'on le verra, du reste, honorer et affectionner toujours.

De solennelles *conférences publiques* hebdomadaires établies à Navarre, deux ans après l'entrée de Bossuet, durent beaucoup profiter aussi à un sujet si studieux et si capable. Elles avaient lieu le *lundi*, sous la présidence du grand maître, en présence de nombre de prélats, de bénéficiers, d'ecclésiastiques, empressés toujours d'y venir. Les docteurs de Navarre, tenus tous d'y prendre part, s'y devaient faire entendre tour à tour, sur les diverses matières choisies pour sujet de l'*Entretien* du jour. La théorie, la pratique, successivement, y étant traitées, après qu'on y avait parlé, un lundi, des saintes Ecritures, de la controverse, de l'histoire de l'Eglise, en venant, la semaine d'après, à l'application, on s'y devait occuper des décrets des conciles, des canons, de la discipline ecclésiastique, tant ancienne que moderne, des cas de conscience, de l'administration des diocèses, du gouvernement des paroisses. Toujours, au reste, les objets précis de la prochaine *Conférence* ayant été, un mois à l'avance, indiqués par une affiche, se faudra-t-il étonner que tant d'hommes

[1] Les origines de la ville de Clairmont (*sic*) par feu M. le président SAVARON, avec les Remarques de Pierre DURAND. Paris, Muguet, 1662, in-fol., p. 279.

[2] Jacques Péreyret, par les soins de Nicolas Cornet, devint à sa place grand maître de Navarre le 27 juin 1643. Mais Péreyret, en 1653, étant allé se fixer à Clermont en Auvergne, où l'appelait Louis d'Estaing, évêque de cette ville, Nicolas Cornet, en octobre 1651, rentra dans la charge de *grand maître* de Navarre. (Archives de l'empire, registres des secrétaires d'Etat, volume 3369. Mémoires mss. de LEDIEU. Les origines de la ville de Clairmont, par SAVARON, déjà citées.) (FLOQUET.)

laborieux, doctes, pleins de zèle y arrivassent chaque fois bien préparés[1]? Après que des hymnes, des prières pour invoquer l'assistance de Dieu, récitées pieusement à l'ouverture de chacune de ces *conférences*, leur avaient dès l'abord imprimé un caractère de solennité propre merveilleusement à pénétrer tous les assistants d'un saint respect; commençaient aussitôt les exercices, auxquels avec les docteurs assistèrent toujours tous les licenciés et bacheliers de Navarre. Cornet, par un établissement si notable, s'était proposé d'entretenir les docteurs dans l'application à l'étude, de les rendre capables à un haut degré de toutes les fonctions du saint ministère; et qui ne sent que, par de tels exercices, la communauté de Navarre ne pouvait manquer de devenir utile de plus en plus à l'Eglise et au pays? Ainsi était-il donné à Bossuet, après qu'il avait écouté ces savants professeurs enseignant chacun en particulier du haut de la chaire, d'entendre ensuite en un seul jour et quatre fois dans le mois, tous ces docteurs ensemble. (Floquet.)

Lorsque l'on porte les regards sur le passé de notre France, sur ses universités célèbres, mères de tant d'hommes illustres, et qu'on les compare aux écoles qui distribuent l'enseignement aux modernes générations, on a beau être de son temps et de son pays, il faut tristement conclure à la décadence. Il est vrai que nous nous flattons en nous intitulant le progrès; mais ce n'est là qu'une vanité puérile. « L'homme pauvre et indigent tâche de s'agrandir comme il peut; et comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille, à sa grandeur naturelle, il s'applique ce qu'il peut par le dehors. Mais, ajoute Bossuet, la vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans[2]. » Toutefois, il importe de dire que ce brillant enseignement ne donnait pas les résultats qu'on pouvait en attendre. La plupart des Facultés étaient atteintes de ce *nationalisme* qui devait amener de si fatales conséquences. Avant tout et par dessus tout, on voulait être Français et ne relever que des auteurs français. Les

[1] Règlement pour les docteurs de la maison de Navarre, arrêté au conseil d'Etat le 4 mai 1646. (Archives de l'Empire, section domaniale, § 6546.)

[2] Serm. pour le mardi de la 2e semaine de Carême.

théologiens des autres pays, et surtout les théologiens d'Italie, étaient dédaigneusement écartés, sous la note d'*ultramontains* ou d'*étrangers*. On ne devra donc pas être surpris, quand on verra, plus tard, les docteurs sorboniens marcher à tâtons ou chopper lourdement sur le terrain de la pure doctrine.

En théologie comme en philosophie, le jeune étudiant « s'avance par vives et impétueuses saillies [1]. » Le 6 août 1644, il est reçu *maître ès-arts*. Enfin, en janvier 1648, à l'âge de moins de vingt-un ans, il va passer sa première thèse théologique, dite la *Tentative* [2]. Nicolas Cornet, qui ne perdait jamais de vue la gloire de Navarre, songea à lui donner un nouveau relief, en faisant de Bossuet un trophée aussi éclatant que possible. Sûr de son élève, il ne craignit pas de dédier sa thèse à un des personnages les plus illustres de l'époque, à un prince que plus tard l'évêque de Meaux couronnera d'une seconde immortalité. C'était le grand Condé, déjà fameux par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue et de Dunkerque.

Quelque peu importante que fût en elle-même la circonstance qui mit pour la première fois Bossuet en présence du grand Condé, il en parlait toujours avec complaisance dans la suite de sa vie, comme ayant été la première cause de l'estime et de l'amitié que ce prince conserva pour lui, jusqu'à son dernier soupir. Il lui adressa même, à cette occasion, une harangue qui reçut les plus vifs applaudissements, et qui flatta le noble orgueil d'un jeune prince passionné pour la gloire.

Au reste, le prince de Condé, en sa qualité de gouverneur de la Bourgogne, connaissait parfaitement le nom de Bossuet et savait de quelle haute estime cette famille jouissait dans le pays.

[1] Orais. fun. du Prince de Condé.

[2] Après le cours de théologie, qui durait *trois années*, et un examen du sujet, par quatre docteurs qui l'avaient déclaré *capable*, avait lieu la *tentative*, dernière épreuve à subir pour être admis au baccalauréat. C'était une thèse *sur les attributs de Dieu*. Elle durait *quatre heures et demie*, et était présidée par *dix censeurs*; l'unanimité de ces dix juges était indispensable pour l'admission du sujet au baccalauréat. Le sujet, reçu *bachelier*, prêtait en Sorbonne, au *prima mensis* qui suivait, serment en présence de la Faculté assemblée. Deux années d'études nouvelles devaient s'écouler entre l'admission au baccalauréat et l'admission à la licence.

Ce fut lui qui mit à la tête de la municipalité de Dijon, en le faisant élire, Claude Bossuet, oncle de Jacques-Bénigne, *vicomte maïeur*, et l'on comprend que, entre le premier magistrat de la ville et le gouverneur de la province, les relations dûrent être fréquentes. En acceptant la thèse qui lui était dédiée, le prince voulut donner un témoignage public de bienveillance à la famille Bossuet et au parlement de Dijon.

« Condé, dans la soirée du 24 janvier 1648 [1], parti de son hôtel aux flambeaux, arrivait au collége de Navarre, accompagné de jeunes seigneurs, ses compagnons d'armes, prompts toujours à le suivre en tous lieux [2]. De joyeuses acclamations avaient salué, à l'entrée, un héros, l'orgueil de la France ; puis bientôt elles retentirent de nouveau, adressées cette fois au soutenant, dont la harangue au prince, pleine de modestie, d'à-propos et de grâce, venait d'électriser tous les esprits et d'émouvoir tous les cœurs [3]. Commença alors la *tentative*, thèse sur les *attributs de Dieu* (*de Deo trino et uno*, *et de Angelis*) [4]. Ce que des choses si élevées purent inspirer à Bossuet ; à quel point son génie fécond, original, et hardi tout ensemble plein de mesure sut renouveler un sujet traité avant lui tant de fois ; ce que put faire, enfin, dans cette conjoncture, un *répondant* si capable, si bien préparé, excité d'ailleurs par la présence du héros venu là tout exprès, il sera

[1] Antérieurement donc à la victoire de Lens, que Ledieu, à tort, suppose ici remportée déjà, mais qui, réellement, ne le fut que le 20 août 1648, qu'avait précédée (du 13 au 19 mai) la prise d'Ypres, et que suivit de près celle de Furnes. La date du 25 janvier 1648, pour la *tentative*, de Bossuet, est indubitable. Le docteur *Le Moyne*, son préparateur, fit, le 1er février suivant, son rapport à la Sorbonne sur cet Acte. (Reg. Facult. theol., 1er février 1648.)

[2] Mémoires mss. de LEDIEU.

[3] « Vous eûtes autrefois, Monseigneur, la bonté de me répéter quelque chose de la harangue de votre *tentative*, adressée à M. le Prince, à qui cette thèse étoit dédiée ; je l'écrivis, et la garde précieusement. » (LEDIEU, *Journal*, 31 décembre 1702, ou 1er janvier 1703.)

[4] C'est à tort qu'on a dit, dans la *Biographie universelle* (article *Bossuet*), que le sujet de la *tentative* de Bossuet fut « une comparaison de la gloire du monde et de celle qui attend le juste après cette vie. » Cette assertion est infirmée sans réplique par les notions très-exactes, très-détaillées et très-curieuses, sur l'*Histoire du doctorat*, insérées dans le *Mercure Galant* de 1709 (août et septembre) — Le P. TABARAUD a réfuté les allégations de la *Biographie*, dans ses *Observations* sur le *Prospectus* et la *Préface* de la nouvelle édition des Œuvres de Bossuet, projetée à Versailles, 1813. (In-8°, brochure de 57 pages.)

plus aisé aux lecteurs de l'imaginer qu'il ne saurait l'être pour nous de le dire. Mais le ravissement de Louis de Bourbon, en entendant, sur de telles matières, parler avec tant de savoir, de profondeur, de dialectique, d'élévation, de chaleur tout ensemble, qui oserait tenter de le peindre ? Condé, « dont le grand génie embrassoit tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, *la théologie la plus sublime*, les arts, les sciences, à ce point qu'il n'y avoit livre qu'il ne lût[1]; » pour qui des questions si graves, si abstraites, débattues en sa présence, avaient un saisissant intérêt, qu'à peine pouvons-nous comprendre aujourd'hui ; Condé, voyant Bossuet qui, assailli par d'habiles adversaires, leur tenait tête, prêt toujours à tout, répondant à tous péremptoirement, triomphant de tous, dirons-nous quelle étrange tentation, soudain, vint surprendre le héros, et le dominer quelque temps ? Son esprit, son imagination s'étaient échauffés en une si vive mêlée ; se croyant, comme il semble, à Thionville encore, ou à Rocroi, debout, les yeux en feu, mesurant du regard le redoutable athlète, et tout près d'entrer en lice avec lui, à grand'peine avait-il pu s'en défendre. Souvent lui-même le devait-il gaiement confesser dans la suite. » (FLOQUET.)

Les succès de Bossuet avaient inspiré la plus vive émulation à tous ceux qui prétendaient lui contester un jour le premier rang. Aussi le combat fut-il très-animé.

[1] BOSSUET, *Oraison funèbre du prince de Condé.*

CHAPITRE V

Les études au collége de Navarre. — Esprit général du temps. — Bossuet étudie l'art de la déclamation, — retourne à Metz, — reçoit le sous-diaconat et le diaconat. — Ses relations avec la famille de Schomberg.

Il ne faut pas croire que la présence du grand Condé à une thèse de théologie ne fût qu'une vaine cérémonie, qui ne pouvait lui offrir aucun intérêt. La part singulière qu'il fut sur le point d'y prendre, est un trait de caractère qui mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il sert à faire encore mieux connaître l'esprit général du siècle où nous nous trouvons transportés.

On sera encore moins étonné de voir le grand Condé prendre un intérêt si vif à une thèse de jeunes théologiens, lorsqu'on saura que ce prince avait reçu une éducation forte, grave et nourrie d'études sérieuses ; qu'élevé au collége des jésuites de Bourges, comme aurait pu l'être le fils d'un simple gentilhomme, sans autre distinction que celle d'une chaise un peu plus haute que le siége de ses condisciples, il avait été soumis de bonne heure à une discipline sévère ; qu'il n'avait d'autre prééminence parmi eux, que celle qu'il devait conquérir, en les surpassant par le travail et le talent, et qu'il ne pouvait obtenir aucune grâce de son père, sans lui en présenter la demande dans une lettre écrite en latin, dans un style assez pur et assez élégant pour attester ses progrès et ses succès.

Un de ses descendants, dans ses *Mémoires*, publiés depuis quelques années, nous a conservé quelques *fragments* de ces *lettres* écrites par le grand Condé, à l'âge de quinze ans. Les hommes les plus familiarisés avec le style épistolaire des écrivains de Rome, ne désavoueraient ni la grâce, ni l'élégante facilité qui s'y font remarquer.

Enfin, lorsqu'en lisant ces *lettres* du grand Condé, encore enfant, on observe qu'on l'avait soumis à étudier le cours complet des *Institutes* de Justinien, peut-être cessera-t-on d'être surpris

de le voir disputer sur une thèse qui appartenait autant à la philosophie qu'à la théologie.

Si l'éducation du premier prince du sang embrassait alors des études aussi graves, on doit penser qu'il devait en être de même à beaucoup d'égards de l'éducation de la jeune noblesse, surtout à Paris.

Lorsqu'on lit l'*Histoire du collége de Navarre*, par le docteur *Launoy*, on est frappé de la longue suite de princes, de grands et de seigneurs, qu'on y envoyait recevoir la première teinture des sciences et des lettres, sans que l'éclat de leurs titres et l'élévation de leur rang pussent les affranchir du régime exact et sévère auquel ces institutions étaient alors soumises. On ne connaissait point encore toutes ces distractions prématurées, que les fêtes, les spectacles et la tendresse peu éclairée des parents s'empressent d'offrir à la jeunesse.

Les terribles orages que les controverses religieuses avaient excités en France, entretenaient encore dans les esprits cette sorte d'activité qui les porte naturellement à s'instruire et à s'éclairer. Le calme avait heureusement succédé à ces funestes agitations; mais deux cultes opposés existaient toujours en présence l'un de l'autre; et s'ils ne se combattaient plus avec les armes de la force et de la violence, ils cherchaient à exercer une autre sorte d'empire sur les esprits, en se servant de tous les moyens que l'érudition, la critique et la raison offraient à l'appui de leurs opinions. La nature même de ces controverses, qui exigeaient des connaissances que l'on ne peut acquérir que par de longues études et de pénibles recherches, étendait son influence jusque sur les classes de la société qui auraient pu se croire dispensées d'y intervenir. Les *Mémoires* du temps nous montrent souvent des personnes que leur sexe et leur éducation pouvaient laisser étrangères à ces graves discussions, en faire l'objet de leur étude, et y développer une sagacité, qui faisait autant d'honneur à leur intelligence qu'à leur zèle. On eût été honteux d'entendre parler sans cesse de tant de questions qui avaient excité de si violents débats, et amené des résultats si importants, encore présents à tous les yeux, sans chercher à connaître jusqu'à un certain point,

les raisons et les autorités que présentaient les défenseurs des opinions opposées.

L'éducation publique, alors partagée entre l'Université de Paris et les jésuites, contribuait encore à répandre le goût des bonnes études. Ces deux corps rivaux, appliqués au même genre d'éducation et au même système d'instruction, cherchaient à signaler leur émulation par le mérite des élèves qu'ils se glorifièrent de produire; et l'époque à laquelle Bossuet entra dans la carrière, fut encore remarquable par la nouvelle rivalité qui s'éleva entre l'école de Port-Royal et celle des jésuites. Le premier résultat de cette lutte si animée fut de rendre familières aux gens du monde des questions qui étaient restées jusqu'alors renfermées dans l'enceinte des écoles de théologie.

L'hôtel de Rambouillet, que le rang et la célébrité des personnages qui s'y réunissaient n'ont pu préserver entièrement d'une sorte de ridicule, contribua cependant à répandre le goût des plaisirs de l'esprit et de l'instruction à la cour et dans le monde. Il était naturel que l'affectation et la recherche précédassent ce goût pur et sévère qui ne peut se former que par la comparaison des bons modèles. Mais le désir de se faire remarquer par une éducation plus cultivée annonçait déjà l'heureuse influence que l'instruction, parée des grâces de l'esprit, devait bientôt obtenir à la cour, et le charme qu'elle pouvait ajouter à la politesse et à l'élégance des mœurs. Il est même permis de penser que la noblesse, la grâce et la décence, qui distinguèrent la cour de Louis XIV, furent préparées par ce mélange d'esprit, d'instruction, et peut-être de pédanterie, que l'on reprochait à quelques sociétés de Paris sous la régence d'Anne d'Autriche.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable à cette époque dans le caractère de la nation, c'était cet esprit de religion, dont nulle classe de la société n'aurait osé s'affranchir. L'opposition même des sentiments sur des dogmes contestés, ne s'écartait jamais de cette base également respectée de tous les partis; et l'apparence de la licence dans les principes religieux eût été un scandale aussi choquant pour la bienséance que pour la vertu.

L'esprit de galanterie qui régnait à la cour et dans quelques

sociétés de la capitale, n'avait point encore pénétré dans les provinces, ni dans le sein des familles. Elles conservaient la pureté et la simplicité des mœurs antiques. Les désordres mêmes de la cour, malheureusement favorisés par des exemples trop publics, étaient souvent expiés par d'éclatantes réparations. Les sentiments religieux qu'on avait sucés dès l'enfance, et qu'on avait eu le bonheur de conserver au milieu des erreurs de la jeunesse et de l'ivresse des passions, venaient reprendre leur empire dans l'âge de la maturité. Souvent même les puissantes leçons du malheur, la voix touchante de la vertu et de l'amitié, appelaient le repentir et le remords dans un cœur plutôt séduit que corrompu, et y faisaient descendre les douces consolations de la piété, pour le prémunir contre sa propre faiblesse.

Nous ne parlons point du clergé, ni de la magistrature. On sait assez combien à cette époque ces deux corps comptaient d'hommes instruits, et comment ils se prêtaient un mutuel appui, pour défendre la religion et la morale publique. Renfermés dans les devoirs de leur état, le plus grand nombre des magistrats et des ecclésiastiques restaient étrangers au mouvement et à la frivolité des sociétés où leur présence aurait paru déplacée. Opposés par principes et par devoir aux recherches du luxe, dont la cour avait seule alors le ruineux privilége, ils pouvaient se livrer en liberté à tous les genres d'études vers lesquels leur goût et leurs dispositions les portaient.

C'est ainsi que toutes les classes de la société, quoique séparées par leurs mœurs et leur genre de vie, se trouvaient en quelque sorte rapprochées par des principes uniformes, par des habitudes religieuses, et par le respect des mœurs publiques.

Tel était l'esprit général du siècle qui a produit Bossuet, et ce siècle était digne de Bossuet.

A peine entré dans l'âge de l'adolescence, on le voit toujours le premier parmi ses jeunes contemporains. Dans toutes les occasions où la société des bacheliers de Navarre avait des actes publics à remplir, un choix unanime en décernait l'honneur à Bossuet[1].

[1] BAUSSET.

C'est ainsi qu'il fut chargé de prononcer un discours de piété à une fête instituée dans cette maison, pour célébrer les vertus de la sainte Vierge. Nous ne parlerions pas d'un fait aussi peu important dans la vie d'un homme tel que Bossuet, si ce discours n'eût pas dès lors montré celui qui devait dans la suite élever si haut l'éloquence de la chaire. Il fut tellement applaudi, qu'on se crut obligé d'en faire une mention particulière dans les registres de la maison de Navarre.

Tout avertissait déjà Bossuet qu'il était appelé à se distinguer dans la carrière de l'éloquence. Les encouragements et les exhortations de ses instituteurs, les applaudissements, non moins flatteurs, de ses rivaux et de ses émules, et surtout ce pressentiment secret du génie, qui a toute la conscience de sa force, et qui semble de lui-même aller au-devant de l'avenir, tout disait à Bossuet qu'il devait créer en France un genre d'éloquence que nul n'avait possédé avant lui, et que depuis nul n'a même aspiré à égaler.

Il voulut se former quelques règles pour la déclamation oratoire, et il fut au spectacle, pour observer ceux qui passaient alors pour en offrir les meilleurs modèles : « Il avoue encore aujourd'hui, ajoute l'abbé Ledieu, qu'il eut quelquefois la curiosité d'aller à la comédie, mais il nous a assuré cent fois, qu'il s'est entièrement éloigné des spectacles, dès qu'il s'est vu engagé dans les ordres sacrés. »

On doit observer sur cette particularité de la vie de Bossuet, que l'époque où il crut pouvoir se livrer à cette espèce d'étude, était celle où le cardinal de Richelieu avait entrepris de réformer le théâtre, et il est vraisemblable que son exemple avait produit un certain relâchement, même parmi les ecclésiastiques les plus édifiants. C'était aussi à ce moment que les *tragédies* de Corneille excitaient un enthousiasme général, et on conçoit alors comment un jeune homme, nourri dans les études de la littérature et de la philosophie, et qui se destinait à exercer sur des hommes rassemblés le pouvoir de l'éloquence, ait été entraîné à aller observer, à la représentation des *tragédies* de Corneille, ce que la déclamation peut ajouter d'effet à des discours publics.

Mais on voudrait en vain se prévaloir de ce fait particulier pour

tenter d'affaiblir l'autorité des maximes généralement consacrées. Bossuet lui-même s'est élevé, dans la suite de sa vie, avec toute la dignité de son ministère, et l'ascendant de sa raison, contre la licence des opinions qui tendaient à énerver la sainte vigueur de la discipline ecclésiastique. C'est dans cet écrit de Bossuet (*Maximes sur la Comédie*), l'un de ceux où il s'est montré le plus profond dans la science du cœur humain et le plus habile dans l'art d'en développer les faiblesses et les artifices, que l'on doit aller chercher les véritables principes de la religion et de la morale *sur les Spectacles*. C'est là qu'on se convaincra qu'il est toujours plus sûr et plus utile dans la direction spirituelle des âmes, de proscrire les théâtres, que facile de les réformer [1].

Après avoir soutenu sa thèse de *bachelier*, Bossuet vint à Metz, et, le 10 mai 1648, il fut admis en Chapitre *à la résidence personnelle*, ce qui lui donnait droit aux *fruits* de sa prébende. Il passa à Metz une notable partie des deux années prescrites par les statuts de la Faculté de théologie pour se préparer à la licence. La régularité avec laquelle il assistait à tous les offices du jour et de la nuit de la cathédrale de Metz, annonçait dès lors l'exactitude religieuse qu'il apporterait dans la suite à l'accomplissement de tous les devoirs de son ministère.

La prière et l'étude remplirent entièrement cette époque de sa vie, et on l'a entendu dire dans la suite « que c'étoit à Metz, où il n'étoit détourné par aucune distraction, qu'il avoit le plus lu les saints Pères ; » c'est ainsi qu'il se disposait à s'engager irrévocablement dans le ministère de l'Eglise.

Ce fut au mois de septembre 1648 que Bossuet reçut le sous-diaconat des mains de l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, son évêque diocésain, et il revint à Paris vers la fin de la même année.

Il fallait qu'il eût malgré sa jeunesse des qualités faites pour lui mériter la confiance et l'amitié de ses condisciples. Les bacheliers de Navarre le choisirent, en 1649, pour le procureur et l'économe de leur communauté ; fonctions pour lesquelles il n'a jamais mon-

[1] Bausset.

tré ni beaucoup de goût, ni beaucoup d'aptitude. Les papiers que nous avons sous les yeux, nous font voir Bossuet, pendant toute sa vie, beaucoup plus occupé de ses livres et de ses études que de ses affaires domestiques; on lui reprocha même de les avoir trop négligées. Mais il est vraisemblable que le témoignage de confiance qu'il rend de ses condisciples fut déterminé par l'opinion qu'ils avaient de la fermeté connue de son caractère : qualité qui pouvait n'être pas indifférente, au milieu des troubles dont Paris était alors menacé. Dans son élévation à Versailles, Bossuet rappelait quelquefois cette circonstance de sa jeunesse, parce qu'elle se rattachait à un événement remarquable de l'histoire de son temps. Ce fut en effet dans les premiers jours de 1649 [1], que commença la guerre de la Fronde, et que le grand Condé tenta de réduire Paris par la famine. Bossuet racontait que, pendant ce blocus, *il avait gardé dans la ruelle de son lit quatre sacs de farine, pour assurer la subsistance de ses camarades* [2].

Ce fut à Metz, le 21 septembre 1649, que Bossuet reçut le *diaconat*, des mains de Pierre Bédacier, qui venait lui-même de prendre possession du siége de Metz, en qualité d'évêque *suffragant* ou *auxiliaire*. Le titulaire était Henri de Bourbon, qui ne vit jamais sa cathédrale. Par un abus lamentable, trop commun à cette époque, il avait été nommé évêque de Metz, *à huit ans*, et il mourut sans prendre en personne possession de son siége.

Cornet s'était empressé d'admettre son brillant élève dans la *Confrérie du Rosaire*, érigée à Navarre en l'honneur de Marie. La tendre et filiale dévotion de Bossuet en la sainte Vierge (à qui sa mère, dès le berceau, l'avait offert) fut chez lui si vive, si manifeste [3] toujours; et il en est demeuré de si nombreux et si écla-

[1] Le 6 janvier 1649.

[2] En 1649, le setier de blé valut jusqu'à 36 liv., au lieu de 12, 18, 19, 20 livres au plus, prix ordinaires aux années qui avaient précédé et dans celles qui suivirent 1649. (*Variations arrivées dans le prix de diverses choses*, etc., à la suite de l'*Essai sur les monnaies*, par Dupré de Saint-Maur; 1746, in 4°, p. 128, 129.) — Lors de la famine 1661-62, le prix du setier de blé n'atteignit point 36 livres.

[3] « Marie a à notre salut la même part qu'Ève a eue à notre perte. *C'est là le solide fondement de la grande dévotion que l'Église a toujours eue pour la sainte Vierge. C'est une doctrine reçue dans toute l'Église catholique, par une tradition qui remonte jusqu'à l'origine du christianisme.* » (Bossuet,

tants témoignages qu'il ne saurait nous être ici permis de nous en taire [1]. Dans des écrits, dans des sermons exprès sur un sujet qui, entre tous les autres, lui fut cher, son langage, révélant l'émotion de son cœur, touche, pénètre, inspire les sentiments dont, si visiblement, il fut animé lui-même en traitant ces matières. La cour, plus tard, le devait entendre parler de la *dévotion à la sainte Vierge* avec tant de force, d'onction, de mesure tout ensemble qu'elle ne l'oublia jamais. Piété tendre, solide doctrine, exclusion inexorable de toutes superstitions puériles et vulgaires auxquelles le cœur ne prendrait point de part, tels sont les caractères de ce discours, à la fin duquel l'orateur était en droit, sans doute, de s'écrier, en parlant d'une pratique appuyée sur un fondement si antique, si vénérable : « Anathème à qui la nie et ôte aux chrétiens un si grand secours! Anathème à qui la diminue; il affoiblit les sentiments de la piété [2]! » (FLOQUET.)

Il avait, en octobre 1648 (jour de la fête du Rosaire), prononcé à Navarre, sur ce sujet, un discours qui fit sensation et dont mention fut faite sur l'heure dans les registres de ce collége, avec de grandes louanges du savoir, de l'onction que tous venaient d'y admirer à l'envi [3]; et nombre d'autres sermons qu'il prêcha au même lieu dans les années qui suivirent devaient avoir, s'il se peut, un plus grand succès encore [4]. Ainsi exerçait-il dès lors

Elévations à Dieu sur tous les mystères, etc., XIIe semaine, Ve Élévation, t. VIII, 283, 284.)

[1] Le 10 mai 1682, Bossuet se fit admettre dans la *Confrérie du Rosaire*, établie au grand couvent des Dominicains de Paris. Il fut reçu par le P. LE PUL, prieur. (L'*Année dominicaine*, in-4°, 1er tome d'*octobre*, *Préface*, p. LIV et LXXXIII. — PIGANIOL, *Description historique de Paris*, édit. de 1765, t. V, 468.

[2] BOSSUET, 3e Sermon pour la fête de la *Conception de la sainte Vierge*, t. XV, 57, 67.

[3] C'est peut-être le Sermon pour la *fête du Rosaire*, imprimé dans l'édition de Versailles, t. XV, 463, 86. — Il est possible néanmoins que ce sermon n'ait été prononcé qu'en 1657, le 1er dimanche d'octobre.

[4] Outre les sermons déjà signalés dans notre texte, nous n'hésiterons pas à indiquer ici, comme composés dans ce même temps et pour la même fin, 1° le *troisième* des sermons pour la *Purification*, t. XV, p. 390. — 2° Le 2e sermon pour la *Compassion* de la sainte Vierge, t. XII, 225. — 3° Le 2e sermon pour la fête de la *Conception*, ainsi que le *premier*, indiqué dans notre texte, t. XV, 3 et suiv. Dom DÉFORIS, *après avoir*, dit-il, *tout bien examiné et comparé*, prononce avec assurance (et je crois cette assurance très-fondée) que ces divers

le ministère évangélique avec un tel applaudissement qu'on voulut, à chaque action, que, dans les annales de Navarre, il en fût fait mémoire[1]. (FLOQUET.)

La renommée portait jusqu'à Metz les succès du jeune Bossuet, et chaque fois qu'il revenait en cette ville il y recevait l'accueil le plus flatteur. Si les distinctions dont il devenait l'objet allaient droit à son cœur, hâtons-nous de dire que son âme était déjà assez élevée pour les accepter noblement et chrétiennement. Rien dans ses paroles et son maintien ne sentait l'enflure et cette pédantesque hauteur qu'affectent trop souvent les lauréats dont la gloire n'a qu'un jour de durée. Pendant le voyage que Bossuet fit à Metz, pour recevoir le *diaconat*, son père le présenta, pour la première fois, au maréchal et à la maréchale de Schomberg, qui passaient une grande partie de l'année à Metz.

Le maréchal de Schomberg, après avoir commandé avec succès les armées en Languedoc, avait cédé le gouvernement de cette province à Gaston de France, pendant la minorité de Louis XIV, et avait reçu en échange celui des trois évêchés.

La maréchale de Schomberg était cette même demoiselle de Hautefort, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, qui avait inspiré à Louis XIII une affection aussi pure qu'elle devait l'être entre un prince vraiment pieux et une favorite dont la vertu était au-dessus de tout soupçon. Sacrifiée au cardinal de Richelieu par Louis XIII, sacrifiée encore au cardinal Mazarin par Anne d'Autriche, elle vivait dans la retraite et la disgrâce, lorsque le maréchal de Schomberg, touché de sa vertu et de sa piété, lui offrit son nom, son rang et sa fortune. Leur maison à Metz était ouverte à tous ceux qui honoraient la religion par leur caractère et leurs talents. Bossuet, bien jeune encore, y fut accueilli comme il

sermons appartiennent à cette époque de la vie de Bossuet. « La ressemblance du style et des écritures m'autorise (dit-il) à les transporter à ce premier âge. » (*Œuvres de Bossuet,* édit. de Dom DÉFORIS, in-4°, *Préface,* p. LXXVIII.)

[1] Rancé, même avant d'avoir été ordonné *sous-diacre,* et étant âgé de quinze ans seulement, prêcha (1641-1642) avec la permission de l'archevêque de Paris, dans les églises les plus considérables de cette capitale, avec un concours extraordinaire et une admiration de tout son auditoire. (*Vie de l'abbé de Rancé,* par Dom LE NAIN, 1719, in-12, liv. 1er chap. 2, p. 4 et 5.)

aurait pu l'être quelques années plus tard. Le maréchal et la maréchale de Schomberg devinrent dès lors ses admirateurs et ses protecteurs, et ce furent eux qui contribuèrent dans la suite à le faire connaître à la cour. Bossuet conserva toute sa vie la plus tendre reconnaissance pour leur mémoire.

En 1650, Bossuet de retour à Paris, commença, au collége de Navarre, sa licence en théologie. Quoique le docteur Cornet ne fût plus grand-maître de Navarre, il continuait d'habiter cette maison, et y conservait la plus grande influence. Depuis huit ans, il n'avait cessé de montrer à Bossuet toute l'affection d'un père pour un fils, et ce fut lui qui dirigea constamment ses études et ses travaux pendant tout le cours de sa licence.

Ce fut également au collége de Navarre qu'il connut un homme d'un esprit et d'un caractère bien différent, mais dont le secours et les conseils ne furent pas entièrement inutiles à Bossuet. Les nombreux ouvrages du docteur Launoy attestent sa vaste érudition et sa passion pour la science. Mais il n'est point de passion qui n'ait ses excès, et il est quelquefois bien difficile de se renfermer dans cette juste mesure, qui ne permet de combattre l'erreur qu'en respectant des principes qu'on ne peut méconnaître sans danger. La critique de l'abbé de Launoy pouvait s'exercer, sans de graves inconvénients, sur des points d'histoire; elle devint hardie et téméraire, lorsqu'il prétendit l'appliquer à des points qui intéressaient la doctrine de l'Eglise. Mais lorsque Bossuet se lia avec lui, aucun de ses ouvrages n'avait encore attiré la censure des supérieurs ecclésiastiques.

Il suffisait à ce docteur, passionné pour l'étude et les talents, d'entendre parler d'un jeune homme qui annonçait d'heureuses dispositions, pour qu'il éprouvât le besoin de le rechercher et de l'encourager. Aussitôt qu'il connut Bossuet, il n'eut pas de peine à juger ce qu'il était et à prévoir ce qu'il serait. Il l'exhorta à se livrer avec ardeur aux études de son état; il lui offrit ses livres, ses papiers, ses *manuscrits*, et tout ce qu'il pouvait attendre de sa longue et glorieuse expérience.

Bossuet conserva toujours de la reconnaissance pour un homme qui lui avait montré un intérêt toujours flatteur pour celui qui en

est l'objet. Il aimait à lui faire honneur dans la suite des sages et utiles conseils qu'il en avait reçus. Mais sa reconnaissance ne le porta jamais à approuver les idées hardies qu'on reprochait au docteur Launoy ; et ces reproches étaient malheureusement fondés. Il lui donna même, plusieurs années après, un témoignage d'égard et d'intérêt qui conciliait sa reconnaissance avec la mesure d'un zèle sage et éclairé. Bossuet, devenu précepteur de Mgr le Dauphin, fut informé par le docteur Arnauld, qu'au milieu même de Paris, le docteur Launoy tenait des conférences où il hasardait des maximes favorables au socinianisme. Sans paraître agir directement, Bossuet fit dissoudre ces conférences par l'autorité du chancelier Le Tellier ; mais, satisfait d'avoir arrêté la contagion d'une doctrine dangeureuse, il veilla avec attention à ce que l'on n'inquiétât en aucune manière le docteur Launoy, et qu'il ne fût exposé à aucun désagrément personnel [1].

Une thèse que soutint Bossuet pendant sa licence donna lieu à un incident assez singulier pour qu'on s'en soit ressouvenu longtemps dans la faculté de théologie de Paris, mais dont les détails seraient aujourd'hui sans intérêt pour nos lecteurs.

[1] Le docteur Launoy n'est autre que l'hagiographe rationaliste qu'on a surnommé *le dénicheur de saints,* parce qu'un grand nombre de légendes ne trouvaient pas grâce devant sa prétendue critique. Il était la terreur des curés de Paris, qui craignaient de se voir enlever les titulaires de leurs églises. Le président Lamoignon le rencontrant un jour lui dit : « Monsieur Launoy, je vous prie de ne faire aucun mal à mon saint Jyon, qui est patron d'un de mes villages. — Comment lui pourrai-je faire mal, répondit Launoy, *n'ayant pas l'honneur de le connaître ?* » Cet homme ne manquait pas d'une certaine érudition ; son maintien grave et austère, sa parole et son genre de vie un peu mystérieux, son extérieur négligé, tout concourait à lui donner de l'autorité, et il s'en servait pour accréditer ses erreurs. Il est le père de cette école funeste qui n'allait pas moins qu'à enlever le surnaturel dans la vie des saints. De là sont sortis l'hypercritique Baillet, les Mésenguy, les Coffin, les Gourget et autres sectaires qui ont concouru à la fabrication du Bréviaire parisien, et ont cru sauver certainement l'Eglise en rayant du catalogue des saints Grégoire VII et Ignace de Loyola. Nous ne voudrions point blâmer l'indulgence dont usa Bossuet envers Launoy, mais nous nous demandons comment un esprit si éminent ne saisit pas tout d'un coup le venin que cet homme cachait d'ailleurs très-peu, dans ses conférences. Launoy était mielleux et complimenteur, adroit et souple ; nous soupçonnons qu'il accabla de caresses et de compliments le jeune Bossuet et que celui-ci y perdit un peu de sa clairvoyance. Launoy mourut dans le jansénisme le plus opiniâtre, digne précurseur de Fébronius.

Il suffira de dire que les règlements de la Faculté obligeaient chaque licencié à soutenir une thèse, connue sous le nom de *sorbonique*, parce qu'elle avait toujours lieu en Sorbonne ; les mêmes règlements donnaient également le droit au prieur de Sorbonne d'exiger du soutenant les preuves par écrit des assertions de sa thèse ; mais il faisait rarement usage de son droit ; cependant, le prieur de Sorbonne en exercice (le sieur Chamillart) voulut user de son droit à toute rigueur envers Bossuet.

Les docteurs de la maison de Navarre se trouvèrent offensés de ce qu'un jeune bachelier, tel que le prieur de Sorbonne, osât affecter cette espèce d'autorité sur celui que l'opinion publique plaçait déjà au premier rang parmi tous ses concurrents. Ils étaient présents, le 9 novembre 1650, à la sorbonique de Bossuet, et ils exigèrent de lui qu'il refusât au prieur de Sorbonne un titre honorifique que l'usage et les règlements lui accordaient, celui de *dignissime domine Prior*. Le prieur, blessé à son tour, rompit l'acte. Les docteurs de Navarre enjoignirent alors à Bossuet de se transporter aux Jacobins, suivi d'une nombreuse partie de l'auditoire ; il y porta sa thèse, et acheva son acte dans la même salle où saint Thomas d'Aquin avait donné ses leçons plusieurs siècles auparavant. Il en résulta un procès, dont la grand' chambre fut saisie. Les deux plus fameux avocats du parlement de Paris y portèrent la parole. Montholon plaida pour le prieur de Sorbonne, et Martinet pour la maison de Navarre. Le droit du prieur de Sorbonne était incontestable ; Bossuet le sentait bien lui-même. Il avait conjecturé, d'après l'impression que les plaidoyers des avocats paraissaient faire sur les juges, que la maison de Sorbonne allait obtenir un triomphe complet. Engagé si avant, il eut l'amour-propre assez naturel de vouloir échapper à la petite humiliation de voir annuler l'acte qu'il venait de soutenir dans la salle des Jacobins. Il avait remarqué avec peine que cette partie de la cause avait été assez mal défendue par l'avocat de la maison de Navarre. Bossuet s'arma tout à coup de cette présence d'esprit singulière dont il a donné tant de preuves en des occasions bien plus importantes. Il demanda à défendre lui-même sa cause, et il plaida sur-le-champ en *latin* devant la grand'-

chambre. Le prieur de Sorbonne, qui ne s'était pas attendu à cette forme de plaidoirie et n'avait rien préparé, se retira, et substitua des avocats à sa place. L'avocat général Talon, si connu à cette époque, porta la parole au nom du ministère public. En donnant ses conclusions pour le prieur et la maison de Sorbonne, il mit une restriction honorable en faveur de Bossuet. « Après ce qui a été représenté à la cour par ledit Bossuet, qu'il a été contraint d'en user autrement par les docteurs de sa maison, *et puisqu'il a rendu les preuves de sa suffisance à la cour*, il y a lieu de l'exempter de faire de nouveau sa *sorbonique*, sans tirer à conséquence pour l'avenir en d'autres *sorboniques*. »

L'arrêt, conforme aux conclusions de l'avocat général, fut prononcé le 25 avril 1651 par le célèbre Matthieu Molé, qui présidait alors le parlement[1].

Aidé des secours et des instructions du docteur Cornet, Bossuet se livra, pendant les deux années de sa licence, à une étude approfondie de toutes les parties de la théologie. Il s'attacha à chercher les fondements de la doctrine, de la discipline et de la constitution de l'Eglise dans la lecture de l'Ecriture, des Pères et des Conciles.

C'est ainsi qu'il prit de bonne heure l'habitude de s'élever à ces vues générales, qui lui offraient toutes les parties de la religion dans leur liaison et leur ensemble.

Car tel est le caractère remarquable du génie de Bossuet : lorsqu'il considère la religion, la philosophie, la politique ou la morale, il commence par se placer à la hauteur nécessaire pour saisir d'un seul point de vue l'ensemble de toutes les parties dont elles se composent. De cette conception unique et générale il descend toujours sans effort à l'étude et à l'examen de toutes les

[1] Ce différend entre Navarre et la Sorbonne avait un juge tout naturel, la Faculté de théologie; mais la première idée qui vint fut de recourir aux juges civils, et c'est encore là un signe du temps. Quant au parlement, qui aurait jugé sur les phases de la lune et le mouvement des planètes, il trouva le recours parfaitement motivé, et nous voyons les plus fortes têtes engagées dans cette haute question du *dignissime Domine*. Plus tard, on verra les successeurs délibérer aussi gravement sur l'honoraire des messes et la couleur des ornements, toujours au nom des franchises et libertés de l'Eglise gallicane.

conséquences qui en découlent, et il démontre leur rapport naturel et nécessaire avec le principe que son génie avait deviné.

C'est ainsi qu'en remontant aux sources antiques et pures du christianisme, en n'adoptant pour règle de foi que les oracles des livres sacrés, la tradition constante des Pères, et l'esprit des prières que l'Eglise a consacrées dans sa liturgie, Bossuet sut se préserver de la dangereuse manie, si commune alors, de se passionner pour les opinions particulières de quelques théologiens et de quelques écoles. Il voulait qu'on ne donnât des opinions que comme des opinions plus ou moins plausibles, et non comme des règles de croyance. L'Eglise seule avait le droit de commander à son esprit, et ce n'était qu'en parcourant la longue suite des témoignages qui déclarent sa foi depuis les premiers siècles du christianisme, qu'il cherchait à connaître sa véritable doctrine.

Ce caractère particulier, qui dès sa première jeunesse distingua si éminemment Bossuet de presque tous les théologiens de son temps, est d'autant plus remarquable, qu'au moment même où il entrait dans cette carrière si orageuse, presque toutes les écoles de théologie en France se partageaient avec la plus déplorable véhémence sur des questions qu'il ne sera jamais donné aux hommes de résoudre. Mais plus les esprits s'échauffaient sur les controverses de la grâce, plus Bossuet s'attacha scrupuleusement à n'admettre et à n'enseigner que ces vérités fondamentales qui forment la doctrine constante et invariable de l'Eglise sur cette matière.

Des principes si exacts et des règles de conduite si sages honoraient d'autant plus le caractère de Bossuet, qu'on s'attendait peut-être à le voir porter très-loin son zèle pour les opinions du docteur Cornet, et ses préventions contre ses nombreux ennemis. Ce docteur venait en effet de dénoncer à la Faculté de théologie les cinq fameuses propositions de Jansénius, comme formant l'esprit et la substance de son ouvrage. Mais cet homme, à la fois simple, savant et modeste, s'était borné à prémunir son élève contre cette nouvelle doctrine; il n'était ni dans ses principes, ni dans son caractère, de chercher à lui inspirer des préventions, et moins encore de la haine pour ses détracteurs les plus passionnés.

Telle fut aussi la juste mesure dans laquelle Bossuet se renferma toute sa vie. Il sépara toujours les personnes et les opinions. Nous le verrons attaquer sans déguisement les opinions des théologiens de Port-Royal, et correspondre avec les plus célèbres de ces écrivains pour des ouvrages utiles à l'Eglise dans ses controverses avec les protestants. Nous le verrons rendre justice à leurs talents et à leur science, et blâmer en eux ces mêmes subtilités et ces mêmes *restrictions mentales*, qui leur avaient fourni tant de sujets de plaisanterie contre quelques-uns de leurs adversaires.

Par une suite du même éloignement pour tout esprit de parti, il était ouvertement opposé à la doctrine du jésuite Molina, quoiqu'il convînt en même temps que, n'ayant pas été frappée des censures de l'Eglise, elle était abandonnée à la liberté des écoles. Mais on voit par tous ses ouvrages qu'il la jugeait trop éloignée des principes de saint Augustin pour mériter l'assentiment des théologiens exacts et fidèles à la tradition de l'Eglise sur cette matière.

Bossuet aurait été peut-être assez porté à préférer le système de saint Thomas sur les opérations de la grâce, s'il eût eu un système à adopter sur ces questions insolubles, où le plus simple et le plus sûr est de ne croire que ce que l'Eglise oblige à croire. On voit dans son *Traité du libre arbitre*, qu'il le jugeait le plus propre à offrir des solutions plausibles aux difficultés que présente ce mystère inexplicable ; mais toujours fidèle à ses principes et à la vérité, il blâmait en même temps la témérité des disciples de saint Thomas, qui, à l'époque des congrégations *de auxiliis*, avaient conçu le projet de faire consacrer par une bulle le système de leur maître, *comme une règle de doctrine*. Il approuvait la sagesse du Saint-Siége, qui s'était constamment refusé à imprimer le sceau de son autorité à tous ces systèmes de corps et de particuliers [1].

Tel fut aussi le grand avantage que recueillit Bossuet de son attachement exclusif à la seule doctrine de l'Eglise sans aucune

[1] La suite de l'histoire montrera au juste ce qu'il faut penser de ces assertions de M. de Bausset.

distinction de parti, que dans les nombreux combats qu'il eut à soutenir contre tous les novateurs de son temps, il les réduisit toujours à la nécessité de se défendre eux-mêmes, sans qu'aucun d'eux ait jamais osé se permettre d'accuser sa doctrine. On observe avec étonnement, qu'entraîné quelquefois par la véhémence de son zèle et par la chaleur de la dispute à laisser échapper des expressions sévères et animées, ceux mêmes qui auraient pu en être le plus blessés ne lui répondaient que par des formules toujours honorables pour l'éminente doctrine de leur illustre adversaire.

A la clôture de sa licence, Bossuet fut choisi par les licenciés de la maison de Navarre pour prononcer le discours des *Paranymphes*. Ce n'était pas seulement dans les études théologiques que ses rivaux eux-mêmes reconnaissaient sa supériorité; on savait qu'il était aussi familiarisé avec les charmes et les agréments de la littérature qu'avec les discussions sévères de la théologie. L'orateur des *Paranymphes* était le maître de choisir le sujet du discours latin qu'il était chargé de prononcer, et Bossuet adopta pour le sien un texte qui semble avoir été l'expression entière de sa vie religieuse et politique : DEUM TIMETE ; REGEM HONORIFICATE : *Craignez Dieu; honorez le roi.* Ce n'était point au hasard qu'il avait choisi un tel sujet pour son discours. Il le prononçait au commencement de 1652, dans la plus grande chaleur des troubles de la Fronde, et au moment où la cour, errante dans les provinces, avait à combattre des armées rebelles, commandées par des princes du sang. Il y avait sans doute du courage et du mérite à un jeune homme de rappeler à des sujets la soumission qu'ils doivent à leur roi, au milieu d'une ville dont le souverain se trouvait lui-même banni par les intrigues et la violence de quelques factieux.

Le discours des *Paranymphes* était toujours terminé par une pièce de vers latins sur des sujets moins graves, et dans lesquels il était même permis de se livrer à quelques légères et innocentes plaisanteries sur les défauts ou les ridicules de ses compagnons d'études.

L'objet de cette institution était d'entretenir les étudiants en

théologie dans le goût de la bonne et ancienne littérature, en ramenant leur imagination encore jeune et sensible à l'étude des auteurs classiques de Rome et d'Athènes, par la lecture des chefs-d'œuvre des Grecs et des Latins. La connaissance de ces deux langues était alors généralement répandue; il eût été honteux, non-seulement pour des ecclésiastiques, mais même pour des magistrats, de ne pouvoir pas s'énoncer facilement en latin, aussitôt que quelque circonstance imprévue l'exigeait. De là venait cette heureuse habitude qui nous étonne tant aujourd'hui, et qui était alors si commune, de parler et d'écrire en latin avec autant d'élégance et de facilité que dans sa langue maternelle. Cet avantage précieux résultait en grande partie des fortes études auxquelles la jeunesse était alors assujettie, de la discipline sévère qui présidait à l'éducation publique, et de la vie sérieuse et solitaire que menaient les maîtres et les disciples. On doit convenir en même temps que la disette presque absolue de bons écrivains dans la langue française contribuait à entretenir ce goût universel pour la langue latine. C'était la seule langue commune à tous les savants de l'Europe, et la seule dont ils fissent usage dans leurs ouvrages et leurs écrits, de quelque genre qu'ils pussent être.

Bossuet se distingua parmi ses émules, par les discours et les vers latins qu'il était ordinairement chargé de prononcer dans ces solennités littéraires. Ledieu rapporte qu'à l'époque de sa mort il existait plusieurs contemporains qui se souvenaient de ces premiers essais de sa jeunesse, et des applaudissements qu'ils avaient reçus.

On sera sans doute étonné qu'avec une supériorité aussi marquée sur tous ses concurrents Bossuet n'ait obtenu que la seconde place dans sa licence. Ce fut le célèbre abbé de Rancé qui eut la première. L'abbé de Rancé avait des talents généralement reconnus, et des connaissances théologiques assez étendues. Il appartenait à une famille puissante et accréditée; et la forme dans laquelle tous les docteurs de la Faculté concouraient alors à la distribution des rangs offrait des abus qui devenaient des facilités pour surprendre les suffrages. Il avait d'ailleurs des qualités

qui servent souvent à séduire la bienveillance ou à subjuguer l'opinion. Et en effet, les deux parties les plus remarquables de la vie de l'abbé de Rancé montrent assez que s'il avait dans l'imagination cette effervescence qui égara sa jeunesse, il portait aussi dans le caractère et dans la conduite cette force et cette suite qui commandent aux esprits et aux volontés [1].

Bossuet et l'abbé de Rancé étaient faits pour s'aimer et s'estimer, malgré le contraste de leurs goûts et de leurs mœurs. Cette noble concurrence dans le début de leur carrière devint même dans la suite le fondement d'une liaison et d'une confiance dont nous aurons à rapporter de nombreux témoignages dans le cours de cette histoire.

Cependant ils se perdirent entièrement de vue au sortir de leurs études. L'abbé de Rancé, livré à toutes les séductions du monde, se précipita dans un genre de vie peu conforme à la sainteté de son état, et qui dégradait en quelque sorte le triomphe qu'il avait obtenu sur son illustre émule. Il était difficile que Bossuet, resté toujours fidèle aux devoirs et à la dignité de sa profession, pût se rencontrer avec l'abbé de Rancé dans les mêmes sociétés.

Mais, par une disposition singulière de la Providence, Bossuet, qui avait passé sa vie dans l'étude et la retraite, fut tout à coup transporté dans la cour la plus brillante de l'Europe, tandis que l'on voyait l'abbé de Rancé expier sous la haire et le cilice les erreurs de sa jeunesse. Quelques divisions intérieures menaçaient alors de troubler la paix des déserts de la Trappe, et Bossuet n'attendit pas les sollicitations de son ancien ami pour porter Louis XIV à lui accorder son appui. Alors se renouèrent entre eux les liens qui les avaient unis dans leur jeunesse; et nous verrons plus

[1] Bossuet n'obtint que le troisième rang, ou, comme on disait alors, le troisième *lieu*. C'était l'usage du temps que le mérite fût subordonné au rang social, et il avait prévalu même en Sorbonne. Non-seulement Rancé appartenait à une grande famille, mais de plus son oncle était alors archevêque de Tours. On lui assigna donc le premier *lieu*. Les prieurs de Sorbonne, quand ils avaient exercé leur charge deux années durant, avaient aussi droit à la faveur, et le second lieu fut attribué à ce même Chamillart que Bossuet avait refusé de qualifier de *Dignissime*. Cette distribution des lieux se faisait dans la chapelle de l'archevêché, le lundi avant les cendres.

d'une fois Bossuet s'arracher à la cour, au monde, à la gloire même de ses nobles travaux, pour aller se recueillir dans le silence de la solitude de la Trappe, et y contempler le pouvoir de la religion sur des cœurs brisés par le remords ou enflammés par la plus sublime vertu.

Bossuet reçut le bonnet de docteur le 9 avril 1652. Ce ne fut point une vaine cérémonie pour un homme tel que lui. Il se prépara à cette action comme à l'une des plus importantes de sa vie. Il la regarda comme l'acte d'un dévouement entier et absolu à la défense de la religion et de la vérité. Il fallait qu'il fût bien pénétré du sentiment profond qu'il y avait apporté, puisque, plus de cinquante ans après, il se rappelait encore les propres paroles qu'il adressa au chancelier de l'Université, en recevant au pied de l'autel *des Martyrs* [1] la bénédiction et les pouvoirs apostoliques.

On doit à l'abbé Ledieu de nous avoir conservé cette belle déclaration de Bossuet. Un jour, au mois d'août 1703, quelques mois seulement avant la mort de ce grand homme et plus de cinquante et un ans après l'action dont nous venons de rendre compte, l'abbé Ledieu déplorait en sa présence la négligence qu'il avait mise à conserver les premières compositions de sa jeunesse, telles que ses discours latins au collége de Navarre, sa harangue au grand Condé, et surtout son *discours* au chancelier de l'Université. L'abbé Ledieu fut saisi de plaisir et d'admiration en entendant tout à coup Bossuet prononcer du ton le plus ferme, sans aucune hésitation, en se promenant dans sa chambre, ce même discours, dont il n'avait jamais conservé de copie.

Le matin du 9 avril, Bossuet, au milieu d'un nombreux cortége de régents, de docteurs, de bacheliers de Navarre, se dirigeait vers Notre-Dame. On s'arrêta d'abord à l'archevêché, où le jeune docteur devait présider une séance dans laquelle on soutenait plusieurs thèses. A la cathédrale, il prêta d'abord un premier serment à genoux. Ensuite le chancelier de l'Université lui plaça

[1] Cet autel était appelé des Martyrs parce qu'on y conservait les reliques de saint Justin, de saint Séverin et de plusieurs autres confesseurs qui scellèrent leur foi de leur sang, aux premiers siècles de l'Eglise. Cet autel a disparu. FLOQUET.

sur la tête le bonnet de docteur, en lui adressant une allocution appropriée à la circonstance. Avant de prêter son second serment, le jeune docteur se leva et répondit ainsi au chancelier : « Sous votre conduite, Monsieur, j'irai plein de joie à ces autels sacrés, témoins de la profession de foi des docteurs, et qui si souvent ont déjà entendu nos devanciers ; là vous exigerez de moi ce serment très-beau et très-saint, par lequel je dévouerai cette tête à la mort pour la gloire du Christ, et me consacrerai tout entier à la vérité. O paroles, non plus d'un docteur, mais d'un martyr ! à moins toutefois que ce qui convient au martyr ne convienne éminemment au docteur. Qu'est-ce en effet qu'un docteur, sinon un défenseur de la vérité ? C'est pourquoi, ô sublime vérité conçue dans le sein éternel du Père, répandue ensuite sur la terre et manifestée à nos yeux par les saintes Ecritures, nous nous enchaînons à vous entièrement, nous vous consacrons tout ce qui respire en notre poitrine et bat dans notre cœur ; sachant que celui-là ne doit en rien épargner ses sueurs qui doit être toujours prêt à prodiguer son sang[1]. »

Sans doute le sentiment vrai et passionné qui avait inspiré ce serment à Bossuet dans sa jeunesse, et la conscience d'y avoir été fidèle depuis plus d'un demi siècle, l'avaient profondément gravé dans son cœur et dans sa mémoire. L'abbé Ledieu lui demanda la permission de conserver ces belles paroles ; il voulut bien y consentir ; il porta même la complaisance jusqu'à les répéter, pour que son secrétaire pût les écrire sous sa dictée.

Avant son doctorat, Bossuet avait reçu l'ordre de la prêtrise. Justement préoccupé d'une action si importante, il s'y voulut disposer avec toute la piété possible, et alla faire sa retraite à saint

[1] « Ibo, te duce, lætus ad sanctas illas aras, testes fidei doctoralis, quæ majores nostros toties audierunt ; ibi exiges a me pulcherrimum illud sanctissimumque jusjurandum, quo caput hoc meum adducam neci propter Christum, meque integrum devovebo veritati. O vocem, non jam doctoris, sed martyris ! nisi forte ea est convenientia doctoris, quo magis martyrem decet. Quid enim doctor nisi testis veritatis ? Quamobrem, o summa paterno in sinu concepta veritas, quæ elapsa in terras se ipsam nobis in scripturis tradidisti, tibi nos totos obstringimus, tibi dedicatum imus quidquid in nobis spirat ; intellecturi posthac quam nihil debeant sudoribus parcere quos etiam sanguinis prodigos esse oporteat. »

Lazare sous la conduite de saint Vincent de Paul, ou, comme on disait alors, de M. Vincent. Ces deux grands esprits se devinèrent promptement. M. Vincent, qui cachait sous les dehors les plus simples une des plus rares pénétrations et une des plus sûres intelligences, fut frappé du caractère de grandeur qui reluisait sur toute la physionomie du jeune retraitant, et par une distinction particulière il l'admit, quoique à peine sorti de ses études théologiques, à ces célèbres *conférences* où, pour emprunter les expressions de Bossuet lui-même, se réunissaient, tous les *mardis* de chaque semaine, « de grands évêques qui y étaient amenés par la réputation et la piété de cet homme excellent, et qui tiraient de cette société de puissants secours pour les aider dans leurs soins et leurs travaux apostoliques, et des ministres irréprochables toujours prêts à les seconder, en dispensant avec sagesse dans leurs églises la parole de vérité, et en prêchant l'Evangile autant par leurs exemples que par leurs discours. »

Par un contraste singulier, mais très-conforme à l'esprit de véritable piété qui caractérisait cette époque remarquable, saint Vincent de Paul affecta de mettre ce même jeune homme, qui annonçait tant d'élévation dans le génie et tant d'éclat dans l'imagination, sous la direction de l'ecclésiastique le plus pieux de sa congrégation, mais en même temps le plus simple et le plus modeste, l'abbé Leprêtre. Il voulait ainsi lui apprendre que toutes les hauteurs de l'esprit humain devaient s'abaisser devant la vertu humble et cachée.

Mais ce qui est plus remarquable peut-être encore que la conduite de saint Vincent de Paul envers Bossuet, c'est celle de Bossuet lui-même; il conserva toujours la plus tendre affection pour le pieux ecclésiastique qu'on lui avait donné pour guide et pour instituteur. Il se dérobait souvent à ses livres et à ses travaux pour aller converser avec un homme dont toute la science était de parler de Dieu dans l'effusion d'un cœur qui ne savait autre chose que l'adorer et l'aimer.

Bien peu de temps avant sa mort, Bossuet eut la consolation de rendre un témoignage éclatant de sa pieuse reconnaissance pour la mémoire de saint Vincent de Paul. On s'occupait, au commen-

cement du XVIIIe siècle, des informations et des procédures nécessaires pour sa béatification. Un grand nombre d'évêques de France qui avaient été témoins de ses vertus et des prodiges de sa charité, ou qui recueillaient dans leurs diocèses le fruit de ses travaux, s'empressèrent de porter au Saint-Siége les déclarations les plus solennelles en l'honneur de la mémoire de cet homme apostolique. Bossuet fit entendre sa voix avec celle de toute l'Eglise gallicane. Près de descendre lui-même au tombeau, il rappelle avec attendrissement, dans sa lettre au pape Clément XI, les obligations qu'il avait eues à saint Vincent de Paul dans sa jeunesse :

« Plein de reconnaissance pour la mémoire de ce pieux personnage, nous croyons devoir déposer dans votre sein paternel le juste témoignage que nous lui rendons. Nous déclarons que nous l'avons connu très-particulièrement dès notre jeunesse ; qu'il nous a inspiré par ses discours et par ses conseils les sentiments de la piété chrétienne dans toute leur pureté, et le véritable esprit de la discipline ecclésiastique ; et aujourd'hui, nous nous rappelons encore dans notre vieillesse avec un singulier plaisir ses excellentes leçons....

» Ce fut lui qui nous aida, et par ses soins et par ceux de ses disciples, à nous préparer au sacerdoce. Il s'était appliqué à établir des retraites pour les clercs qui devaient être ordonnés ; et plus d'une fois il nous a invité à faire les conférences ecclésiastiques usitées en ces occasions. Nous nous sommes volontiers chargé de ce pieux travail, nous appuyant sur les prières et les avis de cet homme apostolique. Combien de fois n'avons-nous pas eu le bonheur de jouir, dans le Seigneur, de sa société et de ses entretiens ! Avec quelle édification n'avons - nous pas contemplé à loisir ses vertus, son admirable charité, la gravité de ses mœurs, sa prudence extraordinaire jointe à la plus parfaite simplicité, son application aux affaires ecclésiastiques, son zèle pour le salut des âmes, sa constance et son courage invincible pour s'opposer à tous les abus et à tous les relâchements...

» Mais pourrions-nous passer sous silence la compagnie de ces saintes filles, qu'il a formées sur de si saintes règles, qui servent

les malades et les pauvres avec tant de pudeur, et d'humilité, et de charité, qu'elles ne permettent pas d'oublier leur instituteur, et l'esprit qu'il leur a inspiré. »

Bossuet, ainsi muni de tous les secours de la grâce, reçut l'onction sacerdotale des mains de l'archevêque de Paris, le 16 mars 1652, samedi de la semaine de la Passion. Ses études théologiques s'achevaient en même temps, et le vaste champ où devait s'exercer son apostolat s'ouvrait pour ne laisser d'autres limites que celles de la vie humaine.

Quand on a suivi Bossuet comme nous venons de le faire, quand on a vu la vocation au saint ministère le saisir aux premières lueurs de sa haute raison, et quand ensuite on se reporte sur le théâtre si élevé où se consumera son existence, il est un genre d'imposture et de calomnie qui semble absolument impossible, celui d'en faire un vulgaire soupirant, s'engageant étourdiment dans les liens d'une sorte de mariage clandestin. Il y a là non-seulement de quoi renverser toute les règles de la logique, mais encore démonter le plus vulgaire bon sens. Cependant nous devons dire qu'il s'est fait beaucoup de bruit autour de cette question, ou plutôt de cette fable absurde dont Voltaire n'a pas manqué de se faire l'écho. Sur quoi s'est-on fondé? On avait parlé d'une pièce publique et authentique, d'un *contrat*. Nous avons cherché ce témoin, et il nous a été impossible de le découvrir. L'origine de cette historiette est évidemment protestante; Jurieu en parle vers 1688, Bussy-Rabutin, dès 1673; les quiétistes et quelques jésuites, la rééditent vers 1700; les philosophistes la reproduisent plus tard; mais au fond nul n'articule des preuves sérieuses; tout est bâti sur des *on dit*, sur des lettres qui témoignent de l'intérêt que Bossuet portait à Mme de Mauléon, des sommes que sa générosité faisait remettre à cette dame....

Pour nous, toute la vie de l'évêque de Meaux proteste contre une semblable supposition, et nous ne croyons pas devoir nous y arrêter plus longuement. M. de Bausset, M. Floquet ont écrit sur ce sujet chacun une longue dissertation; nous y renvoyons les lecteurs que leur curiosité attire vers ces sortes de jeux. Sur un champ comme celui-là, on pourrait composer des volumes sans

aboutir à une conclusion nette, solide, et à l'abri de toute sérieuse contradiction [1].

[1] On a affirmé, et nous-même l'avions cru, que le fougueux ministre Jurieu était le premier auteur de l'historiette en question; mais, malgré son audace, Jurieu se contente de ces formules : *On dit, on rapporte, s'il faut en croire la chronique*, etc. Un abbé Denys, prêtre scandaleux, frappé de censure par Bossuet, réfugié en Angleterre, protestantisé et marié, comme toujours, trouva piquant de conter l'historiette à ses nouveaux compatriotes; il disait même avoir fort bien connu deux filles issues du mariage clandestin de son ancien évêque. On devine tout le succès qu'obtint outre mer le récit de l'apostat. Il fut répété et commenté par les polémistes du pays irrités des coups que Bossuet avait portés à toutes les sectes issues de la réforme. Plusieurs auteurs font mention de cette fable; Voltaire n'a pas négligé l'occasion de jeter cette injure à la face d'un homme qui l'importunait et dont il dit aussi peu de bien que possible. Les auteurs ne s'accordent ni sur le temps ni sur le lieu où ce mariage fut contracté. — Denys affirme que ce fut à Metz, après l'entrée de Bossuet dans le sous-diaconat. — On comprend l'importance que le nouveau protestant attache à cette particularité. Or Bossuet fut ordonné à Langres, et rentra presque aussitôt à Navarre. D'autres veulent que ce fût avant son entrée dans les ordres ; or Bossuet arriva au collége de Navarre à dix-sept ans et n'en sortit presque plus jusqu'à sa prêtrise. Jurieu affirme que neuf enfants sont nés de ce mariage, et il est bien surprenant qu'aucun d'eux n'ait réclamé sa part de succession, à l'exclusion du neveu Bénigne.

LIVRE II

DEPUIS LE DÉPART DE BOSSUET POUR METZ, EN 1652, JUSQU'A SON RETOUR A PARIS, EN 1658.

CHAPITRE PREMIER

Bossuet refuse la grande-maîtrise de Navarre. — Il retourne à Metz. — Il est nommé archidiacre de Sarrebourg. — Ses occupations. — Sa manière de vivre (1652).

Bossuet était dans sa vingt-cinquième année, quand il fut ordonné prêtre et qu'il reçut le bonnet de docteur. Cet astre à son lever brillait déjà d'une éclatante lumière, et chacune des phases de sa vie avait été marquée par un triomphe. Ses condisciples s'inclinaient devant une incontestable supériorité; ses maîtres admiraient en lui le plus heureux mélange de la vertu et de l'intelligence; les meilleurs esprits, répétant les paroles qui avaient retenti autour du berceau de Jean-Baptiste (*quis putas puer iste erit?* que pensez-vous que sera ce jeune homme?), prophétisaient de hautes destinées à ce nouveau membre de la famille sacerdotale. Bossuet seul restait calme au milieu de ce concert de louanges, et parfaitement possesseur de lui-même. Si, à vingt-cinq ans, la médiocrité se laisse bercer par de flatteuses illusions et rêve bonheur et fortune, que ne pouvait se promettre ce docteur tant applaudi, mêlant les éclairs du génie aux attraits toujours puissants de la jeunesse? Sa famille avait du crédit, sa réputation était déjà grande, tout en un mot était fait pour le séduire. Mais nous avons beau chercher, nous n'apercevons aucune trace de ces petites passions qui tourmentent le jeune âge et qu'on lui pardonne si facilement. Au surplus, si Bossuet avait porté une âme vaine, comment aurait-il trouvé ces accents véhéments, ces coups de tonnerre par lesquels il foudroyait les gran-

deurs périssables et les pompeuses vanités de ce monde? Les deux vives passions qui brûlaient en cette âme c'était l'amour de Dieu et de son Eglise, ensuite l'amour de l'étude. Aussi se préparait-il à rentrer dans le silence de son canonicat pour se rassasier à loisir des plus fortes lectures. Il fallait qu'il y fût entraîné par un instinct bien puissant pour résister aux pressants désirs de son maître et son ami, Nicolas Cornet. Ce savant et digne ecclésiastique avait quitté la maison de Navarre pour aller exercer les fonctions de grand vicaire et d'archidiacre à Clermont. Peu de temps après, il rentrait dans la place de grand-maître, et jetait les yeux sur Bossuet pour l'exécution d'un projet qui l'occupait tout entier. Son âge ne lui permettait guère que d'en poser les fondements, et il comptait sur son illustre élève pour le mener à parfaite exécution.

Le docteur Cornet avait inspiré au cardinal Mazarin la noble ambition de faire pour le collége de Navarre ce que le cardinal de Richelieu avait fait pour celui de Sorbonne. Mazarin était *supérieur* de la maison de Navarre, et ce titre l'invitait à se montrer aussi magnifique que son prédécesseur. D'ailleurs le collége de Navarre était le premier et le plus ancien de l'Université de Paris; il devait sa fondation à la bienfaisance éclairée d'une reine[1] protectrice des sciences et des lettres, dans un siècle encore ignorant et barbare. Philippe-le-Bel, et tous les rois ses successeurs, avaient pris ce collége sous leur protection immédiate, et le cardinal Mazarin, en devenant le restaurateur de cet antique établissement, s'associait en quelque sorte à la gloire et à la magnificence des rois, et plaçait son nom à leur suite parmi les protecteurs des lettres et les bienfaiteurs de la nation. Il avait sous les yeux l'exemple encore récent du cardinal de Richelieu, qui avait attaché son nom à la restauration de la Sorbonne[2] et à l'institution de l'Académie française. Toute l'histoire dépose, en effet, que les monuments consacrés à la religion, aux sciences et aux lettres,

[1] Jeanne, reine de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel.

[2] La première pierre du collége de Sorbonne fut posée le 4 juin 1629, et celle du portail de l'église au mois de mai 1635. Le cardinal de Richelieu dépensa plus de *deux millions* en monnoie d'alors, à la construction de ce magnifique établissement. *Voyez* Richard, *Parallèle de Ximenès et de Richelieu.*

sont les garants les plus certains et les plus durables de la mémoire des hommes. Les honneurs, les titres et les richesses, que tant de ministres ont accumulés dans leurs familles, se sont évanouis avec leurs familles; les institutions immortelles donnent seules l'immortalité. D'ailleurs, la fortune immense du cardinal Mazarin lui permettait d'accorder beaucoup à la vanité de son nom, et d'obéir en même temps à une inspiration plus noble. Aussi s'empara-t-il avec ardeur de l'idée du docteur Cornet, et il l'autorisa à lui présenter tous les plans relatifs à la restauration du collége de Navarre.

Le grand-maître s'empressa de communiquer à Bossuet ses vues, ses espérances, et les engagements du cardinal ministre. Il le conjura, avec les plus tendres instances, d'accepter le titre de grand-maître de Navarre, dont il était prêt à se démettre en sa faveur.

Quelque spécieuses que fussent toutes les considérations que lui présenta le docteur Cornet, elles ne séduisirent point Bossuet. La Providence l'avait déjà attaché à l'Eglise de Metz, et il crut qu'elle ne lui permettait pas de rompre des nœuds qu'elle avait elle-même formés. La voix du sang parlait aussi à son cœur, et il ne put consentir à se séparer pour toujours d'un père auprès duquel cette même Providence semblait l'avoir placé pour soigner ses derniers jours, et entretenir dans son âme les sentiments religieux qui l'occupaient tout entière. Par son refus, Bossuet fit preuve de plus de sens que son maître, d'ailleurs si judicieux. En effet, pour exercer la Maîtrise dans une maison comme celle de Navarre, le talent ne suffisait pas, il fallait l'âge qui est le signe de la maturité et inspire la confiance.

Le docteur Cornet, découragé et affligé du refus de Bossuet, ne mit plus autant d'empressement à cultiver les favorables dispositions du cardinal Mazarin. Mais il paraît que ce fut cette première idée qui inspira dans la suite à ce ministre le dessein de fonder le collége *Mazarin,* également connu sous le nom de collége des *Quatre-Nations*. Il porta même dans cet établissement des vues de sagesse et de politique qui honorent son caractère et lui méritent la reconnaissance de la France. Il affecta les places gra-

tuites de cette fondation aux familles des *quatre provinces* que le traité des Pyrénées venait de réunir à la France. Il s'était proposé, par ce bienfait, de les attacher à la nouvelle patrie et au nouveau maître que le sort des armes venait de leur donner. Ce fut en vertu de ces dispositions qu'il consigna dans son testament, et avec le secours des fonds considérables qu'il y avait destinés, que ses héritiers élevèrent ce magnifique établissement qui a honoré le nom du cardinal Mazarin aux yeux de la postérité, par les grands avantages que l'éducation publique en a recueillis pendant plus d'un siècle. (BAUSSET.)

Bossuet retourna à Metz peu de mois après son doctorat[1], et il y fut reçu avec toute sorte d'honneurs. Dès le mois de janvier 1652, il avait été nommé par l'évêque titulaire, Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, archidiacre de Sarrebourg[2]. Cette dignité lui imposait des devoirs assez considérables et difficiles à remplir pour un jeune homme[3]. Juger des causes matrimoniales; veiller à la stricte exécution des lois ecclésiastiques et des ordonnances synodales; corriger les abus; reprendre les délinquants; veiller sur l'acquit des fondations, l'entretien et la tenue des églises; exercer la juridiction quasi-épiscopale en cours de visite : telles étaient ses principales fonctions, et il s'en acquittait avec plus de zèle et de prudence qu'on n'aurait pu lui en supposer à son âge. Quant à ses devoirs de chanoine, nul ne montrait plus d'exactitude et de modestie dans leur accomplisse-

[1] Bossuet était, le 26 juin 1650, à Metz, où, en qualité de *parrain*, il tint sur es fonds du baptême, dans l'église de Saint-Gorgon, Gabrielle Marguerite Dugast. La *marraine* était Gabrielle *Brouart*, veuve de M. Pierrequin. (Reg. des baptêmes de Saint-Gorgon, de Metz.)

[2] *Sarrebourg*, aujourd'hui dans le diocèse de Nancy. Cet *archidiaconé* se composait de six *archiprêtrés* ou doyennés : 1° Sarrebourg lui-même; 2° Saint-Arnaul; 3° Vergaville; 4° Hornback; 5° Boukenheim : 6° Neuf-Montier. (GENCIT, mss. de l'église de Metz. — Dom BEAUNIER, Recueil des évêchés, etc.; 1726, in-4°, t. II, 1025.)

M. E. GIRONCOURT, dans son *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe* (1836, 2 vol. in-8°), n'oublie pas, à l'article *Sarrebourg* (t. II, 457), que « cette ville fut le siége d'un archidiaconé. » *Nous rappellerons* (ajoute-t-il), *comme un titre de gloire, que l'illustre Bossuet fut archidiacre de Sarrebourg.* (FLOQUET.)

[3] Voyez, pour les fonctions de l'archidiacre, BOUIX, *Tractat. de Capitulis*, cap. VII.

ment. Il assistait à tous les offices avec une régularité qui ne cédait même pas devant le prétexte spécieux d'études et de travaux plus importants. Il y apportait cette attention et cette espèce de scrupule qui montrait jusqu'à quel point il était convaincu que tout est grand, que tout est noble dans l'exercice du culte public.

Pendant une résidence de dix-sept années à Metz, Bossuet ne sortait de l'église que pour aller se renfermer dans son cabinet, s'y nourrir de l'étude des livres sacrés, et se livrer à ces recherches immenses sur la tradition, qui lui ont fourni des armes si puissantes pour combattre tous les genres d'erreurs. S'il sortait au dehors ce n'était que pour se livrer à la prédication; et, de retour en la solitude, il reprenait le fil de ses graves méditations. Presque jamais il ne cherchait à se distraire par des lectures qui récréent agréablement l'esprit sans exiger beaucoup d'efforts. Tout ce qui n'avait pas trait directement à la religion ou au ministère de la parole lui semblait un larcin fait à la science, à la raison et à l'Eglise.

Dès sa jeunesse, dans tous ses entretiens avec ses amis, il ne cessait d'insister sur les avantages et les consolations que l'on trouve dans la méditation des saintes Ecritures, qui offrent aux hommes de toutes les conditions les leçons les plus utiles pour la vie publique et privée. Il répétait souvent ces paroles de saint Jérôme à Népotien : *Que ce divin livre ne sorte jamais de vos mains*.

L'abbé Ledieu, qui nous a conservé ces détails, et qui a vécu vingt ans avec lui, rapporte qu'il ne se passait jamais un seul jour sans que Bossuet ne chargeât les marges de sa Bible de quelque *note* abrégée sur la doctrine ou sur la morale; quoiqu'il en sût par cœur presque tout le texte, il la lisait et la relisait sans cesse, et y trouvait toujours de nouveaux sujets d'instruction.

Le *Nouveau Testament* était l'objet le plus habituel de ses méditations. Il le regardait comme *la source de toute piété et de toute doctrine*. Il y trouvait un fonds inépuisable de réflexions sur le caractère et la personne de Jésus-Christ, sur ses discours et ses paraboles; sur toutes les circonstances de sa vie et de sa mort;

sur le caractère et la personne des apôtres, sur leur foi, leur zèle, l'autorité de leur témoignage. Il ne négligeait pas les plus petites circonstances, et il écrivait toutes ses réflexions, aussitôt qu'elles s'offraient à son esprit en lisant le texte sacré.

Quand il avait à traiter quelque point de doctrine, il reprenait son *Nouveau Testament*, et il le lisait avec une attention aussi forte que s'il ne l'avait jamais ouvert. Mais c'était moins une lecture qu'une méditation pour s'imprimer profondément dans l'esprit les vérités qu'il voulait établir ou éclaircir.

Pendant la messe (c'est-à-dire quand il l'entendait) ou en voyage, on observait qu'il avait toujours l'*Evangile* à la main, plus souvent fermé qu'ouvert, et qu'il était absorbé dans ses réflexions. Aussitôt qu'il était rentré dans son cabinet, on le voyait prendre la plume, et écrire rapidement les discours et les instructions qu'il avait puisées dans cette profonde méditation. (Bausset.)

Lors même qu'il ne se proposait pas de composer un ouvrage, sa vie était, comme celle de saint Augustin, une méditation continuelle de la parole de Dieu. Mais cette espèce de méditation n'était jamais vague, oisive ni stérile. Elle avait toujours un objet déterminé, qui devait produire un effet certain dans une occasion ou dans une autre. Tous les ouvrages qu'il a publiés pendant sa longue carrière, et tous ceux qui n'ont vu le jour qu'après sa mort, en offrent la preuve. Nous avons sous les yeux une multitude infinie de *notes* écrites de sa main, qui ne sont que des textes de l'Ecriture ou des saints Pères, qu'il prévoyait devoir employer, pour confirmer quelque vérité, ou pour réfuter quelque erreur.

L'étude de l'*Ecriture sainte* était en même temps pour Bossuet une prière continuelle, parce qu'elle le ramenait toujours à celui qui en avait inspiré les auteurs. Il s'y attachait avec une telle passion, qu'il ne pouvait s'en arracher qu'avec une espèce de violence, pour s'occuper d'affaires ou de devoirs de société. Jamais il ne faisait un voyage, dût-il n'être que d'une heure ou deux, sans faire mettre dans sa voiture son *Nouveau Testament* avec son bréviaire. Ce fut dans la suite une règle établie dans toutes ses maisons, à la cour, à Paris, à la campagne, de trouver toujours



sur son bureau une *Bible* et une *Concordance;* il ne pouvait s'en passer : *Je ne pourrais vivre sans cela,* disait-il.

Bossuet apporta la même ardeur et la même assiduité à l'étude des saints Pères.

Il étudiait dans saint Chrysostome les heureuses interprétations que ce Père de l'Eglise avait faites de l'Ecriture, pour les appliquer à l'éloquence de la chaire. Il cherchait à se familiariser *avec sa noble et douce élocution, et il le regardait comme le plus grand prédicateur de l'Eglise.*

La profonde érudition d'Origène, la noblesse de son style, le caractère de candeur qu'il montre dans tous ses écrits, avaient un grand charme pour Bossuet. *On voit,* dit l'abbé Ledieu, *qu'il cherche à l'imiter dans son Commentaire sur le Cantique des Cantiques.* On pourrait croire que saint Chrysostome et Origène furent les deux modèles que Bossuet se proposa pour l'éloquence de la chaire, s'il n'était pas encore plus vrai de dire que Bossuet n'a eu aucun modèle, et n'aura peut-être jamais aucun imitateur.

Mais saint Augustin fut celui de tous les Pères de l'Eglise dont il fit l'étude la plus assidue, *pour apprendre,* disait-il, *les principes de la religion.* Il s'était tellement pénétré de ses ouvrages, qu'à force d'en faire des extraits, *il avait mis,* pour ainsi dire, *en morceaux saint Augustin tout entier.* Tantôt, c'était dans la vue d'en saisir et d'en exposer les principes théologiques, tantôt c'était pour tracer des plans raisonnés de ses *Sermons*, et pour en faire ressortir les divisions et les preuves. Il avait une édition in-8° des Commentaires de saint Augustin sur les *Psaumes,* de sa *Cité de Dieu,* et de ses écrits contre les pélagiens. Le texte et les marges de cette *édition* étaient couvertes de ses *notes.* Cette *édition* d'une forme portative le suivait partout, et il la consultait à chaque instant. Mais dans la suite, il en eut dans chacune de ses maisons une édition complète. Celle de *Gryphe*, de Lyon, restait à Paris; c'était la première qu'il avait lue, et elle était toute remplie de *remarques* de sa main. La belle édition des *Bénédictins* était pour son usage à Meaux; il la préférait à toutes les autres, et elle était chargée de *notes,* de *commentaires,* de *réflexions.*

Bossuet était si rempli de l'esprit de saint Augustin et si attaché

à ses principes, qu'il n'établissait aucun point de doctrine, qu'il ne faisait aucune instruction, qu'il ne répondait à aucune difficulté que par saint Augustin; il y trouvait tout pour la défense de la foi et pour la pureté de la morale. Quand il avait à monter en chaire, il ne demandait que la *Bible* et *saint Augustin*. Quand il avait une erreur à combattre, une règle de doctrine à consacrer, il lisait saint Augustin; on le voyait parcourir rapidement ceux de ses ouvrages qu'il jugeait devoir être propres à son sujet; il y retrouvait d'un coup d'œil tout ce qu'il cherchait, marqué d'avance par un trait de crayon aux marges, qui lui rappelait sur le champ toutes les réflexions qu'une longue étude de ce Père de l'Eglise avait suggérées à son esprit.

Ce n'était pas seulement les principes de saint Augustin dont Bossuet avait voulu se pénétrer, c'était encore des règles de conduite envers ceux dont il avait combattu les erreurs. Car, à l'exemple de ce saint docteur, le vœu le plus cher de Bossuet était de disposer les cœurs à la paix et à la soumission, après avoir triomphé des erreurs de l'esprit. C'est ce qui se fait surtout remarquer dans ses deux *Instructions sur les promesses faites à l'Eglise*, où il ramène constamment la conduite de saint Augustin avec les pélagiens et les donatistes.

Il s'était fait une telle habitude de saint Augustin, de son style, de ses principes, de ses paroles mêmes, qu'il parvint à rétablir une lacune de huit lignes dans le sermon deux cent quatre-vingt-dix-neuvième de l'édition des *Bénédictins*. (Bausset.)

Ce fut également sur les conseils et les inspirations de Bossuet que Mabillon rédigea la belle *Préface* qu'il a placée, en 1700, à la tête du dernier tome des ouvrages de saint Augustin. Ce savant bénédictin, bien convaincu que personne n'était plus pénétré que Bossuet de la véritable doctrine de ce Père de l'Eglise, se fit un devoir de lui soumettre le plan de son travail et de se conformer à la marche qu'il lui traça. Il était d'autant plus important que cette *Préface* n'offrît pas la plus légère prise à la censure, qu'elle devait en quelque sorte servir de réponse aux accusations que l'on avait portées contre quelques notes des premiers éditeurs.

Bossuet, en s'attachant de préférence à l'étude de saint Augus-

tin, n'avait pas négligé de se pénétrer de la doctrine des autres Pères de l'Eglise, et surtout de celle de saint Athanase et de saint Grégoire de Nazianze, qu'il mettait au-dessus de tous les Pères grecs pour la connaissance des Mystères. Il fit même dans la suite l'usage le plus heureux de saint Grégoire de Nazianze, pour donner aux rois et aux princes des instructions convenables à la dignité de leur rang et à l'usage de leur pouvoir.

Parmi les Pères de l'Eglise latine, saint Bernard était, dans l'opinion de Bossuet, un des plus grands après saint Augustin. Saint Bernard avait d'autant plus de mérite à ses yeux, qu'il le regardait comme un véritable disciple de saint Augustin, fidèlement attaché à ses principes et à sa doctrine, et il fit une étude encore plus particulière de ses ouvrages dans le cours de ses controverses du *Quiétisme* ; il était frappé de l'élévation de son esprit, et touché de son onction et de sa piété.

L'usage heureux que Bossuet fait souvent d'un grand nombre de passages de Tertullien, montre combien il avait étudié ses ouvrages ; et quoiqu'il déplorât avec toute l'Eglise les erreurs où un excès de sévérité entraîna *ce dur Africain,* expression de Bossuet lui-même, on démêle facilement son admiration pour la fierté de ses pensées et l'énergie souvent sublime de son style.

Au reste, on sera moins surpris de voir Bossuet déjà si profond théologien à un âge où l'on apprend encore à le devenir, lorsqu'on saura que nous avons de lui, parmi nos *manuscrits*, deux cahiers sur une suite d'*études théologiques*. Il est vraisemblable qu'il rédigea ces deux plans d'*études* pendant son séjour à Metz. L'un concerne les *Etudes qui doivent suivre la licence*, l'autre porte pour titre : *Traité des Pères les plus utiles pour commencer l'étude de la théologie.*

Il suffit de les lire pour prendre une idée du travail et des recherches immenses qu'exige la théologie, lorsqu'on veut la considérer dans toute l'étendue des rapports et des connaissances qu'elle embrasse.

Une science qui met toujours les plus nobles facultés de l'âme et de l'intelligence en présence de la Divinité, qui lie le ciel et la terre par cette chaîne qu'on ne peut briser sans tomber dans un

abîme effrayant pour la raison et l'imagination; qui apprend à l'homme son origine et sa destination; donne à la morale son véritable appui, aux lois la sanction la plus redoutable; qui a occupé la pensée et rempli la vie entière de tant d'hommes célèbres dont on ne peut mépriser les lumières, dont on est forcé d'admirer les vertus, et auxquels on doit d'avoir fait entendre les derniers accents de l'éloquence de Rome et d'Athènes : une telle science était sans doute digne d'exercer un génie tel que Bossuet.

Telles furent les occupations et les études qui remplirent exclusivement six années entières de la vie de Bossuet à l'âge où les facultés de son esprit acquéraient tout leur développement et toute leur énergie. (Bausset.)

Cette assiduité au travail ne lui laissait pas assez de loisirs pour se répandre dans le monde. A part la maison du maréchal de Schomberg, où on l'accueillait avec autant d'empressement que d'affectueuse distinction, nous ne voyons pas que Bossuet fréquentât beaucoup les sociétés de la ville. Ses sorties les plus habituelles étaient réservées à ses deux sœurs Marie et Madeleine, qui vinrent se fixer à Metz presqu'en même temps que leur frère. C'est dans cette intimité douce et modeste, que le travailleur infatigable accourait, aux heures du repos, ouvrir son cœur et détendre son esprit; et il est facile de comprendre avec quel bonheur ces deux excellentes femmes jouissaient de sa conversation et des succès qu'il obtenait dans la chaire. Quelquefois, nouvelles Scholastiques, elles le pressaient de retarder son départ; mais l'heure de l'office avait sonné, et le pieux chanoine répondait : *Non, non, je vais à Matines.*

Bossuet attachait une grande importance à l'observation des moindres rubriques. « Il les savoit à merveille et souvent il a dit qu'il ne falloit rien négliger dans le service de Dieu, mais surtout dans l'administration des sacrements. Ce n'est pas qu'il s'attachât avec scrupule aux petites choses. Il étoit bien élevé au-dessus des minuties; mais sa piété sincère lui faisoit tout estimer et particulièrement les rits ordonnés et observés par l'Eglise.

» Il ne laissoit pas de dire qu'il falloit aller rondement, de peur d'ennuyer le peuple et de le faire murmurer, et néanmoins il y

vouloit un sérieux et une gravité qui édifioit; lui-même il en usoit ainsi. Il étoit appliqué tout entier aux saints mystères qu'il célébroit, et quand il voyoit les autres célébrer et faire l'office avec dévotion, il en étoit le premier attendri et édifié; il le disoit ainsi naturellement et en cent occasions. Ce grand homme, convaincu de la vérité des saints mystères par des raisons si hautes, avoua qu'il étoit touché sensiblement par les cérémonies extérieures comme le plus simple enfant de l'Eglise. Il proposoit à tous l'exemple de ceux qui servoient aux autels avec édification; il les louoit publiquement et vouloit qu'il parût qu'on servoit Dieu avec l'attention qu'il mérite, tant sa religion étoit sincère et intérieure !

» C'est pourquoi il n'étoit pas long à la messe, son attention vive le rendant aussi exact que diligent; il avoit coutume de la dire les dimanches et fêtes, suivant l'esprit du Concile de Trente. Il la disoit aussi tous les jours des octaves des fêtes solennelles, les jours de jeûne et tout le carême, en un mot tous les jours liturgiques ou qui ont des messes propres.

» Telle étoit sa dévotion de dire la messe conforme à l'office. Quand il y avoit des raisons particulières de prier ou des nécessités publiques, il le faisoit en disant la messe du temps. Egalement éloigné de toute la singularité des petites dévotions, attaché au contraire à l'esprit de l'Eglise et à ses pratiques générales, tout étoit grand et sérieux en lui; il n'avoit rien de bas ni de petit, car ici il respectoit encore les saints Pères, auteurs de ces saintes institutions, et vouloit qu'on demeurât fortement attaché à ces traditions de discipline et de pratique comme à celles du dogme et de la foi. Leur ancien esprit, cet esprit primitif, étoit plus estimé de lui que les nouveautés. Il recommanda, depuis qu'il fut évêque, à ses ecclésiastiques, qu'ils fussent élevés dans cet esprit, et il le leur recommandoit lui-même. » (Ledieu.)

CHAPITRE II

Bossuet traite auprès du prince de Condé des intérêts de la ville de Metz. — Etat du diocèse. — Ses relations avec les juifs et les protestants. — Condition des juifs de Veil. — Leur apostasie. — 1653-1654.

Un esprit de cette trempe ne pouvait passer inaperçu dans la ville de Metz. La réputation du jeune archidiacre croissait de jour en jour. Ses sermons étaient recherchés avec une avidité extraordinaire, et les dissidents s'y rendaient avec le même empressement que les catholiques. Petit à petit il prenait cet ascendant qui revient, par la seule force des choses, aux âmes vraiment supérieures. En 1653, Bossuet fut choisi par l'assemblée des trois Ordres de Metz, dont il faisait partie, pour négocier une affaire qui intéressait tous les habitants de la ville. Le prince de Condé avait reçu en fief la ville de Stenai, comme récompense de ses victoires; il s'y était renfermé, au temps de la Fronde, et malgré les engagements qu'il avait pris envers le roi à sa sortie de prison, il continuait d'y entretenir une garnison espagnole. La ville de Metz était tenue de lui payer une redevance annuelle de dix mille livres. Ses gens trouvèrent bon d'augmenter arbitrairement cet impôt, et de substituer au mode de perception en usage des mesures très-vexatoires qui firent éclater un mécontentement universel dans la ville de Metz. Bossuet s'adressa d'abord à l'intendant du prince qui n'y voulut rien entendre. Alors il en référa à Condé lui-même qui était occupé au siége de Rocroi. Le héros se souvint sans peine du jeune étudiant qui lui avait dédié sa thèse et avait disputé si victorieusement devant lui; il examina les raisons que le délégué de la ville faisait valoir et lui donna gain de cause en tout point.

De Rocroy, 12 octobre 1653.

Messieurs, j'ai reçu vostre lettre par le tambour. La considération de M. le maréchal de *Schonberg*, et l'inclination que j'ai toujours eue pour les intérêts de vostre ville, fait que je me contenterai des dix mille livres

de contribution que vous donniez à Damvilliers. Je vous envoie, pour cela, un ordre pour le sieur *Caillet*. En toute autre chose où je pourrai mieux vous témoigner ma bonne volonté, je le ferai avec grande joie, estant, Messieurs, etc., vostre, etc.

LOUIS DE BOURBON.

L'intendant Caillet montra beaucoup de mauvaise humeur et voulut incidenter sur le mode de paiement, afin de se faire donner quelques bonnes gratifications. Bossuet comprit le secret, et voici la lettre dans laquelle il expose au président des trois Ordres sa ligne de conduite. Cette lettre est la plus ancienne que nous possédions du grand écrivain; elle donnera une idée de sa manière d'orthographier.

Verdun, 19 octobre 1653 [1].

MONSIEUR,

Je viens de recevoir, tout présentement, les lettres de Messieurs des Trois Ordres, avec les vostres, et les pacquets que vous m'envoyez. Il me semble que, pour expédier les affaires, il sera nécessaire que j'aille à Stenay. Un traité ne se fait guères bien par lettres; tout s'arrête, au moindre incident. Je me préparois donc à partir lorsque j'ai reçeu cette lettre de M. Caillet, que je vous envoye, avec une autre, qu'il m'écrivit, hier. Vous verrez, par la première, qu'il sçait les ordres que monseigneur le Prince nous a donnés pour lui. Et, néanmoins, il ne laisse pas, par la seconde, de nous demander les contributions *du mois de septembre,* et en termes fort pressants. M. Bancelin, vous aura pu dire qu'il nous avoit déjà fait, à Stenay, la mesme proposition, mais plus doucement, et nous faisant entendre que l'on s'en pourroit relascher, si nous faisions un présent un peu honneste; cela vouloit dire, comme il me l'expliqua, cinquante ou soixante pistoles; c'est la mesme chose qu'il me dit. Maintenant, il ne parle plus de présent; mais il dit absolument *qu'il ne quitteroit pas un sol du mois de septembre.* Vous verrez bien, monsieur, le sujet de cette nouvelle rigueur. C'est que, ou il est fasché que nous avons eu recours à monseigneur le Prince, comme il le témoigne assez par ses lettres; ou qu'en faisant plus le difficile, il prétend obtenir de nous une plus grande gratification. Je crois, pour moi, que c'est l'un et l'autre. Comme je vois que l'intention de messieurs des Trois Ordres est, en ce point, bien éloignée de la sienne, j'ai creu que tout nostre pour parler seroit inutile; et ainsi qu'il estoit nécessaire d'attendre, là-dessus, ce que messieurs des Trois Ordres désireront que je fasse. Mais je vous demande,

[1] Bossuet par distraction avait écrit 1654. Voyez FLOQUET, tome I, livre III.

Monsieur, une prompte résolution, tant pour le repos public que pour ma propre satisfaction, afin que je puisse m'en retourner. Faites, s'il vous plaist, que l'on me mande, précisément, jusqu'à quel point je pourrai m'étendre sur le fait du présent, et jusqu'où je devrai me roidir pour le payement du mois de septembre.

Cependant, j'écris à M. Caillet, par son tambour. Je lui demande un nouveau passeport, pour aller à Stenay, parce que le temps du nostre est expiré, comme il me le mande lui-mesme. Je lui écris vostre résolution de ne payer que le mois d'octobre, en suite des Ordres de son Altesse, qui veut qu'il vous traite comme Dampvilliers; qu'en le faisant de la sorte, il peut tenir le traité comme conclu; et que j'ay ordre, quand il sera achevé comme il faut, de lui faire un présent; qu'il ne doit point chicaner avec nous pour si peu de chose, puisqu'il voit bien que l'intention de son maître est qu'il nous traite favorablement. Je lui envoye les ordres de monseigneur le Prince, selon que messieurs des Trois Ordres me le prescrivent, et ne lui fais aucune mention que je vous aye écrit.

Cependant, j'attendrai vos réponses, au plus tost, et tâcherai de l'empescher de rien faire contre nous, en lui demandant encore quelque temps pour l'aller trouver, afin de conclure avec lui selon les instructions de monseigneur le Prince. C'est là le sens de ma lettre. Je suis, etc.

J. B. Bossuet.

L'affaire fut conclue comme l'archidiacre le désirait; Caillet retira ses prétentions et la ville de Metz se vit à l'abri des exactions qui blessaient encore plus sa fierté que ses intérêts. Aussi en témoigna-t-elle au jeune négociateur toute sa reconnaissance.

Nous allons suivre Bossuet sur un nouveau théâtre d'où il ne descendra qu'à l'heure suprême. Soldat de Jésus-Christ et de son Eglise, il a revêtu, dans le silence de l'étude, une armure complète; la sainte Ecriture forme son puissant bouclier, la théologie et la tradition des siècles passés couvrent sa tête d'un casque à toute épreuve, et les Pères lui fournissent cette épée à double tranchant sous laquelle cent hérésies ont déjà mordu la poussière. Orateur de premier ordre, il rencontre peu d'égaux dans le champ épineux de la controverse. Courtois sans molle indulgence, charitable sans ménagement humain, ardent sans emportement, il va droit au but. Son style est net, serré, vigoureux; sa logique sûre et pressante porte partout la lumière; son jugement reste toujours droit; son coup d'œil d'aigle ne se laisse jamais égarer par l'astuce de ses adversaires. C'est assurément beaucoup dire, car

rien n'est ambigu, souple, fuyant et fécond en stratagèmes comme l'hérésie, fille de Satan, le père du mensonge! Leibniz, Claude, Jurieu et tant d'autres ne le cèdent en rien aux disciples d'Arius et de Pélage.

Lorsque Bossuet arriva à Metz, les protestants et les juifs s'y trouvaient en grand nombre et exerçaient sur les catholiques la plus funeste influence. Malheureusement leur fausse science et leur ardent prosélytisme rencontraient fort peu d'obstacles de la part du clergé. L'Eglise de Metz était livrée depuis longtemps à des divisions intérieures qui laissaient le champ librement ouvert à tous les ennemis du dehors[1]. L'évêque Pierre

[1] Le Chapitre de Metz, composé de trente-huit chanoines capitulants, avait, entre autres privilèges, la nomination, ou pour parler plus exactement, la présentation de l'Evêque. Charles de Lorraine étant mort en 1607, le Chapitre *postula*, à sa place, pour le marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV, âgé de six ans, et déjà pourvu de la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le pape Paul V repoussa avec indignation ce choix scandaleux, et obligea les chanoines à lui présenter un sujet plus digne et plus en état de servir leur Eglise. En effet, ils proposèrent le cardinal de Givry qui fut agréé par le Pape et canoniquement institué sur le siége de Metz. Le roi, qui trouvait fort commode d'enrichir ses bâtards avec les bénéfices ecclésiastiques, avait félicité le Chapitre de son heureux choix, et il se plaignit avec amertume de l'exclusion qui venait de le frapper. Le Pape, pour ménager ce nouveau *converti*, promit la survivance au marquis de Verneuil. Par malheur, le cardinal de Givry ne vécut que quatre ans et le siége de Metz passa à un enfant de dix ans qui n'avait nulle envie d'entrer dans l'état ecclésiastique. Le pape avait bien spécifié qu'il se ferait remplacer par un évêque auxiliaire, mais cette condition ne fut pas toujours remplie, et l'église de Metz resta des années entières sans chef et sans direction. Le marquis de Verneuil se démit enfin en 1652, à la demande du roi Louis XIV, en faveur du cardinal Mazarin, qui n'était point non plus dans les ordres, mais il y mit la condition que ce cardinal serait agréé à Rome et obtiendrait ses Bulles. Les chanoines, oubliant leur privilége autant que l'honneur de leur Eglise, *postulèrent* en cour de Rome pour Mazarin, selon le vœu, pour ne pas dire l'ordre exprès du Roi. Rome refusa, ou plutôt garda le silence, ce qui revenait au même. La liberté du Chapitre n'avait pas été suffisamment respectée, et le Pape s'en montrait plus jaloux que les chanoines eux-mêmes. Cependant Pierre Bédacier avait été nommé évêque suffragant de Metz, pour le compte du marquis de Verneuil. Lorsque Mazarin lui succéda, une grave discussion s'éleva dans le Chapitre sur la question de savoir si Pierre Bédacier devait ou non conserver ses pouvoirs, et si, en vacance de siége, le Chapitre ne devait pas prendre en main l'administration du diocèse. Sur trente membres, dix-neuf conclurent pour l'affirmative; onze soutinrent que l'évêque Bédacier conservait ses pouvoirs, parce que la renonciation du marquis de Verneuil n'était que conditionnelle. Bossuet était de ce dernier parti. Néanmoins Mazarin avait été nommé par le Roi *administrateur du temporel* et le Chapitre l'avait reconnu

Bédacier était un homme respectable, pieux et instruit, mais d'une faiblesse de caractère qui frappait de léthargie toute son administration. Il aimait beaucoup Bossuet et lui confiait avec empressement toutes les missions un peu difficiles. La conversion des juifs parut à tous deux une œuvre de haute importance, et l'archidiacre s'y dévoua avec tout le feu de son zèle et de son attachement à la foi. Quoique parfaitement nourri de la Bible et de l'histoire du peuple hébreu, il crut devoir se livrer plus particulièrement encore à l'étude des prophéties, afin de prendre les juifs par leurs propres livres et les forcer à reconnaître le Messie sous les traits dont leurs ancêtres avaient su le peindre. Les juifs de Metz, par ordonnance du maréchal de Vieilleville, rendue en confirmation d'une décision synodale du cardinal de Givry, étaient obligés d'assister aux sermons qui se faisaient, à leur intention, du haut de la chaire de la cathédrale. Bossuet profita de cette ordonnance pour réunir autour de lui ce peuple endurci et exposer à ses regards la lumière qu'il s'obstinait à fuir. Préludant aux merveilleuses explications des prophéties qu'il développera si éloquemment dans son discours sur *l'Histoire universelle*, le savant archidiacre en fit vraisemblablement le sujet de plusieurs sermons. Dans un de ceux qui nous restent, et qui fut prêché le deuxième dimanche de l'Avent, l'orateur représente « Jésus-Christ comme objet de scandale pour les juifs : » *Judæis scandalum*, (I Cor., 1-23) et il s'écrie : « Viens, ô juif incrédule, viens considérer le Messie ; viens le reconnaître par les vraies marques que t'ont données tes propres prophètes [1]. » Cette observation explique beaucoup de passages des sermons prononcés à Metz.

comme tel. Il faut avouer que l'affaire était assez embrouillée, et qu'une question de juridiction valait la peine d'un sérieux examen. Bossuet, comprenant qu'il importait gravement d'enlever toute incertitude et de clore ces pénibles débats, décida ses dix autres collègues à faire appel, non au Saint-Siége, mais au Parlement de Paris, et, par arrêt de la Cour, Bédacier fut déclaré légitime suffragant, et pourvu de la juridiction nécessaire pour administrer le diocèse. Cette manière de procéder, tout étrange qu'elle pût être, obtint un plein succès, et la division cessa. Ce fait a son intérêt dans la vie de Bossuet et révèle une fois de plus ses fâcheuses tendances. Quant à l'Eglise de Metz, on s'explique le désordre qui régnait dans son sein, et les victoires faciles que remportaient partout les dissidents.

[1] Tome VIII.

Bossuet ne se contente pas de prêcher aux juifs le Messie qui les appelle et dont ils détournent leur visage, son zèle le presse d'entrer en relations personnelles avec eux, afin d'entendre et de réfuter plus directement leurs objections. Ses manières agréables, sa douceur, l'éclat de sa science et de sa jeunesse, laissent, partout où il passe, des impressions très-salutaires. Sa conversation touche ceux que la prédication irritait. Une double conquête réjouit bientôt son cœur apostolique et fit grand bruit dans la ville de Metz, nous voulons parler des deux frères Veil. L'aîné fut le premier à se convertir. Il était fils du savant juif Rabi-David Veil, connu par sa profonde science. Bartollocci, Wolff, Buxtorf, Daniel Huet, en parlent avec une particulière distinction. Les fils n'annonçaient pas moins de science et de talents divers que le chef de la famille. Tout à coup la renommée publie dans Metz que l'aîné doit abjurer le judaïsme et entrer dans le giron de l'Eglise, et que le baptême lui serait administré dans la cathédrale, le 8 septembre, jour de la Nativité de la très-sainte Vierge. Le clergé et le peuple conçurent une grande joie d'un événement si peu attendu, et tout le peuple se prépara pour assister à la cérémonie. L'évêque d'Auguste, Pierre Bédacier, donna le baptême au néophyte ; le maréchal de Schomberg et sa femme l'avaient voulu tenir sur les fonts; d'où vinrent au nouveau chrétien, les deux prénoms de Charles-Marie, qu'il reçut à son baptême.

Comme de Veil avait déclaré sa résolution de se vouer à l'Eglise, Bossuet, par qui il était chrétien, voulut protéger et diriger les études que le néophyte alla commencer dans l'Université d'Angers. Plus tard, son protecteur pourvut généreusement aux frais de sa licence et de son doctorat. De la congrégation de Saint-Augustin, où Charles-Marie était entré d'abord, Bossuet le fit passer dans celle de Sainte-Geneviève, malgré les règlements qui s'y opposaient, et enfin, un peu plus tard il obtint, en sa faveur, le prieuré-cure de Saint-Ambroise de Melun. Pourvu d'une chaire de théologie, de Veil se signala par la distinction avec laquelle il enseignait cette science, et plus encore par de curieux commentaires sur divers livres de la sainte Ecriture.

Peu de temps après la conversion de Charles-Marie, son frère puîné demanda à Bossuet de l'instruire, et sa résolution d'entrer dans l'Eglise ne se fit point attendre. Ce retour causa une vive sensation. Le maréchal de Schomberg l'envoya à Compiègne, où se trouvait la cour, et il y fut baptisé par l'évêque de Soissons, ayant le roi et la reine régente pour parrain et marraine. En reconnaissance de tous les bienfaits qu'il avait reçus et des hautes distinctions dont il avait été l'objet, de Veil prit le nom de Louis de Compiègne, et alla rejoindre son frère à Angers, pour étudier aux frais du roi. Mais hélas! le juif n'avait disparu qu'à la surface; à quelques années de là, ces deux hommes comblés de faveurs passaient en Angleterre, y apostasiaient honteusement, et entraient successivement dans toutes les sectes que le protestantisme semait partout sur ses pas; ce qui faisait dire au sceptique Bayle : « Dieu veuille que les Veil ne fassent pas, comme le soleil, le tour du Zodiaque! »

Ce fut pour le jeune apôtre une amertume bien cruelle; mais son âme forte, loin de perdre courage, le poussa plus vivement encore dans ce laborieux ministère : « Toute âme fidèle, saintement et religieusement touchée du désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes, doit, disait-il, s'opposer de tout son pouvoir, à la naissance et à l'accroissement du judaïsme. »

CHAPITRE III

Bossuet favorise l'établissement ouvert aux jeunes juives et protestantes à Metz. — Son zèle pour la conversion des protestants. — Situation de ces derniers. — Etat de la science dans le clergé catholique.

Une femme pieuse de Metz, Alix Clerginet, dont le nom est demeuré célèbre, s'était vouée, vers 1640, ainsi que d'autres personnes charitables, guidées par son zèle, à une œuvre des plus utiles, c'était de recueillir et d'assister les jeunes juives qui témoigneraient le désir d'abjurer leurs erreurs pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Alix Clerginet ne possédait qu'une modeste maison, mais elle l'ouvrit sans hésiter à toutes les jeunes filles qui voudraient s'y réfugier. Là elles trouvaient non-seulement l'instruction chrétienne, mais la nourriture et le vêtement; de plus on leur apprenait à travailler à toutes sortes d'ouvrages, de telle façon qu'elles pussent se suffire à elles-mêmes et se mettre à l'abri du besoin, sans recourir à leurs familles. Bossuet, touché d'un dévouement si chrétien, non-seulement s'était empressé de venir en aide à ce pieux et charitable dessein, mais il sut lui assurer la protection et les secours de Schomberg, de la maréchale, du suffragant de Metz, de l'assemblée des trois ordres et des officiers du bailliage.

La nouvelle de cet humble établissement arriva jusqu'à la Cour. La reine-mère qui portait un vif intérêt à toutes les œuvres chrétiennes, prit celle-ci sous sa protection spéciale et l'enrichit de ses dons. C'est grâce à ce haut patronage que la maison recevra les accroissements dont nous aurons à parler dans la suite[1].

[1] Dans un acte du 14 mai 1645, très-favorable à Alix Clerginet, Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, évêque de Metz, loue les efforts qu'a faits Alix Clerginet, *depuis plusieurs années*, et applaudit aux succès, très-signalés, aux résultats, considérables déjà, de son zèle charitable. (Archives préfect. de Metz.) Louis XIV, par une lettre du 8 juin 1648, au lieutenant du roi (de Lort de Sérignan), déclare prendre Alix Clerginet sous sa protection, et enjoint à ce commandant de l'assister en toute rencontre (Archives de la préfect. de Metz.)

Tels furent, à Metz, les commencements de la *maison de la Propagation de la Foi*, où étaient reçues en même temps que les jeunes israélites les filles protestantes. Cette maison dut à Bossuet ses *règlements*, qu'il avait voulu rédiger lui-même. Pour n'en rapporter, ici, que ce qui regardait le judaïsme, « cette maison, y est-il dit, étant destinée à *servir de refuge aux filles juives*, on devra s'appliquer à les instruire dans la doctrine de la vérité et dans une piété vraiment chrétienne. » De plus, et ces *nouvelles chrétiennes*, et les *sœurs* chargées de les instruire feront, tous les jours, soir et matin, *des prières particulières pour la conversion des juifs*.

Une des premières conquêtes d'Alix Clerginet fut une jeune israélite du nom de Marie Simon, qui, après avoir reçu le baptême, entra aux Carmélites de Metz, dont elle fut l'exemple et l'ornement jusqu'à la fin de sa vie [1]. Dans un acte de 1660, après avoir reconnu que *la ville de Metz, autrefois, avait été remplie de judaïsme*, on ajoutait ces notables paroles : *Le judaïsme a commencé à y déchoir beaucoup depuis qu'on a pris soin d'assurer la vie de ceux de l'un et de l'autre sexe, que la grâce de Dieu tire des ténèbres pour les transporter dans les lumières des perpétuelles et constantes vérités orthodoxes* [2].

Les relations de Bossuet avec les Juifs de Metz ne lui furent point inutiles. Plusieurs d'entre eux étaient fort versés, comme les de Veil, dans la science de l'hébreu et les traditions talmudiques. Bossuet put donc connaître à fond leurs interprétations du texte sacré et les étranges fables que la tradition des rabbins sut y mêler avec plus ou moins d'habileté. Il est vraisemblable que si Bossuet ne conçut point encore le plan de son immortel discours sur l'histoire universelle, il se mit en possession des matériaux qui devaient plus tard lui servir. Dans le tableau si magnifique qu'il trace de la vraie religion, rien ne saurait être comparé, dit M. Floquet, à ce qui regarde les juifs, « dont jamais les bons et les mauvais jours n'avaient été racontés avec tant de poésie et de vérité tout ensemble. »

[1] Acte de l'évêque d'Auguste, 16 novembre 1655.
[2] FLOQUET.

A côté des juifs, vivait une autre partie de la population messine, qui excitait au plus haut degré le zèle de Bossuet, c'était les protestants. Divisés entre eux, les luthériens, les calvinistes, les membres de toutes les sectes savaient parfaitement unir leurs efforts contre l'Eglise catholique. Sous l'administration du vénérable évêque Martin Meurisse, prélat plein de science et de fermeté apostolique, leur prosélytisme avait rencontré une puissante barrière, plusieurs même des leurs s'étaient convertis, à la grande édification du troupeau catholique. Mais à la mort du pieux évêque, ils relevèrent la tête et finirent par égaler en nombre les catholiques. La presque totalité des riches familles et du haut commerce était passée dans leurs rangs, et il est facile de comprendre toute la funeste influence qu'ils exerçaient sur la foule, toujours disposée à se tourner du côté de la fortune et du crédit. Metz étant ainsi devenue un des foyers les plus actifs et les plus importants du protestantisme, on avait pris soin d'y envoyer les plus distingués d'entre les ministres des différentes sectes. La prétendue réforme comptait à Metz quatre ministres, Paul Ferri, David Ancillon, Jean Jassay et Isaac Decombe. Ferri était né à Metz, en 1591, et depuis 1610 il y exerçait les fonctions de pasteur parmi les calvinistes. Sa réputation était fort grande tant en France qu'à l'étranger; on le regardait comme l'oracle de la réforme. A une belle et noble figure il joignait un savoir très-étendu, des mœurs pures, un caractère doux et poli et une éloquence qui lui mérita, parmi ses coreligionnaires, le surnom de *Bouche d'or*. Bossuet disait de lui : « C'est le plus docte, le plus ancien, le plus célèbre de vos ministres [1]. » Cet homme, pacifique et bon par nature, souffrait de voir les calvinistes et les luthériens s'exclure avec âpreté, et le rêve de sa vie avait été d'opérer une fusion entre les deux principales branches de la Réforme, comme si deux erreurs pouvaient marcher côte à côte sans se heurter dans leur rivalité jalouse! Ce projet avorta comme beaucoup d'autres.

Ancillon était également né à Metz, vingt-six ans après Ferri

[1] *Réfutation du catéch.* de FERRI.

dont il était le plus illustre disciple. Ministre à Meaux pendant une douzaine d'années, il revint dans sa ville natale. Quoique moins savant et moins distingué que son maître, il avait cependant fini par obtenir le même rang et le même degré de faveur ; on les appelait *les deux yeux de l'église de Metz*.

Les autres ministres ne brillaient pas du même éclat, mais c'était des hommes d'intelligence et d'action. Tel était le terrain sur lequel l'archidiacre de Sarrebourg allait pénétrer et combattre. Digne arène d'un si grand athlète !

Du reste, il faut le dire, le champ était déjà ouvert à la lutte. Si le clergé séculier sommeillait, le clergé régulier, vivement encouragé par l'évêque d'Auguste, Pierre Bédacier, livrait à l'erreur de rudes assauts. Les jésuites et les minimes se montraient tour à tour sur la brèche, et les ministres malgré leur habileté étaient souvent contraints de battre en retraite. La conversion des protestants formait, du reste, à cette époque, le sujet des plus vives préoccupations du gouvernement royal lui-même.

Le cardinal de Richelieu, en faisant tomber les murs de la Rochelle, avait abattu le dernier rempart de la république protestante en France. Après avoir rempli ce grand objet politique, il traça lui-même la marche qui restait à suivre pour faire disparaître les divisions religieuses. Il avait composé des ouvrages de controverse qui n'étaient pas sans mérite, et n'avaient pas été sans succès. Il se flattait qu'en réunissant à ces moyens d'instruction, qui ne pouvaient qu'être généralement approuvés, les grands moyens de crédit et de puissance que lui donnaient sa place et son caractère, il pourrait sans effort et sans violence obtenir cette uniformité de principes religieux et politiques, que les gouvernements catholiques et protestants cherchaient également à établir dans leurs états.

Il paraît que cette grande pensée l'occupa jusqu'au dernier moment, et il est vraisemblable qu'il serait arrivé à son but avec le même bonheur qui accompagna toutes ses entreprises, si les affaires du dehors, et les ennemis secrets dont il eut toujours à se défendre, n'avaient détourné son attention.

Le cardinal Mazarin, sans apporter le même intérêt à l'exécu-

tion du plan de son prédécesseur, concourut avec Anne d'Autriche à favoriser le zèle que montrait un grand nombre d'évêques et de membres les plus éclairés du clergé, pour ramener les protestants par des écrits, des instructions, des conférences, qui dissipaient peu à peu leurs préventions contre la doctrine de l'Eglise catholique.

Au moment où le grand siècle s'ouvrait, le clergé ne devait pas tenir le dernier rang ; lui aussi avait son abondante et somptueuse floraison. Les jésuites donnaient Pétau, Bollandus, Papebrok, Sirmond, Labbe, *Cornelius à Lapide* et tant d'autres illustres personnages.

Les bénédictins, Luc d'Acheri, Mabillon, célèbre entre tous, Martène, Bernard Pez, dom Remi Ceillier, Calmet..... L'oratoire, les deux frères de Sainte-Marthe, Lejeune, Morin, Lebrun, et enfin Thomassin.

Les dominicains moins heureux comptaient aussi des hommes d'un vrai mérite.

La science coulait donc partout à flots pressés ; la controverse avait quitté les injurieuses personnalités et les grossiers propos, issus de Luther, pour entrer dans la voie plus honorable de la discussion logique et de la solide érudition. Partout on aimait et on recherchait l'esprit. Il ne faut donc pas s'étonner de voir autour de la chaire de Bossuet, à Metz, tout ce que la ville renfermait d'hommes distingués, depuis les ministres réformés jusqu'aux plus simples fidèles. L'éclat de cette parole ébranlait l'auditoire toujours nombreux ; mais l'orateur ne brillait pas seulement par son éloquence, il possédait à fond toutes ses matières et on ne savait ce qu'on devait le plus admirer de sa parole ou de sa science. Ensuite, s'il mettait un feu des plus vifs dans son action oratoire, il se montrait, comme nous l'avons dit, d'une extrême bienveillance dans ses rapports avec tous les hommes, sans distinction de religion. Son affabilité n'avait d'égal que sa foi et son zèle [1].

[1] « C'est déjà, disait-il, une assez grande peine aux gens, que de leur montrer qu'ils ont tort, surtout en matière de religion. »

CHAPITRE IV

Bossuet entre en rapports suivis avec le ministre Ferri. — Réfutation de son *Catéchisme*. 1654.

Le ministre Paul Ferri était un de ceux qui assistaient le plus fréquemment aux sermons de Bossuet. Ce savoir, cet éclat de jeunesse, cette parole harmonieuse et vibrante, si fortement empreinte de conviction, si éloignée de toute recherche vaniteuse, fit sur son esprit une très-vive impression. Loin de la repousser, il chercha à nouer des relations avec le jeune orateur. Ce dernier s'y prêta de bonne grâce : on parlait théologie, science, Ecriture sainte, et, ce qui n'était pas rare à cette époque, les lettres unissaient ceux qui étaient divisés par la croyance. Mais la lumière et les ténèbres s'excluent forcément. Quand les choses paraissaient au mieux, un orage survint tout d'un coup, et ce fut Ferri qui le déchaîna sans prévenir son ami.

Bossuet avait déjà ouvert des controverses soit du haut de la chaire, soit dans des entretiens particuliers, et plusieurs conversions d'éclat étaient devenues le fruit de ses pieux efforts ; ce fut sans doute la crainte d'autres désertions qui fit sortir Ferri de son calme ordinaire et le poussa à publier un livre de polémique, sous le titre de *Catéchisme*. Dans cet ouvrage, adressé à ses coreligionaires, il se proposait de démontrer :

1° *Que la réformation avait été nécessaire ;*

2° *Qu'encore qu'avant la réformation on pût se sauver dans l'Eglise romaine, on ne le pouvait plus depuis la réformation.*

La question, présentée sous ce point de vue général, offrait un grand intérêt, et était digne d'attirer également l'attention des catholiques et des protestants.

Bossuet, qui connaissait peu les ménagements inventés de nos jours, ces complaisances malheureuses, voilées sous le nom de *conciliation*, prit aussitôt la plume, et écrivit sa *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri.*

Il plaça à la tête *un court avertissement*, où il fait connaître l'esprit qu'il apporte dans cette controverse : « Je conjure mes adversaires, dit Bossuet, de lire cet écrit en esprit de paix, et d'en peser les raisonnements avec l'attention et le soin que méritent des matières de cette importance. J'espère que la lecture leur fera connaître que je parle contre leur doctrine sans aucune aigreur contre leurs personnes, et qu'outre la nature qui nous est commune, je sais encore honorer en eux le baptême de Jésus-Christ, que leurs erreurs n'ont point effacé [1]. »

On aura souvent lieu d'observer dans le cours de cette *histoire* que les relations d'amitié, d'estime et de société ne pouvaient jamais faire consentir Bossuet à déroger à l'austère inflexibilité de ses principes et de son langage, lorsqu'il s'agissait de la religion et de la vérité. Tout était sacrifié à ce grand intérêt, qui fut la passion dominante de sa vie entière.

Ainsi, dès le début, Bossuet exprime son étonnement « de ce qu'un homme qui paraît assez retenu, ait traité des matières de cette importance avec si peu de sincérité, ou si peu de connoissance de la doctrine qu'il entreprend de combattre. Quiconque sera un peu instruit de nos sentiments, verra d'abord qu'il nous attribue beaucoup d'erreurs que nous détestons; et si une personne que nos adversaires estiment si sage et si avisée, s'emporte à de telles extrémités, qu'ils nous pardonnent, si nous croyons que tel est l'esprit de la secte, qui ne pourrait subsister sans cet artifice. »

Aux deux propositions qui servaient de fondement au *Catéchisme de Paul Ferri*, Bossuet oppose les deux propositions contraires.

1° *La réformation, comme elle a été entreprise et exécutée, a été pernicieuse ;*

2° *Si on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine, avant la réformation, on le peut encore aujourd'hui.*

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Bossuet ne fait usage que des principes et des aveux du ministre lui-même, pour confirmer la vérité des deux propositions qu'il a établies.

[1] Tome XIII.

Il commence par démontrer la seconde qui, étant une fois reconnue, aurait pu le dispenser de remonter à la première.

Luther et Calvin avaient impitoyablement damné l'Eglise romaine, dès le moment où ils avaient jugé à propos de se séparer d'elle.

Le ministre Ferri était un peu plus indulgent, il reculait cette damnation jusqu'en 1545.

Il faut convenir que c'était une idée assez bizarre, que celle de fixer une époque de cette nature avec cette précision chronologique.

Si l'on demande au ministre Ferri pourquoi cette date de 1545?

Il répond que ce fut alors que le concile de Trente changea la doctrine et la discipline de l'Eglise sur *la justification, la grâce, le libre arbitre, et le mérite des bonnes œuvres.*

Bossuet montre comment le concile de Trente n'a fait que déclarer et confirmer la doctrine qui lui a été transmise par toute la tradition, et c'est dans son ouvrage même qu'il faut lire la discussion dogmatique de ces différents points de controverse.

Mais il n'est pas inutile d'observer comme un fait remarquable dans l'histoire des contradictions humaines, que la doctrine si dure et si décourageante de Luther et de Calvin sur *la justification, la grâce, le libre arbitre, et le mérite des bonnes œuvres,* est aujourd'hui entièrement abandonnée des luthériens et des calvinistes, et qu'il paraissent même s'être portés vers l'excès opposé.

Bossuet, dans la *seconde* partie de sa *Réfutation du Catéchisme de Ferri,* renverse tout le système des protestants sur les causes, ou plutôt sur les prétextes de leur séparation.

Il y établit la *perpétuité*, la *visibilité*, et l'*infaillibilité* de l'Eglise.

Les protestants affectaient de croire et de dire que la doctrine des catholiques sur l'*infaillibilité* de l'Eglise, tendait à la rendre *juge souverain de la parole même de Dieu consignée dans l'Ecriture.*

« Nous ne disons pas, répond Bossuet, que l'Eglise *soit juge de la parole de Dieu;* mais nous assurons *qu'elle est juge des in-*

terprétations que les hommes donnent à cette parole..... Lorsque du temps des Apôtres une grande question s'éleva sur les cérémonies de la loi, l'Eglise s'assembla pour la décider ; et après l'avoir bien examinée, elle donna son jugement en ces mots : *Il a plu au Saint-Esprit et à nous ;* cette façon de parler, si peu usitée dans les saintes lettres, et qui semble mettre dans un même rang le *Saint-Esprit* et ses serviteurs, en cela même qu'elle est extraordinaire, avertit le lecteur que Dieu veut faire entendre à l'Eglise quelque vérité importante. Car il semble que les apôtres devaient se contenter de dire que le *Saint-Esprit* s'expliquait par leur ministère. Mais Dieu, qui les gouvernait intérieurement par une sagesse profonde, considérant par sa Providence combien il était important d'établir en termes très-forts l'inviolable autorité de l'Eglise dans la première de ses assemblées, leur inspira cette expression magnifique : *il a plu au Saint-Esprit et à nous ;* afin que tous les siècles apprissent par un commencement si remarquable, que les fidèles doivent écouter l'Eglise, comme si le Saint-Esprit parlait lui-même. »

Bossuet termine cet ouvrage par un mouvement oratoire, qui le montre déjà tel qu'on l'a vu depuis, avec cette noble alliance de la majesté de l'éloquence et du langage sévère de la théologie.

« Votre nouveauté s'égalera-t-elle à cette antiquité vénérable, à cette constance de tant de siècles, à cette majesté de l'Eglise ? Qui êtes-vous, et d'où venez-vous ? A qui avez-vous succédé ? Où était l'Eglise de Dieu lorsque vous êtes parus tout d'un coup dans le monde ? Cherchez les antiquités ; lisez les historiens et les docteurs ; » « et montrez que, depuis l'origine du christianisme, aucune église vraiment chrétienne se soit établie en se séparant de toutes les autres..... » « Vous vous plaignez de nos abus et de nos désordres ; êtes-vous si étrangement aveuglés, que vous croyiez qu'il n'y en ait point parmi vous ? » « S'il y a des abus dans l'Eglise, sachez que nous les déplorons tous les jours. Mais nous détestons les mauvais desseins de ceux qui ont voulu les réformer par le sacrilége du schisme. Le triomphe de la charité est d'aimer l'unité catholique malgré les troubles, malgré les scandales, malgré les déréglements de la discipline, qui paraissent

quelquefois dans l'Eglise..... Dieu saura bien, quand il lui plaira, susciter des pasteurs fidèles, qui réformeront les mœurs du troupeau, qui rétabliront l'Eglise en son premier lustre, qui ne sortiront pas dehors pour la détruire, comme ont fait vos prédécesseurs, mais qui agiront au dedans pour l'édifier. Puissiez-vous enfin vous repentir d'avoir ajouté le malheur du schisme à tous les autres maux de l'Eglise. »

Bossuet n'avait que vingt-sept ans lorsqu'il écrivit cet ouvrage. Ce fut son début dans la carrière de la controverse ; et il est toujours curieux d'observer les premiers traits de génie et de caractère qui annoncent la vie entière d'un grand homme.

Ce premier essai du talent de Bossuet devint un hommage de sa reconnaissance. Il le dédia au maréchal de Schomberg. Le nom d'un homme aussi vertueux était digne d'être inscrit à la tête des Œuvres de Bossuet. On trouve dans cette *dédicace* un trait qui dut toucher l'âme noble et élevée du maréchal de Schomberg : « Votre nom, lui dit Bossuet, n'a jamais paru qu'en » des actions dont la justice est indubitable. »

Cette réfutation de Paul Ferri ne rompit point les liens d'estime et d'amitié qui unissaient déjà ce ministre à l'auteur qui venait de le combattre.

Nous verrons, plus de dix ans après, Bossuet se concerter avec le ministre Ferri sur les projets de réunion qui entraient alors dans le système du gouvernement. Ce que nous pouvons dire, c'est que Ferri, malgré son apparente bonne foi, avait été plus accablé que touché et éclairé. L'orgueil du sectaire souffrait du coup qui venait de le frapper, et il aurait essayé une réponse s'il n'eût été retenu par la crainte de son puissant adversaire. Le projet de réforme échouera, et la mort viendra frapper Ferri, courbé sur le manuscrit où il préparait sa vengeance.

Néanmoins le branle était donné. Un grand nombre de protestants de la ville et de la campagne, plusieurs ministres, se firent instruire et abjurèrent solennellement leurs erreurs.

CHAPITRE V

Bossuet est nommé à plusieurs dignités dans le Chapitre. — Il part pour Paris. — Maladie et mort de Schomberg. — Pieux sentiments de Bossuet pour la famille Schomberg. — 1654-1659.

Des travaux aussi multipliés et des conquêtes aussi consolantes donnaient au nom de Bossuet un retentissement qu'il est aisé de comprendre ; sa gloire et sa haute réputation devenaient un honneur pour le corps auquel il appartenait. Dans ses relations avec ses collègues, il montrait tant de bienveillance et d'aménité qu'il ne rencontrait partout que des visages amis. La supériorité de ses talents et de son génie frappait d'une telle évidence, que nul ne songeait à se poser en rival ou à se montrer jaloux. Nous voyons, au contraire, sa Compagnie lui prodiguer toute sorte de marques de son estime et de sa confiance.

Ainsi, le 10 mai 1654, il avait été élu membre du conseil qui traitait ou préparait les affaires à porter en assemblée capitulaire, pour la tenue de l'Eglise. Un peu plus tard il fut nommé *solliciciteur* ou procureur du Chapitre, et enfin syndic, ou prévôt, chargé de veiller à l'exécution des statuts du Chapitre et des décisions prises par le corps, tant pour le spirituel que pour la gestion des affaires temporelles. Au mois d'août de la même année 1654, le chanoine Jean Royer, dont il a déjà été question, ayant été promu à la dignité de grand chantre, Bossuet fut élevé aux fonctions de grand archidiacre de Metz, ce qui lui donnait juridiction sur les quatorze paroisses de la ville, sur tout le Val de Metz et l'archiprêtré de Noizeville. Quoiqu'il n'eut alors qu'environ vingt-sept ans, il remplit son office avec le soin qu'il apportait en toute chose, visitant son archidiaconé, corrigeant les abus, stimulant le zèle des ecclésiastiques, et veillant à l'entretien des églises de son ressort.

Cependant malgré les faveurs et les distinctions dont il est l'objet, malgré tous les liens qui l'y retiennent, nous voyons Bossuet

quitter Metz, au commencement de l'année 1656, sans renoncer pourtant à ses charges et bénéfices. S'il doit reparaître au milieu de ses collègues, ce ne sera plus qu'à de rares intervalles, et Paris désormais deviendra son séjour habituel. Ce que nous devons dire, c'est que l'archidiacre de Metz ne s'absenta jamais sans en avoir demandé l'autorisation au Chapitre, et sans l'avoir obtenue en bonne forme. Maintenant quels sont les motifs qui justifient son absence? Son génie se trouve-t-il à l'étroit dans une petite ville de province? Est-ce à dessein qu'il cherche un nouveau théâtre où sa majestueuse éloquence déploiera tout ce qu'elle a de force et de beauté? Obéit-il à cette attraction puissante qui rassemble au sein de la capitale tous les esprits d'élite? Un souffle d'ambition a-t-il effleuré son âme? Fort de son génie et de ses talents ne vient-il pas, lui aussi, mendier à la fortune ces faveurs dont il peindra plus tard la trompeuse figure, à coups de pinceaux si énergiques? Nous n'oserions ici rien affirmer. Bossuet nous dira que *l'homme s'agite, mais que c'est Dieu qui le mène*. Si cet axiome est vrai en général, il le devient particulièrement à l'égard de ces hommes que la Providence a visiblement marqués de son doigt. Ces âmes choisies reçoivent des impulsions dont elles ne se rendent pas toujours compte, et qui les acheminent vers le centre où doit s'exercer leur action, Dieu se réservant d'ailleurs de sonder les reins et les cœurs des plus grands comme des plus petits, et de juger les actes qui procèdent de leur arbitre toujours libre.

Bossuet a dit de lui-même : « Je ne suis ni remuant, ni insensible [1]. » Ce jugement pris d'ensemble nous paraît fort rapproché de la vérité.

Un peu après que Bossuet se fut éloigné de Metz, le maréchal de Schomberg, victime sans doute de compétitions et d'intrigues, quittait le gouvernement des *Trois Evêchés* [2] pour aller prendre celui de l'Anjou. Ce changement lui causa un vif déplaisir, et Bossuet, qui avait vécu pendant quatre ans dans l'intimité de cette honorable famille, en fut lui-même très-douloureusement affligé.

[1] Lettre à son neveu, 15 juillet 1697.

[2] On appelait ainsi la province dont il était gouverneur, et qui se composait des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun.

La province toute entière s'associa au chagrin de son gouverneur par des regrets hautement et énergiquement exprimés. Le maréchal venait de traverser des temps fort difficiles. Le pays messin ravagé, ruiné par la guerre et tous les fléaux qu'elle traîne à sa suite, s'était vu réduit à l'état le plus déplorable. Au milieu de ces calamités, Schomberg avait déployé une rare activité et une générosité sans bornes. Son gouvernement vigoureux autant que paternel essayait de porter remède à tous les maux, et sa main en adoucit un grand nombre. Schomberg n'était pas seulement un illustre capitaine, c'était de plus un de ces catholiques vraiment pieux qui comprennent que la puissance ne leur a été donnée que pour concourir au triomphe de la vérité. Aussi appuya-t-il de tout son crédit les efforts du clergé messin pour la conversion des juifs et des protestants, et son intervention, d'ailleurs toute pacifique, devint on ne peut plus utile à tous les points de vue. Les religionnaires cachaient mal le dépit que leur causait la défection des meilleures familles; habitués de longue main aux moyens violents, ils auraient fait un mauvais parti au jeune et ardent archidiacre, s'ils n'avaient senti, à côté de lui, la main puissante et ferme du gouverneur. Le départ de cet homme de bien était donc une perte sensible pour l'Eglise, et la peine que lui-même ressentit de sa disgrâce abrégea probablement sa carrière. En arrivant à Châlons-sur-Marne, il tomba malade et resta un mois dans la ville sans pouvoir continuer son voyage. Enfin les deux époux gagnèrent Paris, où ils furent reçus avec toute sorte d'honorables témoignages. Mais bientôt la maladie de la pierre, dont le maréchal souffrait, se déclara de nouveau et avec tant de violence, qu'on put pressentir la fin prochaine de l'illustre patient. Bossuet était accouru en toute hâte et prodigua à son ancien hôte les consolations que la religion et l'amitié peuvent offrir, en ces tristes conjonctures. Le pieux guerrier reçut les sacrements avec la foi la plus naïve et les sentiments les plus chrétiens. Enfin, il rendit sa belle âme à Dieu, le 6 juin, et fut inhumé dans les caveaux du prieuré de Nanteuil-le-Haudoin, où reposaient plusieurs membres de sa famille. Marie de Hautefort en perdant son mari, fut plongée dans un deuil amer, et résolut d'aller ensevelir au

fond du cloître ce qui lui restait de vie. Malgré les sollicitations du roi, qui l'appelait auprès de sa mère, elle se retira au monastère de Sainte-Madeleine-du-Trainel, à Paris. Bossuet ne cessa de continuer avec elle les affectueuses relations qui avaient commencé à Metz, en des jours meilleurs. Il était évêque de Meaux, quand elle mourut (1691) et ce fut lui vraisemblablement qui vint rendre les derniers devoirs à sa dépouille mortelle, car Nanteuil-le-Haudoin, où elle fut inhumée, faisait alors partie du diocèse de Meaux. Souvent le pieux Pontife venait s'agenouiller et prier sur les restes de ces personnes vénérées, et Ledieu nous raconte qu'en 1703, l'année qui précéda sa mort, Bossuet faisait encore un funèbre pèlerinage sur la tombe de ce couple respectable qu'il n'avait cessé d'aimer. Touchant exemple de fidélité qu'il nous est bien doux de consigner dans ces pages[1]!

CHAPITRE VI

Des autres sermons prêchés à Paris et à Metz par Bossuet, depuis 1650 jusqu'en 1656.

Le premier monument, sorti des mains de Bossuet, est, à ce qu'on nous assure, un plan de théologie qui remonterait jusque vers l'année 1648[2]. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque du séminaire de Meaux, et a pour auteur l'abbé Ledieu, qui l'aurait copié en 1683. Ce plan, pris en partie à saint Thomas, est certainement fort beau et révèle une intelligence aussi sûre qu'étendue. En 1640, Bossuet n'avait que vingt-quatre ans, et quoiqu'il ait donné, à cet âge, des preuves non équivoques d'un grand savoir, nous doutons que la rédaction de son plan de théologie soit telle que nous la voyons imprimée. Le cadre existait sans

[1] M. Floquet, tom. I, p. 168, pense non sans raison, que la lettre 15e, p. 137, du tom. XXV, a été adressée à Mme la Maréchale de Schomberg, pour la consoler de la perte de son mari. Cette lettre est fort belle, mais trop longue pour que nous la rapportions ici.

[2] Tom. III, imprimé pour la première fois en 1862.

doute, mais en le parcourant, nous restons convaincu que l'auteur y a introduit des changements sur plusieurs points; peut-être même que le plan primitif a subi une révision générale. Ceci est notre opinion personnelle, et nous l'abandonnons aux savants qui voudront y consacrer quelques loisirs.

Le lecteur n'a point oublié que Bossuet prêcha souvent à Navarre, avant sa prêtrise, et qu'on se faisait un singulier bonheur d'entendre ce jeune homme déjà si éloquent, déjà rempli de tant de maturité. Un seul de ces discours est parvenu jusqu'à nous, le discours sur la Conception Immaculée de Marie [1]. L'orateur ne condamne pas encore l'opinion hasardée qui refuse à la glorieuse Vierge un de ses plus beaux titres, mais il soutient énergiquement avec la maison de Navarre, avec toute la Sorbonne, la commune croyance qui proclame Marie conçue sans péché. Il y a dans tout ce discours une chaleur remarquable, un sentiment de foi, de piété et de soumission à l'Eglise vraiment touchant. Citons ces belles paroles :

« Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez point des règles humaines, parlez-moi des règles de Dieu. Marie étant donc sa mère selon l'ordre des choses divines, le Fils de Dieu dès sa conception la considérait comme telle. Elle l'était en effet à son égard. Ne laissez passer, s'il vous plaît, aucune de ces vérités : elles sont toutes fort importantes pour ce que j'ai à vous dire.

» Poursuivons maintenant et disons : Nous venons d'apprendre de Tertullien que le Verbe divin, longtemps devant qu'il se fût revêtu d'une chair humaine, se plaisait, pour ainsi dire, à se revêtir par avance de la forme et des sentiments humains; tant il était passionné, si j'ose parler de la sorte, pour notre misérable nature. Quel sentiment plus humain que l'affection envers les parents? Par conséquent le Fils de Dieu, longtemps avant que d'être homme, aimait Marie comme sa mère; il se plaisait dans cette affection : il ne cessait de veiller sur elle; il détournait de dessus son temple les malédictions des profanes; il l'embellissait de ses dons; il la comblait de ses grâces, depuis le premier instant où elle commença le cours de sa vie, jusqu'au dernier soupir par lequel elle fut terminée. C'est la conséquence que je prétendais tirer de ces savants principes de Tertullien. Elle me semble fort véritable, elle établit à mon

[1] Tom. XI, premier sermon pour la Conception.

avis puissamment l'immaculée conception de Marie. Et en vérité cette opinion a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée.

» C'est pourquoi je ne m'étonne pas que cette célèbre école des théologiens de Paris oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine. Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous ayez reçu de vos pères. Puissiez-vous être à jamais florissante! puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la Mère, à la considération de son Fils, porter bien loin aux siècles futurs cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre! Pour moi, je suis ravi, chrétiens, de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait, je me soumets volontiers à ses ordonnances; d'autant plus que c'est aussi, ce me semble, la volonté de l'Eglise. Elle a un sentiment fort honorable de la conception de Marie : elle ne nous oblige pas de la croire immaculée; mais elle nous fait entendre que cette créance lui est agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons connaître notre obéissance : il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous pouvons témoigner notre affection. Il est de notre piété, si nous sommes vrais enfants de l'Eglise, non-seulement d'obéir aux commandements, mais de fléchir aux moindres signes de la volonté d'une mère si bonne et si sainte. Je vous vois tous, ce me semble, dans ce sentiment. Mais ce n'est rien d'être jaloux de défendre la pureté de Marie, si nous ne sommes soigneux de conserver la pureté en nous-mêmes. C'est à quoi peut-être vous serez portés par la briève réflexion qui va fermer ce discours; du moins je l'espère ainsi de l'assistance divine. »

Le style général du discours annonce bien clairement l'époque que nous indiquons; il présente une assez grande quantité de ces incorrections que le temps doit effacer: « Est-ce point? serait-ce pas? Avons-nous pas crié? manier dextrement. — Dépouiller les ordures de notre première nativité..... »

Le neuvième dimanche après la Pentecôte, 1653, Bossuet prêcha dans la cathédrale de Metz un sermon sur l'Evangile du jour : « Comme Jésus s'approchait de Jérusalem, considérant cette ville, il se mit à pleurer sur elle..... » (*Luc*, 19-41) [1]. Ce discours, dirigé contre les juifs et en même temps contre les pécheurs endurcis, renferme de fort beaux passages ; mais

[1] Sermon pour le 9e dimanche après la Pentecôte, tom. X. DÉFORIS l'a inséré sous ce titre : *Bonté et rigueur de Dieu à l'égard des pécheurs.*

l'exorde est trop long, les parties ne sont pas toujours liées étroitement, enfin le style ressemble beaucoup à celui du précédent. Nous trouvons ces locutions singulières : « Dans le temps *préfix*, — faim et soif enragée, — cent ordures, — quasi tout, — pour vous faire court, — *appréhender* la nature humaine, pour *prendre*, » etc., etc.

Le manuscrit indique la division du sujet : « Premier point. *Deus ab initio tantum bonus*. (Tertul. adv. Marcionem.) — Justice de Dieu, quelle ? Second point. Deux règnes, par miséricorde et par justice, — Jérusalem ruinée, — vengeance sur les juifs, — Exemplaire pour les chrétiens. »

Dans la première partie l'orateur nous montre le Fils de Dieu fait homme par *bonté* et passant sa vie mortelle dans l'exercice de cette *bonté;* puis il nous peint sa tendresse envers tous les souffrants de l'humanité. Voici un beau morceau qui termine cette première partie.

« Pour moi, je vous l'avoue, chrétiens, c'est là mon unique espérance; c'est là toute ma joie et le seul appui de mon repos : autrement dans quel désespoir ne m'abîmerait pas le nombre infini de mes crimes ? Quand je considère le sentier étroit sur lequel Dieu m'a commandé de marcher ; la prodigieuse difficulté qu'il y a de retenir, dans un chemin si glissant, une volonté si volage et si précipitée que la mienne ; quand je jette les yeux sur la profondeur impénétrable du cœur de l'homme, capable de cacher dans ses replis tortueux tant d'inclinations corrompues dont je n'aurai nulle connaissance ; enfin quand je vois l'amour-propre faire pour l'ordinaire la meilleure partie de mes actions ; je frémis d'horreur, ô fidèles, qu'il ne se trouve beaucoup de péchés dans les choses qui me paraissent les plus innocentes : et quand même je serais très-juste devant les hommes, ô Dieu éternel, quelle justice humaine ne disparaîtrait point devant votre face ? et qui serait celui qui pourrait justifier sa vie, si vous entriez avec lui dans un examen rigoureux ? Si le saint apôtre saint Paul, après avoir dit avec une si grande assurance, « qu'il ne se sent point coupable en soi-même, ne laisse pas de craindre de n'être pas justifié devant vous ; » *Nihil mihi conscius sum ; sed non in hoc justificatus sum* [1] ; que dirai-je, moi misérable ? et quels devront donc être les troubles de ma conscience ? Mais, ô mon aimable Pontife, c'est vous qui répandez une

[1] I *Cor.*, IV, 4.

certaine sérénité dans mon cœur, qui me faites vivre en paix sous l'ombre de votre protection. Pontife fidèle et compatissant à mes maux; non, tant que je vous verrai à la droite de votre Père avec une nature semblable à la mienne, je ne croirai jamais que le genre humain lui déplaise, et la terreur de sa majesté ne m'empêchera point d'approcher de l'asile de sa miséricorde. Vous avez voulu être appelé, par le prophète Isaïe, « un homme de douleurs, et qui sait ce que c'est que l'infirmité : » *Virum dolorum et scientem infirmitatem*. Vous savez en effet par expérience, vous savez ce que c'est que l'infirmité de ma chair, et combien elle pèse à l'esprit, et que vous-même en votre passion avez eu besoin de toute votre constance pour en soutenir la faiblesse. « L'esprit est fort, disiez-vous; mais la chair est infirme » cela me rend très-certain que vous aurez pitié de mes maux. Fortifiez mon âme, ô Seigneur, d'une sainte et salutaire confiance, par laquelle, me défiant des plaisirs, me défiant des honneurs de la terre, me défiant de moi-même, je n'appuie mon cœur que sur votre miséricorde; et, établi sur ce roc immobile, je voie briser à mes pieds les troubles et les tempêtes qui agitent la vie humaine. »

Ce noble et pieux langage est digne des beaux jours du grand orateur !

Bossuet ouvrit l'année 1654 par un discours, dans l'église de Metz [1]. La France était encore agitée par les troubles de la Fronde, mais la ville fidèle demeurait calme, et l'orateur profite de la circonstance pour adresser, tout à la fois, et des félicitations et une juste leçon à son auditoire :

« Certes, *peuple de Metz*, je vous donnerai cet éloge, que *vous êtes fidèle à nos rois*. On ne vous a jamais vu entrer, non pas même d'affection, dans les divers partis qui se sont formés contre leur service. Votre obéissance n'est pas douteuse, ni votre fidélité chancelante. *Quand on parlait, ces jours passés, de ces lâches qui avaient vendu aux ennemis de l'Etat les places que le roi leur avait confiées*, on vous a vu frémir d'une juste indignation. Vous les nommiez traîtres, indignes de voir le jour, pour avoir ainsi lâchement trompé la confiance du prince, et manqué de foi à leur roi... Mais nous, mes frères, fidèles aux rois de la terre, pourquoi ne sommes-nous traîtres qu'au roi des rois? Pourquoi est-ce qu'il n'y a qu'envers lui que le nom de perfides ne nous déplaît pas, qui serait le plus sensible reproche que l'on nous pût faire en toute autre rencontre ? »

Nous retrouvons encore dans ce discours des locutions suran-

[1] Premier sermon pour la Circoncision, tom. VIII.

nées, mais il renferme aussi des beautés de premier ordre. L'auteur les a si bien senties qu'il a transporté un grand nombre de passages dans les autres sermons, et notamment dans le sermon sur *l'Exaltation de la Croix*.

Toute la première partie est consacrée à établir la royauté de Jésus-Christ et son règne par la souffrance et la croix. Il faudrait tout citer; bornons-nous à un seul trait.

« Mais peut-être vous me direz : Quelle étrange imagination de chercher sa beauté parmi ses souffrances, qui ne lui laissent pas même la figure d'homme! Que ne la regardez-vous bien plutôt dans sa merveilleuse transfiguration, ou dans sa résurrection glorieuse? Ecoutez, et comprenez ma pensée, et vous verrez que cette beauté est incomparable pour nous. Un soldat est couvert de grandes blessures qui semblent lui déshonorer le visage. Les délicats peut-être détourneront la vue de dessus ces plaies; mais le prince les trouvera belles, parce que c'est pour son service qu'il les a reçues : ce sont de belles marques; ce sont des cicatrices honorables, que la fidélité pour son roi et l'amour de la patrie embellit.

» Donc, ô fidèles de Jésus-Christ, que les ennemis de mon Maître trouvent de la difformité dans ses plaies, certes je ne le puis empêcher. Mais « pour nous autres croyants, » *nobis credentibus,* comme disait tout à l'heure saint Augustin; pour moi, qui suis assuré que c'est pour l'amour de moi qu'il est ainsi couvert de blessures, je ne puis être de leur sentiment. La véritable beauté de mon maître ne lui peut être ravie : non, non, ces cruelles meurtrissures n'ont pas défiguré ce visage : elles l'ont embelli à mes yeux. Si les blessures des sujets sont si belles aux yeux du prince, dites-moi, les blessures du prince, quelles doivent-elles être aux yeux des sujets? Celles-ci sont mes délices; je les baise, je les arrose de larmes. L'amour que mon roi Sauveur a pour moi, qui a ouvert toutes ses plaies, y a répandu une certaine grâce qu'aucun autre objet ne peut égaler, un certain éclat de beauté qui transporte les âmes fidèles. Ne voyez-vous pas avec combien de douces complaisances elles y demeurent toujours attachées? Ce leur est un supplice, que de les arracher de cet aimable objet. De là sortent ces flèches aiguës que David chante dans notre psaume; de là ces traits de flamme invisible qui percent les cœurs jusqu'au vif : *In corda inimicorum regis* : tellement qu'ils ne respirent plus autre chose que Jésus crucifié à l'imitation de l'Apôtre : *Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* [1]. C'est ainsi que le roi Jésus se plaît de régner dans les cœurs.

[1] I *Cor.*, II, 2.

» C'est pourquoi je ne m'étonne pas si je ne vois dans sa passion que des marques de sa royauté. Oui, malgré la rage de ses bourreaux ces épines font un diadème qui couronne sa patience : ce roseau fragile devient un sceptre en ses mains : cette pourpre ridicule, dont ils le couvrent, se changera en pourpre royale sitôt qu'elle sera teinte du sang de mon maître. Lorsque j'entends le peuple crier que le Sauveur mérite la mort à cause qu'il s'est fait roi, certes, dis-je incontinent en moi-même, ces furieux disent mieux qu'ils ne pensent ; car mon prince doit régner par sa mort. Quand il porte lui-même sa croix sur ses épaules innocentes, tout autre qu'un chrétien serait étonné de son impuissance ; mais le fidèle se doit souvenir de ce qu'a dit de lui Isaïe « que sa domination, sa principauté est mise sur son épaule. » *Principatus super humerum ejus.* Qu'est-ce à dire cet empire et cette principauté sur ses épaules ? Ah ! ne l'entendez-vous pas ? c'est sa croix. C'est ainsi que l'explique Tertullien, dans le livre contre les Juifs. Sa croix, c'est son sceptre, sa croix c'est son bâton d'ordonnance ; c'est elle qui rangera tous les peuples sous l'obéissance de Notre-Seigneur. »

Ce fut probablement dans le cours de cette même année, le 9 novembre, que Bossuet prêcha le premier panégyrique de saint Gorgon. La paroisse saint Gorgon était celle de la famille Bossuet. Le père de l'orateur, quoique siégeant à Toul, y entretenait une maison. Ses filles, Madeleine et Marie, habitaient également sur la paroisse et peut-être dans la maison qu'il s'était réservée. Marie Bossuet y avait épousé le conseiller Isaac de Chasot, comme nous l'avons mentionné plus haut. Beaucoup de raisons portaient donc l'archidiacre à se faire entendre dans l'église de cette paroisse, et il est vraisemblable qu'il y prêcha plusieurs fois.

Le premier panégyrique du martyr saint Gorgon ne nous est venu qu'en ébauche très-imparfaite, et nous ne possédons même que la première partie. Les notes marginales qui chargent le manuscrit annoncent que l'orateur a dû parler sur de simples notes. Le second est beaucoup plus remarquable ; nous le verrons en son lieu[1].

[1] M. Floquet et M. Lachat sont en dissentiment sur l'ordre que doit occuper ce sermon et sur la date qu'il faut lui assigner. M. Floquet pense que ce premier panégyrique doit être compté comme le deuxième et que le deuxième a dû être prêché en 1654. M. Lachat affirme tout le contraire, en se fondant sur la différence du style, et nous croyons que tous les connaisseurs seront de son avis.

L'année 1655 et les deux suivantes nous offrent un plus grand nombre de sermons, soit que Bossuet prêchât plus fréquemment, soit, ce qui nous paraît plus vraisemblable, qu'il donnât plus de temps à la composition de ses discours. Nous répétons d'ailleurs que pour plusieurs d'entre eux il serait fort difficile de préciser la date; seulement, il y a dans le style des nuances si accentuées qu'il nous paraît impossible de confondre les sermons composés avant 1660 avec ceux qui l'ont été postérieurement. A partir même de 1659, l'écrivain s'avance graduellement jusqu'à cette perfection qui le sépare de tous les autres auteurs. Si l'on n'observe pas attentivement ces nuances, ou si l'œil est impuissant à les percevoir, on n'aura jamais qu'une idée très-imparfaite des œuvres oratoires de Bossuet.

Du carême de 1655, il ne nous reste que trois sermons. Le premier est celui du vendredi de la semaine de la Passion [1] sur la Compassion de la sainte Vierge. Voici la division qui est annoncée à la fin de l'exorde : « Celle que Jésus nous donna, c'est sa propre Mère; par conséquent sa protection est puissante; elle a beaucoup de crédit pour nous assister. Mais il nous la donne afin qu'elle soit notre mère; par conséquent sa tendresse pour nous est extrême, et elle a une grande inclination de nous bien faire. Ce sont les deux points qui composeront ce discours. » Cette division ne rend que très-imparfaitement les idées développées par l'orateur. Bossuet a jeté en marge une autre division qui est bien plus complète, et contient le plan d'autres discours sur le même sujet.

L'ordre et le style laissent à désirer. L'orateur encore plein de son Virgile a traduit ces deux vers du célèbre poëte :

O mihi sola mei super Astyanactis imago !
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.
(*Æneid.*, lib. III).

« Vous verrez quelquefois une mère qui caressera extraordinairement un enfant, sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains;

[1] IIe sermon pour le vendredi, tome IX.

c'est ainsi qu'il porte ses yeux; telle est son action et sa contenance : les mères sont ingénieuses à observer jusqu'aux moindres choses[1]. »

Le sermon pour le vendredi saint[2] contient la première passion connue de Bossuet, et qui est en quelque sorte la passion-type. Sans doute des incorrections et des trivialités regrettables déparent cette belle œuvre; mais que de chaleur, que d'accents pathétiques, que de tableaux admirables! Depuis l'exorde jusqu'à la péroraison, le génie de Bossuet s'y révèle tout entier et en traits incomparables. Aucun lecteur n'ignore ce discours. Cependant comment ne pas rappeler un morceau si dramatique?

« Eh bien! chrétiens, avez-vous bien considéré cette peinture épouvantable? cet amas terrible de maux inouïs que je vous ai mis tout ensemble devant les yeux, *suffit-il pas* pour vous émouvoir? Quoi, je vois encore vos yeux secs! quoi, je n'entends point encore de sanglots! Attendez-vous que je représente en particulier toutes les diverses circonstances de cette sanglante tragédie? faut-il que j'en fasse paraître successivement tous les différents personnages : un Judas qui le baise, un Pierre qui le renie, un Malchus qui le frappe, des faux témoins qui le calomnient, des prêtres qui blasphèment son nom, un juge qui reconnaît et qui condamne néanmoins son innocence? faut-il que je vous dépeigne notre criminel gémissant à deux ou trois reprises sous la grêle des coups de fouet, suant sous la pesanteur de sa croix, usant toutes les verges sur ses épaules, émoussant en sa tête toute la pointe des épines, lassant tous les bourreaux sur son corps? Mais le jour nous aurait quittés avant que j'eusse seulement touché la moitié de ce détail épouvantable : abrégez ce discours infini par une méditation sérieuse.

» Contemplez cette face, autrefois les délices, maintenant l'horreur des yeux; regardez cet homme que Pilate vous présente au haut du prétoire. Le voilà, le voilà, cet homme; le voilà, cet homme de douleurs : *Ecce homo, ecce homo*[3] : « Voilà l'homme. » Et qui est-ce? un homme ou un ver de terre? est-ce un homme vivant, ou bien une victime écorchée? On vous le dit; c'est un homme : *Ecce homo.* « Voilà l'homme. » Le voilà, l'homme de douleurs; le voilà dans le triste état où l'a mis la Synagogue sa mère; ou plutôt le voilà dans le triste état où l'ont mis nos péchés, nos propres péchés, qui ont fait fondre sur cet innocent

[1] IIe point, vers la fin.
[2] Tome X.
[3] *Joan.*, XIX, 5.

tout ce déluge de maux. O Jésus, qui vous pourrait reconnaître? « Nous l'avons vu, dit le prophète, et il n'était plus reconnaissable; » bien loin de paraître Dieu, il avait même perdu l'apparence d'homme, et « nous l'avons cherché même en sa présence : » *et desideravimus eum* [1]. Est-ce lui, est-ce lui? Est-ce là cet homme qui nous est promis, « cet homme de la droite de Dieu, et ce Fils de l'homme sur lequel Dieu s'est arrêté? » *Super virum dexteræ tuæ, et super Filium hominis quem confirmasti tibi* [2]. C'est lui, n'en doutez pas : voilà l'homme, voilà l'homme qu'il nous fallait pour expier nos iniquités : il nous fallait un homme défiguré, pour réformer en nous l'image de Dieu que nos crimes avaient effacée : il nous fallait cet homme tout couvert de plaies, afin de guérir les nôtres : *Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* : « Il a été blessé pour nos péchés, il a été froissé pour nos crimes; et nous sommes guéris par la lividité de ses plaies : » *Et livore ejus sanati sumus* [3].

» O plaies, que je vous adore! flétrissures sacrées, que je vous baise! ô sang qui découlez, soit de la tête percée, soit des yeux meurtris, soit de tout le corps déchiré; ô sang précieux, que je vous recueille! Terre, terre, ne bois pas ce sang : *Terra, ne operias sanguinem meum* [4] : « Terre, ne couvre pas mon sang, » disait Job : mais qu'importe du sang de Job? Mais, ô terre, ne bois pas le sang de Jésus : ce sang nous appartient, et c'est sur nos âmes qu'il doit tomber. J'entends les Juifs qui crient : « Son sang soit sur nous et sur nos enfants [5]. » Il y sera, race maudite; tu ne seras que trop exaucée : ce sang te poursuivra jusqu'à tes derniers rejetons, jusqu'à ce que le Seigneur, se lassant enfin de ses vengeances, se souviendra à la fin des siècles de tes misérables restes. Oh! que le sang de Jésus ne soit point sur nous de cette sorte, qu'il ne crie point vengeance contre notre long endurcissement; qu'il soit sur nous pour notre salut, que je me lave de ce sang, que je sois tout couvert de ce sang; que le vermeil de ce beau sang empêche mes crimes de paraître devant la justice divine.

» Il n'est pas temps encore de se plonger dans ce bain salutaire; il faut que le sang du divin Jésus coule pour cela à plus gros bouillons. Allons à la croix, chrétiens; c'est là où nous pourrons nous plonger dans un déluge du sang de Jésus; c'est là que tous les ruisseaux sont lâchés, et se débordent si violemment qu'ils laissent enfin la source tarie. Allons

[1] *Isai.*, LIII, 2.
[2] *Ps.* LXXIX, 18.
[3] *Isai.*, LIII, 5.
[4] *Job.*, XVI, 19.
[5] *Matth.*, XXVII, 25.

donc à la croix, mes frères; on y va bientôt attacher le divin Jésus, et on l'a déjà chargée sur ses épaules. C'est en ce lieu, chrétiens, que je ne puis vous dissimuler que je sens mon âme attendrie, quand je vois mon divin Sauveur porter lui-même sur ses épaules l'infâme instrument de son supplice. Ce qui me touche le plus vivement, c'est que de toutes les circonstances que nous avons vues, il n'y en a, ce me semble, aucune où il paraisse plus en pécheur. Etre attaché à la croix, c'est souffrir le supplice des malfaiteurs; mais porter soi-même sa croix, c'est confesser publiquement que l'on en est digne : il faut avoir bien mérité la mort pour être contraint d'en porter soi-même au gibet le malheureux instrument; tellement que cette infamie, que l'on ajoutait au supplice des criminels, c'était une espèce d'amende honorable, et comme un aveu public de leur crime.

» O Jésus, innocent Jésus, faut-il que vous confessiez que vous avez mérité ce dernier supplice? Il le faut, il le faut, mes frères. Les hommes lui imputent des crimes qu'il n'a pas commis; mais Dieu a mis sur lui nos iniquités, et voilà qu'il en va faire amende honorable à la face du ciel et de la terre. Aussitôt qu'il voit cette croix où il devait bientôt être attaché : O mon Père, dit-il, elle m'est bien due, non à cause des crimes que les Juifs m'imposent, mais à cause de ceux dont vous me chargez. Viens, ô croix, viens que je t'embrasse : il est juste que je te porte, puisque je t'ai si bien méritée. Il la charge sur ses épaules, dans ce sentiment, il ramasse toutes ses forces pour la traîner jusqu'au Calvaire : en la chargeant sur ses épaules, il se charge et se revêt de nouveau de tous les crimes du monde, pour les aller expier sur ce bois infâme. »

Le sermon pour le jour de Pâques n'est pas écrit dans ce grand style, ni plein de cette magnificence d'idées; cependant il révèle la main du maître par plus d'un endroit. L'orateur examine successivement comment le péché nous est devenu *naturel;* combien ses mauvaises inclinations sont inhérentes à notre âme..... C'est pour nous guérir de cette infirmité cruelle que Jésus-Christ est mort; il a été tué par le péché dont il a pris la *ressemblance.* C'est à nous de porter la *ressemblance* aussi de sa mort et de nous renouveler dans sa vie immortelle et divine. Quelle sorte de joie le chrétien doit-il avoir dans le temps pascal? Par quels degrés faut-il passer pour arriver à la paix parfaite et au bonheur du *dernier âge?* Comment nos corps, par la vertu de la résurrection du Sauveur, seront-ils eux-mêmes vivifiés?... Ce *sermon* est

plus ordonné et méthodique que quelques autres ; on y retrouve aussi les défauts de l'époque à laquelle il appartient.

Le 2 avril de la même année, Bossuet prêcha son premier panégyrique de saint François de Paule, en présence du maréchal et de la maréchale de Schomberg. L'exorde ne nous laisse aucun doute [1].

« Monseigneur, la gloire du monde vous doit être devenue en quelque façon méprisable par votre propre abondance. Certes, notre histoire ne se taira pas de vos fameuses expéditions, et la postérité la plus éloignée ne pourra lire sans étonnement toutes les merveilles de votre vie. Les peuples que vous conservez, ne perdront jamais la mémoire d'une si heureuse protection : ils diront à leurs descendants jusqu'aux dernières générations, que sous le grand maréchal de Schomberg, dans le dérèglement des affaires, et au milieu de la licence des armes, ils ont commencé à jouir du calme et de la douceur de la paix.

» Madame, votre piété, votre sage conduite, votre charité si sincère, et vos autres généreuses inclinations auront aussi leur part dans cet applaudissement général de toutes les conditions et de tous les âges : mais je ne craindrai pas de vous dire que cette gloire est bien peu de chose, si vous ne l'appuyez sur l'humilité.

» Viendra, viendra le temps, Monseigneur, que non-seulement les histoires, et les marbres, et les trophées, mais encore les villes, et les forteresses, et les peuples, et les nations seront consumés par le même feu; et alors toute la gloire des hommes s'évanouira en fumée, si elle n'est défendue de l'embrasement général par l'humilité chrétienne. Alors le Sauveur Jésus descendra en sa majesté; et assemblant le ciel et la terre pour faire l'éloge de ses serviteurs, dans une telle multitude il ne choisira, chrétiens, ni les César, ni les Alexandre : il mettra en une place éminente les plus humbles, les plus inconnus. Parce que le pauvre François de Paule s'est humilié en ce monde, sa vertu sera honorée d'un panégyrique éternel, de la propre bouche du Fils de Dieu. C'est ce qui m'encourage, mes Frères, à célébrer aujourd'hui ses louanges à la gloire de notre grand Dieu, et pour l'édification de nos âmes. Bien que sa vertu soit couronnée dans le ciel, comme elle a été exercée sur la terre, il est juste qu'elle y reçoive les éloges qui lui sont dus. Pour cela implorons la grâce de Dieu, par l'entremise de celle qui a été l'exemplaire des humbles, et qui fut élevée à la dignité la plus haute en même temps

[1] Tome XII.

qu'elle s'abaissa par les paroles les plus soumises, après que l'ange l'eut saluée en ces termes : *Ave, Maria.*

Après avoir exposé combien la pénitence et l'humilité sont nécessaires à tous les chrétiens, l'orateur montre comment saint François a pratiqué cette double vertu. L'amour divin qui le poussait à tant d'austérité le comblait aussi d'une joie parfaite. Cet amour doit produire en nous le même courage et les mêmes consolations. C'est par l'imitation de leur pénitence que nous devons honorer les saints. Vient ensuite le parallèle entre saint François et Louis XI. Tous tremblent devant ce roi ombrageux et sévère, excepté le saint, appuyé sur son détachement héroïque. Voici une page admirable et qu'il faut livrer en méditation à tous les adorateurs de la fortune, aux fiers philosophes qui ne craignent rien tant que le courroux de cette idole.

« Cependant l'incomparable François de Paule est solitaire jusque dans la cour : rien ne l'ébranle, rien ne l'émeut ; il ne demande rien, il ne s'empresse de rien, non pas même pour l'établissement de son ordre ; il s'en remet à la Providence. Pour lui, il ne fait que ce qu'il a à faire, d'instruire ceux que Dieu lui envoie, et d'édifier l'Eglise par ses bons exemples. Je pense que je ne dirai rien qui soit éloigné de la vérité, si je dis que la cour de Louis XI devait être la plus raffinée de l'Europe : car s'il est vrai que l'humeur du prince règle les passions de ses courtisans, sous un prince si rusé tout le monde raffinait sans doute ; c'était la manie du siècle, c'était la fantaisie de la cour. François de Paule regarde leurs souplesses avec un certain mépris. Pour lui, bien qu'il soit obligé de converser souvent avec eux, il conserve cette bonté si franche et si cordiale, et cette naïve enfance de son innocente simplicité. Chacun admire une si grande candeur, et tout le monde demeure d'accord qu'elle vaut mieux que toutes les finesses.

» Ici il me vient une pensée : de considérer lequel a l'âme plus grande et plus royale, de Louis, ou de François de Paule. Oui, j'ose comparer un pauvre moine avec un des plus grands rois et des plus politiques qui ait jamais porté la couronne ; et sans délibérer davantage, je donne la préférence à l'humble François. En quoi mettons-nous la grandeur de l'âme ? Est-ce à prendre de nobles desseins ? Tous ceux de Louis sont enfermés dans la terre : François ne trouve rien qui soit digne de lui, que le ciel. Louis, pour exécuter ce qu'il prétendait, cherchait mille pratiques et mille détours ; et avec sa puissance royale, il ne pouvait si

bien nouer ses intrigues, que souvent un petit ressort venant à manquer, toute l'entreprise ne fût renversée. François se propose de plus grands desseins, et sans aucun détour, y va par des voies très-courtes et très-assurées. Louis, à ce que remarque l'histoire, avec tous ses impôts et tous ses tributs, à peine a-t-il assez d'argent dans ses coffres pour réparer les défauts de sa politique. François rachète tous ses péchés, François gagne le ciel par ses larmes et par de pieux désirs; ce sont ses richesses les plus précieuses, et il en a dans son cœur un trésor immense et une source infinie. Louis, en une infinité de rencontres, est contraint de plier sous les coups de sa mauvaise fortune : et la fortune et le monde sont au-dessous de François. Enfin, pour vous faire voir la royauté de François, considérez ce prince qui tremble dans ses forteresses et au milieu de ses gardes. Il sent approcher une ennemie qui tranchera toutes ses espérances, et néanmoins il ne peut éviter ses attaques. Fidèles, vous entendez bien que c'est de la mort dont je parle. Regardez maintenant le pauvre François, voyez, voyez si la mort lui fait seulement froncer les sourcils : il la contemple avec un visage riant, il lui tend de bon cœur les mains, il lui montre l'endroit où elle doit frapper, il lui présente cette pourriture du corps. O mort, lui dit-il, quoique le monde t'appelle cruelle, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime : tu ne rompras pas le cours de mes desseins; au contraire, tu ne feras qu'achever l'ouvrage que j'ai commencé; tu me déferas tout à fait des choses dont il y a si longtemps que je tâche de me dépouiller; tu me délivreras de ce corps. O mort, je t'en remercie : il y a près de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger.

» O fermeté invincible de François de Paule ! ô grande âme et vraiment royale ! Que les rois de la terre se glorifient de leur vaine magnificence : il n'y a point de royauté pareille à celle de François de Paule. Il règne sur ses appétits : il est paisible, il est satisfait. La vie la plus heureuse est celle qui appréhende le moins la mort. Et qui de nous aime si fort le monde, qu'il ne désirât plutôt de mourir comme le pauvre François de Paule, que comme le roi Louis XI ? Que si nous voulons mourir comme lui, il faudrait vivre aussi comme lui. Sa vie a donc été bienheureuse. Il est vrai qu'il s'est affligé par diverses austérités; mais souffrant pour l'amour de celui qui seul avait gagné ses affections; sa charité charmait tous ses maux, elle adoucissait toutes ses douleurs. O puissance de la charité ! direz-vous. Mais le voulez-vous voir par l'exemple de saint François; un moment d'audience satisfera ce pieux désir. »

C'est encore le 8 septembre de cette même année, selon toute vraisemblance, que Bossuet prêcha un de ses sermons sur la Na-

tivité de la sainte Vierge [1]. Le manuscrit n'a pu être retrouvé, et l'on a suivi l'édition de Déforis, ce qui signifie que le discours a été remanié, comme tous ceux qui sont passés par les mains de cet éditeur. L'exorde contient encore une allocution à l'illustre maréchal de Schomberg.

« Avant la naissance du Sauveur Jésus, tout ce qu'il y avait de gens de bien sur la terre, qui vivaient attendant la rédemption d'Israël, ne faisaient autre chose que soupirer après sa venue; et, par des vœux ardents, pressaient le Père éternel d'envoyer bientôt à son peuple son unique libérateur; que si parmi leurs désirs il leur paraissait quelque signe que ce temps bienheureux approchât, il n'est pas croyable avec combien de transports toutes les puissances de leurs âmes éclataient en actions de grâces. Si donc ils eussent appris à la naissance de la sainte Vierge qu'elle devait être sa mère, combien l'auraient-ils embrassée; et quel aurait été l'excès de leur ravissement, dans l'espérance qu'ils auraient conçue d'être présents à ce jour si beau, auquel le Désiré des nations commencerait à paraître au monde ? Ainsi ces peuples aveugles, qui, pour être trop passionnés admirateurs de cette lumière qui nous éclaire, défèrent des honneurs divins au soleil qui en est le père, commencent à se réjouir sitôt qu'ils découvrent au ciel son avant-courrière, l'aurore. C'est pourquoi, ô heureuse Marie, nous qui leur avons succédé, nous prenons part à leurs sentiments: mus d'un pieux respect pour celui qui vous a choisie, nous venons honorer votre lumière naissante, et couronner votre berceau, non certes de lis et de roses, mais de ces fleurs sacrées que le Saint-Esprit fait éclore; je veux dire, de saints désirs et de sincères louanges.

» Monseigneur, c'est la seule chose que vous entendrez de moi aujourd'hui. L'histoire parlera assez de vos grandes et illustres journées, de vos siéges si mémorables, de vos fameuses expéditions, et de toute la suite de vos actions immortelles. Pour moi, je vous l'avoue, Monseigneur, si j'avais à louer quelque chose, je parlerais bien plutôt de cette piété véritable, qui vous fait humblement déposer au pied des autels cet air majestueux, et cette pompe qui vous environne. Je louerais hautement la sagesse de votre choix, qui vous a fait souhaiter d'avoir dans votre maison l'exemple d'une vertu si rare, par lequel nous pouvons convaincre les esprits les plus libertins, qu'on peut conserver l'innocence parmi les plus grandes faveurs de la cour, et dans une prudente conduite, une simplicité chrétienne. Je dirais de plus, Monseigneur, que votre généreuse bonté vous a gagné pour jamais l'affection de ces peuples; et si peu que je

[1] Tome XI, 3e sermon pour la Nativité.

voulusse m'étendre sur ce sujet, je le verrais confirmé par des acclamations publiques. Mais encore qu'il soit vrai que l'on vous puisse louer, vous et cette incomparable duchesse, sans aucun soupçon de flatterie; en la place où je suis, il faut que j'en évite jusqu'à la moindre apparence. Je sais que je dois ce discours, et vous vos attentions à la très-heureuse Marie. Ce n'est donc plus à vous que je parle, sinon pour vous conjurer, Monseigneur, de joindre vos prières aux miennes et à celles de tout ce peuple, afin qu'il plaise à Dieu m'envoyer son Saint-Esprit, par l'intercession de sa sainte Epouse, que nous allons saluer par les paroles de l'ange : *Ave.* »

L'auteur revient sur une idée qu'il développe assez souvent, savoir, que si le péché infecte et ravale la nature humaine, la chair qu'a prise le Sauveur dans une Mère immaculée a acquis une pureté qui la rehausse au delà de tout ce qu'on peut dire. Marie a aimé son Fils, comme homme et comme Dieu, d'un amour incomparable, et Jésus-Christ a aimé sa Mère au delà de toute créature, parce qu'il a reçu d'elle une chair sans tâche et qu'il voit en elle une âme sans tâche.

Dans la deuxième partie, nous retrouvons plusieurs idées déjà exposées dans le discours sur la conception, l'union de Marie avec le Père éternel qui lui donne son propre Fils; la gloire qui rejaillit sur Marie de cette union et de son ineffable maternité divine.

Pour obtenir les faveurs de la mère, « aimer le fils, faire tout pour Jésus; vivre en Jésus; vivre de Jésus... Car tout lui plaît en Jésus, et rien ne lui plaît qu'en Jésus. »

Le 4 octobre de la même année, Bossuet prêcha le panégyrique de saint François d'Assise [1]. Le héros était digne de l'orateur, et celui-ci n'a point failli à sa tâche. Nous avons dit qu'en l'année 1655, la province de Metz fut désolée par la guerre; des troupes peu disciplinées portèrent partout le pillage et la terreur, au point que les habitants des campagnes se réfugièrent dans les villes. Voilà pourquoi l'orateur déplorant les calamités de la guerre, les rappelle dans le premier point : « Hélas ! nos campagnes désertes et nos bourgs misérablement désolés... » Cependant les récoltes

[1] Tome XII, p. 353.

devinrent abondantes, et l'orateur, à la fin de son discours, presse les fidèles d'exercer généreusement la charité :

« Si les richesses sont donc si dangereuses, avisez, mes frères, à ce que vous en devez faire. Dieu ne vous les a pas données pour les enfermer dans des coffres, ni pour les employer à tant de dépenses superflues, pour ne pas dire pernicieuses. Elles vous sont données pour sustenter Jésus-Christ, qui languit en la personne des pauvres : elles vous sont données pour racheter vos iniquités, et pour amasser des trésors éternels. Jetez, jetez les yeux sur tant de familles nécessiteuses, qui n'osent vous exposer leur misère ; sur les vierges de Jésus, que l'on voit presque défaillir dans leurs cloîtres, faute de moyens pour subsister ; sur tant de pauvres religieux, qui, sous une mine riante, cachent souvent une grande indigence. Un peu de courage, mes frères, faites quelques efforts pour l'amour de Dieu. Voyez avec quelle abondance il a *élargi ses mains* sur nous par la fertilité de cette année : *élargissons les nôtres* sur les misères de nos pauvres frères ; que personne ne s'en dispense. Ne vous excusez pas sur la modicité de vos facultés : Jésus mettra en ligne de compte, jusqu'au moindre présent que vous lui ferez avec un cœur plein de charité : un verre d'eau même offert dans cet esprit, peut vous mériter la vie éternelle. »

Tout le discours roule sur ces pensées : c'est par une folie sublime et céleste que saint François a fait consister toute sa richesse dans la pauvreté, ses délices dans la souffrance et sa gloire dans la bassesse. « En cela, d'ailleurs, n'a-t-il pas suivi le Fils de Dieu, qui a *le premier épousé la pauvreté?* »

« O pauvres ! que vous êtes heureux, parce qu'à vous appartient le royaume de Dieu !

» Heureux donc mille et mille fois le pauvre François, le plus ardent, le plus transporté, et si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Eglise. Avec quel excès de zèle ne l'a-t-il point embrassée ? Combien belle, combien généreuse, combien digne d'être consacrée à la mémoire éternelle de la postérité, fut cette réponse qu'il fit à son père, lorsqu'il le pressait, en présence de l'évêque d'Assise, de renoncer à ses biens ? Il accusait son fils d'être le plus excessif en dépense qui fût dans tout le pays. Il ne saurait, disait-il, refuser un pauvre : il ne peut souffrir qu'il y ait dans la ville des familles nécessiteuses. Il vend toutes mes marchandises, et leur en distribue le prix. Et en effet, chrétiens, à voir comme François en usait, on eût dit qu'il

avait engagé son bien aux pauvres de la province; et que l'aumône qu'il leur faisait était moins un bienfait qu'une dette. Et parce que tout son patrimoine ne pouvait suffire à payer ces dettes infinies d'une charité immense et sans bornes, son père soutenait qu'il était obligé à faire cession de biens; d'autant plus, disait-il, qu'il était incorrigible, et qu'il n'y avait aucune apparence qu'il devînt meilleur ménager.

Que répondra François à des accusations si pressantes, faites avec toute la véhémence de l'autorité paternelle? O Dieu éternel, que vous inspirez de belles réponses à vos serviteurs, quand ils se laissent conduire à votre Esprit saint! Tenez, dit François, animé d'un instinct céleste, tenez, ô mon père, je vous donne plus que vous ne voulez; et dans le même moment, jetant à ses pieds ses habits: Jusqu'ici, poursuit-il, je vous avais appelé mon père; maintenant que je n'attendrai plus aucun bien de vous, j'en dirai plus hardiment, et avec une confiance plus pleine : Notre Père qui êtes aux cieux. Quelle éloquence assez forte, quels raisonnements assez magnifiques pourraient ici égaler la majesté de cette parole? O la belle *banqueroute* que fait aujourd'hui *ce marchand!* O homme, non tant incapable d'avoir des richesses, que digne de n'en avoir pas, digne d'être écrit dans le livre des pauvres évangéliques, et de vivre dorénavant sur les fonds de la Providence! Enfin il a rencontré cette pauvreté si ardemment désirée, en laquelle il avait mis son trésor : plus on lui ôte, plus on l'enrichit. Que l'on a bien fait de le dépouiller entièrement de ses biens, puisqu'aussi bien on voulait lui ravir ce qu'il estimait de plus beau dans toutes ses possessions, qui était le pouvoir de les répandre abondamment sur les pauvres. Il a trouvé un père qui ne l'empêchera pas de donner, ni ce qu'il gagnera par le travail de ses mains, ni ce qu'il pourra obtenir de la charité des fidèles. Heureux de n'avoir plus rien dans le siècle, son habit même lui venant d'aumône! Heureux, de n'avoir d'autre bien que Dieu, de n'attendre rien que de lui, de ne recevoir rien que pour l'amour de lui! Grâce à la miséricorde divine, il n'a plus aucune affaire que de servir Dieu : toute sa nourriture est de faire sa volonté. Que son état est différent de celui des riches! Vous le verrez dans ma seconde partie. »

Sermon pour le temps de Jubilé [1]. A son avénement au trône pontifical, le pape Alexandre VII accorda un jubilé pour obtenir de Dieu la paix de l'Europe désolée par la guerre. Dans cette circonstance, Bossuet prêcha un sermon en trois points sur la péni-

[1] Tome VIII, p. 494. Voy. *notes historiques*.

tence. Cette œuvre porte bien les caractères de l'époque, et nous ne voyons rien de particulièrement remarquable à y relever. Voici la division qui est donnée par l'auteur :

« Je remarque trois qualités dans la pénitence ; c'est une réconciliation de l'homme avec Dieu, c'est un remède, c'est un sacrement. Le péché nous séparant d'avec Dieu, il fallait que la pénitence nous y réunît ; et c'est la première de ses qualités, c'est une réconciliation. Mais le péché en nous séparant nous a faits malades : par conséquent il ne suffit pas que la pénitence nous réconcilie, il faut encore qu'elle nous guérisse ; et de là vient qu'elle est un remède. Et enfin comme le péché ajoute la profanation et l'impureté aux infirmités qu'il apporte, une maladie de cette nature ne peut être déracinée que par un remède sacré, qui ait la force de sanctifier comme de guérir ; c'est pourquoi la pénitence est un sacrement. Vous voyez, fidèles, ces trois qualités d'où je tire trois raisons solides, pour montrer qu'il n'est rien de plus dangereux que d'abuser de la pénitence en la rendant inutile et infructueuse. Car s'il est vrai que la pénitence soit la réconciliation de l'homme avec Dieu, si c'est un remède qui nous rétablisse, et un sacrement qui nous sanctifie ; on ne peut sans un insigne mépris rompre une amitié si saintement réconciliée, ni rejeter sans un grand péril un remède si efficace, ni violer sans irrévérence un sacrement si saint et si salutaire. Ce sont les points : et de là nous conclurons, avec l'Apôtre, que puisque nous sommes morts au péché, nous ne pouvons plus désormais y vivre. C'est ce j'espère vous rendre sensible avec le secours de la grâce. »

Dans le cours de l'année 1656, nous ne trouvons que quatre discours prononcés par Bossuet ; on sait qu'il passa la plus grande partie du temps à Paris.

Le premier en date est un sermon pour la fête de la Circoncision [1]. Le manuscrit n'a pu être retrouvé, et il a fallu imprimer sur l'édition de Déforis. Or, que le discours ait été remanié, c'est ce que ne dissimule pas l'éditeur. « Nous avons, dit-il, supprimé de ce sermon plusieurs morceaux, tirés mot à mot du précédent, qui pouvaient être retranchés sans interrompre l'ordre et la suite du discours. » Il résulte de là que le sermon n'a ni division, ni ordre régulier. Il roule sur la royauté de Jésus-Christ :

« O mon roi Sauveur, ce n'est pas assez que vous soyez roi, il faut que

[1] Tome VIII.

vous soyez un roi conquérant. Comme roi vous sauvez vos peuples; comme conquérant vous donnez du sang, et vous achetez à ce prix les peuples que vous soumettez à votre pouvoir.

» Pour comprendre solidement combien grande, combien illustre, combien magnifique est la souveraineté du Sauveur des âmes, il faut premièrement former en nous-mêmes la véritable idée de la royauté, où je vous demande, fidèles, que vous ne vous laissiez pas éblouir les yeux par cet éclat et par cette pompe qui remplit d'étonnement le vulgaire. Comprenons dans la royauté des rois quelque chose de plus relevé que ce que l'ignorance y admire. Certes, je ne craindrai pas de le publier: ce ne sont ni les trônes, ni les palais, ni la pourpre, ni les richesses, ni les gardes qui environnent le prince, ni cette longue suite de grands seigneurs, ni la foule des courtisans qui s'empressent autour de sa personne, et pour dire quelque chose de plus redoutable, ce ne sont ni les forteresses, ni les armées qui me montrent la véritable grandeur de la dignité royale. Je porte mes yeux jusque sur Dieu même, et de cette Majesté infinie je vois tomber sur les rois un rayon de gloire que j'appelle la royauté. Et pour dire plus clairement ma pensée, je soutiens que la royauté, à la bien entendre, qu'est-ce, fidèles, et que dirons-nous? C'est une puissance universelle de faire du bien aux peuples soumis: tellement que le nom de roi, c'est un nom de père commun et de bienfaiteur général; et c'est là ce rayon de divinité qui éclate dans les souterrains.

» Expliquons toutes les parties de cette définition importante, qui sera le fondement de tout mon discours. Je dis donc que la royauté est une puissance. Je ne m'arrête point à prouver une vérité si constante; mais passant plus outre je raisonne ainsi. Je dis que si la royauté est une puissance, il s'ensuit manifestement que c'est une puissance de faire du bien, et j'appuie cette conséquence sur ce beau principe: Tout ce qui mérite le nom de puissance naturellement tend au bien. Jugez si j'établirai cette vérité par des raisons assez convaincantes. »

Voici un passage qui nous prépare au panégyrique de saint Paul:

« Nous lisons dans son Evangile, que pendant le cours de sa vie, il a toujours eu peu de sectateurs; jusque là que ses amis rougissaient souvent de se voir rangés sous sa discipline. Mais après qu'il a répandu son sang, tous les peuples peu à peu tombent à ses pieds, jusques aux terres les plus inconnues, jusqu'aux nations les plus inhumaines, que sa doctrine a civilisées. Rome, après s'être longtemps enivrée du sang de ses généreux combattants, Rome la maîtresse a baissé la tête, et a rendu plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur, qu'aux temples de son Ro-

mulus. Les empereurs même les plus triomphants sont venus, au temps marqué par la Providence, rendre aussi leurs devoirs; ils ont élevé l'étendard de Jésus au-dessus des aigles romaines; ils ont donné la paix à l'Eglise par toute l'étendue de l'empire.

» Où êtes-vous maintenant, ô persécuteurs? Que sont devenus ces peuples farouches qui rugissaient comme des lions contre l'innocent troupeau de Jésus? « Ils ne sont plus, dit saint Augustin; Jésus les a frappés dans le cœur : Jésus a défait ses ennemis, et il en a fait des amis : les ennemis sont morts, ce sont des amis qui sont en leur place : » *Ceciderunt; ex inimicis amici facti sunt; inimici mortui sunt, amici vivunt.* Le sang répandu par amour a changé la haine en amour. O victoire vraiment glorieuse qui se rend les cœurs tributaires! ô noble et magnifique conquête! ô sang utilement répandu! »

Des trois autres sermons, deux ont dû être prêchés à Paris; l'autre, le sermon pour le IIIe dimanche après Pâques, le fut à Dijon, comme nous le verrons bientôt.

Le sermon pour le jour de l'Ascension de Jésus-Christ [1] porte sur le manuscrit un texte écrit en grec et en latin. Il y a tout lieu de croire qu'il fut prononcé dans une communauté religieuse.

« Jésus, l'unique et véritable pontife, figuré dans les cérémonies de l'ancienne loi : le seul qui remplit parfaitement les fonctions du sacerdoce. Besoin que nous avons d'un pareil pontife : pourquoi devait-il monter au ciel? Excellence de sa qualité de médiateur : comment est-il le médiateur universel? En quel sens donnons-nous ce nom aux saints? Avec quel succès il sollicite, comme notre avocat, la miséricorde divine en notre faveur : grâces et bénédictions qu'il répand sur nous du haut du ciel. Raisons qui doivent nous porter à être éternellement enflammés des désirs célestes... »

Tel est à peu près le résumé de ce discours qui a des beautés sans doute, mais aussi les défauts de l'époque.

Quant au sermon pour l'Exaltation de la sainte Croix [2], qui n'en connaît l'éclat et l'énergie? L'orateur lui-même y fera plus d'un emprunt, dans le cours de ses prédications. Devant ce grand spectacle de la toute-puissance qui s'anéantit, de la toute grandeur qui s'abaisse et se voile, l'âme de Bossuet se prend d'enthousiasme, et

[1] Tome X, p. 262. Voy. *notes historiques*, ibid.
[2] 1er sermon, tome X, p. 429.

verse l'éloquence, comme le soleil sa riche lumière sur nos campagnes. Ici l'analyse n'a pas de place, il faut lire l'œuvre entière[1].

Ce fut probablement en cette année 1656, que Bossuet prêcha le panégyrique de son illustre compatriote saint Bernard. Nous disons probablement parce que l'on pourrait sans offenser l'histoire, le reporter à l'année 1655. Ce discours, remarquable en plus d'un endroit, a-t-il été prononcé au Petit-Clairvaux, ou dans la cathédrale de Metz? Rien ne nous paraît démontré. Voici la division indiquée dans le long exorde qui précède le discours :

« La science de la croix fait les chrétiens; la prédication de la croix produit les apôtres : c'est pourquoi saint Paul, qui se glorifie de ne savoir que Jésus crucifié, publie ailleurs hautement qu'il ne prêche que Jésus crucifié[2]? Ainsi faisait le dévot saint Bernard. Je vous le ferai voir en particulier et dans sa cellule, étudiant la croix de Jésus, afin que vous respectiez la vertu de ce bon et parfait chrétien; mais après, je vous le représenterai dans les chaires et dans les fonctions ecclésiastiques, prêchant et annonçant la croix de Jésus, afin que vous glorifiiez Dieu qui nous a envoyé cet apôtre. Vous verrez donc, mes frères, la vie chrétienne et la vie apostolique de saint Bernard, fondées l'une et l'autre sur la science de notre Maître crucifié; c'est le sujet de cet entretien. Il est simple, je vous l'avoue; mais je bénirai cette simplicité, si, dans la croix de Jésus, je puis vous montrer l'origine des admirables qualités du pieux Bernard : c'est ce que j'attends de la grâce du Saint-Esprit, si vous vous rendez soumis et attentifs à sa sainte parole. »

Le 14 décembre de la même année, Bossuet prononça la première de ses oraisons funèbres. Elle fut composée pour honorer la mémoire d'une respectable religieuse Mme Yolande de Montarby, abbesse de Sainte-Marie, à Metz[3].

Il y avait autrefois à Metz un couvent de Bernardines, désigné dans les anciennes chroniques sous le nom de *Chiece Deu de Clairvaulx*, *Sainte-Marie de Clairvaulx*, et appelé par le peuple le *Petit-Clairvaux*. C'était une fondation que saint Bernard lui-même fit lors de son premier voyage à Metz, en 1133. Ce monas-

[1] Tome XII, p. 279. FLOQUET, tome I, p. 266.
[2] I *Cor.*, 23.
[3] Tome XII, 682. FLOQUET, 267, tome I.

tère a été supprimé en 1757; il n'en reste aujourd'hui que de tristes débris. En 1629, une descendante de la famille des Montarby, originaire des environs de Langres et alliée aux Gournay de Metz, Mme Yolande de Montarby (plutôt que Monterby), succédait à sa sœur Huguette dans la dignité de prieure du Petit-Clairvaux. Déjà les religieuses, presque toutes de haute extraction, s'étaient mises sur le pied de chanoinesses, et Mme Yolande obtint du Pape Urbain VIII une bulle qui érigeait son prieuré en abbaye (1631).

Le 14 décembre 1656, Mme Yolande passait à une meilleure vie, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Bossuet avait étendu aux filles de saint Bernard la tendre affection qu'il portait à leur Père, son compatriote; plusieurs fois il fit des sermons de vêture au Petit-Clairvaux[1], et l'on peut comprendre, par ses paroles mêmes, qu'il avait d'assez intimes relations avec la très-digne et très-vertueuse abbesse. Le grand archidiacre vint donc aux funérailles de Mme Yolande prendre part à « la juste affliction de toutes ces dames, » et tirer des leçons « d'une vie si religieuse couronnée d'une fin si sainte. » Cette « courte exhortation » est le début de Bossuet dans l'oraison funèbre. Il avait alors vingt-neuf ans.

Tout en commençant, le jeune orateur déclare quelle idée il se fait de ce genre de discours, où son génie doit plus tard se révéler tout entier.

« *Ubi est, mors, victoria tua?* « O mort, où est ta victoire ? » (I Cor., xv, 55.)

» Quand l'Eglise ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté ; et l'autre, trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent con-

[1] M. Floquet pense que le premier sermon pour la vêture d'une postulante bernardine (tome XI, 441) a dû être prêché au Petit-Clairvaux et non à Paris. Ce qui donne du crédit à l'opinion du savant biographe, c'est qu'en effet on ne voit nulle part qu'il y eut à Paris un couvent de Bernardines.

templer à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses. »

CHAPITRE VII

Affaires de la Sorbonne. — Bossuet prêche à Dijon devant le duc d'Epernon. 1656.

Le docteur Bossuet avait laissé à Paris des amis en assez grand nombre, et il ne restait pas tellement étranger aux affaires, que le bruit des séances de la Sorbonne ne vînt retentir jusqu'à ses oreilles. Nous ne dirions rien d'invraisemblable en avançant que ce fut là le principal motif qui l'amenait à la capitale. En effet, de graves événements s'accomplissaient.

La Sorbonne, à l'instigation du docteur Cornet, avait exclu de son sein, dans le courant de janvier 1656, Antoine-Arnaud d'Andilly, surnommé le grand Arnaud par les gens du parti. Ce docteur appartenait, comme on sait, à une famille nombreuse, considérable par sa naissance, ses emplois, ses alliances, son savoir et l'austère régularité de conduite que le public admirait en elle. Antoine Arnaud, qui demeurera toute sa vie un des plus ardents sectaires, n'avait pas craint de défendre ouvertement et dans un double opuscule la doctrine de Jansénius, solennellement condamnée par bulles des papes Urbain VIII et Innocent X. Cornet savait de science sûre que cette cruelle hérésie, après avoir infecté la ville et une partie de la province, s'était glissée jusqu'au sein de la Sorbonne, et il n'avait rien épargné pour produire un éclat de nature à dessiner la situation. En effet, le coup qui frappa Arnaud eut un immense retentissement. La Sorbonne, dans une assemblée générale tenue le 24 mars, décida que tous ceux qui ne souscriraient point la censure prononcée contre Arnaud demeureraient privés de tous les droits de la société, et le dernier délai était fixé, pour la province, à la semaine de la Pen-

tecôte. Par suite de cette mesure, soixante docteurs restèrent en dehors de la compagnie, qui se purifia en partie du plus dangereux levain. Nous disons en partie, parce qu'un certain nombre de docteurs, comme Feydeau, Bourzeis, etc., en bons et vrais jansénistes, signèrent le formulaire sans renoncer à aucune des doctrines condamnées [1]. Bossuet avait connu Antoine Arnaud, durant son premier séjour à Paris, et même s'était lié avec lui et quelques autres membres de sa famille. Dans la question dont nous parlons, nous ne voyons pas quels furent leurs mutuels rapports; ce qui est certain, c'est que Bossuet s'empressa de ratifier les décisions de la Sorbonne. Les registres de la Faculté nous le montrent d'une assiduité extrême à toutes les réunions, soit mensuelles, soit extraordinaires, chargé de l'examen des livres ou présidant les séances consacrées aux *tentatives*, aux *thèses* et autres actes sorbonniques. L'éclat qu'il jetait dans ces solennités le désignait naturellement au choix de ses collègues.

La ville de Dijon préparait une de ces fêtes qui, à cette époque, avaient le privilége de mettre les populations en émoi et de provoquer toute espèce de démonstrations, l'arrivée du gouverneur de la province, qui était le duc d'Epernon [2], Bernard III de Nogaret, de la Valette, de Foix. Ce personnage réunissait la gloire des armes et celle de la naissance. Par sa mère, Marguerite de Foix de Candale, il était allié aux royales maisons de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Aragon, de Navarre; par son mariage avec Gabrielle-Angélique de Bourbon, fille *légitimée* de Henri IV, il se trouvait *beau-frère* du roi Louis XIII et *oncle* de Louis XIV, titres qui lui sont donnés dans des actes publics. Quoiqu'il eût rendu, dans la guerre, des services signalés, il n'en fut pas moins poursuivi par Richelieu et condamné à la peine capitale qu'il n'évita qu'en se réfugiant en Angleterre. Rentré en grâce sous

[1] Pour bien juger de la situation des deux partis et se faire une juste idée des menées, des influences, de l'ardeur des jansénistes, il faut absolument lire les Mémoires du P. Rapin.

[2] Les biographes de Bossuet ont confondu en cette circonstance le duc d'Epernon avec le prince de Condé. M. FLOQUET nous paraît tout à fait dans le vrai en établissant que ce dernier ne pouvait être à Dijon à pareille époque. FLOQUET, tome II, liv. IV.

le nouveau roi, il avait combattu la Fronde avec un dévouement à toute épreuve et un succès des plus brillants, notamment en Bourgogne. La ville de Dijon, afin de compléter l'honneur qu'elle voulait lui rendre et rehausser autant que possible son entrée triomphale, jeta les yeux sur l'archidiacre de Metz, pour le sermon qui devait être prononcé à *la sainte Chapelle* [1]. Le choix était heureux et le docte enfant de la cité se prêta de la meilleure grâce aux vœux de ses concitoyens. L'entrée solennelle du gouverneur était fixée au lundi 8 mai, mais le duc survenant à l'improviste mit tout en désarroi. Cependant, pour ne rien déranger aux plans de la ville, il se retira au *logis du roi*, en attendant le grand jour. Ce fut la veille, le 7 mai, troisième dimanche après Pâques, que Bossuet prononça son discours, en présence du duc et de ses officiers qui assistaient à l'office dans la sainte chapelle. Le discours roule sur la Providence, et dès le début, l'orateur va élever son auditoire au-dessus des choses de la terre et le saisir des grandes pensées de la foi, semblable à ce héraut qui criait aux triomphateurs romains : « Souviens-toi que tu es homme : *Hominem te esse memento.*

« De toutes les passions qui nous troublent, je ne crains point, fidèles, de vous assurer que la plus pleine d'illusion, c'est la joie, bien qu'elle soit la plus désirée : et le Sage n'a jamais parlé avec plus de sens que lorsqu'il a dit dans l'Ecclésiaste « qu'il réputait le ris une erreur, et que la joie était une tromperie : *Risum reputavi errorem.* (Eccl., XI, 2.) Et la raison c'est, si je ne me trompe, que, depuis la désobéissance de l'homme, Dieu a voulu retirer à lui tout ce qu'il avait répandu de solide contentement sur la terre dans l'innocence des commencements : il l'a, dis-je, voulu retirer à lui, pour le rendre un jour à ses bienheureux ; et que la petite goutte de joie qui nous est restée d'un si grand débris, n'est pas capable de satisfaire une âme dont les désirs ne sont point finis, et qui ne se peut jamais reposer qu'en Dieu. C'est pourquoi nous lisons dans notre Evangile que Jésus laisse la joie au monde, comme un bienfait qu'il estime peu ; *mundus gaudebit,* et que le partage de ses enfants, c'est une salutaire tristesse qui ne veut point être consolée par les plaisirs que le monde cherche : *Vos autem contristabimini.*

» Mais encore que le sujet de mon évangile m'oblige aujourd'hui à

[1] Ancienne chapelle du palais des ducs de Bourgogne.

vous faire voir la vanité des réjouissances du monde, ne vous persuadez pas, chrétiens, que je veuille par là tempérer la joie de la belle journée que nous attendons. Je sais bien que Tertullien a dit autrefois, que « la licence ordinairement épiait le temps des réjouissances publiques, et qu'elle n'en trouvait point qui lui fût plus propre : » *Est omnis publicæ lætitiæ luxuria captatrix*[1]. Mais celle que nous verrons bientôt éclater est si raisonnable et si bien fondée, que l'Eglise même y veut prendre part, qu'elle y mêlera ses actions de grâces, dont cette chapelle royale résonnera toute : et d'ailleurs il est impossible que cette joie ne soit infiniment juste, venant d'un principe de reconnaissance.

» Et certainement, Monseigneur, quelque grands préparatifs que l'on fasse pour recevoir demain Votre Altesse, son entrée n'aura rien de plus magnifique, rien de plus grand ni de plus glorieux, que les vœux et la reconnaissance publique de tous les ordres de cette province, que votre haute générosité a comblée de biens, et à qui votre main armée a donné la paix, que votre autorité lui conserve. Le plus digne emploi d'un grand prince, c'est de sauver les pays entiers, et de montrer, comme votre Altesse, l'éminence de sa dignité par l'étendue de ses influences. C'est l'effet le plus relevé que puisse produire en vous votre sang illustre, mêlé si souvent dans celui des rois. Toutes ces obligations si universellement répandues, ce sont, Monseigneur, autant de colonnes que vous érigez à votre gloire dans les cœurs des hommes, colonnes augustes et majestueuses, et plus durables que tous les marbres; oui, plus fermes et plus durables que tous les marbres. Autrefois, de pareils bienfaits vous ont dressé de pareilles marques dans cette ville illustre et fameuse que l'Empire nous a rendue, et qui a été si longtemps heureuse sous votre conduite. Elles durent et dureront à jamais dans les affections de ces peuples, qu'un si long temps n'a pas altérées. Que de trophées de cette nature s'était élevés en Guyenne votre âme si grande et si bienfaisante! L'envie n'a jamais pu les abattre : elle les a peut-être couverts pour un temps; mais enfin tout le monde a ouvert les yeux, et l'éclat solide de votre vertu a dissipé l'illusion de quelques années. Tant il est vrai, Monseigneur, qu'une puissance si peu limitée, et qui ne s'occupe, comme la vôtre, qu'à faire du bien, laisse des impressions immortelles. Mais je ne prétends pas ici prévenir les doctes et éloquentes harangues par lesquelles votre Altesse sera célébrée. Je dois ma voix au Sauveur des âmes et aux vérités de son Evangile : il me suffit d'avoir dit ce mot, pour me joindre aux acclamations du public, et témoigner la part que je prends aux avantages de ma patrie. Ecoutons maintenant parler Jésus-Christ. »

[1] *De Corona*, n. 13.

L'orateur, appuyé sur saint Augustin et Tertullien, part de là pour montrer que si les *libertins* nient la Providence, c'est que son œil toujours ouvert les importune; que si le désordre apparent du monde offusque les incrédules et les hommes faibles dans la foi, c'est qu'ils perdent de vue le solennel et redoutable jugement, « qui est la journée du discernement, où les bons seront séparés d'avec les impies. » Jusqu'à cette journée, *tout est mêlé...* Si Dieu punissait tous les crimes et récompensait toutes les vertus, « qui ne croirait que toute sa colère serait épuisée en ce siècle, et qu'il ne réserve rien au siècle futur? » Quant au vrai chrétien, « il tire de ses maux le sujet de ses récompenses. Pour qu'il ne s'endorme pas dans le siècle, c'est une salutaire disposition de la Providence qu'il n'ait pas ce qu'il aime, à cause de l'abus qu'il en peut faire, qu'il perde ce qu'il possède, pour qu'il en connaisse la vanité et s'en détache par un sacrifice volontaire et méritoire [1]. »

Nous ne sommes pas encore à la grande époque de ce puissant orateur; le style conserve des négligences et des dûretés, mais déjà on peut reconnaître le grand peintre, à la vigueur des tons qui rehaussent ses tableaux. L'impression que produisit ce discours fut très-grande, et la cité put se convaincre que le jeune orateur de vingt-neuf ans tenait tout ce qu'avait promis son enfance.

[1] Voir ce sermon, tome X, p. 217.

CHAPITRE VIII

Bossuet prêche à Paris. — 1657.

La première œuvre oratoire de l'année 1657, et dont le souvenir seul nous a été conservé, c'est le panégyrique de saint Thomas d'Aquin, prononcé le 7 mars 1657, dans l'église des Dominicains de la rue Saint-Honoré [1]. Ce discours, auquel assistaient six ou sept évêques, une multitude de lettrés et de gens du grand monde, ne nous est connu que par la muse historique de Jean Loret [2], qui le mentionna sous la rubrique du 10 mars.

A quelques jours de là, le 19 mars, Bossuet prononça aux

[1] On les appelait *Jacobins*, à cause d'une vieille chapelle de *Saint-Jacques*, faisant partie des terrains concédés aux premiers des religieux de l'ordre de saint Dominique qui, vers 1217 ou 1218, s'établirent à Paris et où une maison de leur ordre subsista toujours jusqu'à la révolution de 1789. L'autre, dans Paris, était près de la rue St.-Honoré, là où se trouve aujourd'hui le marché St.-Honoré. (Floquet, tome I, p. 14.

[2] Ce Loret publiait, le samedi de chaque semaine, une gazette où il racontait en assez mauvais vers, mais souvent aussi avec beaucoup de verve et d'originalité, les événements qui avaient quelque retentissement dans Paris. Jean Loret connaissait Bossuet et le *prizait* fort; il courut au sermon et voici le compte qu'il en rend à ses lecteurs :

> Cet orateur, s'il en fut onc,
> *Dans les Jacobins* prêcha donc.
> Et, du saint publiant la gloire,
> Charma si bien son auditoire
> Que, tout de bon, la voix publique
> Loua tant son panégyrique
> Qu'il fut, estant de tous prizé,
> Luy-mesme panégyrizé.
> L'un soutenoit, à sa louange,
> Qu'il possédoit un esprit d'ange,
> . . . .
> Qu'il prêchoit plus qu'humainement;
> Un autre, en voyant son visage,

[disait] :

> « *Il est encor tout jeune d'âge ;*
> *Et pourtant où voit-on des vieux*
> *Edifier et prêcher mieux ?* »
> Bref, sa harangue étant finie
> Toute l'illustre compagnie
> De l'exalter prit de grands soins.

Feuillants de la rue Saint-Honoré, le panégyrique de saint Joseph. L'assemblée était nombreuse et composée d'illustres personnages, le cardinal Barberini, neveu d'Urbain VIII, vingt-deux évêques réunis à Paris pour l'assemblée générale du clergé de France, l'abbé de Rancé, Jean Baillet, François de Noismond, Dominique de Ligny, Santeuil, etc., etc. L'orateur prit pour texte : *Depositum custodi*, gardez le dépôt. Quel est ce dépôt ? 1° La chasteté de Marie ; 2° Jésus-Christ lui-même. Qu'est-ce que la virginité ? « Combien est-elle chérie du ciel, combien est-elle utile à la terre ? » Comment Joseph sut-il la garder dans Marie ? Quels sont les admirables et mystérieux rapports de cette vie conjugale qui met en présence deux vierges ?

Comment Joseph est-il le père de Jésus-Christ ? Où puisa-t-il son amour paternel, sa fidélité, son dévouement à toute épreuve ? Comment répondit-il à sa haute vocation [1] ? Telles sont les grandes pensées que le jeune prédicateur développa successivement devant son auditoire ému, entraîné, ravi. Ce discours eut un retentissement considérable dans tout Paris, et on ne s'entretint longtemps que du *depositum custodi* de M. l'abbé Bossuet. Il y a en effet dans l'œuvre, telle qu'elle nous est parvenue,

Cet enthousiasme, dont Jean Loret fut l'heureux témoin, l'ayant bientôt gagné lui-même, *je sentois*, dit-il,

> *Je sentois* que son éloquence
> Avoit touché ma conscience,
> Dissipé presque ma langueur,
> Et réchauffé mon tiède cœur.

Bossuet, étonnant le gazetier, qui jamais n'avait rien entendu de pareil, d'un curieux a fait un enthousiaste ; d'un versificateur médiocre il a presque su faire un poëte.

> Il presse, il enflamme, il inspire,
> Et, certes, on a droit de dire
> *Que ce jeune prédicateur,*
> *Dont chacun est admirateur,*
> *Est une lumière nouvelle,*
> Qui, d'une manière si belle
> Nous enseigne la sainteté,
> Qu'on ne saurait en vérité
> Tenir bon contre sa morale.
> . . . .
> Et certes sa doctrine exquise
> Est digne de servir l'Eglise.

[1] Tome XII, l. IV.

d'admirables beautés, et si l'on veut bien se représenter l'action oratoire de Bossuet, suppléer, par la pensée, aux vives peintures qu'un esprit de cette trempe savait retracer dans le feu de son débit, on comprendra l'effet qu'elle dut produire, non moins que l'enthousiasme du gazetier Loret.

Il paraît que Bossuet prècha deux panégyriques de saint Paul, dans le cours de cette même année. L'un d'eux commençait par ce texte : *Surrexit autem Paulus de terrâ...* (Act., IX), et obtint le même succès que le panégyrique de saint Joseph. Ledieu raconte qu'à cinquante ans de là dom Jérôme de Sainte-Marie lui en parlait avec autant d'émotion que s'il l'eût entendu la veille. Ce religieux Feuillant avait alors dix-huit ans, et devait lui-même acquérir de la réputation comme prédicateur, ce qui n'est pas peu dire, pour l'époque où il vécut. Bossuet avait dû écrire ou au moins largement ébaucher les deux panégyriques dont nous parlons, mais ils ont été perdus avec tant d'autres productions du même genre.

Le 2 juillet, Bossuet, répondant à l'invitation de son ami Vincent de Paul, prêcha à Saint-Lazare un sermon pour la fête de la Visitation [1]. « Marie, figure de l'Eglise; Elisabeth, figure de la Synagogue... Elles s'embrassent, elles se saluent. La loi honore l'Evangile en le prédisant, l'Evangile honore la loi en l'accomplissant. » Ce discours renferme des subtilités, et ne nous offre rien de remarquable. C'est une simple ébauche.

Le jour de la Pentecôte, Bossuet prêcha, nous ne savons dans quelle église, un sermon sur ce texte écrit en grec : La lettre tue, mais l'esprit vivifie (II Cor., III, 12) [2]. Ce sermon est assez long, l'auteur qui l'a revu sans doute, a écrit en marge une division qui ne paraît pas toujours logiquement suivie. Il se rencontre dans le discours des subtilités et des incorrections qui annoncent bien l'époque que nous lui assignons.

Le premier dimanche d'octobre, Bossuet revint à Saint-La-

[1] Tome XI, p. 231. Voy. *les remarques historiques*, ibid.

[2] Tome X, p. 285. Voy. *les notes historiques*. M. LACHAT prétend que ce discours a été prêché à Metz; nous n'en voyons pas la raison. Bossuet n'était pas en cette ville à l'époque dont nous parlons, mais bien à Paris.

zare et prêcha, pour la fête du Rosaire, un sermon sur ce texte : *Jésus dit à sa mère : Femme, voilà votre fils*, etc. (Joan., XIX, 26). Ledieu en parle de cette sorte : « En 1657, un dimanche, fête du Rosaire, à l'occasion de cette confrérie, il fit un discours dont on parle encore avec admiration [1]. » Il faut conclure de ces paroles que le discours que nous possédons est loin d'être complet. En face des autres productions de l'auteur, nous ne voyons rien qui sorte de l'ordinaire. La deuxième partie a été reproduite dans le sermon sur la Compassion.

Jusqu'à la fin de l'année 1657, Bossuet comptait bien dans son auditoire quelques personnes de la cour, mais la reine-mère n'y avait point figuré, quoiqu'elle entendît de toute part l'éloge enthousiaste du prédicateur. Elle recherchait particulièrement les sermons de Robert de Saint-Gilles, de l'ordre des Minimes, et du Père Séraphin, qui prêchaient avec beaucoup d'édification et de succès. Le voyage de la cour à Metz va mettre enfin en présence Bossuet et Anne d'Autriche ; ce sera le piédestal qui élèvera l'archidiacre à la fortune et à la gloire.

CHAPITRE IX

Voyage de la cour à Metz. — Bossuet s'y rend. — Il prêche le panégyrique de sainte Thérèse ; — pourvoit à l'établissement d'Alix Clerginet ; — prêche aux nouvelles converties ; — fait revivre l'œuvre des bouillons. — 1657-1658.

Une question politique, la succession de l'empereur Ferdinand III, décidait le jeune roi Louis XIV à s'avancer vers la frontière, afin de peser de tout son poids sur l'élection que la diète d'Allemagne se préparait à faire. La reine-mère, qui avait des vues plus chrétiennes, accompagna le roi, et, le 18 septembre 1657, cette cour, déjà fort brillante, entrait solennellement à Metz où elle devait séjourner pendant quarante jours.

Anne d'Autriche était une de ces femmes admirables que l'Eglise

[1] LEDIEU, *Mémoires*, p. 63.

catholique seule a le privilége de former et d'élever jusqu'à l'héroïsme de la vertu. Vincent de Paul, qui était l'âme de ses conseils, lui avait appris deux choses, d'abord que la Lorraine souffrait encore des horreurs de la famine, ensuite que le protestantisme, ébranlé par les prédications et les écrits de l'archidiacre de Metz, offrait une ample moisson à recueillir. L'illustre princesse qui, au témoignage d'Abelly, « ne sut que donner et prier, » prépara de larges aumônes qu'elle répandit, à son arrivée, au sein des plus pauvres familles, et son nom fut bientôt acclamé par toutes les bouches. Sa profonde piété se réjouit des conquêtes de l'Eglise sur l'erreur, et rien ne devait être omis dans la suite pour assurer le triomphe de la vérité.

Soit que Bossuet fût averti de ces dispositions par le vénérable M. Vincent, soit que la présence de la cour à Metz le rappelât à son poste, toujours est-il qu'il vint le reprendre vers la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

La reine-mère désira que la fête de sainte Thérèse fût célébrée avec pompe dans la cathédrale, le 15 octobre, et que Bossuet fît devant elle le panégyrique de la sainte. Louis XIV étant parti le 9 du même mois, pour visiter les places de guerre, n'assista pas à l'office; mais la reine s'y rendit avec son second fils, le duc d'Anjou, la princesse de Conti et tous les hauts personnages qui n'étaient pas de la suite du roi.

Un public immense vint encombrer la vaste cathédrale, et on peut dire que l'auditoire était digne de l'orateur. Celui-ci choisit pour texte ces paroles de saint Paul : *Nostra autem conversatio in cœlis est* (Phil., III). Tout le discours roule sur ces trois idées : « Thérèse, enflammée de l'amour de Dieu, le cherche par son espérance. L'espérance étant trop lente, la sainte s'élance vers Dieu par ses désirs ardents et impétueux, » qui lui font souffrir un martyre nouveau, celui de l'amour divin. « Elle tâche de se dégager de ses liens mortels par de longues mortifications et par de continuelles souffrances. Enfin Dieu correspond à ses ardents désirs en la tenant continuellement sous le coup des plus rudes afflictions. »

Nous renvoyons le lecteur aux beautés de détails, qui sont

nombreuses et révèlent tout le génie du grand orateur. Si nous en jugeons par les notes jetées en marge du manuscrit, nous pouvons conclure que l'auteur apporta un soin tout particulier à cette composition. Le style n'est pas encore entièrement épuré, mais il offre déjà des différences notables avec celui des précédents discours. D'un autre côté, il est à supposer que Bossuet prêcha plus d'une fois sur le même sujet, et que, selon son habitude, il revit la première ébauche.

En présence d'une reine aussi connue par sa générosité, l'orateur ne donne rien à la flatterie. Une grande chose le préoccupe, la misère du pauvre peuple, et il implore en noble langage les secours que l'infortune attend des heureux du siècle. L'allocution faite directement à la reine est digne d'un orateur chrétien.

« Madame, permettez-moi de vous dire, *avec le respect d'un sujet et la liberté d'un prédicateur, que cette instruction salutaire regarde principalement Votre Majesté*. Nous répandons tous les jours des vœux pour sa gloire et pour sa grandeur : nous prions Dieu, avec tout le zèle que notre devoir nous peut inspirer, que sa main ne se lasse pas de verser ses bienfaits sur elle; et, afin que votre joie soit pleine et entière, qu'il fasse que ce grand roi, votre fils, à mesure qu'il s'avance en âge, devienne, tous les jours, plus cher à ses peuples et plus redoutable à ses ennemis. Mais, parmi tant de prospérités, nous ne croyons pas être criminels si nous lui souhaitons aussi des douleurs; j'entends, Madame, ces douleurs si saintes, qui saisissent les cœurs chrétiens à la vue des afflictions, et leur font sentir les misères des pauvres membres du Fils de Dieu, Votre Majesté les ressent, Madame; toute la France a vu des marques de cette bonté qui lui est si naturelle. Mais, Madame, ce n'est pas assez; tâchez d'augmenter, tous les jours, ces pieuses inquiétudes qui travaillent Votre Majesté en faveur des misérables. Dans ce secret, dans cette retraite, où les heures vous semblent si douces, parce que vous les passez avec Dieu, affligez-vous avec lui des *longues souffrances de la chrétienté désolée, et surtout des peuples qui vous sont soumis;* et pendant que vous formez de saintes résolutions d'y apporter le soulagement que les affaires pourront permettre; pendant que *notre victorieux monarque avance, tous les jours, l'ouvrage de la paix par ses victoires et par cette vie agissante à laquelle il s'accoutume, dès sa jeunesse,* attirez-la du ciel par vos vœux; et pour récompense de ces douleurs que la charité vous inspirera, puissiez-vous jamais n'en ressentir d'autres; et, après une longue vie, recevoir enfin,

de la main de Dieu, une couronne plus glorieuse que celle qui environne votre front auguste. »

La reine-mère apprit enfin à connaître Bossuet et se montra fort satisfaite du discours qu'elle venait d'entendre. C'est le lien qui va l'unir à l'éloquent apôtre, et pour celui-ci l'épreuve qui assure son entrée à la cour. Le bruit de cet événement oratoire retentit jusqu'à Paris, et Loret n'oublia point d'en instruire son public [1].

Pendant les six semaines que la cour passa à Metz, Bossuet déploya une activité prodigieuse, consolidant les œuvres qu'il avait déjà commencées, et jetant les fondements d'autres établissements qui perpétueront sa mémoire dans le pays messin. Une des maisons qui lui tenait le plus au cœur, c'était celle d'Alix Clerginet, dont nous avons déjà fait mention. Depuis le départ de Schomberg, la pieuse fondatrice avait été en butte aux plus violentes tracasseries. Les religionnaires, furieux de voir leurs filles accourir dans cet asile pour s'y faire instruire et préparer leur conversion, venaient les en arracher avec fracas, n'épargnant ni les plaintes, ni les invectives grossières. Les catholiques indifférents ne manquaient pas de s'associer aux déclamations des dissidents, et l'établissement paraissait compromis jusque dans son existence.

Bossuet mit à profit la présence de la reine-mère pour achever une œuvre qui avait jusque-là produit les résultats les plus excellents. Non-seulement il obtint la confirmation des lettres-patentes qui déclaraient cette maison d'*utilité publique* et la mettait sous la protection du roi, mais la reine daigna en accepter le patronage spécial, et, comme le local occupé par Alix Clerginet était devenu trop étroit, de vastes terrains furent achetés dans

[1] Bossuet, docteur signalé,
. . . .
Prêcha, me dit-on, l'autre jour,
Devant notre reine et sa cour...
. . . .
Multitude de personnages
Sçavans, qualifiés et sages,
Qui l'oyant attentivement,
Firent de lui ce jugement :
Qu'un jour son éloquence exquise
Ferait un grand bruit dans l'Eglise.

la rue Taison pour le mettre en état de suffire à toutes les demandes. Anne d'Autriche et le duc d'Anjou posèrent solennellement la première pierre de la future chapelle, qui reçut la consécration cinq mois plus tard. Douze sœurs furent constituées, sous l'autorité d'une supérieure, pour vaquer à l'instruction et aux soins matériels réclamés par les nombreuses jeunes filles qui voulaient abjurer l'hérésie. On ne saurait dire tout le bien que l'Egliserecueillit de cet établissement.

La reine-mère, quelques années plus tard, n'hésita pas à le doter de 8,000 livres de rente, sans compter les secours éventuels qu'elle ne cessa d'y faire parvenir. Aussi l'archidiacre de Metz se plaira-t-il à lui prodiguer son affection et ses soins. Que de fois sa parole éloquente apportera la lumière, la consolation et l'encouragement parmi ces jeunes héroïnes qui avaient secoué hardiment le joug de l'infidélité ou de l'hérésie. La chapelle à peine terminée, nous le voyons prêcher sur le *caractère des deux alliances* [1] et adresser aux nouvelles converties ces remarquables paroles :

« Et vous, chères Sœurs, que par sa miséricorde infinie Jésus-Christ a miraculeusement délivrées des ténèbres de l'hérésie, c'est à vous, c'est à vous que je parle. Et quelles paroles pourraient vous exprimer la tendresse que mon cœur a pour vous! Rendez-lui à jamais vos actions de grâces. *Voyez combien l'erreur est répandue par toute la ville.* Dieu vous a *triées*, deux ou trois, qu'il a attachées à la sainte Eglise. Ne soyez pas *ingrates* à cet inestimable bienfait. Persévérez dans cette bienheureuse vocation. *Voyez la pureté, voyez l'innocence et la candeur de ces saintes filles avec lesquelles vous conversez, et qui vous enseignent la véritable dévotion en toute humilité et simplicité!...* Voyez ces redoutables autels, les sacrements que nous y distribuons. Ce ne sont pas des ombres ni des figures ; nous ne sommes plus sous la loi judaïque ; c'est la réalité, c'est la vérité, c'est la propre chair de Jésus, autrefois pour nous déchirée ; c'est son sang vivifiant, épanché pour l'amour de vous. Jouissez des délices de cette chair, de laquelle l'hérésie s'est privée pour se repaître de la vanité d'une chaire imaginaire [2]. » « Je m'adresse à vous (leur devait-il dire une autre fois), je m'adresse à vous, nouveaux enfants de l'Eglise

[1] BOSSUET, Sermon sur *les caractères des deux alliances*, tome XI, p. 194.
[2] Sermon pour le II[e] dimanche après l'Epiphanie, tome VIII.

et ses plus chères délices, nouveaux arbres qu'elle a plantés, et nouveaux fruits qu'elle goûte. Je ne puis m'empêcher, d'abord, de vous témoigner devant Dieu que *je suis touché de vos maux : la séparation de vos proches, les outrages dont ils vous accablent, les dures persécutions qu'ils font à votre innocence, les misères et les périls où votre foi vous expose m'affligent sensiblement* [1]. » Et « comme de si grands besoins, des extrémités si pressantes demandent un secours réel, j'ai peine, je vous l'assure, à ne vous donner que des paroles [2]. »

Après avoir prodigué avec effusion, les consolations à ces pauvres néophytes, s'adressant non plus seulement aux pieuses dames, protectrices ardentes de l'œuvre, mais à tant d'auditeurs du dehors dont le zèle a besoin qu'on le réveille.

« Venez, vous aussi (leur dit-il), travailler au salut des âmes. Considérez ces filles, non moins innocentes *qu'affligées*. Faut-il vous représenter et les périls de ce sexe et les dangereuses suites de sa pauvreté, l'écueil le plus ordinaire où sa pudeur fait naufrage ; faut-il vous dire les tentations où leur foi se trouve exposée, dans les extrémités qui les pressent? Considérez le ravage qu'a fait l'hérésie ! Quelle plaie, quelle ruine, quelle funeste désolation ! L'Eglise gémit et soupire de se voir arracher si cruellement une si grande partie de ses entrailles. Dans cette affliction, *elle forme un asile pour recueillir quelque reste de son naufrage ; et vous ne vous mettez point en peine de le soutenir ! Cette maison, depuis si longtemps, n'a pas encore de pain ! Qu'attendez-*

[1] A beaucoup de ces enfants *nouveaux catholiques*, leurs pères et mères *refusant des aliments*, plusieurs arrêts du conseil devinrent nécessaires. — « Parce que leurs parents, tuteurs et curateurs, par une rigueur insupportable, mesme punissable, privoient ces pauvres filles de leurs biens, de leur dot et de tout secours, en haine de leur conversion, Louis XIII, par son arrêt, du 19 avril 1639, ordonna qu'il y seroit pourveu. Cet arrest fut exécuté à l'égard de deux religieuses nouvellement converties de nostre monastère de la Visitation de Metz, et fut, le 21 janvier 1642, leu, publié, registré au bailliage. » (Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz, par le R. P. Martin *Meurisse*, évêque de Madaure, suffragant de l'évêché de Metz; Metz, 1642, in-4°, liv. II, chap. 9, p. 571.) — Enfin, fut rendue, le 24 octobre 1665, une déclaration royale, donnant aux enfants *nouveaux catholiques* l'option ou de retourner dans la maison paternelle, dans laquelle ils seraient nourris et entretenus ; ou, s'ils vivaient hors du domicile de leurs parents, de réclamer d'eux, judiciairement au besoin, une pension, payable par quartiers. (Recueil des édits enregistrés au parlement de Metz [publié par *Emmery*]; Metz, 1787, in-4°, tome IV, p. 376, 632.) (FLOQUET.)

[2] BOSSUET, Exhortation... pour exciter la charité des fidèles en faveur des nouvelles catholiques, tome VIII.

vous? Quoi? que leurs parents, qu'ils ont quittés, viennent offrir le pain que votre dureté leur dénie! Horrible tentation !..... *Voulez-vous donc qu'elles pensent qu'il n'y a point de charité dans l'Eglise*, et qu'elles tirent cette conséquence : *donc l'esprit de Dieu s'en est retiré!* Vous leur vantez votre foi : et l'apôtre saint Jacques vous dit : *Montre ta foi par tes œuvres...* Si vous sortez de cet *oratoire* sans être touchés de si grands malheurs, vous reposant du soin de cette maison sur ces dames si charitables, comme si cette œuvre ne vous regardait pas autant qu'elles, ce sera là une funeste épreuve pour vous, qui prouvera votre dureté, convaincra votre obstination, condamnera votre ingratitude [1]. »

Parmi tant de jeunes fugitives du prêche et de la synagogue, il s'en trouva que cette charité tendre, cette bonté maternelle dont elles avaient été l'objet touchèrent à ce point que, non contentes de persévérer dans leur foi nouvelle, elles voulurent se vouer, comme *sœurs*, à une œuvre dont elles comprenaient toute la valeur. A cette occasion, Bossuet prêcha deux sermons de vêtures ; le premier, au jour de la fête de Noël, qui était généralement réservée pour ces sortes de solennités, le second, à la fête de la Purification, 2 février. Les avis donnés à la postulante, dans le sermon du jour de Noël, sont aussi touchants qu'admirablement exprimés. L'allocution adressée aux sœurs a besoin d'être expliquée en quelques mots. Mme Polaillon (Marie Lumague), supérieure de la maison affiliée de Paris, avait tout récemment envoyé de ses religieuses pour venir en aide à Alix Clerginet et satisfaire au nombreux personnel de l'établissement de Metz. L'archidiacre, charmé de les trouver dans son auditoire, voulut encourager leurs généreux efforts par ces paroles échappées de son cœur d'apôtre :

« Mes très-chères sœurs, leur dit-il, *recevez cette jeune fille, que vous avez si bien élevée*. Eh, Dieu ! que pourrai-je vous dire pour votre consolation ? Sans doute votre piété a déjà prévenu tous mes soins ! Achevez votre course avec le même courage ; veillez en prières et en oraisons. Certes, je ne craindrai pas de le dire ; *il semble que la Providence divine vous a conduites en ce lieu non sans quelque sécret conseil. Ces âmes, que Dieu a retirées des ténèbres de l'hérésie, pour les*

[1] BOSSUET, Exhortation prêchée aux *nouvelles catholiques*, pour exciter la charité des fidèles en leur faveur.

donner à l'Eglise, par votre main, en sont un témoignage évident..... Heureuses mille et mille fois d'être employées au salut des âmes, pour lesquelles le Sauveur Jésus a répandu tout son sang! Rendez à sa bonté de continuelles actions de grâces: imprimez la crainte de Dieu dans ces âmes tendres et innocentes que l'on vous a confiées. »

Le second *sermon*, prêché le 2 février, est venu également jusqu'à nous. Mais que prendre, que laisser dans ce discours, où, rassemblant par une sorte de prodige tout ce qui se peut imaginer de plus fort contre la réforme, l'orateur préluda à tout ce que, dans son *Histoire des Variations*, dans sa *Conférence avec Claude*, il devait dire, un jour, avec plus de détail, mais non avec plus de force ni avec plus d'éloquence? Quelques mots seulement de ce discours feront assez connaître à quel point l'âme du grand archidiacre de Metz sut mêler l'onction à la véhémence, la modération et la charité à un zèle plein d'ardeur et d'énergie [1]. (FLOQUET.)

« Si, parlant, aujourd'hui, de nos frères qui, à notre grande douleur, se sont séparés d'avec nous, j'appelle leur église une église de ténèbres, je les prie de ne croire pas que, pour condamner leur erreur, je m'aigrisse contre leurs personnes. Certes, je puis dire d'eux, avec vérité, ce que l'Apôtre disait des juifs : que le plus tendre désir de mon cœur et la plus ardente prière, que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir, sans une extrême douleur, les entrailles de la sainte Eglise si cruellement déchirées; et, pour parler plus humainement, *je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens, que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie des ténèbres*. Mais, afin qu'il ne semble pas que je veuille faire, aujourd'hui, une invective inutile, je vous proposerai une doctrine solide; et conduirai ce discours, si Dieu le permet, avec une telle modération, que, sans les charger d'injures, je les presserai par de vives raisons, tirées des Ecritures divines et des Pères, leurs interprètes fidèles. »

L'archidiacre de Metz ne se contentait pas d'exhorter les fidèles à pourvoir aux besoins de sa chère maison; il était le premier à l'œuvre et donnait généreusement une portion de son revenu. Cette libéralité ne fut pas limitée à son séjour dans la ville de Metz; car

[1] FLOQUET, tome I.

nous le voyons continuer ses offrandes, même après son élévation sur le siége de Condom, et quand tous les liens qui l'attachaient à son Eglise étaient rompus à jamais.

Bossuet toujours occupé de ses pauvres, songea à faire revivre une association dont il entrevit toute l'importance. Une œuvre dite des bouillons avait été instituée autrefois à Metz, pour *secourir dans leurs demeures les indigents et les malades, par des aliments et des remèdes, tant à l'intérieur de la ville que dans la banlieue*. Mais les dames, chargées de ces répartitions, désertèrent assez promptement, et l'œuvre périt en quelques années. Bossuet stimula le zèle de la reine-mère, et les secours qu'elle fournit permirent de reconstituer cette entreprise si charitable. Mais alors, au lieu de la confier aux soins passagers des laïques, on s'adressa à M. Vincent, qui envoya huit de ses *Filles de la charité*.

L'archidiacre présida à leur installation et se chargea de solliciter les secours de la générosité publique. Il prêcha donc un sermon dans ce noble but, le 1er novembre 1657. Après un tableau saisissant de la miséricorde de Dieu envers les hommes qu'il crée et sauve par un pur effet de sa bonté infinie, l'orateur termine par ces exhortations :

« Combien de malades dans Metz ? Il semble que j'entends tout autour de moi un cri de misère : ne voulez-vous pas avoir pitié ? leur voix est lasse, parce qu'elle est infirme : moins je les entends, et plus ils me percent le cœur. Mais si leur voix n'est pas assez forte, écoutez Jésus-Christ qui se joint à eux. Ingrat, déloyal, nous dit-il, tu manges et tu te reposes à ton aise ; et tu ne songes pas que je suis souffrant en telle maison, que j'ai la fièvre en cette autre, et que partout je meurs de faim, si tu ne m'assistes. Qu'attendez-vous, cruels, pour subvenir à la pauvreté de ce misérable ? Quoi ! attendez-vous que les ennemis de la foi en prennent le soin pour les gagner à eux par une cruelle miséricorde ? Voulez-vous que votre dureté leur serve d'entrée ? Ah ! qu'un homme se fait bien entendre, quand il vient donner la vie à un désespéré. Faiblesse d'esprit dans la maladie. Vous voulez qu'ils soient secourus ; favorisez donc de tout votre pouvoir cette confrérie charitable qui se consacre à leur service. Aidez ces filles charitables, dont toute la gloire est d'être les servantes des pauvres malades ; victimes consacrées pour les soulager. Et ne me dites point : Les pauvres sont de mauvaise humeur, on ne peut les contenter. C'est une suite nécessaire de la pauvreté. Sont-ils de plus

mauvaise humeur que ceux auxquels Jésus-Christ disait : *O generatio perversa, usquequo patiar vos ? adduc huc filium tuum* [1]. « O race incrédule et dépravée ! jusqu'à quand vous souffrirai-je ? amenez ici votre fils. » Mais ils ne se contentent pas de ce que nous leur donnons : ils veulent de l'argent et non des bouillons, et non des remèdes. Qui le veut ? c'est l'avarice. Vous n'êtes pas assemblées pour satisfaire à ce que leur avarice désire, mais à ce qu'exige leur nécessité. Mais il n'y a point de fonds ? C'est la charité des fidèles ; et c'est à vous, mesdames, à l'exciter. C'est pour cela, mesdames, que vous vous êtes toutes données à Dieu pour faire la quête.

» Si la pauvreté dans le christianisme est honorable, vous devez être honorées de faire pour Jésus-Christ l'action de pauvres. Quoi ! rougirez-vous de demander l'aumône pour Jésus-Christ ? Quand est-ce que vous donnerez si vous ne pouvez vous résoudre à demander ? Vous devriez ouvrir vos bourses, et vous refusez de tendre la main ? Mais on ne me donne rien. O vanité, qui te mêles jusque dans les actions les plus humbles, ne nous laisseras-tu jamais en repos ? Jésus se contente d'un liard ; Jésus se contente d'un verre d'eau : bien plus, il ne laisse pas de demander aux plus rebelles, aux plus incrédules. Animez-vous donc les unes les autres ; mais persévérez. Quelle honte d'avoir commencé ! Ce serait une hypocrisie. Rien de plus saint : tout le monde y devrait concourir. N'écoutez pas ceux qui disent : Cet œuvre ne durera pas. Il ne durera pas, si vous êtes lâches : il ne durera pas, si vous manquez de foi, si vous vous défiez de la Providence. Dieu suscitera l'esprit de personnes pieuses pour vous fournir des secours extraordinaires ; mais ce sera si vous faites ce que vous pouvez. Quelle consolation ! je n'ai qu'un écu à donner ; il se partagera entre tous les pauvres, comme la nourriture entre tous les membres. C'est l'avantage de faire les choses en union. Si chaque membre prenait sa nourriture de lui-même, confusion et désordre : la nature y a pourvu : une même bouche. Comme les membres s'assistent les uns les autres, prêtez-leur vos mains, prêtez-leur vos voix. La main prend un bâton pour soutenir le corps au défaut du pied. »

Le IIe dimanche de l'Avent, Bossuet prêcha un sermon sur l'Evangile du jour : *Les aveugles voient, les boiteux marchent*, etc. (Matth., XI, 5). Le manuscrit porte écrit de sa main : A Metz, contre les juifs. L'orateur montre le Messie passant dans la Judée en *faisant du bien*, guérissant les maladies corporelles, chassant les

[1] *Luc.*, IX, 41.

démons, et surtout éclairant de la vraie lumière, guérissant les maladies spirituelles, autrement redoutables que les maladies du corps... Et néanmoins ce Dieu fait homme est méconnu, en butte à la contradiction et en scandale aux juifs qui s'aveuglent et s'endurcissent :

« O Dieu! qui ne serait étonné des secrets terribles de la Providence? C'est ici que je dis du plus grand sentiment de mon âme avec le grave Tertullien : *Mihi vindico Christum, mihi defendo Jesum...; quodcumque illud corpusculum sit* [1] : Cet innocent contredit par toute la terre, c'est le Jésus-Christ que je cherche : je soutiens que ce Jésus est à moi, je proteste qu'il m'appartient. « S'il est déshonoré, s'il est abject, s'il est misérable; j'ajouterai encore, s'il est le scandale des infidèles, c'est mon Jésus-Christ: » *Si inglorius, si ignobilis, si inhonorabilis, meus erit Christus.* « Car, poursuit le même Tertullien, il m'a été promis tel dans les prophéties: » *Talis enim habitu et aspectu annuntiabatur.* Je reconnais celui duquel Isaïe a écrit au chapitre vingt-huitième que c'est « une pierre élue, une pierre de salut [2] » pour son peuple; et au chapitre huitième, que c'est une « pierre d'achoppement [que] tous ceux qui s'y heurteront seront brisés [3]. » Je reconnais celui duquel le Psalmiste a chanté: « La pierre qu'ils ont rejetée en bâtissant, est devenue la pierre angulaire [4], » qui soutient tout le corps de l'édifice. Enfin, je reconnais celui duquel Siméon a dit, le tenant entre ses bras dans le temple : « Celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs, et pour un signe auquel on contredira [5] ; » celui enfin qui a dit de lui-même à l'aveugle qu'il avait éclairé bien plus en son esprit qu'en son corps : « Je suis venu en jugement en ce monde, afin que ceux qui ne voient pas, commencent à voir: et que ceux qui voient, soient aveuglés [6]. » Chrétiens, ne tremblez-vous pas à ces paroles de notre Sauveur? Toutefois j'espère de la miséricorde de Dieu qu'elles ne sont pas dites pour vous. Tremblez, infidèles, tremblez, endurcis, c'est vous seuls que Jésus aveugle. Et vous, vrais fidèles de Jésus-Christ, vous qui avez sa crainte en vos cœurs, ouvrez, ouvrez vos yeux à cette lumière qui n'éblouit que les orgueilleux; et comprenez avec foi et soumission les profonds conseils du Père éternel, dans l'envoi de son Fils Jésus-Christ. Pressons ici nos raisonnements, afin de laisser du temps à une briève réflexion sur nos mœurs. »

[1] Adv. Marci. lib. III, n. 16 et 17.
[2] *Isai.*, XXVIII, 16.
[3] *Ibid*, VIII, 14.
[4] *Ps.* CXVII, 21.
[5] *Luc.*, II, 34.
[6] *Joan.*, IX.

Il y a dans ce remarquable discours des paroles bien douces et bien consolantes pour les pauvres dont Jésus-Christ a pris le fardeau, en l'ennoblissant et en le couronnant dans la gloire [1].

CHAPITRE X

Mission de Metz. — Son organisation. — Ses fruits. — Travaux de Bossuet. 1658.

Si la pauvreté excitait vivement sa compassion, l'indigence morale, qui devient la compagne funeste des perturbations sociales, était de nature à provoquer son zèle. Dans ses entretiens avec la pieuse mère du roi, on avait cherché les moyens les plus efficaces pour opposer une digue à ce cruel torrent, et l'on crut qu'une mission faite, avec tout l'éclat possible, par les ouvriers de Vincent de Paul, pourrait donner les meilleurs résultats. La reine prit à sa charge une partie des frais, et, de retour à Paris, elle concerta, avec le vénérable supérieur de Saint-Lazare, la manière dont cette grande entreprise recevrait son exécution. Vincent de Paul en écrivit à Bossuet, et le chargea, tant en son nom qu'au nom du roi, de préparer le terrain. L'œuvre n'était pas facile. Les rivalités, les susceptibilités, les passions effrayées étaient autant d'obstacles que le démon suscitait et ravivait chaque jour. Les hérétiques, qui comprenaient le danger, n'épargnaient rien pour faire échouer un projet qui menaçait leur édifice déjà si fortement ébranlé. Enfin, après cinq mois de négociations, vingt missionnaires environ arrivaient à Metz, sous la conduite de Louis de Chandenier [2], et apportaient à Bossuet la *lettre de cachet* du roi, qui le nommait chef de la mission; Bossuet la transmit à l'évêque d'Auguste, chargé du gouvernement

[1] Tome VIII, p. 148. Ier Sermon pour le IIe dimanche de l'Avent.

[2] Cinq noms seulement sont parvenus jusqu'à nous. Louis de Chandenier, Claude-Charles, son frère, de la maison de Rochechouart, Louis de Blampignon, Omer de Champin, Nicolas Guédouin; tous hommes de grand mérite. Voy. *la Vie de saint Vincent de Paul*, par ABELLY.

du diocèse, et qui était en cette qualité son premier supérieur.

Ces dignes ouvriers furent reçus avec de grandes marques de joie et toute sorte de distinctions par l'évêque Pierre Bédacier, ainsi que par le gouverneur Mouchy de la Contour, digne successeur de Schomberg. La maison de Bossuet s'ouvrit aux missionnaires, et là on arrêta le plan et tous les détails de la mission. Elle commença solennellement, le 4 mars 1658. On choisit la cathédrale et l'église paroissiale de la citadelle de Metz pour les *sermons*. Bossuet céda par honneur aux missionnaires de la cour la chaire de la cathédrale, où il avait déjà fait si souvent entendre sa voix, et il se réserva les *sermons* de l'église paroissiale. On fixa des jours pour les conférences destinées à l'instruction particulière des protestants. Bossuet qui avait acquis, par des communications fréquentes avec les huguenots, une connaissance exacte de leurs dispositions, adressait aux missionnaires tous ceux dont on pouvait espérer une conversion sincère : en un mot, il fut l'âme de cette pieuse entreprise; il en dirigea tous les détails, il en prépara et en assura le succès.

Pendant que les missionnaires attiraient et captivaient la foule dans l'église cathédrale, Bossuet ne s'épargnait pas, et chaque jour sa parole éloquente descendait du haut de la chaire de *Saint-Jean*, sur un auditoire modeste, mais compact et reconnaissant. L'église de *Saint-Jean* était située dans le quartier des casernes et des pauvres artisans. L'archidiacre savait combien cette population était délaissée, et c'est à elle qu'il voulut consacrer son temps et son talent. Officiers et soldats, gens du peuple et bourgeois, tous accoururent à la voix de l'apôtre et lui donnèrent les plus touchantes consolations. Non content de prêcher, il ouvrit deux grands catéchismes chaque semaine, pour les plus ignorants, et une foule considérable y puisa tout à la fois une instruction solide et des sentiments d'une édifiante piété.

Les protestants n'étaient pas oubliés. Bossuet les poursuivait sans relâche, quoique toujours avec beaucoup de douceur et de ménagements. L'un d'eux, appartenant à la haute bourgeoisie, se sentait transporté, chaque fois qu'il sortait de la *conférence*, rendait compte à sa femme des impressions dont il était touché et

répétait les solides arguments du prédicateur. Cette dame était malade et brûlait du désir de suivre son mari; mais la grâce de Dieu vint à son secours et lui inspira le dessein de se faire instruire dans sa propre maison.

L'archidiacre ne perdit point une occasion aussi précieuse; au bout de peu de temps, la dame abjura entre les mains de l'évêque d'Auguste et du lieutenant du roi, La Contour. Les ministres furent consternés, car ils entrevirent le coup que la prétendue réforme devait recevoir, à la nouvelle de cette conversion. Bientôt après, la pieuse néophyte tomba en péril de mort; le saint Viatique lui fut porté en grande pompe et avec un immense concours de peuple. Au retour du cortége, le peuple demanda un *Te Deum* de réjouissance et toute la ville y prit part avec un incroyable transport.

La mission dura trois mois, et il serait impossible d'énumérer les conversions qui se multiplièrent, tant parmi les catholiques que parmi les religionnaires. On peut dire que la ville et les faubourgs furent remués de fond en comble. Avant de partir, les missionnaires, de concert avec Bossuet, établirent pour les prêtres de la ville *les conférences* des mardis, telles qu'elles se faisaient à Saint-Lazare. Lorsque les enfants de Vincent de Paul quittèrent Metz, ce fut une douleur universelle. Bossuet lui-même en écrivant au vénérable supérieur ne put s'empêcher de mêler ses regrets au témoignage qu'il rend des succès de la mission[1].

« Je ne puis (lui mandait-il), je ne puis voir partir ces chers missionnaires sans vous témoigner le regret universel et la merveilleuse édification qu'ils nous laissent. Elle est telle, Monsieur, que vous avez tous les sujets du monde de vous en réjouir en Notre-Seigneur; et je m'épancherais avec joie sur ce sujet-là, si ce n'était que *les effets passent de trop loin mes paroles*. Il ne s'est jamais rien vu de mieux ordonné, rien de plus apostolique, de plus exemplaire que cette mission. Que ne vous dirai-je pas *des particuliers*, et principalement *du chef* (l'abbé Louis de Chandenier) et des autres, qui nous ont si saintement, si chrétiennement prêché l'Evangile, si je ne vous en croyais informé, d'ailleurs, par

[1] BOSSUET, Lettre à Vincent de Paul, Metz, 23 mai 1658; tom. XXVII.

des témoignages plus considérables, et par la connaissance que vous avez d'eux; joint que je n'ignore pas avec quelle peine leur modestie souffre les louanges ? Ils ont enlevé ici tous les cœurs; et voilà qu'ils s'en retournent à vous, fatigués et épuisés selon le corps, mais riches selon l'esprit, des dépouilles qu'ils ont ravies à l'enfer et des fruits de pénitence que Dieu a produits par leur ministère. Recevez-les donc, Monsieur, avec bénédiction et actions de grâces; et ayez, s'il vous plait, la bonté de les remercier avec moi de l'honneur qu'ils m'ont voulu faire de m'associer à leur compagnie et à une partie de leur travail. Je vous en remercie aussi vous-même; et je vous supplie de prier Dieu qu'après avoir été une fois uni à de si saints ecclésiastiques je le demeure éternellement, en prenant véritablement leur esprit, et profitant de leurs bons exemples[1]. »

A la fin de sa carrière, Bossuet aimait encore à se rappeler cette époque de sa vie et les honorables rapports qu'elle lui avait donnés avec saint Vincent de Paul. Dans sa lettre au pape Clément XI, dont nous avons déjà cité des fragments, il attribue au zèle, à la piété et aux prières de cet homme vénérable, toutes les bénédictions que le ciel avait daigné répandre sur la mission de Metz. Ce fut certainement par reconnaissance pour M. Vincent que Bossuet, de retour à Paris, fit en 1659, les *conférences* de Saint-Lazare pour l'ordination de Pâques, et celles de 1660 pour l'ordination de la Pentecôte.

C'est à la fin de cette même année 1660, (27 septembre) que la religion, l'humanité et la France perdirent cet homme incomparable, dont la vie entière n'avait été qu'une longue suite de bienfaits inspirés par la charité chrétienne.

La mort de saint Vincent de Paul n'apporta aucun changement aux relations de Bossuet avec la congrégation de Saint-Lazare. Son premier successeur (Réné Almeras) l'engagea à faire les *conférences* des ordinations de la Pentecôte, en 1663 et 1669; et telle était la considération dont l'opinion publique avait déjà environné le prédicateur, que les ecclésiastiques choisissaient de

[1] Lettre de Bossuet à Vincent de Paul, 23 mai 1658, XXXVII, 18. Anne d'Autriche, ayant voulu que les abbés de Chandenier la vinssent voir à leur retour à Paris, connut, par eux, en détail les travaux de la mission de Metz et ses heureux résultats, et reçut d'eux des notions nouvelles sur l'état de tout ce pays au spirituel. (Abelly, *Vie de Vincent de Paul.*)

préférence le temps où il devait donner ses *instructions*, pour se disposer aux saints ordres. C'est ce que rapporte le célèbre abbé Fleury, qui fut ainsi introduit, sous les auspices de Bossuet, dans le ministère ecclésiastique, devint, par la suite, le coopérateur de ses travaux, et passa une grande partie de sa vie dans sa société.

Il ne suffisait pas de régénérer la ville de Metz, le reste du diocèse appelait aussi les remèdes les plus énergiques. La reine avait vu de ses yeux le déplorable état des campagnes, la disette de prêtres et l'ignorance de ceux qui exerçaient le saint ministère. Cette double plaie émut profondément son cœur chrétien, et, d'accord avec l'évêque et l'archidiacre de Metz, elle arrêta deux projets, l'un qui était de fonder des missions périodiques, l'autre de construire un séminaire. Lorsqu'elle revint à Paris, elle en conféra avec Vincent de Paul. Le Saint comprit mieux que personne l'œuvre qui lui était proposée et il entama sans délai une correspondance avec Bossuet pour mener à prompte fin l'entreprise. Deux établissements de ce genre ne pouvaient être l'affaire d'un jour. Il s'agissait d'abord d'acheter les terrains nécessaires pour bâtir, ensuite il fallait recueillir les sommes indispensables pour commencer les instructions. Grâce au zèle de Bossuet et de sa famille, les choses marchèrent régulièrement et avec toute la célérité possible. Elles étaient déjà assez avancées, quand la mort vint enlever Vincent de Paul à la congrégation de Saint-Lazare. Son successeur, Réné Alméras, les reprit aussitôt. On acheta, pour mille louis d'or, un vaste errain appartenant aux Carmélites de Verdun. Le marquis de Verneuil signa les actes passés au nom du père de Bossuet, fit approuver l'établissement par lettres-patentes de Louis XIV, et dès l'année 1661 les prêtres de Saint-Lazare prenaient la direction du séminaire.

La reine avait donné soixante mille francs sur sa cassette, mais pour assurer l'œuvre de la mission, elle fonda de plus une rente perpétuelle de trois mille six cents livres. « Huit prêtres et quatre *frères*, est-il dit dans l'acte, devront travailler sans cesse, d'abord par le moyen des exercices accoutumés dans les séminaires, à

l'avancement de l'état ecclésiastique, ensuite, par des missions, au salut des pauvres gens de la campagne. »

Les arrêts du parlement qui avaient déclaré Pierre Bédacier légitime suffragant de Metz, ne calmèrent que momentanément les esprits au sein du Chapitre cathédral. En 1658, nous voyons une partie des chanoines se soulever de nouveau et d'une manière assez scandaleuse contre l'autorité de l'évêque d'Auguste.

Bossuet ne s'écarta point de la ligne qu'il avait déjà suivie et prit parti pour l'évêque. En fait, Metz comptait deux évêques titulaires, le marquis de Verneuil, démissionnaire sous condition, Mazarin s'intitulant évêque sans restriction et agissant comme tel. L'archevêque de Toulouse, Pierre de Meaux, et l'évêque de Chartres, commis par Mazarin pour connaître du différend, ramenèrent le calme entre les deux partis ; mais il est à présumer qu'ils poussèrent vivement le cardinal à se démettre absolument de ses prétentions. Comme d'ailleurs il était convaincu que Rome lui refuserait indéfiniment ses bulles [1], il se décida enfin, le 7 septembre 1658, à notifier sa renonciation à *tous titres et droits* auxquels il pouvait prétendre. Le Chapitre, au reçu de cet acte, s'assembla et *postula* pour un nouvel évêque. Toutes les voix se portèrent sur le comte François Egon de Furstemberg, doyen de l'Eglise de Cologne, prince du Saint-Empire et abbé de Saint-Arnould de Metz. Cette élection était entachée d'une irrégularité flagrante, puisque le marquis de Verneuil conservait son titre, et nous ne comprenons pas que Bossuet ignorât à ce point les règles les plus élémentaires du droit canonique.

Le marquis de Verneuil ne manqua pas de protester, et l'élec-

[1] La plus forte des raisons du saint-siége pour dénier des bulles à Mazarin, c'est que ce cardinal avait accepté un *brevet de nomination* à l'évêché de Metz, à lui accordé par Louis XIV, qui prétendait que, depuis le traité de Munster, le *concordat germanique* avait cessé de régir les évêchés de Metz, Toul et Verdun, rentrés, par là (disait-il) sous le droit commun, et auxquels donc il lui appartenait de nommer, aux termes du concordat de Bologne. Mais toujours Rome refusa des bulles à ceux que le roi avait pourvus par *brevet;* jusqu'à ce qu'un *Indult perpétuel,* accordé le 23 mars 1668, par Clément IX, eut autorisé les rois de France à nommer aux évêchés de Metz, Toul, et Verdun, comme à tous les autres siéges du royaume. (Histoire générale de Metz, par des RR. bénédictins, t. III, 290, 310. — Recueil des édits enregistrés au parlement de Metz [par *Emmery*], in-4°, t. V, 538. (FLOQUET.)

tion de Furstemberg fut cassée en cour de Rome. Le Chapitre mis en demeure de procéder à une *postulation* nouvelle, s'assembla le 19 juin de l'année suivante. L'abbé de Saint-Arnould ayant obtenu une seconde fois la majorité des suffrages, reçut ses bulles et devint légitime évêque de Metz. Le marquis de Verneuil, soit qu'il y fût poussé par la cour, soit qu'il reculât devant l'orage qu'il voyait s'élever au sein du Chapitre, avait fini par donner sa démission, le 11 décembre 1658. L'Eglise de Metz, livrée depuis si longtemps à des mains profanes et aux discordes les plus fâcheuses, put donc enfin respirer, sous l'administration d'un véritable évêque, joignant le titre aux fonctions de son ordre. Quant au marquis de Verneuil, il se consola en épousant, peu de temps après, la veuve de Sully.

Ce fut aussi en l'année 1658, le 14 novembre, que le parlement, siégeant à Toul, vint s'installer à Metz, et que Bossuet put se réunir quelque temps à sa famille. Mais bientôt après, en février 1659, nous le voyons repartir pour Paris, après avoir rempli plusieurs missions, au nom du conseil des trois Ordres dont il faisait toujours partie[1].

[1] Voir FLOQUET, *Essais*, tome I, liv. v.

CHAPITRE XI

Des sermons prêchés à Metz en 1658.

Des nombreux sermons prêchés par l'archidiacre, dans le cours de cette année laborieuse, quatre seulement ont échappé au naufrage. Le premier, qui roule sur le mystère du jour, fut prêché le jour de la Purification, 2 février, à la maison de la Propagation de la Foi probablement, ou dans une autre communauté religieuse [1]. Ce sermon est en deux points: le premier traite de la vertu de Marie, qui se soumet, avec une humilité et une obéissance parfaite, à une loi qui ne l'atteignait en aucune manière, étant vierge après son enfantement, comme elle l'était avant. Le second point traite du sacrifice que firent Marie et Joseph, et qui était la figure du sacrifice plénier d'où devait sortir le salut du monde. A propos de Siméon prenant l'enfant Jésus dans ses bras, l'orateur dit quelques mots sur la communion. Tout ceci est une exhortation bien plus qu'un discours.

Le mardi de la semaine de la Passion, Bossuet prêcha un sermon sur la satisfaction, sa nécessité, ses qualités [2]. On était alors en pleine mission. A la fin, l'orateur adresse cette véhémente apostrophe à la ville de Metz:

« Chrétiens, armons-nous de zèle; que chacun renverse Ninive en soi-même. Ville de Metz, que n'es-tu ainsi renversée ! Je désire ta grandeur et ton repos autant qu'il se peut; et plût à Dieu que je visse descendre sur toi les bénédictions que je te souhaite ! Toutefois ne t'offense pas si j'ose désirer aujourd'hui que tu sois entièrement renversée. Plût à Dieu que je visse à bas et les tables de tes débauches, et les banquets de tes usuriers, et les retraites honteuses de tes impudiques! plût à Dieu que j'entende bientôt cette bienheureuse nouvelle : Toute la ville de Metz est abattue, mais elle est heureusement abattue aux pieds des confesseurs, devant les tribunaux de la pénitence qui sont érigés de toutes parts dans

[1] Tome XI, p. 290.
[2] Tome IX, p. 438.

ce temple auguste ! Que tardes-tu, ô ville ? renverse-toi par la pénitence, cette chute te relèvera jusqu'à la gloire éternelle. »

Plus tard l'orateur, dans son beau sermon sur la mort, reprendra cette même apostrophe pour l'adresser aux habitants de Paris, mais avec les changements que la maturité de l'âge et l'expérience auront apportés à son génie :

« O morts ! c'est donc à vous que je parle, non à ces morts qui gisent dans ce tombeau, et reposent en paix et en espérance sous cette terre bénite ; mais à ces morts parlants et écoutants, « qui ont le nom de » vivants et qui sont morts en effet ; » *Nomen habes quod vivas et mortua es* [1] : qui portent leur mort dans leur âme, parce qu'ils y portent leur péché. Ecoutez, ô morts spirituels : c'est Jésus-Christ qui vous appelle pour ressusciter avec lui. « Pourquoi voulez-vous mourir, maison d'Israël [2] ? » Sortez de vos tombeaux, sortez de vos mauvaises habitudes. Ah ! que je vous relève aujourd'hui : mais avant de vous relever, que je vous abatte.

« Encore quarante jours, et Ninive sera détruite : » *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* [3]. Dieu les menace de les renverser, et ils se renversent eux-mêmes en détruisant jusqu'à la racine leurs inclinations corrompues : *Subvertitur plane, dum calcatis deterioribus studiis ad meliora convertitur : subvertitur plane, dum purpura in cilicium, affluentia in jejunium, lætitia mutatur in fletum* [4]. De quoi vous plaignez-vous, ô Seigneur ? en effet, elle est renversée en tournant en bien ses mauvais désirs. « Ninive est véritablement renversée, puisque le luxe de ses habits est changé en un sac et un cilice, la superfluité de ses banquets en un jeûne austère, la joie dissolue de ses débauches aux saints gémissements de la pénitence. » O ville utilement renversée ! Paris, dont on ne peut abaisser l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours malgré tant de choses qui la devraient déprimer, quand te verrai-je renversée ? Quand est-ce que j'entendrai cette bienheureuse nouvelle : Le règne du péché est renversé de fond en comble : ses femmes ne s'arment plus contre la pudeur, ses enfants ne soupirent plus après les plaisirs mortels, et ne livrent plus en proie leur âme à leurs yeux : cette impétuosité, ces emportements, ce hennissement des cœurs lascifs est supprimé... »

Un troisième sermon, prêché le dimanche de *Quasimodo*, ap-

[1] *Apoc.*, III, 1.
[2] *Ezech.*, XXXIII. 11.
[3] *Jon.*, III, 4.
[4] S. Eucher., *Homil. de pænit. Ninivit.* Biblioth. PP. tome VI, col. 646.

partient-il à cette année 1658? Nous en doutons beaucoup, et il paraît bien plus vraisemblable qu'il fut prêché dans le cours de l'année 1660, faisant suite au *Carême des Minimes*. La paix, dont parle l'orateur au commencement de son discours, ne peut être que la paix des Pyrénées. Le style d'ailleurs indique assez clairement cette seconde époque. Le discours a du nerf et de la chaleur. Voici la division annoncée par l'orateur : « Le Fils de Dieu a fait notre paix. Comment? par sa mort ; c'est ce qu'il nous enseigne en nous montrant ses plaies. La condition qu'il nous impose, c'est de renoncer aux intelligences que nous avions avec le monde et les autres ennemis de Dieu. Il ne donne sa paix qu'à ceux qu'il trouve retirés du monde. Enfin, quels sont les fruits admirables de cette sainte et divine paix, par le rétablissement du commerce entre le ciel et la terre [1]. »

L'oraison funèbre du seigneur Henri de Gournay fut également prononcée dans l'église Saint-Maximin de Metz, vers la fin du mois d'octobre [2]. C'est la seconde oraison sortie de la plume de

[1] Tome X, p. 201.

[2] Le 24 octobre 1658, mourut à Metz haut et puissant seigneur messire Henry de Gournay, chevalier, seigneur de Talange et de Coin-sur-Seille, après avoir vécu soixante-six ans et avoir eu des emplois à la guerre et des négociations importantes dans l'empire pour le service du roi Louis XIII. Je cite l'épitaphe qui fut gravée sur la tombe de Henri de Gournay. Elle se lisait avant la révolution dans une chapelle de l'église Saint-Maximin de Metz. Aujourd'hui le badigeon l'a recouverte; mais elle est conservée dans le recueil d'épitaphes, inscriptions et armoiries par D. DIEUDONNÉ. (Biblioth. de Metz, manuscrits.)

Les Gournay ont possédé de grandes charges. On en peut juger par les titres qui se lisent dans leurs différentes épitaphes : maistre-eschevin, eschevin du palais, conseiller et chambrelain de l'empereur Charles cinquième de ce nom ; chambellan de Son Altesse le duc de Loraine, gentilhomme de la chambre de Mgr le duc de Bar, etc. « Je ne dirai point, — c'est Bossuet qui parle, — ni ses alliances illustres avec les Maisons royales de France et d'Angleterre, ni son antiquité qui est telle, que nos chroniques n'en marquent point l'origine. Cette antiquité a donné lieu à plusieurs inventions fabuleuses, par lesquelles la simplicité de nos pères a cru donner du lustre à toutes les maisons anciennes... La hardiesse humaine, ajoute l'orateur avec toute son énergie, n'aime pas à demeurer court ; où elle ne trouve rien de certain, elle invente. »

Il faut rabattre de toute cette gloire dont s'enorgueillissait la famille de messire Henri de Gournay ; mais le mérite personnel du noble chevalier demeure intact et tout à fait digne des éloges qu'il a reçus de son immortel panégyriste. L'histoire parle comme l'oraison funèbre. Chanoine et grand archidiacre, Bossuet avait vu de près le maître-échevin ; souvent il avait siégé dans l'*Assemblée des Trois-Ordres*, où messire Henri de Gournay représenta long-

Bossuet [1]. La première partie a seule été traitée avec assez d'étendue par l'orateur, les deux dernières ne sont qu'en ébauche très-imparfaite. Voici le plan qu'on trouve dans l'exorde :

« L'illustre gentilhomme, dit-il, dont je vous dois aujourd'hui proposer l'exemple, a tellement ménagé toute sa conduite, que la grandeur de sa naissance n'a rien diminué de la modération de son esprit ; que ses emplois glorieux dans la ville et dans les armées n'ont point corrompu son innocence ; et que bien loin d'éviter l'aspect de la mort, il l'a tellement méditée, qu'elle n'a pas pu le surprendre, même en arrivant tout à coup, et qu'elle a été soudaine sans être imprévue. »

Dans le corps du discours, Bossuet traitant de l'égalité que Dieu a mise entre les hommes, émet des propositions qui scandaliseraient certaines oreilles, même au milieu de notre siècle *égalitaire*. C'est aussi dans ce discours qu'on trouve le premier jet de cette belle comparaison entre la vie et les eaux courantes qui sera rendue plus tard si magnifiquement dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

« L'évêque de Meaux, dit M. Villemain dans son célèbre parallèle entre Pindare et Bossuet, n'a pas toujours pour inspiration et pour appui la gloire d'un Condé, les calamités d'une Henriette d'Angleterre ou de France. Qui de vous, bienveillants lecteurs, connaît Messire Henri de Gournay, seigneur de Talange, chevalier non moins obscur de tout temps que le sont aujourd'hui bien des vainqueurs de Pise et d'Olympie? Eh bien, c'est dans l'éloge funèbre de ce bon gentilhomme que, mettant à la place de l'individu qui n'est rien, la grandeur et la misère de l'humanité, Bossuet se complaisait à dire : « Toutes les rivières ont cela de » commun qu'elles viennent d'une petite origine ; que, dans le » progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une » chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec

temps la noblesse ; il avait apprécié toutes ses qualités dans une administration difficile, et surtout son attachement inviolable à la religion. Aussi fut-ce avec empressement que, *peu de jours* après la mort du vertueux seigneur, et par conséquent en octobre 1658, l'orateur vint à Saint-Maximin parler de sa vie et de ses actions « pour l'instruction de tout ce peuple et pour la consolation particulière de ses parents et de ses amis. »

[1] Tome XII, p. 694. FLOQUET, tome I, p. 513.

» leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne dis-
» tingue point le Rhin, ni le Danube, ni ces autres fleuves renom-
» més d'avec les rivières les plus inconnues. Ainsi tous les hommes
» commencent par les mêmes infirmités ; dans le progrès de leur
» âge, les années se poussent les unes les autres comme les flots ;
» leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur
» naturelle ; et enfin après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu
» plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre
» dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois,
» ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui
» nous séparent les uns des autres, mais la corruption et les vers,
» la cendre et la pourriture qui nous égalent. » C'est ainsi, continue M. Villemain, c'est avec un semblable regard mélancolique et vaste que souvent, à l'occasion d'une prouesse vulgaire et d'un nom sans souvenir, le poète thébain suscite une émotion profonde par quelque leçon sévère sur la faiblesse de l'homme et les jeux accablants du sort. » (*Essais sur le génie de Pindare*, p. 19.)

Le 9 septembre, Bossuet prêcha pour la seconde fois le panégyrique de saint Gorgon [1]. Ce discours, ou mieux, cette esquisse plus étendue que la première contient le développement de cette double proposition : Saint Gorgon, riche, honoré, plein d'avenir, a vaincu le monde dans ses caresses, dans ses séductions les plus flatteuses et les plus difficiles à surmonter... Saint Gorgon, animé par la foi et ses immortelles espérances, a triomphé du monde dans ses menaces, dans ses plus cruels supplices. L'année 1658 avait été désastreuse pour le pays messin et les provinces voisines. Les récoltes avaient été presque nulles ; toute cette contrée tant de fois ruinée par la guerre souffrait d'une affreuse disette. L'orateur y fait allusion plusieurs fois et exhorte les fidèles à souffrir patiemment cette sorte de martyre. Le jour même où Bossuet prêchait ce sermon, un personnage de haute distinction était venu à Metz pour l'entendre. C'était Jean-Baptiste Colbert de Saint-Pouange, frère du célèbre ministre, et intendant de la généralité de Metz et des trois évêchés.

[1] Tome XII, p. 316.

D'étroites relations unirent la famille de Bossuet et les Colbert, dont nous trouvons quatre membres remplissant de hautes fonctions dans ces contrées [1], au temps même où les Bossuet y figuraient, eux aussi, les uns au palais, les autres dans l'Eglise. Bientôt Colbert, marquis de Croissy, écrivant d'Ensisheim au grand Colbert, son frère, lui signalera l'archidiacre de Metz comme très-digne d'un bienveillant accueil et de l'attention la plus favorable.

En effet, nous verrons plus tard les relations de Bossuet avec le ministre, et le fait que nous mentionnons n'est pas sans importance.

L'orateur apercevant ce personnage du haut de la chaire lui adressa le compliment suivant :

« Monseigneur, si nous ne devions ce jour tout entier à la gloire de saint Gorgon, ou si j'étais en un lieu où je pusse vous témoigner *la joie que toute la ville a reçue de votre arrivée*, je vous dépeindrais si bien et avec tant de naïveté les sentiments de *ce peuple qu'il a plu à Dieu de commettre à votre garde*, que mes auditeurs ne pourraient s'empêcher de donner, sur ce sujet, à mon discours une approbation publique. Mais, outre que *votre vertu a paru suffisamment par vos grands emplois, et que votre science a été assez reconnue dans la plus célèbre compagnie de savants qui soit dans le monde*, la dignité de cette chaire, ce temple auguste que Dieu remplit de sa gloire, ces sacrés autels où l'on va célébrer le saint sacrifice demandent de moi une telle retenue qu'il faut que je m'abstienne de dire la vérité, pour qu'il ne paraisse dans mon discours aucune apparence de flatterie. Seulement, je vous dirai que *l'honneur imprévu de votre présence* est pour moi une rencontre si favorable que je ne puis vous en dissimuler mon *ressentiment*.

« Vous venez d'entendre le sujet que je dois traiter devant vous. Plus il est important, plus j'ai besoin des lumières d'en haut pour le faire dignement et d'une manière qui puisse tourner à l'édification de cet auditoire. »

[1] 1° *Simon* Colbert, reçu conseiller au parlement de Metz le 11 déc. 1637. — 2° Jean-Baptiste Colbert, sieur de Saint-Pouange, l'intendant dont il s'agit dans le texte. — 3° Charles Colbert de Vandières, reçu conseiller le 9 mai 1636. — 4° Charles Colbert de Saint-Marc, reçu conseiller le 21 février 1662. (Biographie du parlement de Metz, par E. Michel; 1853, in-8°, article *Colbert*, p. 99, 100.)

Ce panégyrique de saint Gorgon, dont nous aurons occasion de reparler, renferme de vifs mouvements d'éloquence ; mais on y sent la jeunesse de l'orateur et le mauvais goût de la province. Le tableau du martyre de saint Gorgon renferme des détails que l'orateur rejetterait fort loin, dans quelques années.

LIVRE III

DEPUIS LE RETOUR DE BOSSUET A PARIS EN 1659, JUSQU'A SON PREMIER CARÊME A LA COUR, EN 1662.

CHAPITRE PREMIER

Bossuet loge au Doyenné du Louvre. — Société qu'il y trouve. — Il prêche en différentes églises des panégyriques et des sermons détachés.

Le genre de vie de Bossuet à Paris, pendant les dix années qu'il exerça le ministère de la chaire, fut celui qui convenait à un ministre de l'Evangile.

En y arrivant dès le commencement de l'année 1659, il avait fixé sa demeure au *Doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre*[1], chez l'abbé de Lameth, qui était alors doyen de cette église collégiale, et qui fut depuis curé de Saint-Eustache. Il l'avait connu au collége de Navarre, dans le cours de ses études théologiques, et il lui était toujours resté attaché.

Pendant les dix années que Bossuet passa chez le doyen, il eut le bonheur d'être lié avec des ecclésiastiques animés du même esprit que lui, nourris des mêmes principes, occupés comme lui d'études sérieuses.

On y remarquait l'abbé Duplessis de la Brunetière, depuis grand vicaire de Paris et évêque de Saintes; l'abbé d'Hocquincourt, qui devint évêque de Verdun; l'abbé Tallemant, l'aîné, prieur de

[1] L'église Saint-Thomas du Louvre occupait, sur le quai du Louvre, la place du bâtiment qui renferme aujourd'hui le musée de peinture. Le Doyenné était attenant à cette église, sur laquelle il s'appuyait. Une rue étroite et sombre, perpendiculaire à la Seine, joignait le quai à la rue aujourd'hui de Rivoli et portait le nom de rue du Doyenné. Cette rue passait devant l'église ainsi que devant la maison du Doyen; à l'extrémité nord le Doyenné faisait retour sur une petite rue appelée le Cul-de-Sac-du-Doyenné. Il n'est pas inutile d'ajouter que toute la place dite du Carrousel, depuis la grille des Tuileries jusqu'en face du Louvre, était alors entièrement couverte d'habitations.

Saint-Irénée de Lyon; M. de Saint-Laurent, dont le duc de Saint-Simon fait un si bel éloge dans ses Mémoires; il était alors introducteur des ambassadeurs auprès de Monsieur, frère de Louis XIV, et mourut dans l'exercice des fonctions de précepteur du duc d'Orléans, son fils, depuis régent. Tous aimaient la religion et les lettres, et s'entretenaient dans une louable émulation d'études et de travaux utiles à l'Eglise.

On doit voir, par le genre de vie que Bossuet avait adopté et par la société qu'il s'était formée, combien était déjà loin de ses goûts et de sa pensée la frivole ambition de rechercher des succès dans ce monde brillant où on l'avait fait connaître dès son enfance, et où il s'était montré avec un éclat prématuré. Déjà son caractère avait, comme son esprit, cette gravité qui est restée attachée à son nom comme à ses ouvrages.

Bossuet ne quittait cette grave société que pour se livrer au ministère de la prédication, et assister régulièrement aux réunions de la Sorbonne, où son avis était fort goûté.

Si l'étude de la morale exige cette méditation profonde qui ne peut se concilier avec les mouvements d'une vie agitée, on doit sentir que des raisons bien supérieures commandent aux ministres de la parole évangélique de se renfermer dans le sanctuaire de leurs méditations pour y recevoir l'inspiration des oracles qu'ils sont chargés de faire entendre du haut de la chaire. Il ne suffit pas qu'un orateur chrétien soit exempt de tout reproche fondé, il faut qu'il n'offre pas un prétexte quelconque à la censure. Si l'ombre de la retraite n'efface pas entièrement les défauts et les imperfections presque inséparables de la nature humaine, elle empêche au moins qu'ils ne paraissent au grand jour, et que la malignité n'en abuse pour tenter d'affaiblir l'autorité du ministre et du ministère; il faut que la considération publique le précède à la chaire, et qu'elle l'environne de cette faveur et de cette confiance honorable qui ne peut être que le prix de la vertu. Il faut que cette *tristesse évangélique, qui est l'âme de l'éloquence chrétienne*, soit empreinte sur tous ses traits. Son nom seul doit imprimer le respect avant qu'il parle, et la sainteté de sa vie doit être encore plus éloquente que ses paroles. (Bausset.)

Arrivant à Paris, au mois de février seulement, Bossuet ne prêcha point, cette année, de station proprement dite. Nous ne trouvons que des sermons détachés prononcés çà et là, et le premier qui se présente est le sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise. Il fut prêché à la demande de saint Vincent de Paul, dans la maison de Mme Polaillon, également chère et à Bossuet et au vénérable supérieur de Saint-Lazare [1].

Avant de solliciter les aumônes de l'auditoire, l'orateur veut montrer combien les pauvres ont été ennoblis par l'Evangile. C'est à eux que le Sauveur a été envoyé; c'est à eux qu'il adresse la parole du haut de la montagne mystérieuse; ce sont eux qui sont entrés les premiers dans l'Eglise, c'est pour eux que le grand Apôtre se fait mendiant dans la Grèce et dans Rome :

« Qu'on ne méprise plus la pauvreté, et qu'on ne la traite plus de roturière. Il est vrai qu'elle était de la lie du peuple : mais le Roi de gloire l'ayant épousée, il l'a ennoblie par cette alliance, et ensuite il accorde aux pauvres tous les priviléges de son empire. Il promet le royaume aux pauvres, la consolation à ceux qui pleurent, la nourriture à ceux qui ont faim, la joie éternelle à ceux qui souffrent. »

Et Bossuet conclut avec toute son éloquence :

« Donc, mes frères, ouvrez les yeux sur cette maison indigente, et soyez intelligents sur ses pauvres. Si je demandais vos aumônes pour une seule personne, tant de grandes et importantes raisons, qui vous obligent à la charité, devraient émouvoir vos cœurs. Maintenant j'élève ma voix au nom d'une maison tout entière, et encore d'une maison chargée d'une multitude nombreuse de pauvres filles entièrement délaissées. Faut-il vous représenter et le péril de ce sexe, et les suites dangereuses de sa pauvreté, l'écueil le plus ordinaire où sa pudeur fait naufrage ? Que serviront les paroles, si la chose même ne vous touche pas? Entrez dans cette maison, prenez connaissance de ses besoins; et si vous n'êtes touchés de l'extrémité où elle est réduite, je ne sais plus, mes frères, ce qui sera capable de vous attendrir. Il est vrai, des dames pieuses ont ouvert les

[1] La maison de la Propagation de la foi de Metz avait été affiliée à celle de Mme Polaillon. La maison fondée à Paris pour servir de refuge aux filles repentantes se trouvait souvent à court de fonds, par suite du nombre des malheureuses qui y affluaient, et la vénérable supérieure, après avoir dépensé jusqu'à la dernière obole, faisait d'assez fréquents appels à la charité publique, stimulée bien des fois par saint Vincent de Paul lui-même.

yeux sur cette maison : elles ont entendu sur les pauvres; parce qu'elles connaissent leur dignité, elles se tiennent honôrées de les servir; parce qu'elles sont chrétiennes, elles se croient obligées de les assister; parce qu'elles savent le poids des richesses mal employées, elles se déchargent entre leurs mains d'une partie de leur fardeau, et en répandant les biens temporels, elles viennent recevoir en échange les grâces spirituelles [1]. »

Deux autres sermons furent également prêchés, peu après l'arrivée de Bossuet dans la capitale, l'un sur l'utilité des souffrances [2], l'autre sur les démons [3]. Mais en quelle église, à quelle occasion l'orateur se fit-il entendre? Nous ne saurions le dire avec quelque certitude.

Le premier de ces sermons, un peu chargé de textes, de sentences et de citations grecques, comme tous ceux de cette époque, est une œuvre pieuse et pleine d'encouragements pour les chrétiens soumis aux différentes épreuves de la vie. Le discours sur les démons a été suivi de près par un autre traitant du même sujet, présentant les mêmes caractères, les mêmes idées fondamentales, les mêmes expressions, et que nous trouverons, l'année suivante, au Carême des Minimes. Déforis, avec son goût ordinaire, a fait de grands efforts, nous dit-il, pour fondre ces deux ouvrages en un seul, et ses successeurs, chose incroyable, regrettent dans une note calquée sur la sienne qu'il n'y ait pas réussi. On voit que Déforis ne mourut pas tout entier.

Bientôt Bossuet dut répéter dans la chapelle des Carmélites de la rue Saint-Jacques le panégyrique de saint Joseph, qu'il avait déjà prononcé aux Feuillants, deux années auparavant. Le *Depositum custodi*, comme on s'exprimait alors, avait eu un tel retentissement, que la reine Anne d'Autriche, passant la fête de saint Joseph aux Carmélites, voulut l'entendre à son tour. C'est le prédicateur qui nous apprend lui-même cette circonstance : « Madame, dit-il à la reine, dans l'exorde, je supplie Votre Majesté de permettre que je publie hautement les soumissions que je rends aux commandements que j'ai reçus d'elle. Il lui plaît d'ouïr de ma bouche ce panégyrique du grand saint Joseph; elle m'or-

[1] Tome VIII, p. 425. Sermon pour la Septuagésime.
[2] Sermon pour la Quinquagésime, tome VIII, p. 443.
[3] Tome IX, p. 1.

donne de rappeler en mon souvenir des idées que le temps avait effacées. » Bossuet n'eut que deux jours pour recueillir ses souvenirs, car il s'exprime ainsi dans une variante : « Madame, que je dise avec tout le respect que je dois, que me donnant à peine deux jours pour rappeler à mon souvenir des idées que le temps avait effacées, il semble que Votre Majesté m'ait voulu ôter le loisir d'y joindre de nouvelles pensées. »

L'effet fut tel qu'on devait l'attendre.

A peine l'orateur eut-il prononcé son texte, *Depositum custodi,* « Gardez le dépôt, » qu'un murmure général d'approbation avertit tous les auditeurs de l'heureuse allusion que ce texte semblait offrir *au dépôt* de l'Etat et de la personne du jeune roi, que la reine, sa mère, avait eu tant de peine à conserver au milieu des troubles et des factions qui avaient agité sa régence. Tout l'auditoire redoubla d'attention pour un discours dont le début annonçait tant d'intérêt [1].

Bossuet lui-même parlait quelquefois de ce sermon comme de l'un des meilleurs qu'il eût prêchés. Et Santeul, qui s'y était trouvé, voulut laisser un souvenir durable de son admiration en consacrant, dans son hymne de saint Joseph, les mêmes paroles que l'orateur avait choisies pour son texte [2].

[1] La muse historique de Loret n'a pas manqué d'enregistrer les impressions d'un si auguste auditoire :

L'abbé Bossuet, esprit rare,
Qu'aux plus éloquents on compare,
Mercredy, jour de saint Joseph,
Aux Carmélites, dans la nef,
Fit un sermon si mémorable
Qu'il passa pour incomparable.
. . . .
Certes tous ceux de l'audience
En admirèrent l'excellence,
Sur tout les prélats et docteurs
Et d'autres grands prédicateurs,
Qui d'aller là prirent la peine ;
Et mesme notre auguste reine,
Dont l'esprit dévôt et chrestien
Discerne les choses fort bien,
Avant et durant sa retraite,
En parut plus que satisfaite.

[2] Alto progeniem quàm tibi creditam
Servas consilio *Depositum* Dei.
Tecum pervigiles cælituum Pater
Curas juraque dividit !

Enfin, pour compléter la liste des travaux oratoires de Bossuet pendant la première année de son séjour dans la capitale, nous devons indiquer encore un sermon sur la Trinité, deux sermons pour des fêtes de la sainte Vierge et quelques panégyriques.

Le sermon sur la Trinité [1], à part quelques expressions qui sentent l'époque, telles que: « Accoutumance, chicanerie, le divin capitaine, » est de tout point admirable. On est saisi de la solide doctrine, des larges aperçus, des profondes pensées qui distinguent ce morceau, qu'il faudrait citer tout entier. On reconnaît là les études sérieuses, la maturité de l'esprit du jeune orateur. Il pénètre dans les profondeurs de ce mystère, il découvre les analogies les plus frappantes entre le Dieu un et trine, et l'homme qu'il a fait à son image :

« Cette Trinité incréée, souveraine, toute-puissante, incompréhensible, afin de nous donner quelque idée de sa perfection infinie, a fait une Trinité créée sur la terre, et a voulu imprimer en ses créatures une image de ce mystère ineffable, qui associe le nombre avec l'unité d'une manière si haute et si admirable. Si vous désirez savoir, chrétiens, quelle est cette Trinité créée dont je parle, rentrez en vous-mêmes et vous verrez : c'est votre âme, c'est votre intelligence, c'est votre raison qui est cette Trinité indépendante en laquelle est représentée cette Trinité souveraine. C'est pourquoi nous voyons dans les Ecritures, et dans la création de cet univers, que la Trinité n'y paraît que lorsque Dieu se résout de produire l'homme.

» L'Eglise aussi, qui est le chef-d'œuvre du Très-Haut, doit reproduire cette image, et les fidèles dans son sein doivent être un dans le même être par leur nouvelle nativité, un dans la même intelligence par la doctrine de la vérité, un dans le même amour par le lien de la charité. »

[1] Tome X, p. 355.

CHAPITRE II

Vues générales des sermons de Bossuet sur la sainte Vierge.

Dans le cours de cette même année, Bossuet prêcha deux sermons sur la sainte Vierge, l'un pour la fête de l'Annonciation; l'autre pour la fête de la Nativité. Sa tendre piété envers l'auguste Mère de Dieu s'est épanchée en un grand nombre de discours, où les mêmes pensées se trouvent nécessairement reproduites, mais avec une variété de dessin et de développements qui met entre eux une ligne de séparation plus ou moins marquée.

Le sermon pour la Nativité est le deuxième de l'orateur; il fut prêché à l'Hôpital-Général, où sa voix pathétique avait souvent retenti en faveur des malheureux. Ce vaste refuge de profondes misères avait été commencé par Henri IV, sur les terrains de l'ancienne Salpétrière. Saint Vincent de Paul travailla sans relâche à son achèvement, et il l'ouvrit enfin vers le milieu de l'année 1657. Cinq mille infirmes, représentant toutes les maladies corporelles et mentales, furent reçus d'un seul coup. Mais les ressources n'étaient pas créées comme aujourd'hui, et il fallait souvent faire appel à la charité publique. C'est ce que vint faire l'archidiacre, en 1659, le jour de la Nativité, prenant pour texte ces paroles de saint Paul : *Non præcessit, dies autem appropinquavit.* (Rom., XIII.) Voici comment l'orateur annonce l'ordre de ses idées :

« J'admire trois choses en notre Sauveur, l'exemption de péché, la plénitude de grâces, une source inépuisable de charité pour notre nature : voilà les trois rayons de notre soleil par lesquels il dissipe toutes nos ténèbres. Car il fallait que Jésus fût innocent pour nous purifier de nos crimes, il fallait qu'il fût plein de grâces pour enrichir notre pauvreté, il fallait qu'il fût tout brûlant d'amour, pour entreprendre la guérison de nos maladies. Ces trois qualités excellentes sont les marques inséparables, et les traits vifs et naturels par lesquels on reconnaît le Sauveur; et Dieu, qui a formé la très-sainte Vierge sur cet admirable

exemplaire, nous en fait voir en elle un écoulement. Ainsi, mes frères, réjouissons-nous, et disons avec l'Apôtre: « La nuit est passée, et le jour approche; » il approche ce beau, ce bienheureux, cet illustre jour qu'on promet depuis si longtemps à notre nature; il approche, les ténèbres fuient, nous jouissons déjà de quelque lumière, le jour de Jésus-Christ se commence; parce qu'ainsi que nous avons dit, encore qu'on ne voie pas le soleil, on voit déjà ses plus clairs rayons reluire par avance en Marie naissante, je veux dire l'exemption de péché, la plénitude de grâces, une source incomparable de charité pour tous les pécheurs, c'est-à-dire pour tous les hommes. Voilà, Messieurs, les trois beaux rayons que le Fils de Dieu envoie sur Marie. Ils n'ont toute leur force entière qu'en Jésus-Christ seul : en lui seul ils font un plein jour, qui éclaire parfaitement la nature humaine; mais ils font en la sainte Vierge une pointe du jour agréable, qui commence à la réjouir; et c'est à cette joie sainte et fructueuse que je vous invite par ce discours. »

On trouvera au second point une variante assez étendue qu'il est bon d'expliquer. Bossuet prêcha plus tard le même sermon dans la chapelle de Versailles, et ce morceau qui a été reproduit par les premiers éditeurs, est un de ces changements que l'orateur introduisait dans les discours déjà prononcés.

Quelques auteurs pensent que ce discours ne fut prêché qu'en 1660, et ce sentiment ne nous paraît point dépourvu d'autorité. Nous retrouvons bien quelques locutions rappelant encore la province, mais les idées sont noblement exposées, l'expression générale est plus correcte, l'ensemble mieux ordonné. L'œuvre enfin nous paraît digne du maître et nous ne pensons pas que le lecteur soit d'un avis différent. L'orateur, ne perdant pas de vue le sujet qui l'amène et le lieu où il parle, termine par ces traits enflammés qui vont remuer toute l'assistance :

« Mais quelle grâce demandera la divine Marie? Que désirons-nous par son entremise? Quoi, mes frères, vous hésitez? Ce lieu de charité où vous êtes ne vous inspire-t-il pas le désir de vous fortifier dans la charité? Charité, charité; ô heureuse Vierge, c'est la charité que nous demandons : sans le désir d'être charitables, que nous sert de réclamer le nom de Marie? Pour vous enflammer à la charité, entrez, messieurs, dans ces grandes salles, pour y contempler attentivement le spectacle de l'infirmité humaine : là vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps : là elle étend, là elle retire; là elle tourne, là elle dis-

loque; là elle relâche, là elle engourdit; là sur le tout, là sur la moitié; là elle cloue un corps immobile, là elle le secoue par le tremblement. Pitoyable variété, chrétiens; c'est la maladie qui se joue, comme il lui plaît, de nos corps que le péché a donnés en proie à ses cruelles bizarreries; et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux.

» Regarde, ô homme, le peu que tu es : considère le peu que tu vaux : viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Si tu n'en es pas encore attaqué regarde ces misérables avec compassion : quelque superbe distinction que tu tâches de mettre entre toi et eux, tu es tiré de la même masse, engendré des mêmes principes, formé de la même boue : respecte en eux la nature humaine si étrangement maltraitée; adore humblement la main qui t'épargne; et pour l'amour de celui qui te pardonne, aie pitié de ceux qu'il afflige. Va-t-en, mon frère, dans cette pensée; c'est Marie qui te le dit par ma bouche. Cet hôpital s'élève sous sa protection; ainsi, si tu crois mon conseil, ne sors pas aujourd'hui de sa maison, sans y laisser quelque marque de ta charité : ne dis pas que l'on en a soin. La charité est trop lâche, qui se repose toujours sur les autres : tu verras combien de nécessités implorent ta charité. Si tu le fais, mon frère, comme je l'espère, puisses-tu, au nom du Seigneur, croître en charité tous les jours; puisses-tu ne sentir jamais ni de dureté pour les misérables, ni d'envie pour les fortunés; puisses-tu n'avoir jamais ni d'ennemi que tu aigrisses par ton indifférence, ni d'ami que tu corrompes par tes flatteries; puisses-tu t'exercer si utilement dans la charité fraternelle, que tu arrives enfin au plus haut degré de la charité divine, qui t'ayant fortifié dans ce lieu d'exil contre les attaques du monde, te couronnera dans la vie future de la bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il, mes frères, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Enfin, dans l'année 1661, aux grandes Carmélites de la rue Saint-Jacques, Bossuet prêcha son troisième sermon pour la même fête, sur le texte *Quis putas, puer iste erit?* Quel, pensez-vous, que sera cet enfant? (Luc., I, 66). L'exorde nous avertit du plan de l'orateur :

« La grandeur de la sainte Vierge est une grandeur bienfaisante; une grandeur qui se communique et qui se répand; et la suite de ce discours vous fera paraître que sa dignité de Mère de Dieu la rend aussi la mère des fidèles : de sorte qu'il n'y a rien, âmes chrétiennes, que nous ne puissions justement attendre de la protection de cette princesse, que le

ciel nous donne aujourd'hui pour être, après le Sauveur Jésus, le plus ferme appui de notre espérance.

» Et c'est ce que je me propose de vous faire entendre par ce raisonnement invincible, dont les deux propositions principales feront le partage de ce discours. Afin qu'une personne soit en état de nous soulager par son assistance près de la majesté divine, il est absolument nécessaire que sa grandeur l'approche de Dieu, et que sa bonté l'approche de nous. Si sa grandeur ne l'approche de Dieu, elle ne pourra puiser dans la source où toutes les grâces sont renfermées : si sa bonté ne l'approche de nous, nous n'aurons aucun bien par son influence. La grandeur est la main qui puise; la bonté, la main qui répand; et il faut ces deux qualités pour faire une parfaite communication. Marie étant la mère de notre Sauveur, sa qualité l'élève bien haut auprès du Père éternel; et la même Marie étant notre mère, son affection la rabaisse jusqu'à compatir à notre faiblesse, jusqu'à s'intéresser à notre bonheur. Par conséquent il est véritable que la nativité de cette princesse doit combler le monde de joie, puisqu'elle le remplit d'espérance; et l'explication que je vous propose de ces vérités importantes, établira la dévotion à la sainte Vierge sur une doctrine solide et évangélique. »

Le style du discours est correct, les idées sont empruntées souvent aux sermons qui ont précédé, mais les aperçus nouveaux qu'y ajoute l'orateur en font encore une belle œuvre, et qui offre son genre d'originalité.

Les sermons pour la fête de l'Annonciation sont au nombre de quatre, et, comme la plupart des autres, ils ont été bizarrement intervertis par les éditeurs. Le plan général de ces discours roule sur cet ordre d'idées: *Dessein de Dieu dans le mystère de la Rédemption :*

« Notre orgueil aveugle nous érige en de petits dieux. Eh bien! ô superbe, ô petit dieu, voici le grand Dieu vivant qui s'abaisse pour te confondre : un homme se fait dieu par orgueil, un Dieu se fait homme par humilité; l'homme s'attribue faussement la grandeur de Dieu, Dieu prend véritablement le néant de l'homme. Car considérons, chrétiens, ce qui s'accomplit en ce jour dans les entrailles bienheureuses de la sainte Vierge : là un Dieu s'épuise et s'anéantit, en prenant la forme d'esclave : afin que l'esclave soit confondu, quand il veut faire le maître et le souverain. O homme, viens apprendre à t'humilier; homme, pécheur, superbe, humilié et honteux de ton orgueil même : homme, quoi de plus infirme? pécheur, quoi de plus injuste? superbe, quoi de plus insensé?

» L'homme avait osé aspirer à l'indépendance divine : on ne peut le contenter en ce point ; le trône ne se partage pas, la majesté souveraine ne peut souffrir d'égal. Mais voici un conseil de miséricorde qui sera capable de le satisfaire : si nous ne pouvons ressembler à Dieu dans cette souveraine indépendance, il-veut nous ressembler dans l'humilité : l'homme ne peut devenir indépendant ; un Dieu pour le contenter deviendra soumis : sa souveraine grandeur ne souffre pas qu'il s'abaisse tant qu'il demeurera dans lui-même ; cette nature infiniment abondante ne refuse pas d'aller à l'emprunt, pour s'enrichir par l'humilité ; « afin, » dit saint Augustin, que l'homme qui méprise l'humilité, qui l'appelle » simplicité et bassesse quand il la voit dans les autres hommes, ne dé» daignât plus de la pratiquer en la voyant dans un Dieu : » *Ut vel sic superbia generis humani non dedignaretur sequi vestigia Dei.* Voilà le conseil de notre Dieu pour guérir l'arrogance humaine. »

— Quels sont *les abaissements du Fils de Dieu, les appauvrissements du Verbe incarné?* Ne pouvant nous élever jusqu'à lui, il s'est abaissé jusqu'à nous ; *il nous a aimés le premier,* afin de gagner nos cœurs et nous confondre avec lui par un commun amour. On trouvera sur ces différents sujets des développements dignes du grand orateur.

Nous avons déjà dit que Bossuet était revenu plusieurs fois sur les mêmes idées, dans ses sermons sur la sainte Vierge, et nous renonçons à donner des analyses nouvelles, pour ne pas fatiguer le lecteur par des répétitions fastidieuses. Voici le large canevas que l'orateur remplit de ses magnifiques dessins :

— Marie a été associée au mystère auguste de notre rédemption. *C'est un Jésus-Christ commencé,* c'est le chef-d'œuvre du Très-Haut qui a aimé cette femme bénie au-dessus de toute créature en la prédestinant à devenir la mère de son Fils incarné... Comme Jésus-Christ est l'homme parfait, plein de vertu, de grâce et de vérité, ainsi Marie est la femme privilégiée, ornée de toute pureté, de toute vertu, et digne autant qu'elle put l'être de son étonnante dignité. Sur ce grand et noble sujet, l'orateur s'élève à toute sa hauteur, dans l'idée comme dans l'expression. Ecoutez ce début du premier sermon sur la Nativité :

« Ni l'art, ni la nature, ni Dieu même ne produisent pas tout à coup leurs grands ouvrages ; ils ne s'avancent que pas à pas. On crayonne avant

que de peindre, on dessine avant que de bâtir, et les chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai. La nature agit de la même sorte; et ceux qui sont curieux de ses secrets savent qu'il y a de ses ouvrages où il semble qu'elle se joue, ou plutôt qu'elle exerce sa main pour faire quelque chose de plus achevé. Mais ce qui est de plus admirable, c'est que Dieu observe la même conduite, et il nous le fait paraître principalement dans le mystère de l'Incarnation : c'est le miracle de sa sagesse, c'est le grand effort de sa puissance : aussi nous dit-il que, pour l'accomplir, il remuera le ciel et le terre : *Adhuc modicum, et ego commovebo cœlum et terram* [1] : c'est son œuvre par excellence, et son prophète l'appelle ainsi : *Domine, opus tuum.* Mais encore qu'il ne doive paraître qu'au milieu des temps, *In medio annorum vivifica illud* [2], il n'a pas laissé de le commencer dès l'origine du monde. Et la loi de nature, et la loi écrite, et les cérémonies, et les sacrifices, et le sacerdoce, et les prophéties, n'étaient qu'une ébauche de Jésus-Christ, *Christi rudimenta,* disait un ancien; et il n'est venu à ce grand ouvrage que par un appareil infini d'images et de figures, qui lui ont servi de préparatifs. Mais le temps étant arrivé, l'heure du mystère étant proche, il médite quelque chose de plus excellent : il forme la bienheureuse Marie, pour nous représenter plus au naturel Jésus-Christ, qu'il devait envoyer bientôt, et il en rassemble tous les plus beaux traits en celle qu'il destinait pour être sa Mère. Je sais que cette matière est très-difficile à traiter; mais il n'est rien d'impossible à celui qui espère en Dieu. Demandons-lui ses lumières par l'intercession de cette Vierge, que je saluerai avec l'ange, en disant, *Ave.*

— Jésus-Christ nous a rachetés non par nécessité, mais par un amour sans bornes. Cet amour est passé au cœur de sa Mère, et c'est par la fécondité de la charité que Marie a conquis l'univers et adopté pour enfants tous les enfants d'Adam...

— Jésus-Christ nous a rachetés par l'humilité et l'obéissance à la volonté du Père.... Marie a conçu par obéissance le Fils de Dieu et a mérité par son humilité l'éminente dignité à laquelle le Père éternel a daigné l'élever.

— Jésus-Christ nous a rachetés par son sang et sa mort... Marie nous a enfantés dans la plus amère douleur, et le plus entier comme le plus accablant sacrifice.... C'est le glaive qui a ouvert ses entrailles, c'est le sacrifice de son Fils qui lui a valu cette in-

[1] Agg., II, 7.
[2] Habac., III, 2.

nombrable postérité qui la glorifie sur la terre et qu'elle conduit au ciel.

— Comme Jésus-Christ rédempteur a porté son humanité sainte jusqu'à la droite du Père, dans la plus haute splendeur de la gloire divine, ainsi Marie a-t-elle été élevée jusqu'au dessus de toute créature, inférieure à Dieu seul.... De sa qualité de mère, résulte sa charité, sa tendresse incomparable pour tous les hommes, pour tous ceux qui souffrent et gémissent ici-bas. C'est dans sa qualité de Mère du Sauveur et de co-rédemptrice, qu'elle puise la force de son intercession, cette puissance universelle, ces secours toujours abondants que Dieu ne refuse jamais à sa voix bénie, à sa prière pleine d'efficace....

CHAPITRE III

Panégyrique de saint Thomas de Villeneuve. — Conférences à Saint-Lazare. — Panégyrique de saint Victor. — Sermon sur les saints anges.

Dans le manuscrit de son panégyrique du bienheureux évêque de Genève, qui fut prononcé plus tard, Bossuet renvoie à un discours composé par lui en l'honneur de saint Thomas de Villeneuve, et que nous n'avons plus. Tout le monde connaît l'histoire de l'illustre archevêque de Valence, ce modèle des religieux et du pasteur. Il était entré dans l'ordre des Augustins le jour même où en sortit Luther, Dieu voulant donner à l'Eglise un ministre humble et fidèle en remplacement de l'orgueilleux transfuge qui allait la déshonorer. Saint Thomas de Villeneuve venait d'être canonisé, et sa fête, célébrée pour la première fois le 25 mai 1659, fut aussi magnifique que possible. Les religieux des trois maisons que l'ordre des Augustins possédait à Paris s'étaient réunis dans l'église des Petits-Augustins; une foule compacte en remplissait l'enceinte, et les plus notables personnages y étaient au premier rang. Tout le monde voulait entendre Bossuet qui allait parler, et Jean Loret n'avait eu garde de négliger une si favorable occasion. Ecoutons-le nous dire de ce panégyrique :

Mais ce qui fut plus à la gloire
De ce saint d'heureuse mémoire,
Et dont si grand est le renom,
Fut *un admirable sermon,*
Ou plutôt son *panégyrique,*
Que ce docteur presque angélique,
L'éloquent abbé Bossuet,
Digne un jour d'avoir un rochet,
Fit en l'honneur de ce saint homme,
Le dernier qu'on ait fait à Rome.

Il y avait certainement du courage à parler le langage des légendes dans un temps où les Launoy et les Baillet ne comptaient déjà que trop de partisans. Bossuet avait-il en vue cette détestable école quand il prêchait à Saint-Victor, ou qu'il composait ses panégyriques de saint François de Paule? Nous n'en serions nullement surpris, car la critique rationaliste qui commençait à lever la tête blessait vivement la simplicité et l'ardeur de sa foi. Plus tard, un changement s'opéra dans ses idées, car nous avons le regret de l'entendre, à plusieurs reprises, faire un éloge très-explicite de Baillet.

Vers ce temps-là même, Bossuet donnait à Saint-Lazare des conférences qui sont également perdues. Saint Vincent de Paul avait toujours eu pour Bossuet une affection particulière, et, de tous les suffrages obtenus par l'archidiacre de Metz, aucun ne lui avait été plus sensible que l'estime du saint vieillard. Celui-ci était heureux de procurer à ses jeunes lévites l'occasion d'entendre un prêtre aussi accompli, et il insistera encore plusieurs fois pour obtenir de lui une pareille faveur.

La fécondité du prédicateur pouvait seule suffire aux demandes qui lui étaient adressées de toutes parts. Une solennité n'était pas complète, ce semble, si elle n'avait pour couronnement l'éloquence du grand archidiacre. L'abbaye de Saint-Victor ne tarda pas à la réclamer pour sa fête patronale du 21 juillet. Bossuet connaissait particulièrement cette collégiale si justement renommée, et qui a donné à la religion et à la science des hommes tels que Hugues, Richard, Adam de Saint-Victor, etc. En prononçant dans leur église le panégyrique de « l'invincible Victor, patron de cette

célèbre abbaye[1], » Bossuet ne craignit pas d'annoncer du haut de la chaire, devant les savants du grand siècle littéraire, les plus étonnants miracles des légendes. Après avoir énuméré les mérites et les gloires du martyre en général, le mépris des idoles, la conversion des peuples, la mort volontairement acceptée, l'orateur nous les montre tous réunis d'une manière éclatante en saint Victor. Il renverse les statues qu'on veut lui faire adorer, il convertit ses gardes, et conduit une milice sainte à Jésus-Christ. Enfin, brave et généreux comme jadis sur le champ de bataille, il subit le plus sanglant martyre. Quelle leçon pour la mollesse de tant de chrétiens, qui eux aussi pourtant ont à combattre et à vaincre le monde pour la foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.*

C'est maintenant aux Feuillants que Bossuet va se faire entendre de nouveau. Ces religieux avaient à Paris deux maisons : l'une voisine des Tuileries, l'autre dans la rue d'Enfer, et qui servait de noviciat. L'église de cette dernière avait été reconstruite; la bénédiction en avait été faite le 1er octobre. L'une des principales solennités de l'Ordre était la fête des saints Anges, auxquels avait été dédiée la nouvelle église, et, à l'occasion de la cérémonie de la veille, elle fut célébrée cette fois avec un éclat inaccoutumé. Tous les religieux Feuillants y assistaient, ainsi que les seigneurs dont les libéralités avaient aidé à la construction de l'église, et bien d'autres personnes que la parole de Bossuet ne manquait jamais d'attirer. L'orateur se surpassa pour ainsi dire lui-même, et fit un discours sur les Anges[2], qui est un des plus achevés que nous ayons de lui. « Voici les cieux ouverts; des anges sans nombre descendent d'un vol léger sur la terre, puis remontent au ciel..... Messagers de Dieu vers les hommes, messagers des hommes vers Dieu, les anges apparaissent à nos regards charmés; et tout ce que nous ont ré-

[1] Tome XII, p. 251. Un critique pense que ce discours a été prononcé en 1657. Mais la forme du style, les circonstances, et d'autres raisons ne permettent pas de douter qu'il ait été composé en 1659.

[2] Tome XII, p. 331. Les nombreuses variantes jetées en marge du manuscrit prouvent que le sermon a été beaucoup travaillé et probablement prêché plusieurs fois.

vélé les saints livres sur l'existence de ces célestes esprits, sur leur mission remplie de mystère, ce qu'en ont raconté les Pères des premiers temps de l'Eglise, tout cela se trouve admirablement fondu dans le discours de l'archidiacre de Metz. De ce merveilleux échange de communications entre de purs esprits et des mortels, quel trait de lumière a jailli pour l'orateur!

« Cette sainte société, dit-il, témoigne que notre origine est céleste. Non, *l'homme n'est pas ce que nous voyons*. Ces membres, cette figure et enfin tout l'extérieur de ce corps mortel nous le cachent plutôt qu'ils ne nous le montrent. Oui, si les anges s'empressent ainsi vers nous, c'est qu'il y a quelque chose en l'homme qui l'approche de ces esprits immortels, et qui est capable de les inviter à se réjouir de notre alliance. Mais un autre sentiment les attire sur la terre : *Le désir d'y exercer la miséricorde*. Dans le ciel, voyant Dieu si bon, et ses *misérations* [1] éclater si magnifiquement par-dessus tous ses ouvrages, ils comprennent que sous ce Dieu il n'y a rien de plus grand ni de plus illustre que de secourir les misérables. Que feront-ils? Qu'entreprendront-ils? *Ils n'en trouvent point dans le ciel; ils en viennent chercher sur la terre.* Là, ils ne voient que des bienheureux; ils quittent ce lieu du bonheur, afin de rencontrer des affligés. « Apprenez ici, chrétiens, de quel prix sont les œuvres de miséricorde : il manque, ce semble, quelque chose au ciel, parce qu'on ne peut pas les y pratiquer. » Encore qu'on y voie Dieu face à face; encore qu'il y enivre les esprits célestes du torrent de ses voluptés, toutefois leur félicité n'est pas accomplie, parce qu'il n'y a point de pauvres que l'on assiste, point d'affligés que l'on console, point de faibles que l'on soutienne; enfin, point de misérables que l'on soulage. Mais ils ne découvrent autre chose en ce lieu d'exil; c'est pourquoi vous les y voyez accourir en foule; ils pressent les cieux de s'ouvrir, et ils descendent impétueusement du ciel en la terre; tant ils trouvent de contentement à exercer les œuvres de miséricorde. Ah! mes frères, le grand exemple pour nous, qui sommes au milieu des maux, dans le pays propre de la misère! »

Le cœur bienfaisant de Bossuet ne vient-il pas de se révéler dans ces paroles, en même temps que son génie? En ces intelligences heureuses à jamais, quoi de plus touchant que le besoin de soulager la détresse humaine; que leurs migrations merveil-

[1] *Miserationes* ejus super omnia opera ejus. » *Psalm.* CXLIV, 9.

leuses du ciel à la terre, pour lui venir en aide sans cesse, pour y goûter chaque jour la douceur de compatir, la seule qui leur manque parmi les *splendeurs des saints!* « Renouvelons-nous, mes frères, dans *ce nouveau temple* (continue l'orateur); *les saints anges, auxquels on l'élève*, y habiteront volontiers si nous commençons aujourd'hui à le sanctifier par nos conversions. Il nous faut quelque victime pour *consacrer cette église*. Quel sera cet heureux pécheur qui deviendra *la première victime immolée à Dieu*, dans *ce temple* ABATTU *et* RELEVÉ, devant ces autels? O âme, quelle que tu sois, je te cherche, je ne te vois pas; mais tu sens en ta conscience si Dieu a aujourd'hui parlé à ton cœur. Ne rejette point sa voix qui t'appelle, laisse-toi toucher par sa grâce. Hâte-toi de remplir de joie cette troupe invisible qui nous environne, qui s'estimera bienheureuse si elle peut aujourd'hui rapporter au ciel que la *première solennité célébrée dans leur nouveau temple* a été mémorable éternellement par la conversion d'un pécheur! »

CHAPITRE IV

Carême aux Minimes. — Evénements politiques qui s'y rattachent. — Deuxième panégyrique de saint François de Paule. — Sermon chez les nouvelles catholiques. — 1660.

Bossuet, cédant aux pressantes invitations des Minimes de la place Royale, prêcha dans leur église le Carême de l'année 1660[1]. Les enfants de saint François de Paule étaient alors à Paris en haute considération. Ils comptaient dans leurs rangs, outre deux arrière-neveux du saint fondateur, plusieurs religieux d'un grand mérite, tels que Giry, Cossart, de la Noue, etc. Leur église de la

[1] Dom Déforis et après lui MM. Maury, de Bausset et l'abbé Vaillant ont placé à tort ce carême en 1659. La liste des *stationnaires* de 1660 imprimée en janvier de cette même année porte : « Pour prêcher le carême, dans l'église des Minimes de la place Royale, M. l'abbé Bossuet, docteur en théologie, grand archidiacre de Metz. » Ce que viennent encore confirmer certaines particularités historiques dont nous parlerons en leur lieu.

place Royale était des plus fréquentées, et les prédications qui s'y faisaient attiraient tous les esprits d'élite de la capitale. Afin de continuer une si heureuse tradition et satisfaire l'intelligente avidité des auditeurs, les religieux appelaient tour à tour dans leur chaire toutes les célébrités de l'époque. Ils ne pouvaient manquer de s'adresser à Bossuet, dont la réputation éclatait dans la ville et la province. Le succès de la station fut immense. C'était la première que l'archidiacre de Metz donnait à Paris. La solennité d'un début, l'importance de la tâche, l'affluence et la distinction de l'auditoire, bien loin d'intimider son génie, ne firent que le grandir et lui donner plus de majesté. Jamais l'éloquence sacrée n'avait brillé d'un pareil éclat. Tout le monde en parlait, tout le monde voulait l'entendre, et les chroniques du temps ajoutent que la vaste église des Minimes ne pouvait plus contenir la foule qui cherchait à pénétrer dans son enceinte. Une coïncidence remarquable vint encore donner à cette station un nouveau retentissement. L'époque était féconde en événements qui préoccupaient vivement le pays, et Bossuet dut y faire allusion plus d'une fois dans ses discours. C'était l'habitude que l'orateur chrétien s'associât aux manifestations publiques et se fît l'écho des sentiments qui agitaient la multitude. Bossuet n'était pas de nature à laisser périr cette prérogative de la chaire. Nous l'avons vu de bonne heure en user avec une fermeté tout apostolique et une convenance délicate; nous le verrons encore, dans ses oraisons funèbres, mêler l'enseignement de l'Evangile aux considérations les plus justes et les plus élevées de la politique.

Les manuscrits ne portent aucune date : il est donc impossible de présenter la série complète des sermons prononcés pendant ce Carême. Trois seulement se trouvent clairement désignés par les circonstances qui s'y rattachent : ce sont ceux du premier dimanche de Carême, du dimanche des *Rameaux*, et du dimanche de *Quasimodo*. Cependant, quoique les données soient moins certaines, nous devons y ajouter :

Un sermon incomplet pour le lundi de la première semaine, sur l'aumône [1];

[1] IX, 77.

Le premier sermon pour le deuxième dimanche de Carême, sur la soumission due à la parole de Jésus-Christ [1];

Le second sermon pour le troisième dimanche de Carême, sur les rechutes [2];

Le sermon pour le vendredi de la troisième semaine de Carême, sur le culte dû à Dieu [3];

Le premier sermon pour le dimanche de la Passion, sur la possibilité d'accomplir les commandements [4];

Le second sermon pour le jour de Pâques, sur la vie nouvelle du chrétien [5];

Un sermon pour la fête de l'Annonciation [6];

Et probablement aussi le premier sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion, sur la Compassion de la sainte Vierge [7].

Il est hors de doute que ces sermons furent prononcés à Paris. Comme dans toutes les compositions qui appartiennent à cette époque, on voit que le langage de l'orateur devient moins chargé de figures, que l'art se montre davantage et que le goût s'épure. Il règne dans le développement de ses idées une plus grande élévation, une dialectique pressante, une connaissance profonde des choses sacrées, qui témoignent de longues et sérieuses études et d'une expérience déjà avancée. Mais en même temps le caractère général de la rédaction tient encore à la première époque. On y retrouve par intervalles quelques saillies d'une imagination mal réglée, des expressions rudes, des tournures vieillies, derniers restes de la province, et qui vont bientôt disparaître au contact de la langue polie et du goût cultivé de la capitale.

Le jeune orateur débuta le premier dimanche de Carême, et prenant pour texte la tentation de Jésus-Christ dans le désert, il prêcha sur les démons. C'est le deuxième sermon sur ce sujet, comme

[1] IX, 90.
[2] IX, 216.
[3] IX, 254.
[4] IX, 376.
[5] X, 119.
[6] XI, 177.
[7] IX, 499.

nous l'avons dit; mais Bossuet nous offre ici le développement des mêmes pensées avec des formes nouvelles, plus élégantes et plus oratoires. Précipité du haut des cieux au plus profond des abîmes, Satan n'a rien perdu de sa puissance. Il est toujours le fort armé dont parle l'Ecriture, *fortis armatus*. A cette force redoutable il joint une ruse non moins dangereuse. Mais rassurons-nous : le démon n'est fort que contre les âmes faibles et désarmées; le jeûne, la prière, nous mettent à l'abri de ses atteintes. « O joie, ô ravissement! s'écrie l'orateur, qui ne se rirait donc de cet ennemi!... » Mais cette joie et cette victoire du chrétien soutenu par la grâce de Jésus-Christ rappellent en l'âme de Bossuet un autre succès auquel il ne peut rester insensible. Après de longues souffrances et d'immenses calamités, la paix des Pyrénées, signée depuis quelque temps, venait d'être publiée la veille à Paris, et un *Te Deum* devait être chanté le lundi à Notre-Dame. Entre les cris joyeux de la veille et les solennelles actions de grâces du lendemain, l'orateur prélude du haut de la chaire, par ce vif trait de son éloquence :

« Voici, mes frères, une grande joie que Dieu nous donne pour ce carême. Cette fille du ciel ne devait point être accueillie par une joie dissolue; il faut une *joie digne de la paix*, qui soit répandue dans nos cœurs par l'esprit pacifique. Que notre grande reine ait travaillé à la paix de toute sa force, quoique ce soit une action toute divine, j'avoue que je ne m'en étonne pas; car que lui pouvait inspirer cette tendre piété qui l'embrase, et cet esprit pacifique dont elle est remplie? Nous savons, nous savons, il y a longtemps, qu'elle a toujours imité Dieu, dont elle porte sur le front le caractère. *Elle a toujours pensé des pensées de paix*. Mais n'y a-t-il pas sujet d'admirer de voir notre jeune monarque, toujours auguste, s'arrêter au milieu de ses victoires, donner des bornes à son courage, pour laisser croître sans mesure l'amour qu'il a pour ses sujets; aimer mieux étendre ses bienfaits que ses conquêtes; trouver plus de gloire dans les douceurs de la paix que dans le superbe appareil des triomphes; et se plaire davantage à être le père de ses peuples qu'à être le victorieux de ses ennemis? C'est Dieu qui a inspiré ce sentiment; qui ne bénirait ce grand roi? Qui ne bénira tout ensemble *la main sage et industrieuse*.... Parlons, parlons, et ne craignons pas. Je sais combien les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges. Mais se taire, en cette rencontre, ce ne serait pas être retenu, mais en quelque sorte envieux de

la félicité publique... Elle viendra, elle viendra, accompagnée de toutes ses suites.

» Çà et çà, peuples, qu'on se réjouisse; et s'il y a encore quelque maudit reste de la malignité passée, qu'elle tombe aujourd'hui devant ces autels, et qu'on célèbre hautement ce sage ministre, qui montre bien, en donnant la paix, qu'il fait son intérêt du bien de l'Etat, et sa gloire du repos des peuples. Je ne brigue point de faveur, je ne fais point ma cour dans la chaire; à Dieu ne plaise! Je suis français et chrétien : Je sens, je sens le bonheur public; et je décharge mon cœur devant mon Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse, qui n'est pas moins le repos de l'Eglise que de l'Etat. C'est assez dire; il faut que nos vœux achèvent le reste.

» C'est nous, c'est nous, mes frères, qui devons commencer les réjouissances; c'est à Nathan le prophète, c'est à Sadoc le grand-prêtre, c'est aux prédicateurs, c'est aux sacrificateurs du Très-Haut à sonner de la trompette devant le peuple, et de crier les premiers : *Vivat rex Salomon!* « Vive le roi, vive le roi, vive Salomon le pacifique. » Qu'il vive, Seigneur, ce grand monarque; et pour le récompenser de cette bonté qui lui a fait aimer la gloire de la paix, plutôt que celle des conquêtes, qu'il jouisse longtemps heureusement de la paix qu'il nous a donnée. »

Un autre incident non moins grave signala le sermon du dimanche des Rameaux (1er serm., IX, 572) et, comme pour le précédent, en fixe la date d'une manière irrécusable. Le grand Condé, entraîné dans le parti de la Fronde, avait porté les armes contre son roi et soulevé les provinces. Personne n'ignore ses revers, sa retraite en Espagne, la déchéance de tous ses droits. Rendu à sa patrie par le traité des Pyrénées, il venait de rentrer à Paris [1], après avoir abjuré aux pieds du roi, ses erreurs, ses révoltes et même ses gloires. Le nom de Bossuet qui remplissait alors la ville ne tarda pas à arriver jusqu'à lui. Son cœur lui rappela qu'en des jours moins orageux il avait honoré de sa présence les épreuves scolaires du jeune répondant, et il résolut d'aller l'entendre.

[1] Ici encore nous devons redresser une erreur de Dom Déforis, trop facilement acceptée par les historiens de Bossuet. D'après eux ce serait à Dijon que Bossuet aurait prononcé ce discours et que se serait trouvé le Prince, ce qui est inacceptable. Condé ne devait que plus tard reparaître à Dijon après que le Roi lui octroyant de nouveau le gouvernement de Bourgogne lui aurait donné congé de s'y rendre. Et Bossuet n'aurait pas davantage pu quitter Paris à cette époque.

Bossuet, s'inspirant de l'Evangile du jour et du triomphe de Jésus-Christ, devait parler sur l'honneur du monde, ce génie du bien et du mal qu'il semble avoir pris à tâche d'abaisser et d'humilier en toutes les occasions. Dès le début il est déjà sublime :

« Parmi toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe; et j'ai appris de Tertullien que ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient au Capitole avec tant de gloire que, de peur qu'étant éblouis d'une telle magnificence ils ne s'élevassent enfin au-dessus de la condition humaine, un esclave, qui les suivait, avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes. *Respice post te; hominem te memento.* Ils ne se fâchaient pas de ce reproche. C'était là, dit Tertullien, le plus grand sujet de leur joie, de se voir environnés de tant de gloire, que l'on avait sujet de craindre pour eux qu'ils n'oubliassent qu'ils étaient mortels.

» Le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette pompe; et quand je vois le pauvre équipage avec lequel il entre dans Jérusalem, au lieu de l'avertir qu'il est homme, je trouverais bien plus à propos, chrétiens, de le faire souvenir qu'il est Dieu; il semble, en effet, qu'il l'a oublié [1]. »

[1] Si beau que soit ce discours, un des chefs-d'œuvre de la jeunesse de Bossuet, le manuscrit nous prouve qu'il a été composé très-vite et sans aucun effort : c'est une véritable improvisation que l'orateur jetait sur le papier. On comprend qu'il n'ait éprouvé aucun embarras en voyant tout à coup entrer dans l'église le prince de Condé, sur lequel il ne comptait pas, et que les paroles ne lui aient pas manqué pour ajouter sur l'heure à son exorde et à sa péroraison le compliment qu'exigeait l'usage.

On comprend aussi que l'orateur ait tenu à consacrer le souvenir de cette journée par une note qu'on ne devait retrouver, d'ailleurs, comme le discours, qu'après sa mort. La note paraît n'avoir été écrite qu'un an ou deux ans plus tard [1], vers le temps où Bossuet fit la revue de ses discours et en rédigea les sommaires.

Plus tard encore, Bossuet revint au sermon *sur l'Honneur du monde*, et on trouve dans le texte, entre les lignes, un certain nombre de corrections où l'on reconnaît tout d'abord sa main, mais une écriture qui n'est plus celle du Carême de 1660. Je crois pouvoir assigner à cette révision une date précise. En effet, Bossuet a prêché à Paris cinq Carêmes; pour chacun des quatres Carêmes des Minimes, des Carmélites, du Louvre et de Saint-Germain-en-Laye, nous avons le sermon du jour des Rameaux [2] : le sermon *sur l'Honneur du monde*, prêché une seconde fois, par exception, n'a pu l'être qu'en 1665 et à Saint-Thomas du Louvre.

[1] Ms., f. 187, 188 (trois pages in-4°) : *Le jour que M. le Prince me vint entendre*...

[2] Ce sont les sermons *Sur l'Honneur du monde* (1660) ; *Sur les Souffrances* (1661), *Sur les Devoirs des rois* (1662); *Sur la Justice* (1666) : il se trouve que, par hasard, Dom Déforis, et après lui, tous les éditeurs ont rangé ces quatre sermons *pour le dimanche des Rameaux* dans l'ordre des dates.

Et comme le prédicateur allait « faire tomber sur l'idole de l'honneur la foudre de la vérité évangélique et l'abattre tout de son long devant la croix du Sauveur, » il reconnut dans la foule le grand capitaine qui avait tout sacrifié à la gloire du monde, tout, jusqu'à son devoir. Ce contraste servit à lui inspirer un des plus beaux mouvements oratoires dont l'histoire de l'éloquence puisse offrir l'exemple. Au moment même où il abaissait avec le plus de fierté aux pieds de la religion tous les trophées de la victoire, il donna au grand Condé les louanges les plus délicates sur son retour dans sa patrie, et sur la gloire dont il était environné. Il se tourna tout à coup vers ce prince, qui, venu sans aucun appareil à ce sermon, s'était confondu dans la foule des auditeurs, et lui adressa ces paroles :

« Je ne serais pas sans appréhension de condamner devant V. A. S. la gloire dont je la vois environnée, si je ne savais qu'autant qu'elle sait la mériter, autant elle a de lumières pour en connaître le faible. Je reconnais en elle le grand prince, le grand génie, le grand capitaine, mais toutes ces grandeurs qui ont tant d'éclat devant les hommes, doivent être anéanties devant Dieu. Cependant je ne puis m'empêcher de me réjouir avec toute la France de recevoir ensemble la paix et V. A. S. La France voit dans l'une sa tranquillité assurée, et dans l'autre un rempart invin-

Ces corrections faites après un intervalle de cinq années, ont quelque intérêt pour ceux qui se plaisent à étudier les transformations de la langue ou à suivre les progrès de l'éloquence de Bossuet. Je n'ai pas dû les mettre à part, mais je les ai signalées dans le texte [1] en ayant soin de distinguer aussi, parmi les variantes [2], celles qui faisaient partie du texte dans la rédaction primitive. Une substitution facile permettra ainsi au lecteur de reprendre, s'il lui plaît, tout d'une suite, le sermon tel que Bossuet l'avait composé en 1660.

Pour le sommaire de ce discours, nous n'avons pas l'autographe de Bossuet; la copie, qui en tient lieu, est assez récente; néanmoins je la crois exacte et n'hésite pas à la reproduire, ainsi que l'a fait M. Lachat :

« *Exorde.* — Honneur du monde [3]: Statue de Nabuchodonosor.

« *Premier point.* — Vertu. Modestie de la vertu chrétienne.

« Désirer les louanges, les craindre : Péril. *Saint Augustin.*

« Ne rechercher pas la gloire; ne l'accepter pas. Evangile.

« On se rend indigne des louanges en les recherchant avec empressement.

« *Deuxième point.* — Vertu du monde : Quelle. Vertu de la cour, à l'intérêt près. *Saint Chrysostome.* Exemples : Saül, Jéhu. »

[1] Par des astérisques : le texte de 1665 est compris entre l'astérisque et la lettre qui renvoie à la variante.

[2] Ces variantes, d'un ordre à part, sont imprimées en italiques.

[3] Ms., f. 178; Viv., t. IX, p. 572.

cible. Nonobstant la surprise de sa présence imprévue, les paroles ne me manqueraient pas sur un sujet si auguste. Mais, en me souvenant au nom de qui je parle, j'aime mieux abattre aux pieds de Jésus-Christ les grandeurs du monde, que de les admirer plus longtemps en votre personne.

Bossuet, à la fin de son sermon, eut la présence d'esprit d'y ramener encore l'éloge du prince, en y mêlant les vœux les plus tendres pour son bonheur, et les sages avis de la religion sur la fragilité des choses humaines. Le grand Condé venait d'en faire l'expérience récente dans les vicissitudes de sa fortune. Il demande au ciel, pour ce prince, « une gloire plus solide que » celle que les hommes admirent; une grandeur plus assurée que » celle qui dépend de la fortune; une immortalité mieux établie » que celle que promet l'histoire, et des espérances plus durables » que celles dont les hommes flattent les héros. »

Pour clore une station si bien remplie, Bossuet consentit à faire, au dimanche de *Quasimodo,* le panégyrique de saint François de Paule, patron de l'église de la place Royale, et dont la fête, survenue l'avant-veille, avait été remise à ce jour. C'est le second éloge qu'il a fait de ce grand saint[1]. Mais sa profonde vénération pour le fondateur des Minimes lui fit trouver de nouveaux accents pour célébrer « une sainteté extraordinaire, qui, commençant dès l'enfance, alla s'augmentant toujours jusqu'à une extrême vieillesse; » et honorer « un siècle presque tout entier d'une piété également soutenue. »

« Il ne pouvait désirer, dit-il, une rencontre plus heureuse, ni plus favorable que de faire en cette église son dernier discours, en produisant dans cette audience le grand et admirable saint François de Paule. Ce m'est une consolation particulière de vous faire paraître ce saint, pour vous bénir en Notre-Seigneur. Ce sera donc ce grand patriarche qui, vous trouvant assemblés dans une église qui porte son nom, étendra aujourd'hui les mains sur vous. Ce sera lui qui vous obtiendra les grâces du ciel; et qui, laissant dans vos esprits l'idée de sa sainteté et la mémoire de ses vertus, confirmera, par ses beaux exemples, les vérités évangéliques qui vous ont été prêchées durant ce carême. Que Dieu, pour vous

[1] XII, 192.

récompenser de l'attention que vous avez donnée à son Evangile, vous fasse la grâce d'en profiter! C'est ce que je demande pour vous: demandez pour moi, réciproquement, que je puisse, tous les jours, apprendre à traiter saintement et fidèlement la parole de vérité; que non-seulement je la traite, mais que je m'en nourrisse, et que j'en vive. Je vous quitte avec ce mot; et ce ne sera pas néanmoins, sans vous avoir désiré à tous, dans toute l'étendue de mon cœur, la félicité éternelle. »

Malgré ses travaux oratoires de la place Royale, Bossuet ne dédaignait pas d'apporter à des sanctuaires plus modestes le tribut de son zèle et de son éloquence. Dans le cours de ce carême, il donna, chez les *Nouvelles catholiques*, un sermon sur l'amour des ennemis [1], et chez les *Nouveaux convertis*, un sermon sur l'autorité de l'Eglise [2]. Ces deux maisons avaient été fondées pour offrir un asile aux personnes de l'un et l'autre sexe qui, ayant fait naufrage dans la foi, voulaient rentrer dans le giron de l'Eglise. Il s'agissait de venir au secours de ces pauvres néophytes, et l'orateur sut implorer la charité de ses auditeurs avec une telle éloquence, que de larges aumônes furent aussitôt recueillies, et l'existence de cette œuvre se trouva définitivement assurée. Ce sermon nous révèle tout à la fois et le constant adversaire de l'hérésie et l'âme généreuse qu'aima Vincent de Paul. Nous avons vu le saint vieillard faire un appel fréquent à la charité publique, par l'entremise de l'éloquent archidiacre; aujourd'hui il lui demandera encore d'adresser aux jeunes lévites de Saint-Lazare quelques exhortations pour l'ordination de la Pentecôte. Une des gloires de la Mission, le pieux abbé de Tournus, avec lequel l'archidiacre de Metz avait été très-lié, au début de son ministère, mourut précisément à cette époque. En présence du corps de son jeune ami, Bossuet vivement ému, n'eut pas d'autre sujet, dans quatre conférences qui ne nous sont pas parvenues, que de proposer en modèle à ses auditeurs les vertus de l'illustre défunt. Hélas! et quelques mois après, Vincent lui-même était ravi à cette congrégation qu'il avait fondée et si longtemps embaumée du parfum de ses vertus! Bossuet fut très-affligé de cette

[1] VIII, 513.
[2] VIII, 531.

perte, bien qu'il entrevît sans peine la couronne de gloire qui devait ceindre le front du plus vertueux et du plus modeste des hommes.

CHAPITRE V

Bossuet est partout recherché comme prédicateur. — Il prêche chez les Visitandines et chez les Carmélites. — Sermon de vêture de Mlle de Bouillon de Château-Thierry. — Affaire du prieuré de Cluny.

La réputation de l'archidiacre de Metz était définitivement établie. Sa parole, de jour en jour plus admirée, semblait devenue nécessaire à toutes les circonstances solennelles, et nous le voyons deux fois encore, cette même année, apparaître dans les chaires de la capitale, à la Visitation de Chaillot, et chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques.

Les religieuses de Sainte-Marie de Chaillot entendirent l'illustre prédicateur, à l'occasion de leur fête patronale du 2 juillet. Le monastère avait été fondé par la veuve de Charles Ier. C'est là que l'infortunée Henriette vivait depuis quinze années, dans le deuil et la retraite, lorsqu'un retour inespéré de la fortune vint consoler son cœur de mère et de reine; Charles II était rétabli sur le trône d'Angleterre. Bossuet, après avoir rappelé à ces pieuses recluses la paix qu'elles goûtent, loin d'un monde qui n'est pas digne d'elles, s'adressa tout à coup à la reine tant éprouvée. On croirait entendre un écho anticipé des oraisons funèbres, quand l'orateur dépeignant les vicissitudes du sort, s'écrie :

« Grande et auguste reine, en laquelle Dieu a montré à nos jours un spectacle si surprenant de toutes les révolutions des choses humaines, et qui, seule, n'êtes point changée au milieu de tant de changements, admirez éternellement ses secrets conseils et sa conduite impénétrable. Ceux qui raisonnent des rois et de leurs Etats selon les lois de la politique chercheront des causes humaines de ce changement miraculeux. Ils diront à V. M. qu'on peut-être surpris, pour un temps, mais qu'enfin on a horreur des mauvais exemples; que la tyrannie tombe d'elle-même,

pendant que l'autorité légitime se rétablit presque sans secours, par le seul besoin qu'on a d'elle, comme d'une pièce nécessaire; et qu'une longue et funeste épreuve ayant appris aux peuples cette vérité, ce trône, injustement abattu, s'affermit par sa propre chute. Mais V. M. est trop éclairée pour ne porter pas son esprit plus haut. Dieu se montre trop visiblement dans ces conjonctures imprévues; et comme il n'y a que sa seule main qui ait pu calmer la tempête, il faut encore cette même main pour empêcher les flots de se soulever. Il le fera, Madame, nous l'espérons; et si nos vœux sont exaucés, peut-être arrivera-t-il (car qui sait les secrets de la Providence ?), après que Dieu a rétabli le trône du roi, que sa bonté disposera tellement les choses que le roi rétablira le trône de Dieu. »

Les Carmélites n'étaient pas moins jalouses de recueillir, à leur tour, les paroles de l'abbé Bossuet. L'occasion de l'appeler se présenta le 8 septembre, pour la vêture de Mlle de Bouillon de Château-Thierry. Cette jeune princesse, élevée dans la foi la plus ardente, avait éprouvé de bonne heure le désir de se consacrer entièrement à Dieu; la règle sévère des Carmélites, la renommée de la maison de la rue Saint-Jacques vinrent fixer son choix, et Bossuet consentit à faire le sermon[1]. Jamais l'orateur ne s'était trouvé en présence d'une si auguste assemblée. Le Nonce du Pape préside la cérémonie; Anne d'Autriche et la jeune reine, récemment arrivée à Paris au milieu des acclamations universelles, accourent au pied de la chaire; avec la postulante s'agitent les intérêts d'une antique et illustre famille; tout devait ajouter à l'éclat de cette solennité, tout jusqu'aux absents; ce père, cette mère enlevés par une mort prématurée, et le frère du duc, le grand Turenne, encore calviniste ainsi que ses sœurs, et dont les places sont restées vides..... Bossuet fut à la hauteur de ces grandes circonstances et de ce grand auditoire; l'éloquence qu'il y déploya resta l'événement de la journée.

L'ordre du discours roule sur le contraste qu'offrent nos deux naissances, *la temporelle et la spirituelle*. Dès le début l'orateur expose largement et énergiquement son sujet.

A ses louanges, l'orateur sait joindre habilement de respectueux conseils et de sérieuses instructions. Mais bientôt il se

[1] XI, 373.

souvient que c'est surtout à la postulante qu'il se doit aujourd'hui. « Une jeune personne innocente, que l'on va enfermer dans un lieu de captivité; un corps tendre et délicat, qui va être soumis à des pratiques austères, à une vie rigoureuse; une lumière éclatante, que la cour aurait vue briller dans les plus hauts rangs, dans les places les plus élevées, et qui se va cacher dans une nuit éternelle; ce sont là les trois choses extraordinaires qui s'accompliront tout à l'heure, sous les auspices de l'Eglise; » et « c'est pour ce grand spectacle qu'une si illustre compagnie est assemblée. »

e pectacle, il l'oppose à celui des splendeurs dont les deux reines ont été les témoins et l'objet. « Mesdames, leur dit-il, vous verrez aujourd'hui une de vos plus illustres sujettes, qui, touchée de ces sentiments, se dépouillera devant vous des honneurs que sa naissance lui donne. Ce spectacle est digne de Vos Majestés; et après ces cérémonies magnifiques, dans lesquelles on a étalé toutes les pompes du monde, il est juste qu'elles assistent à celles où l'on apprend à les mépriser [1]. »

Mais bientôt Bossuet fut absorbé par des préoccupations d'une autre nature. Pierre Bédacier allait mourir. On sait toute l'estime et l'affection que le suffragant de Metz portait à l'archidiacre, dont il avait vu grandir le talent et les vertus d'une manière si extraordinaire. Son désintéressement surtout l'avait frappé; et, sentant la mort approcher, le prélat voulut emporter dans la tombe la consolation d'être venu en aide à un prêtre dont la fortune était loin d'égaler le mérite. Bédacier avait reçu en *commende*, dès l'année 1640, un bénéfice dépendant de Cluny, le prieuré-doyenné de Saint-Sulpice de Gassicourt, situé près de Mantes, dans le diocèse de Chartres; il résolut de le faire obtenir à son jeune ami. Les six ou huit mille livres de revenu que produisait ce bénéfice devaient, dans la pensée du bienveillant évêque, permettre à Bossuet de tenir plus aisément son rang au milieu du monde, et concourir plus activement à tant d'œuvres de charité dont il avait accepté la direction. Résigner directement le bénéfice au

[1] Conception de la S. V. 2e sermon.

grand archidiacre, c'eût été tout compromettre; car, aux termes du droit canonique, la résignation devenait caduque si l'auteur de cet acte ne survivait pas pendant un temps déterminé, et le prélat mourant n'espérait guère remplir cette dernière condition. Aussi préféra-t-il donner une démission pure et simple, en désignant la personne qu'il désirait voir lui succéder. Mais une nouvelle difficulté se présentait : il n'était permis de se démettre ainsi qu'en faveur d'un régulier, et Bossuet ne pouvait obtenir ce bénéfice que par voie de *résignation*. On eut recours à un tiers; c'était dom Jacques Droüas, religieux bénédictin, cousin germain de l'archidiacre de Metz, par Jeanne Bossuet, sa mère. A peine Bédacier eut-il donné sa démission [1], que dom Droüas vint la présenter à Mazarin [2], abbé de Cluny. En cette qualité, le cardinal lui délivra, à l'heure même et sous son nom, des *provisions* pour le prieuré vacant de Gassicourt. Les pièces furent envoyées à Rome sans délai, et dom Droüas, révélant les secrètes intentions du dernier titulaire, demanda des bulles, non pas pour lui-même, mais au nom de Bossuet, à qui il venait de résigner en forme le bénéfice. Les bulles sollicitées en cour de Rome furent accordées à Bossuet, fulminées ensuite par l'officialité de Paris, et une personne munie de pleins pouvoirs alla, au nom de l'archidiacre, prendre possession de Gassicourt. Cependant l'affaire était loin d'être terminée, et pendant plus de cinq années d'avides prétendants lui disputèrent ce bénéfice avec tant d'acharnement et de scandale, que Bossuet, fatigué de ces indignes convoitises, aurait tout abandonné s'il n'eût craint de trahir les devoirs de l'amitié et de l'honneur.

L'habitude de ne jamais recourir à Rome et de faire bon marché des lois canoniques, avait amené, en matière de collation de bénéfices, comme sur bien d'autres choses, la confusion la plus étrange. Les droits de chacun se trouvant mal définis, une porte restait ouverte à toutes les prétentions. Il y avait

[1] L'acte de démission de Bédacier est du 13 octobre 1660, il mourut six jours après.

[2] Mazarin fut pourvu de l'abbaye de Cluny le 21 février 1654, il la retint jusqu'à sa mort (9 mars 1661).

d'abord l'abbé séculier, cardinal ou prince pour l'ordinaire, qui revendiquait toutes les prérogatives d'honneur, et surtout le droit de disposer des bénéfices. Il y avait ensuite le grand-prieur, moine régulier, dont l'office était plus intérieur et se trouvait chargé de la conduite des religieux; mais il n'était pas rare, après que l'abbé avait donné des *provisions* pour un bénéfice, de voir le grand-prieur en accorder de son côté à un autre sujet; et quand l'évêque, à son tour, introduisait un troisième prétendant auquel il donnait également des pouvoirs, on peut juger de l'embarras qui devait naître. Tout cela se présenta dans l'affaire de Gassicourt, et avec des complications plus grandes encore.

A la mort de Bédacier, tous les compétiteurs s'étaient mis en campagne, et tandis que Mazarin, se prêtant aux vues du titulaire défunt, favorisait l'abbé Bossuet, deux candidats s'étaient adressés à l'évêché de Chartres et avaient surpris, celui-ci d'un vicaire général, celui-là d'un autre, des provisions sur lesquelles Rome donna des bulles. Plusieurs aussi, s'adressant directement à Rome, obtinrent des *provisions per obitum*, d'après leurs déclarations mensongères que le bénéfice demeurait impourvu. Enfin, dom Charles Fourdrinière, recourant au grand-prieur de Cluny, avait trouvé là toute faveur, et, sur ses *provisions*, obtenu lui aussi des bulles; car il ne paraît pas que dans cette affaire on en eût refusé à personne.

Rome était juge naturel de ce conflit. Elle avait accordé des bulles, sauf aux intéressés à se pourvoir et sans juger sur le fond, ayant pour tradition de ne pas entrer dans un différend dont elle n'est pas saisie. Si cette affaire lui eût été remise, elle l'aurait instruite avec ces lumières et cette autorité qui n'appartiennent qu'à elle seule. Il n'en fut pas ainsi, et conformément aux traditions parlementaires d'alors, on en appela au grand conseil. Le grand conseil, sans préjuger aucunement la question, trouvant que Bossuet avait le droit le plus apparent, lui accorda sous caution la récréance, c'est-à-dire la jouissance provisionnelle du bénéfice. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie de tous les autres compétiteurs, et, quoique rivaux, ils se réunirent contre lui dans une odieuse coalition. Pour comble de

malheur, Mazarin venait de mourir, et le cardinal d'Este, son successeur, n'était guère favorable à l'archidiacre.

Les ennemis de Bossuet ne reculant devant aucun moyen, produisirent contre lui des accusations à peine croyables.

Ils l'accusèrent d'abord de *recélement de corps*. C'était un crime détestable assez fréquent aux XVIe et XVIIe siècles, et par lequel un avide prétendant séquestrait un malheureux bénéficier près de mourir, conservait clandestinement ses restes, se munissait de tous les titres nécessaires, et au jour où il pouvait sans danger jouir de son bénéfice usurpé, déclarait la mort comme survenue à l'heure même. Bossuet obtint sur ce premier chef un facile triomphe, et couvrit de honte ses accusateurs. Mais ceux-ci ne se tinrent pas pour battus, et recourant à de nouvelles menées, ils prétendirent que Bossuet avait falsifié et l'acte du démissionnaire, et les *provisions* de Mazarin, et les bulles du pape. Une enquête mit à néant cette accusation de faux, comme la précédente, et la mauvaise foi dut encore renoncer à ce moyen. Une autre voie restait aux ennemis de Bossuet. Ils attaquèrent les précédents jugements pour cause de *suspicion légitime*, l'accusé comptant (disaient-ils) un certain nombre de parents dans le grand conseil, et ils en appelèrent au conseil privé. Cette diversion ne fut pas plus heureuse, l'allégation n'étant pas mieux fondée. L'affaire se traîna ainsi pendant quatre années entières, et Bossuet, fatigué, adressa, pour essayer d'en finir, un placet au chancelier Séguier :

« Depuis quatre ans (y disait-il) on me conteste le prieuré de Gassicourt par toutes sortes de chicanes. Le procès, depuis ce temps-là, est lié au *grand conseil*, entre toutes les parties ; la *récréance* m'a été adjugée. Après une tentative pour faire évoquer l'affaire ailleurs, les parties ont été renvoyées au *grand conseil*. Le procès, présentement, y est sur le bureau, depuis quinze jours. Monseigneur le chancelier est supplié de vouloir arrêter le cours des chicanes nouvelles qu'on prépare..., afin que, vexé depuis si longtemps, je puisse reprendre et continuer, avec plus de liberté, mes occupations ordinaires. »

Les différents prétendants, de guerre lasse, et sans doute aussi convaincus du peu de valeur de leurs droits, se retirèrent l'un

après l'autre, et bientôt il ne resta plus en présence de Bossuet que Charles Fourdrinière, qui avait été pourvu par le prieur. Ce dernier ne se sentant pas assez de crédit pour lutter contre un adversaire si considérable, résigna son droit litigieux entre les mains d'un personnage plus autorisé, dom Pierre du Laurens. Le débat se serait prolongé ainsi bien des années encore, car l'ordre de Cluny tout entier, croyant son honneur engagé, soutenait énergiquement l'élection faite par son prieur. Mais une solution inattendue se présenta. L'abbé Le Tellier, fils du ministre d'Etat, avait pour Bossuet une vénération et un attachement sans bornes. Il fut heureux de lui en donner ici un témoignage. Titulaire d'abbayes et de prieurés nombreux, il en offrit un à Pierre du Laurens s'il voulait se désister de ses prétentions. La condiion fut acceptée. Bossuet, n'ayant plus alors d'adversaire, resta ranquille possesseur du bénéfice si longtemps disputé, et ce que l'amitié lui avait donné, l'amitié le lui conserva [1].

CHAPITRE VI

Bossuet prêche le Carême chez les Carmélites. — Sermons de cette station. — Sermon pour l'Annonciation. — Deuxième panégyrique de saint Joseph. — 1661.

On se rappelle la profonde émotion qu'avaient causée, chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques, le panégyrique de saint Joseph (1659) et le sermon de vêture de Mlle de Bouillon. Ces circonstances et plusieurs autres avaient établi nécessairement d'étroites relations entre l'archidiacre de Metz et les religieuses. Aussi n'est-il point étonnant de trouver l'orateur au Carmel pendant le carême de l'année 1661.

Presque toutes les personnes de la cour, qui goûtaient et recherchaient les sermons de Bossuet, avaient des parentes dans cette communauté, célèbre par son austérité, ainsi que par la

[1] Voir FLOQUET, tome II.

haute naissance des religieuses qui venaient y prendre le voile. Car, il ne faut point l'oublier, c'était au sein même de la cour la plus brillante de l'Europe, que la religion allait chercher ses plus nobles héroïnes ; et la perspective d'une vie entière consacrée à toutes les rigueurs de la pénitence, n'effrayait pas de jeunes personnes, nourries dès leur enfance au milieu des pompes de la grandeur et de la mollesse des palais où elles avaient reçu la naissance. Lorsqu'on cherchait à retrouver sous les noms humbles et modestes qu'elles prenaient en entrant dans le cloître les titres et les qualités qui avaient orné leur berceau, on admirait cet ascendant de la religion qui souvent cachait sous le même voile l'origine la plus illustre et la plus éclatante beauté.

L'affection particulière qu'il portait à l'institut des Carmélites était encore excitée par les grands exemples de religion et de piété que ce monastère donnait à la France. Ce n'était pas dans l'enceinte de sa clôture intérieure qu'était renfermée leur utile et heureuse influence. Les personnes les plus distinguées par le rang et la naissance avaient élevé autour de ses murs des maisons de retraite pour se recueillir avec plus de calme dans les pensées de la religion, en présence de tant de vertus. Ces espèces de colonies d'un genre si nouveau étaient l'objet du respect de ceux mêmes qui étaient le plus étrangers à la perfection des conseils évangéliques. Elles entretenaient un commerce de piété, d'instruction et de charité, dont tous les avantages tournaient au soulagement des malheureux, à la conservation des mœurs publiques et à l'honneur de la religion. (Bausset.)

L'ouverture de la station eut lieu, selon la coutume, le jour de la Purification. Dès ce premier jour on avait pu remarquer un concours empressé, une vive sympathie, qui ne fera que s'accroître, l'orateur se surpassant chaque fois lui-même. Le plan de ce premier sermon [1], que l'abbé Ledieu nous a conservé, est simple, touchant et fécond.

[1] Nous n'avons plus ce *sermon* que dans l'état où l'entendit la cour, lorsque Bossuet, en 1662, le prononça devant elle. Mais Ledieu, dans ses *Mémoires*, nous apprend que ce *sermon* avait été, dès 1661, prononcé par Bossuet aux *Carmélites ;* et il en indique, avec détail, les divisions, qui sont les mêmes que dans le *sermon* prononcé plus tard devant la cour.

Les trois saints personnages mentionnés par l'Evangile comme ayant eu part à ce mystère, le vieillard Siméon, Anne, la pieuse veuve, et Marie, nous y ont été représentés dans un état d'immolation. Siméon renonce *à la vie;* Anne, se vouant à la prière, aux veilles, aux abstinences, sacrifie les *douceurs*, le *repos des sens;* Marie, par avance, a vu briller menaçant le glaive qui transpercera son cœur; et, résignée, elle sacrifie, avec *la liberté de son esprit, les tendres affections de son âme*. Mais Jésus lui-même, Jésus surtout, dès cette heure, ne s'offre-t-il pas à son père? Bossuet, retraçant aux chrétiens le souvenir de toutes ces immolations, les adjurera de s'y unir, « par un sacrifice de *détachement*, en méprisant la vie; par un sacrifice de *pénitence,* en mortifiant les appétits sensuels; par un sacrifice de *soumission*, en captivant leurs volontés. »

La beauté du discours répondit à cet exposé, que Santeul a reproduit dans une strophe du *Stupete gentes* [1].

Bien qu'il nous reste peu de chose de ce carême, nous pouvons juger de son éclat d'après ce qu'en rapportent des mémoires manuscrits, rédigés par les religieuses du monastère.

Dans un temps où elles ne pouvaient pas prévoir encore la gloire qui devait couronner l'orateur, elles observaient, comme une circonstance singulière, que les hommes les plus célèbres et les plus instruits de Paris, attirés par une si haute réputation, venaient assidument l'entendre; que leur admiration, mal dissimulée, se trahissait souvent par les regards passionnés, les signes d'étonnement qu'ils échangeaient aux endroits les plus frappants de ces discours; et qu'enfin, l'office terminé, ils se réunissaient par groupe aux abords de l'église ou dans la cour du monastère, pour se redire les beautés qui les avaient le plus saisis dans le sermon qu'ils venaient d'entendre et dans ceux qui l'avaient précédé.

Nous croyons pouvoir attribuer à ce carême un sermon que les

[1] Arâ sub unâ se vovet hostia
Triplex. Honorem virgineum immolat
Virgo sacerdos, parva mollis
Membra puer, seniorque vitam.

éditeurs ont placé au dimanche de la Quinquagésime [1]. Il traite de la loi de Dieu. Bossuet en a fait lui-même l'exposé avec sa lucidité et sa hauteur habituelles, et nous montre cette loi comme une lumière pour nos erreurs, une règle pour nos désordres, un repos assuré pour nos inconstances. Sans doute ce discours ne présente aucune indication qui puisse en fixer la date ; nous voyons seulement qu'il a été prononcé deux fois, puisqu'il y a deux exordes, l'un plus ancien s'adressant aux fidèles, et l'autre s'adressant à des religieuses qui ne peuvent être que les Carmélites. Ce qui détermine notre opinion, c'est que le discours revêt tous les caractères de l'époque où nous sommes, et qu'il renferme des expressions vieillies, rappelant encore la province. Ainsi par exemple, le prédicateur, déplorant les excès qui se commettent pendant le carnaval, s'écrie :

« Quoi ! je verrais, durant ces trois jours, des hommes tout de terre et de boue mener à la vue de tout le monde une vie plus brutale que les bêtes brutes ! et vous voulez que je dise qu'ils sont véritablement heureux, parce qu'ils me font *parade* de leur *bonne chère*, parce qu'ils se vantent de leurs *bons morceaux !* » . . . .

Plus loin, il ajoute :

« L'Eglise nous veut donner quelque goût de la pénitence ; elle nous en présente un essai pendant le carême, estimant que l'utilité que nous recevrons d'une *médecine* si salutaire nous en fera *digérer l'amertume* et continuer l'usage. »

Il est utile de remarquer que cette pensée et les mots mêmes se retrouvent dans le premier sermon pour le jour de Pâques, prêché par l'orateur dans sa jeunesse.

A cette station appartiennent encore d'une manière non moins incontestable :

1° Le sermon pour le vendredi de la troisième semaine de carême [2] : Sur les jugements humains. L'orateur s'attaquant à ce double danger d'une sévérité excessive pour les autres et d'une indulgence non moins extrême pour nous-mêmes, flétrit les Pharisiens de tous les âges, toujours prêts à jeter la pierre à une

[1] VIII, 463, 2e sermon.
[2] IX, 272.

femme malheureuse et coupable, toujours enclins à voir le fétu de paille qui est dans l'œil du prochain, sans apercevoir la poutre qui les aveugle.

2° Le deuxième sermon pour le dimanche des Rameaux[1] : Sur la nécessité des souffrances. Ce sujet, hélas ! n'était que trop opportun dans un temps où la France, accablée d'impôts et épuisée par la disette, appelait en vain des jours plus heureux. Bossuet, qui ne restait jamais insensible aux maux de ses concitoyens, sut y faire de touchantes allusions dans le cours de son instruction. Nous le retrouvons toujours sur le même terrain et avec la même fermeté apostolique.

On lit sur l'enveloppe du manuscrit de ces deux sermons, écrit de la main de Bossuet : *Aux Carmélites ;* ce qui vient confirmer encore notre appréciation sur ce point.

Le deuxième sermon pour le vendredi saint[2] fut également prononcé chez les Carmélites. Il est d'autant plus difficile d'hésiter que l'orateur les désigne à plusieurs reprises. Le plan de ce sermon est l'un des plus beaux que l'on puisse imaginer, et on peut dire qu'il a été abondamment rempli. Bossuet, on s'en souvient, a déjà prêché la Passion avec une éloquence que nous avons admirée. S'inspirant aujourd'hui des mêmes idées et les reproduisant dans un cadre nouveau, il sut se montrer aussi sublime avec plus de correction. L'exposition du sujet, le début de chacun des points sont particulièrement remarquables.

On voit que son génie s'est élevé et agrandi dans la seconde contemplation du douloureux mystère; et, nouveau Moïse, il descend de la montagne, pour nous apporter les secrets du ciel.

« Si le pontife de l'Ancien Testament, lorsqu'il paraissait devant Dieu, devait porter sur sa poitrine, comme dit le Saint-Esprit dans l'Exode, « la doctrine et la vérité, » dans des figures mystérieuses; à plus forte raison le Sauveur, qui est la fin de la loi et le pontife de la nouvelle alliance, ayant toujours imprimé sur sa personne sacrée la doctrine et la vérité, par l'exemple de sa sainte vie et par ses actions irrépréhensibles, les doit porter aujourd'hui d'une manière bien plus efficace dans le sa-

[1] IX, 595.
[2] X, 24.

crifice de la croix, où il se présente à son Père pour commencer véritablement les fonctions de son sacerdoce. Approchons donc avec foi, chrétiens, et contemplons attentivement ce grand spectacle de la croix, pour voir la doctrine et la vérité gravées sur le corps de notre pontife, en autant de caractères qu'il a de blessures, et tirer tous les principes de notre conscience de sa passion douloureuse.

» Mais, pour apprendre avec méthode cette science divine, considérons en notre Sauveur ce qu'il a perdu dans sa passion, ce qu'il a acheté, ce qu'il a conquis : car il a dû y perdre quelque chose, parce que c'était un sacrifice; il a dû y acheter quelque chose, parce que c'était un mystère de rédemption ; il a dû y conquérir quelque chose, parce que c'était un combat : et, pour accomplir ces trois choses, je dis qu'il se perd lui-même, qu'il achète les âmes, qu'il gagne le ciel. Pour se détruire lui-même, il se livre aux mains de ses ennemis ; c'est ce qui consomme la vérité de son sacrifice : en se livrant de la sorte, il reçoit les âmes en échange ; c'est ce qui achève le mystère de la rédemption : mais ces âmes, qu'il a rachetées de l'enfer, il les veut placer dans le ciel, en surmontant les oppositions de la justice divine qui les empêche; et c'est le sujet de son combat. Ainsi vous voyez en peu de paroles toute l'économie de notre salut dans le mystère de cette journée. »

A notre avis, cette passion est la plus belle qu'ait prêchée Bossuet. Dans le détail et l'expression de ses pensées, l'orateur a presque atteint cette maturité et cette élévation qui vont nous donner tant de chefs-d'œuvre. On retrouve sur les grandes vérités du salut des sentences vraiment marquées du sceau du génie, et dont Pascal s'est visiblement inspiré dans ses *Pensées*.

Deux fêtes coïncidèrent avec le temps quadragésimal, celle de saint Joseph et celle de l'Annonciation; ce fut pour Bossuet l'occasion de donner deux remarquables sermons qui nous sont restés.

Le sermon de l'Annonciation [1] porte, sur l'enveloppe du manuscrit, ces mots : *Aux Carmélites*. L'orateur y retrace les grandeurs et les humiliations du Verbe incarné. C'est saint Augustin, dans ses pages sublimes sur les psaumes, qui lui a fourni l'idée fondamentale de son sujet ; à plusieurs reprises il se plaît à le citer, et on reconnaît que le disciple n'a pas été indigne du

[1] Tome XI, 131.

maître. Bossuet sut aussi trouver une louange très-délicate pour la prieure récemment élue, dont le zèle et les vertus jetaient déjà tant d'éclat ; parlant du Fils de Dieu obéissant jusqu'à la mort, il félicite les religieuses qui l'écoutent « du bonheur qu'elles ont de vivre *sous une conduite* qui leur doit faire trouver la soumission non-seulement fructueuse, mais encore douce et désirable. »

La fête de saint Joseph fut célébrée, cette année-là, dans toute la France avec une pompe inaccoutumée. Depuis quelque temps, les deux reines demandaient, pour ce jour, un accroissement de solennité, et Louis XIV avait, par lettres royales, exprimé le désir que la fête du saint époux de Marie fût déclarée obligatoire, avec interruption du travail et cessation entière des affaires. Les évêques, par des mandements, les cours souveraines, par des arrêts, déférèrent au vœu du monarque, et ses pieuses prescriptions furent exécutées, pour la première fois, le 19 mars 1661. Bossuet prêchant ce jour-là son second panégyrique de saint Joseph ne veut pas le terminer, dit-il, sans rendre grâces au roi « d'avoir voulu honorer la sainte mémoire de Joseph avec une nouvelle solennité. » Déjà il avait fait un premier discours en l'honneur de ce grand saint. C'était en 1657, l'orateur prenant pour texte ces paroles : *Depositum custodi*, avait alors dignement célébré les gloires de saint Joseph. On se souvient que ce sermon fit une impression si profonde, que Bossuet avait dû le répéter, deux ans plus tard, en présence de la reine-mère, dans la même chaire où nous le voyons aujourd'hui. Anne d'Autriche a voulu de rechef aller entendre l'illustre prédicateur, qui, adoptant un nouvel ordre d'idées, commence par citer les paroles appliquées autrefois à David encore inconnu de tous, au jour où Samuel venait le chercher de la part de Dieu : *Quæsivit sibi Deus virum juxta cor suum.* « Le Seigneur s'est cherché un homme selon son cœur. » Cet homme, c'est le juste Joseph dont il va maintenant redire la vie obscure et les vertus cachées.

« Je laisse, s'écria-t-il, les dons et les mystères qui pourraient relever son panégyrique ; je ne vous dis plus, chrétiens, qu'il est le dépositaire des trésors célestes, le Père de Jésus-Christ, le conducteur de son enfance, le protecteur de sa vie, l'époux et le gardien de sa sainte Mère.

Je veux taire tout ce qui éclate, pour faire l'éloge d'un saint, dont la principale grandeur est d'avoir été à Dieu sans éclat. Les vertus mêmes dont je parlerai ne sont ni de la société ni du commerce ; tout est renfermé dans le secret de sa conscience. La simplicité, le détachement, l'amour de la vie cachée sont donc les trois vertus du juste Joseph, que j'ai dessein de vous proposer. Vous me paraissez étonnés de voir l'éloge d'un si grand saint, dont la vocation est si haute, réduit à trois vertus si communes : mais sachez qu'en ces trois vertus consiste le caractère de cet homme de bien dont nous parlons ; et il m'est aisé de vous faire voir que c'est aussi en ces trois vertus que consiste le caractère du juste Joseph. Car, mes Sœurs, cet homme de bien, que nous considérons, pour être selon le cœur de Dieu, il faut premièrement qu'il le cherche ; en second lieu, qu'il le trouve ; en troisième lieu, qu'il en jouisse. Quiconque cherche Dieu, qu'il cherche en simplicité celui qui ne peut souffrir les voies détournées. Quiconque veut trouver Dieu, qu'il se détache de toutes choses, pour trouver celui qui veut être lui seul tout notre bien. Quiconque veut jouir de Dieu, qu'il se cache et qu'il se retire, pour jouir en repos, dans la solitude, de celui qui ne se communique point parmi le trouble et l'agitation du monde. C'est ce qu'a fait notre patriarche. Joseph, homme simple, a cherché Dieu; Joseph, homme détaché, a trouvé Dieu; Joseph, homme retiré, a joui de Dieu : c'est le partage de ce discours..... »

Et la *Gazette de France*, en annonçant ce nouveau succès de Bossuet, dit « qu'il avait parlé *avec beaucoup de suffisance.* »

La station fut close par le sermon du jour de Pâques [1]. L'orateur, rappelant avec saint Paul que l'âme chrétienne est le temple du Seigneur, engage ses chères filles à *entrer dans l'esprit d'Elie*, qui est le *père de cette maison,* pour en bannir toutes les idoles et achever le renouvellement du temple. Cette comparaison est soutenue pendant tout le cours du sermon, qui est d'une onction suave et pénétrante, et bien approprié à un lieu témoin de tant de vertus. Après avoir proposé quelques maximes apostoliques, Bossuet ajoute :

« Je vous laisse, en vous disant adieu, ce présent précieux et inestimable. Que le monde s'étonne de votre vie pénitente ; je rends grâce à Dieu : mais pour vous, étonnez-vous tous les jours d'être encore si éloignées de votre modèle, qui est Jésus-Christ. »

[1] Tome X, p. 142.

Et dans ces lignes, qui semblent détachées du Cantique des cantiques :

« Mes Sœurs, vous le savez, votre Epoux a des artifices secrets, incroyables, pour se faire aimer : il a des fuites mystérieuses pour nous engager davantage ; il a des éloignements qui nous approchent ; souvent lorsqu'il se dérobe, il se donne : c'est un maître incomparable en amour ; nul n'a jamais su le pratiquer avec une libéralité plus entière ; nul ne le sait attirer avec des adresses plus délicates. Croissez donc toujours en son saint amour. »

L'adieu que Bossuet venait de faire aux Carmélites ne devait pas être pour un temps prolongé ; car il reparut bientôt au monastère pour y prêcher le sermon du jour de la Pentecôte [1].

Spiritum nolite extinguere, leur dit-il, « n'éteignez pas l'esprit. » C'est l'esprit qui donne la force et la charité. La force pour combattre le monde et ses dangers, la charité pour supporter les défauts de ses frères et les secourir. A cette dernière pensée, Bossuet s'émeut. Quel temps eut jamais plus besoin d'âmes charitables que cette malheureuse année 1661 ! L'orateur ne peut s'en taire :

« Quand je considère, fidèles, les calamités qui nous environnent, la pauvreté, la désolation, le désespoir de tant de familles ruinées ; il me semble que de toutes parts il s'élève un cri de misère à l'entour de nous, qui devrait nous fendre le cœur, et qui peut-être ne frappe pas nos oreilles. Car, ô riche superbe et impitoyable, si tu entendais cette voix..., etc. »

[1] Tome X, p. 316.

CHAPITRE VII

Panégyrique de saint Paul. — Sermons divers. — Zèle de Bossuet pour les établissements consacrés aux nouveaux et nouvelles catholiques; sermons qu'il y prêche. — Panégyrique de sainte Catherine. — 1661.

Le 29 juin de cette même année, Bossuet prêcha le panégyrique de saint Paul [1]. Déjà une première fois il avait fait, à la louange de ce grand saint, le fameux discours : *Surrexit Saulus de terrâ*.

Quant au nouveau panégyrique, il a pour texte les paroles sublimes où le grand Apôtre se glorifie dans ses infirmités [2].

Ce fut à l'hôpital général, établi par saint Vincent de Paul, qu'il prêcha cet admirable panégyrique. L'âme du saint fondateur et le génie de l'apôtre semblent animer ensemble l'orateur.

Bossuet veut, dans la première partie de ce discours, donner une idée de la grâce toute-puissante que Dieu avait attachée à la prédication de saint Paul; et c'est dans la barbarie même de ses manières, de son langage, et dans tous les désavantages extérieurs que sa naissance et sa condition offraient aux superbes dédains de Rome et d'Athènes, que l'orateur trouve les preuves de la divinité de sa mission.

« Afin que vous compreniez, dit Bossuet, quel est ce prédicateur destiné par la Providence pour confondre la sagesse humaine, écoutez la description que j'en ai tirée de lui-même.

» Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace : la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique; la raison en est évidente. L'estime de l'orateur prépare une attention favorable; les belles

[1] Tome XII, p. 224.

[2] Un critique a eu le tort de donner à ce discours la date de 1657. Outre que ce serait trop rapprocher des débuts de l'auteur une œuvre aussi parfaite, on retrouve à la fin les mêmes sollicitations pressantes dont nous parlions plus haut, en faveur des pauvres que le malheur des temps avait rendus hélas ! si nombreux.

choses nourrissent l'esprit; l'art et l'agrément dans la manière de les expliquer, les font entrer doucement dans le cœur.

» Mais de la manière que se présente le prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

» Et, premièrement, si vous regardez son extérieur, il avoue lui-même que sa figure est humble et basse : *Præsentia corporis infirmi.*

» Si vous considérez sa condition, il est réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique, d'où il est aisé de comprendre combien sa ersonne était méprisable. Chrétiens, quel prédicateur pour convertir ant de nations !

» Mais peut-être que sa doctrine sera si plausible et si belle qu'elle donnera du crédit à cet homme si méprisé ? Non il n'en sera pas de la sorte. « Il ne sait, dit-il, autre chose que son Maître crucifié ; » c'est-à-dire qu'il ne sait rien que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paraît folie et extravagance.

» Comment donc peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés ? Mais, grand Paul, si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique cette face hideuse de votre Evangile, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu : c'est la volonté de mon Maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable.

» Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Eglises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes ; il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

» Et d'où vient cela, chrétiens ? C'est que Paul a des moyens pour per-

suader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. »

Et il ajoute :

« De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine, ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend. »

Quelle hauteur de pensées ! quelle magnificence d'images et d'expressions ! Que de grandeur dans le contraste de ces faisceaux de Rome et de cet Aréopage d'Athènes s'abaissant devant les paroles simples et sans art d'un homme obscur ! Combien le triomphe de la faiblesse, en présence de la puissance et de la force, ajoute de poids aux raisonnements de Bossuet pour établir la divinité de la mission de saint Paul ! Avec quelle fierté ce Bossuet si vanté pour son éloquence foule aux pieds l'éloquence ! Avait-on la moindre idée de ces formes augustes qu'il sut donner, sans recherche et sans art, au ministère de la chaire?

Il nous faut indiquer encore : 1° Un sermon pour le Ve dimanche après la Pentecôte, prêché aux Carmélites [1]. Le sujet, pris dans l'Evangile du jour, roule sur le devoir de la réconciliation avec ses ennemis, avant de se présenter à l'autel du Seigneur. Le second point n'est qu'ébauché en quelques lignes.

2° Une courte méditation pour la veille de l'Assomption, inédite jusqu'alors et dont le manuscrit est à la bibliothèque du séminaire de Meaux [2], ainsi que celui du discours suivant.

3° Un sermon pour la fête de l'Assomption [3], prêché chez des religieuses, et très-probablement chez les Carmélites, auxquelles Bossuet semble avoir consacré toute cette année. Ce sermon, qui renferme des tableaux d'une rare beauté, la vive expression d'une piété affectueuse, se divise ainsi : Pour faire entrer Marie dans la gloire il fallait trois choses : La dépouiller de sa mortalité ; la revêtir d'immortalité ; l'élever au-dessus de toute créa-

[1] Tome X, p. 385.
[2] Tome XI, p. 341.
[3] Tome XI, p. 304.

ture. Trois vertus ont accompli en elle ces merveilles : l'amour de Dieu l'a délivrée de ce corps de mort ; la virginité la plus éclatante répand sur elle la lumière d'immortalité, et l'humilité l'élève au-dessus des anges et des hommes ; le bras puissant du Très-Haut, qui a regardé l'humilité de sa servante, a fait en elle de grandes choses.

« O Mère de Jésus-Christ, parce que vous vous êtes appelée servante, aujourd'hui l'humilité vous prépare un trône : montez en cette place éminente, et recevez l'empire absolu sur toutes les créatures. O Vierge toute sainte et toute innocente, plus pure que les rayons du soleil, vous avez voulu vous purifier et vous mêler parmi les pécheurs ; votre humilité vous va relever : vous serez l'avocate de tous les pécheurs ; vous serez leur second refuge, et leur principale espérance après Jésus-Christ : *Refugium peccatorum.*

» Certes, divine Vierge, vous êtes véritablement appuyée sur ce bien-aimé : c'est de lui que vous tirez toute votre gloire : sa miséricorde est le fondement de tous vos mérites. Cieux, s'il est vrai que, par vos immuables accords, vous entreteniez l'harmonie de cet univers, entonnez sur un chant nouveau un cantique de louanges : les vertus célestes, qui règlent vos mouvements, vous invitent à donner quelque marque de réjouissance. Pour moi, s'il est permis de mêler nos conceptions à des secrets si augustes, je m'imagine que Moïse ne put s'empêcher, voyant cette reine, de répéter cette belle prophétie qu'il nous a laissée dans ses Livres : « Il sortira une étoile de Jacob, et une branche s'élèvera d'Israël [1]. » Isaïe, enivré de l'esprit de Dieu, chanta dans un ravissement incompréhensible : « Voici cette Vierge qui devait concevoir et enfanter un fils [2]. » Ezéchiel reconnut cette porte close [3], par laquelle personne n'est jamais entré ni sorti, parce que c'est par elle que le Seigneur des batailles a fait son entrée. Et au milieu d'eux, le prophète royal David animait une lyre céleste par cet admirable cantique [4] : « Je vois à votre droite, ô mon Prince, une Reine en habillement d'or, enrichi d'une merveilleuse variété. Toute la gloire de cette fille de roi est intérieure ; elle est néanmoins parée d'une broderie toute divine. Les vierges après elle se présenteront à mon Roi ; on les lui amènera dans son temple avec une sainte allégresse. » Cependant la Vierge elle-même tenait les esprits

[1] *Num.*, XXIV, 17.
[2] *Isai.*, VII, 14.
[3] *Ezech.*, XLIV, 2.
[4] *Ps.* XLIV, 10, 14, 15, 16.

bienheureux dans un respectueux silence, tirant encore une fois du fond de son cœur ces excellentes paroles : « Mon âme exalte le Seigneur de tout son pouvoir, et mon esprit est saisi d'une joie infinie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a regardé le néant de sa servante ; et voici que toutes les générations m'estimeront bienheureuse[1]. » Voilà, mes très-chères sœurs, quelle est l'entrée de la sainte Vierge : la cérémonie est conclue ; toute cette pompe sacrée est finie. Marie est placée dans son trône, entre les bras de son Fils, dans ce midi éternel, comme parle le grand saint Bernard, et la sainte humilité a fait cet ouvrage. »

Un sermon pour la Nativité de la sainte Vierge[2], reproduit, dans un cadre mieux dessiné, des idées déjà exprimées sur cette fête. Ce discours fut également prononcé chez les Carmélites, qui avaient en Bossuet la plus grande confiance et se montraient toujours avides d'entendre sa parole, aussi pieuse qu'éclatante.

En arrivant à Paris, Bossuet avait été choisi comme directeur d'une œuvre très-importante, celle des nouveaux et des nouvelles catholiques. Son zèle pour le salut des âmes lui rendait les deux maisons extrêmement chères ; plusieurs fois il leur avait adressé des instructions très-solides et appropriées aux besoins de ces intéressants néophytes. Pendant le carême de cette année 1661, la liste générale de tous les prédicateurs de Paris nous le montre comme devant parler dans leur chapelle, et nous le retrouvons encore, au jour de l'Exaltation de la sainte Croix, leur adressant un sermon sur les souffrances[3]. C'est un sujet sur lequel Bossuet se plaît à revenir souvent, et qu'il traite toujours d'une manière neuve et saisissante. On dirait que sa grande âme, aspirant à prendre l'essor au-dessus des vanités de ce monde, souffrait du terre à terre où elle était condamnée ; et on croit entendre par avance celui qui, plus tard, saura si bien déplorer *l'inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine et gémir sur la longue chaîne de nos espérances trompées.*

L'orateur nous transportant sur le Calvaire, nous fait voir les deux hommes crucifiés auprès du Sauveur :

« L'un y a trouvé la miséricorde, l'autre les rigueurs de la justice ; l'un

[1] *Luc.*, I, 46.
[2] Tome XI, p. 84.
[3] Tome X, p. 451.

y a opéré son salut, l'autre y a commencé sa damnation ; la croix a élevé jusqu'au paradis la patience de l'un ; la croix a précipité au fond de l'enfer l'impénitence de l'autre. Ils ont donc participé à la croix en deux manières bien différentes.

» Ce n'est pas assez de souffrir, car qui ne souffre pas dans la vie ? Ce n'est pas assez d'être sur la croix ; car plusieurs y sont comme ce voleur impénitent, qui sont bien éloignés du crucifié. La croix dans les uns est une grâce ; la croix dans les autres est une vengeance ; et toute cette diversité dépend de l'usage que nous en faisons. Avisez donc sérieusement, ô vous, âmes que Jésus afflige, ô vous que ce divin Sauveur a mis sur la croix ; avisez sérieusement dans lequel de ces deux états vous voulez y être attachés ; et afin que vous fassiez un bon choix, voyez ici en peu de paroles la peinture de l'un et de l'autre. »

Et après avoir initié son auditoire à ce secret précieux de savoir porter sa croix et endurer chrétiennement toutes les souffrances, il termine en faisant l'éloge de ses protégés et en invoquant pour eux la charité des fidèles :

« Vous particulièrement, mes chers frères, sainte et bienheureuse conquête, nouveaux enfants de l'Eglise, qu'elle se glorifie d'avoir retirés au centre de son unité et au sein de sa charité : je n'ignore pas les tourments que la haine irréconciliable de vos adversaires, que le cruel abandonnement et l'injuste persécution de vos proches vous font endurer ; mais soutenez tout par la patience : c'est une espèce de martyre que vous souffrez pour la foi que vous avez embrassée, Dieu veut épurer votre charité par l'épreuve des afflictions : ce ne lui est pas assez, mes chers frères, de vous avoir arrachés au diable par la foi, s'il ne vous en faisait triompher par la constance.

« C'est votre gloire devant Dieu, mes frères, de sceller votre foi par vos souffrances ; et la pauvreté où vous êtes, rend un témoignage honorable à l'amour que vous avez pour l'Eglise.

» Mais, chrétiens, ce qui fait leur gloire, c'est cela même qui fait notre honte. Il leur est glorieux de souffrir ; mais il nous est honteux de le permettre. Leur pauvreté rend témoignage pour eux et contre nous : l'honneur de leur foi, c'est la conviction de notre dureté. Sera-t-il dit, mes frères, qu'ils seront venus à notre unité y chercher leurs véritables frères dans les véritables enfants de l'Eglise, pour être abandonnés de leurs secours.

» Ouvrez donc vos cœurs, je vous en conjure par la croix que vous adorez, ouvrez vos cœurs, et ouvrez vos mains sur les nécessités de cette maison, et sur la pauvreté extrême de ceux qui l'habitent... »

C'est encore à cette année et à la précédente qu'il faut rattacher deux sermons pour vêture de postulantes Bernardines, qui figurent parmi les œuvres de Bossuet. Mais le lieu où ils furent prononcés n'est pas aussi clairement défini. Ce ne peut être Paris, puisqu'il n'y avait pas de Bernardines dans la capitale. Tout porte à croire qu'ils furent prêchés à Metz, comme nous l'avons précédemment exposé.

Dans le premier de ces sermons [1], l'orateur, nous parlant de la triple servitude où le péché, les passions et le monde nous réduisent, montre la vie religieuse détruisant le péché par l'obéissance, les passions par la mortification, et le monde par la solitude, et procurant ainsi la liberté des enfants de Dieu. Un long passage de ce discours se lit également dans le sermon de vêture de Mlle de Bouillon, composé dans le même temps. Quant au second [2], il a pour objet les mêmes vérités que le précédent, mais il les traite différemment, et contient assez de choses nouvelles pour avoir pu être redit devant le même auditoire.

Enfin Bossuet termina ses travaux oratoires de l'année par le panégyrique de sainte Catherine, prêché le 25 novembre. L'orateur admet sans hésiter la légende de sainte Catherine et en fait la base de son discours. Il est vrai que plusieurs critiques en contestent l'authenticité. La fête de cette sainte fut même supprimée avec beaucoup d'autres dans le diocèse de Paris, par M. de Péréfixe. Mais l'Eglise romaine a conservé le fait dans son bréviaire, et cette autorité nous paraît préférable à quelques opinions isolées, et aux critiques outrées de Baillet et de son école.

Cet admirable panégyrique devra retentir de nouveau du haut de la chaire, deux années plus tard, pour l'œuvre du séminaire de Saint-Nicolas.

Les erreurs abondent sur cette époque de la vie de Bossuet. On a prétendu qu'il avait prêché au Louvre la station d'avent de 1661.

L'abbé Ledieu l'avance dans ses mémoires, dom Déforis le répète après lui; les auteurs du *Gallia christiana*, l'abbé Maury, le cardinal de Bausset et même l'auteur des *Etudes sur les sermons de*

[1] Tome XI, p. 419.
[2] Tome XI, p. 445.

Bossuet ont partagé cette méprise. La liste des stationnaires de l'année indique comme prédicateur de l'Avent à la cour l'abbé Lecamus, aumônier du roi, et d'ailleurs la station ne put avoir lieu avec la régularité accoutumée. La cour, à cause de la grossesse de la reine, se retira bientôt à Fontainebleau, où le dauphin prit naissance, dans les derniers mois de cette année. Ce n'est qu'au carême de l'année suivante que nous allons voir Bossuet monter pour la première fois dans la chaire de la chapelle royale.

Avant de le suivre sur ce brillant théâtre, nous croyons utile de nous arrêter quelque temps. Depuis son arrivée dans la capitale, Bossuet a grandi comme les héros d'Homère. Les ombres qui voltigeaient encore sur ce beau génie se sont évanouies petit à petit, et nous touchons à la grande époque de l'orateur et de l'écrivain.

Le moment nous semble donc venu de jeter un coup-d'œil sur le passé et l'avenir, et de faire connaître, par un travail d'ensemble, la marche de ce noble esprit qui a porté si haut la gloire des lettres françaises.

LIVRE IV

BOSSUET ORATEUR ET ÉCRIVAIN.

CHAPITRE PREMIER

Heureuses qualités de Bossuet pour la chaire. — Sa manière de travailler et de composer.

Saint Bernardin de Sienne dit avec beaucoup de justesse : « Lorsque la divine Providence, dans la communication qu'elle fait de ses dons aux créatures raisonnables, veut élever quelqu'un à un état extraordinaire, c'est une règle générale qu'elle l'orne de grâces et de qualités, en proportion des fonctions qu'il aura à remplir et de la sublime vocation qu'il a reçue [1]. »

Dieu ayant choisi Bossuet pour faire briller dans son Eglise un des plus beaux modèles de l'éloquence, le revêtit de toutes les qualités intellectuelles et physiques qui constituent le grand orateur.

Sa mémoire était des plus heureuses, sa conception rapide, son imagination pleine de feu. Il avait la faculté de rassembler promptement ses idées ; de les enchaîner et de les développer avec une extrême fertilité de langage. Cet esprit, parfaitement sûr de lui-même, ignorait les défaillances qui naissent du trouble, de l'émotion, de l'imprévu. Loin d'être maîtrisé par les événements ou l'auditoire, il dominait tout avec l'assurance que donne le génie et l'autorité qui lui revient naturellement. L'éloge le plus complet qu'on puisse faire de Bossuet, c'est qu'il n'est resté inférieur à aucune circonstance. La majesté de son génie a surpassé tout ce que le monde a connu de plus majestueux et de plus grand. Et

[1] *Serm. in Joseph.*

qui oserait affirmer qu'alors il avait atteint les dernières limites?

La religion elle-même, toute céleste et divine qu'elle est, ne paraît-elle pas emprunter à la parole de l'orateur un caractère particulier de grandeur, de force et de noblesse? Un homme de lettres disait de Bossuet : « Quand il traite des matières de la religion, on croirait qu'il parcourt ses domaines, et il en parle comme d'une chose qu'il aurait inventée [1]. »

L'extérieur était en harmonie avec les richesses de cette intelligence privilégiée. Sa taille, il est vrai, n'avait rien d'avantageux [2], mais Bossuet la relevait par son port droit et ferme, la dignité de son maintien, une tête imposante et néanmoins d'agréable aspect. Ses cheveux, légèrement blonds et abondants, flottaient sur ses épaules, principalement dans la seconde moitié de sa vie. Son teint était coloré, ses yeux bleus, vifs et tendres, lançaient l'éclair dans l'action oratoire. Toute sa physionomie respirait la grâce et la noblesse, « en un mot, dit Ledieu, il était plein d'agréments et de bonne grâce, et sa jeunesse avait toute la beauté du visage et les manières les plus engageantes... ; il avait la voix douce, sonore, flexible, mais aussi ferme et mâle, un

[1] LEDIEU, *Mémoires*.

[2] Le cercueil de plomb qui renferme ses restes mesure un mètre soixante-dix centimètres; d'où l'on peut conclure que la taille de Bossuet variait entre cinq pieds et cinq pieds deux pouces.

On trouve à Meaux trois portraits de Bossuet, savoir : deux bustes qui sont au grand séminaire, puis le portrait en pied de Rigaud, peintre du roi, originaire de Perpignan, lequel orne une des salles du tribunal civil. D'habiles artistes prétendent que ce portrait est un original ; dans tous les cas, ce serait une fort belle copie de la toile du Louvre.

Le premier portrait ou buste représente l'évêque de Condom, le second l'évêque de Meaux, et paraît avoir été peint dans les premières années qui suivirent 1682. Quelle est l'auteur de la première peinture? Nous l'ignorons : elle est belle, mais pèche par un excès de jeunesse, comme c'était la mode à cette époque. La seconde est de Rigaud qui a représenté l'évêque de Meaux en mozette d'été et dans une attitude très-naturelle. Ce portrait nous paraît être le plus exactement ressemblant, celui qui donne l'idée la plus juste de la physionomie de Bossuet.

Quant au portrait en pied, voici ce que nous lisons dans l'abbé LEDIEU, (*Journal*) :

« Ce jeudi, 3 novembre 1701, M. Hyacinthe Rigaud, peintre du roi, a commencé à Germigny un nouveau portrait de M. de Meaux, dans le dessein d'en faire un grand tableau en pied, revêtu de l'habit d'église d'hiver.

Ce vendredi 4, le portrait continué encore à Germigny, et ce samedi 5, achevé

geste modeste et naturel[1]. » Lorsqu'il prêchait, surtout devant un nombreux auditoire, il s'animait peu à peu, devenait passionné, entraînant. Tout parlait en lui, et son magnifique langage captivait au plus haut point les auditeurs les plus rebelles. « Les vives images, la naïveté, l'abondance modérée, le tendre et le passionné l'ont rendu inimitable en tous les genres[2]. »

Avec tant de qualités si éminemment faites pour plaire, Bossuet, nous l'avons déjà insinué, ne chercha jamais cette faveur populaire, *auram popularem*, qui séduit tant d'âmes, même honnêtes et sincèrem et chrétiennes.

Quel orateur eût brillé d'un semblable éclat, si Bossuet avait mis à ses sermons le soin et l'étude qu'il donna plus tard à ses oraisons funèbres? Ce qu'il cherchait avant tout, c'était la vérité; ce qu'il désirait uniquement, c'était l'instruction et la conversion de ses auditeurs.

Voici sur sa manière de composer quelques pages curieuses que nous empruntons à l'abbé Ledieu et qu'on ne lira pas sans intérêt, quoique Ledieu n'ait connu Bossuet qu'à un âge où il avait renoncé à la prédication proprement dite.

« L'abbé Bossuet prêchait donc de génie, et sa vivacité et son

au même lieu; bien entendu qu'il n'y en a que la tête faite dans une petite toile qui se collera sur la grande, sur laquelle se fera le tableau en pied.

Ce dimanche 6, le peintre a donné encore une touche à son portrait et l'a mis à sa dernière perfection, en sorte qu'on trouve que c'est la plus belle tête et le plus parfait ouvrage qu'il ait peut-être jamais fait, comme il en convient lui-même et s'en fait honneur. M. de Meaux en est aussi très-content. M. et Mme Bossuet, M. l'abbé et M. Chasot, et toute la compagnie qui a vu faire cette peinture, et comment elle a été conduite à sa perfection, tout le monde en est dans l'admiration. »

Rigaud fit graver sa toile d'abord par Edelynk, ensuite par le célèbre Dréver. C'est l'œuvre de ce dernier artiste qui circule dans le public; elle a été reproduite à l'infini.

On ne peut disconvenir que le grand portrait de Rigaud ne soit très-beau, mais l'attitude de l'évêque nous paraît forcée, un peu trop héroïque et théâtrale. C'était le genre du peintre. La figure est-elle vraiment aussi ressemblante que l'affirme l'abbé Ledieu ? Il pouvait en juger mieux que nous; mais à la distance où nous sommes, il nous semble difficile qu'elle brillât encore d'autant d'éclat et de fraîcheur, nous allions dire de jeunesse, car enfin Bossuet comptait alors soixante-treize ans.

[1] LEDIEU, *Mémoires*.

[2] LEDIEU, *Mémoires*.

abondance lui donnaient une facilité inconnue aux autres. La considération actuelle des personnes, du lieu et du temps le déterminaient sur le choix du sujet. Comme les SS. Pères, il accommodait ses instructions ou ses répréhensions à des besoins présents; c'est pourquoi le long d'un avent ou d'un carême, il ne pouvait se préparer que dans l'intervalle d'un sermon à l'autre. Aussi ne s'est-il point chargé de ces grands carêmes où l'on prêche tous les jours; il aurait succombé au travail et se serait épuisé, tant son application était grande et sa prononciation vive. Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t-on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

» Sur cette matière informe, il faisait une méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

» Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir; puis, se recueillant l'après-dîner, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris.

» Il parlait au roi et aux grands de leurs devoirs aussi librement qu'aux particuliers; mais de quels devoirs? des devoirs de la royauté pour la défense de l'Eglise, pour le maintien de la religion, pour le gouvernement de l'Etat, pour la propre personne du roi, sans sortir de son caractère, sans faire le ministre ni l'homme d'Etat, mais avec une sagesse et une prudence qui l'ont rendu aussi irrépréhensible en ce point que dans toutes les autres circonstances de sa vie. Je l'ai vu employer dans sa *Politique* sur

les rois et la royauté des matériaux tirés de ses sermons prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y trouver rien à changer en un âge si avancé et avec tant de lumières.

» Il se plaignait depuis quelques années que l'on ne prêchait plus les mystères en un temps où il en croyait le besoin plus pressant que jamais, le nombre des libertins allant toujours croissant et les hommes devenant plus hardis à débiter leurs imaginations pour affaiblir la foi. Il lui semblait qu'on avait honte de prêcher Jésus-Christ : « Et comment, disait-il, veut-on qu'il soit aimé, si on ne le rend aimable et si on ne le fait connaître ? » et en particulier le mystère de Jésus-Christ, pour en inspirer l'amour si recommandé dans l'Evangile, et dont il s'est lui-même tout pénétré, comme nous le verrons ailleurs par des faits singuliers aussi remarquables que les preuves éclatantes qu'il en a données dans ses livres et dans la chaire, car, suivant cette parole du Sauveur même (*Joan.*, XVII, 3) : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé ; » et celles-ci de saint Paul (*Rom.*, X, 14) : « Comment croiront-ils en lui s'ils n'en entendent point parler ? et comment en entendront-ils parler si personne ne le leur prêche ? » il voulait donc qu'on expliquât au peuple tous les attributs divins. En son temps, il en annonça hautement les mystères dans ses sermons ; et depuis qu'il fut fait évêque de Meaux, il fit revivre l'ancienne discipline et rétablit la prédication du pasteur jointe à l'office pontifical, comme en étant la partie la plus importante. Dès son entrée en cette Eglise, il le promit ainsi et il le pratiqua fidèlement jusqu'à la mort. Aussi, pourquoi chante-t-on l'Evangile dans l'assemblée des fidèles, si ce n'est afin, suivant les constitutions canoniques et les exemples des SS. Pères, qu'il leur soit expliqué dans une instruction pastorale ?

» C'était principalement les mystères que ce savant théologien expliquait à son peuple dans les grandes solennités ; et afin d'en répandre davantage la connaissance, il publia en 1687 un *Catéchisme* de sa façon, où il s'étendit particulièrement sur le Symbole, et ajouta exprès, à la fin, un Catéchisme des Fêtes qui con-

tient l'explication de tous les mystères. Je ne craindrai pas de rapporter ici ce qu'il nous a dit de ces premiers éléments de la foi, parlant naturellement et en simplicité : qu'à son avis, il n'avait rien paru en ce genre de plus accompli; et M. l'abbé de Rancé, à qui cet ouvrage avait été communiqué à la Trappe, au voyage de cette année-là [1], en fit le même jugement, admirant la justesse avec laquelle il avait accommodé la hauteur de la religion à la portée des plus simples. Dans les divers temps de l'année, dans ses visites, en mission, et en toute rencontre, il prêchait la morale évangélique comme il convenait, et néanmoins sans oublier le fondement de la foi, ni par conséquent aucune partie de la doctrine chrétienne, qu'il ne pouvait approuver qu'on enseignât aussi imparfaitement. Les peuples étaient touchés du zèle apostolique dont il était brûlant pour leur instruction, et en le recevant les larmes aux yeux pour le conduire au tombeau, nous les entendîmes rendre ce glorieux témoignage à sa mémoire : *Ah! quelle perte! il a tant écrit et si bien parlé pour la foi!*

» Ce long exercice et cette grande habitude de la parole faisait qu'à Meaux il n'avait pas besoin de beaucoup de préparation. Après avoir rappelé ses idées dans l'Evangile, dans saint Augustin, ailleurs, ce n'était plus qu'une douce méditation et une prière continuelle, dans un grand recueillement, même pendant l'office divin. Il s'enfermait ensuite quelques moments avant de monter en chaire, et quand il avait une fois ouvert la bouche, il était écouté avec une attention et un respect qu'on ne peut exprimer. On voyait un père et non pas un prélat parler à ses enfants, et des enfants se rendre dociles et obéissants à la voix du père commun. Il les traitait comme saint Jean avec ces termes de tendresse : *Mes enfants, mes petits enfants, mes bien-aimés*; aussi, à l'exemple de ce saint apôtre, dont l'histoire ecclésiastique raconte que par sa bonté et par ses larmes il ramena à la pénitence un jeune homme qui s'était perdu après son baptême, il a eu la consolation, avec

[1] Bossuet fit huit voyages à la Trappe pendant son épiscopat; l'amour de la retraite et du recueillement l'y conduisait autant que son amitié pour l'abbé de Rancé; il disait que c'était le lieu où il se plaisait le plus après son diocèse. Il y restait huit jours environ à chaque voyage; il menait pendant ce temps la vie des religieux avec une exactitude exemplaire.

l'aide de Dieu, de faire cesser, par sa charité et par sa longue patience, entre plusieurs désordres parmi ce peuple, celui des rendez-vous de Bemcelle, qui étaient la ruine des familles et la source de leurs divisions. Par un seul discours animé de cette charité angélique, il pacifia les esprits divisés d'un monastère célèbre, à leur grand étonnement.

» Son grand talent était de se proportionner à son auditoire et de se rendre intelligible en prêchant. De là, la facilité de traiter toute sorte de matières et devant des personnes de différents états, avec le même succès et dans le même temps. Un matin, après avoir tonné contre les péchés capitaux, les inimitiés et les injustices, en une paroisse de campagne (Quincy), car il était très-véhément orateur, le soir, donnant la confirmation à des religieuses dans une sainte abbaye (le Pont-aux-Dames), il les éleva jusqu'au sein de la Divinité et leur découvrit le Saint-Esprit procédant du Père et du Fils par cette voie d'amour qui est la source de la sanctification des âmes et de toutes les grâces. On crut voir les cieux ouverts et les dons célestes descendre par ses mains sur ces âmes chastes et tremblantes, comme autrefois les langues de feu sur les Apôtres. Toujours semblable à lui-même, il y aurait cent exemples à citer de ce caractère dont j'ai été témoin, le trouvant à tout propos familier, simple, naturel, élevé quand il le fallait; pressant, persuasif, se conciliant d'une manière admirable, comme un autre saint Augustin, l'attention des esprits les plus tardifs, et toujours plein d'onction. Avec ses vives lumières et ses tendres sentiments, il renvoyait son auditeur instruit, consolé et prêt à faire tout le bien avec la grâce de Dieu. C'était aussi sa méthode d'accompagner les sacrements et même l'ordination d'une parole d'exhortation courte et vive, avec une gravité et un sérieux qui inspiraient l'attention et le respect, le recueillement et la ferveur, et tiraient souvent les larmes des yeux.

» Il faut dire un mot de ses actions d'éclat, ses oraisons funèbres et ses discours dogmatiques, comme celui qu'il prononça aux Grands-Augustins, à l'ouverture de l'assemblée du clergé, en 1681, où il fit voir la force et l'autorité de l'Eglise dans son

unité ; et celui de la Circoncision qu'il fit en 1687 dans l'église de Saint-Louis des Jésuites, où, sur ces paroles (Matth., I, 21) : *Vous lui donnerez le nom de Jésus*, il expliqua toute l'économie du salut et de la grâce chrétienne, depuis la première avec celle de la persévérance jusqu'à celle de la consommation dans la gloire. Quand il préparait les oraisons funèbres où il entre beaucoup de narratifs à quoi il n'y a rien à changer, et ses autres discours où l'exposition du dogme doit être claire, simple et précise, il écrivait tout sur un papier à deux colonnes, avec plusieurs expressions différentes des grands mouvements, mises l'une à côté de l'autre, dont il se réservait le choix dans la chaleur de la prononciation pour se conserver, disait-il, la liberté de l'action en s'abandonnant à son mouvement sur ses auditeurs et tournant à leur profit les applaudissements mêmes qu'il en recevait.

» Voilà ce que souvent il a dit lui-même de sa manière de prêcher, et il a été facile de la remarquer à un homme attentif et affectionné à sa parole. Mais les sermons manuscrits qu'il a laissés en grand nombre sont encore la preuve de ce qu'on en a dit. Ils sont dans des portefeuilles marqués : 1er Carême, 2e Carême ; 1er ou 2e Avent, et ainsi du reste. Ce n'est, la plupart, qu'une ou deux feuilles volantes, où est un texte en tête, un raisonnement avec ce mot en marge pour l'exorde ; une division en deux ou trois membres, toujours marquée distinctement à la suite du texte et du dessein de l'exorde ; et pour le corps du discours, l'on n'y trouve que quelques passages des SS. Pères, beaucoup des Grecs, d'Origène surtout, mais aussi de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Chrysostome ; de Tertullien parmi les Latins, de saint Augustin et des autres. Hors les grands panégyriques et peu d'autres actions d'éclat, aucun de ces sermons n'a la forme d'un discours achevé : et plusieurs sont en latin.

» Avec cette merveilleuse facilité, il ne mettait pas sa confiance en lui-même ; mais uniquement dans la prière, d'où il tirait la force de ses puissantes paroles, et dans la sainte Ecriture et l'Evangile, qui étaient le fondement solide de ses discours, où par ce moyen il répandait l'esprit de piété et d'onction.

» Dans le cours de vingt années, je ne l'ai jamais vu monter en chaire qu'après s'être prosterné en secret aux pieds de son crucifix, dans une humiliation profonde, pour demander les lumières du Saint-Esprit. Aussi, l'avons-nous tant de fois ouï répéter, et dans un même discours, cette humble parole de saint Augustin : *Voilà, mes frères, ce que Dieu m'a donné pour vous, et priez-le qu'il me donne la force de vous prêcher, jusqu'à la fin, les vérités du salut,* comme faisaient les apôtres dans leur ferveur : « Donnez, Seigneur, à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entière liberté ; » et saint Paul: « Priez, mes frères, que Dieu, m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Evangile, afin que je le publie avec la hardiesse et la liberté que je dois. » C'était là sa dévotion, parce que c'était aussi sa vocation, à laquelle il craignait de manquer. C'est pourquoi, quittant un jour la supérieure d'une sainte communauté de Meaux (Mme de Noëfort), avec ce mot : « Priez Dieu pour moi ; » et cette fille, pleine de mérite et de vertus, lui ayant dit à son tour : « Que lui demanderai-je ? » il répliqua : « Que je n'aie point de complaisance pour le monde ; » tant il craignait la tentation d'altérer la parole de Dieu qu'il se sentait chargé, comme saint Paul, de prêcher avec une entière sincérité.

» Il invoquait donc avec ferveur et en grande humilité l'esprit du Seigneur pour se préparer aux discours les plus familiers qu'il faisait partout en visitant son diocèse. Je l'admirais allant d'une paroisse à l'autre, l'Evangile à la main, le méditant pour se pénétrer des vérités qu'il voulait annoncer aux plus simples, avec une attention respectueuse et en esprit de prière, plutôt qu'avec ses grandes lumières et cette érudition profonde qui le faisaient admirer des savants, quand il traitait au milieu d'eux les plus hauts mystères et la théologie la plus sublime.

» Dans le carême de 1687, à Meaux, prêt à aller à l'église de Saint-Saintin expliquer le Décalogue, je le vis, M. l'abbé de Fleury présent, prendre sa bible pour s'y préparer et lire, à genoux, tête nue, les chapitres XIX et XX de l'Exode ; s'imprimer dans la mémoire les éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la

trompette, la montagne fumante et toute la terreur qui l'environnait en présence de la majesté divine : humilié profondément, commençant par trembler lui-même afin de mieux imprimer la terreur dans les cœurs et enfin y ouvrir les voies à l'amour. Car c'était encore ici sa méthode : après avoir ébranlé son auditeur par les mouvements les plus forts de frayeur et de crainte, de le renvoyer consolé par la joie de l'espérance et par l'onction de la charité.

» De saintes religieuses et de grand mérite (mesdames de Luynes et d'Albert), sensibles à cette impression ordinaire de ses discours, lui disaient dans leur transport : « Comment faites-vous donc, Monseigneur, pour vous rendre si touchant ? Vous nous tournez comme il vous plaît, et nous ne pouvons résister aux charmes de vos paroles. » « Remerciez-en Dieu, mes filles, répondait-il en simplicité ; c'est l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu qui vous enseigne toutes choses [1] et qui vous parle au cœur par ma bouche. Mais je veux bien aussi vous avouer qu'ayant à vous entretenir, je commence par me pénétrer moi-même des considérations dont je dois exciter en vous le sentiment. » Et c'est ainsi que ce grand orateur savait joindre à sa tendre piété ce précepte commun de l'éloquence humaine :

... Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi ; tunc tua me infortunia lædent. »

Nous avons voulu rapporter presque en entier le récit de l'abbé Ledieu, quoiqu'il nous paraisse fautif, sous plusieurs rapports, et ne convienne guère qu'au temps de l'épiscopat de Bossuet. Son secrétaire a pu voir les manuscrits amoncelés dans les cartons de l'évêché de Meaux, mais nous avons lieu de croire qu'il ne les a point dépouillés. Presque jamais, à l'époque où Bossuet se lilivrait à la prédication, il ne montait en chaire sans avoir jeté sur le papier l'ordre de son sermon, les idées principales qu'il se proposait de développer et les détails sur lesquels il voulait insister.

[1] *Joan.*, II, 27.

Lorsque Maury et M. de Bausset avancent que jamais Bossuet ne prêcha le même discours, ils tombent dans une autre exagération et prouvent qu'ils n'ont pas lu ses sermons. Il est moralement impossible que pendant plus de quinze années d'apostolat un prédicateur ne se répète point. Ce qui paraît vrai, c'est que Bossuet s'efforçait de varier les mêmes sujets, soit en y introduisant des idées nouvelles, soit en changeant la forme... Tantôt il substitue un exorde à celui qu'il a déjà donné, tantôt une péroraison. En relisant son travail, il corrige, remplace des mots, des phrases, ou bien il renvoie à la marge des notes qui lui serviront en chaire ou qui l'aideront à polir son œuvre. Ce qu'il cherche surtout, c'est à condenser sa pensée et à supprimer les phrases inutiles. Outre ses sermons écrits, il couche sur le papier des plans, et, sur ce cadre, il improvisera en face de son auditoire. Pour quiconque s'est livré à la prédication, au milieu de grandes affaires qui le distraient forcément, rien de plus facile que de comprendre ce genre de composition et suivre le grand orateur dans les sentiers sinueux où tourne sa pensée. Comme d'ailleurs il possédait une grande facilité d'élocution, il lui était aisé de diversifier le langage, au point de faire oublier les compositions précédentes. Les marges des manuscrits indiquent clairement ce travail de révision, par les variantes qui les surchargent.

A la cour, on lui reprochait un retour trop fréquent sur les mêmes idées, et Louis XIV, excellent juge, répondait : « J'aime mieux ses répétitions que les nouveautés de beaucoup d'autres. » On voit qu'en effet une pensée le poursuit, au milieu de cette cour si magnifique et si luxueuse, la *vanité* des choses de ce monde. Son épée de géant est sans cesse levée pour *abattre* cette idole dont le regard insolent irrite sa foi de chrétien.

CHAPITRE II

Des sermons de Bossuet. — Comment ils furent imprimés. — Outrages qu'ils subirent de la part des éditeurs.

Quoique la collection des sermons comprenne cinq volumes de l'édition Vivès, sans contredit la plus complète, il est indubitable qu'il existe encore de nombreuses lacunes. Il sera facile de s'en convaincre si l'on tient compte de la prodigieuse fécondité de cet esprit éminent; si l'on se souvient que Bossuet aima beaucoup le ministère de la prédication et qu'il s'y livra pendant les plus fertiles années de sa vie. Comment ces richesses se sont-elles perdues? C'est ce que nous allons expliquer en peu de mots.

« Jamais homme, dit l'abbé Ledieu, ne fut plus éloigné de se faire imprimer. Il nous a dit cent fois : « Je ne comprends pas comment un homme d'esprit a la patience de faire un livre pour le seul plaisir d'écrire. » C'était bien pis, à son avis, que des prêtres et des religieux perdissent le temps à divertir le public, ou par des *aventures* galantes, ou par des *entretiens frivoles* ou même par des *histoires* dont les titres sérieux semblent promettre quelque chose d'utile, mais qui ne contiennent en effet que de belles paroles et un abus manifeste de la vérité. Il n'écrivait donc pas qu'il n'y fût forcé par quelque nécessité ou quelque grande utilité, et quand il avait composé son ouvrage, si la raison de le publier cessait, il le supprimait [1]. »

Les sermons demeurèrent donc manuscrits jusqu'à la mort de l'orateur. Alors ils passèrent, par droit de succession, dans les mains de son neveu, Jacques-Bénigne, depuis évêque de Troyes. Ce *petit* neveu d'un grand oncle, comme l'appelle plaisamment

[1] Ceci explique pourquoi plusieurs ouvrages composés par Bossuet restèrent dans ses cartons lorsqu'ils n'avaient pas été publiés dans les circonstances pour lesquelles il les avait composés. On a voulu en conclure qu'il désavouait ces ouvrages. Cette fausse idée disparaît devant le témoignage de l'abbé Ledieu, qui nous donne la vraie raison qu'avait Bossuet de ne les pas faire imprimer.

M. de Maistre, ne comprit pas les richesses littéraires dont il devenait possesseur.

Si nous en croyons Ledieu, qui ne l'aimait pas, il se montrait beaucoup moins sensible à l'éloquence qu'aux dîners succulents; et pour se procurer des invitations, il employait volontiers les manuscrits de son oncle, particulièrement les sermons qui formaient autant de pièces détachées. Ce qui échappa au vandalisme de cet ignorant passa en partie aux mains d'un Chasot, petit-neveu de Bossuet, issu de Marie Bossuet et du conseiller Chasot, dont nous avons parlé précédemment.

Lorsque les Bénédictins des Blancs-Manteaux reprirent l'édition des œuvres de Bossuet, commencée par le janséniste Lequeux, de 1760 à 1770, on ne connaissait presque aucun des sermons du grand orateur; la bibliothèque royale en possédait à peine deux ou trois. Dom Déforis alla à Troyes, puis à Meaux, afin de ressaisir les manuscrits qui étaient passés dans l'héritage de l'abbé Bossuet. Mais ne trouvant rien, il prit le sage parti de faire un appel public à tous les détenteurs de ces précieux autographes. La Providence permit qu'un écho de cet appel arrivât jusqu'à Metz; alors Mme de Chasot céda les autographes qui étaient en sa possession, ce qui servit à remplir quatre volumes. Quelques années plus tard, l'abbé de Motholon, frère de Mme de Chasot, mourut, et un nombre considérable de manuscrits qui se trouvaient dans ses papiers purent échapper à la destruction et revenir aux Bénédictins. Après la Révolution, les divers gouvernements qui se sont succédés en France ont recueilli avec le plus louable empressement les manuscrits qu'ils ont pu découvrir, et ainsi s'est complétée l'édition donnée par M. Lachat. Nous présumons qu'elle recevra peu de changements; car rien n'a été omis pour réunir tous les débris épars, en France et à l'étranger.

Le classement et le déchiffrage de ces volumineux manuscrits exigeaient un travail immense. Tout était mêlé, brouillé comme un jeu de cartes. Déforis s'adjoignit Dom Coniac, et ces deux habiles ouvriers employèrent près de vingt ans à l'œuvre laborieuse qui leur était confiée. Seulement, au lieu de reproduire fidèlement le texte qui passait sous ses yeux et de rendre la pensée de Bossuet

avec tout son caractère d'originalité et sa concision, avec les lacunes, les sous-entendus que portent les manuscrits, l'éditeur principal, D. Déforis, a eu la malencontreuse idée de *refaire* son auteur. Les riches matériaux dont il dispose sont soumis à la censure; ceux qui ne tombent pas sous le tranchant des ciseaux subissent une épuration et se plient aux fantaisies du nouveau maître. Ce maître ressemble beaucoup au maçon qui veut construire une maison quelconque avec les débris d'un temple magnifique. Une colonne est trop longue, il la coupe; un chapiteau orné ne s'aligne pas, il le mutile; des mosaïques manquent d'épaisseur, il les enfouit dans les fondations. Quant aux pièces de rapport, elles sont jointes par un plâtrage plus ou moins adroit, et forment quelquefois un composé dont il est facile d'apprécier le caractère et l'étrangeté. Le premier sermon pour la fête de tous les Saints, prêché à Metz, ne figure dans le manuscrit qu'à l'état d'esquisse ou de cadre. Bossuet y a entassé beaucoup de textes latins, sans les traduire; l'éditeur, qui veut donner une pièce complète, se charge de la traduction et ne balance pas à enchâsser ses pierres entre les marbres de l'original. Dans un autre, prêché à Jouarre, sur le même sujet, la rédaction manuscrite est encore plus incomplète; des pages qui le composent, les unes reproduisent des pensées d'un discours précédent, d'autres renferment des textes latins tirés des Pères, et d'une étendue très-considérable. Le Bénédictin n'éprouve aucun embarras, il va faire tout un discours, d'abord en traduisant les textes, ensuite en empruntant d'autres passages de dix ou quinze lignes qui lui servent de liaison. On comprend ce que devient Bossuet sous cet échafaudage!

L'éditeur, malgré son travail, n'a pu tout voir et parer à tous les inconvénients. En suivant le récit vous êtes arrêté court par des phrases dont la structure laconique sort des règles ordinaires du langage, comme celle-ci: « Nul travail quand nous serons au lieu du repos; nul repos tant que nous serons au lieu du travail. » En lisant la reproduction des manuscrits, on sent que c'est là une pensée dont l'orateur ne confie au papier que la substance, et qu'il se charge de développer en chaire. Dans le ser-

mon donné par l'éditeur, la phrase prend toute la tournure d'une faute de style. En d'autres circonstances, le correcteur complète le texte par une platitude. Bossuet vient d'esquisser à grands traits la différence qu'il y a entre la voie large et la voie étroite, et termine par ces vives paroles : « Tous les jours, dans un sentier aussi serré, il faut laisser quelque partie de notre suite, c'est-à-dire quelqu'un de nos vices, quelqu'une de nos passions ; tant qu'enfin nous demeurions seuls, nus et dépouillés non-seulement de nos biens, mais de nous-mêmes. C'est Jésus-Christ, c'est l'Evangile ! Qui de nous est tous les jours plus à l'étroit? » Voici la traduction heureuse du pédagogue : « C'est Jésus-Christ, c'est l'Evangile qui nous le *disent*. Qui de nous refusera de *les* croire ? Tous les jours plus à l'étroit... » Conçoit-on un pareil travestissement? Mais tout ceci ne donne qu'une idée fort imparfaite des traitements infligés au premier des orateurs et des écrivains. Nous en voulons citer un exemple qui dispensera de tout commentaire, et nous espérons que la satisfaction qu'en éprouvera le lecteur lui fera oublier l'étendue démesurée de la citation. Nous prenons le troisième sermon pour le premier dimanche de l'Avent, où se trouvent des beautés de premier ordre et des tableaux tels, que l'éloquence humaine n'en a pas tracé de plus saisissants.

TEXTE DU MANUSCRIT.

« Vous avez renoncé à son empire. Chaque empire a ses pompes et ses ouvrages. Les pompes du diable sont tout ce qui corrompt la modestie, tout ce qui remplit l'esprit de fausses grandeurs, tout ce qui étale la gloire et la vanité, tout ce qui veut plaire et attirer les regards, tout ce qui enchante les yeux, tout ce qui sert à l'ostentation et au triomphe de la vanité du monde, tout ce qui fait paraître grand ce qui ne l'est pas, et élève une autre grandeur que celle de Dieu (*a*).

NOTES MARGINALES.

(*a*) « Ils la portent à s'abandonner à

TEXTE IMPRIMÉ.

« Ils la portent à s'abandonner à eux, il la souillent et puis la méprisent, ils la traitent comme ces femmes qui deviennent le mépris de ceux à qui elles se sont lâchement et indignement prostituées. Souvenez-vous de votre baptême, il a détruit la puissance des ténèbres; rappelez-vous ces exorcismes qui ont été employés pour chasser Satan de votre âme : « Retire-toi, lui a-t-on dit, maudit, damné. » *Maledicte, damnate*. Il a été forcé de céder à l'empire de l'Eglise, qui lui a ordonné de faire place au Dieu vivant et véritable. Alors vous avez pour toujours renoncé à son em-

TEXTE DU MANUSCRIT.

» Les œuvres, c'est l'iniquité : *Operatio eorum est hominis eversio*... toi qui corromps les principes de la religion et de la crainte de Dieu par ces dangereuses railleries; vous qui n'étalez pas seulement avec vanité et ostentation, mais qui armez pour ainsi dire cette beauté, corruptrice de l'innocence.

» Ils nous dominent par les passions d'attache. L'avarice. On ne distingue plus ce bien mal acquis, confondu avec votre patrimoine. L'ambition, fatiguée des longueurs, les voies abrégées et qui sont le plus souvent criminelles. L'impudicité, ah! qu'ils la poussent loin!

» Ainsi, nous avons relevé ce trône abattu et redressé cet empire d'iniquité, corrompu le baptême, effacé la croix de Jésus imprimée sur notre front, rejeté cette onction sainte, cette onction royale qui nous avait faits des rois, des christs et des oints de Dieu, le corps et le sang de Jésus-Christ; nous peut-être, l'ordre et le sacerdoce. Enfin, tous les mystères du christianisme sont devenus le jouet des démons. Nul christianisme en nos mœurs (*a*).

NOTES MARGINALES.

eux; ils la souillent et puis ils la méprisent. Femmes qui deviennent le mépris de ceux à qui elles se sont lâchement et indignement abandonnées, souvenez-vous de votre baptême... détruit la puissance des ténèbres. Exorcismes. *Maledicte, damnate.* Empire de l'Eglise : *Da locum Deo vero et vivo*... (Rituel).

(*a*) Maintenant, il n'y a plus de pompes du monde : les spectacles sont devenus honnêtes, parce qu'on a ôté les excès grossiers..... poison le plus délicat et le plus dangereux. On ne con-

TEXTE IMPRIMÉ.

pire. Chaque empire a ses pompes et ses ouvrages. Les pompes doivent être distinguées des œuvres. Les pompes du diable sont tout ce qui corrompt la modestie, tout ce qui remplit l'esprit de fausses grandeurs, tout ce qui étale la gloire et la vanité, tout ce qui veut plaire et attirer les regards, tout ce qui enchante les yeux, tout ce qui sert à l'ostentation et au triomphe de la vanité du monde, tout ce qui fait paraître grand ce qui ne l'est pas, et élève une autre grandeur que celle de Dieu. Maintenant il n'y a plus de pompe du monde; les spectacles sont devenus honnêtes, parce qu'on a ôté les excès grossiers pour insinuer plus sûrement dans les cœurs le poison le plus délicat et le plus dangereux. On ne connaît plus de luxe. A la simplicité de cet habit blanc dont tu as été revêtu, tu substitues ces ornements tout profanes. Ah! tu reprends les marques et les enseignes du monde! Il faut retrancher du baptême cette cérémonie, si sainte, si ancienne, si apostolique.

» Les œuvres, c'est l'iniquité. « L'œuvre des esprits de ténèbres, c'est de renverser l'homme. » *Operatio eorum est hominis eversio.* (Tert., *Apol.*, n. 22.) Tu y contribues, toi, qui corromps les principes de la religion et de la crainte de Dieu par ces dangereuses railleries, toi qui t'affranchis de l'humble soumission aux objets de la foi comme d'une crédulité vaine, toi qui fortifies la pudeur contre la crainte du crime, toi qui envenimes ces reproches qui allument le feu de la vengeance; vous y con-

TEXTE DU MANUSCRIT.

« *Quem immittet tibi Dominus...*, revêtu de tous les droits de Dieu contre les pécheurs. Dieu l'établit notre souverain, il le met en sa place, il lui donne pour ainsi dire toute sa puissance : étranger qui nous tirera de notre patrie, usurpateur qui ne fera que ravager, esclave révolté qui ne donnera point de bornes à son insolence. Jérémie est seul capable d'égaler les lamentations aux calamités (*a*) (Suit un texte latin de sept lignes, sans traduction : *Hæreditas nostra versa est ad alienos*, etc.)

» Nous ne rougirons pas de porter des fers, nous que Jésus-Christ a faits rois (*b*) Nous jetons aux pieds de Satan la couronne que le Sauveur a mise sur nos têtes. *Vœ nobis, quia peccavimus!* Disons-le du moins du fond de nos cœurs, ce *Vœ*, ce malheur à nous. Renouvelons les vœux de notre baptême. Je renonce, etc. (*c*) Où est l'eau pour nous baptiser ? Ah ! plongeons-nous dans l'eau de la pénitence, dans ce bap-

NOTES MARGINALES.

nait plus de luxe. A la simplicité de cet habit blanc dont tu as été revêtu... ah! tu reprends les marques et les enseignes du monde! Il faut retrancher du baptême cette cérémonie si sainte, si ancienne, si apostolique.

(*a*) Revenez, Jérémie : renouvelez vos gémissements. O saint prophète de Dieu, seul capable d'égaler les lamentations aux calamités, venez déplorer encore une fois le sanctuaire souillé, la maison de Dieu profanée !

(*b*) *Fecisti nos Deo nostro reges et sacerdotes*. (Apoc., v, 10.)

(*c*) Plutôt choquer que plaire trop, plutôt méprisée que vaine et superbe; plutôt seule et abandonnée que trop chérie et trop poursuivie.... »

TEXTE IMPRIMÉ.

courez, vous, qui n'étalez pas seulement avec vanité et ostentation, mais qui armez, pour ainsi dire, cette beauté corruptrice de l'innocence.

» Ils nous dominent, ces esprits de malice, par les passions d'attache. L'avarice fait qu'on ne distingue plus ce bien mal acquis, confondu avec votre patrimoine. L'ambition, fatiguée des longueurs, prend les voies abrégées et qui sont le plus souvent criminelles. L'impudicité, ah ! qu'ils la poussent loin ! et dans cet esprit de libertinage on reconnaît une force étrangère.

» Ainsi nous avons relevé ce trône abattu et redressé cet empire d'iniquité, corrompu le baptême, effacé la croix de Jésus imprimée sur notre front, rejeté cette onction sainte, cette onction royale qui nous avait fait des rois, des christs et des oints de Dieu, profané le corps et le sang de Jésus-Christ, nous peut-être, l'ordre et le sacerdoce; enfin, tous les mystères du christianisme sont devenus le jouet des démons. Nul christianisme en nos mœurs.

» Aussi « le Seigneur enverra-t-il Satan contre nous, » revêtu de tous les droits de Dieu contre les pécheurs. (Deut., xxviii, 48.) Dieu l'établit notre souverain; il le met en sa place, il lui donne pour ainsi dire toute sa puissance. Etranger, qui nous tirera de notre patrie; usurpateur, qui ne fera que ravager, esclave révolté, qui ne donnera point de bornes à son insolence. « Nous étions nés pour être rois » : *Fecisti nos Deo nostro reges*

TEXTE DU MANUSCRIT.	TEXTE IMPRIMÉ.
tême de larmes, dans ce baptême de sang, dans ce baptême laborieux. Plongeons-nous-y, n'en sortons jamais, jusqu'à ce que Jésus nous appelle, etc., ou nous conduise, etc. »	*et sacerdotes*, et nous avons jeté aux pieds de Satan la couronne que le Seigneur a mise sur nos têtes. *Væ nobis, quia peccavimus!* Malheur à nous, parce que nous avons péché! Disons-le du moins du fond de nos cœurs ce *Væ*, ce malheur à nous. Renouvelons les vœux de notre baptême: Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Femme mondaine, consentez à plutôt choquer que de plaire trop, d'être plutôt méprisée que vaine et superbe, plutôt seule et abandonnée que trop chérie et trop poursuivie. Où est l'eau pour nous baptiser? Ah! plongeons-nous dans l'eau de la pénitence, dans ce baptême de larmes, dans ce baptême de sang, dans ce baptême laborieux. Plongeons-nous-y, n'en sortons jamais, jusqu'à ce que Jésus nous appelle à sa gloire ou nous conduise, etc. »

On voit que Déforis a jeté dans son creuset les notes, le texte, sa propre prose, et il en est sorti le produit hybride que nous n'avons pas besoin de qualifier.

Ajoutons que des mots pleins d'énergie et d'images ont été remplacés par de plates vulgarités. Ainsi, dans le panégyrique de saint Gorgon, Bossuet s'écrie : « Jusques à quand porterons-nous à crédit le nom de chrétiens? » Déforis a dit heureusement : « Jusques à quand porterons-nous *en vain*... »

Il faudrait des volumes pour mentionner les remaniements téméraires dont nous ne pouvons ici donner qu'un aperçu. Les lecteurs qui voudront étudier la matière liront avec intérêt le travail de M. Lachat, qui ouvre le tome VIII, et la brochure que M. l'abbé Vaillant avait publiée sur le même sujet. On se sent le cœur douloureusement serré en voyant avec quelle irrévérence a été traité un homme si élevé en mérite et en gloire. Disons, pour dernier trait, qu'un sermon de Fénelon a été confondu

avec ceux de Bossuet, malgré la différence que présentent ces deux esprits. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Lebel l'a reproduit comme original dans l'édition des œuvres de Bossuet, et comme original dans l'édition des œuvres de l'archevêque de Cambrai.

CHAPITRE III

De l'opinion du public au sujet des sermons de Bossuet. — Du goût de l'orateur dans ses compositions.

Lorsque les sermons de Bossuet parurent, tels que Déforis les avait sophistiqués, l'opinion publique demeura flottante et incertaine pendant plusieurs années. La Harpe les trouvait *médiocres*, et Maury lui-même, avant de s'en faire le panégyriste enthousiaste, se montrait peu satisfait. Aujourd'hui nous ne supposons pas qu'il y ait d'autre sentiment que celui de l'admiration [1]. Cette hésitation s'explique. Bossuet avait été couronné de gloire par ses oraisons funèbres, et on le jugeait inférieur à lui-même dans ses sermons, ce qui était vrai en assez grande partie. Les oraisons sont la combinaison harmonieuse de la plus riche nature et de l'art le plus perfectionné. Les sermons, en général, se présentent plutôt comme le produit spontané d'un fertile et puissant génie, que comme un arbre émondé par une main patiente et sévère. C'est le diamant à l'état natif, à côté du diamant qu'a su tailler et polir un habile lapidaire. Aussi Maury dit-il avec raison : « Il faut savoir lire et sentir Bossuet pour apprécier toute la sublimité et saisir toute la mesure de son talent. Il est très-peu de lecteurs qui aient assez d'esprit, de goût et de tact pour démêler toutes les richesses de ses compositions. Plus on a de sagacité, plus on le médite, plus aussi on y découvre de beautés cachées. Il a ce trait de ressemblance avec tous les écrivains du premier ordre et tous les grands hommes, que, malgré le sentiment habi-

[1] *Voy.* MM. Saint-Marc-Girardin, Villemain, etc., etc.

tuel de l'admiration qu'il inspire, et qu'il paraît continuellement épuiser, son génie sans cesse croissant excite encore dans chacune de ses productions une nouvelle surprise, en se surpassant toujours lui-même ; car Bossuet est ainsi son plus redoutable, ou plutôt son unique rival [1]. »

D. Déforis ne s'est pas contenté d'escalader le piédestal du sublime orateur, et de coudre à son manteau d'or et de pourpre des oripeaux de vulgaire provenance, il a commis encore l'indiscrète témérité de remettre en lumière des morceaux condamnés au silence et à l'oubli par le goût de l'écrivain, devenu plus justement rigoureux.

Il est vrai, dit l'abbé Vaillant, que ces passages, quoique rejetés par leur auteur, ont un mérite réel. Plusieurs même présentent de grandes beautés ; mais, quand on les rapproche de ceux qui précèdent et de ceux qui suivent, on découvre les motifs de ces retranchements. Parmi ces passages, les uns ralentissent la marche des idées, d'autres ne sont que des développements ou des répétitions inutiles. Bossuet les avait élagués pour serrer son style et donner à son discours plus de force et de rapidité.

En voici quelques exemples :

1° Bossuet, dans le premier sermon pour la nativité de Marie, développe cette pensée : Dieu témoigne tant de bonté au pécheur qui s'est converti, que la grâce d'une conversion sincère semble plus précieuse à ses yeux que la grâce de la persévérance.

« Toutefois, dit Bossuet, il n'en est pas de la sorte. Il n'est pas permis de douter que l'innocence ne soit toujours privilégiée. »

D'après le texte imprimé, Bossuet prouverait comme il suit cette proposition :

Notre Seigneur a choisi, en venant dans ce monde, l'état d'innocence ; donc cet état est plus parfait que celui d'une âme qui est revenue à Dieu.

L'orateur, recourant ensuite à des images pour rendre la vérité plus sensible :

[1] *Essais sur l'éloq. de la chaire*, tome II.

« On goûte mieux la santé, dit-il, quand on relève tout nouvellement d'une maladie ; mais on ne laisse pas d'estimer bien plus le repos d'une forte constitution que l'agrément d'une santé qui se rétablit. Il est vrai que les cœurs sont saisis d'une joie soudaine de la grâce inopinée d'un beau jour d'hiver qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas d'aimer beaucoup plus la constante sérénité d'une saison plus bénigne. »

Le manuscrit offre quelques différences sensibles. Bossuet a supprimé la première preuve et la première comparaison ; en voici, je pense, les motifs. La preuve tirée de l'Ecriture n'est pas rigoureuse. Notre Seigneur a choisi, il est vrai, l'état d'innocence en venant dans ce monde ; mais ce n'est pas parce qu'elle est privilégiée. Il devait être innocent pour remplir les fonctions que son père lui avait confiées, celles de prêtre et de pontife.

Il semble aussi que cette raison disparaît devant la suivante, qui, en s'adressant à l'imagination, doit demeurer gravée plus profondément dans l'esprit :

« Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine de la grâce inopinée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas d'aimer beaucoup plus la constante sérénité d'une saison plus bénigne. »

Il faut avouer que l'orateur a bien choisi, en préférant cette image à la première ; elle est plus gracieuse et plus noblement exprimée. Elle suffit pour rendre la pensée de l'orateur ; il ne pouvait qu'en affaiblir l'effet en laissant subsister la comparaison que nous lisons dans l'édition de Déforis.

Qu'on rapproche ce passage d'un autre semblable et qui est emprunté à l'oraison funèbre de Marie-Thérèse (t. XVII, p. 394), ce que Bossuet supprime dans le discours sur la nativité de Marie, il le supprime également dans l'oraison funèbre. La seconde comparaison demeure, ainsi que les réflexions qui suivent.

2° Dans le deuxième sermon pour le dimanche de la Quinquagésime (édit. Vivès, tom. XII, p. 75), Bossuet, corrigeant son manuscrit, efface ces mots : « Or, vous allez voir, chrétiens, par » un raisonnement invincible... » et la suite, jusqu'à ces mots : « De même donc que la règle des mouvements inférieurs, c'est la

» juste et saine raison ; ainsi la règle de la raison, c'est Dieu » même. »

Une étude attentive de ce passage explique ces retranchements. C'est une digression longue et superflue, dans laquelle l'orateur donne quelques détails de mœurs et pose des principes de philosophie. Mais il avait déjà présenté ces détails au commencement de son discours ; il l'avoue lui-même : « J'en ai déjà » dit quelque chose au commencement de ce discours, et je le ré» pète à présent, pour en tirer d'autres conséquences. » Bossuet supprime ces répétitions qui ne sont point d'une utilité réelle : il efface ce passage, parce qu'il ne doit pas porter une nouvelle lumière dans l'esprit de ses auditeurs. Les principes de philosophie qui suivent n'étant pas plus nécessaires, l'orateur les retranche et suppose, avec raison, que l'auditeur les a prévus.

Veut-on s'assurer de la vérité de ces réflexions, qu'on fasse cette suppression telle que je l'indique ; qu'on rapproche l'endroit où elle commence de celui où elle se termine, on verra que le discours, plus rapide, frappe plus vivement l'imagination et laisse une impression plus profonde.

En effet, Bossuet vient de montrer, au commencement du second point, que l'homme est sans cesse hors de lui-même, emporté par une foule de désirs vains et pernicieux qui l'empêchent de rentrer en son cœur.

« Par conséquent, dit-il, il est nécessaire de donner quelques bornes à nos désirs par des règles fixes et invariables : et d'autant que nous avons tous la même raison, et qu'étant d'une même nature, il est entièrement impossible que nous ne soyons destinés à la même fin ; il s'ensuit de là, par nécessité, que ces règles que nous poserons doivent être communes à tous les hommes. De même donc que la règle des mouvements inférieurs, c'est la juste et saine raison ; ainsi, la règle de la raison, c'est Dieu même ; et lorsque la raison humaine compose ses mouvements selon la volonté de son Dieu, de là résulte cet ordre admirable, de là ce juste tempérament, de là cette médiocrité raisonnable qui fait toute la beauté de nos âmes. »

Ces raisonnements sont pressés ; on le sent, c'est l'orateur qui parle et non le philosophe.

3° Le premier sermon pour le dimanche des Rameaux nous offre un nouvel exemple. Les éditeurs ont imprimé dans le texte cette phrase qui est effacée dans le manuscrit : « On se défend de ces deux attaques par les mêmes armes ; soit que vous vous montriez peu retenu dans la poursuite des plaisirs, soit que ce soit dans la recherche des louanges, on blâme votre impudence. »

Si vous conservez cette phrase, les idées ne paraissent plus s'enchaîner, et c'est sans doute le motif qui a porté Bossuet à la retrancher. J'en trouve la preuve dans un autre sermon sur l'honneur. Le même passage y est répété, et la correction faite sur le premier manuscrit est maintenue.

Afin que l'on juge de l'opportunité de cette correction, je transcris les deux passages suivants :

Ier SERMON SUR L'HONNEUR.
De 1660. (T. XIII, p. 286.)

« Une personne honnête et bien élevée rougit d'une parole immodeste ; un homme sage et modéré rougit de ses propres louanges. En l'une et en l'autre de ces rencontres, la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front. *On se défend de ces deux attaques par les mêmes armes ; soit que vous vous montriez peu retenu dans la poursuite des plaisirs, soit que ce soit dans la recherche des louanges, on blâme votre impudence.* Et d'où vient cela, chrétiens ? Sinon par un sentiment que la raison nous inspire, que, comme le corps a sa chasteté que l'impudicité corrompt, il y a aussi une certaine intégrité de l'âme qui peut être violée par les louanges. »

IIe SERMON SUR L'HONNEUR.
De 1666. (T. XII, p. 376.)

« Une personne honnête et bien élevée rougit d'une parole immodeste ; un homme sage et modéré rougit de ses propres louanges. En l'une et en l'autre de ces rencontres, la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front par un certain sentiment que la raison nous inspire, que, comme le corps a sa chasteté que l'impudicité corrompt, il y a une certaine intégrité de l'âme et de la vertu, qui appréhende d'être violée par les louanges, d'où vient à une âme bien née cette honte des louanges naturelle à la vertu ; je dis à la vertu chrétienne, car on n'en connaît pas d'autre en cette chaire. »

En comparant ces deux textes, on ne peut s'empêcher de condamner l'éditeur qui a maintenu ce que l'auteur avait supprimé. La volonté d'un écrivain doit être respectée ; autrement, on défigure ses pensées. (VAILLANT.)

CHAPITRE IV

Du style de Bossuet.

Buffon a dit avec justesse : « Le style c'est tout l'homme. » Rien en effet ne reflète plus exactement et la trempe de l'esprit et le caractère général de l'écrivain. Un style uniformément correct et élégant indique un homme d'esprit médiocre et peu riche en idées, incapable d'éloquence et de vifs mouvements. Un style habituellement vulgaire est le signe d'un esprit sans portée et sans élévation. L'incorrection du langage tient au défaut de culture, mais n'exclut pas une certaine valeur qui se révèle par un tour vif et des traits saillants. Lorsqu'on juge du style de Bossuet, il faut savoir distinguer les ouvrages écrits au courant de la plume d'avec ceux qui ont été revus et polis. Le vrai style de Bossuet porte avec lui un tel cachet d'originalité qu'on a pu dire qu'il avait inventé sa langue. Il y a en effet dans son expression, une grandeur, une justesse, une profondeur dont rien n'approche. Ses images brillent d'une telle beauté, son accent est empreint de tant de force, de tant de majesté, qu'on demeure ébloui autant que charmé. Loin de courir après la phrase, il semble la dédaigner, et néanmoins elle s'avance drapée avec tant de noblesse et de perfection, elle enchâsse si admirablement la pensée, qu'on ne sait à quoi il faut donner la préférence, de l'idée ou de l'élocution. Toutefois qu'on ne s'y trompe pas ; quoique Bossuet fût toujours Bossuet, c'est-à-dire un de ces hommes complets qui joignent naturellement la majesté du style à la hauteur et à l'éclat des pensées, on aurait tort de conclure qu'il est parvenu sans efforts à cette perfection de langage qui lui assigne une place à part dans la république des lettres. On peut naître philosophe, mais on devient écrivain. La nature donne le fonds avec plus ou moins de libéralité, mais le fruit ne mûrira qu'à la suite d'une culture assidue. Le style fade et incolore dont on nous accable aujourd'hui ne vaut guère que ce qu'il a coûté.

A Metz, et dans toute l'ardeur d'une jeunesse peu expérimentée, l'orateur écrit au courant de la plume, sans marge et presque sans rature, d'une écriture fine et serrée; aussi son style, quoique déjà étincelant, noble, fort d'expressions et d'images, reste néanmoins incorrect et chargé de ce vieux langage qui est déjà abandonné par la société plus cultivée de la capitale. Laissez Bossuet à la province, il y perdra la moitié de sa gloire littéraire. Le travail ne suffit pas; il faut le frottement et la société des hommes de goût. Comme il dépasse de beaucoup son auditoire, il ne songe ni à se corriger ni à s'épurer. A peine rentré dans la capitale, il écoute, il observe; et sa féconde nature s'élève successivement jusqu'à ce qu'elle ait dépassé le niveau de ce qui l'entoure.

Bossuet, dans les sermons de sa jeunesse, disait: *Dextre* pour *droite; imbécilité du sang* pour *faiblesse* du sang; *impétrer* pour *obtenir; modérer* pour *gouverner; supplice exquis* pour *raffinement des tortures; bienfaire* à quelqu'un pour *faire du bien* à quelqu'un; *succéder* pour *réussir*, *arriver*; *élargir* pour *donner; fuir de se montrer* pour *éviter de se montrer; se recolliger* pour *se recueillir; distraire* pour *séparer*, *mettre de côté*. Ainsi nous lisons dans un discours: « Le talent n'est pas en nous, parce qu'il nous est *élargi* d'en haut..... Il n'est pas nécessaire que tout nous *succède*..... Dieu qui *modère* l'affaire de notre salut..... La vertu *ne fuit* pas toujours de se faire voir..... etc., etc. »

Bossuet se sert encore de ces tournures si latines: « Je ne puis *que je ne* m'écrie. » « Il serait plus coupable, *n'était qu'il* a joint. » Le langage de nos auteurs sacrés lui avait aussi donné des locutions nouvelles; on les retrouve dans ces phrases: « Le sang de Jésus a *inondé* sur nos têtes [1]..... » « Le ciel n'est pas encore *fléchi sur* nos crimes. » « Les *domestiques* de la foi, qui rappelle le mot de saint Paul: *Domesticos fidei*..... » A partir de 1660, ces locutions ne reparaissent plus. Elles ont vieilli ou elles ont été sacrifiées aux goûts des réformateurs.

Si, au lieu de nous donner les sermons de Bossuet par ordre

[1] Inundaverunt aquæ super caput meum. (*Jérémie, Thren.*)

d'idées, on les avait mis par ordre chronologique il serait facile de suivre le travail qui s'opère dans le style de l'orateur. Nous voyons les vieux mots tomber successivement comme tombent les feuilles des bois.

Dans les sermons prononcés entre 1652 et 1660, on trouve encore, surtout dans les premiers, *entamure* pour *entaille ; pleige* pour *caution ; rebeller* pour *se révolter ; saouler* pour *rassasier ; pillerie* pour *pillage ; liesse* pour *joie ; résolutif* pour *ferme* et *décidé ; réussir* pour *résulter*. On y rencontre aussi *accoutumance*, qui a péri et n'a jamais été remplacé ; *se débonder*, qui se disait pour l'effusion d'une grande joie ou d'une excessive douleur ; *pressement*, que l'on a abandonné pour *instance*, qui n'a pas la même force ; *exultation* pour grande joie [1].

A partir de 1660 un changement considérable s'opère dans sa manière d'écrire. Non-seulement les vieux mots disparaissent, mais le langage s'épure et s'ennoblit à vue d'œil. Son écriture elle-même, prenant une forme nouvelle, s'allonge successivement ; les alinéas sont marqués ; le papier porte des marges considérables où l'orateur couche des mots et des idées qu'il reverra à l'occasion ; ses lignes sont surchargées de ratures ou de mots superposés. On ne sait qu'admirer le plus en ce beau génie, ou la sûreté de son goût, ou son ardeur à poursuivre sa propre correction. « Il y a encore une troisième époque : c'est celle qui dépasse la maturité de l'âge et suit l'étude approfondie des règles de l'art. Cette main qui a déjà buriné tant d'œuvres immortelles semble plus timide que jamais. Voyez, pour ainsi dire, les traces de ses pas : à peine quelques lignes consécutives marquées d'une seule allure et sans retouche ; ici un mot souligné d'abord, puis effacé bientôt après ; là une phrase pleine devenue elliptique, à l'aide d'une suppression ; plus loin, l'ordre d'une période interverti par une habile transposition ; ailleurs encore, un magnifique passage retranché sans grâce ni merci ; partout enfin de nombreuses variantes. Je voudrais montrer comment le grand écrivain, soit dans le premier jet de la composition, soit dans les

[1] VAILLANT.

lectures subséquentes, se corrigeait lui-même, modifiant, ajoutant, plus souvent effaçant, jusqu'à ce que la marge et l'écriture du manuscrit fussent couvertes de ratures et d'additions, de changements et de variantes [1]. »

Les écrivains qui voudront prendre la peine de recourir aux manuscrits de la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu, y trouveront une éloquente leçon de style; ils pénétreront en quelque sorte dans le cabinet du plus sublime orateur et assisteront à l'élaboration de sa pensée. Voici, d'après M. l'abbé Vaillant, quelques spécimens qui donneront une idée assez exacte des transformations que nous venons de signaler.

PREMIÈRE PASSION

Prêchée à Metz, entre 1652 et 1656.

Il (Jésus-Christ) se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement; et ce qui se dit de son juge se doit entendre conséquemment de tous ceux qui entreprennent de l'insulter : *tradebat autem ;* il se donne à eux pour en faire tout ce qu'ils veulent. On le veut baiser, il donne les lèvres; on le veut lier, il présente les mains; on le veut souffleter, il *tend les joues ;* frapper *à coups de bâton,* il *tend le dos ;* flageller inhumainement, il *tend* les épaules. On l'accuse devant Caïphe et devant Pilate, il se tient pour tout convaincu; Hérode et toute sa cour se moquent de lui, et on le renvoie comme un fou; il avoue tout par son silence. On l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même : cette *face,* autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile *aux crachats de cette canaille.* On lui arrache les cheveux et la barbe, il ne dit mot, il ne *souffle pas ;* c'est une pauvre brebis qui se laisse tondre. Venez, venez, *camarades,* dit cette soldatesque insolente, voilà ce *fou dans le corps de garde,* qui s'imagine être roi des Juifs; il faut lui mettre une couronne d'épines ; *tradebat autem judicanti se injuste ;* il la reçoit, et elle ne tient pas assez; il faut l'enfoncer *à coups de bâton ;* frappez, voilà la tête. Hérode l'a habillé de blanc comme un fou : *Apportez cette vieille casaque d'écarlate,* pour le changer de couleurs ; mettez, voilà les épaules. Donne, donne ta main, roi des Juifs; tiens ce roseau en forme de sceptre : la voilà, faites en ce que vous voudrez. Ah! maintenant ce n'est plus un jeu, ton arrêt de mort est donné : donne encore ta main qu'on la cloue : tenez, la voilà encore.

[1] Lachat, *Remarques historiques,* tome VIII.

Enfin, assemblez-vous, ô Juifs et Romains, grands et petits, *bourgeois* et soldats ! revenez cent fois à la charge, multipliez sans fin les coups, les injures; plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités; insultez à sa misère jusque sur la croix; qu'il devienne l'unique objet de votre risée, comme un insensé; de votre fureur, comme un scélérat: *tradebat autem;* il s'abandonne à vous sans réserve; il est prêt à soutenir tout ensemble tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse. (Tom. XIII, p. 422.)

Voilà bien notre Bossuet, mais Bossuet à la province, et descendant jusqu'à la trivialité, dans une matière qui devait l'exclure avant toute autre.

DEUXIÈME PASSION

Prêchée aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, en 1661.

Que faisait-il donc dans tout le cours de sa passion ? Voici une belle parole : *Tradebat autem judicanti se injuste ;* « Il se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement. » Et ce qui se dit de son juge se doit entendre *conséquemment* de tous ceux qui entreprenaient de lui faire insulte : *tradebat autem;* il se donne à eux pour faire de lui à leur volonté: un perfide le veut baiser, il donne les lèvres; on le veut lier, il présente les mains; frapper à *coups de bâton*, il *tend* le dos; on veut qu'il porte sa croix, il *tend* les épaules; on lui arrache *le poil*. « C'est un agneau, dit l'Écriture, qui se laisse tondre. » Mais attendez-vous, chrétiens, que je vous représente en particulier toutes les diverses circonstances de cette sanglante tragédie ? faut-il que j'en fasse paraître successivement tous les différents personnages ? un Malchus, qui lui frappe la joue; un Hérode, qui le traite comme un insensé ; un pontife, qui blasphème contre lui ; un juge, qui reconnaît et qui condamne néanmoins son innocence ? Faut-il que je promène le Fils de Dieu par tant de lieux

TROISIÈME PASSION

Prêchée à Paris, devant le roi, en 1662.

Que faisait-il donc dans tout le cours de sa passion ? L'apôtre saint Paul nous l'explique dans une seule parole : *Tradebat autem judicanti se injuste :* « Il se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement. » Et ce qui se dit de son juge se doit entendre de la même sorte de tous ceux qui entreprennent de lui faire insulte. Il se livre tout à fait à eux pour faire de lui à leur volonté, c'est pourquoi il ne refuse pas sa divine bouche aux perfides baisers de Judas; il tend volontairement aux coups de fouet ses épaules innocentes; il donne lui-même ses mains, qui ont opéré tant de miracles, tantôt aux liens et tantôt aux clous, et présente *ce visage*, autrefois si majestueux, à toutes les indignités dont s'avise une troupe furieuse. Il est écrit expressément « qu'il ne détournait pas seulement sa face. » *Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in*

DEUXIÈME PASSION.

éloignés qui ont servi de théâtre à son supplice, et que je le fasse paraître, *usant sur son dos*, à plusieurs reprises, toute la dureté des fouets, lassant sur son corps toute la force des bourreaux, émoussant en sa tête toute la pointe des épines? La nuit nous aurait surpris avant que nous eussions achevé toute cette histoire lamentable. Parmi tant d'inhumanités il ne fait que tendre le cou, comme une victime volontaire. Enfin, assemblez-vous, ô Juifs et Romains, grands et petits, *peuple et soldats!* revenez cent fois à la charge, multipliez sans fin les coups, les injures, plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités; qu'il devienne l'unique objet de votre risée, comme un insensé; de votre fureur, comme un scélérat : *Tradebat autem judicanti se;* il s'abandonne à vous sans réserve; il est prêt à soutenir tout ensemble tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse. (Tom. XIII, p. 447.)

TROISIÈME PASSION.

me. Victime humblement dévouée à toute sorte d'excès, il ne fait qu'attendre le coup sans en vouloir seulement éluder la force par le moindre mouvement de tête. Venez donc, ô Juifs et Romains, magistrats et particuliers, *peuple et soldats,* venez cent fois à la charge! multipliez sans fin vos outrages : plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités. Mon Sauveur ne résiste pas, et respecte en votre fureur l'ordre de son père. Ainsi, son innocence est abandonnée au débordement effréné de votre licence et à la toute-puissance, si je puis l'appeler ainsi, de votre malice. (Tom. XIII, p. 517.)

On ne peut nier que la troisième épreuve ne présente plus de correction et de noblesse que la seconde. Mais, à part quelques mots d'une crudité trop accentuée, nous n'hésitons pas à préférer la deuxième rédaction comme dessin, comme coloris et comme mouvement.

Bossuet, soit en se relisant, soit en composant, jette à la marge de son papier des variantes, un autre verbe, une autre épithète, se réservant de faire son choix quand il sera en chaire ou quand il lui plaira d'arrêter son texte.

Chose remarquable! presque toujours la première expression qui lui vient est la bonne. Son instinct d'écrivain égale la puissance de sa conception. Il connaît également ses tableaux et sait les reproduire, quand l'occasion se présente. Il en est qui reparaissent cinq ou six fois dans ses œuvres oratoires, et nous allons voir comment son habile pinceau varie les teintes et les ombres.

PREMIER PANÉGYRIQUE
DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE
Prêché entre 1652 et 1654.

Regardez le pauvre François, voyez, voyez si la mort lui fait seulement *froncer les sourcils* : il la contemple avec un visage riant, il lui tend de bon cœur les mains, il lui montre l'endroit où elle doit frapper, il lui présente *cette pourriture du corps*. O mort! lui dit-il, quoique le monde t'appelle cruelle, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime, tu ne rompras pas le cours de mes desseins; au contraire, tu ne feras qu'achever l'ouvrage que j'ai commencé; tu me *déferas tout à fait* des choses dont il y a si longtemps que je tâche de me dépouiller, tu me délivreras de ce corps. O mort! je t'en remercie : il y a près de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger. (T. XVI, p. 220.)

DEUXIÈME PANÉGYRIQUE
DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE
Prêché à Paris en 1659.

Regardez maintenant le pauvre François, et voyez si elle lui fera seulement *froncer les sourcils;* il la contemple avec un visage riant; elle ne lui est pas inconnue, et il y a déjà trop longtemps qu'il s'est familiarisé avec elle pour être étonné de ses approches. La mortification l'a accoutumé à la mort; les jeûnes et la pénitence, dit Tertullien, la lui ont déjà fait voir de près, et l'ont souvent avancée dans son voisinage. *Sæpe jejunans, mortem de proximo novit;* il sortira du monde plus légèrement; il s'est déjà déchargé lui-même d'une partie de son corps comme d'un empêchement importun à l'âme : *Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento.* C'est pourquoi, sentant approcher la mort, il lui tend de bon cœur les bras, il lui présente avec joie ce qui *lui reste de corps*, et d'un visage riant il lui désigne l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort! lui dit-il, quoique le monde te nomme cruelle et inexorable, tu ne me feras aucun mal, parce que tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime. Bien loin de rompre le cours de mes desseins, tu ne me feras qu'achever l'ouvrage que j'ai commencé, en me *défaisant* de toutes les choses dont je tâche de me *défaire* il y a longtemps; tu me déchargeras de ce corps, ô mort! je t'en remercie; il y a plus de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger. J'ai professé, dans le baptême, que ses désirs ne me touchaient pas; j'ai tâché de les *couper* pendant tout le cours de ma vie : ton secours, ô mort! m'était nécessaire pour en arracher la racine; tu ne détruis pas ce que je suis, mais tu achèves ce que je fais. (Tome XVI, p. 178.)

PREMIER SERMON
POUR LE 3e DIMANCHE DE CARÊME
Prêché à la cour, en 1662.

Au contraire, un homme de bien, que les douleurs de la pénitence ont détaché de bonne foi des joies sensuelles, n'aura rien à perdre en ce jour; le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps, et ayant depuis fort longtemps ou dénoué, ou rompu ces liens délicats qui nous y attachent, il aura peu de peine à s'en séparer. Un tel homme dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni exorable; au contraire, il lui tend les bras, il lui montre lui-même l'endroit où elle droit frapper son dernier coup. O mort! lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher. Tu me sépareras de ce corps mortel: ô mort! je t'en remercie. J'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher; j'ai tâché, durant tout son cours, de mortifier mes appétits sensuels. Ton secours, ô mort! m'était nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais que mettre la dernière main à l'ouvrage que j'ai commencé. Tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves. Achève donc, ô mort favorable! et rends-moi bientôt à celui que j'aime. (T. XII, p. 474.)

ORAISON FUNÈBRE
DU PÈRE BOURGOING
Prononcée en 1663.

Il n'y a que l'homme de bien qui n'a rien à craindre en ce dernier jour. La mortification lui rend la mort familière; le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps, il n'a point de peine à s'en séparer; il a déjà depuis fort longtemps, ou dénoué ou rompu les liens les plus délicats qui nous y attachent. Ainsi, le père Bourgoing ne peut être surpris de la mort; ses jeûnes et ses pénitences l'ont souvent avancé dans son voisinage, comme pour la lui faire observer de près : *Sæpe jejunans, mortem de proximo novit.* Pour sortir du monde plus légèrement, il s'est déjà déchargé lui-même d'une partie de son corps, comme d'un empêchement importun à l'âme : *Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento.* Un tel homme, dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni exorable : au contraire, il lui tend les bras, il lui présente sans murmurer ce *qui lui reste de corps*, et lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort! lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher; tu me sépareras de ce corps mortel. O mort! je t'en remercie; j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher; j'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels; ton secours, ô mort! m'était nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé; tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves. Achève donc, ô mort favorable! et rends-moi bientôt à mon maître. (T. XVII, p. 589.)

DEUXIÈME SERMON

POUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE

Prêché à la cour, en 1665.

Un homme de bien ne sera pas étonné dans les approches de la mort: son âme ne tient presque plus à rien; elle est déjà comme détachée de ce corps mortel; autant qu'il a dompté de passions, autant a-t-il rompu de liens; l'usage de la pénitence et de la sainte mortification l'a déjà comme désaccoutumé de son corps et de ses sens; et quand il verra arriver la mort, il lui tendra de bon cœur les bras; il lui montrera lui-même l'endroit où il faut qu'elle frappe son dernier coup. O mort! lui dit-il, je ne te nommerai ni cruelle ni inexorable; tu ne m'ôteras aucun des biens que j'aime, tu me délivreras de ce corps mortel. O mort! je t'en remercie : il y a déjà tant d'années que je travaille moi-même à m'en détacher et à secouer ce fardeau. Tu ne troubles donc pas mes desseins, mais tu les accomplis; tu n'interromps pas mon ouvrage, mais plutôt tu y vas mettre la dernière main. Achève donc, ô mort favorable! et rends-moi bientôt à mon maître. (Tom. XV, p. 384.)

Il est curieux d'entendre une leçon de style, donnée par le grand maître en l'art d'écrire :

« Pour la prédication, il y a deux choses à faire principalement: *Former le style; apprendre les choses.* Dans le style il y a à considérer: Premièrement de bien parler, ce qui ne manque presque jamais à ceux qui sont *nés* et qui ont été nourris dans le grand monde. Mais aussi cet avantage est-il médiocre pour les discours publics; car il faut trouver le style figuré, le style relevé, le style orné; la variété, qui est tout le secret pour plaire; les tours touchants et insinuants. Il y a pour cela divers préceptes.

» Ce qui est le plus nécessaire pour former le style, c'est de bien comprendre la chose; de pénétrer le fond et la fin de tout, et d'en savoir beaucoup; parce que c'est ce qui enrichit et forme le style qu'on nomme *savant;* qui consiste principalement dans des allusions et rapports cachés, qui montrent que l'orateur sait beaucoup plus de choses qu'il n'en traite, et divertit l'auditeur par les diverses vues qu'il lui donne. Cicéron demande à son orateur *multarum rerum scientiam;* car il faut la plénitude pour faire la fécondité, et la fécondité pour faire la variété, sans laquelle nul agrément[1]. »

[1] Lettre à M. de la Tour d'Auvergne, abbé duc d'Albret, *cardinal de Bouillon,* 1669, FLOQUET, tome II, *note.*

Voilà des règles dont la plupart des prédicateurs ne se doutent guère, pour leur malheur et celui de leur auditoire.

L'orthographe de Bossuet a varié comme son style. A mesure que la langue se formait, les règles orthographiques subissaient de notables changements. Bossuet se conformait naturellement aux usages reçus, et il se montrait attentif à les observer scrupuleusement.

CHAPITRE V

De l'éloquence de Bossuet. — Ses caractères.

« Si l'éloquence, dit Thomas, consiste à s'emparer fortement d'un sujet, à en connaître les ressources, à en mesurer l'étendue, à enchaîner toutes les parties, à faire succéder avec impétuosité les idées aux idées, les sentiments aux sentiments, à être poussé par une force irrésistible qui vous entraîne, et à communiquer ce mouvement rapide et involontaire aux autres ; si elle consiste à peindre avec des images vives, à agrandir l'âme, à l'étonner, à répandre dans le discours un sentiment qui se mêle à chaque idée, et lui donne la vie ; si elle consiste à créer des expressions profondes et vastes qui enrichissent les langues, à enchanter l'oreille par une harmonie majestueuse, à n'avoir ni un ton, ni une manière fixe, mais à prendre toujours et le ton et la manière du moment, à marcher quelquefois avec une grandeur imposante et calme, puis tout à coup à s'élancer, à s'élever, à descendre, à s'élever encore, imitant la nature, qui est irrégulière et grande, et qui embellit quelquefois l'ordre de l'univers par le désordre même : si tel est le caractère de la sublime éloquence, qui jamais parmi nous a été aussi éloquent que Bossuet ? »

Son éloquence n'éclate pas seulement dans ses discours, elle brille en chacun de ses écrits. Partout où il parle, partout où il écrit, il porte avec lui une chaleur et une puissance qui subjugue et entraîne. Son génie exerce une souveraineté qu'on ne discute

point, tant elle paraît légitime et de droit de nature. Bossuet est un de ces orateurs *grandioses et tragiques*, dont parle Cicéron[1]: *Grandis et, ut ita dicam, tragicus orator*. On pourrait dire de lui: *Fortitudo et decor indumentum ejus*. « La force et la beauté forment son vêtement[2], » si ces paroles ne s'adressaient au Roi des rois. La pensée, l'expression, tout respire l'ample vigueur et la majesté. Ecoutons l'orateur exhortant les chrétiens à la charité :

« Quand je considère, fidèles, les calamités qui nous environnent, la pauvreté, la désolation, le désespoir de tant de familles ruinées; il me semble que, de toutes parts, il s'élève un cri de misère à l'entour de nous, qui devrait nous fendre le cœur et qui peut-être ne frappe pas nos oreilles; car, ô riche superbe et impitoyable, si tu entendais cette voix, pourrait-elle ne pas obtenir de toi quelque retranchement médiocre des superfluités de ta table? Pourrait-elle ne pas obtenir qu'il y eût quelque peu moins d'or dans ces riches ameublements dans lesquels tu te glorifies? Et tu ne sens pas, misérable, que la cruauté de ton luxe arrache l'âme à cent orphelins auxquels la Providence divine a assigné la vie sur ce fonds[3]! »

« Les pauvres (s'écrie-t-il encore en s'adressant aux seigneurs de la cour), meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels; nul ne court à leur aide : hélas! ils ne vous demandent que le superflu, quelques miettes de votre table, quelques restes de votre grande chère. Mais ces pauvres que vous nourrissez trop bien au dedans épuisent tout votre fonds. La profusion, c'est leur besoin ; non-seulement le superflu, mais l'excès même leur est nécessaire ; et il n'y a plus aucune espérance pour les pauvres de Jésus-Christ, si vous n'apaisez ce tumulte et cette sédition intérieure : et cependant ils subsisteraient, si vous leur donniez quelque chose de ce que votre prodigalité répand ou de ce que votre avarice ménage...

» Ah! le ciel n'est pas encore fléchi sur nos crimes. Dieu semblait s'être apaisé en donnant la paix à son peuple; mais nos péchés continuels ont rallumé sa juste fureur : il nous a donné la paix, et lui-même nous fait la guerre : il a envoyé contre nous, pour punir notre ingratitude, la maladie, la mortalité, la disette extrême, une intempérie étonnante, je ne sais quoi de déréglé dans toute la nature qui semble nous menacer

[1] *Brutus*.
[2] *Prov.*, 31.
[3] 2e Serm. pour la Pentecôte, tome X.

de quelques suites funestes si nous n'apaisons sa colère. Et dans les provinces éloignées, et même dans cette ville, au milieu de tant de plaisirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de désespoir : vérité constante, publique, assurée. O calamité de nos jours ! Quelle joie pouvons-nous avoir ? Faut-il que nous voyions de si grands malheurs ? Et ne nous semble-t-il pas qu'à chaque moment tant de cruelles extrémités que nous savons, que nous entendons de toutes parts, nous reprochent devant Dieu et devant les hommes ce que nous donnons à nos sens, à notre curiosité, à notre luxe ? Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation d'assister les pauvres ; la faim a tranché le doute, le désespoir a terminé la question ; et nous sommes réduits à ces cas extrêmes où tous les Pères et tous les théologiens nous enseignent, d'un commun accord, que si l'on n'aide le prochain selon son pouvoir, on est coupable de sa mort, on rendra compte à Dieu de son sang, de son âme, de tous les excès où la fureur de la faim et du désespoir le précipite. » (Pag. 448.)

Après ce tableau si fortement coloré, voulez-vous des tons plus doux sans cesser d'être aussi majestueux ? lisez le portrait d'un jeune homme :

« Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré.

» Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulés, que nos forces se diminuent, et que le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain. Ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent et y attache toutes ses pensées.... Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes, de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne trouve rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent ; de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit [1]. »

[1] Panégyrique de saint Bernard, tome XX.

Quelle riche et admirable peinture! Aristote a fourni quelques-unes des idées qui forment le fond, mais le génie de l'orateur les a fécondées et revêtues de ce coloris qui n'appartient qu'à lui. Que de citations nous aurions à multiplier, si nous écrivions autre chose qu'une histoire!

Pour trouver des récits tragiques, ouvrez les sermons sur la Passion de Jésus-Christ, les principales oraisons funèbres...., ils y abondent. Citons seulement ces accents de lugubre et sublime harmonie qui ouvrent l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre :

» J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées. L'eût-elle cru il y a dix mois? Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France, qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés, pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet; puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est

vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes. »

Bossuet n'est certainement pas le seul écrivain remarquable, le seul orateur éloquent; Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, etc., etc., nous offrent aussi des pages d'une forte et belle éloquence. Ce qui distingue incontestablement Bossuet de ses rivaux, ce sont ces traits soudains qui saisissent l'âme par tous les côtés à la fois et la transportent à des hauteurs inconnues; ce sont ces jets de lumière et de feu qui produisent sur une composition, l'effet de l'éclair sillonnant la nue... en un mot, c'est le sublime! non-seulement le sublime de la pensée, mais tout à la fois le sublime de l'expression, de l'image, de tout ce qui revêt sa large et puissante conception.

Il faut bien convenir que la religion du Christ, et la foi qu'il y a puisée ont donné des ailes à ce grand génie et lui ont ouvert de vastes champs où il a pu les déployer en toute liberté. Sa grande âme s'est enivrée dans la contemplation de ces beautés toujours anciennes et toujours nouvelles; sous les feux de ce soleil divin, elle s'est élevée, par un essor continu, jusqu'à ces régions supérieures où l'éloquence purement humaine ne montera jamais. Qui n'applaudira à ces paroles d'un de nos plus habiles écrivains : « Grand homme, dit M. Villemain, le privilége du sublime te fut donné, et rien n'est durable comme l'admiration que le sublime inspire? Soit que tu racontes les renversements des Etats, soit que dans l'impétueuse richesse de tes sermons à demi-préparés tu saisisses, tu entraînes toutes les vérités de la morale et de la religion, partout tu agrandis la parole humaine, tu surpasses l'orateur antique, tu ne lui ressembles pas. Réunissant une imagination plus hardie, un enthousiasme plus élevé, une fécondité plus originale, une vocation plus haute, tu sembles ajouter l'éclat de ton génie à la majesté du culte public, et consacrer, pour ainsi dire, la religion elle-même. Si, comme l'orateur romain, tu célèbres les guerriers de la légion de Mars, tombés au champ de bataille, tu donnes à leurs âmes cette immortalité que Cicéron n'osait promettre qu'à leur souve-

nir ; c'est Dieu lui-même que tu charges de la reconnaissance de la patrie. »

Citons, pour exemples, ces traits détachés : « O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte !... Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait ; avec quelles grâces, vous le savez ; le soir nous la vîmes séchée [1]...

» Après que, par le dernier effort de notre courage, nous avons pour ainsi dire surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! La voilà telle que la mort nous l'a faite ! encore ce reste tel quel va-t-il disparaître : cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job ; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes [2]...

» Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal... Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! Toute la terre en est étonnée [3]...

» Que faisons-nous, chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime ? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant ; soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre ? O inconcevable union, et aliénation non moins étonnante !

[1] Oraison fun. de Henriette d'Angleterre, tome XII.
[2] *Ibidem.*
[3] *Orais. fun. de Marie Thérèse d'Autriche,* tome XIII.

» Et vous vous attachez à ce corps, et vous bâtissez sur ces ruines, et vous contractez avec ce mortel une amitié immortelle! O que la mort vous sera cruelle [1]!... »

« Elevez-vous, Seigneur; que vos ennemis disparaissent, et que ceux » qui vous haïssent soient renversés devant votre face [2]. » Mais, ô Dieu, de quelles armes vous servez-vous pour défaire ces escadrons furieux? Je ne vois ni vos foudres, ni vos éclairs, ni cette majesté redoutable devant laquelle les plus hautes montagnes s'écoulent comme de la cire : je vois seulement une chair meurtrie et du sang épanché avec violence, et une mort infâme et cruelle, une croix et une couronne d'épines : c'est tout votre appareil de guerre : c'est tout ce que vous opposez à vos ennemis. Justement, certes, justement...

« C'est honorer l'orgueil, que d'aller contre lui par la force; il faut que l'infirmité même le dompte. Ce n'est pas assez qu'il succombe, s'il n'est contraint de reconnaître son impuissance; il faut le renverser par ce qu'il dédaigne le plus. Tu t'es élevé, ô Satan, tu t'es élevé contre Dieu de toute ta force : Dieu descendra contre toi armé seulement de faiblesse; afin de montrer combien il se rit de tes téméraires projets. Tu as voulu être le Dieu de l'homme; un homme sera ton Dieu : tu as amené la mort sur la terre; la mort ruinera tes desseins : tu as établi ton empire en attachant les hommes à de faux honneurs, à des richesses mal assurées, à des plaisirs pleins d'illusion; les opprobres, la pauvreté, l'extrême misère, la croix en un mot détruira ton empire de fond en comble. O puissance de la croix de Jésus [3]! »

Si l'aigle s'élève ainsi jusqu'aux nues, est-ce seulement par un essor momentané? Non, non; il plane dans les hautes sphères, il y habite comme dans son domaine propre; le sublime coule de sa plume avec l'abondance du torrent qui s'échappe des flancs de la montagne. « C'est beaucoup pour les autres orateurs, dit Dussault, d'obtenir, dans la durée d'un discours, quelques moments d'une heureuse inspiration; ce n'est rien pour Bossuet : les élans de sa verve oratoire semblent naître les uns des autres; tout est mouvement, tout est chaleur, tout est vie; et, dans les instants où redouble son ardeur, où cet aigle déploie ses ailes avec plus d'audace, les limites de l'éloquence proprement dite deviennent pour

[1] *Orais. fun. du P. de Bourgoing*, ibid.
[2] *Ps.* 67.
[3] Serm. pour l'exalt. de la ste. Croix, tome X.

lui trop étroites; il les franchit; il entre dans la sphère de la poésie; il monte jusqu'aux régions les plus élevées de cette sphère, il s'y soutient au niveau des poètes les plus audacieux: ce n'est plus le rival de Démosthène, c'est celui de Pindare. Quelques endroits de ses oraisons funèbres sont vraiment des morceaux lyriques. Le don de l'inspiration, on peut l'affirmer, ne fut accordé à aucun orateur aussi pleinement qu'à Bossuet; et quand on songe que son enthousiasme, dans des ouvrages d'une assez grande étendue, ne connaît ni langueur, ni repos, on est frappé de ce privilége extraordinaire, comme d'un de ces phénomènes qui étonnent la nature et qui déconcertent ses lois.

« On chercherait vainement à saisir et à développer toutes les causes de ce prodige. Elles resteront, pour la plupart, éternellement cachées dans les profondeurs du génie; mais on peut en apercevoir quelques-unes : c'est l'abondance de ses idées qui produit dans Bossuet l'abondance de ses mouvements et la riche variété de ses expressions. Ses oraisons funèbres ne sont pas seulement des discours théologiques et religieux : les plus grandes vues de la politique s'y mêlent aux instructions du christianisme; on y reconnaît toujours l'auteur du discours sur l'Histoire universelle. Cet esprit vaste et perçant, qui embrassait toute la théorie de la religion chrétienne et qui en sondait tous les abîmes, avait aussi pénétré dans tous les mystères du gouvernement des Etats. Voyez de quels traits, de quelles couleurs il peint les personnages qui se sont montrés avec éclat dans l'administration des empires, ou dans les factions, les cabales et les troubles civils. La religion et la politique sont e deux grands pivots sur lesquels roulent principalement toutes les choses humaines : ce sont les deux intérêts qui touchent le plus puissamment les hommes; et ces deux intérêts, étroitement rapprochés entre eux, et se fortifiant en quelque façon l'un par l'autre, sont les ressorts toujours agissants de l'éloquence de Bossuet : ils animent sans cesse ses discours; sans cesse ils lui fournissent des considérations contrastées, qui répondent à toutes les oppositions du cœur, et qui sont bien supérieures à ces antithèses de l'art, propres uniquement à flatter l'esprit ou à séduire l'oreille. Marchant à

grands pas, comme s'exprime saint Chrysostome, sur les hauteurs de la religion, tantôt il lève ses regards vers le ciel, tantôt il les reporte et les rabaisse vers la terre; il semble tantôt converser avec les puissances célestes, tantôt interroger les destinées du monde visible ; tout à la fois prophète, grand politique, historien sublime, Bossuet est un des hommes qui ont le mieux compris tout ensemble, et les affaires humaines, et les choses divines, et le christianisme, et la politique. Cette double science est, sans contredit, une des sources de cette éloquence singulière qui le caractérise et qui le place hors de toute comparaison, comme elle l'élève au-dessus de toute rivalité[1].... »

Nous ne ferons ici aucune citation; il suffit d'indiquer toutes les œuvres oratoires, les *Elévations sur les Mystères*, les *Méditations sur l'Evangile*....

Quelles que soient les hauteurs où ce grand écrivain vous transporte, quelques vastes horizons qu'il ouvre devant vos regards, rien d'embarrassé, rien d'obscur ne vient heurter votre intelligence. Il n'y a presque pas de nuit pour ce puissant génie; il n'y a presque pas d'ombre. La vérité lui apparaît dans un jour si lumineux et si complet, il l'expose avec une telle lucidité, qu'elle pénètre l'âme tout entière et qu'on ne songe pas qu'elle puisse être plus parfaitement démontrée.

A-t-on jamais entendu discuter le sens précis de tel ou tel passage? Hésite-t-on sur les expressions qu'il emploie, même dans les matières les plus métaphysiques? Quel contraste entre l'accent de sa foi, l'énergie de ses convictions, la franchise presque rude de son langage, et les furtifs détours, les timides réticences, les atermoiements et les compromis qui passent, de nos tristes jours, pour une habile tactique et un heureux ménagement!

Ce que nous avons dit des sermons et des oraisons funèbres doit s'entendre naturellement des panégyriques. Quoique ces productions du grand orateur soient demeurées presque toutes à l'état d'ébauche, elles n'en renferment pas moins des beautés de premier ordre, et la main de l'illustre maître y a déposé son empreinte

[1] DUSSAULT, notice sur Bossuet.

inimitable. Nous ne touchons cette matière que pour expliquer une inconséquence assez singulière de l'abbé Maury. Dans le travail qu'il consacre aux *panégyriques*, non-seulement il ne fait pas mention de Bossuet, mais on y lit ce jugement pour le moins fort étrange :

« Les panégyriques sont restés parmi nous à une distance infinie des autres discours. C'est le domaine le moins riche de notre éloquence sacrée, quoiqu'il ait été cultivé par tous nos grands orateurs, qui en nous fournissant dans leurs ouvrages une autre mesure de leur supériorité, nous ont donné le droit d'être si difficiles en admiration, nous ont appris à les juger, et n'ont laissé dans la carrière des éloges aucun chef-d'œuvre, soit qu'ils n'eussent pas le vrai talent de ce genre, soit plutôt qu'ils ne l'eussent pas assez étudié pour le créer, comme on devait l'attendre de leur génie, s'ils en avaient mieux saisi le caractère et la méthode.

» Cette lice oratoire n'a donc été jusqu'à présent illustrée parmi nous par aucune composition que nous puissions citer comme un ouvrage classique, comme un monument qui marque la borne au moins présumée de l'art. L'orateur panégyriste n'est donc probablement pas encore né pour la France; et en rendant un juste tribut d'estime à plusieurs de nos éloges sacrés, je n'ose, par respect pour nos discours du premier rang, citer aucun recueil de panégyriques dignes d'être proposés comme des modèles de perfection dans ce genre d'éloquence[1]. »

D'un autre côté, dans la préface que fit cet écrivain pour mettre en tête des sermons de Bossuet, il cite, comme étant les plus dignes d'admiration, les panégyriques de saint Paul, de saint André, de saint Thomas de Cantorbéry. Est-ce un oubli ? Est-ce une choquante contradiction ? Nous ne le pensons pas. A l'époque où Maury connut les sermons de Bossuet, son siége était fait, à l'égard du *panégyrique*, et il n'a pas pris la peine d'y rien changer. Maury aussi a prononcé des panégyriques ; et s'il était vrai que l'orateur du genre ne *fût pas né* avant lui, il faudrait l'attendre encore ! Supposons que Bossuet ait travaillé cette portion

[1] *Essais sur l'éloq.* tome I.

de ses œuvres comme les grandes oraisons funèbres, nous aurions, chacun le sent, des chefs-d'œuvre du plus haut mérite oratoire et littéraire.

CHAPITRE VI

Bossuet a-t-il trouvé en France des modèles dans l'art de la prédication ?

Au risque de paraître paradoxal, nous dirons que Bossuet orateur n'a pas connu d'ancêtres. On peut lui appliquer assez justement ce mot du psaume XVIII : *Exultavit ut gigas, ad currendum viam*; il s'est élancé comme un géant, et armé de toute pièce, pour courir sa glorieuse carrière.

A la fin du XVI[e] siècle, nous voyons déjà sans doute plusieurs prédicateurs s'efforcer de purger la chaire des défauts dont elle était infectée; tels furent Molinier, Sénault, Texier, Biroat, Joly, Fromentières, Lejeune, Lingendes; mais ils n'y réussirent qu'en partie. Lingendes avait si peu de confiance en son français, qu'il traduisit ses sermons en latin. Plus de cinquante ans après, en 1687, La Bruyère écrivait son fameux chapitre : *De la chaire* [1], où il fustige les prédicateurs d'une façon cruelle. Peut-être entre-t-il un peu d'exagération dans cette critique sanglante; mais un esprit de cet ordre n'a pu inventer les ridicules dont il se moque en public [2].

Bossuet avait-il lu ses prédécesseurs ? Nous ne le croyons pas. Au surplus, lui-même va nous apprendre à quelles sources il a puisé :

« J'ai peu lu de livres français ; et ce que j'ai appris du style, en ce second sens, je le tiens des livres latins, et un peu des Grecs : de Platon, d'Isocrate, et de Démosthène, dont j'ai lu aussi quelque chose ; mais il est d'une étendue trop forte pour ceux qui sont occupés d'autres pensées ; — de Cicéron ; surtout, de ses livres : *de Oratore ;* et du livre intitulé : *Orator,* où je trouve les modèles de grande éloquence, plus

[1] La Bruyère, *Caractères*, ch. XV.
[2] Voyez la note II, à la fin du volume.

utiles que les préceptes qu'il y ramasse ; — de ses oraisons (avec quelque choix) : *Pro Murœna; pro Marcello ;* — quelques *Catilinaires* ; — quelques *Philippiques ;* — *Tite-Live ;* — *Salluste;* — et *Térence.* — Voilà mes auteurs pour la latinité ; et j'estime qu'en les lisant, à quelques heures perdues, on prend des idées du style *tourné et figuré.* Car, quand on sait les mots, — qui font comme le corps du discours, — on prend, dans les écrits de toutes les langues, le tour, — qui en est l'esprit ; — surtout dans la *latine,* — dont le génie n'est pas éloigné de celui de la nôtre, — où, plutôt, *qui* est tout le même.

» Les poètes, aussi, sont de grands secours. Je ne connais que Virgile; — et un peu Homère. — Horace est bon, à sa mode, mais plus éloigné du style oratoire.— Le reste ne fait que gâter, et inspirer les pointes, les antithèses, les grands mots, le peu de sens et toutes les froides beautés.

» Néanmoins, selon ce que je puis juger, par le peu de lecture que j'ai fait des livres français, — les *Œuvres diverses de Balzac* [1] peuvent donner quelque idée du style fin et tourné délicatement. Il y a peu de pensées ; mais il apprend, par là même, à donner plusieurs formes à une idée simple. Au reste, il le faut bientôt laisser ; car c'est le style, du monde, le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint. Mais il parle très-proprement, et a enrichi la langue de belles locutions et de phrases très-nobles.

» J'estime la *Vie de Barthélemy des Martyrs* [2] ; — les *Lettres au Provincial* [3], dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et

[1] Les œuvres diverses de J. L. *Guèz de Balzac* furent imprimées par les Elzevir, en 1651, 1658, 1664.— Le recueil complet de ses œuvres fut publié à Paris en 1665, en deux vol. in-fol.

[2] Cette *Vie de Dom Barthélemy des Martyrs,* archevêque de Prague (Paris. 1663, in-4° et in-8°), publiée sous le nom des *religieux du noviciat des frères Prêcheurs du faubourg Saint-Germain*, est de *Louis-Isaac Le Maistre de Saci*, et non point de *Pierre Thomas du Fossé,* comme on l'a dit dans la *Biographie universelle,* au nom : *Saci* (Louis-Isaac Le Maistre de). Seulement, la traduction (*inédite*), faite par ce dernier (en 1660), d'une *Vie de Barthélemy des Martyrs*, écrite et publiée en espagnol, fut utile à *Le Maistre de Saci* pour la composition de son ouvrage. (*Thomas du Fossé* explique lui-même ainsi les faits, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal ;* (Utrecht. 1739, in-12, liv. I[er], ch. 29); et dans une lettre écrite en 1690, à *Bocquillot*. chanoine à Avallon, insérée dans le dictionnaire de *Moréri,* article : *Thomas* (Pierre), seigneur *du Fossé*. Dans les *Mémoires de Trévoux,* 1729, décembre, page 2118 et suiv., est mentionnée « *la Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, par Saci »; on y loue *l'élégance du style et l'ordonnance de l'ouvrage. Dictionnaire des ouvrages anonymes* par Barbier, 2ᵉ édition, 1824 , tome III, p. 398, n° 18814.

[3] Voltaire raconte que quelqu'un demandant à Bossuet de quel livre il voudrait être l'auteur, celui-ci répondit : des Provinciales. Que cette anecdote soit con-

toutes une extrême délicatesse. — Les *Livres* et les *Préfaces* de messieurs de Port-Royal sont bons à lire, parce qu'il y a de la gravité et de la grandeur. Mais comme leur style a peu de variété, il suffit d'en avoir vu quelques pièces.

» Les versions [de Perrot] d'Ablancourt sont bonnes; il a fait le *Corneille Tacite*, et le *Thucydide*.— Car, pour le *Lucien*, c'est le style propre et familier, et non le sublime et le grand, qui doit être néanmoins celui de la chaire [1].

» Pour les poètes, je trouve la force et la véhémence dans Corneille; plus de justesse et de régularité dans Racine.

» Tout cela se fait sans se détourner des autres lectures sérieuses; et une ou deux pièces suffisent pour donner l'idée et faire connaître le trait.

» Venons, maintenant, aux *choses*. La première, et le fond de tout, c'est de savoir très-bien les Ecritures de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*.

» La méthode que j'ai suivie, en les lisant, c'est de remarquer, premièrement, les beaux endroits qu'on entend, — sans se mettre en peine des obscurs. Par ce moyen on se remplit l'esprit de toute la substance des

trouvée, c'est ce qui ne paraîtra douteux à aucun de ceux qui connaissent Bossuet. Cependant il est incontestable qu'il lut plusieurs fois les lettres de Pascal et en fit l'éloge, sans aucune restriction. Il y a là une de ces énigmes qu'il nous est impossible d'expliquer. Bossuet n'ignorait pas que Pascal, n'ayant aucune théologie, prêtait une plume docile autant que maligne aux inspirations d'Arnaud et de Nicole...

En second lieu, il pouvait ignorer moins encore que cet ouvrage détestable, bâti sur des mensonges et d'audacieuses falsifications de textes, respirait tout le venin du jansénisme et avait été solennellement condamné par le Saint-Siége; que la bulle de condamnation ayant été reçue et publiée en France, nul ne pouvait lire ou retenir les *Provinciales* sans encourir l'excommunication *ipso facto*. Quoi! pas un mot de blâme ne s'échappe de la plume d'un écrivain aussi clairvoyant! Les jugements du Siége apostolique ne sont ni mentionnés, ni tenus dans quelque considération, par un docteur en théologie, par un évêque! Ce seul témoignage montre dans tout son funeste jour l'esprit du clergé français. La route fausse et ténébreuse, où l'évêque de Meaux ternira sa magnifique gloire, s'ouvre ici d'une façon déplorable.

[1] Nicolas *Perrot d'Ablancourt*. — Sa traduction des *Annales de Tacite* parut à Paris en 1640-1644; celle de *l'Histoire* (du même) en 1651; tout l'ouvrage forme 3 vol. in-8°, et a été imprimé dix fois.

Sa traduction de *Lucien* parut 1° en 1654-1655, 2 vol. in-4°, 2° en 1664, 3 vol. in-12.

Sa traduction de l'Histoire de *Thucydide* parut à Paris en 1662, in-fol. *Gui Patin* écrivait le 21 octobre 1653, à *Falconet*. « M. *Perrot* est un habile homme. On le blâme pourtant de s'être trop donné de licence à son *Tacite*; et, de fait, je ne l'entends pas si bien que le latin. »

Ecritures. Car saint Augustin a raison de dire que « les endroits obscurs ne contiennent pas d'autres vérités que ceux qui sont clairs. » Les raisons en sont belles, mais longues à déduire. Les endroits clairs sont les plus beaux, et si j'avais à former un homme dans son enfance, à mon gré, je voudrais lui faire choisir plusieurs beaux endroits de l'Ecriture, et les lui faire lire souvent, en sorte qu'il les sût par cœur. Ainsi on saura, sans doute, ce qu'il y a de plus beau; et après on viendra aux difficultés.

» Pour l'Ancien Testament, je n'ai jamais fait autre chose que de lire *la version selon l'hébreu,* la conférer avec *la Vulgate,* prendre le génie de la langue sainte et de ses manières de parler. Vatable seul fournit tout cela dans sa traduction et dans ses Remarques [1]. Quand il se rencontre des difficultés qui ne sont pas expliquées, je conseillerais de passer outre. Car on peut être fort savant sans savoir tout; et jamais on ne sait tout dans ce livre. Au reste, j'ai connu, par expérience, que quand on s'attache opiniâtrément à pénétrer les endroits obscurs, avant que de passer plus avant, on consume en questions difficiles le temps qu'il faudrait donner aux réflexions sur ce qui est clair; et c'est ce qui forme l'esprit et nourrit la piété. Il faut, sans impatience, lever une difficulté, et puis une autre; mais cependant s'attacher à bien posséder ce qu'on a trouvé de plus clair et de plus certain.

» Pour le *Nouveau Testament,* Maldonat, sur les Evangiles [2] et Estius [3] sur saint Paul, *instar omnium.*

» Il ne faut guère lire les *commentaires* que lorsqu'on trouve, actuellement, quelque difficulté. Car ils se farcissent de beaucoup de choses superflues; et ils ont peut-être raison; parce que les esprits sont fort différents, et, par conséquent, les besoins. Mais pour trouver ce qui nous est propre, il faut nous éclaircir seulement où notre esprit souffre.

» Il y a une observation nécessaire à faire sur l'Ecriture, et principalement sur saint Paul. C'est de ne pas chercher si exactement la suite et la connexion dans tous les membres. Il dit tout ce qui se peut dire sur la

[1] Bossuet se servait apparemment d'une édition de la Bible de *Vatable*, imprimée pendant le règne de Louis XIII, en deux volumes, in-8°, que j'ai vue et que n'indiquent point les ouvrages bibliographiques.

[2] Ces commentaires de *Maldonat* sur les Evangiles n'ayant été publiés qu'après sa mort, il s'y trouve, ce docte religieux n'ayant pu les revoir (et Bossuet le devait remarquer dans la suite), des sens dont se pourraient prévaloir les sociniens, et que les catholiques repoussent. (Bossuet, Ire instruction contre la version du N. T. dite *de Trévoux,* 29 septembre 1702, nos XXIII et XXVII, et *Remarques préliminaires,* édition de Versailles, t. IV, p. 349, 365, 367 et suiv.

[3] *Estii* (Guillelmi) Commentar. in *Sancti Pauli* et aliorum Apost. epistolas; Duac. 1614, 2 vol. in-fol.; idem, 1640, 2 vol. in-fol.

matière qu'il traite ; mais il songe, assez souvent, plutôt à la thèse proposée qu'à ce qu'il vient de dire immédiatement. Cette vue m'a sauvé bien de l'embarras dans les Epîtres *ad Romanos*, *ad Galatas*, et dans les endroits qui regardent la doctrine.

» Pour les Pères, je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome. L'un élève l'esprit aux grandes et subtiles considérations ; et l'autre le ramène et le mesure à la capacité du peuple. Le premier ferait, peut-être, s'il était seul, une manière de dire un peu trop abstraite ; — et l'autre trop simple et trop populaire. Non que ni l'un ni l'autre ait ces vices ; — mais c'est que nous prenons, ordinairement, dans les auteurs ce qu'il y a de plus éminent [1]. Dans saint Augustin [on trouvera] toute la doctrine ; — dans saint Chrysostome, l'exhortation, l'incrépation, la vigueur ; la manière de traiter les exemples de l'Ecriture, et d'en faire valoir tous les mots et toutes les circonstances.

» A l'égard de saint Augustin, je voudrais le lire à peu près dans cet ordre : les livres *de la Doctrine chrétienne* ; le premier : théologie admirable. — Le livre *de Catechisandis rudibus : — de Moribus Ecclesiæ catholicæ ; — Enchiridion, ad Laurentium ; — de Spiritu et litterâ ; — de Verâ religione ; — de Civitate Dei ;* (ce dernier, pour prendre, comme en abrégé, toute la substance de sa doctrine.) — Mêlez quelques-unes de ses épîtres : celle *à Volusien ; ad Honoratum, de Gratiâ Novi Testamenti ;* ainsi que quelques autres. — Les livres *De sermone Domini in monte ;* — et *De consensu evangelistarum.*

» A l'égard de saint Chrysostome, son ouvrage *sur saint Matthieu* l'emporte, à mon jugement. Il est bien traduit en français [2] ; et [en le lisant] on pourrait, tout ensemble, *apprendre les choses*, — et *former le style.*

[1] C'est-à-dire : ce qui y domine ; ce qui y est le plus ordinaire, et comme habituel. Bossuet a dit, au même sens : *On définit les hommes par ce qui domine en eux.* Bossuet, de la Connaissance de Dieu et de soi-même, chap. Ier, no XI, édition de Versailles, t. XXXIV, 101.

[2] *Les homélies ou sermons de saint Jean Chrysostome... sur tout l'Evangile de saint Matthieu* traduits en françois par *Paul-Antoine de Marsilly* [pseudonyme] ; Paris, chez P. Le Petit, imprimeur, trois volumes in-4°, 1665. (Ouvrage achevé d'imprimer *pour la première fois*, le 8 janvier 1665.) Les docteurs *Grenet* (curé de Saint-Benoît) et *Marlin* (curé de Saint-Eustache), dans *l'approbation* collective donnée par eux à l'ouvrage, le 1er juillet 1664, s'exprimèrent ainsi : « Cette traduction étant aussi fidèle que juste, et conforme à l'expression du style et des pensées du saint, on peut dire que les beautés naturelles de ce Père si éloquent ne paroissent pas moins sous la plume de cet excellent interprète que sous celle du saint... Il me semble que ce soit lui-même qui se soit expliqué, une seconde fois, en nostre langue. » Sous le nom, supposé, *d'Antoine de Marsilly*, s'était caché Louis-Isaac *Le Maistre de Saci*, auteur véritable de cette traduction, à laquelle, toutefois, *Nicolas Fontaine* prit part, peut-être. (Voir le Dictionnaire des anonymes et pseudonymes, par

Au reste, quand il s'agit de dogmatiser, jamais il ne se faut fier aux traductions. — Les Homélies [de saint Jean Chrysostome] sur la *Genèse*, excellentes. — sur *saint Paul*, admirables; — au peuple *d'Antioche*, très-éloquentes —Quelques homélies, détachées, sur divers textes et histoires.

» Je conseille beaucoup le *Pastoral* de saint Grégoire, surtout la *troisième partie;* c'est celle, si je ne me trompe, qui est distinguée en avertissements à toutes les conditions, — qui contiennent une morale admirable et tout le fond de la doctrine de ce grand pape.

» Ces ouvrages sont pour faire un corps de doctrine. Mais comme l'usage veut qu'on cite quelques sentences, c'est-à-dire *accuratiùs aut elegantiùs dictata,* Tertullien en fournit beaucoup. Seulement, il faut prendre garde que les beaux endroits sont fort communs. Les beaux livres de Tertullien sont : *L'Apologétique; — de Spectaculis; — de Cultu muliebri; — de Velandis virginibus; — de Pœnitentiâ,* admirable; — l'ouvrage contre *Marcion; de Carne Christi; — de Resurrectione carnis;* — celui *de Præscriptione*, excellent, mais pour un autre usage. — On apprend admirablement, dans saint Cyprien, le divin art de manier les Ecritures, et de se donner de l'autorité en faisant parler Dieu sur tous les sujets par de solides et sérieuses applications.

» Saint Augustin enseigne aussi cela divinement, par la manière et l'autorité avec laquelle il s'en sert dans ses ouvrages polémiques; surtout dans les derniers, contre les Pélagiens. Ce qu'il faut tirer de ce Père, ce ne sont pas tant des pensées et des passages à citer que l'art de traiter la théologie et la morale; et l'esprit le plus pur du christianisme.

» Au reste, ce que je propose ici de la lecture des Pères n'est pas si long qu'il paraît. Il n'est pas croyable combien on avance, pourvu qu'on y donne quelque temps, et qu'on suive un peu.

« Clément Alexandrin viendra à son tour; et on pourra mêler la lecture de son *Pédagogue;* — comme, aussi, quelques discours choisis de saint Grégoire de Nazianze [auteur], très-propre à relever le style.

» J'écris ce qui me vient, sans donner repos à ma plume. Je n'ai pas même, à présent, le loisir de relire; quoique, pour un si grand prince de l'Eglise, et qui doit être une de ses lumières, il ne faudrait rien dire que de médité. Je sais à qui je parle; et qu'un mot suffit avec lui pour se faire entendre[1]. »

Barbier, 2e édition, 1823, t. Ier, p. 2, no 159, et t. II, p. 147, no 8362.) — L'abbé *Goujet* indique formellement *Louis-Isaac Le Maistre* (*de Saci*), comme l'auteur de la traduction des Homélies de saint Chrysostome sur l'Evangile de saint Matthieu, publiée sous le nom de Paul-Antoine *de Marsilly*. (Vie de *M. Nicole*, et Histoire de ses ouvrages (par *Goujet*); Luxembourg, 1732, in-12, 1re partie, chap. x, p. 183.)

[1] Lettre au cardinal de Bouillon.

CHAPITRE VII

§ I

Bossuet a-t-il fait école dans la prédication ?

Comme Bossuet est né sans ancêtres, il est mort sans postérité. Sans doute il était impossible que l'éclat de son génie n'exerçât pas une influence considérable sur l'éloquence de la chaire, et que son admirable style ne servît au perfectionnement de la langue française. Ce fut, comme Corneille, comme Racine, un de ces astres brillants qui entraînèrent le monde lettré dans leur orbite. Mais, pour faire école proprement dite, il faut s'approcher de plus près des intelligences ordinaires. Qui oserait espérer de pouvoir suivre Bossuet dans son vol audacieux ? Qui oserait viser à ce sublime qui lui est si familier, et qui apparaît si rarement, même dans les bons écrits ? Bourdaloue, avec sa forme didactique, ses divisions rigoureuses, son style plus tempéré, sa marche plus calme et plus régulièrement mesurée, devait devenir chef d'école, et tel est en effet le modèle qui a le plus attiré les regards. Non pas certes qu'il manque d'éloquence et de grandeur, mais on peut se présenter devant ce maître sans être déconcerté et ébloui. Bossuet, de son côté, ne manque ni d'ordre ni de suite dans ses idées; mais on peut dire qu'il suit un ordre *à lui*, et qu'il a surtout reproduit, autant que le comporte le génie français, la manière large et la libre allure des Pères, ses seuls modèles.

Dans l'oraison funèbre, genre créé par son génie aussi chrétien que noble, Bossuet a rencontré des disciples qui brillent certainement par la distinction et le talent oratoire, Mascaron, Fléchier, Massillon; mais ils sont demeurés à si longue distance du maître, que toute comparaison deviendrait une injure au bon goût. Ce n'est pas sans une surprise douloureuse que nous trouvons dans Feller le jugement suivant : « Il y a (dans les oraisons funèbres de Fléchier) moins *d'éloquence et de pureté de langage*

que dans celles de Bossuet; mais on y trouve une *éloquence* plus forte, plus mâle, plus nerveuse. Le style de Fléchier est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme. Celui de Bossuet, moins égal, moins *soutenu*, est plus rempli de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent le génie. Fléchier est plus heureux que lui dans l'arrangement des mots..... il devait autant à l'art qu'à la nature; Bossuet devait plus à la nature qu'à l'art [1]. »

Il n'est pas nécessaire d'entrer en discussion avec l'auteur de cet article; il suffira de dire que c'est la plus étrange chose que puisse écrire un homme de quelque esprit. Cherchons des appréciations plus intelligentes et plus justes.

« On peut dire que Mascaron marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il a encore de la rudesse et du mauvais goût de l'un; il a déjà de l'harmonie, de la magnificence de style et de la richesse de l'autre. Sa manière tient à celle des deux hommes célèbres qui, en le suivant, l'ont effacé. Il semble qu'il s'essaie à la vigueur de Bossuet et aux détails heureux de Fléchier; mais, ni assez poli, ni assez grand, il est également loin de la sublimité de l'un et de l'élégance de l'autre.

» En général, il était né avec plus de génie que de goût, et plus d'esprit encore que de génie. Quelquefois son âme s'élève; mais, quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît une espèce de luxe, mais un luxe faux qui annonce plus de pauvreté que de richesse. Il est alors plus ingénieux que vrai, plus fin que naturel. Il donnait trop dans les comparaisons tirées du soleil couchant, et des torrents, et des tempêtes, et des éclairs, et des rayons. Les ombres, les nuages, les *astres fortunés*, les fleuves féconds, les aigles, les aiglons, et tout ce cortége de lieux communs que les esprits vulgaires prennent pour de l'éloquence, jouent chez lui un grand rôle [2]. »

[1] FELLER, *Dictionn. biograph.*, art. *Fléchier.*
[2] THOMAS, *Eloges.*

Fléchier, qu'on a appelé l'Isocrate français, nous paraît assez exactement représenté par le père De la Rue :

« L'amour de la politesse et de la justesse du style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art; les beaux-arts et principalement la poésie ayant été sa première occupation, il s'était fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence. Sa prononciation traînante et peu animée, favorisant par sa lenteur la fidélité de sa mémoire, donnait à l'auditeur tout le temps de suivre aisément la délicatesse de ses pensées, et de sentir le plaisir d'en être charmé. Comme ce fut d'abord par les oraisons funèbres qu'il commença à se distinguer, la gravité des sujets, fort avantageuse à la pesanteur naturelle de sa voix et de son action, et la beauté des choses qu'il disait, en firent insensiblement goûter la manière, et travestirent même en talent un défaut qu'en d'autres sujets moins tristes on aurait peine à supporter. C'est ce qui parut dans ses sermons de morale : car, au lieu que la véhémence et l'impétuosité doivent y régner, le son de sa voix, qui avait quelque chose de lugubre, y répandit son froid sur les expressions; et la liberté de son esprit y était pour ainsi dire à l'attache de sa mémoire.

Toutefois cette éloquence peu animée et même languissante ne laissait pas de plaire dans Fléchier. On admirait des sermons froids à la vérité, mais toujours écrits avec pureté et même avec noblesse; et les oreilles étaient agréablement flattées par la douce harmonie de ses phrases et la molle cadence de ses périodes.

Dans les oraisons funèbres, il sut mêler à la symétrie et aux grâces de son style quelques traits d'une sensibilité touchante, et cette douce chaleur communiqua du moins à ses pensées un léger souffle de vie. Il s'anima davantage, il atteignit même le pathétique, lorsqu'un grand sujet fut présenté à son talent. Nous voulons parler de l'*oraison funèbre de Turenne*, qui est regardée comme son chef-d'œuvre. L'exorde sera éternellement cité pour

son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre, et pour l'espèce de douleur auguste qui y règne. »

M. Villemain, comparant les deux oraisons funèbres de M. de Turenne, s'exprime ainsi :

« L'ouvrage de Fléchier, dit-il, est l'œuvre d'un art qui s'élève quelquefois jusqu'au génie; celui de Mascaron semble l'ébauche brillante du génie, souvent égaré par un faux goût. Mascaron donne plus de prise à la censure. Il est moins soigné que Fléchier, et, comme lui, il tombe dans l'affectation. Il a tous les défauts de son rival, et d'autres plus choquants, parce qu'ils sont bizarres. Mais quelquefois il s'élève, il s'anime; alors il est grand, et montre une âme éloquente; sa diction même s'épure et paraît avoir quelque chose de naturel, d'énergique et de précis, qui n'exclut pas l'élégance et vaut mieux que l'harmonie. »

Massillon a obtenu, comme orateur sacré, une renommée extraordinaire et qui lui a survécu de plus d'un siècle [1]. Voltaire, La Harpe, Maury et leurs copistes lui ont prodigué toute sorte d'éloges. Le public, séduit par la sonorité harmonieuse de ses phrases et le pompeux ajustement de ses épithètes, l'heureux éclat de ses images, s'est habitué à tenir l'évêque de Clermont pour un des plus éloquents prédicateurs. Cette réputation paraît avoir cédé beaucoup sous la pression du temps, et le sentiment qui a fait place à une admiration passionnée tient un peu de la froideur. Bossuet avait deviné cette destinée. Voici ce que nous lisons dans le journal de Ledieu, sous la date de 1699 :

— « Le premier dimanche de l'Avent il n'entendit pas le sermon du père Massillon de l'Oratoire, de crainte du froid. La grande réputation de ce prédicateur après son premier carême à Paris, lui mérita de passer de plein saut de la chaire des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré à celle du château de Versailles. On ne trouva pas son mérite digne de sa réputation : son premier discours qui était contre les libertins, et qu'il avait, dit-il, assez

[1] Puisqu'il n'est question ici que de l'orateur, nous ne parlerons ni des principes de Massillon, ni de sa morale outrée que tous les jansénistes allaient applaudir. On sait que Massillon appartenait à cette congrégation de l'Oratoire qui donna tant d'adeptes à la révolution et naufragea dans la doctrine d'une manière si déplorable.

mal amené à l'évangile du jour, parut faible : on loua sa piété et sa modestie, sa voix douce, son geste réglé, jusqu'à lui accorder contre l'avis de quelques-uns la grâce de l'élocution : on trouva de la politesse dans ses discours, des termes choisis et de l'onction : il fut très-bien écouté, et le Roi et la cour en furent édifiés. M. de Meaux donna la sainte communion à Mme de Bourgogne le soir de la Conception et entendit le nouveau prédicateur la même fête. Il en jugea ce que je viens de dire, et en un mot que cet orateur bien éloigné du sublime n'y parviendrait jamais. »

Massillon atteignit certainement l'éloquence, et resta à une hauteur considérable, tant qu'il ressentit l'influence du grand siècle. Il s'affaissa à la fin de sa carrière et marqua les premiers degrés de la décadence. Son Petit Carême, tant vanté, ne vaudra jamais trois sermons de Bossuet.

Le vrai rival de l'évêque de Meaux fut sans contredit Fénelon, considéré comme orateur et comme écrivain. Ces deux hommes n'ont ni le même tempérament, ni le même fond d'idées, ni la même manière d'écrire, et ce sont néanmoins deux génies de premier ordre. Parmi les discours que Fénelon a laissés, deux sont regardés à juste titre comme des chefs-d'œuvre. Ce n'est ni le grand style, ni l'éloquence impétueuse de Bossuet, mais les mouvements y sont si chaleureux, les idées si nobles, le langage si plein d'admirables beautés et d'une si rare perfection, qu'on reste sous le double charme d'une lumière étincelante et de la plus suave mélodie [1].

§ II

Le génie de Bossuet, sa sublime éloquence, ont-ils obtenu de ses contemporains la haute admiration que le public a professée depuis un siècle?

Quelques personnes ont paru en douter, et ce n'est certainement pas sans motif. Le fait d'ailleurs ne présenterait rien de surprenant. Il en est des puissants génies comme du soleil : les vifs

[1] MAURY, *Essais*, tome II, raconte que lisant dans une réunion d'académiciens, le sermon prononcé par Fénelon aux Missions étrangères, le jour de l'Epiphanie, en 1685, chacun des auditeurs s'empressa de nommer l'Aigle de Meaux. Nous regrettons la méprise; elle prouve que les académiciens dont il est question avaient peu étudié le meilleur de leurs modèles.

rayons qu'ils projettent autour d'eux éblouissent la plupart des esprits peu accoutumés à cet éclat. Il faut une certaine distance; il faut que l'œil se façonne petit à petit pour recueillir cette lumière sans en être blessé et en sentir toute la beauté. Corneille, Racine, et un grand nombre d'hommes éminents ont partagé cette destinée. Bossuet ne fut point un orateur populaire, comme nous l'avons dit; il n'eut pas le privilége de soulever les masses, comme saint Bernard, Pierre l'ermite, ou même comme les Lejeune, les Maillard... qui le précédèrent de quelques années. Bourdaloue obtint plus de succès dans le monde ordinaire, et il a été plus souvent parlé de lui dans les écrits des contemporains. Mais il faut se rappeler d'abord que Bossuet quitta la chaire à quarante-trois ans, dans la force et la maturité de son génie; ensuite qu'il fut absorbé par une foule de travaux considérables. Cependant, avant même qu'il prêchât à la cour, nous avons vu plus d'un grave auteur célébrer les triomphes du grand orateur. Autour de sa chaire il réunissait le monde savant, les esprits distingués, capables d'apprécier une aussi mâle éloquence, une prédication pleine de doctrine et d'austères enseignements. Peut-être admirait-on moins encore la grandeur de son génie, que son action oratoire, les vifs accents de sa foi et son genre tout apostolique. Quant aux beautés de détail, la souffle du temps les effaçait, comme toujours, de l'esprit des auditeurs, puisque la typographie ne les reproduisant pas, elles ne pouvaient être l'objet de cette méditation réfléchie qui seul les expose dans tout leur jour et les pénètre dans toute leur profondeur. Cependant on peut dire de la génération qui vit naître Bossuet, qu'elle était digne de l'entendre et ce n'est pas son moindre titre de gloire.

Pour compléter ce travail, nous donnerons en note, à la fin du volume, un judicieux résumé de feu l'abbé Vaillant sur la prédication avant Bossuet.

CHAPITRE VIII

De la poésie de Bossuet.

Le siècle où vivait Bossuet resplendissait de ces admirables poésies qui sont restées le modèle du genre, et forment la plus riche et la plus douce expression de notre langue. Heureux si elles faisaient le désespoir de tant de médiocrités qui sont venues, depuis, heurter le bon goût et, comme dit Lamennais, couvrir de haillons la plus noble héritière! Mais à côté des grands poètes, tourbillonnait la foule des petits; tout le monde voulait enfanter des vers; le roi lui-même cédait à cette faiblesse, et Bossuet voulut s'essayer aussi dans la langue rimée. On vante quelques-unes de ses poésies latines, mais malgré toute notre respectueuse déférence, nous ne saurions admirer ses poésies françaises. Bossuet, toujours chrétien, choisit pour sujet les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Psaumes, le Cantique des cantiques, des scènes de l'Evangile, quelques-uns de nos saints Mystères. Ce n'est pas que la main du maître en littérature soit absente, mais elle tremble et s'abaisse trop souvent.

Voici une traduction du Cantique[1]:

Ego dilecto meo et dilectus meus mihi, etc. Veni, dilecte mi, egrediamur, etc.
(*Cant.*, VI, 2; VII, 10.)

Amour réciproque : fleurs et fruits : présents de l'épouse : vie solitaire et cachée.

En désirs mutuels nos deux cœurs se consument :
    Je suis à mon amant;
Il se *livre à la fois*, et nos flammes s'allument
    En un même moment.

Allons où la beauté du printemps nous appelle :
    La campagne *nous rit*,
Nos arbres ont repris leur verdure nouvelle,
    Et le ciel s'éclaircit.

[1] Voy. tome XXVI, p. 42 et suiv.

Demeurons au village, et laissons de la ville
Le bruit tumultueux;
Voyons ramper la vigne et le provin fertile
De ce bois tortueux.

Nous verrons si la fleur à l'air s'est exposée;
Où si pendant la nuit,
Ses tendres nœuds nourris d'une douce rosée,
Ont enfanté du fruit.

Levons-nous, il est temps; et prévenons l'aurore,
Visitons nos vergers;
Nous sentirons l'odeur, et nous verrons éclore
La fleur des orangers.

La mandragore enchante et l'œil et la *narine;*
L'air en est embaumé;
Elle est riche en senteur, et jusqu'à sa racine
Tout en est parfumé.

Recevez mon amour et les fidèles gages
D'un tendre attachement :
A mon cœur empressé ces chastes témoignages
Sont un soulagement.

J'ai gardé, cher Epoux, des fruits de toute sorte,
Choisissez les plus beaux :
Goûtez; tout est à vous, et je vous en apporte
Des vieux et des nouveaux.

RÉFLEXION.

Simple, humble, solitaire et toujours loin du monde,
En présent délicate, en caresses féconde
Par un soin immortel,
L'Epouse qui d'un Dieu sait les magnificences
Et de deux Testaments les richesses immenses,
En pare son autel.

Eprise des beautés de la simple nature,
Sur les fruits, sur les fleurs, elle voit la peinture
De son docte pinceau :
Elle admire les traits d'une main éternelle,
Et découvre toujours quelque grâce nouvelle
Dans son riche tableau.

Que de variétés son jardin nous enfante !
Dans ses fertiles plants tout répond à l'attente
D'un soin industrieux :
Les racines, les jets, ce que la terre cache,
Ce qu'elle montre au ciel également attache
Les désirs curieux.

Croissez, humbles vertus, en secret élevées :
Et lorsqu'à votre point vous serez arrivées,
Par un parfum charmant
Qui perce malgré vous le sein qui vous enserre,
Vous serez notre joie, et du sacré parterre
Le plus bel ornement.

Ainsi, dans le désert le zélé solitaire,
Qui ne sait que gémir, se cacher et se taire,
Et malgré sa pudeur,
Sous les yeux de l'Epoux, la vierge retirée,
Dans son humble clôture à jamais enterrée,
Répandent leur odeur.

MARIE CHEZ SIMON LE LÉPREUX.

Prêt à monter au ciel, *la carrière finie*,
Pourquoi Jésus encor va-t-il à Béthanie ?
Lui faut-il, immortel, en un lieu retiré,
Contre les Juifs ingrats un refuge assuré ?
Quoi ! faut-il, comme aux jours de sa mortelle vie,
Au pauvre abandonné fournir une maison,
Un jardin retiré pour sa sainte oraison ?
Non : il vient honorer d'une famille chère
Le charitable toit, la table hospitalière :
Par un dernier adieu consoler ses amis,
Leur montrer qu'à leur foi le ciel était promis,
Et que, si bien reçu jusqu'à sa dernière heure,
Il allait à son tour préparer leur demeure :
Cher Lazare, vivez, mais en ressuscité,
Et toi, tendre Marie, humble et contemplative,
Demeure à ma parole en silence attentive ;
J'ai laissé ce partage à ta fidélité ;
Et je veux que jamais il ne te soit ôté.

Conservez votre paix, heureuse, solitaire,
Des célestes secrets sainte dépositaire,
A qui tient au dedans un langage si doux,
Si simple, si caché, le Verbe votre Epoux :
Votre cœur y répond sans bruit : nulle traverse,
Nul trouble n'interrompt ce fidèle commerce :
L'amour y parle seul, et son discours sans prix
De nul que de l'amour ne peut être compris.
Vous n'avez pas besoin, amante courageuse,
De suivre pas à pas sa route douloureuse :
Ni d'aller en pleurant de la croix au cercueil
Par vos riches parfums signaler votre deuil.
D'autres en se levant au milieu des ténèbres,
Lui rendront à l'envi tous ces devoirs funèbres;
Gardez votre partage, et de Jésus vainqueur
Repassez la parole en votre triste cœur :
Dites que par sa mort le genre humain respire
Qu'il détruit du péché le tyrannique empire,
Et qu'on ne le perd pas au trône paternel,
Puisqu'on a de sa voix le gage solennel :
Sa voix qui tous les jours vient frapper notre oreille,
Et, pénétrant nos cœurs qu'elle guide et conseille,
Vive image du Verbe, éclat de sa clarté,
Y porte la lumière avec la liberté.

Saints hôtes du désert, troupe humble et solitaire,
Qui cherchez en Jésus le seul bien nécessaire,
De sa divinité sages contemplateurs,
De son humanité zélés imitateurs,
Compagnons de Marie et comme elle sans crainte,
Fidèles auditeurs de la parole sainte,
De ses divins discours méditant tous les mots,
Prévenez les douceurs de l'éternel repos :
Chantez de l'Eternel les merveilles antiques,
C'est pour vous que David composa ses cantiques;
Jean-Baptiste pour vous, par sa tonnante voix,
A fendu les rochers, déraciné les bois :
Et depuis qu'au désert, seul, de la pénitence
Il a fait résonner la sainte violence,
Une montagne à l'autre en rapporte les cris,
Et tout fléchit au bruit des célestes Ecrits :

Brûlez d'un chaste amour pour l'immortelle essence,
Voguez à l'abandon sur cette mer immense,
Epris de sa grandeur et de sa vérité,
Dites, sous le soleil que tout est vanité.

TRADUCTION DU PSAUME CXXXVI.

Super flumina, etc.

Sur les rives de Babylone,
Une éternelle affliction,
Au doux souvenir de Sion,
Où du Seigneur était le trône,
Sous le joug d'un peuple odieux,
En pleurs continuels faisait fondre nos yeux.

Aux saules voisins suspendues,
Sans se souvenir de leurs chants,
Dans le silence au gré des vents
Allaient nos harpes détendues,
Et ceux qui nous tenaient captifs :
Quittez-nous, disaient-ils, quittez ces tons plaintifs.

Dites plutôt quelque cantique,
De ceux que Sion écoutait,
Quand jusqu'au ciel elle portait
Sa mélodieuse musique.
Quoi ! que dans ces barbares lieux
On entende jamais nos airs religieux ?

Qu'on réjouisse la Chaldée
Des saints cantiques du Seigneur,
Et que l'on y chante à l'honneur
Du Dieu qu'adore la Judée ?
Plutôt périssent à la fois,
Avec nos chalumeaux, nos languissantes voix !

Jérusalem, si je t'oublie ;
Si pour toi l'on me voit changer,
Et qu'en un pays étranger
Tes hymnes sacrés je publie;
Si jamais la sainte Cité
Cesse d'être l'objet de ma félicité :

Puisse mon bras, puisse ma gloire
Tomber dans un pareil oubli;
Et de mon nom enseveli
A jamais périr la mémoire :
Puisse en ma bouche se sécher,
Et morte à mon palais ma langue s'attacher!

Seigneur, venge-nous d'Idumée
Au jour que tu nous a promis,
Puisqu'elle a de nos ennemis
Aigri la haine envenimée;
Et dit dans son aveuglement :
Détruisez de Sion jusques au fondement.

A ce jour où mon cœur aspire,
Sous un conquérant glorieux,
Des méchants avec tous leurs dieux
Tombera le superbe empire;
Et de Babylone au cercueil
Le châtiment affreux égalera l'orgueil.

C'est alors, cruelle Assyrie,
Qui maintenant ris de nos maux,
Que tes yeux après cent assauts,
A la fin verront la furie
De tes ennemis triomphants
Contre les durs rochers écraser tes enfants.

Comparez ces vers un peu rudes, ces expressions un peu languissantes avec la prose des grandes oraisons funèbres : « Celui qui règne dans les cieux... Vanité des vanités, et tout est vanité... » avec les *Elévations sur les mystères*, quelle différence! Ecoutons le sublime poète-prosateur dans la septième élévation de la douzième semaine :

« Où vais-je me perdre! dans quelle profondeur, dans quel abîme! Jésus-Christ avant tous les temps peut-il être l'objet de nos connaissances? Sans doute, puisque c'est à nous qu'est adressé l'Evangile. Allons, marchons sous la conduite de l'aigle des évangélistes, du bien-aimé parmi les disciples, d'un autre Jean que Jean-Baptiste, de Jean. « enfant du tonnerre[1], » qui ne parle point un langage humain, qui

[1] *Marc.*, III, 17.

éclaire, qui tonne, qui étourdit, qui abat tout esprit créé sous l'obéissance de la foi, lorsque par un rapide vol fendant les airs, perçant les nues, s'élevant au-dessus des anges, des vertus, des chérubins et des séraphins, il entonne son Evangile par ces mots : « Au commencement était le Verbe[1]. » C'est par où il commence à faire connaître Jésus-Christ. Hommes, ne vous arrêtez pas à ce que vous voyez commencer dans l'Annonciation de Marie. Dites avec moi : « Au commencement était le Verbe. » Pourquoi parler du commencement, puisqu'il s'agit de celui qui n'a point de commencement ! C'est pour dire qu'au commencement, dès l'origine des choses, « il était : » il ne commence pas, « il était : » on ne le créait pas, on ne le faisait pas, « il était. » Et qu'était-il ? Qu'était celui qui, sans être fait, et sans avoir de commencement, quand Dieu commença tout, était déjà ? Etait-ce une matière confuse que Dieu commençait à travailler, à mouvoir, à former ? Non ; ce qui était au commencement « était le Verbe, » la parole intérieure, la pensée, la raison, l'intelligence, la sagesse, le discours intérieur : *sermo* : discours sans discourir, où l'on ne tire pas une chose de l'autre par raisonnement : mais discours où est substantiellement toute vérité, et qui est la vérité même.

» Où suis-je ? que vois-je ? qu'entends-je ? Tais-toi, ma raison : et sans raison, sans discours, sans images tirées des sens, sans paroles formées par la langue, sans le secours d'un air battu ou d'une imagination agitée, sans trouble, sans effort humain, disons au-dedans, disons par la foi, avec un entendement, mais captivé et assujetti : « Au commencement, » sans commencement, avant tout commencement, au-dessus de tout commencement, « était » celui qui est et qui subsiste toujours : « le Verbe, » la parole, la pensée éternelle et substantielle de Dieu.

« Il était, » il subsistait; mais non comme quelque chose détachée de Dieu : car « il était en Dieu[2]. » Et comment expliquerons-nous « être en Dieu ? » est-ce y être d'une manière accidentelle, comme notre pensée est en nous ? Non : le Verbe n'est pas en Dieu de cette sorte. Comment donc ? Comment expliquerons-nous ce que dit notre aigle, notre évangéliste ? « Le Verbe était chez Dieu, *apud Deum* : » pour dire qu'il n'était pas quelque chose d'inhérent à Dieu, quelque chose qui affecte Dieu, mais quelque chose qui demeure en lui comme y subsistant, comme étant en Dieu une personne, et une autre personne que ce Dieu en qui il est. Et cette personne était une personne divine : « elle était Dieu[3]. » Comment Dieu ? Est-ce Dieu sans origine ? Non : car ce Dieu est Fils de

[1] *Joan.*, I, 1.
[2] *Joan.*, I, 2.
[3] *Ibid.*

Dieu, est Fils unique, comme saint Jean l'appellera bientôt. « Nous avons, dit-il, vu sa gloire comme la gloire du Fils unique [1]. » Ce Verbe donc qui est en Dieu, qui demeure en Dieu, qui subsiste en Dieu, qui en Dieu est une personne sortie de Dieu même et y demeurant; toujours produit, toujours dans son sein, ainsi que nous le verrons sur ces paroles : *Unigenitus Filius qui est in sinu Patris* : « Le Fils unique qui est dans le sein du Père [2]. » Il en est produit, puisqu'il est Fils : il y demeure, parce qu'il est la pensée éternellement subsistante, Dieu comme lui; car le Verbe était Dieu : Dieu en Dieu, Dieu de Dieu, engendré de Dieu, subsistant en Dieu : « Dieu, » comme lui, « au-dessus de tout, béni aux siècles des siècles. *Amen.* » Il est ainsi, dit saint Paul [3].

« Ah ! je me perds, je n'en puis plus : je ne puis plus dire qu' « Amen, il en est ainsi : » mon cœur dit : « il est ainsi, amen. » Quel silence ! quelle admiration ! quel étonnement ! quelle nouvelle lumière ! mais quelle ignorance ! Je ne vois rien, et je vois tout. Je vois ce Dieu qui était au commencement, qui subsistait dans le sein de Dieu, et je ne le vois pas. « Amen, il est ainsi. » Voilà tout ce qui me reste de tout le discours que je viens de faire, un simple et irrévocable acquiescement, par amour, à la vérité que la foi me montre. Amen, amen, amen. Encore une fois, amen. A jamais, amen. »

Quelle force ! quelle rapidité ! quelle grandeur ! Le vers ne peut contenir dans ses flancs étroits, dans sa rime obligée, ce génie qui a besoin de liberté et d'espace. Le roi des oiseaux pourrait-il planer entre les barreaux d'une volière ? Non, non ; il lui faut les vastes plaines inondées d'air et d'azur.

[1] *Joan.*, 14.
[2] *Ibid.*, 44.
[3] *Rom.*, IX, 5.

LIVRE V

DEPUIS LE CARÊME DE 1662 JUSQU'A LA NOMINATION DE BOSSUET A L'ÉVÊCHÉ DE CONDOM, EN 1669.

CHAPITRE PREMIER.

Bossuet prêche à la cour pour la première fois. — Distinction qu'il reçoit du roi. — Sa vie de retraite au Doyenné du Louvre.

Louis XIV, averti par la voix publique du rare talent de Bossuet, voulut qu'il prêchât devant lui, dans la chapelle du Louvre, le carême de l'année 1662, et nous lisons sur la liste officielle des prédicateurs de la capitale : « En ville, *au chasteau royal du Louvre*, preschera le carême devant Leurs Majestez, M. l'abbé Bossuet, docteur en théologie de la Faculté de Paris. »

La chapelle du Louvre était une rotonde élégante, construite en 1656 dans le *gros dôme* ou *grand pavillon* du Louvre, consacrée en 1659 par l'évêque de Rodez, Hardouin de Beaumont-Péréfixe, ancien précepteur de Louis XIV, et inaugurée sous le nom de *Notre-Dame de Paix* et de *Saint-Louis*.

C'est là que Bossuet se fit entendre pour la première fois.

Deux hommes d'un grand et puissant génie vont se trouver en présence l'un de l'autre; Bossuet, alors âgé de trente-cinq ans, et Louis XIV, qui en compte vingt-quatre. Triomphant au dedans et au dehors de son royaume, le jeune monarque brille déjà de cette gloire qui éleva son trône au-dessus des autres trônes. Tout en lui respire la majesté; sa belle et noble figure impose le respect et révèle la grandeur de son âme. La cour est resplendissante et compte des hommes du plus haut mérite, dans la guerre comme dans toutes les branches de la haute administration. Les fêtes données à l'occasion du mariage, deux ans auparavant, avaient été d'un luxe inouï, et le bruit s'en était répandu

dans toute l'Europe. La reine-mère édifiait la cour par sa profonde piété; la jeune reine y apportait ses grâces et cette foi espagnole qui devait plus tard l'aider à porter les amertumes qui se cachent trop souvent dans les plis de la grandeur humaine. Certes! il était bien difficile d'imaginer un auditoire plus redoutable. Bossuet l'aborde sans hauteur, mais aussi sans appréhension, avec cette confiance qu'inspire le génie et que donne surtout le détachement apostolique. D'une autre part, il songe à ne pas rester inférieur à la situation. Il va se montrer à peu près tel qu'il demeurera, noble et sublime dans ses pensées, correct et épuré dans son langage, sûr dans sa doctrine, ferme dans les instructions qu'il dispense, au nom de Dieu et de la sainte Eglise.

Nous verrons plus tard ce qu'il sut faire pour l'acquit de sa conscience et de son saint ministère; mais le lecteur remarquera aussi l'expression de ses sentiments à l'égard du roi. Déjà nous avons dit qu'il avait été élevé dans l'amour le plus explicite de la royauté; et cette vénération profonde pour le trône de la plus illustre monarchie ne devait pas défaillir, en présence d'un souverain tel que Louis XIV.

La station de 1662 est une des plus complètes qui nous soient parvenues. Elle nous fournit onze instructions [1]; la douzième, sur

[1] Le jour de la Purification de la sainte Vierge. Sermon sur la fête. (Tome XI, p. 243.)

Sermon pour le 1er dimanche de Carême, sur la prédication évangélique. (Tome IX, p. 39.)

Sermon pour le jeudi de la 2e semaine de Carême, sur l'impénitence finale, (parabole de mauvais riche). (Tome IX, p. 178.)

Sermon pour le 3e dimanche de Carême, sur l'amour des plaisirs, (Parabole de l'enfant prodigue). (Tome IX, p. 199.)

Sermon pour le mardi de la 3e semaine, sur la charité fraternelle. (Tome IX, p. 230.)

Sermon pour le 4e dimanche de Carême, sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie. (Tome IX, p. 292.)

Sermons pour les trois derniers jours de la semaine de la Passion. (Tome IX, p. 450, 466, 480.)

1er Sermon sur l'efficace de la Pénitence.

2e Sermon sur l'ardeur de la Pénitence.

3e Sermon sur l'intégrité de la Pénitence.

Sermon pour le dimance des Rameaux, sur les devoirs des rois. (T. IX, 618.)

Et enfin un sermon le vendredi saint, sur le mystère du jour. (Tome X, p. 54.)

le mystère de la transfiguration, a été perdue. Personne n'ignore que le grand roi venait entendre la parole sainte, non-seulement le dimanche, mais encore à certains jours de la semaine, ce qui explique le nombre des sermons.

SERMON POUR LA PURIFICATION

« C'était l'usage que l'orateur, choisi pour prêcher la station du Carême devant la cour, y préludât, pour ainsi dire, et prît possession de la chaire le 2 février, jour de la Purification de la sainte Vierge. Nous avons ainsi les sermons par lesquels Bossuet inaugura, en 1662 et en 1666, les Carêmes du Louvre et de Saint-Germain. Celui de 1662 est le premier sermon que Bossuet ait prononcé en présence de Louis XIV.

M. Floquet[1] observe que l'orateur reprit de point en point pour ce discours le plan du discours qu'il avait prêché l'année précédente, à pareil jour, dans la chapelle des Carmélites. Je dirai plus : on reconnaît dans le manuscrit des pages entières[2] qui ont fait partie de cette première rédaction.

Mais quoique le sermon prêché aux Carmélites eût obtenu un grand applaudissement[3], Bossuet n'en voulut garder que peu de chose. Le soin qu'il prit de refaire presque entièrement un discours qui venait d'être jugé très-beau, n'est pas chose rare à ce moment de sa carrière. Il était naturel qu'il redoublât de sévérité pour lui-même, à la veille d'une épreuve décisive pour son zèle et pour son talent[4]. » (Gandar.)

[1] *Vie de Bossuet*, tome II, p. 122, 151.

[2] Ms., f. 115, 116 : paginés 9, 10, 11, avec le second point du sermon du Louvre, et d'abord 25, 26, 27 avec le sermon des Carmélites.

[3] *Mémoire des Carmélites*, cité par l'abbé Ledieu, *Mém.*, p. 73.

[4] Les Bénédictins ont mêlé, dans quelques passages de ce discours, deux rédactions successives dont la seconde était évidemment destinée à remplacer la première. J'ai fait disparaître ces interpolations, corrigées déjà en partie par M. Lachat. Il ne m'a point paru nécessaire de donner à part, comme il l'a fait, le brouillon de l'avant-propos : j'ai conservé parmi les variantes le petit nombre d'endroits qui diffèrent de la copie ; ils sont imprimés en italiques.

Le sommaire du premier sermon *pour la Purification* est le plus étendu que nous offrent les manuscrits de la Bibliothèque impériale; on sent qu'il a été fait presque aussitôt que le discours même, à un moment où la mémoire

L'objet de l'instruction, « c'est de faire entendre aux fidèles qu'ils doivent se sacrifier avec Jésus-Christ, » et l'orateur ouvre ainsi son premier point :

« Quoique l'horreur de la mort soit le sentiment universel de toutes les créatures vivantes (*a*), il est aisé de reconnaître que l'homme est celui

de l'orateur lui représentait sans effort toute la suite et jusqu'aux moindres détails de sa composition. J'ai cru pouvoir affirmer[1] que ce sommaire est le dernier que Bossuet ait pris la peine d'écrire; et le fait n'est pas sans importance. La date des sommaires est ainsi fixée d'une manière assez précise, car ils sont tous de la même époque. Ecrits dans la trente-cinquième année de Bossuet et au début du Carême du Louvre, ils se sont trouvés sur notre chemin comme à point nommé pour séparer les essais de la jeunesse des œuvres de l'âge mûr.

» *Tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino*. Luc.

» Il faut apprendre à s'offrir avec Jésus-Christ qui s'offre. C'est pourquoi tous ceux qui lui appartiennent s'offrent : Siméon veut mourir; Anne se consume en veilles et abstinences; Marie offre, Jésus s'offre en lui : elle est comme sous le couteau du sacrificateur : *Tuam ipsius animam gladius pertransibit*.

» Trois sacrifices : Siméon immole l'amour de la vie, et c'est le sacrifice de la charité; Anne, le repos des sens, et c'est le sacrifice de la pénitence; Marie, la liberté de l'esprit, et c'est le sacrifice de l'obéissance.

» PREMIER POINT. Sentiments du chrétien sur la vie et sur la mort.

» *Responsum*. Qu'avait-il demandé? Sans doute la mort. Il lui avait été répondu : Jusqu'à ce que le Messie vienne, on vous diffère; après qu'il est venu : *Nunc dimittis*.

» On ne doit désirer d'être sur la terre que lorsque Jésus-Christ y était. Maintenant : *Quæ sursum sunt quærite*.

» Douceur d'être avec ceux qu'on aime. Ruth à Noémi : *Quocumque perrexeris, pergam. Quæ te terra morientem acceperit*... Etre unis dans la sépulture : les os semblent reposer plus doucement, et les cendres mêmes être plus tranquilles. Combien plus d'aller immortels à Jésus-Christ immortel, non dans la terre des morts, mais dans la terre des vivants.

» DEUXIÈME POINT. Combat du corps et de l'esprit : *Caro concupiscit*. *S. Grégoire de Nazianze :* ἐχθρὸς εὐμενὴς φίλος ἐπίβουλος. *Qui futurus erat etiam corpore spiritualis, factus est etiam mente carnalis. S. Augustin*. La raison, ministre des sens, emploie toute son industrie à raffiner le goût pour irriter l'appétit, ou à assaisonner les objets pour empêcher le dégoût. Venez, sainte pénitence, sacrifier à Dieu le repos des sens. Anne : pénitence prépare à la mort[2].

» TROISIÈME POINT. Volonté de Dieu, se fait connaître en deux sortes : Commandement, règle de ce qu'il faut faire. Evénement, ce qu'il faut souffrir. L'un, libre; l'autre, inévitable. — L'on s'oppose au premier par la rébellion ouverte. — Quoique l'on ne puisse s'opposer à l'autre, on murmure. L'audace humaine s'imagine faire quelque chose de libre, quand, ne pouvant résister, elle murmure néanmoins et fait la mutine et l'opiniâtre.

» Obéissance à la loi. Deux sortes de commandements : de Père et de Maître ; de Père : pour rendre meilleurs; de Maître : pour exercer son empire et faire sentir aux esclaves leur servilité.

VAR. (*a*) De tout ce qui vit et qui respire.

[1] *Etudes critiques*, p. 293.

[2] Ici, Bossuet renvoie au *Panégyrique de saint François de Paule* : *Fili, tu semper*, premier point, p. 6.

des animaux qui sent le plus fortement cette répugnance ; et encore que je veuille bien avouer que ce qui nous rend plus timides (*a*), c'est que notre raison prévoyante ne nous permet pas d'ignorer ce que nous avons sujet de craindre, il ne laisse pas d'être indubitable que cette aversion prodigieuse que nous avons pour la mort vient d'une cause plus relevée (*b*). En effet, il faut penser, chrétiens, que nous étions nés pour ne mourir pas ; et si notre crime nous a séparés de cette source de vie immortelle, il n'a pas tellement rompu les canaux par lesquels elle coulait avec abondance, qu'il n'en soit tombé sur nous quelque goutte, qui, nourrissant en nos cœurs cet amour de notre première immortalité, fait que nous haïssons d'autant plus la mort, qu'elle est plus contraire à notre nature. « Car si elle répugne de telle sorte à tous les autres animaux qui sont engendrés pour mourir, combien plus est-elle contraire à l'homme, ce noble animal, lequel (*c*)[1] a été créé si heureusement que, s'il avait voulu vivre sans péché, il eût pu vivre sans fin[2] ! » Il ne faut donc pas s'étonner si le désir de la vie est si fort enraciné dans les hommes, ni si j'appelle par excellence sacrifice de détachement celui qui détruit en nous cet amour qui fait notre attache la plus intime (*d*)[3]. »

« Voici, Messieurs, un grand mystère, voici une conduite surprenante, et un ordre de médecine bien nouveau : pour nous guérir de la crainte de la mort, on fait mourir notre médecin. Cette méthode paraît sans raison ; mais si nous savons entendre (*e*) l'état du malade et la nature de la maladie, nous verrons que c'était le remède propre, et, s'il m'est permis de parler ainsi, le spécifique infaillible.

» Donc, mes frères, notre maladie, c'est que nous redoutons tellement la mort, que nous la craignons même plus que le péché ; ou plutôt que nous aimons le péché, pendant que nous avons la mort en horreur. Voilà, dit saint Augustin, un désordre étrange, un extrême dérèglement, que nous courions au péché que nous pouvons fuir si nous le voulons, et que nous travaillions avec tant de soin d'échapper des mains de la mort dont les coups (*f*) sont inévitables[4].

» Et toutefois, chrétiens, si nous savons pénétrer les choses, cette

VAR. (*a*) Appréhensifs. — (*b*) Haute. — (*c*) Qui. — (*d*) Notre inclination la plus inhérente. — (*e*) Comprendre. — Si nous réputons. — (*f*) Atteintes.

[1] Viv. : *qui*.

[2] S. *August.*, *Serm.* CLXII, 1.

[3] *In Joan.*, *Tract.* XLIX, 2.

[4] ED. : *Aveuglement de l'homme, qui choisit toujours le pire, et qui veut toujours l'impossible.* — Note jetée au crayon sur la marge, qui ne peut être insérée dans le texte.

mort, qui nous paraît si cruelle, suffira pour nous faire entendre[1] combien le péché est plus redoutable. Car si c'est un si grand malheur que le corps ait perdu son âme, combien plus que l'âme ait perdu son Dieu! et si nos sens sont saisis d'horreur en voyant ce corps abattu par terre, sans force et sans mouvement, combien est-il plus horrible de contempler l'âme raisonnable, cadavre spirituel et tombeau vivant d'elle-même, qui, étant séparée de Dieu par le péché, n'a plus de vie ni de sentiment que pour rendre sa mort éternelle! Comment une telle mort n'est-elle pas capable de nous effrayer?

» Paraissez donc, il est temps, ô le Désiré des nations, divin Auteur de la vie, glorieux Triomphateur de la mort, et venez vous offrir pour tout votre peuple! c'est pour commencer ce mystère que Jésus entre aujourd'hui dans le temple; non pour s'y faire voir avec majesté comme le Dieu qu'on y adore, mais pour se mettre en la place de toutes les victimes qu'on y sacrifie : tellement qu'il n'y reçoit pas encore le coup de la mort, mais il l'accepte, mais il s'y prépare, mais il s'y dévoue. Et c'est tout le mystère de cette journée.

» Si Jésus-Christ se donne en victime, il exige aussi de nous un sacrifice, celui des faux plaisirs de ce monde, des illusions trompeuses qui nous conduisent à notre perte éternelle...

» Est-ce à dire que la vie mortifiée du chrétien soit condamnée tout entière à l'amertume? »

L'allusion au roi est transparente :

« Ne nous persuadons pas (dit l'orateur) que nous vivions sans plaisir, pour le vouloir transporter du corps à l'esprit; de la partie terrestre et mortelle à la partie divine et incorruptible. C'est là, au contraire, dit Tertullien, qu'il se forme une volupté toute céleste du mépris des voluptés sensuelles. Qui nous donnera, chrétiens, que nous sachions goûter ce plaisir sublime; plaisir toujours égal, toujours uniforme, qui naît non du trouble de l'âme, mais de sa paix; non de sa maladie, mais de sa santé; non de ses passions, mais de son devoir; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience? « Que ce plaisir est délicat! Qu'il est généreux! Qu'il est digne d'un grand courage; et qu'il est digne principalement de ceux qui sont nés pour commander! Car si c'est quelque chose de si agréable d'imprimer le respect par ses regards, et de porter dans les yeux et sur le visage un caractère d'autorité, combien plus

[1] Éd. : *comprendre.*

» de conserver à la raison cet air de commandement avec lequel elle est
» née ; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les
» sens dans le devoir ; qui calme par son aspect tous les mouvements sé-
» ditieux, qui rend l'homme maître en lui-même. »

La péroraison est tout apostolique :

« Sire, Votre Majesté rendra compte à Dieu de toutes les prospérités de son règne, si vous n'êtes aussi fidèle à faire ses volontés, comme il est soigneux d'accomplir les vôtres. Plus la volonté des rois est absolue, plus elle doit être soumise ; parce que Dieu, qui régit le monde par eux, prend un soin plus particulier de leur conduite et de la fortune de leurs Etats. Rien de plus dangereux à la volonté d'une créature que de penser trop qu'elle est souveraine : elle n'est pas née pour se régler elle-même, elle se doit regarder dans un ordre supérieur. Que si Votre Majesté regarde ses peuples avec amour comme les peuples de Dieu, sa couronne comme un présent de sa providence, son sceptre comme l'instrument de ses volontés, Dieu bénira votre règne ; Dieu affermira votre trône comme celui de David et de Salomon ; Dieu fera passer votre Majesté d'un règne à un règne, d'un trône à un trône, mais trône bien plus auguste, et règne bien plus glorieux, qui est celui de l'éternité que je vous souhaite, au nom du Père, etc.[1] »

Enfin, au premier dimanche de carême, commença la station proprement dite. Dans la tribune royale se trouvaient, ce jour-là, avec Louis XIV, la reine Anne d'Autriche et la reine Marie-Thé-

[1] La *Muse historique* de Loret, du mois de février 1662, rend compte de ce discours, et le signale comme un des plus remarquables de Bossuet. Cet écrivain en conçut tant d'estime pour l'orateur, qu'il ne craignit point de publier qu'un évêché était la seule récompense digne de son mérite.

Leurs Majestés, l'après-dînée
D'icelle très-sainte journée,
Ouïrent un jeune docteur,
Admirable prédicateur,
Et qui, dès son adolescence,
Prêchait avec tant d'éloquence
Qu'il s'acquit partout grand renom ;
L'abbé Bossuet, c'est son nom,
Dont certes la doctrine exquise
Est digne de servir l'Eglise,
Et le destin qui dans ses mains
Tient la fortune des humains
Serait envers lui trop féroce,
S'il n'avait un jour mitre et crosse.
On voit peu de gens aujourd'hui
Le mériter si bien que lui.

rèse, Monsieur, frère du roi, Mlle d'Orléans, duchesse de Montpensier. Bossuet débute par un sermon *Sur la prédication évangélique*, et l'exorde en est vraiment solennel: « C'est une chose surprenante que ce grand silence de Dieu parmi les désordres du genre humain.... Je me trompe, il ne se tait pas; et sa bonté, son silence même est une voix publique qui invite tous les pécheurs à se convertir.... » Ce sermon pourrait être intitulé plus justement: *Sermon sur la vérité*. En effet, tout l'ordre de l'instruction roulera sur ce mot, c'est ainsi que l'orateur disposera son brillant auditoire aux austères enseignements qu'il lui destine :

« C'est, Messieurs, cette parole de vérité que les prédicateurs de l'Evangile sont chargés de vous annoncer durant cette sainte quarantaine; c'est elle qui nous est présentée dans notre Evangile pour nous servir de nourriture dans notre jeûne, de délices dans notre abstinence, et de soutien dans notre faiblesse.

» Paraissez donc, ô vérité sainte, faites la censure publique des mauvaises mœurs; illuminez par votre présence ce siècle obscur et ténébreux; brillez aux yeux des fidèles, afin que ceux qui ne vous connaissent pas, vous entendent; que ceux qui ne pensent pas à vous, vous regardent; que ceux qui ne vous aiment pas, vous embrassent.

» Voilà, chrétiens, en peu de paroles, trois utilités principales de la prédication évangélique. Car, ou les hommes ne connaissent pas la vérité, ou les hommes ne pensent pas à la vérité, ou les hommes ne sont pas touchés de la vérité. Quand ils ne connaissent pas la vérité, parce qu'elle ne veut pas les tromper, elle leur parle pour éclairer leur intelligence. Quand ils ne pensent pas à la vérité, parce qu'elle ne veut pas les surprendre, elle leur parle pour attirer leur attention. Quand ils ne sont pas touchés de la vérité, parce qu'elle ne veut pas les condamner, elle leur parle pour échauffer leurs désirs, et exciter après elle leur affection languissante. Que si je puis aujourd'hui mettre dans leur jour ces trois importantes raisons, les fidèles verront clairement combien ils doivent se rendre attentifs à la prédication de l'Evangile; parce que s'ils ne sont pas bien instruits, elle leur découvrira ce qu'ils ignorent; et s'ils sont assez éclairés, elle les fera penser à ce qu'ils savent; et s'ils y pensent sans être émus, le Saint-Esprit agissant par l'organe de ses ministres, elle fera entrer dans le fond du cœur ce qui ne fait qu'effleurer la surface de leur esprit.

» La vérité a été répandue dans le monde par la prédication évangélique; elle y demeure et sera la règle de notre jugement. La vérité sur-

vera ceux qui l'aiment et marchent à la lumière. David en a détourné sa face, mais il s'est hâté de la reconnaître et de l'embrasser, quand Nathan vint la lui rappeler, avec la liberté d'un envoyé de Dieu..... »

L'orateur parlant, après Isaïe, des calamités qu'attire sur les peuples l'ignorance des vérités saintes, montre, comme le fit en son temps ce grand prophète, le peuple de Dieu emmené captif, en punition de ce qu'il n'a pas la science ; l'enfer se dilatant pour engloutir ceux qui ont prévariqué contre la loi, faute d'avoir voulu la connaître :

« Et, de peur, dit-il, qu'on ne s'imagine que ceux qui périssent ainsi, faute de science, ce sont les pauvres et les simples, qui n'ont pas les moyens d'apprendre, le prophète déclare en termes formels (et je puis bien le dire après cet oracle) que « ce sont les puissants, les riches, les » grands et les princes mêmes qui négligent, presque toujours, de se » faire instruire et de leurs obligations particulières, et même des de- » voirs communs de la piété ; » qui ne savent presque jamais comme il faut leurs obligations particulières ; et qui tombent, par le défaut de cette science, pêle-mêle, avec la foule, dans les abîmes éternels. »

« La vérité non-seulement perdra ceux qui l'auront méconnue ou méprisée, mais elle deviendra leur plus cruel supplice. »

« Lorsque la vérité jugera les hommes, il ne faut pas croire, Messieurs, ni qu'elle paraisse au dehors, ni qu'elle ait besoin, pour se faire entendre, de sons distincts et articulés. Elle est dans les consciences, je dis même dans les consciences des plus grands pécheurs ; mais elle y est souvent oubliée durant cette vie. Qu'arrivera-t-il après la mort ? La vérité se fera sentir, et l'arrêt en même temps sera prononcé. Quelle sera cette surprise ! combien étrange ! combien terrible ! lorsque ces saintes vérités auxquelles les pécheurs ne pensaient jamais, et qu'ils laissaient inutiles et négligées dans un coin de leur mémoire, enverront tout d'un coup à leurs yeux un trait de flamme si vif, qu'ils découvriront d'une même vue la loi et le péché confrontés ensemble ; et que, voyant dans cette lumière l'énormité de l'un par sa répugnance avec l'autre, ils reconnaîtront en tremblant la honte de leurs actions et l'équité de leur supplice.

» En la voyant, dit le Sage, ils seront troublés d'une crainte horrible : » *Videntes turbabuntur timore horribili* [1] : ils seront agités et angoissés ; eux-mêmes se voudront cacher dans l'abîme. Pourquoi cette agitation, Messieurs ? c'est que la vérité leur parle. Pourquoi cette angoisse ? c'est que

[1] *Sap.* v, 2.

la vérité les presse. Pourquoi cette fuite si précipitée? c'est que la vérité les poursuit. Ah! te trouverons-nous partout, ô vérité persécutante? oui, jusqu'au fond de l'abîme ils la trouveront: spectacle horrible à leurs yeux, poids insupportable sur leurs consciences, flamme toujours dévorante dans leurs entrailles. Qui nous donnera, chrétiens, que nous soyons touchés de la vérité, de peur d'en être touchés de cette manière furieuse et désespérée?

» O Dieu, donnez efficace à votre parole. O Dieu, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu, ce qu'il y faut dire. Donnez-moi des paroles sages; donnez-moi des paroles efficaces, puissantes; donnez-moi la prudence; donnez-moi la force; donnez-moi la circonspection; donnez-moi la simplicité. Vous savez, ô Dieu vivant, que le zèle ardent qui m'anime pour le service de mon roi, me fait tenir à bonheur d'annoncer votre Evangile à ce grand monarque, grand véritablement, et digne par la grandeur de son âme de n'entendre que de grandes choses, qu'on ne lui inspire que de grands desseins pour son salut; digne par l'amour qu'il a pour la vérité, de n'être jamais déçu. Sire, c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire: qu'il fasse donc par son Saint-Esprit, car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage, que l'homme n'y paraisse pas; afin que Dieu y parlant tout seul, par la pureté de son Evangile, il fasse dieux tous ceux qui l'écoutent, et particulièrement Votre Majesté, qui ayant déjà l'honneur de le représenter sur la terre, doit aspirer à celui d'être semblable à lui dans l'éternité, en le voyant face à face, tel qu'il est, et selon l'immensité de sa gloire, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.* »

Le sermon pour le jeudi de la deuxième semaine de carême a pour titre: *De l'impénitence finale.* Il serait plus juste de le désigner par ces mots: Difficulté d'une bonne conversion, à la mort.

La conversion, c'est le changement de l'homme intérieur; or. ce changement, la mort ne le porte point sur ses ailes.

« C'est trop se laisser surprendre aux vaines descriptions des peintres et des poètes, que de croire la vie et la mort autant dissemblables que les uns et les autres nous les figurent. Pour les peindre au naturel, pour les représenter chrétiennement, il leur faut donner les mêmes traits. C'est pourquoi les hommes se trompent lorsque, trouvant leur conversion si pénible pendant la vie, ils s'imaginent que la mort aplanira ces difficultés; se persuadant peut-être qu'il leur sera plus aisé de se changer lorsque la nature altérée touchera de près à son changement dernier et irrémédiable; car ils devraient penser, au contraire, que la mort n'a pas

un être distinct qui la sépare de la vie, mais qu'elle n'est autre chose, sinon une vie qui s'achève. Or, qui ne sait, chrétiens, qu'à la conclusion de la pièce on n'introduit pas d'autres personnages que ceux qui ont paru dans les autres scènes, et que les eaux d'un torrent, lorsqu'elles se perdent, ne sont pas d'une autre nature que lorsqu'elles coulent. C'est donc cet enchaînement qu'il nous faut aujourd'hui comprendre, et, afin de concevoir plus distinctement comme ce qui se passe en la vie porte coup au point de la mort, traçons ici en un mot la vie d'un homme du monde. »

En second lieu, l'homme aspire à la richesse, à la gloire, aux emplois, jusqu'au dernier moment, et l'empressement avec lequel il court après tant de chimères l'étourdit tellement, qu'il ne voit rien, ni n'entend rien autre chose.

« Comme un arbre, dit saint Augustin, que le vent semble caresser en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches, bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le jette tantôt d'un côté, tantôt d'un autre avec une grande inconstance ; vous diriez toutefois que l'arbre s'égaie par la liberté de son mouvement : ainsi, dit ce grand évêque, encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant presque toujours contraints de céder aux divers emplois qui les poussent comme un vent ; toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant deçà et delà leurs désirs vagues et incertains : *Tanquam olivæ pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi quadam libertate auræ perfruuntur vago quodam desiderio suo* [1]. »

En troisième lieu :

« J'ai remarqué, chrétiens, que le grand apôtre saint Paul, parlant de ceux qui s'aiment eux-mêmes et leurs plaisirs, les appelle « des hommes cruels, sans affection, sans miséricorde : » *Sine affectione, immites, sine benignitate, voluptatum amatores* [2]; et je me suis souvent étonné d'une si étrange contexture. En effet cette aveugle attache aux plaisirs semble d'abord n'être que flatteuse, et ne paraît ni cruelle ni malfaisante ; mais il est aisé de se détromper, et de voir dans cette douceur apparente une force maligne et pernicieuse. Saint Augustin nous l'explique par cette comparaison : Voyez, dit-il, [3] les buissons hérissés d'épines qui font horreur à la vue ; la racine en est douce et ne pique pas ; mais c'est elle qui pousse ces pointes perçantes qui piquent, qui déchirent les mains, et

[1] S. Aug. in Ps. CXXXVI, n. 9, tome IV, col. 1518.
[2] II *Tim.*, III, 3, 4.
[3] In Ps. CXXXIX, n. 4, tome IV, col. 1553.

qui les ensanglantent si violemment : ainsi l'amour des plaisirs. Quand j'écoute parler les voluptueux dans le livre de la Sapience, je ne vois rien de plus agréable ni de plus riant : ils ne parlent que de fleurs, que de festins, que de danses, que de passe-temps. *Coronemus nos rosis*[1] : « Couronnons nos têtes de fleurs avant qu'elles soient flétries. » Ils invitent tout le monde à leur bonne chère, et ils veulent leur faire part de leurs plaisirs : *Nemo nostrum exorsit luxuriæ nostræ*[2]. Que leurs paroles sont douces ! que leur humeur est enjouée ! que leur compagnie est désirable ! Mais si vous laissez pousser cette racine, les épines sortiront bientôt : car écoutez la suite de leurs discours : « Opprimons, ajoutent-» ils, le juste et le pauvre : » *Opprimamus pauperem justum*[3]. « Ne » pardonnons point ni à la veuve, ni à l'orphelin. » Quel est, Messieurs, ce changement, et qui aurait jamais attendu d'une douceur si plaisante une cruauté si impitoyable ? C'est le génie de la volupté; elle se plaît à opprimer le juste et le pauvre, le juste qui lui est contraire, le pauvre qui doit être sa proie : c'est-à-dire on la contredit, elle s'effarouche : elle s'épuise elle-même, il faut bien qu'elle se remplisse par des pilleries ; et voilà cette volupté si commode, si aisée et si indulgente, devenue cruelle et insupportable. »

Vient alors, comme exemple, la parabole du mauvais riche, d'où le grand orateur tire des tableaux dignes tout à la fois de son génie et de son courage apostolique.

Les nombreuses variantes accolées au manuscrit prouvent que Bossuet a prêché plusieurs fois ce sermon, ou bien qu'il s'est livré en chaire à des développements dont il a voulu conserver le souvenir, en les jetant sur le papier.

Au troisième dimanche de Carême, le prédicateur royal choisit pour sujet de son instruction la parabole de l'Enfant prodigue : « Un homme avait deux fils... » (Luc., xv.) Voici comment il annonce le plan général de son discours :

« Depuis notre ancienne désobéissance, il semble que Dieu ait voulu retirer du monde tout ce qu'il y avait répandu de joie véritable pendant l'innocence des commencements ; si bien que ce qui flatte maintenant nos sens n'est plus qu'un amusement dangereux, et une illusion de peu de durée. Le Sage l'a bien compris, lorsqu'il a dit ces paroles : *Risus dolore*

[1] *Sap.*, II, 8.
[2] *Ibid.*, 9.
[3] *Ibid.*, II, 10.

miscebitur, et extrema gaudii luctus occupat[1]. « Le ris sera mêlé de douleur, et les joies se termineront en regrets. » C'est connaître le monde que de parler ainsi de ses plaisirs, et ce grand homme a bien remarqué dans les paroles que j'ai rapportées, premièrement qu'ils ne sont pas purs, puisqu'ils sont mêlés de douleurs, et secondement qu'ils passent bien vite, puisque la tristesse les suit de si près. En effet il est véritable que nous ne goûtons point ici de joie sans mélange. La félicité des hommes du monde est composée de tant de pièces, qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque; et la douleur a trop d'empire dans la vie humaine pour nous laisser jouir longtemps de quelque repos. C'est ce que nous pouvons entendre par la parabole de l'Enfant prodigue. Pour donner un cours plus libre à ses passions, il renonce aux commodités et à la douceur de sa maison paternelle, et il achète à ce prix cette liberté malheureuse. Le plaisir de jouir de ses biens est suivi de leur entière dissipation. Ses excès, ses profusions, cette vie voluptueuse qu'il a embrassée, le réduisent à la servitude, à la faim et au désespoir. Ainsi vous voyez, Messieurs, que ses joies se tournent bientôt en une amertume infinie. *Extrema gaudii luctus occupat.* Mais voici un autre changement, qui n'est pas moins remarquable : la longue suite de ses malheurs l'ayant fait rentrer en lui-même, il retourne enfin à son père, repentant et affligé de tous ses désordres; et, reçu dans ses bonnes grâces, il recouvre par ses larmes et par ses regrets ce que ses joies dissolues lui avaient fait perdre. Etrange vicissitude! Plongé par ses plaisirs déréglés dans un abîme de douleurs, il rentre par sa douleur même dans la tranquille possession d'une joie parfaite. Tel est le miracle de la pénitence; et c'est ce qui me donne lieu, chrétiens, de vous faire voir aujourd'hui dans l'égarement et dans le retour de ce prodigue ces deux vérités importantes : les plaisirs, sources de douleurs; et les douleurs, sources fécondes de nouveaux plaisirs. C'est le partage de ce discours et le sujet de vos attentions. »

Ce sermon a été intitulé : *Sur l'amour des plaisirs*. On aurait pu mieux le définir par ces mots : Sur le danger et l'amertume des plaisirs. L'orateur reprendra plusieurs fois les idées qui forment le fond de ce discours : lassitude dans la jouissance..., amertume au fond des plaisirs..., captivité effroyable où conduit le péché..., douce félicité, profonde paix, assurance de l'éternité..., fruits bénis du repentir et de la vraie conversion.

Une autre leçon se présente, c'est la charité fraternelle. Bos-

[1] Prov., XIV, 13.

suet l'a réservée pour le mardi de la troisième semaine. Nous devons aimer notre prochain, l'édifier, lui pardonner. C'est Dieu même qui nous l'ordonne, et nul n'a droit de dire comme Caïn : « Qu'ai-je affaire de mon frère ? » Ce devoir devient plus étroit à mesure que la condition s'élève. L'orateur termine son discours par cette prière éloquente :

« O Dieu, bénissez ce roi que vous nous avez donné. Que vous demanderons-nous pour ce grand monarque ? quoi, toutes les prospérités ? oui, Seigneur ; mais bien plus encore, toutes les vertus et royales et chrétiennes. Non, nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune : elles sont toutes nécessaires, quoique le monde puisse dire, parce que vous les avez toutes commandées. Nous le voulons voir tout parfait, nous le voulons admirer en tout : c'est sa gloire, c'est sa grandeur qu'il soit obligé d'être notre exemple ; et nous estimerions un malheur public, si jamais il nous paraissait quelque ombre dans une vie qui doit être toute lumineuse. Oui, Sire, votre piété, votre justice, votre innocence, font la meilleure partie de la félicité publique. Conservez-nous ce bonheur seul capable de nous consoler parmi tous les fléaux que Dieu nous envoie, et vivez en roi chrétien. Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi ; et si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire. Marchez, ô grand roi, constamment sans vous détourner, par toutes les voies qu'il vous inspire ; et n'arrêtez pas le cours de vos grandes destinées, qui n'auront jamais rien de grand, si elles ne se terminent à l'éternité bienheureuse. »

Bossuet tient aussi à instruire ses auditeurs des dispositions qu'il faut avoir à l'égard des vraies nécessités de la vie, et de la manière dont ils doivent apprécier les différents biens. Ce fut le sujet du sermon pour le IVe demanche de Carême.

L'histoire a enregistré la longue série des fléaux qui vinrent éprouver la France pendant le rude hiver de 1661 à 1662. Disette, intempéries, maladies, impôts excessifs, tout venait fondre sur le pauvre peuple qui ne pouvait plus trouver ni travail ni assistance. Les hôpitaux regorgeaient de malheureux, et l'hôpital général à bout de ressources menaçait de fermer ses portes. Bossuet ne pouvait rester insensible à tant de misères. L'occasion

était précieuse pour faire parvenir jusqu'au pied du trône les échos de tant de plaintes, il n'eut garde d'y manquer.

Le prédicateur parle de la parure des dames qui « s'habillent d'un fardeau et sont chargées plutôt que couvertes; » il condamne la pompe, qui « entre dans la maison de Dieu la tête levée comme l'idole qui y veut être adorée; » il combat la convoitise, qui « ouvre ses vastes abîmes pour engloutir tout le bien des pauvres; » il s'écrie :

« O siècle vraiment superbe ! je le dis avec assurance, et la postérité le saura bien dire, que pour connaître ton peu de valeur, et tes dais, et tes balustres, et tes couronnes, et tes manteaux, et tes titres, et tes armoiries, et les autres ornements de ta vanité sont des preuves trop convaincantes... La main des pauvres, c'est le coffre de Dieu, c'est où il reçoit son trésor; ce que vous y mettez, Dieu le tient éternellement sous sa garde, et il ne se dissipe jamais. Ne laisssez pas tout à vos héritiers; *héritez-vous* de quelque partie de votre bien ? »

Tout le discours est d'une remarquable beauté. Il faudrait citer presque toutes les pages.

Cependant la carrière quadragésimale continuait son cours, et les jours de réconciliation étaient proches. Bossuet veut rappeler ce grand devoir aux puissants de la terre. Un exemple vient s'imposer de lui-même, c'est le souvenir de Madeleine.

Vides hanc mulierem? *Voyez-vous cette femme?* (Luc, VII, 44.)

« Madeleine, le parfait modèle de toutes les âmes réconciliées, se présente à nous dans cette semaine, et on ne peut la contempler aux pieds de Jésus sans penser en même temps à la pénitence. C'est donc à la pénitence que ces trois discours seront consacrés; et je suis bien aise, Messieurs, d'en proposer le sujet pour y préparer les esprits.

» Je remarque trois sortes d'hommes qui négligent la pénitence : les uns n'y pensent jamais, d'autres diffèrent toujours, d'autres n'y travaillent que faiblement; et voilà trois obstacles à leur conversion. »

Voilà les trois défauts qu'il nous faut combattre par l'exemple de Madeleine, qui enseigne à tous les pécheurs que leur conversion est possible et qu'ils doivent l'entreprendre, que leur conversion est pressée et qu'ils ne doivent point la remettre, enfin

que leur conversion est un grand ouvrage, et qu'il ne faut point le faire à demi, mais s'y donner sans réserve.

« Ces trois considérations m'engagent à vous faire voir par trois discours l'efficace de la pénitence, qui peut surmonter les plus grands obstacles ; l'ardeur de la pénitence, qui doit vaincre tous les délais ; l'intégrité de la pénitence, qui doit anéantir tous les crimes, et n'en laisser aucun reste. Je commencerai aujourd'hui à établir l'espérance des pécheurs par la possibilité de leur conversion, après avoir imploré le secours d'en haut. »

Et Bossuet développe ces trois considérations dont il parle dans les trois discours qui remplissent la fin de la semaine de la Passion. Au milieu des avertissements si importants qu'il donne à l'âme chrétienne, il n'oublie pas de faire encore quelque allusion aux calamités de l'époque, lorsque, reprochant certains excès de profusion, il dit :

« Ces excès sont criminels en tout temps, parce qu'ils sont toujours opposés à la sainteté chrétienne, à la modestie chrétienne, à la pénitence chrétienne ; mais les peut-on maintenant souffrir dans ces extrêmes misères où le ciel et la terre fermant leurs trésors, ceux qui subsistaient par leur travail sont réduits à la honte de mendier leur vie ; ou ne trouvant plus de secours dans les aumônes particulières, ils cherchent un vain refuge dans les asiles publics de la pauvreté, je veux dire les hôpitaux, où par la dureté de nos cœurs ils trouvent encore la faim et le désespoir ? Dans ces états déplorables, peut-on songer à orner son corps, et ne tremble-t-on pas de porter sur soi la subsistance, la vie, le patrimoine des pauvres ?... »

Mais rien n'égale la sensation que produisit le sermon du dimanche des Rameaux sur le devoir des rois. Nous ne pourrions citer qu'au hasard des passages d'un discours où presque tout est sublime. Dès les premiers mots, l'orateur expose pour la seconde fois, mais dans une rédaction plus courte et plus saisissante, le tableau emprunté à Tertullien, au sujet des triomphateurs de l'ancienne Rome. Puis entrant dans des considérations que lui fournit l'histoire du peuple de Dieu,

« Les rois, dit-il, devront faire régner Jésus-Christ *sur eux-mêmes*, et aussi *sur les peuples* que Dieu leur donna à régir. Au sacre des souverains

d'Israël, parmi les pompes, les magnificences d'une solennité si auguste, toujours avait resplendi, présidant à la fête, le livre sacré où était écrite la *loi de Dieu*. Posé, d'abord, *sur la tête* du nouveau roi, en signe de la soumission due par lui aux saints commandements, le livre divin était placé ensuite *entre ses mains*, afin qu'il y pût trouver la force nécessaire pour contraindre ses sujets à révérer, eux aussi, cette loi divine, et à s'y conformer de tous points. »

Après avoir raconté, avec une certaine étendue de détails et dans son beau langage, les pompeuses cérémonies qui s'accomplissaient au jour de l'intronisation des rois de Juda, Bossuet, s'adressant au roi de France, attentif plus que jamais à sa parole : « Sire (lui dit-il), je supplie Votre Majesté de se représenter, aujourd'hui, que Jésus-Christ, Roi des rois, et Jésus-Christ, souverain Pontife, pour accomplir ces figures, met son Evangile *sur votre tête*, et son Evangile *en vos mains;* ornement auguste et royal, digne d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Eglise ! L'Evangile sur votre tête vous donne plus d'éclat que votre couronne; l'Evangile en vos mains vous donne plus d'autorité que votre sceptre. Mais l'Evangile sur votre tête, c'est pour vous inspirer l'obéissance : l'Evangile en vos mains, c'est pour l'imprimer dans tous vos sujets. Et par là Votre Majesté voit assez, premièrement que Jésus-Christ veut régner sur vous; et que par vous il veut régner sur vos peuples. »

Le sermon pour le vendredi saint est la troisième passion prêchée par Bossuet.

Hic est sanguis meus Novi Testamenti. *C'est ici mon sang, le sang du Nouveau Testament.* (Matth., XXVI, 28.)

« Le Testament de Jésus-Christ a été scellé et cacheté durant le cours de sa vie ; il est ouvert aujourd'hui publiquement sur le Calvaire, pendant que l'on y étend Jésus à la Croix : c'est là qu'on voit ce Testament gravé en caractères sanglants sur sa chair indignement déchirée; autant de plaies, autant de lettres ; autant de gouttes de sang qui coulent de cette victime innocente, autant de traits qui portent empreintes les dernières volontés de ce divin Testateur. »

Trois considérations viennent se présenter ensuite à la pensée de l'orateur. Ce Testament est inébranlable, car Jésus l'a scellé de

son sang; ce Testament nous est utile, car nous y trouvons la rémission de nos péchés; ce Testament est équitable, car il nous appelle à partager les souffrances du Fils de Dieu, Bossuet colore avec éclat et véhémence ce triple tableau. Lorsqu'il redit la longue histoire des tortures de Jésus et la rage de ses bourreaux, nous remarquons que l'orateur s'inspire volontiers des sermons déjà prononcés sur ce mystère. En comparant les différentes expositions de cette scène de douleurs, il est aisé de voir combien le style devient plus châtié, les détails moins étendus, l'œuvre plus parfaite. A la fin, Bossuet rappelle une dernière fois les malheurs des temps, et les privations sans nombre des membres souffrants de Jésus-Christ, avec une chaleur et une liberté dignes des anciens prophètes.

Ce fut le dernier discours de cette station mémorable. Les chroniques d'alors nous apprennent que, le jour de Pâques, la cour se transporta à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, et qu'il n'y eut pas de sermon à la chapelle royale.

Louis XIV avait entendu un des hommes qui devaient répandre le plus grand éclat sur sa personne, sur son règne et sur tout son siècle. Ce prince, dont le goût était toujours si pur et si délicat, et qui paraît avoir reçu de la nature le sentiment de tout ce qui était grand, noble et sublime, fut si frappé de l'éloquence de Bossuet, qu'il lui en donna sur-le-champ un témoignage qu'il n'appartenait qu'à Louis XIV de donner, et qu'il n'a donné qu'à Bossuet seul; il fit écrire à son père *pour le féliciter d'avoir un tel fils*. En même temps il conféra à l'archidiacre de Metz le titre de prédicateur ordinaire du roi, titre qui ne s'obtenait jamais qu'après plusieurs stations prêchées à la cour.

Malgré une distinction si haute et si bien méritée, l'illustre orateur restait toujours confiné dans sa solitude du doyenné du Louvre, et on s'étonnait de ce que les dispensateurs de la faveur et des grâces n'allaient pas chercher Bossuet dans la retraite où il aimait à se renfermer pour le fixer à Paris et rendre ses talents encore plus utiles à l'Eglise. Il ne vaquait aucune place importante à laquelle le public ne s'empressât de le nommer. Mais on doit observer que, plus éclairé qu'il ne l'est en beaucoup d'occa-

sions, il ne prononçait jamais son nom que pour des places qui exigeaient la réunion des vertus, des talents et de la sagesse. C'est ainsi qu'on le désigna pour la cure de Saint-Eustache, et avec plus d'empressement encore pour celle de Saint-Sulpice, pendant une maladie assez grave qui menaça cette paroisse de perdre un pasteur qui lui était cher.

Ce fut au moment où la voix publique exprimait les vœux les plus honorables pour Bossuet, qu'il donna une nouvelle preuve de sa délicatesse et de son désintéressement.

Le doyenné de Metz vint à vaquer en 1662, et le Chapitre s'empressa de lui offrir unanimement cette dignité, la première de son église. Mais un ancien chanoine y aspirait. Il était l'ami de Bossuet et de toute sa famille; c'était même à lui que Bossuet était redevable du canonicat dont il jouissait ainsi que du grand archidiaconé. De pareilles considérations étaient décisives. D'ailleurs ce chanoine prit le moyen le plus infaillible pour disposer Bossuet en sa faveur. Ce fut à lui-même qu'il s'adressa; il le pria de ne point se mettre sur les rangs, et lui écrivit en plaisantant : « Je suis vieux, vous êtes jeune, et je vous promets de ne garder la place que deux ans. »

Bossuet était à Paris; il y resta pour entrer dans les vues de celui qui lui montrait tant de franchise, et pour avertir le Chapitre de Metz qu'on lui ferait plaisir de ne point penser à lui. L'abbé Royer fut élu doyen, et ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il tint parole; il mourut au bout de deux ans, et Bossuet fut nommé doyen de l'église de Metz par le choix unanime du Chapitre, le 10 septembre 1664. (Bausset.)

CHAPITRE II

Travaux de Bossuet en Sorbonne. — Correspondance. — Il prêche à Jouarre, le jour de la Toussaint. — Oraison funèbre du P. de Bourgoing. — Il prêche chez les nouvelles catholiques. — Panégyriques de l'apôtre saint Jean ; — de saint François de Sales.

Les prédications de Bossuet avaient surtout fait ressortir la sûreté de sa doctrine, sa science de l'Ecriture et des Pères. La Sorbonne lui confiait souvent l'examen d'ouvrages de théologie, de piété, de morale et d'histoire. C'est ainsi que dernièrement il avait approuvé, en son nom, un livre contre le duel, qu'un faux point d'honneur rendait si tristement fréquent dans la noblesse et l'armée.

Plusieurs personnes pieuses, touchées de ses discours, commencèrent à lui demander des conseils pour leur avancement spirituel. De là prit naissance cet échange de lettres de direction dont nous aurons à parler plus tard.

Quoique Bossuet s'éloignât rarement de la capitale, nous le trouvons cependant à Jouarre le 1er novembre de cette même année 1662. La fête de tous les Saints était célébrée avec une pompe extraordinaire, dans l'église de l'abbaye. Les nombreuses et insignes reliques que possédait l'antique monastère donnaient aux cérémonies du jour un pieux lustre et un caractère particulier de dévotion. L'abbesse, Jeanne de Lorraine, avait invité l'illustre prédicateur à venir couronner par son éloquence les splendeurs de la journée.

Bossuet prit pour texte ces paroles de l'Apôtre aux Corinthiens : *Ut sit Deus omnia in omnibus*, « De sorte que Dieu soit tout dans tous ses élus. » Le sermon [1] qu'il improvisa, en partie, sur ce sujet, se compose d'emprunts faits au deuxième discours pour la même fête, de textes non traduits, de pensées

[1] Tome VIII, p. 52.

jetées sans beaucoup de liaison sur le papier. L'orateur, s'emparant des dernières paroles de l'*Apocalypse* : *Amen*, *alleluia*, et d'un commentaire de saint Augustin, se livra aux développements les plus pathétiques et tout à la fois les plus consolants. L'impression qu'il laissa fut si profonde, que, pendant de nombreuses années, on s'entretint au monastère de l'*Alleluia* de M. Bossuet.

Une circonstance plus grave appela de nouveau Bossuet dans la chaire : ce fut la mort du P. de Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. Ce Père avait été l'ami de Vincent de Paul, et Bossuet s'était trouvé fréquemment en relations affectueuses avec ces deux hommes de bien. La Congrégation jeta les yeux sur lui pour prononcer son oraison funèbre, ce qu'il fit, le 20 décembre 1662, dans l'église de l'Oratoire, devant l'évêque de Vence, Antoine Godeau, et un très-nombreux auditoire. C'est la première oraison funèbre prêchée à Paris[1]; l'auteur s'attacha à son œuvre et y mit assez de travail pour en faire l'harmonieux prélude des chefs-d'œuvre qui suivront. Le P. de Bourgoing, ayant succédé au cardinal de Bérulle, se trouva à la tête d'une congrégation où les membres obéissaient, à la condition qu'ils ne recevraient point de commandement. « Une société, dit Bossuet, où l'on obéit sans dépendre, et l'on gouverne sans commander[2]. » Le nouveau supérieur ne l'entendit point ainsi. Témoin de désordres considérables, il essaya d'y remédier par une discipline sévère et de sages règlements ; mais l'édifice croula, sous la résistance des assemblées de la Compagnie.

Ce fut, pour le P. de Bourgoing, une heureuse fortune que de passer à la postérité sur les ailes du génie de Bossuet, et d'avoir été le sujet d'une de ses belles oraisons funèbres. Dès son début, l'orateur, avec ce ton de noblesse et d'autorité qu'il sait prendre, mesure les grandeurs de la terre, le faux, le fastueux

[1] Cette oraison fut publiée seulement en 1778, par Dom Déforis, tome XII, p. 600.

[2] Cette étrange combinaison nous explique les prompts écarts de la Congrégation de l'Oratoire et les excès où elle aboutit.

éclat qui les environne et concentre l'admiration des esprits vulgaires.

« Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde, aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes; mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. »

Bossuet ne pouvait manquer de placer, dans son discours, l'éloge de la congrégation de l'Oratoire et de son fondateur [1] :

« L'amour immense du cardinal pour l'Eglise lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là une sainte liberté fait un saint engagement; on obéit sans dépendre; on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. »

On observe dans ce discours l'idée que Bossuet s'était toujours faite de la véritable éloquence et son souverain mépris « pour ces périodes mesurées, pour ces mouvements affectés, pour ces figures artificielles qui peuvent tout au plus charmer un moment par la surprise d'un plaisir qui passe. »

[1] Comme nous n'écrivons point l'histoire du cardinal de Bérulle, nous dirons seulement que les éloges qu'on a faits de ce personnage sont exagérés, sous plusieurs rapports. C'est une cause qui sera révisée à son heure.

Il semble s'être peint lui-même, sans le vouloir, en appliquant à celui dont il fait l'éloge funèbre, le portrait que saint Augustin a tracé d'un orateur chrétien : « Son discours se répandait à la manière d'un torrent; et s'il trouvait en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînait plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueillait avec choix pour se parer d'un tel ornement [1]. »

De ces hautes sphères, l'orateur descend à de plus modestes; il ne perd pas de vue son œuvre de prédilection, *les nouvelles catholiques*. A la fin de cette année 1662, son cœur le ramène encore dans cette maison pour y prononcer une touchante exhortation [2]. L'Evangile nous enseigne deux voies pour arriver au céleste séjour. La voie royale de la pauvreté, que Jésus-Christ a suivie le premier, et la voie large de la fortune que parcourent les heureux du siècle. Pour l'une et l'autre il y a des devoirs, d'un côté la charité bienfaisante, de l'autre l'exercice de la patience...

Ce fut aussi à n'en pas douter, au 27 décembre de cette même année, que fut prêché le panégyrique de saint Jean [3]. L'orateur, en s'entretenant de l'Apôtre de la dilection, parle dans toute l'abondance de son cœur, et nous révèle les fibres délicates et tendres de son âme. Il déroule toutes les faveurs que le Seigneur prodigua au disciple bien-aimé. C'est d'abord la croix, et la croix la plus pénible de toutes celles dont l'amertume se fait sentir à l'âme, c'est ce martyre qui s'appelle la *séparation*, c'est cet exil dont saint Paul gémissait ici-bas : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo*. Une faveur non moins précieuse sans doute, c'est le don que Jésus mourant fait à saint Jean de son incomparable Mère. Bien plus, Jésus ouvre son cœur et fait descendre dans celui de son apôtre le feu brûlant de sa charité.

La *béatification* de François de Sales, déclarée à Rome le 28 décembre 1661, avait causé la joie la plus vive en Italie et en France. Bossuet, très-affectionné à la mémoire du saint évêque,

[1] Bossuet ne songeait pas à lui, dans ces paroles, mais il connaissait le mérite de sa composition, et il y fera plusieurs emprunts, dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

[2] Tome X, p. 468.

[3] Tome XII, p. 19.

animé de son esprit et admirateur de sa doctrine, partagea l'allégresse universelle; il prêcha son panégyrique dans un couvent de la Visitation, le 28 décembre 1662, jour anniversaire et de sa mort et du décret de sa béatification [1].

Avec quelles couleurs le portrait de l'évêque de Genève allait apparaître, sous un pinceau si habile! Son texte nous promet déjà de grandes choses : *Ille erat lucerna ardens et lucens;* « il était une lampe ardente et luisante. » Sur ce thème, l'orateur dessine un large plan qui lui permettra de ne laisser dans l'ombre aucune des gloires de son héros. Envisager le docteur, l'évêque, le directeur des âmes, c'est avoir représenté tout entier ce grand et aimable saint. Parlant du docteur, véritable flambeau de l'Église, Bossuet montre dans François une science qui éclaire les intelligences, une onction qui pénètre les plus insensibles; dans le pontife, il nous fait voir une autorité qui commande l'adhésion, une modestie dans le gouvernement qui édifie les hommes et les enflamme pour la vertu; dans le directeur des âmes, l'habileté la plus féconde, la plus inépuisable en sages et salutaires conseils, une bénignité, une douceur charmante dont tous les cœurs sont touchés.

« Il n'est pas malaisé, ce semble (avait dit l'orateur en commençant), de louer un père si vénérable, devant des filles si respectueuses, puisqu'elles ont le cœur si bien préparé à écouter ses louanges. Mais, à le considérer par un autre endroit, cette entreprise est fort haute, parce qu'étant si justement prévenues d'une estime extraordinaire de ses vertus, il n'est rien de plus difficile que de satisfaire à leur piété, remplir leurs justes désirs, et « égaler leurs grandes idées. C'est ce qui me fait désirer, » mes Sœurs, pour votre entière satisfaction, que l'éloge de ce grand » homme eût déjà été fait en ce lieu auguste, où se prononcent les » oracles du christianisme. » Mais en attendant le glorieux jour, trop éloigné pour nos vœux, qui ouvrira la bouche des prédicateurs pour faire retentir dans toutes les chaires les mérites incomparables de François de Sales, votre très-saint instituteur, nous pouvons nous entretenir, en particulier, de ses admirables vertus. »

Au milieu de son discours, Bossuet s'inspire d'un heureux

[1] Tome XII, p. 70.

rapprochement entre saint Charles Borromée et le bienheureux François de Sales. D'un côté l'archevêque de Milan, réveillant au sein du clergé l'esprit de piété qui paraissait s'y éteindre, le rappelle à la science de son état et aux saints devoirs de sa vocation. Œuvre immense, dont le prédicateur retrace le souvenir à grands traits ! D'une autre part voici l'évêque de Genève qui opère une révolution non moins étonnante en faisant refleurir, parmi les gens du monde l'esprit de la vraie dévotion.

« L'illustre François de Sales a rétabli la dévotion parmi les peuples. L'on peut dire qu'avant lui l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains ; il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances. En l'état que la produit ce digne prélat, et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la vie dévote*, le religieux le plus austère la peut reconnaître ; et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime. »

CHAPITRE III

Bossuet prêche à Metz. — Carême du Val-de-Grâce. — Oraison funèbre de Nicolas Cornet. — 1663.

Bossuet, en sa qualité de doyen, restait toujours chargé des intérêts du Chapitre de Metz, ce qui l'obligeait de retourner assez fréquemment au lieu de son bénéfice.

Un autre souvenir l'y rappelait, celui de sa chère maison de la *Propagation de la foi*. Cette année 1663, une nouvelle *convertie* devait prendre l'habit religieux, et le doyen s'était chargé du sermon de vêture, qu'il prêcha le 2 février[1]. En présence de cette

[1] Tome XI, p. 112.

jeune fille qui se donne entièrement au Seigneur, le polémiste et l'homme intérieur vont parler tour à tour, pour redire le bonheur que cette âme fidèle a trouvé, d'abord en se séparant de l'hérésie, et ensuite en se séparant du monde.

Le manuscrit de ce sermon n'est pas venu jusqu'à nous. La première partie est assez étendue et écrite avec soin, la seconde est à peine esquissée.

L'orateur poursuit l'hérésie avec toute la vigueur de son brillant esprit. La doctrine de Luther est née d'hier; elle porte donc essentiellement le caractère de la nouveauté, elle n'a donc rien d'apostolique, rien de divin. Toute erreur est ténèbres et n'enfante que ténèbres ; en Dieu seul est la lumière, et cette lumière ne luit pleinement que dans l'Eglise catholique. Toute hérésie étant une *séparation* produit nécessairement le désordre.

Une semblable cérémonie s'étant présentée en 1664, Bossuet reprit la route de Metz et prêcha un nouveau sermon de vêture[1], le 25 mars, jour de l'Annonciation. L'anéantissement du Verbe divin, son union avec nous par l'incarnation, nous obligent d'entrer nous-mêmes dans la voie étroite, pour prendre part aux grandeurs infinies de sa divine nature... Telles sont les idées qui forment le fond de cette esquisse et que l'orateur a développées plus d'une fois, dans le cours de ses prédications.

En 1663, Bossuet fut invité à prêcher le Carême au Val-de-Grâce, dans ce monastère de Bénédictines réformées, devenu si célèbre par la protection d'Anne d'Autriche, par ses royales libéralités et par tant de retraites qu'elle allait y faire, pour se retremper dans le véritable esprit de la foi et de la piété chrétienne.

Cette dévote princesse se montra très-assidue aux sermons du doyen de Metz, ayant vivement à cœur, disent les chroniques, d'entendre de nouveau celui qu'elle avait tant admiré au Louvre, et que tout le monde appelait *son prédicateur*.

Il nous reste peu de chose de cette station. Le premier sermon que nous trouvons est celui du premier dimanche de Carême[2]; il contient une exhortation pressante à la pénitence.

[1] Tome XI, p. 391.
[2] Tome IX, p. 57.

Le sermon[1] du deuxième dimanche de carême a pour objet la *parole de Dieu*. L'orateur exposant sa pensée sans détour sur « ces hommes qui attendent, qui même exigent des prédicateurs *autre chose que l'Evangile*, et veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes, » se déclara bien résolu de *traiter en vérité la sainte parole de Jésus-Christ; de la prêcher, en interprète fidèle, qui ne l'altère, ne la détourne, ne la mêle, ni l'affaiblit.* 1° Etre désireux et toujours avide d'écouter cette parole; 2° ne l'entendre point seulement de l'oreille des sens, mais surtout de l'oreille du cœur; 3° l'écouter efficacement, en pratiquant ce qu'elle enseigne, et en nous montrant, par notre obéissance, ses disciples fidèles..... Tel est l'ordre d'idées que suivra l'orateur. S'adressant à la reine-mère :

« Madame, cette matière est digne de l'audience que nous donne aujourd'hui Votre Majesté. C'est principalement aux rois de la terre qu'il faut apprendre à écouter Jésus-Christ dans les saintes prédications. »

Dans ce même discours, l'orateur fait une allusion ingénieuse aux admirables travaux d'art commencés depuis plusieurs mois dans le monastère :

« C'est en vain que l'on désigne avec le doigt les peintures de cette église; c'est en vain que l'on remarque la délicatesse des traits et la beauté des couleurs, où notre œil ne distingue rien, si le soleil ne répand sa clarté dessus. Ainsi, parmi tant d'objets qui remplissent notre entendement, quelque soin que prennent les hommes de démêler le vrai d'avec le faux, si celui dont il est écrit, qu' « il éclaire tout homme venant au monde, » n'envoie une lumière invisible sur les objets et l'intelligence, jamais nous ne ferons le discernement. »

A cette station appartient encore un sermon pour le quatrième dimanche de Carême[2], sur l'amour des grandeurs humaines. Le chrétien ne doit désirer de puissance que sur lui-même, et s'il en a sur les autres, il doit en régler chrétiennement l'exercice. On voit que le prédicateur avait en vue, dans son auditoire, un certain nombre de personnes de la cour; c'est à leur adresse qu'il fait le tableau d'un conquérant, et s'écrie :

[1] Tome IX, p. 112.
[2] Tome IX, p. 334.

« Comme c'est le naturel du genre humain d'être plus sensible au mal qu'au bien, aussi les grands s'imaginent que leur puissance éclate bien plus par des ruines que par des bienfaits : de là les guerres, de là les carnages, de là les entreprises hautaines de ces ravageurs de provinces que nous appelons conquérants. Ces braves, ces triomphateurs, avec tous leurs magnifiques éloges, ne sont sur la terre que pour troubler la paix du monde par leur ambition démesurée : aussi Dieu ne nous les envoie-t-il que dans sa fureur. Leurs victoires font le deuil et le désespoir des veuves et des orphelins, ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique. »

Enfin nous avons encore un sermon pour le dimanche de la passion, sur la soumission et le respect dûs à la vérité [1]. L'orateur sait trouver en faveur de cette vérité qui a toujours passionné son âme, les accents les plus véhéments :

« La vérité est une reine qui a dans le ciel son trône éternel, et le siége de son empire dans le sein de Dieu : il n'y a rien de plus noble que son domaine ; puisque tout ce qui est capable d'entendre en relève, et qu'elle doit régner sur la raison même, qui a été destinée pour régir et gouverner toutes choses. Il pourrait sembler, chrétiens, qu'une reine si adorable ne pourrait perdre son autorité que par l'ignorance : mais comme le Fils de Dieu nous le reproche, que la malice des hommes lui refuse son obéissance, lors même qu'elle leur est le mieux annoncée ; c'est véritablement ce qui m'étonne, et je prétends aujourd'hui rechercher la cause d'un déréglement si étrange. Il est bien aisé de comprendre que c'est une haine secrète que nous avons pour la vérité, qui nous fait secouer le joug d'une puissance si légitime. Mais d'où nous vient cette haine, et quels en sont les motifs ? C'est ce qui mérite une grande considération. »

« Et cette vérité fille du ciel, quand les hommes la regardent en Jésus-Christ leur juge, qu'ils permettent qu'elle les règle : quand elle les reprend par les autres hommes, qu'ils souffrent qu'elle les corrige : quand elle leur parle dans leurs consciences, qu'ils consentent non-seulement qu'elle les éclaire, mais encore qu'elle les change et les convertisse. »

Un autre sermon sur le même sujet [2] reproduit le même ordre d'idées, et dans un style tout à fait semblable, ce qui autorise suffisamment à croire que ce discours a été prononcé vers le

[1] Tome IX, p. 398.
[2] Tome IX, p. 415.

même temps, mais dans une autre chaire. C'est également par voie de supposition, appuyée sur les mêmes arguments, que nous plaçons ici l'abrégé d'un sermon sur l'aumône [1], qui est un devoir de tous les temps, mais surtout à la suite des temps malheureux dont nous avons déjà retracé les horreurs, et qui venaient d'épuiser les ressources de la France.

Saint-Lazare put entendre de nouveau, à l'occasion de l'ordination de la Pentecôte, les conférences tant goûtées de l'infatigable prédicateur. Pendant douze jours, sa piété fervente, communicative, s'exhalant dans chacune de ses paroles, frappait plus encore, ce semble, que sa science profonde et son langage si élevé.

Le 27 juin, il eut à remplir un devoir plus douloureux et non moins cher à son cœur.

Le docteur Nicolas Cornet, ce premier instituteur de Bossuet, qui avait prodigué à sa jeunesse les soins les plus tendres, qui avait guidé ses premiers pas dans la carrière de la science et de la vertu, et qui lui avait montré un intérêt paternel jusqu'au dernier moment de sa vie, mourut le 18 avril 1663, à l'âge de soixante-onze ans. Soixante-dix jours après sa mort, on célébra pour lui un service solennel dans la chapelle du collége de Navarre, où il avait été inhumé. M. de Lamothe-Houdancourt, archevêque d'Auch, y officia pontificalement; un grand nombre d'évêques y assistèrent. Bossuet avait été choisi pour prononcer *l'oraison funèbre.*

En abordant cette pénible tâche, le premier sentiment de Bossuet, le premier besoin de son cœur fut d'exprimer avec une touchante sensibilité tout ce que la reconnaissance et la douleur demandaient à sa piété filiale.

« Et moi, dit Bossuet à l'assemblée qui l'écoutait, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même; moi, dis-je, qui ai trouvé en cet homme vertueux, avec tant d'autres rares qualités, un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité, d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé

[1] Tome IX, p. 560.

avec une bonté paternelle dès sa première jeunesse, ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été souvent le censeur et l'arbitre? »

On sait que le docteur Cornet, syndic de la Faculté de théologie de Paris, avait dénoncé à cette Faculté les cinq fameuses propositions qu'il avait extraites du livre de Jansénius. Cette démarche lui suscita de nombreux ennemis, et Bossuet ne craint pas de les appeler eux-mêmes en témoignage de ses grandes qualités :

« Toute la France le sait, s'écrie Bossuet, car il a été consulté de toute la France; et il faut que ses ennemis mêmes lui rendent ce témoignage, que ses conseils étaient droits, sa doctrine pure, ses discours simples, ses réflexions sensées, ses jugements sûrs, ses raisons pressantes, ses résolutions précises, ses exhortations efficaces, son autorité vénérable, sa fermeté invincible. »

Il rapporte ensuite un trait qui honore la délicatesse et la mémoire du docteur Cornet :

« Nous savons que dans une affaire de l'un de ses amis, qu'il avait recommandée comme juste, craignant que le juge qui le respectait n'eût trop déféré à son témoignage et à sa sollicitation, il a réparé sur son propre bien le tort qu'il reconnut quelque temps après avoir été fait à la partie; tant il était lui-même sévère censeur de ses bonnes intentions. »

Ce trait d'une justice exacte, mais rigoureuse, était d'autant plus estimable, que cet ecclésiastique, qui avait refusé les plus grandes dignités de l'Eglise, s'était réduit lui-même toute sa vie à un revenu de douze cents livres.

Bossuet rend l'hommage le plus éclatant à la pureté des motifs qui excitèrent son zèle contre les nouvelles doctrines que l'on cherchait alors à introduire dans la Faculté de théologie de Paris :

« Vous le savez, juste Dieu, vous le savez que c'est malgré lui que cet homme modeste et pacifique a été contraint de se signaler parmi les troubles de votre Eglise. Mais un docteur ne peut pas se taire dans la cause de la foi; et il ne lui était pas permis de manquer en une occasion où sa science exacte et profonde et sa prudence consommée ont paru nécessaires. »

On doit admirer l'art et la mesure avec laquelle, sans qu'il en coûte rien à sa franchise, Bossuet exprime son opinion sur le

génie et le caractère des principaux partisans de ces nouvelles doctrines. Il emprunte les expressions de saint Grégoire de Nazianze pour peindre leurs qualités et leurs défauts. « Les troubles ne naissent pas dans l'Eglise par des âmes communes et faibles, ce sont de grands esprits, mais ardents et chauds, qui causent ces mouvements et ces tumultes ; « esprits extrêmes, qui ne se » lassent jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, et » que saint Grégoire de Nazianze appelle excessifs et insatiables.»

« Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Eglise : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes: ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse.

» Certes, je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Eglise que ces esprits vainement subtils, qui réduisent tout l'Evangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes. Mais plus malheureux encore les docteurs indignes de ce nom qui adhèrent à leurs sentiments, et donnent poids à leur folie. « Ce sont des astres errants, » comme parle l'apôtre saint Jude, qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre ; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial : mélange indigne de la piété chrétienne ; union monstrueuse qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

» Mais que dirai-je de ceux qui détruisent, par un autre excès, l'esprit de la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose ? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Evangile excessif, le christianisme impossible ? O faiblesse et légèreté de l'esprit humain, sans point, sans consistance, seras-tu toujours le jouet des extrémités opposées ? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches ; ceux qui sont fermes deviennent trop durs. »

CHAPITRE IV

Panégyrique du B. Gaëtan. — Bossuet prêche au Val-de-Grâce devant la reine-mère.— Panégyriques de sainte Catherine à Saint-Nicolas du Chardonnet, — de saint Sulpice, — de saint Pierre Nolasque, — de saint Pierre, apôtre, — de saint Benoît.

Le 7 août suivant, Bossuet fit en l'honneur du bienheureux Gaëtan, religieux théatin, un panégyrique qui n'a pu être retrouvé. Le sermon fut prononcé dans l'église des Théatins de Paris, en présence de la reine Marie-Thérèse, accompagnée de la princesse de Conti, protectrice de cette maison. On pense que les paroles éloquentes de Bossuet ne furent pas sans influence sur les instances que Louis XIV fit bientôt en cour de Rome, afin d'accélérer la canonisation de ce grand saint.

La reine-mère n'avait pu entendre ce discours, à cause d'une douloureuse maladie dont elle souffrait. Se sentant un peu soulagée, quelques jours avant l'Assomption, elle voulut aller passer cette fête dans sa chère retraite du Val-de-Grâce, et fit prier Bossuet d'y faire le sermon [1]. L'orateur dépeignit dans un langage vraiment inspiré, toutes les merveilles que l'amour de Dieu a faites en Marie. C'était là sa vie, ce fut là sa mort, ce fut son triomphe. Rien de naïf et de tendre comme les développements que ces pensées lui inspirent; et, dans un sujet déjà *traité* par lui, il sait encore être neuf et ravir l'assistance. On est étonné à quel point Bossuet put allier, à la sublimité du génie, ce délicat abandon, cette fraîcheur de l'âme qui brillent dans quelques-uns de ses discours. L'orateur se souvient de cette reine-mère, qui porte en elle une maladie dont elle ne doit pas guérir, et il semble faire entendre cette réponse de mort dont parle l'apôtre. Dans l'effusion de son cœur, il adresse des vœux pour elle à la Vierge sainte dont il vient de rappeler les douleurs et les joies :

[1] Tome XI, p. 323.

« Que Marie, dit-il, que Marie mette bientôt le comble à la joie de toute la France par le parfait rétablissement de cette reine auguste et pieuse, qui nous honore de son audience! Qu'elle ne *prolonge sa vie* que pour augmenter ses mérites! Qu'elle soit toujours aimée, toujours respectée, cette sage et pieuse princesse, pour inspirer continuellement des conseils de paix, des sentiments de bonté, des pensées de condescendance; qu'elle vive sur la terre, n'ayant de goût que pour le ciel... »

Il songe aussi à la France :

« Que Marie protége, du plus haut des cieux, *ce royaume très-chrétien* qu'un roi juste et pieux lui a consacré; et qu'elle veille, en sa bonté, sur son fils, qui renouvelle, tous les ans, ce don solennel[1]! »

Cette même année dut être prononcé un sermon pour le jour des Morts[2]. C'est un morceau achevé. On retrouve de ces mouvements sublimes qui appartiennent à la grande période de l'orateur. Quel lecteur ignore ce passage où s'étale la terrible peinture de notre misère ?

« O homme, considère le peu que tu es: regarde le peu que tu vaux : viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Et la fortune pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux. Le secours qu'on leur donne, image du grand secours que leur donnera un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout-à-fait. Mais en attendant il faut qu'ils tombent pour être renouvelés; ils ne laisseront à la terre que leur mortalité et leur corruption. Il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière : la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom, même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en eux jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes. »

Mais le dernier ennemi qui sera détruit sera la mort, et les ossements

[1] LORET, après avoir parlé de la reine, ajoute au sujet de ce discours :

Et Monsieur l'abbé Bossuet,
Qui tant de rares choses sait,
Et dont l'âme est candide et belle,
Y prêcha, dit-on, devant elle,
Avec grande érudition,
Le saint jour de l'Assomption.

[2] Tome VIII, p. 71.

desséchés entendront la parole du Seigneur au grand jour de l'immortalité.

Bossuet fit entendre de nouveau, le 25 novembre, son panégyrique de sainte Catherine, au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Cette maison, fondée pour l'éducation des jeunes lévites qui se destinaient au sacerdoce, ne se soutenait que par les dons des fidèles. Bossuet, toujours empressé à mettre sa parole au service de toutes les œuvres, voulut prêcher en faveur de celle-ci. Et quel autre exemple aurait-il pu apporter dans ce sanctuaire de la science et de la sainteté, que celui de sainte Catherine, à qui Dieu avait donné la science des saints? Aussi va-t-il parler de la science et de son légitime usage :

« Un docteur inspiré de Dieu, et qui a puisé sa science dans l'oraison, en réduit tous les abus à trois chefs. Trois sortes d'hommes, dit saint Bernard, recherchent la science désordonnément. Il y en a qui veulent savoir, mais seulement pour savoir ; et c'est une mauvaise curiosité : *Quidam scire volunt, ut sciant ; et turpis curiositas est.* Il y en a qui veulent savoir, mais qui se proposent pour but de leurs grandes et vastes connaissances, de se faire connaître eux-mêmes, et de se rendre célèbres; et c'est une vanité dangereuse : *Quidam scire volunt, ut sciantur ipsi ; et turpis vanitas est.* Enfin, il y en a qui veulent savoir, mais qui ne désirent avoir de science que pour en faire trafic, et pour amasser des richesses; et c'est une honteuse avarice ! *Quidam scire volunt, ut scientiam suam vendant; et turpis quæstus est.* Il y en a donc, comme vous voyez, à qui la science ne sert que d'un vain spectacle; d'autres à qui elle sert pour la montre et pour l'appareil; d'autres à qui elle ne sert que pour le trafic, si je puis parler de la sorte. Tous trois corrompent la science, tous trois sont corrompus par la science. »

Sainte Catherine, au contraire, nous apprend l'usage que nous devons faire du plus beau don du ciel. Elle a contemplé la lumière de la science pour diriger ses affections vers la vérité ; elle l'a répandue, pour faire triompher l'Evangile ; elle s'en est servie pour gagner non pas des biens temporels, mais des âmes à Dieu. Et l'orateur termine par ce chaleureux appel à la charité des auditeurs :

« C'est pour ce négoce céleste que cette maison est établie : on leur apprend la science, non pour retentir dans un barreau ; c'est la science ec-

clésiastique, destinée pour négocier le salut des âmes. C'est pourquoi on les choisit dès cet âge tendre, pour prévenir le cours de la corruption du siècle, et donner, s'il se peut, aux autels des ministres innocents. O innocence, que tu aurais de vertus dans les fonctions sacerdotales, que de bénédictions et de grâces! Mais où te trouvera-t-on sur la terre! On travaille du moins en cette maison à te conserver des vaisseaux sans tache; ç'a toujours été l'esprit de l'Eglise. « On les doit retenir sous la discipline, les instruire par la doctrine ecclésiastique : » *Ut ecclesiasticis utilitatibus pareant.* Quelles sont ces utilités ecclésiastiques? Ce n'est pas d'augmenter les fermes, ni d'accroître le revenu de l'Eglise; mais c'est afin de gagner les âmes. C'est dans ce dessein qu'on les élève comme de jeunes plantes, et qu'on les fait instruire dans cette maison. Que reste-t-il maintenant, Messieurs, sinon que pendant que la science, comme un soleil, fera mûrir les fruits, vous arrosiez la racine? La science éclaire par en haut la partie qui regarde le ciel: il reste que vous donniez la nourriture à celle qui est engagée dans la terre. Cette eau salutaire de vos aumônes, en passant par ces plantes que l'on vous cultive, se tournera en fruits de vie, pour leur profit particulier, pour celui de toute l'Eglise au service de laquelle on les destine, et enfin, Messieurs, pour le vôtre, en vous amassant dans le ciel des couronnes d'immortalité, que je vous souhaite. *Amen.* »

Pendant l'année 1664, et jusqu'à l'avent de l'année suivante, nous ne retrouvons la trace d'aucun sermon de Bossuet. La *Gazette de France* et la muse de Loret, si attentives d'ordinaire à n'oublier aucun détail de ce genre, restent complétement silencieuses. Nous n'avons pu rencontrer que quelques panégyriques. Le premier est celui de saint Sulpice [1], prêché le 19 janvier, dans l'église de ce nom; ce qui a fait croire à quelques-uns que Bossuet avait prêché le carême de cette année à Saint-Sulpice. Rien ne nous paraît justifier cette supposition. L'église actuelle dont Anne d'Autriche avait posé la première pierre, n'était pas encore achevée, et c'est dans l'ancien sanctuaire, étroit et dégradé, que Bossuet prononça le panégyrique du saint archevêque, qu'il présente sous la triple condition d'homme de cour, d'évêque, de solitaire. Ce sermon nous est venu tout à fait incomplet.

[1] Tome XII, p. 57.

Deux pensées ne pouvaient manquer d'y préoccuper l'orateur : la reine-mère, qui assiste au sermon, est frappée d'une maladie qui ne laisse aucune espérance ; la cour de Rome souffre d'un désaccord avec la France.

Bossuet, parlant à l'auguste princesse du prix du temps, de la folie de la plupart des hommes que la mort surprend toujours, ajoute :

« Madame, Votre Majesté doit penser sérieusement à ce dernier jour. Nous n'osons y jeter les yeux ; cette pensée nous effraye, et fait horreur à tous vos sujets, qui vous regardent comme leur mère, aussi bien que comme celle de notre monarque. Mais, Madame, autant qu'elle nous fait horreur, autant Votre Majesté se la doit rendre ordinaire et familière. »

Puis, à l'occasion des affaires de Rome, l'orateur termine en disant :

« Que Votre Majesté ait le cœur tellement pénétré de la crainte des jugements de Dieu, qu'elle se mette en état de rendre bon compte d'une si grande puissance, de tout le bien qu'elle peut faire, et de tout le mal qu'elle peut ou empêcher par autorité, ou modérer par conseils, ou détourner par prudence; c'est ce que Dieu demande de vous. »

Le panégyriste de saint Paul n'a pas oublié le chef de l'apostolat, et il veut aussi rendre hommage par sa parole à cette colonne de l'édifice chrétien. Mais l'orateur n'a rien retrouvé de cette haute éloquence que lui avait inspirée l'apôtre des Gentils. Le discours, tel que nous l'avons, n'est qu'une simple esquisse paraphrasant ces paroles du divin Maître : *Pierre, m'aimes-tu* [1] ?

En assignant à ce panégyrique la date du 29 juin 1664, nous n'entendons rien affirmer de positif, car l'histoire ne fournit aucune certitude.

Mentionnons encore 1° le panégyrique de saint Pierre Nolasque, prononcé le 31 janvier 1665 [2], dans l'église des Pères de la *Merci*. L'orateur s'adressant à eux : « Renonçons donc, dit-il, renonçons donc à nous-mêmes, pour gagner nos frères; c'est à quoi nous

[1] Tome XII, p. 215.
[2] Tome XII, p. 88.

invite saint Pierre Nolasque. Il y invite les autres ; mais, mes Pères, il vous y a dévoués. »

L'orateur, en parlant du fondateur de l'ordre pour la rédemption des captifs, ne pouvait passer sous silence l'odieux empire qui réduisait les chrétiens en servitude.

« O Jésus, Seigneur des seigneurs, arbitre de tous les empires et Prince des rois de la terre, jusqu'à quand endurerez-vous que votre ennemi déclaré, assis sur le trône du grand Constantin, soutienne avec tant d'armées les blasphèmes de son Mahomet, abatte votre croix sous son croissant, et diminue tous les jours la chrétienté par des armes si fortunées ? »

L'année suivante, devant Louis XIV, nous l'entendons flétrir encore cet ennemi du nom chrétien, qui avait fait tant de ravages en Europe, et accumulé tant de ruines.

2° Le panégyrique de saint Benoît, prêché le 21 mars de la même année [1]. Il faut noter que les différents points de ces discours consistent en de simples esquisses. Bossuet paraît avoir adopté ce genre de composition, depuis que l'usage de la chaire l'a rendu complétement maître de son expression.

Egredere, « sors, » tel est le texte du discours. Au milieu du pèlerinage qui nous oblige à marcher sans cesse, nous sommes tentés de nous arrêter dans les plaisirs, dans la contemplation de nous-mêmes, dans les entraînements de notre cœur. Mais l'oracle dit à l'âme de sortir de tout cela, et c'est ce qu'a compris saint Benoît. C'est là aussi ce qui doit faire la règle de conduite de ses fidèles enfants. Dans un épanchement poétique, Bossuet dépeint les sentiers enchanteurs et les liens perfides qui voudraient les enchaîner, mais dont ils doivent sortir par la porte de l'obéissance, de l'abnégation, de l'humilité de toutes les autres vertus.

3° Le panégyrique de saint Thomas d'Aquin, prononcé au mois de juillet, probablement aux Jacobins. Nous ne connaissons cette œuvre que par Ledieu, qui en fait un grand éloge. Le texte était : *Ecce plus quam Salomon hic ;* « Il y a ici plus que Salomon. »

[1] Tome XII, p. 154.

CHAPITRE V

Etat du protestantisme en France. — Vues du gouvernement royal. — Efforts de Bossuet pour la réunion des Eglises. — Ses conférences avec Ferri. — Mort de ce ministre irrésolu. — 1066.

Lorsque Richelieu eut dompté par la force des armes le parti huguenot, ce foyer de rébellion séculaire, cet ennemi traître à la patrie et qui n'avait pas reculé devant l'appel à l'étranger, l'habile ministre comprit qu'il fallait recourir aux ressources de la politique. Il arrêta donc tout un système qui peut se résumer en ces trois points : serrer de près les prétendus réformés — leur refuser les faveurs et les emplois, — travailler vigoureusement à leur conversion... — La minorité si agitée de Louis XIV suspendit l'exécution de ces salutaires desseins, et le parti protestant parut un moment tout près de reconquérir le terrain perdu. La reine-mère pressait le roi de prendre des mesures énergiques contre les sectaires turbulents qu'elle redoutait au double point de vue de l'Eglise et de l'Etat. Plusieurs personnages très-importants secondèrent ses desseins, et Louis XIV, ayant fait face aux événements du dehors, porta son attention sur ces questions de haute politique. Si nous en croyons ses *mémoires*, dès le commencement de son règne paisiblement affermi, il serait revenu aux idées de Richelieu. Ce ministre avait caressé particulièrement un projet de réunion entre les protestants et l'Eglise catholique. Le roi jugea ce projet chimérique et en cela il fit preuve d'un rare bon sens. Ce qui lui sembla plus efficace, c'était de *miner* insensiblement les huguenots et de les faire disparaître *sans violence*. Refuser des faveurs nouvelles; éloigner des emplois; ramener strictement aux concessions déjà faites; réprimer les entreprises du zèle; fermer les prêches illégalement établis et punir les contraventions; instruire les réformés, et, dans ce but, ne donner aux églises que des évêques *doctes* et vertueux; enfin encourager les religionnaires qui montreraient beaucoup de mo-

dération, le désir de la paix et la tendance à s'unir aux catholiques [1]. Un conseil avait été formé par le roi lui-même, dans le but de ramener les dissidents. Le Tellier, Bossuet, le P. Annat, des docteurs de Sorbonne en faisaient partie. Turenne lui-même, quoique protestant, y était entré. Déjà des controverses publiques s'étaient ouvertes sur plusieurs points du royaume, et parmi les plus habiles joûteurs il faut surtout mentionner le célèbre Père Véron. Au lieu de se laisser attaquer et de se tenir modestement sur la défensive, comme la plupart des controversistes, le docte jésuite allait au-devant de l'ennemi, et disait à messieurs de la réforme : « Pour moi qui suis catholique, chacun sait ce que je crois et pourquoi je le crois; d'où je viens et au nom de qui je parle. Quant à vous, qui êtes-vous? Que croyez-vous? Pourquoi le croyez-vous? D'où venez-vous? Au nom de qui parlez-vous?... » Puis embrassant tout l'édifice bâti par l'hérésie, il en montrait l'incohérence, le vide et l'instabilité, avec une énergie de parole qui confondait ses plus audacieux adversaires. Son succès fut immense; tous les ministres tremblaient à son approche.

De nombreux ouvrages, sortis de la plume des Du Perron, des Richelieu, des Dubuc, des Lacoste, des Petiot, des Polonceaux, et cent autres écrivains..., circulaient dans le public et y portaient leurs fruits. Un grand nombre de ministres rentrèrent dans le giron de l'Eglise et publièrent les motifs de leur conversion [2]. Parmi eux se trouvaient des hommes d'une intelligence remarquable et le retentissement qui se fit, à l'occasion de leur retour, porta un coup sérieux à la réforme. Théodore Maim-

[1] Œuvres de Louis, XIV, 1806, tome I.

[2] La conversion de Daniel de Martin, ministre en Béarn [par H. Martin, Barnabite]; Paris, 1665, in-12.

Lettre du sieur Cottiby, ci-devant pasteur de l'église réformée de Poitiers, envoyée au consistoire de ladite église; 1660. — Les motifs de la conversion du sieur de La Mothe (ancien ministre à Rouen), envoyés à ceux de la R. P. R.; Paris, Muguet, 1665, in-8°, 38 pages. — Les motifs de la conversion du sieur de La Parre, ci-devant ministre à Montpellier; Paris, 1666, in-8° — Déclaration du sieur des Arènes, contenant les motifs de sa conversion de la religion protestante à la catholique, apostolique et romaine; Paris, Cramoisy, 1664, in-4°, 86 pages. — Discours du sieur de Sorbière, sur sa conversion à l'Eglise catholique; Paris, Vitré, 1654, in-8°; et beaucoup d'autres écrits semblables, dont il serait trop long d'indiquer ici les titres.

bourg, un des ministres les plus remuants de l'époque, écrivait : « Nous sommes en ce moment menacés de la dernière désolation... De tous côtés on nous quitte, et ministres et gens de condition, ou l'on est sur le point de nous quitter, et l'on ne fait autre chose que chercher une belle porte pour sortir et se retirer[1]. »

Bossuet fut, toute sa vie, le jouet de ce projet chimérique caressé par Richelieu, de ce fantôme trompeur qui séduit encore aujourd'hui des âmes plus débonnaires que judicieuses, plus zélées que prudentes, plus empressées que soumises aux lumières et aux conseils du Siége apostolique; nous vous voulons parler de la réunion en masse des Eglises. La vérité et l'erreur sont deux murs opposés; on peut faire brèche et attirer hors de l'héresie des individus de bonne foi, instruits, désabusés par l'expérience et la réflexion; mais vouloir que les deux murs s'approchent de façon à n'en faire plus qu'un seul, c'est chercher la quadrature du cercle. Toute l'histoire de l'Eglise proteste contre cette utopie. La foule a des préjugés, des habitudes, des aveuglements dont on ne triomphe pas en un jour. A Sédan le maréchal Fabert s'était donné mille soins pour opérer cette réunion, et les choses avaient pris extérieurement une telle tournure qu'on se croyait assuré du succès. Le maréchal est emporté par la mort, et l'édifice que l'on se figurait parfaitement affermi croûle comme un château de cartes.

Bossuet, sans tenir compte de cet échec, renouvelle la tentative à Metz, et nous allons voir à quoi elle aboutit.

Par son propre crédit et par le crédit plus puissant encore de Vincent de Paul, il avait obtenu que le prêche de Metz fût enlevé de l'intérieur de la ville, et transporté dans un des faubourgs, conformément aux lois et règlements qui avaient statué sur la matière. En second lieu, le collége que les religionnaires avaient été autorisés à fonder dans la ville dut subir une modification considérable. Par ordre du roi et arrêt du Parlement, deux professeurs catholiques, payés par la municipalité, furent installés

[1] Lettre de Th. Maimbourg à Paul Ferri (8 septembre 1666), Tome XXV.

dans l'établissement, afin que la vérité catholique pût parvenir à toutes les âmes droites qui voudraient ouvrir les yeux à la vraie lumière. L'arrogance du parti huguenot fléchit devant ces mesures énergiques, et un assez grand nombre de réformés se montrèrent disposés à venir à composition.

Nous n'avons pas oublié que Ferri jouissait d'un grand crédit parmi les siens, et qu'il avait entretenu des rapports amicaux avec le doyen de Metz. Ce vieillard était tombé malade de la pierre, et sa vie courait les plus grands dangers, quand il fut guéri par un jésuite de Pont-à-Mousson, très-habile dans le traitement de ces sortes de maladies. Les PP. Adam et de Rhodès, recteurs du collége de Metz, saisirent cette occasion pour faire de nouvelles et pressantes tentatives auprès du vieux ministre et des autres personnes qui obéissaient à ses inspirations. Ferri, pacifique par nature, paraissait incliner vers la réunion tant désirée. On ne doutait pas que si le doyen de Metz traitait personnellement avec lui de cette grosse affaire, le succès ne fût prompt et complet. Dans ces conjonctures, Bossuet se rendit à Metz et proposa au ministre des conférences sur tous les points controversés. Le fameux Théodore Maimbourg avait dans le doyen une grande confiance, et il écrivit à Ferri pour l'engager à s'ouvrir sans réserve. « Je connais, dit-il, M. Bossuet, depuis plus de douze années, et je puis vous garantir la sincérité de ce grand homme, sa fidélité, son zèle à servir ses amis. L'on y peut prendre une entière confiance. Je n'en puis douter aucunement. Je réponds de toutes les paroles qu'il vous a données, de celles qu'il vous donnera à l'avenir. Faites, Monsieur, fondement là-dessus ; et soyez bien persuadé, comme je le suis, qu'il ne permettra jamais que, sur les avances que vous vous serez faites l'un à l'autre, on vous pousse plus loin que vous ne voudriez aller [1]. » De son côté, Ferri disait de Bossuet que c'était « une personne d'un vrai honneur, en qui il a, lui aussi, la confiance la plus entière. »

Le ministre consentit donc à entrer en conférence, mais, redoutant ses confrères et ses coreligionnaires, il demanda que la

[1] Lettre de Ferri à Th. Maimbourg, 18 septembre 1666. — Lettres de Bossuet à Ferri, 18 septembre, 28 octobre 1666. — Récit par Bossuet, déjà cité.

chose se passât dans le plus grand secret, ce qui lui fut promis.

Bossuet, interrogeant Ferri : « Les dogmes de l'Eglise catholique, sur lesquels roule la dispute, laissent-ils entiers (lui demanda-t-il) les fondements du salut ? » La réponse affirmative à cette question mettait fin, tout d'abord, au différend. Ferri, qui, en sa conscience le savait bien, et voyait clairement où ceci le devait conduire, interpellant Bossuet, au lieu de lui répondre : « Au cas (demanda-t-il) où ceux de la religion accorderaient que la doctrine catholique ne détruit pas les fondements du salut, prétendra-t-on, après cet aveu, les pouvoir obliger, par là, à professer la religion catholique ? » Bossuet, se défendant vivement d'en avoir eu un instant la pensée : « L'aveu (répondit-il), l'aveu que les dogmes catholiques contestés par les communions séparées, *laissant entiers les fondements du salut*, *doivent être* SUPPORTÉS *par les dissidents*, c'est, pour l'heure, tout ce que nous attendons de la réforme, sans lui demander encore d'avouer ces dogmes et de les professer. Il faudra donc, dans les pourparlers de réunion, s'attacher, avant tout, à cet objet ; là étant tout le fondement de l'affaire. Mais après que vous auriez été persuadé sur ce point, vous devriez, Monsieur, en conscience, rendre à la vérité ce témoignage. » De quoi Ferri demeura d'accord ; confessant aussi, avec Bossuet, « l'obligation pour tous de remédier au schisme ; de conclure (s'il se pouvait), d'acheminer, du moins, par toutes les voies raisonnables, cette importante affaire ; et (dirent-ils, tous deux au même instant), « quand nous ne pourrions pas tout terminer d'abord, la charité chrétienne nous oblige indispensablement de donner toutes les ouvertures possibles à ceux qui travailleront, après nous, à un ouvrage si nécessaire, et de diminuer, autant qu'il se pourra, nos disputes et nos controverses. » (FLOQUET).

Revenait cette question par laquelle avait commencé la conférence : « Les dogmes controversés entre l'Eglise catholique et la réforme laissent-ils entiers les fondements du salut ? » Bossuet, établissant victorieusement l'affirmative, *exposa*, tels qu'ils sont professés par l'Eglise, les divers points de créance pour lesquels on s'en était séparé naguère, et dont les réformés, maintenant

encore, disputaient avec elle ; s'appliquant, sur chacun d'eux, non point, pour l'heure, à établir qu'*on les dût croire et professer ;* mais uniquement à obtenir du ministre cet aveu, que, selon les principes même de la réforme, il n'y en avait pas un seul *qui ébranlât les fondements du salut.* Leur promptitude à convenir sur l'Eucharistie paraissait être du plus favorable augure; cet article si important, sur lequel Ferri avait annoncé *qu'il y aurait le plus de peine*, étant, après l'*exposition* lumineuse qu'en fit le doyen de Metz, demeuré tel « qu'il n'y avait plus de difficulté ; » Ferri ayant même déclaré que, « sur la transsubstantiation, les catholiques raisonnaient plus conséquemment que les disciples de Luther. » « Puisqu'on a pu (s'écria Bossuet plein de joie), puisqu'on a pu convenir de cet article, il y a grande espérance de s'accorder dans les autres points. (idem tome III, livre XII.) »

La *justification*, néanmoins, *ce sommaire de la religion chrétienne* (comme parlait Ferri), *cet article principal*, *et le plus essentiel de tous*, avait paru, au commencement, devoir arrêter longtemps les interlocuteurs. Mais lorsque Bossuet eut exposé et établi ce que l'Eglise enseigne aux fidèles, la question (de l'aveu du ministre) se trouva n'être plus que *dans des mots,* ou, tout au plus, *dans des choses de néant.* En quoi, Ferri venait de rétracter ce qu'il avait dit autrefois dans son *Catéchisme*[1], et ce que Bossuet avait réfuté victorieusement. Sur les *prières aux saints*, Ferri, en 1654, ayant reconnu dans son *Catéchisme* que nos pères, avec cette croyance, s'étaient sauvés, Bossuet n'eut plus, cette fois, qu'à montrer au ministre, dans ce *Catéchisme*, le chapitre, la page, et du ministre ses propres paroles[2]. — Après qu'on eut, sur les *images*, discuté plus longuement que ne le comportait, au fond, la matière, il avait bien paru, par les dernières paroles de Ferri, que ce ne serait point là encore un obstacle à l'accord désiré. Et, en ce qui touche les *prières pour les morts,* Ferri confessait « qu'il ne se serait point, pour cela, séparé de l'Eglise. »

Bossuet, dans ses entretiens, s'étudia toujours à ne rien avan-

[1] *Catéchisme général de la réformation,* par Paul FERRI; Sedan, 1654, p. 104, 108, 113.

[2] *Ibid.*, p. 102.

cer qui ne fût approuvé et professé sans contredit dans toute l'Eglise. Il s'en était fait une loi inviolable, et le récit qu'il a retracé lui-même de ces entretiens montre avec quel scrupule il y demeura fidèle. Après chaque conférence, Bossuet couchait par écrit ce qu'il avait dit de vive voix à son interlocuteur, mettant ainsi les explications les plus nettes à côté des objections qui lui avaient été opposées [1].

Cependant Bossuet ayant été rappelé à Paris, les conférences durent être interrompues; mais une correspondance suivie s'ouvrit entre les deux absents, et le père de Bossuet, l'archidiacre Bénigne, servit d'intermédiaire pour l'envoi des lettres et les explications dont elles pouvaient avoir besoin.

Ferri avait-il, au fond, un sincère désir de la réunion? C'est un mystère difficile à éclaircir. Ce caractère irrésolu, vacillant, incapable d'un acte d'énergie soutenue, aurait suivi son troupeau, mais il n'était pas de nature à lui donner le branle. Ce qui est certain, c'est qu'il ne se convertit point. Nous ne comprenons même pas que Bossuet ait pu rester si longuement la dupe de cet homme à double face, comme tous les caractères faibles, et qu'il ait consumé son temps et son encre autour de ce roseau incliné à tous les vents. Pendant qu'il tendait une main aux catholiques, Ferri rassurait les siens qui commençaient à suspecter ses allures; il affirmait que les catholiques lui faisaient des avances, au point d'admettre les réformés sans condition. Enfin un éclat devait l'obliger à se déclarer. D'un côté, les catholiques impatientés le

[1] Explication de différents points de controverse, donnée aux protestants de Metz, par l'abbé Bossuet, pour parvenir à les réunir à l'Eglise.— Nouvelle explication donnée par l'abbé Bossuet au ministre Ferri, sur le sacrifice de l'Eucharistie. (Bossuet, XXV, 104 et suiv.) — J'ai eu sous les yeux les autographes de ces deux écrits de Bossuet, signés de lui. Là, de sa main, écrit sur l'enveloppe: *Pour monsieur Ferri, ministre.* Leurs dates certaines sont indiquées par les annotations suivantes, que Ferri a lui-même mises sur l'enveloppe: « *Touchant la réunion* RECHERCHÉE (sic) *par ceux de l'Eglise romaine.* Reçeu [le 1er écrit] le 8 juillet 1666; et *l'addition* le 15. » Y est joint un billet autographe de Bossuet à Ferri, qui prouve que les deux écrits ont été faits à Metz, et envoyés de suite à ce ministre. « Mardi à midi. — Je vous envoie, M., par écrit, ce que j'eus l'honneur de vous dire dernièrement (les deux écrits). Je l'aurois fait plus tost si j'en eusse eu plus tost le loisir. Je vous prie de me mander si je pourrai avoir l'honneur de vous entretenir jeudi matin..... J.B. Bossuet. » (Floquet.)

sommaient publiquement de dire s'il acceptait la réunion proposée; d'un autre, ses confrères et ses coreligionnaires ne lui ménageaient pas les qualifications injurieuses et lui reprochaient amèrement ses mystérieuses alliances avec l'ennemi. Alors tout fut rompu; Ferri devint malheureux, et la mort le surprit dans cet état de tiraillement intérieur où tombent fatalement tous ceux qui voudraient jouir de la vérité qu'ils aiment, à laquelle ils sont attachés du fond de leurs entrailles, sans abjurer l'erreur qui les enlace de toutes parts. Triste image de ce philosophe fameux qui ne croyait nullement à Esculape, et qui meurt platement en lui sacrifiant un coq!

CHAPITRE VI.

Bossuet retourne à Metz pour la réforme du monastère de Sainte-Glossinde. — Il est nommé doyen du Chapitre, et son père devient archidiacre. — Son intervention auprès des religieuses de Port-Royal. — Ses lettres. — Fausses accusations portées contre lui.

Du sein de la capitale, et au milieu de ses succès oratoires, Bossuet n'oubliait pas l'église de Metz, dont les intérêts lui étaient toujours chers; et plus d'une fois nous le voyons revenir au lieu de sa résidence, soit pour y prêcher, soit pour y traiter de quelques affaires. Il y fut rappelé, dans le courant de 1665, à l'effet de réformer un monastère de Carmélites qui donnait à la ville beaucoup de scandale.

L'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz était tombée depuis de longues années dans un relâchement et un désordre à peine croyables. Cette maison de Carmélites ne connaissait plus ni clôture, ni abstinences, ni même exercices de piété. Le Souverain Pontife, supplié par le roi d'y introduire la réforme, nomma pour commissaires apostoliques Royer, membre du Chapitre, et l'abbé Bossuet. Mais on avait compté sans la tenacité d'une femme orgueilleuse, emportée et endurcie, l'abbesse Louise de Foix. Admonitions paternelles, menaces, interdits, rien ne lui fit changer son genre de vie plus que mondain. Les religieuses ne se

montrèrent pas moins opiniâtres ; il fallut les transplanter dans d'autres maisons, et mettre à leur place des religieuses de l'observance réformée de la règle de saint Benoît, pour fonder une communauté plus édifiante. Cette opération ne s'accomplit qu'après de longues luttes, et Bossuet n'avait pu en voir la fin, quand il fut nommé à l'évêché de Condom.

Comme les détails de ce singulier et long procès intéresseraient peu la plupart des lecteurs, nous passerons outre. On les trouvera abondamment reproduits dans M. Floquet, tome III.

Bossuet venait de rentrer à Paris, lorsque le grand doyenné de Metz devint vacant par le décès de Jean Royer, qui en était le titulaire. Cet événement rappela l'archidiacre à Metz, et à peine y fut-il arrivé que les suffrages de ses collègues lui donnèrent la succession de feu Royer. Par suite de cette promotion, la dignité de grand-archidiacre tombait en vacance, et le conseiller Bénigne la postula. Il était veuf, depuis plusieurs années, et déjà engagé dans la cléricature, ne dédaignant point les bénéfices que son crédit lui laissait entrevoir. Il se présenta donc pour la succession de son fils, Jacques-Bénigne. La complaisance des chanoines, et vraisemblablement les sollicitations du nouveau doyen, aplanirent toutes les difficultés ; le conseiller au Parlement fut revêtu de la dignité de grand-archidiacre de Metz, et Jacques-Bénigne, en qualité de doyen, installa son père le 22 août 1665 [1].

Depuis plusieurs années, un autre monastère se trouvait, comme celui de Sainte-Glossinde, quoique sous des rapports différents, en lutte ouverte avec l'autorité diocésaine, nous voulons parler de Port-Royal, où régnait la Mère Angélique. Voici comment Bossuet fut appelé à entrer dans une affaire qui n'était pas naturellement de sa compétence.

Laissons d'abord parler M. de Bausset, nous ajouterons ensuite nos réflexions.

M. de Péréfixe, archevêque de Paris, insistait auprès des reli-

[1] 1° La date du 10 septembre 1664, donnée par M. de Bausset, et qui s'est glissée par erreur, à la page 281, est doublement fautive.

2° Au chapitre III, page 287, au lieu de : « en sa qualité de doyen, » *lisez* : « en sa qualité d'archidiacre. »

gieuses de Port-Royal, pour obtenir d'elles la signature du *formulaire*, prescrit par les évêques de France et les déclarations du roi. Fatigué de ne pouvoir vaincre l'opiniâtreté de ces femmes, après avoir inutilement employé tous les moyens de douceur et de patience que la modération naturelle de son caractère lui avait fait mettre en usage, M. de Péréfixe imagina d'employer l'intervention de Bossuet pour les ramener à leur devoir.

Voyant l'archidiacre de Metz au premier rang des prédicateurs de son siècle, il le jugea aussi capable de gouverner les esprits que de les éclairer.

L'idée seule de l'appeler dans cette négociation était une nouvelle preuve de l'esprit de douceur et de conciliation de M. de Péréfixe. Un pareil choix aurait dû naturellement être agréable aux religieuses de Port-Royal et à leurs directeurs. Bossuet n'avait jamais pris aucune part aux procédés qui avaient excité leurs plaintes. Il n'avait aucune liaison ni aucun intérêt qui pût le leur rendre suspect. Il avait vu les commencements de cette controverse; et on doit bien croire qu'il avait examiné à fond des questions qui occupaient alors tous les esprits, et qui avaient tant de rapport avec les matières qui faisaient le principal objet de ses études.

« Aussi disait-il souvent, écrit l'abbé Ledieu, qui fut vingt ans son secrétaire intime, qu'il n'avait jamais seulement été tenté par aucun des maîtres ou des disciples de Port-Royal; que fermement et inébranlablement attaché à la vérité, il n'avait jamais voulu avoir d'autre parti que la vérité même; que jamais son esprit n'avait admis le plus faible doute sur l'autorité des décisions de l'Eglise qui avait condamné la doctrine de *Jansénius*; qu'il avait lu et relu *Jansénius*, et qu'il y trouvait les cinq propositions condamnées. »

Malgré cette disposition si peu favorable aux sentiments théologiques de Port-Royal, jamais Bossuet ne s'abaissa jusqu'à partager les inimitiés et les ressentiments de leurs adversaires. Il voyait même avec peine que les jésuites oubliaient trop souvent les fonctions dans lesquelles un institut religieux doit se renfermer, et que leur inquiète activité dans toutes les affaires publiques pouvait leur devenir funeste à eux-mêmes.

Mais sur cet objet, comme sur tous les autres, il observa toujours la mesure et les égards qui convenaient à son caractère et à ses principes. Il entretint toute sa vie des relations avec les membres les plus distingués de cette société, comme avec les écrivains les plus célèbres de Port-Royal. Telle était la dignité de Bossuet, qu'on l'a vu constamment l'objet du respect et des éloges vrais ou affectés des deux partis, sans en être jamais l'esclave ni l'adulateur.

M. de Péréfixe ne pouvait donc offrir aux religieuses de Port-Royal un interprète plus impartial et moins suspect des véritables sentiments de l'Eglise, ni un ministre plus indulgent pour compatir à leurs peines, et calmer le trouble qui les agitait.

Ce prélat se flattait d'ailleurs que Bossuet, dont la réputation de science et de capacité dans les controverses théologiques était déjà établie, pourrait au moins balancer, dans l'esprit de ces religieuses, la confiance exclusive qu'elles paraissaient accorder à leurs directeurs; qu'ayant déjà eu le bonheur de ramener un grand nombre de protestants à l'Eglise, il aurait encore plus de facilité à éclaircir les doutes et à calmer les scrupules de quelques religieuses.

Il eut donc plusieurs conférences avec elles, et il est bien certain que ce fut à cette occasion qu'il leur écrivit cette lettre, où il établit tous les principes sur cette matière, expose rapidement la conduite uniforme de l'Eglise dans des circonstances semblables, met toujours la raison à la place de vaines subtilités, et montre enfin tant de rectitude et de bonne foi, que l'on doit encore plus s'étonner de l'obstination des directeurs que de celle des religieuses. Les premiers étaient faits par leurs connaissances et leurs lumières pour entendre le génie et la langue de Bossuet; les autres ne pouvaient guère avoir d'opinion sur de pareilles matières, que celle qu'on leur avait inspirée.

Il faut dire encore que Bossuet s'était attaché à montrer un intérêt si vrai et si sensible à leur bonheur et à leur repos, qu'il devait se flatter de les trouver au moins disposées à écouter ses conseils et ses raisons.

L'étendue de cette lettre, et le peu d'intérêt qu'aurait aujour-

d'hui la discussion qui en est le sujet, nous dispensent de la rapporter. Nous nous bornerons à en extraire les réflexions pleines de raison et de sagesse, que Bossuet oppose aux scrupules et aux objections de ces religieuses.

Après avoir établi la régularité et la validité du jugement rendu par l'Eglise dans l'affaire du livre de *Jansénius*, et rapporté de nombreux exemples des *souscriptions de foi* qu'elle a exigées des laïques mêmes dans des cas semblables, il fait observer :

« Que cette distinction *de fait et de droit*, dans laquelle on les a engagées, est entièrement inouïe dans les souscriptions ordonnées par l'Eglise, étant très-indubitable que parmi un si grand nombre de *professions de foi*, où l'on trouve des faits insérés par l'autorité de l'Eglise, il ne s'est jamais trouvé que cette distinction ait été jugée nécessaire, ni que personne ait eu un pareil scrupule... »

Il revient ensuite à la question particulière qui les intéressait personnellement :

« Savoir, dit-il, si vous pouvez, sans offenser Dieu, soumettre votre jugement à un jugement canonique de toute l'Eglise dans un fait qui est de sa connaissance, et duquel vous déclarez que vous n'avez nulle intelligence, ni aucune obligation de vous en éclaircir davantage...

» Vous conviendrez sans doute que s'il y a des personnes qui puissent avoir pour l'Eglise cette déférence, ce sont principalement celles qui n'ont nulle connaissance du fait, et nulle obligation de s'en enquérir....

» Ainsi je ne comprends pas sur quoi peut être fondée cette nouvelle doctrine, qu'à moins de connaître par soi-même la vérité de quelque fait, on ne peut signer en conscience le jugement de l'Eglise qui le décide, comme s'il n'était pas permis de s'en reposer sur son autorité, et de souscrire à son témoignage...

» Mais combien plus des religieuses qui sont si fort dans la dépendance et sous la discipline de l'Eglise, doivent-elles se reposer sur la connaissance que leurs supérieurs ont prise des choses, et ensuite souscrire par obéissance, lorsqu'on leur commande de le faire, ou pour le bien de leur âme, ou pour l'édification publique. »

Bossuet adresse ensuite aux religieuses de Port-Royal ces paroles, qui montrent assez combien étaient frivoles les prétextes qu'elles alléguaient pour justifier leur refus :

« Vous croyez vous être excusées de la signature par une raison invincible, quand vous avez dit que vous n'avez nulle connaissance de ces matières, et nulle obligation de vous en instruire; et c'est là justement le cas où l'on peut, sans aucune apparence de difficulté, s'en rapporter à ceux qui ont obligation de connaître et autorité de juger; c'est-à-dire, aux supérieurs ecclésiastiques.

» Vous croyez avoir satisfait à tout quand vous déclarez que vous soumettez votre jugement à toutes les décisions de foi de l'Eglise romaine. Elle vous répond par la bouche du pape saint Hormisdas : *Si vous embrassez ma foi, suivez aussi mes jugements.*

» Vous croyez qu'il n'y a plus rien à vous demander, quand vous avez dit que vous ne prenez point de part aux contestations. A la bonne heure! ne prenez jamais de part aux contestations; mais n'est-ce point trop d'indifférence, que de n'en vouloir point prendre aux décisions; et si vous persistez, ne donnerez-vous pas sujet de penser que le motif qui vous y oblige, c'est que vous en avez trop pris aux contestations? »

Nous terminerons cet extrait, bien abrégé, de la lettre de Bossuet par les justes et sévères réflexions qu'il adresse encore plus aux directeurs qu'aux religieuses de Port-Royal.

« Considérez où vous jetterait cette malheureuse pensée, s'il fallait que croyant, *comme on vous le dit,* que les formes canoniques ont été méprisées dans les jugements des papes, et qu'on y a tout donné à la brigue et à la cabale, vous les vissiez néanmoins reçues et approuvées avec une vénération universelle. Dieu vous préserve de ce sentiment! il vous jetterait peu à peu dans un état terrible, et vous ferait regarder avec le temps tout l'ordre épiscopal d'un étrange œil. Dans ce dégoût secret de votre cœur contre tout le corps des évêques, que vous verriez adhérer unanimement à un jugement qui vous paraîtrait prononcé contre les canons, croyez que l'amour de l'Eglise serait exposé, pour ne rien dire de pis, à d'étranges tentations. Peu à peu vous vous verriez détachées de la conduite ordinaire de l'Eglise, et attachées à des conduites particulières de personnes desquelles je ne veux rien dire, sinon qu'ils sont à plaindre, plus que je ne puis l'exprimer, d'en être réduits à ce point, qu'ils semblent mettre toute leur défense à décrier hautement, de vive voix et par écrit, tout le gouvernement présent de l'Eglise. »

Il est affligeant d'être obligé de dire que tout le génie, la science, la vertu et la modération de Bossuet échouèrent contre le singulier entêtement de ces religieuses. Sa lettre ne produisit

pas plus d'effet sur leur esprit, que toutes les conférences et toutes les explications qu'il avait eues avec elles.

Au reste, dans toutes les circonstances de sa vie, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa longue carrière, Bossuet a exprimé clairement son opinion sur cette controverse. Il l'a exprimée en termes précis et décisifs dans une lettre au maréchal de Bellefonds, en date du 30 septembre 1677.

« Je suis bien aise de vous dire en peu de mots mon sentiment sur le fond.

» Je crois donc que les propositions sont véritablement dans Jansénius, et qu'elles sont l'âme de son livre. Tout ce qu'on a dit au contraire me paraît une chicane et une chose inventée pour éluder le jugement de l'Eglise. Quand on a dit qu'on ne devait, ni on ne pouvait avoir à des jugements sur le point de *fait* qu'une croyance pieuse, on a avancé une proposition d'une dangereuse conséquence, et contraire à la tradition et à la pratique.

» Vous pouvez sans difficulté, ajoute Bossuet, dire ma pensée à ceux à qui vous le jugerez à propos, toutefois avec quelque réserve. J'ai appris de l'Apôtre à ne point trahir la vérité, et aussi à ne point donner d'occasion de troubles à ceux qui en cherchent. »

Quoique la lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal n'eût pas fait sur leur esprit toute l'impression que M. de Péréfixe en avait espérée, elle servit du moins à faire encore mieux connaître à ce prélat tous les avantages qu'il pouvait recueillir de ses talents dans le gouvernement de son diocèse. Il lui donna une confiance entière; il l'employa dans toutes les affaires importantes et difficiles; il l'appelait sans cesse auprès de lui, à la ville et à la campagne, et lorsqu'il convoqua le *synode* de son diocèse au mois de juin 1665, il voulut que Bossuet en prononçât le discours d'ouverture. (Bausset.)

La lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal avait été écrite en 1664, à la suite d'un mandement de l'archevêque de Paris. L'année suivante, M. de Péréfixe donna un second mandement, dans l'espérance de vaincre des difficultés qui étaient loin d'être apaisées, et c'est alors que Bossuet reprenant sa première lettre la modifia considérablement, donnant à ses raisonnements une force nouvelle, et montrant, dans une dialectique plus serrée,

la nécessité de mettre fin à des errements qui n'avaient déjà que trop duré. Cette lettre remaniée[1] était restée inédite jusqu'ici, et M. de Bausset, comme les autres historiens de Bossuet, en a ignoré complétement l'existence. Le manuscrit, tout entier de la main de l'abbé Ledieu, est à la bibliothèque du séminaire de Meaux; il se compose de feuilles détachées que M. Floquet n'a examinées qu'imparfaitement, ce qui lui fait dire, fort à tort, qu'elles sont incomplètes et sans suite.

Nous avons laissé passer sans contrôle le texte de M. de Bausset, mais il est impossible de ne pas consigner ici quelques observations.

Que les jésuites, en face de leurs puissants et sournois adversaires, se soient écartés quelquefois de cette juste mesure, de ce sage tempérament, de ces procédés toujours courtois que rêvent les hommes au tempérament placide, nous ne le contestons pas. Les hommes portent avec leurs passions les excès qu'elles produisent tout naturellement. Mais quand on nous donne Messieurs de Port-Royal comme des hommes remplis de douceur, de patience, d'urbanité et de charité, on blesse trop fortement la vérité, telle qu'elle ressort de l'histoire. L'alliance du gallicanisme et du jansénisme a pu produire de ces illusions, mais il faut que les masques tombent. La première lettre de Bossuet aux religieuses de Port-Royal, et une autre lettre écrite vers 1677 au maréchal de Bellefonds[2], ont servi de texte aux jansénistes pour se prévaloir du nom de Bossuet, à l'appui de leurs opinions sur la question du *fait* et du *droit*. Les adversaires de l'évêque de Meaux y ont trouvé également la preuve d'une excessive complaisance. En effet si l'on s'en tient au premier texte de la lettre aux religieuses de Port-Royal, le seul qui fût connu jusqu'à ce jour, on est en droit de conclure ou que Bossuet n'avait pas des notions suffisamment exactes sur la question des *faits dogmatiques*, ou que l'amour de la paix lui suggérait des concessions impossibles.

« On vous a effrayées, dit-il, par un vain scrupule, lorsqu'on

[1] Tome XXVI, p. 210.
[2] Tome XXVI, p. 210.

a voulu vous faire craindre, par les termes *du formulaire*, que ce qui touche le livre de Jansénius ne vous y fût proposé *avec la même certitude que les vérités de foi...* Votre archevêque est bien éloigné d'exiger, en ce qui touche *les faits, une certitude de foi divine...* qu'encore que les décisions de l'Eglise, en ce qui touche les faits, *ne soient pas crues infaillibles,* comme celles qui touchent à la foi catholique, il ne s'ensuit pas pour cela qu'elles ne méritent aucune croyance... » De là le raisonnement que faisaient les jansénistes : les décisions de l'Eglise sur les faits dogmatiques n'étant pas infaillibles ne méritent qu'une créance humaine ; donc nous y satisfaisons en gardant là-dessus *un silence respectueux.*

Dans la seconde lettre, Bossuet reprenant la même question ne la modifie que très-imparfaitement, par ces mots : « Vous verriez enfin s'il n'est pas certain et indubitable qu'au-dessous de la foi théologale, il y a un second degré de soumission et de *créance pieuse,* laquelle peut être souvent appuyée sur une si grande autorité, qu'on ne peut la refuser sans une rébellion manifeste [1]... » Le docteur Bossuet aurait coupé court aux plus fâcheux subterfuges, s'il eût tout simplement enseigné que l'Eglise est infaillible dans *le fait*, aussi bien que dans *le droit;* que la distinction d'Arnauld et de ses partisans n'était qu'un vain prétexte pour se soustraire au jugement qui les atteignait ; que si l'Eglise n'était pas infaillible sur les faits dogmatiques, il lui serait impossible de soumettre les fidèles aux condamnations qu'elle prononce sur les livres hérétiques. Comment le génie de Bossuet a-t-il été offusqué, au point de trébucher sur une route aussi unie et aussi parfaitement éclairée ? Le Saint-Siége, depuis longtemps, affirmait son autorité suprême, et Bossuet ne pouvait l'ignorer. C'est pour mettre fin à ces fausses et dangereuses disputes que le pape Alexandre VII rendait, en 1656, une bulle confirmative de celle d'Innocent X, en date de 1653, par laquelle il condamnait solennellement la distinction entre le fait et le droit, et tous les évêques souscrivaient au jugement du successeur de Pierre.

[1] Tome XXVI, p. 231.

Bossuet termine sa lettre au maréchal de Bellefonds par ces paroles : « J'ai appris de l'Apôtre à ne point trahir la vérité, et aussi à ne point donner occasion de troubles à ceux qui en cherchent[1]. » Si cette phrase ne renferme pas tout l'esprit de l'auteur, elle révèle une partie considérable de sa manière d'agir, et éclaire plusieurs faces de sa conduite avec les jansénistes.

CHAPITRE VII.

Avent de 1665 prêché devant le roi[2].

Depuis la brillante station de 1662, Bossuet était pour Louis XIV le prédicateur préféré, et le monarque voulut qu'il prêchât devant lui l'Avent de 1665, dans la chapelle du Louvre. Contrairement à l'usage établi de commencer la station au jour de la Toussaint, l'ouverture n'eut lieu qu'au premier dimanche de l'Avent. Bossuet, retenu à Metz par la cérémonie de son installation comme doyen du Chapitre, dut laisser vide jusqu'à ce jour la chaire royale où il allait d'ailleurs se montrer digne de lui-même. Dans son premier sermon[3], l'orateur s'applique à commenter cette parole de l'office : *Hora est jàm nos de somno surgere.* « Il est temps désormais que nous nous réveillions de notre sommeil. » Mais il est un sommeil plus fatal encore, c'est le sommeil de l'âme. Pendant que le démon est vigilant et nos passions attentives, nous dormons dans l'oubli de nos devoirs. L'heure est venue de nous réveiller de ce sommeil. A côté du sommeil, il y a la langueur qui nous y replonge bientôt, et qui trop souvent abuse le pécheur. L'orateur, insistant sur cet état dange-

[1] Personne n'ignore que le maréchal de Bellefonds était un des tenants les plus déclarés des doctrines et des *saints* de Port-Royal.

[2] C'est par erreur que la date de 1666 a été jointe au titre du chapitre V. Les événements que nous avons groupés dans ces quelques pages ne peuvent évidemment être circonscrits dans l'espace d'une année.

[3] Tome VIII, p. 92.

reux, fait une allusion transparente à la disgrâce de Fouquet et à sa condamnation survenue récemment, quand il ajoute :

« Mortels téméraires et peu prévoyants qui croyons que la justice divine n'a qu'un moyen de nous perdre ; non, mes frères, ne le croyez pas. Nous sommes souvent condamnés et souvent punis terriblement avant que la vengeance se déclare, avant même que nous la sentions ; et certes, nous pourrions entendre cette vérité par l'exemple des choses humaines. On ne dit pas toujours aux criminels la misère de leur triste état ; souvent on les voit pleins de confiance pendant que leur mort est résolue. Leur sentence n'est point prononcée, mais elle est déjà écrite dans l'esprit des juges. Tel s'est trouvé perdu à la cour et entièrement exclu des grâces dont le crédit existait auparavant. »

Et le discours se termine par ces paroles non moins remarquables :

« Dieu, Messieurs, fait un journal de notre vie : une main divine écrit notre histoire, qui nous sera un jour représentée et sera représentée à tout l'univers. Songeons donc à la faire belle. Effaçons par la pénitence ce qui nous y couvrirait de confusion et de honte. Eveillons-nous, l'heure est venue. Les raisons de nous presser deviennent tous les jours plus fortes : la mort avance, le péché gagne, l'endurcissement s'accroît ; tous les moments fortifient le discours que je vous ai fait, et il sera plus pressant encore demain qu'aujourd'hui. L'Apôtre le dit à la suite de mon texte : *Propior est nostra salus* : « Notre salut est tous les jours plus proche. » Si notre salut s'approche, notre damnation s'approche aussi ; l'un et l'autre marchent d'un pas égal. « Car comment échapperons-nous, dit le même Apôtre, si nous négligeons un tel salut ? » *Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem ?* Faisons donc notre salut, puisque Dieu nous envoie un tel Sauveur : Jésus-Christ va venir au monde « plein de grâce et de vérité : » soyons fidèles à sa grâce et attentifs à sa vérité, afin que nous participions à sa gloire. »

Un abrégé du même sermon [1] dut être prononcé à quelques jours de là, dans l'hôtel de Longueville, que Bossuet fréquentait assidûment.

Le dimanche suivant, Bossuet parla sur la vérité de la religion [2]. Les disciples de saint Jean-Baptiste viennent demander à

[1] Tome VIII, p. 114.
[2] Tome VIII, p. 177.

Jésus-Christ s'il est le Messie qui doit venir, et il répond par ses œuvres : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les morts ressuscitent. Ce sermon compte parmi les plus beaux de Bossuet. Il y affirme la vérité de la religion avec toute la supériorité du génie.

La vérité est une reine qui habite en elle-même et dans sa propre lumière, laquelle par conséquent est elle-même son trône, elle-même sa grandeur, elle-même sa félicité. Toutefois, pour le bien des hommes, elle a voulu régner sur eux, et Jésus-Christ est venu au monde pour établir cet empire par la foi qu'il nous a prêchée.

La vérité chrétienne n'a point cherché son appui dans les raisonnements humains; mais assurée d'elle-même, de son autorité suprême et de son origine céleste, elle a dit, et a voulu être crue; elle a prononcé ses oracles, et exigé la sujétion.

L'orateur semble bientôt parler en prophète, lorsque, dénonçant d'un autre côté le danger qui menace la vérité, il entrevoit l'indifférence qui ne devait, hélas ! que trop tôt nous envahir :

« Mais, Messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la cour. Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant : c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus, et n'y veulent pas seulement penser; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas : tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode, et passer la vie à leur gré. « Chrétiens en l'air, dit Ter» tullien, et fidèles, si vous voulez : » *Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos.* Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. Voyons si je pourrai rappeler les hommes de ce profond assoupissement, en leur représentant dans mon second point la beauté incorruptible de la morale chrétienne. »

L'orateur, abordant un troisième ordre d'idées, démontre que la religion est également admirable dans le pardon des péchés, dans ces trésors de miséricorde qu'elle a reçus de son divin Maître,

qui passa en faisant le bien et en soulageant toutes les misères.

Le troisième dimanche, une triste circonstance ne permit pas à Bossuet de se faire entendre. Le jeune duc de Foix, petit-fils de la marquise de Senecey, venait d'être atteint de la petite vérole. Peu de mois auparavant, il avait eu le malheur de perdre une épouse vertueuse, morte à la fleur de son âge. Le duc de Foix avait cherché et trouvé dans la religion les seules consolations capables d'adoucir ses regrets et sa douleur. Il s'était mis sous la direction de Bossuet, qui était devenu son père, son guide et son ami. Aussitôt qu'il se sentit en danger, il le fit appeler. La nature de la maladie ne permettait pas à Bossuet de concilier ce qu'il devait à l'illustre rejeton d'une maison qui avait des droits sacrés sur son cœur avec le ministère qu'il exerçait alors à la cour. Il demanda au roi de lui permettre de sacrifier l'honneur qu'il avait de porter la parole devant lui, aux devoirs pénibles que réclamait son jeune ami mourant. Louis XIV était digne de reconnaître la voix de la religion et l'accent de l'amitié dans un pareil procédé. Il lui permit de voir le duc de Foix. Bossuet courut s'enfermer dans cette maison de deuil et de mort. Il trouva dans l'état le plus déplorable ce jeune homme, appelé à tant d'honneurs, de dignités et de richesses. La petite vérole s'était portée sur ses paupières, et les tenait fermées; en entendant les paroles consolantes de Bossuet dans ces tristes et derniers moments, ne pouvant jouir de la douceur de le voir, il prenait ses mains, et les pressait contre son cœur. Ce fut ainsi qu'il rendit le dernier soupir, muni de tous les secours de la religion. C'était un dimanche de l'avent, et Louis XIV permit qu'il n'y eût point de sermon, à sa chapelle, pour laisser à Bossuet la liberté de se livrer aux soins pieux qui l'occupaient tout entier. Cette attention d'un roi, toujours si scrupuleux à maintenir l'ordre accoutumé de sa cour, dut porter un précieux adoucissement aux regrets de l'illustre famille.

Avec les deux discours mentionnés plus haut, il ne nous reste plus, de cette station, qu'un sermon pour le jour de Noël [1], éga-

[1] Tome VIII, p. 241.

lement prêché devant la cour, et que les éditeurs ont jusqu'ici étrangement maltraité. Ce discours nous représente, avec l'onction la plus touchante, les divins abaissements de Jésus-Christ qui ont opéré la réhabilitation de notre nature, et sont devenus le gage de notre propre grandeur. Bossuet le répéta, quelques années plus tard, après l'avoir revu et un peu abrégé ; puis Dom Déforis s'est donné la tâche de fondre les deux compositions en une seule. Cette lumineuse opération n'a pas manqué d'être reproduite dans toutes les éditions qui ont été calquées sur celle de Versailles.

C'est pendant ce même avent que le père de Bossuet vint assidûment entendre son fils, et Louis XIV, l'ayant remarqué, dit de lui : « Voilà un père qui doit être bien heureux. » Sentiment touchant et qui honore le roi autant qu'il complète l'éloge du prédicateur ! (Bausset.)

CHAPITRE VIII.

Carême de 1666, prêché devant le roi.

La reine-mère venait de mourir, au commencement de l'année 1666, et la cour se retira aussitôt à Saint-Germain-en-Laye, où elle passa tout le carême ; Louis XIV appela de nouveau Bossuet pour entendre de sa bouche la parole sainte. Le 2 février, jour de la Purification de la sainte Vierge, l'illustre orateur monta dans la chaire de la chapelle royale. Il y reproduisit, sur la résignation à la volonté divine[1], un sermon qu'il avait déjà prêché, et dont il changea seulement la péroraison, pour l'adapter à la circonstance du deuil de la cour. La reine Anne avait toujours eu la plus entière confiance et professé la plus sincère admiration pour Bossuet, qui, de son côté, avait éprouvé pour son auguste personne un respect profond. Il ne peut rester indifférent à une perte aussi cruelle, et parlant du vieillard Siméon, « détaché de la vie, prêt à subir sans se troubler la loi de la mort, » il

[1] Tome XI, p. 264.

se sent inspiré du souvenir de la pieuse reine qui naguère expirait sous ses yeux, et s'écrie :

« Hélas ! quel objet funeste, mais quel exemple admirable se présente ici à mon esprit ! Me sera-t-il permis en ce lieu de toucher à des plaies encore toutes récentes et de renouveler les justes douleurs des premières personnes du monde ? Grande et auguste reine que le ciel vient d'enlever à la terre, et qui causez à tout l'univers un deuil si grand et si véritable, ce sont ces fortes pensées, c'est cette attache immuable à la souveraine volonté de Dieu qui nous a fait voir ce miracle et d'égalité dans votre vie, et de constance inimitable dans votre mort.... »

Après avoir entretenu son auditoire des troubles, des mouvements, des accidents imprévus qui agitèrent Anne d'Autriche, sans jamais ébranler ni étonner sa grande âme; après l'avoir représentée toujours ferme, toujours invincible, fléchissant quelquefois par prudence, mais incapable de rien relâcher des grands intérêts de l'Etat, et attachée immuablement à conserver le sacré dépôt de l'autorité royale, unique appui du repos public; enfin après avoir parlé de ce noble amas de vertus qu'on admirait dans Anne d'Autriche, de sa bonté, de sa clémence, de sa douceur parmi tant de majesté, de ses tendres compassions pour les misères publiques, et de tant de qualités qui ne seront plus qu'un exemple et un ornement pour l'histoire, Bossuet se demande comment la mort a enlevé cette princesse qu'on ne voyait point vieillir, et que les années ne changeaient pas; et il se répond par cette belle exclamation : « O ! que nous ne sommes rien ! »

En ces derniers temps il y avait eu des signes dans le ciel, et chacun prétendait en tirer pour l'avenir des augures plus ou moins funestes, plus ou moins consolants. Bossuet, toujours attentif à redresser les écarts de l'esprit humain, ajoute, à l'adresse des interprètes, ces quelques mots :

« Que je me ris de la vanité de ces faiseurs de pronostics, qui menacent qui il leur plaît, et nous font à leur gré des années fatales ! Esprits turbulents et inquiets, amoureux des changements et des nouveautés, qui, ne trouvant rien à remuer dans la terre, semblent vouloir nouer avec les astres des intelligences secrètes pour troubler et agiter le monde. »

Il nous reste encore huit autres sermons de cette station qua-

dragésimale, inaugurée dans des circonstances si douloureuses. Comme en 1662, nous y retrouvons le prédicateur des rois, sachant allier la hauteur des pensées à une noble simplicité d'expressions, le respect à la sévérité des leçons.

Le mardi et le jeudi de la deuxième semaine sont remplis par des sermons sur l'honneur [1] et sur la Providence [2].

Devant ces hommes de la cour qui sacrifiaient tout à l'honneur humain, il importait de le montrer sous son véritable jour.

Et l'orateur s'exprime ainsi :

« Entrant au détail de ce sujet important, j'ai remarqué, chrétiens, que nous mettons de l'honneur dans des choses vaines, que nous en mettons souvent dans des choses qui sont mauvaises, et que nous en mettons aussi dans des choses bonnes. Nous mettons beaucoup d'honneur dans des choses vaines, dans la pompe, dans la parure, dans cet appareil extérieur. Nous en mettons dans des choses mauvaises ; il y a des vices que nous honorons ; il y a de fausses vaillances qui ont leur couronne, et de fausses libéralités que le monde ne laisse pas d'admirer. Enfin nous mettons de l'honneur dans des choses bonnes ; autrement la vertu ne serait pas honorée ; par exemple dans la vertu, dans la force et dans l'adresse d'esprit et de corps. Voilà, Messieurs, l'honneur attaché à toute sorte de choses. Pour rendre à l'honneur son usage véritable, nous devons apprendre, messieurs, à chercher dans les choses que nous estimons : premièrement, du prix et de la valeur ; et par là les choses vaines seront décriées : secondement, la conformité avec la raison ; et par là les vices perdront leur crédit : troisièmement, l'ordre nécessaire ; et par là les biens véritables seront tellement honorés, que la gloire en sera toute rapportée à Dieu, qui en est le premier principe. »

Bossuet va faire justice de bien des vanités, et renverser bien des idoles. Le luxe, la beauté, la fortune apparaissent sous leur vrai jour, et la vertu chrétienne retrouve enfin tous ses droits. Il faut lire les tableaux saisissants qui se déroulent sous la plume de l'orateur sacré. Dans ce sermon Bossuet se retourne contre le duel, et flétrit ce crime odieux avec toute la force de son éloquence.

Le jeudi suivant, Bossuet prononça un discours sur la Provi-

[1] Tome IX, p. 134.
[2] Tome IX, p. 161.

dence qui n'impressionna pas moins son illustre auditoire. Il lui découvrit la sagesse de Dieu dans le gouvernement du monde, le mystère de ses conseils dans les désordres qu'il permet, l'admirable économie de l'univers, la prudente lenteur de ses desseins, les raisons de la conduite qu'il tient à l'égard des bons et des méchants; enfin il lui suggéra les vrais sentiments que la foi en la Providence doit nous inspirer [1].

Après l'honneur Bossuet va s'en prendre à l'ambition, qui est, pour cette cour agitée de tant de passions, un écueil non moins fatal; et le quatrième dimanche de carême [2], il montre par son discours combien la fortune est trompeuse dans ses faveurs et accablante dans ses revers. Dans l'exposition de cette double pensée, l'orateur emprunte de nombreux passages au discours prononcé devant le roi, le dimanche des Rameaux de l'année 1662, et à quelques autres. Le manuscrit offre des variantes aussi étendues que le discours, ce qui prouve que Bossuet a prêché plusieurs fois sur ce sujet [3].

Nous devons mentionner encore un sermon pour le samedi de

[1] Nous avons déjà vu un sermon prêché à Dijon sur le même sujet.

[2] Tome IX, p. 316.

[3] Les éditeurs ne sont pas d'accord sur l'époque où fut prêché le sermon sur la mort. M. Gandar veut qu'il soit rapporté au carême de 1662.

« Le sermon *sur la Mort*, prêché à la Cour, pour lequel on a hésité entre les deux carêmes de 1662 et de 1666, appartient sans aucun doute au premier; il suffit pour s'en convaincre de comparer les écritures. Une indication du manuscrit (4 *m.*) en fixe la date, d'une façon précise et certaine, non pas au *vendredi* (comme l'ont répété tous les éditeurs), mais au *mercredi de la quatrième semaine,* c'est-à-dire au 22 mars 1662. La *Gazette de France* dit expressément que ce jour-là les deux reines, accompagnées de Mademoiselle et de « quantité de dames de marques, » mais en l'absence du roi, « ouïrent au Louvre la prédication que l'abbé de Bossuet fit aussi avec grand applaudissement. » Le mot *aussi,* qui met le sermon de Bossuet de pair avec un *Panégyrique de saint Benoît* prononcé la veille par l'abbé de Fromentières, diminue beaucoup le prix de l'éloge : notons pourtant que l'impression produite par le sermon *sur la Mort* a mérité une mention expresse de la *Gazette* officielle.

Le manuscrit du sermon n'est cependant qu'un brouillon, où l'on remarquera, particulièrement vers la fin de l'un et de l'autre point, des traces de précipitation et de négligence. C'est un chef-d'œuvre auquel ont manqué, pour parler comme notre grand Poussin, les dernières caresses de pinceau. M. Lachat a fait dans le texte, et j'ai pu y faire après lui, quelques corrections.

Bossuet en préparant son discours avait sous les yeux la *Méditation sur la*

la semaine de la Passion, sur le jugement de Jésus-Christ contre le monde [1].

Bossuet n'a écrit que l'abrégé de ce discours. Cette simple esquisse nous indique sommairement sur quelle matière et sous quelle forme ce jugement doit être exécuté. En présence d'un si terrible anathème, il importe de ne pas hésiter entre les deux partis ; il faut nous aussi condamner le monde, afin de n'être pas réprouvés avec lui, *ne cum hoc mundo damnemur.*

A côté de ces précieuses leçons Bossuet placera un autre enseignement qu'il trouve encore plus profitable, et qui aura pour fondement *la justice*, « ce puissant appui des choses humaines. » C'était au dimanche des Rameaux [2]. Ayant médité sur l'entrée triomphale du Sauveur, il a recueilli du prophète Zacharie cette parole : « Réjouissez-vous, ô Jérusalem, votre roi juste et Sauveur vient à vous. » La justice, bien qu'étant le devoir de tous, est la première qualité de ce Roi-Sauveur, pour l'exemple de tous les grands de la terre. Elle doit être en eux accompagnée de trois vertus, de la constance qui l'affermit dans les règles, de la prudence qui l'éclaire dans les faits, de la bonté qui lui fait supporter les misères et les faiblesses. La première la soutient, la seconde l'applique, la troisième la tempère, toutes trois la rendent parfaite et accomplie. Dans l'*Ancien Testament* et dans l'*Histoire de l'Eglise*, on rencontre bien un Salomon, un Théodose qui se déclarent les puissants protecteurs de la justice; mais hélas! trop souvent il faut gémir, avec le prophète Isaïe, de la voir, pauvre étrangère en ce monde, ne plus trouver aucune place parmi les hommes.

Brièveté de la Vie, à laquelle il fait des emprunts; d'autre part, on reconnaîtra le plan et les idées principales du *sermon sur la Mort* dans l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre* (1670). Il n'est pas de comparaison plus curieuse à faire, ni qui montre mieux l'effort incessant de Bossuet pour atteindre à la perfection et les progrès de son éloquence. »

M. Lachat attribue le sermon au carême de 1666. Quoique nous n'ayons point accepté cette date, les raisons du savant éditeur nous ont paru dignes de considération. La perfection de ce magnifique discours rappelle bien plus la grande époque de Bossuet que celle de 1662, où l'on retrouve encore plus d'une incorrection.

[1] Tome IX, p. 358.

[2] Tome IX, p. 635.

« Dans cette corruption presque universelle que l'intérêt a faite dans le monde, si ceux que Dieu a mis dans les grandes places n'appliquent toute leur puissance à soutenir la justice, la terre sera désolée, et les fraudes seront infinies. O sainte réformation de l'état de la justice, ouvrage digne du grand génie du monarque qui nous honore de son audience, puisses-tu être aussi heureusement accomplie, que tu as été sagement entreprise ! Il n'y a rien, Messieurs, de plus nécessaire au monde, que de protéger hautement, chacun autant qu'on le peut, l'intérêt de la justice : car il faut ici confesser que la vertu est obligée de marcher dans des voies bien difficiles, et que c'est une espèce de martyre, que de se tenir régulièrement dans les termes du droit et de l'équité. Celui qui est résolu de se renfermer dans ces bornes, se met si fort à l'étroit, qu'à peine se peut-il aider : et il ne faut pas s'étonner s'il demeure court ordinairement dans ses entreprises, lui qui se retranche tout d'un coup plus de la moitié des moyens, en s'ôtant ceux qui sont mauvais, et c'est-à-dire assez souvent les plus efficaces... Que fera ici cet homme si droit, qui ne parle que de son devoir ? que fera-t-il, chrétiens, avec sa froide et impuissante régularité ? Il n'est ni assez souple, ni assez flexible pour ménager la faveur des hommes : il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien, et qui est entièrement inutile. En effet, écoutez, Messieurs, comme parlent les hommes du monde dans le livre de la Sapience : *Circumveniamus justum, quoniam inutilis est nobis* : « Trompons » disent-ils, l'homme juste : » remarquez cette raison ; « parce qu'il nous » est inutile : » il n'entre point dans nos négoces, il s'éloigne de nos détours, il ne nous est d'aucun usage. »

Mais ce n'est pas assez de protéger la justice et la vérité, il importe de ne pas les dénaturer en faisant retentir aux oreilles du prince les inventions calomnieuses d'une jalousie cachée ou d'un zèle perfide.

« Infecter les oreilles du prince, c'est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques, et que de voler les trésors publics ; car le vrai trésor d'un Etat, c'est la vérité dans l'esprit du prince. Prenez donc garde, Messieurs, comme vous parlez, surtout dans la cour, où tout est si délicat et si important. C'est là que s'accomplit ce que dit le Sage : « Les paroles obscures ne se perdent pas en l'air : » *Sermo obscurus in vacuum non ibit*. Chacun écoute, et chacun commente : cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse, ce demi-mot, qui donne tant à penser par son obscu-

rité affectée, peut avoir des suites terribles; et il n'y a rien de plus criminel, que de vouloir couvrir de nuages le siége de la lumière, ou altérer tant soit peu la source de la bonté et de la clémence. »

Et l'orateur termine en adressant au roi ces paroles touchantes:

« Mais vous, Sire, qui êtes sur la terre l'image vivante de cette Majesté suprême, imitez sa justice et sa bonté; afin que l'univers admire en votre personne sacrée un roi juste et un roi sauveur à l'exemple de Jésus-Christ; un roi juste qui rétablisse les lois; un roi Sauveur qui soulage les misères. C'est ce que je souhaite à Votre Majesté, avec la grâce du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.* »

Le vendredi saint, Bossuet prononça son quatrième discours sur la Passion [1]. Nous initiant aux mystères de la croix qui était toute la science de saint Paul, il nous montre les hommes osant tout, par injustice, Jésus souffrant tout, par obéissance, et pardonnant tout par miséricorde. Dans le détail de chacune de ces pensées, Bossuet reprend quelques développements du troisième sermon, prêché au Louvre en 1662; il y renvoie même expressément, dans son manuscrit. Nous avons parlé de cette *passion* au livre IVe.

Le jour de Pâques, Bossuet ne parut pas dans la chaire royale.

Pendant cette station remarquable où l'orateur avait donné de si importantes leçons, se présenta la fête de l'Annonciation; Bossuet parla sur le mystère du jour [2]. La venue du Sauveur sur la terre, par l'incarnation, a déjà inspiré à l'orateur les plus sublimes considérations; aujourd'hui il n'y veut voir que l'amour de Dieu pour le monde:

« Il a plu à Dieu de se faire aimer; et comme il a vu la nature humaine toute de glace pour lui, toute de flammes pour d'autres objets, sachant de quel poids il est dans ce commerce d'affection de faire les premiers pas, surtout à une puissance souveraine, il n'a pas dédaigné de nous prévenir ni de faire toutes les avances en nous donnant son Fils unique, qui lui-même se donne à nous pour nous attirer. »

Et Bossuet, dans tout le cours de ce sermon, laisse échapper

[1] Tome X, p. 74.
[2] Tome XI, p. 150.

ces accents de piété tendre et onctueuse qui vont souvent remuer son auditoire.

Nous avons besoin, pour être unis à Dieu, de trois choses : d'un attrait puissant, d'un parfait modèle et d'une voie assurée. Et l'orateur, en développant cette triple pensée, découvre en même temps pour nous une triple obligation de nous donner à Dieu ; nous le devons par l'amour du Verbe incarné, nous le devons à son exemple, nous le devons par son entremise.

Recueillant tour à tour les enseignements de saint Augustin et les révélations du grand Apôtre, il nous dévoile toute cette économie de l'amour de Dieu, qui veut conquérir notre cœur et l'occuper tout entier :

« Chrétiens, unissons-nous à Jésus, aimons en Jésus, aimons par Jésus. Mais, ô Dieu, quelle pureté, quel dégagement pour nous unir au cœur de Jésus ! O créatures, idoles honteuses, retirez-vous de ce cœur qui veut aimer Dieu par Jésus-Christ ! Ombres, fantômes, dissipez-vous en présence de la vérité ! Voici l'amour véritable... »

Ces paroles contenaient une allusion directe qui ne dut échapper à personne.

CHAPITRE IX.

Bossuet prononce l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, — le sermon de vêture de M[lle] de Beauvais. — 1666.

Bossuet, selon toute vraisemblance, fut rappelé à Paris pour prononcer l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. La jeune reine Marie-Thérèse et Monsieur ordonnèrent que deux services anniversaires fussent célébrés immédiatement après celui de Saint-Denis, dans deux églises de Paris. On choisit, pour le 18 janvier, la chapelle des Carmélites de la rue du Bouloi, et, pour le 19, l'église du Val-de-Grâce, édifiée par les soins de cette pieuse princesse et où reposait son cœur. Ce fut aux Carmélites que Bossuet prêcha sur ce texte : *Timor Domini ipse est thesaurus ejus*

(Isaïe, XXXIII, 6). Les hauts personnages de la cour assistaient seuls à cette funèbre cérémonie. Le discours paraît avoir été fort goûté des illustres auditeurs ; mais rien ne nous en est resté.

Peu de temps après, une circonstance assez notable vint lui fournir l'occasion de payer un nouveau tribut d'éloges à cette reine dont il avait éprouvé plus d'une fois les bontés et dont il connaissait les hautes vertus ; nous voulons parler de la prise d'habit de M[lle] Madeleine-Angélique de Beauvais. Cette demoiselle, belle, gracieuse, spirituelle, admirée de toute la cour, mais aussi distinguée par sa piété que par ses nobles qualités, était fille de M[me] de Beauvais, *première femme de chambre* de la reine-mère et sa favorite ; il en est beaucoup question dans tous les *Mémoires* du temps. M[lle] Marie-Madeleine avait reçu, *en survivance*, la charge de sa mère, et s'était vue recherchée passionnément par plus d'un seigneur de la cour. Mais son cœur et son esprit étaient au cloître, et, jeune encore, elle quittait furtivement Saint-Germain, pour aller s'enfermer au monastère de la Visitation de Chaillot. La reine-mère accourut et parvint à la ramener au château. Elle en fit sa plus intime confidente, et la chargea de l'exécution de ses dernières volontés. Après la mort de son auguste maîtresse, rien ne put la retenir, ni les munificences de la feue reine, ni les instances du roi ; elle retourna à Chaillot, et c'est là que Bossuet vint prêcher le sermon de sa vêture[1].

La jeune reine, encore malade de ses couches, n'y put assister ; elle y fut remplacée par la reine d'Angleterre, veuve de Charles I[er], suivie de l'élite de la cour. Il est inutile de dire que l'orateur fut digne de l'auditoire. Au début de son discours, il explique en quoi consiste la fuite du monde, selon l'esprit de l'Evangile :

[1] Madeleine-Angélique de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, en survivance ; puis religieuse à Sainte-Marie de Chaillot, où elle se retira après la mort de la reine ; supérieure de cette maison en 1697. (Pièces sur la famille de Beauvais. Cabinet des titres, Bibliothèque impériale.)

Le magnifique hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, avait été bâti pour cette famille, sur les dessins de Le Pautre. De l'un des balcons de cette maison, Anne d'Autriche vit, le 26 août 1660, l'entrée solennelle de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche. (*Description historique de la ville de Paris*, par PIGANIOL, édition de 1765, in-12, tome IV, p. 473.)

« Il a été assez ordinaire aux sages du monde de rechercher la retraite et de se soustraire à la vue des hommes : ils y ont été engagés par des motifs fort divers. Quelques-uns se sont retirés pour vaquer à la contemplation et à l'étude de la sagesse ; d'autres ont cherché dans la solitude la liberté et l'indépendance ; d'autres la tranquillité et le repos ; d'autres l'oisiveté ou le loisir ; plusieurs s'y sont jetés par orgueil. Ils n'ont pas tant voulu se séparer, que se distinguer des autres par une superbe singularité ; et leur dessein n'a pas tant été d'être solitaires, que d'être extraordinaires et singuliers. Ils n'ont pu endurer ou le mépris découvert des grands ou leurs froides et dédaigneuses civilités ; ou bien ils ont voulu montrer du dédain pour les conversations, pour les mœurs, pour les coutumes des autres hommes et ont affecté de faire paraître que, très-contents de leurs propres biens et de leur propre suffisance, ils savaient trouver en eux-mêmes non-seulement tout leur entretien, mais encore tout leur secours et tout leur plaisir. Il s'en est vu un assez grand nombre à qui le monde n'a pas plu parce qu'ils n'ont pas assez plu au monde. Ils l'ont méprisé tout à fait parce qu'il ne les a pas assez honorés au gré de leur ambition, et enfin ils ont mieux aimé tout refuser de sa main que de sembler trop faciles en se contentant de peu.

» Vos motifs sont plus solides et plus vertueux. On sait assez, ma sœur, que le monde ne vous aurait été que trop favorable si vous l'aviez jugé digne de vos soins. Vous n'affectez pas non plus de lui montrer du dédain, vous aimez mieux qu'il vous oublie ou même qu'il vous méprise, s'il le veut, que de tirer parade et vanité du mépris que vous avez pour lui ; enfin vous cherchez l'abaissement et l'abjection dans la maison de votre Dieu ; c'est ce que les sages du monde n'ont pas conçu ; c'est la propre vertu du christianisme... »

Après ce noble début, l'orateur montre à la nouvelle professe le vrai chemin qui conduit à Jésus-Christ, celui de la croix et du renoncement. Revenant sur des pensées déjà développées ailleurs, Bossuet trace le tableau de ce monde qui cherche en dehors de lui-même une gloire d'emprunt et un éclat trompeur..., qui veut en imposer au public non-seulement par le faste de la richesse, mais par les apparences d'une vertu fardée ou même hypocrite.

« Ce n'est pas assez, dit-il, de fuir le luxe qui éblouit les yeux vulgaires, les dehors vertueux que Dieu réduira à leur juste valeur, il importe surtout de se fuir soi-même ; car c'est un défaut ordinaire de l'esprit humain, après qu'il s'est élevé au-dessus des vices, au-dessus

des jugements et de l'estime des autres, de se plaire uniquement en soi-même... »

Puis il termine par ces magnifiques paroles :

« Enfoncez-vous donc aujourd'hui dans une obscurité sainte : vous êtes morte par ce sacrifice, sous un glaive spirituel. Cachez à la droite ce que fait la gauche : que votre vie soit cachée avec Jésus-Christ : soyez cachée au monde et à vous-même. Celui qui se plaît en soi-même, dit excellemment saint Jean Chrysostome, et se glorifie en ses bonnes œuvres, ravage sa propre maison et détruit son propre édifice.

» Mais, Messieurs, ne vous semble-t-il pas que la présence d'une fille de Henri le Grand, d'une reine si auguste et si grande, donne trop d'éclat à cette cérémonie d'humiliation, à ce mystère d'obscurité sainte ? Non, madame, Votre Majesté ne vient pas ici pour y apporter la gloire du monde, mais pour prendre part aux abaissements de la vie religieuse et humiliée. Le sang de saint Louis ne vous a pas seulement donné une grandeur auguste et royale, mais encore vous a inspiré une piété toute chrétienne, et il est digne de vous qu'étant obligée par votre sang à faire une si grande partie des pompes du monde, votre foi vous invite à assister aux cérémonies où l'on apprend à les mépriser.

» Mais, Messieurs, n'avez-vous pas remarqué encore qu'une autre reine nous manque ? Anne, vous n'êtes plus, puisque vous n'honorez pas de votre présence ce grand et religieux spectacle. Grande reine, si vous étiez, cette fille qui vous fut si chère, dont vous connaissiez si bien la vertu, qui a eu votre confiance jusqu'à votre dernier soupir, ne serait présentée à Dieu que de votre main.

» Et certes il serait juste que l'ayant arrachée de votre maison et l'ayant ôtée à Dieu pour un temps, vous-même lui rendissiez ce qu'il n'a fait que vous prêter.

» Mais, Messieurs, suis-je chrétien quand je parle comme je fais ? Traiterai-je comme morte celle qui vit avec Dieu, et croirai-je qu'elle nous manque aujourd'hui parce qu'elle ne se montre pas à ces yeux mortels ? Non, non, il n'en est pas ainsi. Nous avons ici plus d'une reine, s'il est vrai, comme nous enseigne la théologie, qu'on voit tout dans ce miroir infini de la divine essence. Si les âmes bienheureuses y découvrent principalement ce qui touche les personnes qui leur sont attachées par des liaisons particulières, ma sœur, Anne Maurice d'Espagne, votre unique et chère maîtresse, vous voit du plus haut des cieux : sans doute elle a trop de part au sacrifice que vous faites. Après elle, vous n'avez voulu servir que Dieu seul. Après lui avoir fermé les yeux vous avez fermé pour jamais les vôtres aux folles vanités du siècle. Il semble que vous n'avez

pas voulu même lui survivre, puisque dans le même moment que cette âme pieuse a quitté le monde, vous l'avez aussi quitté : vous avez passé de la cour dans le cloître pour vous consacrer à une mort mystique et spirituelle. En sortant de cette cour si chrétienne, si sainte, si religieuse, vous avez cru qu'aucune maison n'était digne de vous recevoir que celles qui sont dédiées à votre Dieu, et vous venez professer ici solennellement qu'une reine si puissante et si magnifique, après vous avoir honorée de son affection et comblée si abondamment de ses grâces, n'a pu néanmoins vous rendre heureuse. Et tant s'en faut que vous estimiez qu'elle ait pu faire votre bonheur par toutes ses largesses; qu'au contraire, mieux éclairée par les lumières de la foi, vous mettez votre bonheur à quitter généreusement tout ce qu'elle a pu faire pour vous, tout ce qu'une libéralité royale a voulu accumuler de biens sur votre tête.

» O pauvreté et impuissance des rois, qui peuvent faire leurs serviteurs riches, puissants, fortunés, mais qui ne peuvent pas les faire heureux ! Et certes, il n'appartient qu'à celui qui est lui-même le souverain bien de donner la félicité.

» Venez donc, chère sœur en Jésus-Christ, venez vous jeter entre ses bras ; venez vous cacher sous ses ailes, venez vous humilier dans sa maison. Recevez-la, Monseigneur, au nombre des vierges sacrées que votre haute sagesse et votre sollicitude pastorale sait si bien conduire dans la voie étroite. Donnez-lui de ce cœur toujours pacifique et véritablement paternel votre sainte bénédiction, que je vous demande aussi pour moi-même comme une authentique approbation de la doctrine que j'ai prêchée.

» Ainsi soit-il. »

CHAPITRE X.

Occupations diverses de Bossuet à la capitale. — Son zèle pour l'établissement et l'agrandissement de la maison de *la Propagation de la foi*. — Sermons qu'il y prêche. — Mort de son père. — Départ pour Dijon.

Dans l'intervalle de ses prédications d'apparat, Bossuet prenait souvent la parole dans des réunions plus modestes. C'est ainsi qu'il assista au synode de 1667, et y prononça un discours, comme il avait fait l'année précédente. L'archevêque de Paris, M. de Péréfixe, ayant établi des conférences dans son palais,

selon le modèle proposé à Saint-Lazare, Bossuet s'y fit entendre plusieurs fois, et d'une façon fort remarquable, au dire de ses contemporains. Aucun de ces discours n'est venu jusqu'à nous.

La Sorbonne prenait aussi une notable partie de son temps. Il présida, cette année, à plusieurs *tentatives* soutenues par des hommes d'un grand nom et d'un talent assez remarquable : Du Houssay, François Lebouthillier, futur évêque de Troyes, Mallet de Grosville, neveu de Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges. En sa qualité de docteur, nous le voyons approuver plusieurs ouvrages : 1° Une traduction du traité de saint Bernard, *Sur la Prière ;* 2° *l'Instruction chrétienne*, tirée du catéchisme du Concile de Trente, par Jacques Talon, prêtre de l'Oratoire, traducteur de Louis de Grenade. A ce propos, le docteur fait l'éloge » *de ce docte* et admirable catéchisme, composé par l'ordre et selon l'esprit du saint Concile de Trente, approuvé par les souverains Pontifes, vicaires de Jésus-Christ.... »

3° Il approuve le livre du Père Surin, ayant pour titre : *Les fondements de la vie spirituelle, tirés du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*. Plus tard, quelques personnes mal éclairées crurent trouver dans cet ouvrage des tendances quiétistes assez marquées, et reprochèrent à l'évêque de Meaux le jugement favorable qu'il en avait rendu. Celui-ci s'en défendit, et justifia sans peine son approbation [1].

Du sein de la capitale, Bossuet ne perdait pas de vue les protestants qu'il avait laissés à Metz, et dont la conversion lui tenait si fort au cœur. Nous l'avons vu contribuer énergiquement à l'établissement d'une maison pour les jeunes juives et protestantes qui aspiraient à rentrer dans l'Eglise. Les fruits précieux que donnaient la maison de la *Propagation de la Foi,* inspirèrent à des ecclésiastiques et à de pieux laïques la pensée salutaire de préparer un semblable refuge aux hommes de toute condition que la crainte d'une humiliante pauvreté retenait dans l'hérésie.

[1] Lettre de Bossuet à son neveu, 7 octobre 1697, tome XL, p. 415. — Bossuet, cinquième écrit sur les Maximes des saints, n° XIV, et sur l'instruction pastorale donnée à Cambrai, le 15 septembre 1697, tome XXVIII, 519 et suiv., 699 et suiv.

Les ministres perdaient tout en se convertissant à la vraie foi, leur traitement et même la fortune de leur famille. Dès l'année 1665, on avait jeté les fondements de cette nouvelle œuvre, et, de Paris, Bossuet ne l'avait pas seulement appuyée de tout son crédit, mais il avait obtenu la reconnaissance civile de l'établissement, dans les mêmes conditions que pour la maison de la Propagation de la Foi. Les choses avaient marché lentement, parce que l'on peut mesurer d'un coup d'œil l'étendue et le nombre des obstacles qu'il fallait vaincre. Les fausses idées des bienfaiteurs, la parcimonie du public, la résistance des gens peu chrétiens, les entraves de tout genre apportées par les hommes influents de la réforme, formaient autant de sujets de luttes dont il fallait triompher par l'habileté, les sacrifices et la persévérance. Déjà un nombre considérable d'hommes et de jeunes gens s'étaient réfugiés dans le modeste asile qu'on leur avait préparé; mais que de choses manquaient, même des plus nécessaires! On suppose que le doyen prêcha plus d'une fois pour appeler les secours de la charité publique, et nous croyons pouvoir citer les paroles suivantes, comme ayant trait à l'œuvre dont nous parlons:

« Que ferons-nous, » « Que celui (repond le Précurseur), que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a pas; que celui qui a de la nourriture en donne au malheureux mourant de faim. C'est [mes frères] pour cette maison qu'il parlait. Vous dirai-je la honte de l'Eglise? Non; ces pauvres catholiques n'ont pas d'habit; ils n'ont pas de nourriture. Ne dites pas: je l'ignorais. — Je vous le déclare. — Ne croyez pas que nous inventions; ce n'est pas ici un théâtre, où nous puissions inventer à plaisir des sujets propres à émouvoir et à exciter les passions... [Et cependant] que de profusions dans les tables! que de vanités sur les habits! que de somptuosité dans les meubles! quelle rage, quelle fureur dans le jeu[1]!... »

Une autre fois (un 14 septembre), fête de l'Exaltation de la Croix, parlant des souffrances[2], et exhortant ses auditeurs à les subir, résignés et patients, il s'adresse aux nouveaux convertis qui sont là au pied de sa chaire, et leur dit:

[1] Sermon sur la nécessité de la pénitence, tome XX.
[2] BOSSUET, sermon sur les souffrances, tome XIV, p. 360.

« Vous, particulièrement, mes chers frères, nouveaux enfants de l'Eglise, qu'elle se glorifie d'avoir retirés au centre de son unité et au sein de sa charité, je n'ignore pas vos tourments... C'est votre gloire devant Dieu, mes frères, de sceller votre foi par vos souffrances; et la pauvreté où vous êtes rend un témoignage honorable à l'amour que vous avez pour l'Eglise. Mais, chrétiens, ce qui fait leur gloire, c'est cela même qui fait notre honte. Il leur est glorieux de souffrir; mais il nous est honteux de le permettre. Leur pauvreté rend témoignage pour eux, et contre nous : l'honneur de leur foi, c'est la conviction de notre dureté... Sera-t-il dit, mes frères, qu'ils seront venus à votre unité, y chercher leurs véritables frères, dans les véritables enfants de l'Eglise, pour être abandonnés de leur secours; et que nos adversaires nous reprocheront qu'on a soin assez d'attirer les leurs, mais qu'on les laisse en proie à la misère; d'où jugeant de la vérité de notre foi par notre charité, (ô jugement injuste, mais trop ordinaire parmi eux), ils blasphémeront contre l'Eglise; et notre insensibilité en sera la cause! Mes frères, qu'il n'en soit pas de la sorte! Pendant qu'ils souffrent pour notre foi, soutenons-les par nos charités. Car, qu'attendez-vous, chrétiens? Quoi? Que la misère et le désespoir les contraignent à jeter les yeux du côté du lieu d'où ils sont sortis, et à se souvenir de l'Egypte? Ils ne le feront pas, chrétiens, ils sont trop fermes, ils sont trop fidèles : mais combien toutefois sommes-nous coupables de les exposer à ce péril? Ouvrez donc vos cœurs, je vous en conjure par la croix que vous adorez; ouvrez vos cœurs, et ouvrez vos mains sur les nécessités de cette maison et sur la pauvreté extrême de ceux qui l'habitent : abandonnés des leurs, qu'ils ont quittés pour le Fils de Dieu, ils n'ont plus de secours qu'en vous. Recevez-les, mes frères, avec des entrailles de miséricorde; honorez en eux la croix de Jésus; ils la portent avec patience, je leur rends aujourd'hui ce témoignage; mais ils ne la portent pas néanmoins sans peine : rendez-la-leur du moins supportable par l'assistance de vos charités; et que j'apprenne, en sortant d'ici, que les paroles que je vous adresse, ou plutôt que toute l'Eglise et Jésus-Christ même vous adressent en leur faveur, par mon ministère, n'auront pas été un son inutile. »

Bossuet, étant à Paris, apprit qu'il s'agissait d'acquérir pour cette œuvre, à Longeau, près Metz, un vaste terrain, sur lequel s'élevait encore une spacieuse léproserie, avec la chapelle et tout ce qui est nécessaire au culte; des métairies, des moulins, des vignes, dépendaient de ce beau domaine et formaient un revenu considérable. Il partit aussitôt, afin de hâter la conclusion d'une affaire

aussi avantageuse. Aidé par le lieutenant du bailliage de Metz, d'Augny, il s'aboucha avec les propriétaires. Dieu permit que les possesseurs de Longeau fussent autant de personnes chrétiennes, d'une charité à toute épreuve. Chacun abandonna généreusement sa part; et l'année suivante, 1668, le 5 juillet, l'acte de donation était dressé et signé, Bossuet acceptant la donation au nom de la *Société de la Propagation de la foi catholique*. En 1670, sur les instances de Bossuet, la Société fut autorisée par lettres patentes du roi, et le domaine de Longeau uni à la maison de la Propagation de la foi, ce qui terminait tous les différends et remplissait de joie le cœur des catholiques. On compta jusqu'à six cents hommes, jeunes pour la plupart, qui vinrent faire leur abjuration, recevoir l'instruction et les secours dont ils avaient besoin. Quand ils paraissaient bien affermis dans la foi et la pratique de la religion catholique, on les mettait en état de se suffire dans le monde, à l'aide de professions utiles et honorables. C'est là que vinrent se retirer le ministre luthérien Besson et sa femme, dont la conversion fit un peu plus tard beaucoup de bruit, et qui se trouvaient complétement ruinés par cet acte de courageuse conviction. Il faut dire aussi, à l'honneur du Chapitre de Metz, que l'ex-ministre protestant ayant fait une longue maladie, les chanoines donnèrent à sa nombreuse famille quarante écus d'or pour payer les frais.

Pendant son séjour à Metz, Bossuet eut à s'occuper de plusieurs affaires capitulaires qu'il sut mener à fort bonne fin. En sa qualité de grand-doyen, il assembla le Chapitre de Metz, obtint la révision des statuts, et par là même mit fin à des abus que les fidèles et les chanoines pieux appelaient de tous leurs vœux. L'ascendant qu'il exerçait sur ses confrères, sa mansuétude, sa patience, jointe à une grande fermeté, triomphèrent promptement des obstacles que la passion et le long usage ne manquent jamais d'opposer à toute réforme.

On sait que les hommes les plus graves se laissent souvent séduire par des hochets, et les chanoines ne sont pas exempts de cette triste faiblesse. Ceux du Chapitre de Saint-Sauveur avaient cru se rehausser en ajoutant quelques fourrures à leur costume

ordinaire; de là grand bruit au Chapitre de la cathédrale et énergiques protestations. Le différend menaçait de se résoudre en éclats fâcheux; mais enfin, grâce à l'entremise du doyen et aux sages mesures qu'il fit adopter, tout rentra dans le calme et dans l'ordre.

D'autres affaires capitulaires allaient encore exiger son active intervention, lorsqu'un douloureux événement vint l'absorber pour un temps considérable. L'archidiacre, son père, fut pris d'une maladie qu'on jugea grave dès les premiers moments. Il comptait alors soixante-seize ans, et, par une anomalie qui nous paraît aujourd'hui très-singulière, il avait cumulé les fonctions de conseiller au parlement avec celles d'archidiacre de Metz. Sentant ses forces s'affaiblir, il venait, cette même année, de renoncer au palais, et de résigner sa dignité en faveur d'un chanoine de Metz, Gabriel Bailly. Le 15 août, le doyen devait prêcher à la cathédrale, lorsque tout à coup il fut prévenu que son père était à l'extrémité. Il laissa la chaire et courut au lit du malade, l'exhorta avec toute la tendresse d'un fils et toute l'onction d'un prêtre, et lui administra les derniers sacrements; au bout de peu de temps il reçut son dernier soupir. C'est assurément le cas de répéter ce qu'il a dit lui-même de Michel Le Tellier : « A un père si tendre et si chéri, ce fils consacré à Dieu, allant porter la triste parole, trouve ce qu'il espérait, un chrétien préparé à tout, qui attendait ce dernier office de sa piété [1]..... Heureux père à qui un tel fils a fermé les yeux [2] ! » Quoique le conseiller Bénigne demeurât sur la paroisse Saint-Gorgon, son corps fut inhumé dans l'église des Dominicains de Metz, où reposait sa femme, Marguerite Mochet, morte à une époque qu'il est impossible de fixer. Tous deux avaient réclamé ce lieu de sépulture, en mémoire sans doute de plusieurs religieuses de leur famille qui s'étaient consacrées à Dieu dans ce monastère. Jacques-Bénigne et son frère Antoine fondèrent, à perpétuité, une messe de *requiem* qui devait être célébrée le premier lundi de chaque mois. Par leurs soins également, un marbre avait été érigé dans la chapelle, portant l'épitaphe des deux

[1] *Oraison funèb. de M. Le Tellier*, tome XII.
[2] *Elévation sur les mystères*, tome VII.

époux, écrite vraisemblablement sous la dictée du doyen de Metz.

A la suite de cette mort, Bossuet dut se rendre à Dijon pour le règlement des affaires de la succession. Il y arriva vers le milieu d'octobre et y passa tout le reste de la saison. Le 1er janvier 1668, fête de la Circoncision, il fut appelé à prononcer encore un discours en présence du grand Condé, gouverneur de la province. Quel est le sermon que Bossuet prêcha en cette occasion ? Nous ne saurions le dire positivement [1]. Voici l'allocution au prince qui le termine :

« Monseigneur, lui dit-il, « quoique V. A. S. aille être rejetée, plus que jamais, dans ce glorieux exercice, dans ces illustres fatigues, dans ce noble tumulte de la guerre, » je ne crains pas de me tromper en lui proposant pour objet ce grand et éternel repos (la félicité consommée). Quand je médite attentivement tout l'ordre de votre conduite, et les grands événements dont elle est suivie, j'en découvre quelque peinture dans ces paroles d'un prophète : *Princeps vero ea quæ digna sunt principe cogitabit, et ipse super duces sedebit.* « Le prince prendra des pensées qui seront dignes d'un prince, et il commandera à la tête des chefs et des capitaines. » En effet, V. A. a pris des pensées dignes de son rang, de sa naissance et de son courage, quand elle s'est fidèlement attachée au plus grand monarque du monde ; et que, cherchant son honneur dans sa soumission, elle n'a médité que de grands desseins pour sa gloire et pour son service. »

[1] M. Floquet pense que c'est le quatrième sermon pour le jour de la Circoncision. Ce sentiment nous paraît très-peu vraisemblable, puisque ce sermon roule tout entier sur la grâce du jubilé et que nous ne voyons point de jubilé à cette date. Le fragment où se trouve l'allocution adressée au prince de Condé nous laisserait croire que l'orateur avait pris pour sujet les désordres qui précèdent trop souvent le carême. Ce discours n'a point été écrit en entier ou a été perdu.

CHAPITRE XI

Bossuet prêche aux Carmes de la rue Saint-Jacques. — Conférences chez la duchesse de Longueville. — Vue générale du jansénisme. — Membres actifs de la secte, et en particulier Mme de Longueville.

Peu de temps après le discours de Dijon, probablement à la fin de janvier, le doyen de Metz rentrait à Paris. Les Carmélites du monastère de la rue Saint-Jacques n'avaient point oublié les conférences qu'il avait faites, dans leur chapelle, pendant le carême de l'année 1661, sur les Epîtres de saint Paul, qui se trouvent dans l'office du temps. A peine le sut-on de retour à Paris, qu'on le sollicita vivement de reprendre ces pieux exercices ; à quoi l'orateur se prêta de bonne grâce. Sur la demande des religieuses, quelques dames du grand monde obtinrent la faveur d'y assister. Nous nommerons ici les duchesses de Guise, de Richelieu, de Longueville, la princesse de Conti, la marquise de Sablé...

Ces dames furent tellement enchantées des conférences, qu'elles formèrent le dessein d'attirer l'orateur chez la duchesse de Longueville. Bossuet, qui était en relation depuis plusieurs années avec la duchesse et sa belle-sœur, la princesse de Conti, se rendit sans difficulté à leur invitation, et ce fut, comme on le comprend, une grande joie pour toutes les habituées du *petit monastère*. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la maison des Carmélites, où affluaient les dames du monde, comptait dans son sein les personnes du plus haut rang. Mesdemoiselles de Gourgues, de Bellefonds, d'Epernon, de Bouillon, de la Tour d'Auvergne, Lancry de Bains, de Bussy, Chabot de Jarnac, d'Argouges, d'Arpajon, de Crussol, d'Uzès., etc., etc.....

Le jansénisme s'était-il ouvert les portes du monastère ? Quel empire y exerçait-il ? Nous ne saurions le dire d'une manière bien précise ; mais les allées et venues de la duchesse de Longueville ne permettent guère de douter qu'il n'y fût trop bien accueilli. On comprendra facilement combien les faveurs de ce couvent

étaient recherchées par tous ceux qui prenaient quelque soin de leur renommée au dehors. Du fond de leur retraite, les religieuses exerçaient en effet une influence considérable sur l'opinion publique.

Comme les mots jansénisme et jansénistes reviendront souvent sous notre plume, nous pensons qu'il ne sera pas superflu d'entrer ici dans quelques détails qui serviront à guider la plupart des lecteurs.

Nous distinguerons le jansénisme sous trois de ses faces : le jansénisme théologique ; le jansénisme du *bel air*, qui court dans le monde ; le jansénisme politique.

Le jansénisme théologique est celui qui s'attache plus ou moins ouvertement aux cinq propositions de Jansénius, condamnées comme hérétiques par deux constitutions apostoliques reçues publiquement dans toute l'Eglise. Il a pour chefs les Duvergier de Hauranne, les Sacy, les Arnauld, les Nicole, enfin tout Port-Royal. Ce jansénisme prend toutes les formes, il distingue le *fait* du *droit* ; se retranche dans *le silence respectueux* ; épanche son venin dans les réunions secrètes, et au dehors gémit, se pose en victime, affecte de grands airs de piété et d'austérité [1].

Le jansénisme dont nous parlons constitue un ordre, une franc-maçonnerie religieuse ; il a son chef, ses finances [2], ses agents de

[1] L'histoire du jansénisme se confond avec celle de Port-Royal. La plupart des ouvrages qui circulent sur cette matière, ont été composés par des gens du parti et pour la gloire du parti ; ce qui veut dire que les faits sont ou dénaturés, ou habilement disposés pour l'effet qu'ils doivent produire sur l'opinion des lecteurs. Tout ce qui sort de la fameuse librairie Desprez porte indubitablement l'estampille de Port-Royal. Nous avons déjà dit que le P. Rapin (*Histoire du jansénisme*, 1 vol., *Mémoires*, 3 vol.) fournissait des renseignements précieux. Sans doute il est jésuite, et il faut un peu faire la part de l'esprit qui l'anime, mais on sent l'homme intelligent qui a vu les hommes et les choses de près, qui sait son monde. Rapin est un des esprits distingués entre ceux que possédait alors la Compagnie de Jésus. Il aurait pu chanter autre chose que les *jardins*, mais son poëme latin lui a valu une réputation classique justement méritée. Son style français ne vaut pas sa latinité ; mais il a l'esprit vif, le trait fin, et dit nettement sa pensée. Dans l'édition qu'en a donnée M. Aubineau, beaucoup de noms ont été estropiés. Voyez la préface de l'éditeur. Petitot, dans ses *mémoires* volumineux pour servir à l'histoire de France, 3e série, tome XXIII, etc., traite du jansénisme avec assez d'impartialité. Il faut lire les scènes sacrilégement burlesques qui se répètent à Port-Royal.

[2] Le trésor janséniste, connu sous le nom de *boîte à perrette*, était parfaite-

tout sexe et de toute condition, ses mots de passe, son vocabulaire, ses chiffres, etc.

Arnauld avait succédé à Sacy comme grand-maître de l'ordre. Son intelligence commune ne portait point d'ombrage ; il était opiniâtre, cauteleux, de manières graves et austères, en apparence du moins. Ce qui fixa sur lui le choix du parti, c'est surtout le crédit de sa famille. On lui fit de l'esprit ; on écrivit des ouvrages sous son nom ; on le surnomma *le grand*, et ce titre lui resta, quand même.

A côté de ce jansénisme bien caractérisé et qui formait la secte proprement dite, il y avait un autre jansénisme beaucoup moins déterminé et qui circulait dans le monde. Celui-ci s'occupait aussi de théologie, mais comme peuvent s'en occuper des hommes et des femmes livrés aux affaires, lancés dans le tourbillon de la cour et des intrigues, plus fanatisés qu'instruits, plus au courant du jargon de la nouvelle dévotion que de la métaphysique de l'école. Ce jansénisme était devenu *du bel air*. Pour obtenir l'accès de beaucoup de maisons, paraître avoir un peu d'esprit, savoir s'élever à la hauteur de son siècle, il fallait se prosterner devant le nouvel astre. On s'y prêtait d'ailleurs avec d'autant plus d'empressement que la profession du jansénisme pouvait tenir lieu de tout. Du moment où l'on mettait M. Arnauld beaucoup au-dessus du pape, qu'on poussait des cris d'indignation contre la morale relâchée des casuistes, qu'on répétait les pieux pèlerinages à Port-Royal, qu'on prononçait avec componction et profonde révérence les *saints* noms de la Mère Angélique, de Messieurs Nicole, Pascal, Le Maître..., qu'on parlait de la grâce efficace et non efficace, qu'on se jugeait indigne de la communion fréquente..., on devenait *une âme d'élite;* on entrait *dans la vraie voie de la prédestination*. Tout le reste devenait secondaire, et on attendait les *mouvements de la bonne grâce*.

ment entretenu. Il se transmettait, de la main à la main, à des fidèles qui le gardaient soigneusement. La révolution lui a fait subir d'assez grandes pertes, mais ne l'a pas entièrement dépouillé. Depuis quelques années, des héritiers moins scrupuleux que leurs pères, se sont appropriés ces biens de fidéi-commis, trouvés dans la succession. Tout cependant n'est pas perdu.

Les Jésuites ont aussi leurs chauds partisans, et l'antagonisme aiguise l'esprit des deux camps.

Quant au jansénisme politique, c'est un reste de la Fronde où il a joué un grand rôle et pris son accroissement. Il s'efface aujourd'hui prudemment, sous la main de l'autorité qu'il redoute et qui le suit dans ses évolutions. C'est ce jansénisme que le roi Louis XIV confond avec tout le reste, et qu'il poursuit d'une aversion aussi prononcée que persévérante. Néanmoins la plupart de ses ministres appartiennent au parti, depuis Le Tellier jusqu'au neveu d'Arnauld, le marquis de Pompone, depuis Colbert jusqu'à Pontchartrain; ce qui prouve que le roi ne voyait pas toujours le fond des choses. Lorsque tout paraissait subir l'impulsion unique de sa volonté, le monarque était souvent gouverné par ses ministres qui savaient l'amener à leurs pensées en entrant servilement dans les siennes. Cette faiblesse est commune à tous ceux qui gouvernent, et souffre peu d'exceptions.

Les ministres jansénistes subissaient le joug de la mode. D'autre part, le crédit des confesseurs du roi leur portait ombrage, et la jalousie qu'ils en prenaient s'étendait à toute la corporation des Jésuites.

Nous avons dit que le jansénisme avait ses agents dans presque toutes les classes de la société. Ce sont les femmes qui fournissent les plus actifs, et nous allons en mentionner quelques-unes, en commençant par Mme de Longueville, qui remplit les *Mémoires* du temps de sa renommée galante [1].

Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, avait donné dans toutes les intrigues de la Fronde, et ses aventures avaient, pendant plusieurs années, défrayé les salons de la capitale. Le duc était mort en mai 1663, laissant sa veuve en possession d'une fortune considérable. Elle s'était déjà convertie avec éclat, mais sans perdre rien de son ardeur fiévreuse et de son goût pour les intrigues. Le jansénisme venait lui offrir un aliment

[1] Un auteur de notre siècle s'est complu à ramener sur la scène du monde Madame de Longueville, depuis longtemps oubliée. Grâce à ses enluminures, l'héroïne a retrouvé quelques jours d'une célébrité que le temps avait fort maltraitée.

précieux, et elle s'y jeta avec toute l'impétuosité de sa nature. Bientôt elle quitta Châteaudun, lieu destiné à la sépulture des ducs de Longueville, et vint habiter son hôtel situé rue des Poulies, près du Petit-Bourbon, en face de Saint-Germain-l'Auxerrois. La conformité d'idées et de sentiments, l'intérêt de la cause commune durent alors nouer les plus étroites relations entre la duchesse et Madame du Plessis, et plus d'une visite fut sans doute échangée. L'hôtel de Longueville offrait l'aspect d'un couvent, où l'ancienne héroïne de la Fronde vivait comme une abbesse, en compagnie de Mademoiselle de Vertus. Vètues avec une simplicité exagérée, « en vraies tourières de Carmélites, elles passaient l'une et l'autre une partie de leur vie dans une affectation de minauderies éternelles, gémissant au coin du feu sur les désordres de l'Eglise et médisant avec hauteur de tout le monde par principe de réforme. » (P. R. Rapin, III, 223.) Le raffinement de singularité qu'elles mettaient dans leur conduite attirait sur elles les yeux de tout Paris; ce dont elles n'étaient pas mécontentes, pourvu qu'on s'imaginât qu'elles souhaitaient vivre inconnues. Là, comme à l'hôtel de Nevers, les grandes dames se dirigeaient elles-mêmes par de mutuelles décisions, et résolvaient tous leurs cas de conscience selon les purs principes de Port-Royal. La duchesse de Lesdiguières, gagnée au parti par Madame de Longueville, écrivait, en 1664, à cette *Mère de l'Eglise*, pour savoir de quelle manière elle devait faire ses pâques, ne vivant pas dans toute la régularité que demandait un devoir si saint. La duchesse de Longueville, instruite de ce qu'on regardait comme le comble de la perfection, lui répondit qu'il n'y avait rien à faire, et que c'était une bonne dévotion que de ne point faire ses pâques. Ainsi faisaient les saintes de Port-Royal. Son amie prit le conseil au pied de la lettre, avec d'autant moins de peine qu'il y avait, lui disait-on, du mérite en cela.

Dans l'orbite de Mme de Longueville roulaient la princesse de Conti, sa belle-sœur, Mme de Sablé, Mlle de Vertus, la duchesse de Montausier et beaucoup d'autres. Mme de Longueville avait témoigné quelque désir d'entrer aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, mais la clôture ne pouvait guère se concilier avec

la pétulance de son esprit. Pour se lier au Carmel autant que possible, elle avait loué avec sa belle-sœur une petite maison attenante au monastère, et là on menait de front la vie presque cloîtrée et le service le plus actif du parti janséniste. Les Mémoires du P. Rapin contiennent là-dessus les détails les plus curieux. Le concours passionné des deux belles-sœurs avait alors d'autant plus d'importance que l'hôtel de Nevers tombait en défaveur et perdait presque tout son crédit. L'hôtel de Nevers, aujourd'hui l'hôtel de la Monnaie, appartenait à M. le comte de Guénégaud. La comtesse, née du Plessis-Praslin, était une des *mères* les plus tendres de l'Eglise janséniste et la servait avec un de ces dévouements dont les femmes sectaires sont seules capables. Argent, démarches de toutes sortes, fines ruses, piquantes anecdotes sur les Jésuites..., rien n'était épargné. Sa spécialité consistait à répandre les *Lettres d'un Provincial*, et nulle autre ne montra plus de zèle dans cette délicate mission. « On la pria de faire valoir les Petites Lettres auprès de ces beaux esprits qui fréquentaient sa maison, et de les obliger à en appuyer le succès de leurs suffrages dans le monde. La comtesse profita d'une si belle occasion de se signaler auprès d'un parti qu'elle estimait beaucoup, et où elle ne doutait pas qu'on ne l'estimât elle-même. Elle s'y engagea d'autant plus volontiers qu'elle ressentit fort l'honneur qu'on lui faisait d'avoir recours à elle... Elle fit des merveilles en cette circonstance, où tout réussit beaucoup mieux encore qu'on ne l'avait projeté. » (P. Rapin, II, 367.) « Avant que chacune des Lettres parût en public, on lui en envoyait sous main une copie, pour la faire voir à ses amis, c'est-à-dire à ceux qui lui rendaient leurs assiduités; parmi tous les autres, la comtesse choisit de préférence l'abbé de Rancé, alors très-répandu dans le beau monde, MM. les abbés de Bourzeis et Testu, chargés de façonner l'opinion dans les sacristies et les écoles, et l'académicien Pelisson, qui, secrétaire du surintendant Fouquet, pouvait donner le ton aux hommes de finance manquant parfois d'esprit, et aux hommes de lettres manquant presque toujours d'argent. Mme du Plessis n'eut pas de peine à leur persuader qu'ils devaient prendre les Petites Lettres sous leur protection;

qu'ils trouveraient ainsi de quoi exercer leur zèle, en contribuant de leurs suffrages à décrier une morale aussi pernicieuse que celle des nouveaux casuistes ; que, sans examiner si la doctrine de Port-Royal avait été condamnée à Rome, ils pouvaient bien juger qu'elle était préférable par la seule considération de la morale. Après ce préambule, on lisait la Lettre, qui ne manquait jamais d'être admirée; puis tous, par zèle ou par complaisance, allaient « comme autant de trompettes » publier par tout Paris qu'une nouvelle Lettre commençait à paraître, plus belle encore que celles qui avaient paru. Sans doute c'était louer l'œuvre d'un homme de génie; mais alors, comme aujourd'hui, que de gens vantèrent ce qu'ils n'avaient pas lu ! Combien d'autres, déconcertés par l'engouement universel, n'eurent pas le courage de bâiller un peu, en disant, avec la franchise de M[me] de Grignan : « Mais c'est toujours la même chose ! » La foule aimait dès lors les jugements tout faits, et, sous ce rapport, les contemporains de Pascal n'étaient guère meilleurs que les hommes de notre temps. Or voyez, je vous prie, ce qui se passe. L'Université a trouvé bon de faire longtemps apprendre la définition de la grâce dans les Provinciales, plutôt que dans le catéchisme; eh bien ! de tous ces bacheliers qui devaient étudier consciencieusement le chef-d'œuvre, en est-il beaucoup qui l'aient lu? Toutefois, la plupart l'admirent.

Le zèle des prôneurs fut surpassé peut-être par celui des propagateurs. Du moment que Wendrock eut appris au monde que Pascal écrivait *ad Jesuitarum et Ecclesiæ utilitatem*[1], on mit au nombre des œuvres méritoires la diffusion d'un ouvrage qui, sans nuire à Port-Royal, tournait au profit de tous. Ce motif désintéressé porta même ces Messieurs à envoyer des exemplaires, *gratis* et port payé, dans toutes les villes du royaume et

[1] Note de Nicole-Wendrock sur la onzième Provinciale : *Male et injuste de iis sentit qui Montaltium putat id unum studio habuisse ut risus de Jesuitis excitaret et populorum animos ingeniosis scriptionibus deliniret. Gravius omnino sanctiusque ejus consilium, Jesuitarum et Ecclesiæ utilitatem unice spectans.*

..... « C'est par excès de zèle.
« De vous faire aucun mal je n'eus jamais dessein,
« Et j'aurais bien plutôt... » (*Tartufe*, Act. III.)

au delà. Mme de Sévigné en recevait au fond de sa Bretagne; Fabert trouvait même excessif l'empressement d'Arnauld d'Andilly, qui lui expédiait chaque lettre à Sedan. On avait soin d'édifier, au moyen de ces écrits charitables, et Christine de Suède et la reine de Pologne. En un mot, rien ne fut épargné en cette occasion pour atteindre l'*unique fin* que se proposait Pascal et que Nicole nous a révélée : l'utilité des Jésuites et de l'Eglise.

On trouve dans un vieux livre qui ne manque point de sens et d'esprit, un assez joli portrait d'une zélée janséniste appelée *la Dame aux Provinciales*. — « Ah! le divin livre, s'écrie-t-elle, et que j'estime heureux ceux qui en savent le prix! Je le lis sans cesse, et il ne s'en est point fait d'édition que je n'aie. Je suis si sensible à la gloire de cet ouvrage, que j'ai souvent donné de l'argent à un pieux ecclésiastique qui s'emploie tout à ces sortes de choses, pour en répandre *gratis*. Mes amis me raillent quelquefois, et me disent que je ne suis pas bien raisonnable sur ce chapitre ; mais j'aime trop ce faible, si c'en est un, pour vouloir en guérir. » (*Le véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, par le P. Lallemant, t. III, p. 179[1].) »

On est péniblement étonné de voir un docteur de Sorbonne tel que Bossuet, envahi par un essaim d'intrigantes dont, en fin de compte, l'intelligence et le crédit ne servaient qu'à dévaster l'Eglise et ruiner les âmes ? Ignorait-il leurs menées et le détestable esprit qui les mettait si fort en mouvement? Le doute ici n'est pas même possible.

Si nous nous retournons du côté des hommes qui entrent dans la société habituelle de Bossuet, nous y trouverons des personnages fort honorables, des religieux de presque tous les ordres ; mais nous y rencontrerons surtout ce que le jansénisme comptait de plus opiniâtre, de plus remuant, de plus captieux, les Arnauld, les Nicole, les Sacy, les Desmares, les Baillet, les Bourzeis, les de Luynes..., et beaucoup d'autres dont les noms sont moins célèbres. C'est sous l'influence de cette société pernicieuse, qu'il a marché contre sa propre nature ; qu'il a été entraîné à des

[1] *Etudes théologiques*, juin 1866.

entreprises qui ne cadraient guère avec le fond du caractère que nous lui connaissons. D'où il faut conclure que la fréquentation des hommes de mauvaise doctrine n'est pas moins funeste que celle des hommes de mauvaises mœurs. Ceux-ci séduisent par des qualités aimables qui voilent leurs penchants coupables; ceux-là par des vertus apparentes, une fausse douceur, qui servent de véhicule au poison qu'ils distillent.

Comment Bossuet n'a-t-il pas compris que son nom, sa renommée, prêtaient un abri et un passeport aux doctrines de ses dangereux amis? Ses liaisons lui ont dérobé la vérité.

Louis XIV montrait plus de prévoyance et de sagacité en poursuivant cette Fronde hérétique, malgré les trahisons de son entourage. « Ayant appris que l'hôtel de Longueville devenait la retraite de la cabale, ce qui lui parut avoir un méchant air, il pria assez sérieusement le prince de Condé de dire à la duchesse, sa sœur, que cette retraite et ces assemblées de gens du parti qu'elle tenait en son hôtel, lui déplaisaient fort, qu'il n'avait pas voulu en faire du bruit à sa considération, mais qu'il lui dît qu'il ne voulait plus que cela se fît, parce qu'il paraissait en cette conduite un trop grand air de cabale. La duchesse alla dès le lendemain à Saint-Germain, sans en consulter le prince son frère, pour se justifier au roi, et, sans parler d'Arnauld ni des autres du parti qu'elle logeait, elle lui demanda permission de faire des assemblées de gens de bien, comme de l'abbé Bossuet, Mme de Lamoignon, Mme de Miramion et d'autres personnes non suspectes, pour de bonnes œuvres. Le roi, qui vit bien qu'elle voulait le surprendre, lui répondit sèchement : « Point d'assemblées, Madame, s'il vous plaît; je vous en prie. » La dame se le tint pour dit; ses hôtes disparurent; les uns allèrent à Pompone, les autres ailleurs, et on ne les vit plus. Arnauld se retira à Pompone, comme le P. Desmares à Liancourt [1]. »

On ne peut qu'admirer cet acte de sagesse, de la part du roi, quand on le compare avec la folle complaisance de ses successeurs, et surtout quand on mesure aujourd'hui la profondeur du

[1] Rapin, *Mémoires*, tome I.

gouffre que le jansénisme a creusé dans la France et l'Europe. Cet affreux serpent, réchauffé par la régence et Louis XV, après avoir enveloppé dans ses longs replis le clergé, les parlements, l'armée, la bourgeoisie et la noblesse, s'unit à son frère le philosophisme et prépara le terrain à la révolution française, à la constitution civile du clergé, à tous les excès dont Dieu punit notre coupable patrie. Le prélude fut l'expulsion de ces jésuites tant haïs, parce qu'ils avaient tant combattu. Pombal, Choiseul, Joseph II, d'Aranda... n'étaient-ils pas la fleur du jansénisme philosophique, les tenants et les fauteurs du Synode hérétique de Pistoie, les ennemis acharnés de la papauté ? Quand Louis XIV montrait tant d'arrogance envers le pape, il y était poussé plus qu'il ne le supposait par la secte, qui se cachait dans ses conseils et ses antichambres. Hélas ! il ne se doutait pas que le jour où le successeur de Pierre prendrait le chemin de l'exil, la tête de son petit-fils tomberait sous la hache de l'hérésie et de l'incrédulité. L'exemple donné par ce monarque est suivi ponctuellement depuis trois quarts de siècle, et les rois, *chassés comme un fétu de paille, à la face de l'aquilon*, n'ont pas encore entrevu ni la main qui les châtie, ni les fautes qui attirent la foudre sur leur tête.

Nous demandons pardon de cette si longue digression, mais elle nous a paru nécessaire pour éclairer la route que nous allons suivre ; il faut beaucoup juger les hommes par ceux qui les entourent.

CHAPITRE XII

Bossuet retourne à Metz. — Il travaille à la conversion des réformés. — Sa méthode. — Son retour à Paris. — Conversions auxquelles il prend une part active. — 1668.

Bossuet demeura peu de temps à Paris : il rentra à Metz en avril 1668. A son arrivée, les affaires capitulaires qui l'occupaient déjà avant son départ pour Dijon furent reprises. Il as-

sembla le Chapitre presque toutes les semaines, pendant les trois mois qui suivirent son retour, et ne manqua jamais de présider les réunions. Il s'agissait d'amener à bonne fin et de consolider les réformes qu'il avait entreprises. « Qu'attendre, Messieurs, leur disait-il, qu'attendre et des collégiales du diocèse et des Chapitres subordonnés aux églises cathédrales, si l'exemple ne leur est pas donné par cette compagnie, sur qui sont fixés tous les regards? Qu'espérer des fidèles, si nous les premiers, ne sommes en édification au public? »

La voix du doyen fut entendue; tous ceux qui avaient pris l'habitude de porter l'habit laïque reprirent la soutane; l'assistance au chœur devint régulière : en un mot, tout le Chapitre rentra dans la règle, à la grande édification du peuple fidèle.

Le bas chœur, suivant trop fidèlement l'exemple qui lui avait été donné, s'était livré à des négligences scandaleuses, en ce qui concernait l'exercice du culte public; la vie privée de presque tous les employés de la cathédrale laissait également beaucoup à désirer. Bossuet entreprit vigoureusement la réforme de tous ces abus, et sa juste fermeté ne tarda pas à en triompher.

L'église de Metz se trouvait encore sans pasteur. Nous avons vu précédemment que le Chapitre avait *postulé* pour l'élection de Egon de Furstemberg. Celui-ci ayant été promu à l'évêché de Strasbourg, le Chapitre postula de nouveau en faveur de son frère, *Guillaume*, connu sous le nom de prince Guillaume. Aucun de ces candidats n'avait pu obtenir ses bulles en cour de Rome, par suite d'un antagonisme qui s'éleva entre le cabinet des Tuileries et le Saint-Siége. Les trois évêchés, relevant de l'empire germanique, étaient régis naturellement par le *concordat germanique* qui reconnaissait aux Chapitres le droit de présenter les évêques, en vacance de siége. Lorsqu'ils furent réunis politiquement à la France, il devenait rigoureusement nécessaire que le gouvernement français demandât au siége apostolique une dérogation au concordat germanique et une extension du concordat français, pour acquérir le droit de présentation à ces trois siéges épiscopaux. Ceci est élémentaire en droit canonique, et le gouvernement qui nous régit actuellement n'hésita pas un instant

à négocier avec le Pape, quand il s'agit de soumettre la Savoie au régime français. Le roi tout-puissant ne l'entendait pas ainsi; il prétendait jouir, *de plein droit*, de la faculté de nommer aux évêchés, par la seule raison qu'ils se trouvaient réunis à sa couronne.

Le pape Alexandre VII n'admit point cette prétention, aussi despotique que mal fondée, et refusa absolument les bulles. Clément XI, de tempérament plus pacifique, ou, pour mieux dire, infiniment plus complaisant, offrit au roi un bref dérogatoire qui fut accepté, sans que les Chapitres en eussent été informés. Alors Guillaume de Furstemberg se démit du siége de Metz et l'archevêque d'Embrun, Georges d'Aubusson, y fut nommé à sa place. Le Chapitre députa Bossuet à Paris pour revendiquer ses droits; mais on lui présenta le bref pontifical et toute réclamation cessa. Le Chapitre poussa la complaisance au delà de toute borne, en reconnaissant d'Aubusson comme administrateur du *temporel et du spirituel,* et en l'instituant, de lui-même, *administrateur-vicaire-général,* jusqu'au jour où il recevrait ses bulles d'institution canonique.

C'est là un des abus déplorables que nous avons vu se renouveler au commencement de ce siècle; d'où nous pouvons tristement conclure que c'est depuis de longues années que la France peut se nommer la terre classique des violations du droit canonique, en toute espèce de matières.

Bossuet, pendant le temps qu'il passa à Metz, reprit son œuvre de prédilection, la conversion des religionnaires. Par son conseil, un jésuite, le Père Petiot, homme habile et éloquent, allait au prêche, chaque jour d'exercice, et prenait note exacte de chacun des discours prononcés par les ministres. Le dimanche suivant, il montait dans la chaire de la cathédrale, exposait d'une manière nette et piquante les erreurs, les accusations mensongères formulées par ces Messieurs et les réfutait, à la grande satisfaction de son nombreux auditoire. Le doyen, de son côté, ne laissait passer aucun livre, aucun écrit, venant de la réforme, sans en prendre aussitôt connaissance. Comme toute hérésie ne vit que de subterfuge, de mensonge et de calomnie, Bossuet avait pu se

convaincre que le meilleur moyen de réfuter les ministres, c'était d'exposer en toute simplicité, mais aussi avec une parfaite exactitude, la vraie doctrine professée dans l'Eglise catholique. Eclairer les âmes plutôt que de les contredire; les gagner par insinuation, au lieu de chercher à les réduire de haute lutte; mettre la vérité à la portée de tous les esprits, telle était, en ce moment, la méthode qui lui paraissait devoir produire le meilleur et le plus durable succès. On voit que dès lors, il élaborait de plus en plus le plan de sa célèbre *Exposition*. Cette méthode lui avait déjà parfaitement réussi dans les conférences qu'il entama avec les religionnaires, et de solides conversions en étaient devenues l'heureux résultat. Lorsqu'il revint à Paris, vers le milieu de l'année 1668, nous le voyons reprendre sa stratégie et l'appliquer avec le même succès. En effet, la dernière partie de cette année fut témoin des retours les plus consolants pour l'Eglise.

Le premier qui se présente par ordre de date, est celui de Louis de Courcillon-Dangeau, plus connu sous le nom d'abbé de Dangeau. Il était le petit-fils du fameux Duplessis-Mornay, ce type du gentilhomme huguenot, cette colonne du calvinisme français. Déjà son frère aîné, Philippe de Courcillon-Dangeau, avait eu le bonheur de rentrer dans le giron de l'Eglise, au mois de juillet 1665[1]. Louis de Dangeau, homme lettré, d'une intelligence remarquable, plein de feu et d'activité, avait été sans doute ébranlé par la conversion de son frère, mais bien qu'en proie à toute sorte de perplexités, rien ne l'avait encore décidé à quitter la réforme. Il flotta ainsi, durant trois ans, entre l'Eglise catholique dont il admirait la constitution, et la religion du libre examen qui l'effrayait par l'absence de toute autorité doctrinale. Déjà il avait entendu Bossuet, qui jouissait alors d'une réputation éclatante; il le revit en 1668, et engagea avec lui de longues conférences sur les matières qui l'embarrassaient. Bossuet s'appliqua principalement à lui montrer l'impérieux besoin « d'une

[1] Ce marquis de Dangeau est l'auteur du célèbre journal souvent cité par les auteurs du temps. On avait contesté l'authenticité de ses mémoires, mais ils viennent d'être parfaitement mis en lumière ces dernières années.

autorité infaillible à laquelle il faut, en définitive, que tout esprit défère; qui rend manifeste la certitude de la révélation divine que nous déclare l'Eglise, dirigée par le Saint-Esprit... » Si, continuait l'habile docteur, pour les lois humaines, éphémères, sujettes par leur nature à divers changements, il y a des interprètes autorisés à en fixer l'intelligence et le sens, et à ôter ainsi toute occasion aux disputes, Dieu n'a pu moins faire pour sa loi; de là l'infaillibilité de l'Eglise sans laquelle il se faudra résoudre à voir s'élever autant de religions qu'il y a d'esprits différents. Aux objections formulées par le marquis de Dangeau, Bossuet répond par l'exposition nette, précise, de la doctrine catholique, telle qu'elle est enseignée et non telle qu'elle est défigurée par les ministres protestants. « Les raisons de M. Bossuet, dit le marquis de Dangeau, ces raisons si vives, si solides, pénétrant mon esprit, me déterminèrent enfin à me faire catholique, et ce fut entre ses mains que j'abjurai toutes mes erreurs. Sans lui, ajoutait-il plus tard, jamais n'aurait eu lieu ma réunion à l'Eglise. »

Le 10 octobre 1668, Bossuet fut désigné par l'archevêque de Paris, Péréfixe, pour recevoir l'abjuration du marquis. Cette cérémonie se fit en présence d'un petit nombre d'amis, dans l'église des Carmélites de la rue du Bouloi. Quelques années plus tard, le marquis entrait dans les ordres sacrés. Fort lié avec l'abbé de Choisy, ils composèrent ensemble quatre *dialogues* sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu, la Religion. C'est dans cet écrit qu'ils se plaisent à reproduire les arguments de Bossuet et la part qu'il prit à la conversion de M. de Dangeau.

Un peu plus tard, retentissait dans le monde entier la nouvelle de deux autres conversions : celle du vicomte de Turenne et du comte de Lorge son neveu. Turenne, comme on sait, était né d'une famille protestante; lui et ses sœurs avaient été élevés dans tous les préjugés de la réforme. M[lle] de Caumont-Laforce, qu'il épousa en 1651, n'était pas moins ardente calviniste que les sœurs de l'illustre capitaine. Ajoutons que Turenne avait une vive tendresse pour ses sœurs et professait une grande déférence pour sa femme, dont le savoir et la pénétration d'esprit égalaient la

fermeté de caractère. Le vicomte joignait à une grande douceur de mœurs un esprit d'une rare droiture. Malgré l'ascendant que toute sa famille exerçait sur lui, il ne pouvait se défendre d'un secret penchant qui l'attirait vers l'Eglise catholique. Il aimait à entendre parler de religion et lisait presque tous les livres de controverse qui paraissaient à cette époque. Depuis longtemps il avait observé que les ministres et les membres de sa famille ne parlaient de la religion catholique qu'avec aigreur, en termes durs et avec ce ton railleur qui indique plus de haine secrète que de conviction. Une pareille conduite blessait sa délicatesse et la droiture de sa conscience. Il avait assez de lecture pour voir clairement qu'on attaquait l'Eglise bien plus par des calomnies que par des raisons solides. Il s'en plaignait doucement à ses sœurs et leur reprochait quelquefois de ne lui répondre que par des épigrammes. Lors de l'incendie du Louvre, qui consuma la galerie des peintures, il vit le feu s'arrêter subitement, à l'approche du Saint-Sacrement qu'on apportait de Saint-Germain-l'Auxerrois. Son esprit fut singulièrement frappé du prodige; lorsqu'il trouvait l'occasion d'en parler, il répétait avec une grande vivacité : « Je l'ai vu, je n'en saurais douter, je l'ai vu... » Nous avons dit que le maréchal faisait partie du comité institué à la cour, pour favoriser la réunion des Eglises, et le roi, qui connaissait son secret penchant, le pressait souvent d'embrasser la religion catholique. Il aurait suivi le flot avec empressement, mais il n'osait braver sa famille. La tendresse mêlée de crainte qu'il avait pour sa femme suffisait pour le retenir dans des liens dont le poids lui était souvent douloureux. Il priait et méditait, en attendant qu'une voie s'ouvrît devant ses pieds.

Mme de Turenne tomba malade et mourut peu de temps après, au mois d'avril 1666. Le maréchal en fut profondément affligé; mais la Providence le dégageait d'une entrave puissante et lui rendait plus de liberté pour sa conduite personnelle. Il parut le comprendre et laissa entrevoir le dessein d'en finir avec la réforme. Deux ans néanmoins se passèrent encore dans cet état d'incertitude, de désirs, de regrets, qui lui rendaient l'existence fort pénible. Enfin, en 1668, Mme de Longueville, qui le suivait

de près, parvint à le mettre en relations directes avec Bossuet, que le maréchal connaissait d'ailleurs depuis plusieurs années, et avec Antoine Arnaud, qui lui fit lire la première partie de son traité *De la perpétuité de la foi*. Ce savant ouvrage fit sur lui une très-salutaire impression. Après avoir entendu le doyen de Metz dans quelques sermons, et des conversations particulières, il accepta enfin des conférences régulières sur la religion, car bien des ténèbres obscurcissaient encore son esprit, tout pénétrant qu'il fût. Il mit avec l'abbé Bossuet une condition, c'est que rien ne transpirerait dans le public, au sujet des conférences.

En ce moment-là même, son neveu, le comte de Lorge, pensait sérieusement à sa conversion, et demandait au doyen de Metz les lumières dont il avait besoin, au milieu des embarras qui agitaient sa conscience. Tous deux conféraient avec le savant docteur, à des heures différentes, et aucun ne connaissait le secret de l'autre.

Outre les conférences orales, Bossuet couchait par écrit les plus fortes raisons, les réponses les plus solides, afin que M. de Turenne les pût méditer à loisir. C'est ainsi qu'il donna corps à l'ouvrage qu'il méditait depuis longtemps, comme lui-même nous le fait connaître : « *L'Exposition*, dit-il, a été faite à deux fois; je fis d'abord jusqu'à l'Eucharistie et continuai ensuite le reste. J'envoyais le tout à M. de Turenne, à mesure que je composais. Il a donné des copies du commencement, il en a donné du tout [1]. » L'auteur en fit tirer douze ou quinze exemplaires comme essai. « Cette impression, dit encore Bossuet, par les raisons que tout le monde peut savoir, ne fut point cachée à feu M. de Turenne [2]. » Bossuet redemanda plus tard à ses amis ce premier essai, mais M. de Turenne ne consentit point à se dessaisir d'un ouvrage qui avait eu une si grande part à son retour dans le sein de l'Eglise. Nous insistons sur ces détails, parce que plusieurs personnes ont prétendu fort à tort, que M. de Turenne n'avait connu *l'Exposition* qu'après sa conversion. Enfin, le 23 octobre, le grand capitaine fit son abjuration. Il voulut que tout se passât

[1] Bossuet, *lettre au P. Johnston*, 26 mai 1686.
[2] *Ibid.*

avec autant de secret qu'il en avait mis à ses conférences. Le matin même il était allé à Saint-Germain en avertir le roi. Dans le premier transport de sa joie, le monarque, le prenant entre ses bras, ne put contenir une vive exclamation ; mais Turenne le rappela, d'un regard, au secret dont lui-même s'était fait une loi. Revenu de Saint-Germain, il se rendit directement à l'archevêché où l'abjuration se fit, entre les mains de l'archevêque Péréfixe, sans autres témoins que l'abbé duc d'Albret, son neveu, et Louis Boucherat, qui fut plus tard chancelier de France, un de ses plus anciens et de ses plus intimes amis. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le bruit que fit à Paris et en France cette abjuration ; de décrire la joie des catholiques et la confusion des ministres protestants ; tous les historiens du temps en ont suffisamment parlé [1]. Clément IX fit adresser au converti ses plus paternelles félicitations ; ce bon Pape n'omettait aucune occasion de témoigner le bonheur qu'il ressentait d'un si grand et si consolant événément.

Turenne jouissait avec un bonheur extrême de la vérité qu'il avait enfin reconnue ; ses doutes cruels avaient disparu ; l'incertitude qui empoisonne la vie des âmes droites faisait place à une foi sans nuage, à une sérénité parfaite, à une paix qui l'étonnait lui-même. Aussi s'attacha-t-il avec une tendresse et une simplicité d'enfant au pieux et savant docteur à qui il se croyait redevable de cette nouvelle vie. Jusqu'au jour où il fut frappé mortellement et, pour ainsi dire, enseveli dans son triomphe (en 1675), nous le voyons plus assidu que personne aux sermons que prêchait le doyen de Metz, soit aux Carmélites, soit à Saint-Thomas-du-Louvre.

Quand on déroule les pages de l'histoire, on est attristé par ce mélange humiliant de grandeur et de bassesse, d'élévation et d'intrigue, d'ambition et de complaisante flatterie que le monde offre trop souvent. Qu'il y a peu d'hommes vraiment hommes, vraiment indépendants ! Tandis que Bossuet renvoie modestement à l'*Auteur de tous dons* la conquête qui réjouit l'Eglise, d'autres s'efforcent d'en tirer profit et honneur.

[1] *Mémoires* de St.-Simon. Lettre de Sévigné, 16 août 1675, etc. etc.

Turenne avait pour neveu le duc d'Albret, qui ne manquait ni d'esprit ni d'une certaine intelligence. Ce jeune seigneur entra dans l'état ecclésiastique et prit avec quelque distinction ses degrés en Sorbonne. La conversion de son oncle lui attira les compliments les plus flatteurs, on peut même dire les plus outrés, de la part de l'archevêque de Paris et d'autres prélats élevés en dignité. De là à croire qu'il avait puissamment contribué au retour du maréchal, le pas était glissant; tout au moins se proposa-t-il de le persuader au public. Avant tout, il fallait s'élever, car rien ne lui parut au-dessus de son mérite. Ses vues se portèrent sur la coadjutorerie de Reims; mais il se trouvait en face de Louvois qui l'évinça et y fit promouvoir son frère, le fameux Le Tellier. D'Albret se retourna vers le siége de Paris et mit son oncle en campagne. Louis XIV, qui n'avait pas oublié le cardinal de Retz, ne voulut point s'engager avec un homme aussi jeune encore, et refusa péremptoirement. Turenne eut la faiblesse d'en témoigner ses regrets, et le roi, fort disposé à lui être agréable, promit de demander le chapeau de cardinal. A cette proposition, Rome jeta les hauts cris; le Pape témoigna sa surprise, et les cardinaux presque leur indignation. Mais le roi voulait fortement; on fit jouer tous les ressorts; on promit du secours aux Candiotes opprimés par les Turcs; on fit valoir la conversion de Turenne et la part *qu'y avait prise* le duc d'Albret... « La promotion de l'abbé duc d'Albret (mandait Louis XIV) serait le service de l'Église et l'avantage de la religion. Cette grâce étant l'une des plus sensibles que je puisse recevoir, j'en conserverai, toute ma vie, une parfaite reconnaissance. Si V. B. pouvait voir par elle-même de quel fruit est dans le public l'exemple du nouveau converti, *et combien il s'échauffe auprès de moi sur les affaires de Candie*, pour sauver ce boulevard de la chrétienté, je ne doute point qu'elle ne le jugeât digne, par son propre mérite, d'obtenir, pour les siens, toutes sortes de traitements les plus privilégiés, sans qu'on pût, avec raison, les tirer en conséquence pour d'autres, qui n'ont ni le même zèle, ni les mêmes moyens pour les témoigner [1]. »

[1] Louis XIV, par une seconde lettre, écrite le 31 janvier 1669, au pape Clément IX, fit des instances plus vives encore que dans la première.

Le Pape céda, malgré l'opposition qui éclatait autour de lui, et le 5 août, jour même de la mort de son neveu Rospigliosi, malgré la douleur qui l'accablait, il écrivit au roi pour lui dire *que la meilleure consolation qu'il pût trouver*, *c'était l'occasion de lui être agréable*.

On comprend qu'autour de cet astre nouveau tous les fronts se courbèrent, et quand d'Albret de la Tour-d'Auvergne voulut qu'on attribuât à sa sagesse de vingt-deux ans la conversion de son oncle, personne ne put être d'un avis contraire.

Mascaron, prononçant l'éloge du héros, à dix ans de là, sur la demande du nouveau cardinal, n'hésita point à proclamer M. d'Albret l'instrument dont la Providence s'était servi. La hardiesse était d'autant plus forte que l'évêque de Condom officiait pontificalement. Raguenet, l'historien de Turenne, n'hésite pas à affirmer la même contre-vérité ; il est vrai qu'il était précepteur des neveux du cardinal, et sa fonction donne la mesure de son indépendance. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le Père de la Rue, prononçant l'éloge funèbre de Bossuet, son ami, n'osa parler de l'événement qui nous occupe qu'avec des circonlocutions étudiées, de manière à dissimuler habilement ce qu'il ne pouvait absolument omettre. Mais Bossuet n'était plus ; et le cardinal de Bouillon vivait ; et son crédit était devenu considérable[1].

La conversion du duc de Lorge aurait du suivre immédiatement celle de son oncle, si les résistances désespérées de sa famille ne l'avaient point arrêté[2]. Nous l'avons vu se rendre secrètement chez le doyen de Metz pour y éclaircir ses doutes et mettre un terme aux tourments de sa conscience. En sortant de ces conférences, il passait chez le ministre Claude et lui demandait une réponse aux démonstrations qui venaient de frapper son esprit, sans l'avertir, non plus, de la source où il puisait ses objections. Lassé de ce double rôle qui ne le menait à rien, il s'en ouvrit franchement à ses deux maîtres et leur demanda instamment une

[1] Voy. sur ce sujet FLOQUET, tome III, liv. XIV. RAMSAI, *Vie de M. de Turenne*, etc., etc.

[2] Gui Aldonce de Durfort, fils de Gui Aldonce de Durfort, marquis de Duras et comte de Rozan, et d'Elisabeth de la Tour de Bouillon, sœur de Turenne, naquit le 22 août 1630.

conférence commune. Bossuet l'accepta avec empressement, et Claude dut la subir. La discussion fut longue et animée, autant qu'on peut le supposer, entre de tels adversaires. Bossuet pressa son interlocuteur, pulvérisa ses objections, et l'accabla par des raisons que ce beau génie mettait dans la plus éclatante lumière. Le comte, qui écoutait tout avec la plus vive émotion, jugea que le ministre ne répondait que par *des échappatoires sans droiture*. Cependant il voulut revoir Claude après la conférence et lui donner le loisir de reprendre, avec calme, les points si ardemment controversés. Les secondes réponses ne lui paraissant ni plus solides, ni plus *droites* que les premières, son parti fut résolument arrêté. Mais comment vaincre les résistances, les amers reproches, les douces supplications de sa mère, de sa sœur, la comtesse de Roye, de la duchesse de Rohan-Chabot, qui l'aimaient tendrement, et restaient attachées au calvinisme avec la plus ardente passion? Le combat était bien violent; son cœur fut déchiré cent fois; il attendit l'effet du temps pour calmer tant d'âmes irritées et humiliées. Son frère aîné, le comte de Rozan, instruit par le Père Desmares, oratorien [1], et probablement par Bossuet, s'étant décidé à quitter la réforme, son frère ne résista plus, et leur commune abjuration fut reçue, à l'archevêché de Paris, par M. de Péréfixe, le 6 février 1669.

On raconte que Bossuet, discutant, à cette occasion, avec la duchesse de Rohan, lui dit, dans la chaleur de la conversation: « Avouez-le, Madame; vous seriez bien fâchée que votre maison ne fût pas plus ancienne que votre religion. » Le mot était heureux [2].

[1] Ce Desmares devint de bonne heure un furieux janséniste, qui échappa aux verroux de la Bastille en se réfugiant chez le duc de Liancourt, un des plus ardents soutiens du parti.

[2] *L'Ami de la religion*, 19 mars 1817.

CHAPITRE XIII.

Panégyrique de saint André. — Avent à l'Oratoire du Louvre. — Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry. — 1668.

« Le sermon du plus grand éclat fut celui de la *vocation des Gentils à la foi*, qu'il prononça un vendredi, fête de saint André, en 1668, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, pour confirmer le vicomte de Turenne dans sa réunion à l'Eglise, faite le 28 d'octobre précédent. Et tels étaient les sujets des prédications de ce nouvel apôtre. Le P. Desmares, célèbre prédicateur de l'Oratoire, fut présent à celle-ci, avec des personnes distinguées par un semblable mérite; les parents et les amis du vicomte et peu d'autres auditeurs. Ce fut *un sermon d'une exquise beauté,* disent les Carmélites dans leur mémoire. Et, quand on en a parlé au prédicateur, il en est convenu de bonne foi, se ressouvenant encore des plus beaux endroits, qu'il était prêt à réciter. L'effet en fut tel que M. de Turenne suivit cet abbé dans son Avent de Saint-Thomas-du-Louvre de la même année, tourné exprès à l'instruction de ce seigneur, et partout où il prêcha depuis, comme son disciple, mais en même temps son panégyriste et son protecteur déclaré[1]. »

Ainsi s'exprime l'abbé Ledieu, et son appréciation est fort juste. Nous ne voulons pas obscurcir par une analyse quelconque les beautés de ce discours, où tout est noble et magnifiquement exprimé. L'auteur expose les vues de la Providence dans l'établissement de l'Eglise; « Jésus va prendre ceux par qui il a résolu de prendre les autres... » S'inspirant des pensées de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, l'orateur s'élève à toute la hauteur de ces grands et puissants génies. Une partie de la cour assistait à ce sermon, et Condé était un des auditeurs les plus attentifs. Du

[1] Ledieu, *Mémoires*, p. 85.

reste, ne nous y trompons point, le panégyrique dont nous parlons n'est guère qu'une simple exquisse que Déforis a remplie de sa prose exotique, pour en faire un discours aussi complet qu'il le rêvait. Malheureusement le manuscrit n'a pu être consulté avant l'impression de l'édition Vivès [1].

[1] « M. Vallery-Radot, conservateur à la Bibliothèque du Louvre, eut pendant quelque temps à sa disposition, vers 1865, le manuscrit du panégyrique de saint André. Cette pièce ne pouvait passer sous la loupe d'un plus habile critique. J'ai recherché dans les journaux du temps l'article qui a été le fruit de cette étude (*Constitutionnel* et *Univers*, mars 1856). Rien ne peut faire mieux comprendre comment Bossuet composait, et quelle altération ont subi ses œuvres posthumes. Mais voyez la mauvaise fortune des autographes de notre grand orateur. Voici que M. Lachat, n'ayant pu retrouver le manuscrit de ce panégyrique, en est réduit à nous donner purement et simplement le texte de Déforis. Or nous savons par M. Vallery-Radot que le manuscrit original n'offre que les deux tiers au plus du sermon imprimé. Je ferai cependant un léger reproche à M. Lachat : pourquoi n'a-t-il pas au moins profité des indications de M. Vallery-Radot, dont il connaissait bien le travail, puisqu'il en cite une partie ?

Deux passages empruntés à ce célèbre panégyrique permettront aux lecteurs d'apprécier le procédé de D. Déforis, et la nécessité d'un texte authentique. »

MANUSCRIT.	ÉDITIONS.
» La parole est le rets : saintes filles, vous y êtes prises. »	« La parole est le rets qui prend les âmes. Mais on travaille vainement, si Jésus-Christ ne parle pas : *In verbo tuo laxabo rete:* « Sur votre parole, Seigneur, je jetterai le filet. » C'est ce qui donne efficace. Saintes filles, vous êtes renfermées dans ce filet. » (Edit. Vivès, tome XII, p. 10.)

Que Dieu, dit M. Vallery-Radot, pardonne aux deux savants Bénédictins une correction de ce genre ! mais, littérairement, c'est un péché mortel.

MANUSCRIT.	ÉDITIONS.
« L'Eglise parle à ses enfants. Promptitude. Dieu parle et tout se tait. La liberté ne nous est pas donnée pour hésiter ni pour disputer contre lui. »	« L'Eglise parle à ses enfants : ils doivent l'écouter avec un respect qui prouve leur soumission, et lui obéir avec une promptitude qui témoigne leur fidélité et leur confiance. Dieu parle aussi, et à sa parole tout se fait dans la nature comme il l'ordonne. Si les créatures inanimées ou sans raison lui obéissent avec tant de dépendance, nous qui sommes doués d'intelligence, lui devons-nous moins de docilité, quand il parle ? Et, en effet, la liberté ne nous est pas donnée pour hésiter ni pour disputer contre lui. » (Edit. Vivès, tome XII, p. 14.) *Etudes religieuses*, numéro de juin.

A ce reproche M. Lachat répond : « Le manuscrit, qui a été pendant quelque temps à la disposition de M. Vallery-Radot, appartenait à M. Solar, rédacteur du journal la *Presse*, associé de M. Mirès, dans la banque des chemins de fer. Il fut vendu avec la Bibliothèque de cet amateur et, de ce moment, nous n'avons pu en retrouver les traces. Nous avons retranché ce qui était du crû de Déforis, et cela sans crainte d'erreur; car le style et les crochets font

L'Avent de la cour fut prêché, cette année, par Mascaron avec éclat et succès. Le registre du trésor royal, compulsé par M. Floquet, porte, pour allocation au P. Mascaron, la somme de 4,500 livres; savoir 1,500 livres pour l'Avent et 3,000 livres pour le Carême. C'était la rémunération ordinaire des prédicateurs de la cour.

C'est à saint Thomas-du-Louvre que le doyen de Metz prêcha la station de l'Avent, suivi, comme à l'ordinaire, par les esprits les plus distingués de la capitale.

Deux sermons seulement nous sont restés, de toute la station du Louvre, savoir le sermon du premier dimanche et le sermon du jour de Noël [1].

Le premier sermon roule sur *Les fondements de la vengeance*. L'orateur en trace l'ordre de cette manière :

« Pour joindre ces trois passages, trois caractères. Dans le premier, la puissance méprisée; dans le second, la bonté aigrie par l'ingratitude; dans le troisième, la majesté et la souveraineté violées: et voici en trois mots les trois fondements de la vengeance divine que le Saint-Esprit veut nous faire entendre. Vous vous êtes soulevés contre la puissance infinie, elle vous accablera. Vous avez méprisé la bonté, vous éprouverez les rigueurs. Vous n'avez pas voulu vivre sous un empire doux et légitime, vous serez assujettis à une dure et insupportable tyrannie. »

Nous avons déjà eu occasion de parler de ce discours, ou mieux de cette large ébauche, et nous avons dit qu'elle renferme des beautés de premier ordre. C'est la véhémence qui caractérise toute cette composition.

Quant au sermon pour le jour de Noël, il fut prêché dans une communauté religieuse, et à l'occasion d'un jubilé, accordé pour cette année. L'orateur revient sur des pensées déjà exprimées et met en opposition l'orgueil insensé de l'homme avec les profonds abaissements du *Verbe fait chair*. Le discours est d'ailleurs très-beau et d'un style très-élevé. Saint Thomas Becket était le prin-

reconnaître au premier coup d'œil les produits de son éloquence... » (Note de XII[e] volume.) La question sera résolue sans doute plus tard; quant à présent elle ne l'est pas.

[1] III[e] Sermon pour le I[er] dimanche de l'Avent. II[e] pour le jour de Noël, tome VIII.

cipal patron de l'église du Louvre, et le doyen de Metz fut invité à y prononcer son panégyrique, le 29 décembre [1]. Cette œuvre, telle que les éditeurs nous l'ont donnée, est digne de son auteur et renferme des passages d'une grande force et d'une hardiesse tout apostolique.

« L'Eglise est dans le monde comme une étrangère : cette qualité fait sa gloire. Elle montre sa dignité et son origine céleste, lorsqu'elle dédaigne d'habiter la terre : elle ne s'y arrête donc pas, mais elle y passe ; elle ne s'y habitue pas, mais elle y voyage. Ce qu'elle appréhende le plus, c'est que ses enfants s'y naturalisent, et qu'ils ne fassent leur principal établissement où ils ne doivent avoir qu'un lieu de passage.

» Mais peut-être que vous penserez que je représente l'Eglise comme une étrangère trop faible, et que je la laisse sans autorité et sans fonction sur la terre ; enfin trop nue et trop désarmée au milieu de tant de puissances ennemies de sa doctrine, ou jalouses de sa grandeur. Non, mes frères, il n'en est pas ainsi. Elle ne voyage pas sans sujet dans ce monde : elle y est envoyée par un ordre suprême, pour y recueillir les enfants de Dieu, et rassembler ses élus dispersés aux quatre vents. Elle a charge de les tirer du monde ; mais il faut qu'elle les vienne chercher dans le monde : et en attendant, chrétiens, qu'elle les présente à Dieu, maintenant qu'elle voyage avec eux et qu'elle les tient sous son aile, n'est-il pas juste qu'elle les gouverne, qu'elle dirige leurs pas incertains, et qu'elle conduise leur pèlerinage ? C'est pourquoi elle a sa puissance, elle a ses lois et sa police spirituelle, elle a ses ministres et ses magistrats, par lesquels elle exerce, dit Tertullien, « une divine censure contre tous les crimes » : *Exhortationes, castigationes, et censura divina*. Malheur à ceux qui la troublent, ou qui se mêlent dans cette céleste administration, ou qui osent en usurper la moindre partie. C'est une injustice inouïe de vouloir profiter des dépouilles de cette épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère, et qu'elle n'est pas armée. Son Dieu prendra en main sa querelle, et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter leurs mains sacriléges sur l'arche de son alliance. »

Que de choses s'appliqueraient au triste temps où nous vivons ! Dieu a beau étendre son bras et frapper à son heure, on se figure toujours qu'il y aura moyen d'échapper à ses foudres venge-

[1] Peu de jours auparavant, Bossuet avait fait un autre panégyrique en présence de la reine, celui de saint Etienne premier martyr. Cette œuvre oratoire n'a pas été retrouvée.

resses. Les Héliodores battus de verges n'arrêtent pas les Antiochus. Bossuet d'ailleurs revient sur les mêmes idées dans son sermon sur *Les devoirs des Rois*, et dans son oraison funèbre de Michel Le Tellièr.

CHAPITRE XIV

La paix de l'Eglise. — La version de Mons. — 1669.

L'année 1669 s'ouvrit par un événement que les jansénistes ont appelé fastueusement la *paix de l'Eglise* ou *la paix de Clément* IX. Comme cette partie de l'histoire ne rentre pas directement dans notre sujet, nous en dirons seulement quelques mots. Ceux qui voudront en connaître tous les détails et saisir tous les fils de cette trame déplorable, n'auront qu'à consulter les Mémoires du P. Rapin. (Tome III.)

Les principales têtes du jansénisme avaient été condamnées au bannissement, sur l'ordre formel du roi. Quatre évêques (Aleth, Pamiers, Angers et Beauvais) refusaient opiniâtrément de souscrire le *formulaire de foi* donné par le Saint-Siége et accepté par tout le clergé français. Ces évêques étaient donc devenus hérétiques notoires et infectaient leur troupeau du venin de la doctrine janséniste. Le roi s'en montra fort irrité et demanda au pape Alexandre VII qu'il voulût bien nommer en France des juges, pour examiner l'affaire des quatre évêques réfractaires et prononcer contre eux une sentence juridique, *sans appel*. Le pape nomma en effet des commissaires, mais il mourut avant que le procès fût engagé. Le roi s'adressa à son successeur, Clément IX, qui se montra d'une complaisance excessive. D'autres commissaires furent désignés, mais le moins facile était de les réunir et les constituer en cour de justice ecclésiastique. Les ministres de Lyonne et Le Tellier, fort dévoués au parti, tout en poussant le roi, apportaient mille entraves à la réunion des évêques commissaires. Enfin, au moment où l'on allait procéder

sérieusement contre les quatre évêques, Mme de Longueville, Mme Duplessis-Guénégaud et tous les oracles du parti s'efforcèrent de parer le coup. On imagina un accommodement... Vialart, évêque de Châlons, homme souple, intrigant, de conscience facile, devint l'agent principal, et on mena les choses si adroitement qu'on obtint des lettres de soumission, de la part des évêques menacés. Pendant que Le Tellier et de Lyonne endormaient le roi et le nonce, la cabale faisait jouer à Rome ses plus habiles ressorts. Le pape beaucoup trop crédule se laissa éblouir par des lettres de prétendue soumission qui lui avaient été adressées, et par les protestations que les affidés savaient multiplier dans l'occasion. Aux plus humbles et aux plus consolantes assurances, on ajoutait un peu d'intimidation, en faisant résonner le grand mot de schisme. Enfin Clément IX rendit, le 19 janvier, un bref, adressé au roi, dans lequel il se déclarait satisfait de la soumission des prélats rebelles, les déchargeaient des censures qu'ils avaient encourues et exhortait le roi à les traiter avec une paternelle indulgence. Port-Royal et tous ses adhérents poussèrent un long cri de joie et de triomphe. Les portes de la France s'ouvrirent aux exilés qui rentrèrent, l'audace sur le front et l'opiniâtre hérésie dans l'âme. Cette fameuse paix ne fut donc autre chose qu'un immense scandale et un désastre. Les malheureux évêques démentirent les actes qu'on leur attribuait, et continuèrent de plus belle à corrompre leur troupeau. Dès ce moment on put prévoir que la France entière passerait, avant peu d'années, aux mains des jansénistes.

Bossuet prit-il une part active à cet acte si regrettable? Nous ne trouvons aucun témoignage authentique qui l'atteste. Ce que nous savons, c'est qu'il y applaudit des premiers. Ensuite ses relations presque intimes avec Vialart éclaircissent parfaitement le fond de sa pensée et nous prouvent suffisamment que son jugement lui fit gravement défaut en cette circonstance. Nous allons le voir d'ailleurs engagé dans une autre affaire, qui montre encore, de sa part, une complaisance difficile à expliquer, nous voulons parler de la fameuse version dite de Mons.

Vers la fin de l'année 1667, on vit circuler dans Paris une tra-

duction du Nouveau Testament (les quatre Evangiles et l'Apocalypse), imprimée soi-disant à Mons, et revêtue de l'approbation de quelques évêques et docteurs de Louvain. Elle avait pour auteur le célèbre avocat, Isaac Le Maître, dit de Sacy, ancien avocat, retiré à Port-Royal. « Ceux qui savent le fond de ce dessein prétendent qu'il était secouru en cet ouvrage par plusieurs autres, que le docteur Arnauld dominait en cette traduction, que Sacy tenait la plume et composait le fil de l'ouvrage, et qu'il y avait encore quatre autres personnes qui l'aidaient : ce que François de Harlay, depuis archevêque de Paris, qui avait eu une connaissance particulière de ce dessein, redit depuis par plusieurs fois aux jésuites, qui écrivirent dans la suite contre cette traduction. » (RAPIN.)

Ce qui paraît certain, c'est qu'avant de publier le travail de Sacy, on le revit en commun, afin de le corriger et d'y ajouter les Epîtres de saint Paul, où la doctrine de Jansénius trouvait à se cacher et à s'infiltrer sûrement. Louis Isaac Le Maître de Sacy, frère du premier auteur, Antoine Arnauld, Robert Arnauld d'Andilly, Pierre Nicole, Claude de Sainte-Marthe, Noël de La Lanne, Nicolas Fontaine, Sébastien Joseph du Cambout de Pontchâteau, quelques docteurs tels que Elie du Fresne de Mincé, Claude Grenet, curé de Saint-Benoît, Thomas Fortin, curé de Saint-Christophe, et Jacques Boileau, chanoine de la sainte chapelle de Paris, la fleur la plus parfumée du jansénisme, se mirent à l'œuvre avec l'ardeur qu'on leur connaît. Le travail se poursuivait clandestinement tantôt à Vaumurier, chez le duc de Luynes, qui se montra fort assidu aux réunions[1]; tantôt à Paris, dans l'hôtel de la duchesse de Longueville, où Arnauld, Nicole, Noël de La Lanne, poursuivis à raison de leur opposition aux décisions contre Jansénius, avaient trouvé un asile.

« L'empressement fut grand dans le parti pour l'impression; car on ne comptait presque plus pour la nouvelle doctrine que

[1] Le duc de Luynes était *Père* de la petite église au même titre que Mme de Longueville en était *Mère;* c'était de part et d'autre un dévouement sans bornes. Le duc de Liancourt et tant d'autres servaient la secte avec autant d'amour et de largesses que le duc de Luynes.

sur cette traduction. On prétend que la duchesse de Longueville, consultée sur tous les grands intérêts de la cabale et pressant elle-même l'impression, fit venir de Trie tout l'équipage pour imprimer qu'elle avait envoyé acheter en Hollande par Barbier, son confident, pour imprimer ce livre à Paris, et que cette fameuse traduction, qui fit tant de fracas dans la suite, fut imprimée en secret dans une des caves de Montmartre, dont on s'était assuré, parce que tout était à craindre si le secret n'eût pas été inviolablement gardé. Je n'oserais beaucoup compter sur ce bruit, qui courut alors, si je ne l'avais su moi-même d'un des plus affidés domestiques de la duchesse, nommé Porlier, qui le dit au P. Ménestrier, jésuite, de qui je l'appris. Quoi qu'il en soit, l'expédition de cette impression fut si grande que le livre parut au commencement de l'été de cette année 1667. Mais on peut dire que cet évangile nouveau fut en quelque façon bien déshonoré, puisqu'il ne vint au monde que par le moyen de trois impostures : la première, qu'on le débita comme imprimé à Mons, et qu'il n'y fut pas imprimé ; la seconde, qu'on le publia sous l'approbation de l'archevêque de Cambray, et qu'il n'en fut pas approuvé ; la troisième, que l'on donnait cette traduction [pour] toute pure de la Vulgate, ce qui n'était pas ; car Arnauld, pour y mêler sa doctrine, se donna la liberté d'y fourrer du texte hébreu et de la version des Septante, parce que la Vulgate le contraignait trop. Quoi qu'il en soit, le livre commença à paraître l'été, imprimé fort proprement, ce qui fit douter que l'impression en ait été faite dans des caves de Montmartre ; on en fit des présents, bien relié, aux personnes de qualité ; on prépara les voies à la naissance de ce nouvel ouvrage par de grands éloges que les gens du parti et leurs amis en firent dans le public, dont il fut si bien reçu qu'on peut dire que, de tous les artifices et de toutes les machines dont on se servit à Port-Royal pour donner cours à la nouvelle opinion, il n'y en eut point qui réussit davantage et qui donnât plus de crédit à la cabale que cette traduction, qui eut de terribles effets, comme on verra dans la suite.

» Cependant la nouvelle traduction du Nouveau Testament de

l'impression prétendue de Mons commençait déjà à faire tant de bruit, par le venin de la nouvelle opinion qui y était caché et qu'on commençait à y découvrir, que l'archevêque de Paris, sur les plaintes de la plupart des anciens docteurs de Sorbonne et de quelques évêques des mieux intentionnés, fut obligé de la censurer par un mandement exprès qu'il en fit, daté du 18 novembre de cette année 1667, déclarant le danger qu'il y avait à la lire, par l'exemple presque général de toutes les hérésies, y en ayant peu qui ne dussent leur origine au mauvais usage de l'Ecriture mal entendue et mal expliquée, parce que, dans ces traductions en langue vulgaire, le mensonge se confond plus aisément avec la vérité; que c'est par cet artifice que Luther, Calvin et les autres novateurs ont plus séduit de peuples; que c'était une vraie insulte à son autorité de chercher une approbation dans les pays étrangers à un livre fait pour l'usage de son diocèse, destiné à cela premièrement et aux autres diocèses du royaume. Cette censure fut suivie de celle de l'archevêque d'Embrun, au nom de son grand-vicaire, de l'évêque d'Amiens, du cardinal Antoine, archevêque de Reims, de l'évêque d'Evreux, de l'évêque de Séez, depuis archevêque de Rouen [1], et ensuite de quantité d'autres, comme on saura dans la suite.

» On reprenait en général dans cette traduction : 1° que les auteurs mêmes n'en avaient pas bonne opinion en la faisant imprimer clandestinement dans les caves de Montmartre, selon le rapport des domestiques de l'hôtel de Longueville, ou bien dans un pays étranger, comme ils l'avouaient eux-mêmes, traitant de leur chef cette traduction de marchandise de contrebande; 2° que c'était une version de l'Evangile, qui est la règle de notre foi et le fondement de notre religion, par un docteur de Sorbonne, qui ne l'était pas; ainsi ce ne pouvait être que pour tromper le public que le traducteur usurpait une qualité qu'il n'avait pas; 3° qu'il ne devait pas se cacher, et faire croire par là qu'il *rougit de l'Evangile* par ces déguisements, ainsi que saint Paul le dé-

[1] François Rouxel de Médavy, fils de Pierre et de Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey, né le 8 août 1604, sacré évêque de Séez le 2 mai 1651, transféré à Rouen en 1671, mourut près de Mâcon le 29 janvier 1691.

fend; 4° qu'on avait su qu'on s'était servi d'intrigues de femmes de qualité, à qui on faisait espérer de grandes sommes d'argent, pour obtenir le privilége de l'imprimer; cela seul ne devait-il pas le rendre suspect? 5° que, de l'aveu des jansénistes, on avait appris que c'était Antoine Le Maître, avocat, et son frère, Isaac de Sacy, le premier ayant commencé et le second ayant continué; sur quoi on demande s'il est de la prudence chrétienne de recevoir la règle de notre foi de la main de gens qu'on accuse de l'avoir perdue par leur résistance au Saint-Siége, qui les a condamnés d'hérétiques : en quoi ils sont bien éloignés d'être les disciples de saint Augustin, qui déclare si hautement qu'il ne recevrait pas l'Evangile s'il ne le recevait de l'Eglise même, c'est-à-dire des mains de ceux qui la gouvernent; 6° qu'ils devraient commencer par donner des marques de leur soumission au Saint-Siége et qu'ils sont enfants de l'Eglise, pour faire recevoir leur traduction; 7° qu'ils devaient, dans l'entreprise d'un dessein si saint, commencer d'apporter des intentions pures, pour ne pas profaner un ouvrage si chrétien par des esprits corrompus dans l'erreur et par des mains souillées dans toute l'aigreur et dans toute l'amertume de la calomnie et de la médisance; 8° qu'après avoir été condamnés par quatre papes consécutifs ils ne devaient point penser à ce dessein sans se réconcilier au Saint-Siége; 9° que, étant bien nets de ce côté-là, pour n'être plus suspects, il ne fallait penser à donner ce nouvel Evangile que de concert avec ceux qui gouvernent l'Eglise; 10° qu'après avoir pris ces précautions ils devaient ne pas penser à cette traduction qu'en observant ce que le concile de Trente, qui est une des règles de notre foi, ordonne pour de pareils ouvrages; il fallait s'attacher exactement à la Vulgate, que ce concile préfère au texte grec, n'ayant déclaré que la Vulgate authentique, surtout promettant une traduction selon la Vulgate; 11° qu'ils ne devaient pas, dans la pureté de ce texte qu'ils se proposaient de suivre, y mêler le texte grec, se donner une liberté que l'Eglise leur ôtait en préférant le texte de la Vulgate aux autres; qu'en mêlant différents textes, sans s'attacher au plus pur, ils ne devaient pas s'aviser d'appeler une traduction ce qui devient une paraphrase par ce mélange,

pour ne pas altérer l'Evangile et donner la parole de l'homme pour la parole de Dieu.

» Voilà ce qu'on disait en général contre cette traduction, sans parler des *Remarques* sur la conduite qu'ont tenue les auteurs de cette impression et publication, par le P. Annat, imprimées l'année suivante, où il justifiait que la permission de l'archevêque de Cambray était fausse ou surprise, de l'aveu de son grand-vicaire; que Pontan, censeur royal établi à Louvain, qui avait donné l'approbation de la traduction, n'entendait pas le français; que l'imprimeur Gaspard Migeot n'avait ni presse ni caractères quand ce livre fut imprimé; que (*l'approbation de*) l'évêque de Namur avait été extorquée; enfin que tout a été faux ou contre les règles dans cette impression. C'est ce qu'on y avait trouvé de défectueux pour la publication de cette traduction; car il n'y avait point de comparaison aux défauts qu'on trouvait dans la traduction même et dans cet Evangile nouveau des jansénistes, contre lequel tous les gens de bien un peu intelligents s'élevèrent avec un zèle qui n'a eu rien de pareil à tout ce qui se fit alors. L'archevêque de Paris, ayant appris que sa première censure avait eu peu d'effet, en fit une seconde sur *les plaintes*, comme il le dit en son mandement, *du trouble, du scandale et de la division que causait cette traduction parmi les fidèles*; parce qu'elle altérait la Vulgate, que le concile de Trente appelle la seule authentique; qu'elle rétablit des versions de la Bible de Genève rejetées par l'Eglise; qu'elle corrompt en bien des endroits le véritable sens de l'Ecriture; qu'en imitant les ministres de Genève elle favorise les erreurs du jansénisme en bien des endroits, ce qui n'avait point été pratiqué avant Calvin; qu'elle ne tend qu'à renouveler les erreurs de la nouvelle opinion, déjà tant de fois condamnée.

« Cette seconde censure de l'archevêque de Paris fut prévenue par un arrêt du conseil du roi, du 22 novembre 1667, pour supprimer cette traduction. La plupart des évêques de France bien intentionnés la condamnèrent, parce qu'on y trouva une infinité d'altérations de la Vulgate, dont on en compta près de cinq cents de compte fait; un docteur de Sorbonne nommé Mallet, grand-

vicaire de l'archevêque de Rouen, y découvrit grand nombre de faussetés et d'erreurs.

« Les jansénistes, qui fondaient le capital de leur doctrine sur ce Nouveau Testament, firent courir dans le public deux satires pour le soutenir ; car c'était une de leurs maximes de railler dans les sujets où ils ne pouvaient répondre sérieusement et de répondre sérieusement en ceux où ils auraient eu peine à railler. Ces satires parurent sous le titre de dialogues entre deux paroissiens de Saint-Hilaire du Mont. Le premier était contre l'archevêque de Paris, où il est prouvé qu'on n'est pas obligé d'obéir aux évêques quand ils ordonnent quelque chose de contraire à l'Evangile ; et qu'y a-t-il de plus contraire à l'Evangile que de défendre de le lire ? Tout roule sur ce beau raisonnement, et sur l'abus introduit de défendre la lecture de l'Ecriture sainte aux fidèles; et, après avoir bien maltraité l'archevêque de Paris sur son ordonnance, il l'excuse de ce qu'il n'a pas été le maître, que le P. Annat et les Jésuites, ennemis déclarés du Nouveau Testament, l'avaient poussé; tout roule enfin dans ce dialogue sur la traduction du Nouveau Testament, où personne ne prenait intérêt que les jansénistes. Le second dialogue est contre l'archevêque d'Embrun, qui y était bien plus maltraité que l'archevêque de Paris, parce qu'il avait moins ménagé la traduction. Toutes les injures que des gens qui ne savent pas vivre, et qui n'ont nul usage du monde, peuvent dire à un homme de qualité, sont débitées en ce dialogue d'un air encore plus outrageant que railleur. Et ce dialogue finit par une menace cruelle aux autres évêques qui s'aviseront de censurer la traduction ; car, après avoir parlé des désordres de la plupart des évêques, qui ne le sont, dit le dialogue, que « pour piller leurs églises, acquérir des richesses à leurs familles,et pour avoir des trains, des meubles, des tables aussi magnifiques que les princes du monde, » ce paroissien zélé déclare qu'il ne peut souffrir l'injustice de ces prélats, qui, dans leurs excès qui sont publics, devraient être plus retenus à abuser avec tant de hardiesse de la patience des peuples contre la vérité de Dieu ; qu'ainsi, comme les archevêques de Paris et d'Embrun sollicitent des mandements par toute la France, qu'il est d'avis qu'aussitôt qu'il

en paraîtra qu'on en discoure; car il y a de bonnes choses à dire sur certains évêques [1]. » (RAPIN.)

Clément IX, pressé par les catholiques fidèles, après un mûr examen, donna un bref, en date du 2 avril 1668, par lequel il condamnait sévèrement la *version* de Mons. La cabale avait mis tout en œuvre pour prévenir ce coup, mais n'ayant pu réussir à Rome elle essaya avec succès de l'atténuer à Paris; on suscita mille chicanes sur les termes du bref; on arrêta les *formalités légales*, qui le rendaient exécutoire en France; on l'annula de fait. Lorsque survint la *paix de l'Eglise*, le pape, ne paraissant point vouloir presser l'exécution de son bref, la voie resta ouverte *aux accommodements*.

Voici comment Bossuet y fut attiré. Arnauld l'avait autrefois chargé d'examiner son livre *De la perpétuité de la foi*, ce qui nécessita des rapports fréquents entre l'auteur et l'examinateur. Dans la question actuellement soulevée, le chef du parti janséniste entreprit de se rendre aussi favorable que possible le doyen de Metz, et de mettre à profit le crédit dont il jouissait déjà. Le marquis de Feuquières, parent et ami de Bossuet, fut chargé de proposer à ce dernier *l'entière révision de la version* de Mons. Pendant ce temps, les partisans de Port-Royal s'entremettaient auprès de l'archevêque de Paris, et lui proposaient un accord qui mît fin aux querelles déjà trop envenimées.

Péréfixe était de ces hommes qui, sans broncher sur les points

[1] Sans attribuer au récit du P. Rapin plus de crédit qu'il n'en doit avoir, nous le reproduisons parce qu'il ne manque ni d'autorité ni d'importance. Il est d'un contemporain, d'un homme distingué par son esprit et qui s'employa à Rome pour cette affaire. Nous regrettons la longueur des détails, mais il s'agit d'une affaire plus grave que le commun des lecteurs ne le suppose. Depuis deux siècles, la version des jansénistes circule en France et à l'étranger. C'est à des eaux aussi bourbeuses et émanant d'une source aussi corrompue que laïques et ecclésiastiques ont puisé la science des saintes Lettres, malgré les défenses les plus formelles du Saint-Siége. Toutes les éditions de la Bible, dite de Sacy, sont à l'Index; et nul ne peut ni les lire ni les retenir sans grave péché, sachant les condamnations prononcées par le concile de Trente et les constitutions apostoliques. Les éditions les plus fautives sont celles qui sortent de l'officine de Desprez, le libraire janséniste par excellence. Que l'on s'étonne des ravages exercés dans les âmes, quand on songe que toute la jeunesse française passait des versions jansénistes à la mensongère histoire de Fleury.

doctrinaux, se laissait aller volontiers à ces compromis que l'on décore du beau nom de *conciliation*, procédés qui ne concilient rien du tout, mais répandent partout l'incertitude et les ténèbres, sous lesquelles l'erreur prend racine et grandit. L'archevêque autorisa donc une révision d'autant plus facilement qu'on jetait en avant le nom de M. Bossuet. Les conférences se tinrent à l'hôtel de Longueville, entre Bossuet, Antoine Arnauld, l'abbé de la Lanne, Sacy et Nicole.

Comment un docteur de Sorbonne se lance-t-il dans une entreprise aussi scabreuse et tout à la fois aussi irrégulière, aussi opposée aux décisions du concile de Trente? Comment accepte-t-il une collaboration de ce genre avec des hommes exclus de la Sorbonne, pour leur attachement opiniâtre à l'hérésie, parfaitement connus par les ruses et les subterfuges mensongers dont ils faisaient métier? Il y a des complaisances dont l'excès tient de près à la connivence, du moins pour le public. Un événement inattendu vint le tirer de ce mauvais pas. L'archevêque Péréfixe mourut et eut pour successeur M. Harlay de Champvallon. Ce prélat, qui connaissait mieux les jansénistes, condamna de nouveau la *version* de Mons et fit expressément défendre tout travail de révision. Malheureusement il ne pouvait anéantir l'œuvre elle-même, et elle resta pour le malheur de l'Eglise.

Bossuet sentit le coup qui l'atteignait directement et s'y montra sensible. Nous trouvons plus tard son appréciation sur la version de Mons, et il est curieux de l'examiner. Voici comme il s'en expliquait, en 1674, dans une lettre adressée au maréchal de Bellefonds :

« La bulle, dont vous m'avez envoyé copie, a été publiée seulement à Rome. Nous ne nous tenons point obligés en France à de pareilles constitutions, jusqu'à ce qu'elles soient envoyées aux Ordinaires, pour être publiées par tous les diocèses ; ce qui n'a point été fait dans cette occasion. Ainsi cette bulle n'est pas obligatoire pour nous ; et ceux qui savent un peu les maximes en sont d'accord. Néanmoins, si l'on voit que les simples soient scandalisés de nous voir lire cette version, et qu'on ne croie pas pouvoir suffisamment lever ce scandale en expliquant son intention, je conseillerais plutôt de lire la version du Père Amelote

approuvée par feu M. de Paris, parce qu'encore qu'elle ne soit ni si agréable, ni peut-être si claire en quelques endroits, on y trouve néanmoins toute la substance du texte sacré; et c'est ce qui soutient l'âme. Je vois avec regret que quelques-uns affectent de lire une certaine version plus à cause des traducteurs qu'à cause de Dieu qui parle, et paraissent plus touchés de ce qui vient du génie ou de l'éloquence de l'interprète que des choses mêmes. J'aime, pour moi, qu'on respecte, qu'on goûte et qu'on aimé dans les versions les plus simples la sainte vérité de Dieu.

» Si la version de Mons a quelque chose de blâmable, c'est principalement qu'elle affecte trop de politesse, et qu'elle veut faire trouver dans la traduction un agrément que le Saint-Esprit a dédaigné dans l'original Aimons la parole de Dieu pour elle-même; que ce soit la vérité qui nous touche, et non les ornements dont les hommes éloquents l'auront parée. La traduction de Mons aurait eu quelque chose de plus vénérable et de plus conforme à la gravité de l'original, si on l'avait faite un peu plus simple, et si les traducteurs eussent moins mêlé leur industrie et l'élégance naturelle de leur esprit à la parole de Dieu. Je ne crois pas pourtant qu'on puisse dire sans témérité que la lecture en soit défendue dans les diocèses où les Ordinaires n'ont point fait de semblables défenses; et sans la considération que j'ai remarquée du scandale des simples, j'en permettrais la lecture sans difficulté. »

Il faut que l'amour-propre produise d'étranges aveuglements; car voici une lettre qui nous surprend autant qu'elle nous afflige. Quoi! une bulle, un acte souverain, émané de la chaire de Pierre, *n'oblige* point en France, parce qu'il vous plaît de vous abriter derrière des *maximes* que vous avez fabriquées vous-mêmes, qui n'ont d'autre autorité que celle que votre bon plaisir leur attribue, d'autres racines que celles qu'elles ont poussées dans l'esprit des légistes ou des sectaires insubordonnés! Un évêque défendra de lire un livre, et le fidèle ne le pourra faire sans péché; au contraire, le chef suprême de l'Eglise, à qui toute puissance a été donnée pour *paître et régir* le troupeau de Jésus-Christ, condamnera ce même livre, en défendra la lecture, et si l'évêque a gardé le silence, si le conseil d'Etat n'a point visé la bulle, il sera permis au simple chrétien de braver ce jugement et de s'élever au-dessus du successeur de Pierre! Que dire d'un tel enseignement dans la bouche d'un évêque? Ce n'est pas seulement la su-

prématie du concile sur le pape, mais de l'Ordinaire d'une Eglise quelconque sur le chef de toutes les Eglises. Le schisme tiendrait-il un autre langage? Passons à un autre raisonnement. L'archevêque de Paris, un grand nombre d'évêques, et, au-dessus d'eux, le Pape, relèvent dans la *version* de Mons des doctrines *hérétiques, impies, scandaleuses*; ils prouvent leurs affirmations par des citations claires, décisives; et un docteur de Sorbonne, tel que Bossuet, n'y voit à reprendre qu'un excès de *politesse, d'agrément et d'élégance de style!* Est-ce le Pape qui s'abuse? Sont-ce les évêques qui s'égarent, ou Bossuet qui manque de logique? Tirons le voile; retournons à Bossuet orateur, et nous respirerons un air plus pur; nous trouverons des perspectives plus consolantes.

CHAPITRE XV

Bossuet prêche à l'Oratoire; — fait les conférences de l'ordination à Saint-Lazare. — Ordination de Fleury. — Reproches mal fondés faits à Bossuet comme prédicateur, surtout comme prédicateur à la cour. — 1669.

Bossuet prêcha-t-il la station du carême de 1669? En quelle église se fit-il entendre? Aucun témoignage ne vient nous instruire sur cette double question. Ce qui donnerait lieu de supposer qu'il prêcha à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, c'est que la *Gazette de France* et les *Annales* de l'Oratoire font mention expresse d'un sermon prononcé dans cette chapelle, le jour des Rameaux, en présence de *Madame*, duchesse d'Orléans, belle-sœur du roi. M. Floquet suppose que l'orateur reproduisit le sermon *sur la nécessité des souffrances*, qu'il avait prêché aux Carmélites en 1661, en l'adaptant à son nouvel auditoire [1].

[1] La *Gazette* du 20 avril 1669 s'exprime ainsi : « Le 14 avril, dimanche des Rameaux, Madame entendit, dans l'église des prêtres de l'Oratoire, la prédication de M. l'abbé Bossuet. » On lit, dans les *Annales mss.* de l'Oratoire (Archives de l'empire) : « Le 14 avril (1669), S. A. R. Madame est venue [en notre église] entendre la prédication de M. l'abbé Bossuet. » Ces deux notes, qui ne signalent ici, comme un événement, que la présence de Madame, ne donnent-elles pas lieu de penser que le carême, à l'Oratoire, avait, cette année, été prêché

Madame se montrait fort assidue aux sermons du doyen de Metz et en témoignait hautement sa satisfaction. Une péroraison, qui s'adresse visiblement à cette princesse, a été jetée par les éditeurs au milieu de fragments et de pensées détachées qui ne leur paraissaient convenir à aucune œuvre spéciale. M. Floquet prouve encore avec assez d'évidence qu'elle appartient au discours, ou à une répétition du discours *sur les jugements humains,* prononcé en 1661 [1]. Voici ce morceau, où l'on reconnaît facilement la touche de l'orateur :

« Réglons tous nos jugements sur celui de Jésus-Christ, Madame, voilà la règle que se propose sans doute une princesse si éclairée ; c'est la seule qui est digne d'une âme si grande et d'un esprit si bien fait et si pénétrant. Vos lumières seront toujours pures quand elles seront dirigées par les lumières d'en haut. On louera plus que jamais ce juste discernement, ce jugement exquis, ce goût délicat, quand vous continuerez à goûter les célestes vérités et à préférer les biens que l'Evangile nous présente à tous ceux que le monde nous donne, et à tous ceux qu'il nous promet, beaucoup plus grands que ceux qu'il nous donne. Tous les peuples déjà gagnés à Votre Altesse Royale, par une forte estime et par une juste et très-respectueuse inclination, y joindront une vénération qui n'aura point de limites, et qui portera votre gloire à un si haut point qu'il n'y aura rien au-dessus que la gloire même des saints et la félicité éternelle. »

Le Père Réné Alméras, successeur de Vincent-de-Paul, invita de nouveau Bossuet à prêcher les conférences de l'ordination de la Pentecôte, et le grand orateur se fit entendre, dans la chapelle de Saint-Lazare, aux jeunes ecclésiastiques, toujours si avides de sa parole. Une circonstance remarquable signala cette ordination; le célèbre Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique* et de beaucoup d'autres ouvrages y reçut la prêtrise. Claude Fleury était avocat au Parlement de Paris, où il brilla d'un très-vif éclat jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Sentant au fond de son cœur un vif attrait pour l'état ecclésiastique, il quitta la robe magistrale pour la soutane du lévite; et après de sérieuses études

par Bossuet, dont, sans cela, un sermon, pour le seul jour des Rameaux, eût été, ce semble, signalé aussi comme un événement ?

[1] Floquet, tome III, p. 302, etc.

et de longues méditations, il fut ordonné prêtre à Saint-Lazare, cette année 1669.

Fleury était un homme sincèrement pieux, ardent au travail, de mœurs polies, d'un savoir assez étendu, mais puisé à des sources suspectes [1]. L'esprit parlementaire dans lequel il avait

[1] Fleury est le Quesnel de l'histoire. Sa placide assurance prend des airs de savante conviction qui imposent aux lecteurs. Sa critique est des plus médiocres; elle devient nulle ou fausse, quand la question touche à ses préjugés gallicans et parlementaires. Il attaque rarement de front, mais il sait prendre les plus fallacieux détours, et, sous le masque de l'histoire, l'avocat décoche ses traits et donne du relief à la cause qu'il patronne. L'amour qu'il porte aux conciles, même au concile *in Trullo*, n'a d'égal que ses dénigrements envers les Papes. L'éloge outré qu'il fait des premiers siècles, ses soupirs, ses regrets laissent voir clairement que les conciles seuls ont donné à l'Eglise toute sa splendeur; par une conséquence nécessaire, l'Eglise a sinon péri entre les mains des Papes, au moins perdu de sa gloire et de son antique vigueur. Dans les querelles entre le sacerdoce et l'empire, ce sont évidemment les Pontifes romains qui ont tort et font preuve d'ambition et d'obstination. Il pousse si loin l'ignorance et la mauvaise foi, que les protestants eux-mêmes ont relevé ses bévues. Au surplus, si les ministres et conseillers d'Etat caressent encore, et pour cause, l'histoire de Fleury, on peut dire que son temps est fini; l'œuvre gallicane est tombée dans un discrédit dont elle ne se relèvera jamais. On a reproché à Rorhbacher d'avoir maltraité Fleury, et nous en convenons sans peine. Mais il faut avouer aussi que nul écrivain n'est plus agaçant, quand on l'étudie d'un peu près. Sur le terrain de la critique, Rorhbacher n'est venu qu'après beaucoup d'autres. Car à peine cette malencontreuse histoire se fut-elle répandue dans l'Europe, qu'elle souleva l'indignation de tous les catholiques. On n'y vit qu'un foyer de calomnies outrageantes contre le Saint-Siége et de pernicieuses erreurs. En Italie, en Allemagne, en Belgique, séculiers et réguliers multiplièrent les volumes pour réfuter Fleury. Mais en France, parlements et jansénistes soutinrent son histoire de toute l'ardeur de leur zèle fanatique, et on ne saurait dire tout le mal qu'elle y produisit.

Voici un jugement que M. de Maistre a libellé, selon son esprit et son style: « Le tort que nos écrivains (j'entends même les bons) ont fait à l'esprit d'unité est incalculable. Voyez Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques, (car il n'y a rien de si dangereux que les bons mauvais livres, c'est-à-dire les livres faits par d'excellents hommes aveuglés) : avec son historiette ecclésiastique, faite, comme on fait les châssis, en collant des feuillets de papier bout à bout, il s'est emparé de toutes les têtes; et tout bachelier, sevré d'avant-hier, qui a glissé sur cette entreprise, croit en savoir autant que le cardinal Orsi. D'Alembert disait toujours: *le sage Fleury ;* Voltaire disait: *Il est presque philosophe;* il a obtenu le triste honneur d'être traduit, approuvé et commenté par les protestants qui ont dit, *ore rotundo : Il est des nôtres*. Par quelle magie arrive-t-il qu'un écrivain ecclésiastique soit loué par les athées, par les protestants et par les évêques de France ? Il faut qu'il soit bien *parfait !* » (Lettre à M. de Bonald.)

Pour certains esprits, Fleury est demeuré le type de l'historien, ce que nous

été nourri a répandu sur tous ses ouvrages un fâcheux et dangereux vernis. Il resta lié avec Bossuet, et ces deux hommes ont du rouler fréquemment dans le même cercle d'idées. Les accusations, aujourd'hui formellement démenties, que l'avocat du Parlement de Paris a lancées à la face des Pontifes romains, se trouvent trop fidèlement reproduites par l'auteur de la *défense de la déclaration*. Nous en reparlerons ailleurs. Pour le moment, nous croyons devoir justifier Bossuet de certaines accusations dirigées contre lui par des hommes qui nous paraissent l'avoir connu très imparfaitement. Nous ne sommes nullement disposés à dissimuler ses torts, mais encore faut-il n'en point créer d'imaginaires et mettre la fantaisie à la place de la vérité.

Un écrivain célèbre et pour qui nous professons autant d'estime que d'admiration, Joseph de Maistre, prend souvent Bossuet à partie et le combat avec une rare vigueur de logique, dans des questions que nous examinerons plus tard. Il est moins heureux quand il accuse le grand orateur d'insensibilité envers les pauvres : « Cet homme à qui les souffrances du peuple n'arrachèrent jamais un seul cri [1]. » Evidemment M. de Maistre n'avait pas lu les sermons de Bossuet, quand il formulait ce reproche : nous ne nous arrêterons pas à le réfuter, son accusation tombe d'elle-même, devant les citations que nous avons déjà faites ; et ceux qui connaissent son discours sur *l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*, ses véhémentes requêtes en faveur des malheureux, à l'hôpital général, seront convaincus que ce noble cœur ne fut ni *dur* ni *insensible*... Ledieu, dans ses *Mémoires*, insiste souvent

ne saurions admettre sans beaucoup de restrictions. Fleury a plus écrit que médité; il manque souvent d'ordre et de clarté. Sa compilation est indigeste; ses récits monotones sont d'une désespérante longueur. Son style tant vanté marche péniblement, rempli d'archaïsmes de toute sorte, souvent incorrect et obscur. L'auteur se relève dans ses discours; ils ne sont pas, en effet, sans mérite au point de vue du style et des aperçus généraux qu'ils renferment. Son continuateur Fabre, janséniste comme un oratorien, est soupçonné d'avoir altéré le vrai texte de Fleury en plusieurs passages, notamment en ce qui regarde les discours. Le fait n'a rien d'invraisemblable; quoiqu'il en soit, l'histoire de Fleury n'en reste pas moins frappée d'un décret de l'Index, précisément en raison de ces discours. Nous ne parlerons pas ici de l'ignorant abbréviateur de Fleury, Bérault-ber-Castel.

[1] *De l'Eglise gallicane,* liv. II, ch. 12.

pour faire ressortir la bonté de son héros; en effet Bossuet fut bon.

Quant aux calamités publiques, douloureux fruit des guerres ou des divisions intestines, Bossuet en fera des peintures comme lui seul sait en faire; et il ne taira pas les sentiments dont son âme est pénétrée. Ecoutons ce qu'il dit des guerres de la Fronde (tome XI), dans un temps où il y avait du courage à censurer une faction audacieuse:

« Vous vous étonnez à bon droit de cet aveuglement dont les Juifs sont encore menacés dans mon vingt-huitième chapitre du Deutéronome: *Percutiam vos amentia et furore mentis*: « Je vous frapperai de folie et d'aliénation d'esprit. » Mais peut-être vous ne remarquez pas que Dieu a laissé tomber les mêmes fléaux sur nos têtes. La France, hélas! notre commune patrie, agitée depuis si longtemps par une guerre étrangère, achève de se désoler par ses divisions intestines. Encore parmi les Juifs, tous les deux partis conspiraient à repousser l'ennemi commun, bien loin de vouloir se fortifier par son secours, ou y entretenir quelque intelligence: le moindre soupçon en était puni de mort sans rémission. Et nous, au contraire..... Ah! fidèles, n'achevons pas; épargnons un peu notre honte: songeons plutôt aux moyens d'apaiser la juste colère de Dieu qui commence à éclater sur nos têtes; aussi bien la suite de mon récit me rappelle. »

Tout le panégyrique de saint François d'Assise, nous montre combien les malheurs du pays qu'il habitait avaient percé son âme.

« Vous dirai-je ici, chrétiens, combien est effroyable en une pauvre maison une garnison de soldats? Plût à Dieu que vous fussiez en état de l'apprendre seulement de ma bouche. Mais, hélas! nos campagnes désertes, et nos bourgs misérablement désolés, nous disent assez que c'est cette seule terreur qui a dissipé de cà et de là tous leurs habitants. Jugez, jugez par là combien la pauvreté est terrible; puisque la guerre, l'horreur du genre humain, le monstre le plus cruel que l'enfer ait jamais vomi pour la ruine des hommes, n'a presque rien de plus effroyable que cette désolation, cette indigence, cette pauvreté qu'elle traîne nécessairement avec elle. Mais du moins n'est-ce pas assez que la pauvreté soit accablée de tant de douleurs, sans qu'on la charge encore d'opprobre et d'ignominie? Les fièvres, les maladies, qui sont presque nos plus grands maux, encore ont-elles cela de bon qu'elles ne font de honte à personne.

Dans toutes les autres disgrâces, nous voyons que chacun prend plaisir de conter ses maux et ses infortunes : la seule pauvreté a cela de commun avec le vice, qu'elle nous fait rougir; de même que si être pauvre, c'était être extrêmement criminel. »

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer que ce n'est là qu'un canevas ; la parole de l'orateur a dû se montrer autrement vive et entraînante. Voyez sermon *Sur la nécessité de l'aumône*, tome IX, etc.

D. Déforis lui-même reproche à Bossuet *d'avoir donné trop de louanges à Louis XIV* et rempli ses discours *des éloges de ce monarque* [1]. La Harpe ajoute que ces louanges furent toujours *directes et sur le ton de l'hyperbole* [2]. Le protestant Sismondi dit, de son côté, que « jamais, à la cour de Louis XIV, ne sortit, de la bouche des prédicateurs du Louvre, un conseil; jamais une exhortation à l'humanité, à la miséricorde; rien enfin autre chose que les accents de l'adulation [3]. »

Enfin un écrivain moderne, au milieu de ses rêves de poète, « ne trouve, dans toute la conduite de Bossuet avec Louis XIV, que la complaisance d'un courtisan [4]. »

M. Floquet a pris la peine de répondre directement à ces accusations, et comme son travail est assez long, nous le donnons en note à la fin du volume. Que Bossuet ait professé une sorte de culte pour la monarchie, c'était l'esprit de sa famille et ce fut généralement l'esprit de la nation française; qu'il ait mesuré, de tout son génie, ce qu'il y avait de grandeur personnelle dans le roi Louis XIV, quoi de surprenant? La coutume exigeait que le prédicateur adressât, du haut de la chaire, une allocution au roi, et Bossuet avait trop le sentiment des convenances pour manquer à un usage consacré par le temps. Ces allocutions, quand on les lit sans passion, paraissent tout à la fois dignes de l'orateur sacré et du monarque chrétien. Nous l'avons déjà dit, Bossuet a fait entendre des paroles devant ce roi tout-puissant, qui seraient

[1] Tome VII, de son édition, préface.
[2] *Cours de littérature*, liv. II,
[3] *Histoire des Français*, tome XXV.
[4] LAMARTINE, *Raphaël*, ch. 67.

certainement regardées, dans notre siècle de démagogie, comme d'audacieuses personnalités et des allusions séditieuses. Mais avant d'en parler, il faut les lire avec quelque attention, se reporter à l'époque, se rendre compte des événements et de l'état des esprits, ce que nul critique n'a pris la peine de faire. Au surplus, voici, en vrai style de Bossuet, une leçon que nous engageons M. de Lamartine à vouloir bien méditer. Elle s'adresse directement à certains orateurs et folliculaires de notre temps, mais ni les uns ni les autres ne sont en état d'entendre et de comprendre.

« Les païens, par leur simple raison naturelle, ont bien vu qu'il fallait souffrir les violences des mauvais princes, en souhaiter de meilleurs, les supporter, quels qu'ils fussent; espérer un temps plus serein, pendant l'orage, et comprendre que la Providence, qui ne veut pas la ruine du genre humain ni de la nature, ne tient pas le peuple opprimé éternellement par un mauvais gouvernement, comme elle ne bat pas l'univers d'une continuelle tempête. Les beaux jours pourront donc refaire ce que les mauvais auront gâté; et c'est vouloir trop de mal aux choses humaines que de joindre aux maux d'un mauvais gouvernement un remède plus mortel que le mal même, la division intestine, (l'esprit de révolte)..... »

« M. Jurieu nous parle ici des flatteurs des princes, et il ne songe pas aux flatteurs des peuples. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux : mais s'il fallait comparer les flatteurs des rois avec ceux qui vont flatter, dans le cœur des peuples, ce secret principe d'indocilité et cette liberté farouche qui est la cause des révolutions, je ne sais quel serait le plus honteux [1]... »

[1] Ve *Avertissement aux protestants*, p. 437, etc.

LIVRE VI

DEPUIS LA NOMINATION DE BOSSUET A L'ÉVÊCHÉ DE CONDOM JUSQU'A SA NOMINATION AU SIÉGE DE MEAUX. — 1669-1681.

CHAPITRE PREMIER

Bossuet prêche à Meaux et reçoit sa nomination à l'évêché de Condom. — Mort de la reine Henriette d'Angleterre. — Son oraison funèbre. — Avent prêché à la Cour. — 1669-1670.

Il y avait à Meaux, dans la partie méridionale de la ville, un monastère bâti depuis peu et connu sous le nom de couvent de Notre-Dame [1]. Il était habité par quarante religieuses de l'ordre de Citeaux. Le monastère primitif s'élevait à Ormont, au diocèse de Reims; mais le bruit de la guerre et les incursions des Allemands effrayèrent les religieuses qui vinrent demander asile à M. de Ligny, prédécesseur de Bossuet sur le siége de Meaux. L'abbesse était Louise de la Vieuville, fille du duc de la Vieuville, surintendant des finances, à qui on doit la construction du monastère. Marie de la Vieuville, sa sœur, lui succéda dans la direction du couvent, et se trouvait porter la crosse abbatiale en 1669. Bossuet, qui était lié avec le duc de la Vieuville, continua d'entretenir d'affectueuses relations avec son fils aîné, Charles, gouverneur de Champagne. La fille du duc Charles, Marie-Thérèse-Henriette de la Vieuville, devait prendre le voile, sous la conduite de sa tante, le 8 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge. Mme de la Vieuville était décédée quelques mois auparavant, et le duc Charles avait obtenu de Bossuet qu'il vînt prêcher la vêture de sa fille. L'évêque de Meaux officiait; un

[1] Les bâtiments subsistent encore et servent aujourd'hui de caserne de cavalerie.

grand nombre de seigneurs et d'ecclésiastiques étaient accourus pour entendre la parole du doyen de Metz, qui fut, comme d'ordinaire, pleine de sagesse et d'éloquence[1]. Ce sermon, ou mieux ce simple abrégé, nous est resté.

Pendant que Bossuet était tout entier à la cérémonie, un courrier, expédié de Paris, venait lui apprendre, à quatre heures du soir, sa nomination à l'évêché de Condom[2]. Cette élévation du grand orateur fut reçue avec d'unanimes et chaleureux applaudissements. Quoique la justice parût un peu tardive, elle n'en fut pas moins saluée, en prose et en vers, par tous les amis du nouveau prélat[3]. On comprend qu'à Meaux l'heureuse nouvelle forma le digne couronnement de la fête; l'élu et l'orateur devinrent l'objet des félicitations du monastère et du nombreux auditoire que la cérémonie avait attiré.

Un mois après la signature du *brevet royal*, le doyen de Metz donna sa démission par une lettre à ses collègues, en date du 11 octobre, et que nous transcrivons ici.

« Messieurs, j'ai été obligé, par certaines considérations, de presser l'expédition de mes Bulles plus tôt que je n'avais pensé. Et comme j'ai prévu que si j'étais pourvu ou *canonisé* (nous disons préconisé) étant encore revêtu du doyenné de votre église, les prétentions de la cour de Rome pourraient causer quelque embarras dans votre élection, dont j'ai dessein, avant toutes choses, de vous conserver la liberté tout entière, je me suis résolu de prévenir cet inconvénient par ma démission pure et simple entre vos mains. Ce sera maintenant à vous, Messieurs, de faire d'abord quelque acte qui empêche les préventions; et, ensuite, de célé-

[1] Voyez tome XI, p. 455.

[2] M. de Bausset s'est trompé en confondant la date de l'envoi du courrier avec celle de la signature du *brevet royal,* qui ne se fit en effet que le 13 septembre.

[3] Voici ce qu'en dit Bernard de la Monnoye, né, comme Bossuet, à Dijon.

« Mais ce que ne put voir ce miracle d'Afrique,
Grâce à Bossuet, aujourd'hui je le vois.
Sa bouche, qui ravit le plus grand de nos rois,
Est celle par où Paul à la France s'explique.
Oui, Paul, en Bossuet, nous est venu des cieux;
Je le connais au feu qui brille dans ses yeux,
A cet éclat de zèle, à cette voix qui tonne.
Mais le comble, après tout, de mon heureux destin,
C'est de voir, tout ensemble, en la même personne
L'éloquence de Paul et le rang d'Augustin. »

brer une élection canonique, dans toutes les formes ordinaires, en laquelle je ne doute pas que, laissant à part toutes les pensées et tous les intérêts particuliers, dans une affaire d'où dépend tout le bien de votre compagnie, vous ne regardiez uniquement l'honneur et l'utilité du Chapitre, qui n'a jamais eu plus de besoin d'un digne chef que dans les conjonctures délicates où il se trouve.

» Au reste, si la nécessité de mes affaires ne me permet pas de faire ma démission en personne, comme je me l'étais proposé, je ne perds pas, pour cela, le dessein de vous aller faire mes remercîments très-humbles des continuelles bontés que vous avez eues pour moi ; et de laisser à une église à laquelle je me sens si redevable quelque marque publique de ma reconnaissance.

» Recevez, en attendant, les assurances d'une affection qui vous sera toujours très-acquise ; et croyez que je serai, toute ma vie, avec le même attachement que si j'étais encore parmi vous, Messieurs, votre très-humble et très-obligé serviteur.

L'Abbé Bossuet,
Nommé à l'évêché de Condom.

» Je vous prie d'accuser la réception. »

Ces *prétentions* de la cour de Rome, dont parle l'auteur avec une certaine amertume, étaient fort simples ; le Chapitre avait un temps limité pour pourvoir au remplacement d'un membre promu à d'autres fonctions, et, faute par lui de procéder en temps opportun à une élection régulière, la cour de Rome y procédait d'office. Quoi de plus juste ?

Le nouvel évêque, désirant recevoir la consécration avec toute la piété, tout le recueillement qu'exige une action aussi solennelle et aussi redoutable, songeait à faire sa retraite à la Trappe. C'était précisément l'époque où son condisciple et ami, l'abbé de Rancé, venait de réformer l'antique abbaye de Mortagne, et y ramener toutes les rigueurs de la stricte observance. Au moment de partir, Bossuet fut subitement arrêté par la mort aussi soudaine qu'inattendue de la reine d'Angleterre, qui décéda au château de Colombes, près Paris, le 10 septembre 1669[1]. Dès la pre-

[1] Madame était tombée malade, dès le mois d'août, et s'était retirée à sa maison de campagne. Rien ne faisait prévoir sa fin prochaine, lorsque, pour faire cesser l'insomnie, dont elle souffrait fort, une pilule d'opium (remède qui lui

mière heure, Madame avait jeté les yeux sur l'évêque nommé de Condom, pour prononcer l'oraison funèbre de l'infortunée princesse, sa mère.

avait été interdit, toujours, comme devant être suivi, pour elle, d'une mort immédiate) lui ayant, bien mal à propos, été donnée, sans qu'elle le sût, elle s'endormit, sur l'heure, et, sans intervalle, expira [1]; « la mort (remarque Bossuet) étant venue à elle, sous l'apparence du sommeil ; — mais sans, toutefois, l'avoir pu surprendre (ajoute-t-il), tant elle était bien préparée [2]. » Bossuet, donc, quoi qu'on ait pu dire, n'avait point assisté cette reine en ses derniers moments, Madame étant là, en pleurs (a-t-on dit encore) ; et jamais il n'y eut aucun fondement à tout ce que le cardinal Maury raconte de cette scène; du langage pieux et touchant tenu là par le grand doyen de Metz; de la vive émotion de la duchesse d'Orléans, et de ses larmes en écoutant le saint prêtre [3]; Madame, accouchée, le 27 août, à Saint-Cloud [4], n'en étant point sortie depuis [5], la mort de Henriette-Marie de France, le 10 septembre, subite, instantanée, outre ce qu'en témoignent tous ceux qui l'ont racontée, ayant, de plus, été attestée, en chaire, par le P. Senault, par l'évêque d'Amiens (François Faure), et par Bossuet lui-même, dans les termes que l'on a vus tout à l'heure.

Des *Mémoires* sur la vie de la feue reine ayant été demandés, apparemment, par le doyen de Metz, la présidente de Motteville s'était, sans délai, mise à l'œuvre. *Le manuscrit* d'une *Vie sommaire* de Henriette-Marie de France, qu'elle composa en hâte, a été sous nos yeux; et son titre : *Mémoires, que j'ai donnés, par l'ordre de* MADAME, *pour faire l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, 1669, nous dispensera d'en dire, sur cela, davantage [6]. *Madame*, navrée de cette mort d'une mère si tendre, d'une amie si dévouée, d'une médiatrice, trop souvent nécessaire, hélas ! entre elle et *Monsieur*, avait à cœur qu'à la mémoire de cette personne si chère fussent rendus de justes hommages. La présidente de Motteville! Bossuet! La princesse, pour un tel dessein, aurait-elle pu mieux choisir?

Dans cet écrit, s'offrent des particularités auxquelles l'orateur devait donner place dans son discours. Il y est parlé de cette action de grâces de *Henriette-Marie* à Dieu, de « l'avoir fait une reine malheureuse ; » — de l'inviolabilité du secret, devoir impérieux, pour les reines, non moins que pour les confesseurs ; — de la connaissance profonde qu'eut Henriette-Marie de France, *de*

[1] *Mémoires* de Mademoiselle, collection Petitot, 2e série, tome XLIII, 184. Cette pilule fut mise, à son insu, dans un œuf, qu'elle mangea le soir. La vie de Henriette-Marie de France [par COTOLENDI], p. 318. — Lettres de Gui Patin, 18 septembre, 12 octobre 1669, 15 décembre 1670.

[2] *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, par BOSSUET, 16 novembre 1669. — Oraison funèbre de la même, par FAURE, évêque d'Amiens; Paris, 1670, in-4°.

[3] *Essai sur l'éloquence de la chaire*, par MAURY; édition de 1810, n° LIII.

[4] D'une fille, Anne-Marie d'Orléans, mariée, le 10 avril 1684, à Victor-Amédée-François, duc de Savoie.

[5] Marie-Henriette de France, reine d'Angleterre, décéda [aujourd'hui dix septembre 1669], à Colombes, sur les quatre heures du matin. Madame était alors à Saint-Cloud. Aussitôt leurs majestés vinrent auprès d'elle. (*Gazette de France*, 14 septembre 1670.) La triste nouvelle de cette mort, arrivant à Saint-Cloud, y surpris extrêmement MADAME et MONSIEUR. Ce dernier partit en hâte pour Colombes, où il donna les ordres nécessaires. (*Gazette de France*, 14 septembre 1669.) FLOQUET, tome III.

[6] Mémoire ms. de madame de Motteville, sur la vie de Marie-Henriette de France, reine d'Angleterre. (*Archives de l'empire*.)

Cet événement devint une grande époque dans la vie de Bossuet, qui ne comptait alors que quarante-deux ans. Elle ouvrit à son génie une nouvelle carrière, et il y fut ce que nul autre n'a été après lui. Bossuet est resté pour l'oraison funèbre ce qu'Homère est encore pour la poésie épique, le modèle que tous leurs successeurs cherchent à imiter et n'aspirent pas même à égaler.

Jamais un plus beau sujet ne pouvait s'offrir à l'éloquence, que l'histoire d'une reine, « fille, femme et mère de tant de rois, dont les catastrophes avaient rempli tout l'univers, et dont la vie seule offrait toutes les extrémités des choses humaines. »

Bossuet seul pouvait remplir tout ce que l'on devait attendre d'un tel sujet; il alla même au delà de ce que l'imagination aurait osé espérer du sujet et de l'orateur même. Bossuet a montré dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre jusqu'où la pensée et la parole de l'homme peuvent s'élever.

La reine d'Angleterre avait demandé d'être enterrée dans l'église du couvent de la *Visitation* de Chaillot, qu'elle avait fondé, et où elle passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Mais Louis XIV voulut que son corps fût transporté à Saint-Denis; son cœur seul resta au monastère de Chaillot, et ce fut le 16 novembre 1669, quarante jours seulement après la translation du corps à Saint-Denis, que Bossuet prononça ce chef-d'œuvre d'éloquence.

Ce n'est point dans une *histoire* qu'il convient de s'étendre sur

toutes les extrémités des choses humaines. De quelques autres circonstances qu'offrait ce *Mémoire*, et auxquelles fit allusion l'orateur, si (à dessein, visiblement) il en omit une, très-notable, qui, révélée à l'auditoire, eût causé une impression inexprimable, pourra-t-on, en apprenant quelle fut cette omission, affectée, de l'Angleterre, de cruels ennemis, acharnés à la poursuivre en tous lieux, étant sur le point, un jour, de se saisir du vaisseau qu'elle montait, la reine, tout près, pensa-t-elle, de tomber entre les mains de ces furieux, avait ordonné, hors d'elle-même, qu'au moment où aurait lieu l'abordage, le feu, aussitôt, fût mis aux poudres; tant causait d'horreur à l'auguste fugitive l'idée seule de se voir à la merci de ces rebelles ! Mais désavoué, sur l'heure, par la chrétienne, dont la piété se le reprocha durement comme un crime, cet acte de violent désespoir, déploré d'elle, mille fois, dans la suite, aurait-il pu être remis en mémoire par l'orateur chrétien ; et dans *une instruction religieuse* (car les Oraisons funèbres de Bossuet ont toutes ce caractère) ne le faut-il pas louer d'avoir voulu taire un cri de détresse, dont la pieuse reine, toujours, s'était accusée, avec confusion et remords ? FLOQUET.

le mérite oratoire d'un discours, quelque frappant de beauté qu'il puisse être. Mais lorsque ce discours offre lui-même l'histoire dans toute sa grandeur et sa majesté; lorsqu'il réunit les plus hautes leçons de la religion et de la politique au récit des plus grandes catastrophes qui avaient jusque alors épouvanté l'imagination des hommes, une *oraison funèbre* devient un monument historique du genre le plus imposant, et telle est celle de la reine d'Angleterre.

Cette *oraison funèbre* a été pendant plus d'un siècle le sujet de la méditation profonde des hommes religieux et des hommes d'Etat. Jamais l'alliance de la religion et de la politique, le danger des innovations religieuses, et les terribles conséquences des maximes anarchiques n'avaient été présentés sous des caractères plus frappants. On ne savait en la lisant, si on devait plus admirer le pontife qui parle au nom du ciel, ou le sage politique qui annonce aux rois et aux peuples « que toutes les révolutions sont causées ou par la mollesse, ou par la violence des princes. »

Mais depuis que par une déplorable conformité, nous nous sommes vus en présence des mêmes catastrophes, Bossuet ne se montre plus à nous comme un orateur ou un historien; on croit entendre la voix d'un prophète; toutes ses paroles semblent animées de cette inspiration sacrée, qui annonçait à la nation juive et à ses rois une longue suite de calamités.

L'*exorde* de cette *oraison funèbre* est peut-être le plus imposant qui ait jamais ouvert un discours religieux, comme la *péroraison* de celle du grand Condé est la plus magnifique conception de l'éloquence ancienne et moderne.

Le *texte* seul de cette *oraison funèbre* en expose tout le sujet, et quel sujet!

Bossuet avoue « qu'en commençant cette entreprise, il en est épouvanté lui-même. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance avec laquelle cette princesse a

soutenu ses calamités ne surpassait les crimes mêmes qui les ont causées. Mais ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. »

Dans tous les ouvrages de Bossuet, et surtout dans cette oraison funèbre, c'est la grande idée de Dieu qui domine tout; c'est sa suprématie qui règle tout.

Quelle profondeur de réflexions, lorsque Bossuet remonte à la première cause de la terrible catastrophe qui coûta le trône et la vie à Charles Ier, et qu'il montre cette cause dans les innovations religieuses d'Henri VIII.

« En vain les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril, et qu'il donnait contre son dessein une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévinrent, mais les sages sont-ils crus dans ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, l'expérience, les a forcés de le croire. »

Henri VIII avait cru donner à l'autorité royale plus de force et d'étendue en concentrant toute la puissance spirituelle et temporelle, mais il est à remarquer que c'est précisément depuis cette époque que la puissance royale s'est affaiblie en Angleterre, et que le roi d'Angleterre n'est plus que le premier magistrat de la nation; et Bossuet en donne la raison.

« Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi bien que du Saint-Siége, qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté, comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble. On énerve la religion, quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. Tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie. »

Avec quelle fierté de pinceau Bossuet trace ensuite le tableau des malheurs de Charles Ier.

« Que si vous me demandez comment tant de factions opposées ont pu conspirer ensemble, vous allez l'apprendre.

» Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir. Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois. »

Bossuet n'a pas nommé une seule fois Cromwel. Il fait mieux, il le montre à tous les esprits, il le rend présent à tous les regards, il lui laisse tous les lauriers qui ombrageaient son front tant de fois victorieux, et il arrache le masque qui couvrait tant de crimes et d'hypocrisie; c'est la plus noble vengeance du génie et de la vertu.

Mais Bossuet se refuse « à raconter la suite trop fortunée de ses entreprises et de ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, et cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. »

Toujours fidèle à sa doctrine, sans jamais se permettre d'interroger la Providence sur ses desseins ultérieurs, Bossuet ne voit dans les événements humains que l'ordre immuable de ses décrets. « Quand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. »

Jusque dans le profond abaissement où le comble du malheur a réduit Charles Ier, Bossuet sait conserver à cet infortuné monarque un caractère de grandeur que l'histoire n'a point démenti.

« Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les mal-

heureux et les vaincus, ne pensent pas nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. » « Il a fait voir qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître, et la postérité honorera son nom, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements, ni à la fortune. »

Il semble, selon les idées communes, que la vertu perde quelque chose de son éclat et de sa dignité, lorsqu'elle traîne toujours le malheur à sa suite. Il n'en est pas ainsi avec Bossuet; l'adversité est le piédestal qui la montre à une plus grande hauteur.

Soit qu'il représente la reine d'Angleterre, « venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne; voyant pour ainsi dire les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers ; » soit qu'il la montre « poursuivie par des ennemis implacables, n'ayant ni assez de vent, ni assez de voiles pour favoriser sa fuite, et l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois avec des appareils si divers ; » soit qu'il la ramène dans sa patrie « *pour étaler* à la France et au Louvre même, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère ; » elle est toujours cette reine « qui, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, en a noblement soutenu l'effort; qui a été si supérieure à la fortune, que la fortune n'a rien pu sur elle ; dont le courage n'a été abattu ni par les maux qu'elle a prévus, ni par ceux qui l'ont surprise; qui se montra telle, que dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on ne douta de sa parole, ni on ne désespéra de sa clémence, et que si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement n'eût pas été incurable, le parti le plus juste aurait été le plus fort... »

« Mais, ô mère! ô femme ! ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose, il faut céder à votre destinée. »

On doit remarquer que dans des éloges si magnifiques, Bossuet ne sacrifie rien ni au respect du rang, ni à l'admiration ; c'est l'histoire elle-même qui lui présente ces traits d'un grand caractère : il ne fait qu'en disposer l'ordonnance.

Et lorsque enfin Bossuet aura à parler de la terrible catastrophe de Charles Ier, ira-t-il présenter cette image sanglante aux yeux de la princesse sa fille, placée au pied de sa chaire, dont les regards sont fixés sur lui, et qui prête une oreille attentive à sa voix? Non, et c'est ici que Bossuet, averti par le cri de la nature et le sentiment des bienséances, a recours à un prodige de l'art et du génie : il semble éloigner cet événement horrible de la pensée de ceux mêmes qui en ont été témoins, et un passage de Jérémie, « qui seul était capable d'égaler les lamentations aux » calamités, » retrace toutes les circonstances de la mort de Charles Ier, en ne paraissant raconter que les malheurs des rois de Juda.

Ce qui donne toujours aux paroles de Bossuet un accent si grave et si imposant, à toutes ses pensées une hauteur qui élève ceux qui l'écoutent à la hauteur où il s'est placé lui-même, c'est qu'il est toujours plein de la Divinité. Dans Bossuet, Dieu est toujours en action, et les hommes ne sont que les exécuteurs de ses décrets.

Si Bossuet parle du retour inespéré de Charles II au trône de son père, il dédaigne de descendre dans les détails obscurs et incertains des intrigues, des manœuvres, des agitations qui préparèrent une seconde révolution, dont l'Angleterre et l'Europe furent étonnées comme d'un prodige supérieur à tous les calculs de la prévoyance humaine. Il parle à peine de la pompe triomphale où l'on vit ce monarque ramené aux rivages d'Angleterre sur cette même flotte qui lui en avait si longtemps fermé l'accès; il ne cherche pas même à peindre le bonheur de cette famille rois, dispersée pendant quinze ans dans toutes les parties de l'Europe, et qui avait rempli tout l'univers du bruit de ses malheurs, réunie enfin sous des auspices plus favorables, aux acclamations d'un peuple aussi extrême dans son amour que dans ses fureurs. Bossuet remonte plus haut, et dit avec une simplicité qui forme le contraste le plus étonnant avec la grandeur de l'événement : « Quand l'heure que Dieu avait marquée fut arrivée, il » alla prendre, comme par la main, ce prince pour le conduire à » son trône. »

Il n'est pas jusqu'au berceau d'une jeune princesse, née au milieu des camps, et prête à devenir la proie des ennemis du roi son père, que Bossuet n'environne d'une protection surnaturelle; et c'est à elle-même qu'il rappelle ce témoignage touchant de la bonté du ciel aux jours de son enfance. « Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison! O Eternel, veillez sur elle! Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles! faites la garde autour du berceau d'une princesse *si grande et si délaissée.* »

On a observé avec raison « que nul écrivain n'a tiré un plus grand parti que Bossuet, de ces idées de mort, de destruction, d'anéantissement, fréquentes chez les anciens, qui connaissaient le pouvoir qu'elles ont sur notre imagination, qui nous rend avides des impressions mêmes qui effraient notre raison, et qui humilient notre orgueil. Mais ces idées lugubres ont dans le christianisme un résultat bien différent que chez les anciens. Ils appelaient la pensée de la mort comme un avertissement de jouir du moment qui passe, et qui peut être le dernier. Mais une religion, qui ne considère le temps que comme un passage à l'éternité, offre à l'éloquence des instructions d'un ordre bien plus relevé, et nulle part elles ne sont plus frappantes que dans Bossuet. »

Cette loi du sépulcre, pour emprunter l'expression de Bossuet lui-même, semble toujours inspirer son génie. C'est en réchauffant la cendre des morts, que Bossuet leur donne une nouvelle vie. Les historiens racontent les pensées et les actions des hommes, agités par toutes les passions de la vie humaine. Bossuet les exhume après leur mort, et les fait apparaître désabusés de toutes les illusions qui ont égaré leur cœur ou leur jugement, indifférents aux haines ou aux éloges qui poursuivent leur nom sur la terre, absorbés dans les pensées de l'éternité, et seuls, en présence de leur conscience, aux pieds d'un juge plus équitable que ce que l'on appelle la postérité.

Ce fut par l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, que Bossuet se montra en France le créateur de l'*éloquence funèbre,* comme il avait donné dans ses *sermons* les plus nobles modèles

de l'*éloquence de la chaire;* et telle a été l'influence de son génie pour la gloire de l'Eglise gallicane, que ses successeurs dans l'une et dans l'autre carrière sont restés les premiers orateurs sacrés de l'Europe chrétienne.

Bossuet a été véritablement créateur de l'*éloquence funèbre*, quoiqu'il y ait eu des *oraisons funèbres* avant Bossuet; mais personne avant lui n'avait donné à la religion un caractère si auguste, à la raison un accent si éloquent, à la politique autant de profondeur; à l'histoire autant de majesté. Personne n'avait encore parlé et écrit comme Bossuet; personne n'avait trouvé comme lui le sublime de l'expression dans le sublime de la pensée; et l'art singulier de donner quelquefois à sa pensée encore plus de grandeur par la simplicité de l'expression; et comme l'antiquité ne pouvait offrir aucun modèle d'un genre d'éloquence qui ne peut appartenir qu'à la religion des chrétiens, les orateurs qui ont succédé à Bossuet dans la chaire funèbre, n'ont pu renouveler encore les merveilles qu'il avait créées. Quelque opinion que l'on puisse avoir du mérite des *sermons* de Bossuet, il est au moins certain que si Bourdaloue et Massillon sont les premiers des *prédicateurs*, ses *oraisons funèbres* le placeront toujours au premier rang des *orateurs*.

Au moment où l'*oraison funèbre* de la reine d'Angleterre fut prononcée, elle excita une telle admiration, elle laisssa une émotion si profonde dans l'âme de Mme Henriette, qui venait d'entendre le magnifique et déplorable récit des malheurs de sa maison qu'elle conjura Bossuet de consentir à la rendre publique, et elle fut imprimée. Il fallait une considération aussi puissante pour triompher de sa répugnance. Il n'avait jamais attaché aucun prix à tous les vains succès de l'amour-propre. Le devoir, ou un motif certain d'utilité publique, pouvaient seuls, selon lui, forcer un ecclésiastique à publier ses ouvrages. Lui-même s'était fait jusque alors l'application la plus sévère de cette règle de conduite. Quinze ans s'étaient écoulés, depuis que, par soumission à ses supérieurs, il avait laissé imprimer sa réfutation du *Catéchisme de Paul Ferry*, et combien de sermons, combien de discours d'apparat, combien même d'écrits dignes d'attirer l'atten-

tion publique, avaient rempli ce long intervalle de quinze ans? (BAUSSET.)

L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre causa une profonde sensation dans le monde de la cour et de la ville; mais ce serait une erreur de supposer qu'elle y fut jugée telle que nous l'admirons aujourd'hui. Ce chef-d'œuvre avait besoin des ailes du temps pour s'élever à toute la hauteur où l'opinion publique l'a désormais fixé.

Deux autres orateurs se firent entendre, dans le même temps et sur le même sujet, savoir, le P. Sénault, à Notre-Dame, le 25 novembre, et François Faure, évêque d'Amiens, à Saint-Denis, le 20 du même mois. L'oratorien Sénault avait acquis dans Paris une assez grande célébrité; lorsque l'on compare sa composition avec celle de l'évêque de Condom, on se croit transporté brusquement des chaudes splendeurs de l'Orient au milieu des froids brouillards de la région australe... Quant à Faure, qui avait été sous-précepteur du roi, et que le monarque avait invité par un sentiment de pieuse reconnaissance, il se montra d'une vulgarité à peine croyable [1]. Cependant Bossuet préparait son Avent à la cour; et déjà, le 1[er] novembre, il avait prêché devant le roi, à Saint-Germain en Laye, son second sermon pour la fête de tous les Saints [2]. Dans cet admirable discours l'orateur expose que pour satisfaire aux convoitises de bonheur qui tourmentent notre nature ici-bas, il faut toutes les richesses de Dieu, il faut Dieu lui-même. Aussi Dieu sera-t-il *tout en tous, omnia in omnibus*. Trois immenses biens combleront le désir de ses élus, *la vérité, la joie, le repos*. Qu'est-ce que la vérité? Quelle est cette joie? Quel est ce repos?... Voilà les trois points que développe l'éloquent orateur.

Le sermon du 1[er] dimanche de l'Avent roule sur le jugement dernier. C'était pour la seconde fois que Bossuet touchait cette matière devant la cour. Le premier point est emprunté au pre-

[1] Que dire, en effet, de ce portrait de la feue reine, « bien faite de sa personne; d'un esprit vif, agréable, accort... Cette dame si admirable, cette dame si heureuse, cette dame digne d'une éternelle mémoire. O reine admirable, qui se rendit l'image de l'Eglise, en se sacrifiant comme elle, pour son époux! Qu'eût fait cet illustre Barach, sans sa généreuse Débora?... Elle accouche d'un fruit, qui tire tout son avantage du sein qui l'enfante. »

[2] Tome VIII.

mier discours, sauf certaines modifications apportées dans la seconde rédaction; les deux derniers points sont fondus ensemble et s'éloignent davantage de la première composition. Le style en est fort soigné et toujours d'une grande élévation [1].

Le 2e dimanche coïncidant avec la Conception, Bossuet prêcha, sur la fête, le sermon qui figure au troisième rang dans les éditions [2]. Il prit pour sujet la nature du culte rendu à la très-sainte Vierge. Le roi, la reine, le duc et la duchesse d'Orléans assistaient à ce sermon.

Le roi s'absenta le 3e dimanche; la tribune royale fut occupée par *Madame*, *Mademoiselle*, le duc d'Orléans, la reine Marie-Thérèse assistée des deux Mancini, nièces du cardinal Mazarin. Bossuet parla sur la *nécessité de la Pénitence* [3]. Il serait difficile de rencontrer plus de vigueur dans la pensée, plus de clarté dans la doctrine, plus de hardiesse apostolique dans les peintures que l'orateur expose aux regards de son brillant auditoire. Ce sujet austère lui paraît si nécessaire, dans le lieu où il parle, qu'il voudra, le dimanche suivant (IVe de l'Avent), compléter sa pensée, en prêchant sur la *véritable conversion* et sur les conditions qui la rendent efficace. Les allusions sont transparentes. Ce qui nous reste de ce discours [4] n'est qu'un simple canevas; de longues citations latines n'y sont pas même traduites. L'orateur, à cette époque, était devenu si sûr de lui-même qu'il montait en chaire, même devant le roi, avec un simple plan jeté sur le papier.

Le jour de Noël, Bossuet prêcha devant le roi, le jeune dauphin, âgé de dix-huit ans, et toute la cour. Son sermon a-t-il été écrit? a-t-il disparu avec tant d'autres? Voilà ce qu'il est impossible de résoudre actuellement avec quelque autorité [5].

[1] Tome VIII, 2e sermon.
[2] Tome XII, 3e sermon pour la Conception.
[3] Tome VIII, p. 196.
[4] Tome VIII, p. 227.
[5] Nous savons seulement par le poète chroniqueur, Charles Robinet, que :

.... Monsieur Bossuet,
Bornant ses sermons de l'Avent,
Leur fit, *avec son style tendre*,
Encore des merveilles entendre
Concernant le Verbe incarné
Et dedans une crèche né.

CHAPITRE II

Mort de Madame la duchesse d'Orléans. — Son oraison funèbre. — 1670.

Sept mois s'étaient à peine écoulés depuis que Bossuet était descendu de la chaire où il venait de prononcer l'*oraison funèbre* de la reine d'Angleterre, lorsqu'un malheur aussi terrible qu'imprévu le ramena au milieu des tombeaux, pour y prononcer, sur le cercueil de la princesse sa fille, les paroles les plus touchantes qui soient peut-être jamais sorties de la bouche des hommes.

Un triste et doux souvenir est resté attaché au nom d'Henriette d'Angleterre. Elle était la dernière fille de l'infortuné Charles Ier, comme la reine sa mère était la dernière fille d'Henri IV. Les premiers regards d'Henriette de France, au moment où elle naquit dans le palais des rois ses ancêtres, avaient vu son père dans tout l'éclat de sa gloire, assis paisiblement sur un trône qu'il tenait des droits du sang et qu'il avait conquis par sa valeur, adoré de ceux même de ses sujets qu'il s'était vu forcé de combattre, et prêt à donner des lois à l'Europe par l'ascendant de la confiance, ou par la terreur de ses armes.

Henriette d'Angleterre était née sous des auspices moins heureux; elle avait reçu le jour au milieu des camps; elle n'avait vu autour de son berceau que les ennemis les plus acharnés de sa maison; et les premières paroles qu'elle avait entendues, n'avaient été que des cris de rage et de fureur contre les auteurs de ses jours. Echappée à leurs sinistres complots, et rendue à sa mère, encore plus malheureuse qu'elle, son enfance n'avait pas même été exempte de ces cruelles privations dont les conditions les plus communes ont rarement l'expérience; à travers les égards et la bienveillance sincère qu'elle trouva dans la cour où elle était venue chercher un asile, elle avait pu reconnaître que la pitié que l'on inspire est de tous les sentiments celui qui pèse le plus sur une âme noble et fière. Cette impression pénible l'avait

en quelque sorte forcée de renfermer dans le silence de son cœur tous les mouvements qui l'oppressaient, et avait donné à son caractère, trop porté peut-être à l'épanchement et à l'abandon de la confiance, une réserve opposée à son inclination naturelle. Mais cette noble circonspection pouvait seule lui conserver la dignité du malheur.

Lorsque la Providence, moins sévère, l'eut rendue à son rang et à ses honneurs, et qu'elle se vit tout à coup appelée à occuper la seconde place dans la première cour de l'Europe, les qualités aimables qu'elle avait reçues de la nature, parurent emprunter un nouvel éclat de la contrainte même qu'elle s'était si longtemps imposée.

A peine Henriette d'Angleterre parut-elle sous un nouveau titre à cette cour de Louis XIV, brillante alors de toute la splendeur d'un roi jeune, sensible à la gloire, plein de grandeur, de goût et de magnificence, qu'elle devint l'objet de tous les hommages. Le sentiment qu'elle inspira devint une espèce de culte public. Quoique placée au second rang, elle eut tout le crédit, tous les agréments et presque tous les honneurs du premier.

Il était difficile qu'une jeune princesse, que son penchant à la confiance et à la bonté ne prémunissait peut-être pas assez contre l'excès de ces vertus mêmes, eût assez d'empire sur elle pour échapper à tous les traits de la censure et de l'indiscrétion. Des nuages vinrent plus d'une fois obscurcir ces jours de fêtes et de plaisirs ; et les orages intérieurs de son palais lui firent souvent regretter les temps où l'abaissement même de sa maison avait du moins préservé son enfance de ces chagrins domestiques, les plus difficiles peut-être de tous à supporter.

Telle était la disposition de cette princesse, lorsqu'elle entendit la voix de Bossuet invoquer, avec un accent si religieux, les mânes de sa mère. Au milieu des séductions dont elle s'était vue environnée, un sentiment naturel de bonté avait défendu son âme de cette indifférence qui ferme l'oreille aux conseils de la vertu, lorsqu'elle fait enfin entendre sa voix dans le silence des passions. Les peines et les contradictions qui venaient si souvent corrompre la prospérité dont elle paraissait jouir, l'avaient pré-

parée à chercher dans la religion des consolations que le monde ne pouvait pas lui offrir. Une heureuse inspiration, excitée par l'impression que les paroles de Bossuet avaient laissée au fond de son âme, la porta à mettre toute sa confiance en lui. Il venait de lui montrer, dans l'histoire même des auteurs de ses jours, les exemples les plus éclatants de l'instabilité de toutes les grandeurs de la terre. A la voix de Bossuet, la religion descendit dans le cœur d'Henriette d'Angleterre, et le premier bienfait qu'elle lui accorda, fut ce calme, cette satisfaction intérieure qu'elle avait perdus depuis longtemps. (BAUSSET.)

« Elle lui fit demander des règles de conduite, et elles étaient si appropriées aux dispositions où elle se trouvait, qu'elles lui firent désirer de le voir souvent en particulier. Il devint son maître et son guide. Sous un tel instituteur, elle fut bientôt instruite des devoirs du christianisme; elle voulut même étudier plus à fond la religion catholique, dont elle n'avait eu qu'une connaissance assez superficielle en Angleterre, et Bossuet l'entretint régulièrement trois fois la semaine. » (LEDIEU.)

Dans ces conférences, Bossuet rappelait à Henriette d'Angleterre les témoignages récents de cette toute puissance divine qui avait multiplié, pour ainsi dire, les coups de tonnerre, pour l'arracher au malheur de sa naissance, et la rendre à l'Eglise catholique. C'est ce qu'il a exprimé lui-même avec tant d'énergie dans l'*oraison funèbre* de cette princesse. « Si les lois de l'Etat s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'Etat pour l'affranchir de ses lois. Il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus, et comme rien ne lui est plus cher que ces enfants de sa prédilection, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Pour donner à l'Eglise Henriette d'Angleterre, il a fallu renverser tout un grand royaume. »

Il paraît que dans le court intervalle de ses premiers rapports de confiance avec cette princesse, et la mort si imprévue qui abrégea ses jours, Bossuet ne s'était pas borné à lui donner des instructions religieuses; une espèce de sollicitude paternelle l'avait aussi porté à tourner son esprit vers les connaissances utiles et nécessaires pour prémunir son cœur contre cette oisiveté

qui laisse toujours tant d'accès aux passions. Les inquiétudes et les agitations qui avaient rempli la vie de la reine sa mère, n'avaient pas permis de donner à l'instruction de la jeune princesse tout le développement convenable à son rang. Bossuet voulut en quelque sorte suppléer à ce qui lui manquait, et le genre d'instruction qu'il commença à lui prescrire, fut une étude approfondie de l'histoire, que Bossuet appelle *la sage Conseillère des princes*. En offrant cette occupation à son esprit, il évitait de le fatiguer par des études trop pénibles et trop sèches, et lui présentait en même temps les instructions les plus propres à l'éclairer sur les malheurs qui menacent si souvent les conditions les plus élevées. « C'est là, dit Bossuet, que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas... Là, elle étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire ; elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros, et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. »

Tandis qu'il entretenait dans un cœur, né pour la vertu, ces heureuses inclinations, que le monde et ses vanités avaient pu égarer, mais n'avaient pu corrompre, la politique vint un moment disputer cette princesse à l'ascendant de Bossuet.

Henriette d'Angleterre devint tout à coup le lien secret d'une négociation à laquelle était attaché le sort de tout un peuple ; deux grands rois confièrent à la discrétion d'une princesse de vingt-six ans, les vastes combinaisons d'un plan que le mystère le plus profond devait encore couvrir de ses voiles, et qui ne devait éclater que pour faire disparaître du rang des nations, une nation qui avait conquis sa liberté par cent ans de combats, d'industrie et de sagesse. Le succès le plus heureux avait couronné ses soins ; et au milieu même des fêtes qui avaient marqué tous les lieux de son passage dans deux grands royaumes, elle avait

tissu les nœuds d'une alliance qui allait étonner l'Europe, et la condamner à un silence impuissant, ou à un désespoir terrible. Henriette d'Angleterre revenait triomphante, et s'abandonnant peut-être avec trop de complaisance à cette prospérité nouvelle, *elle allait se précipiter dans la gloire*; expressions que Bossuet emprunte à Tacite.

Ce fut au milieu de tant d'honneurs et des enchantements des plus brillantes destinées, que la mort vint soudain frapper cette grande victime, « pour faire voir dans une seule mort, la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. » Les plus violents orages dans l'intérieur de son palais marquèrent son dernier jour, et tout à coup du sein de la nuit retentit *comme un éclat de tonnerre* cette étonnante nouvelle : MADAME SE MEURT, MADAME EST MORTE.

Lorsqu'au bout de cent cinquante ans, nous relisons dans Bossuet ces sombres et lamentables expressions, il n'est personne qui n'entende, pour ainsi dire, retentir encore à son oreille ce *coup de tonnerre*, qui couvrit de deuil *cette nuit désastreuse*, et qui ne laissa à la douleur et à l'étonnement de tous les habitants d'une grande ville qu'*un seul mot* pour annoncer le danger, et *un seul mot* pour apprendre la catastrophe. Il est facile encore aujourd'hui de comprendre comment elles firent couler les larmes de tous ceux qui les entendirent, puisque, après plus d'un siècle, nous ne pouvons nous-mêmes nous défendre de partager cette émotion. (BAUSSET.)

Le 29 juin 1670, dans l'après-midi, peu de jours après son retour d'Angleterre, cette princesse, après avoir pris un verre d'eau de chicorée, sentit tout à coup des douleurs aiguës ; et des symptômes de la nature la plus alarmante ne laissèrent pas même une faible espérance. Il paraît que dans le premier moment de trouble où un événement si terrible avait jeté tous les esprits, les médecins qu'on avait appelés de Paris et de Versailles, ne voulant ou n'osant s'expliquer sur les causes réelles ou présumées d'une crise si extraordinaire, se méprirent dans le choix des remèdes, et en reconnurent peut-être l'inutilité. « Dieu, dit Mme de La Fayette, présente à cette déplorable scène, aveuglait

les médecins, et ne voulait pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il voulait rendre terrible. »

Aussitôt que cette princesse s'était sentie frappée, elle jugea que le coup de la mort était porté. Le premier mot qu'elle prononça : « fut demander pour M. de Condom, déclarant qu'elle voulait absolument mourir entre ses mains. » Ce prélat ne se trouva point chez lui au moment où le courrier de Saint-Cloud arriva à Paris. Cependant les douleurs et le danger croissaient à chaque instant, et elle demandait sans cesse Bossuet, n'attendant que de lui seul les consolations et le soulagement que réclamait sa religieuse résignation. Monsieur envoya un second courrier, qui fut bientôt suivi d'un troisième à la prière réitérée de cette princesse mourante.

Dans l'incertitude d'obtenir la consolation de mourir entre les mains de Bossuet, elle avait cependant rempli tous ses devoirs religieux. Un ecclésiastique, célèbre dans ce temps-là par une sévérité qui allait quelquefois jusqu'à la rudesse, [1] et que la pureté de ses motifs peut seule excuser, s'était acquitté de ce triste et douloureux ministère. Il a écrit lui-même la *relation* de toutes les circonstances de cette mort, et cette *relation* n'atteste pas moins la douceur inaltérable de cette intéressante victime que la dureté inflexible du ministre, dont le langage aurait pu être plus doux et plus encourageant, sans cesser d'être conforme au véritable esprit de la religion. (Bausset.)

A ce récit nous croyons devoir en ajouter un autre qui ne manque certainement pas d'autorité.

« Les faiblesses trop connues du roi le mirent malheureusement dans l'impuissance de réprimer, ainsi qu'il l'aurait voulu, les honteux désordres de son frère et de ceux qui entouraient ce prince. Ce fut là la grande souillure de ce siècle glorieux ; ce fut là que se forma cette gangrène qui, dans ce règne et dans les deux règnes suivants, infiltra ses poisons dans toutes les veines du corps social, et porta au plus haut degré, dans toutes les

[1] L'abbé Feuillet, connu par l'âpreté de son jansénisme.

classes, la corruption des mœurs. A la cour du duc d'Orléans, ce n'était plus, comme à celle du roi, la volupté se produisant au grand jour décente et gracieuse, tenue en respect par la vertu, la religion et la gloire; c'était la débauche sans frein, accompagnée de l'ivresse et de l'impiété, s'abandonnant sans scrupule à des plaisirs réprouvés. Pour faire cesser de tels déréglements, le roi ne pouvait user de toute son autorité, puisque pour lui-même il faisait taire les lois protectrices de l'autorité conjugale. Il fut donc réduit à des admonitions, qui eurent peu d'effet. Cependant la duchesse d'Orléans, qui voyait dans le chevalier de Lorraine l'obstacle qui l'empêchait de reconquérir la tendresse de son mari, demanda qu'il fût écarté. Louis XIV, auquel sa belle-sœur était utile pour ses négociations avec Charles II, ne pouvait lui rien refuser : il exila l'indigne favori. Celui-ci vit que la mort de celle qui avait causé son exil pouvait seule le faire cesser; il ne recula pas devant l'idée d'en rapprocher le terme par un forfait. Comme ceux qui étaient restés près du prince étaient tous ses affidés, ses complices, et qu'ils ne pouvaient qu'avec lui ressaisir l'ascendant qu'ils avaient obtenu sur leur maître, il fut facile au chevalier de Lorraine d'exécuter de loin le crime qu'il avait conçu. De Rome, où il résidait, il envoya le poison au comte de Beuvron et au marquis d'Effiat, ses complices; et cette belle et jeune Henriette, récemment revenue d'Angleterre, joyeuse et triomphante du succès de l'importante négociation dont Louis XIV l'avait chargée, expira à Saint-Cloud le 29 juin 1670, après neuf heures d'horribles tortures, entre les bras de Mme de La Fayette et de Bossuet, en présence de l'ambassadeur anglais et de toute la cour, qui la virent presser sur ses lèvres le même crucifix dont Anne d'Autriche s'était servie dans le moment suprême.

» Bossuet n'était arrivé près de la princesse que dans ses derniers instants, mais assez à temps encore pour dissiper, par des paroles de foi, d'amour et de confiance en Dieu, les agitations et les terreurs qu'avaient jetées dans l'âme de cette infortunée, en proie à de si horribles souffrances, les longues et sévères exhortations d'un austère confesseur. Plus calme après avoir entendu Bossuet, elle ordonna à voix basse, en anglais, à une de ses

femmes placée près de son lit, que lorsqu'elle ne serait plus, on détachât de son doigt l'émeraude qui s'y trouvait, et qu'on la remît à l'apôtre consolateur, comme une bague qu'elle avait fait faire pour lui. Ce souvenir, cette dernière pensée du départ, et plus encore le spectacle des souffrances et de la mort cruelle de cette jeune princesse donnèrent à l'éloquence de Bossuet une suavité, une grâce touchante et mélancolique qu'on ne retrouve dans aucun de ses autres discours. Dans ces tristes et solennelles circonstances, chacune des explosions de ce génie sublime était presque toujours suivie de la conversion de quelques-unes des personnes qui en avaient été témoins. Ce fut après que Bossuet eut prononcé, dans la majestueuse basilique de Saint-Denis, le 21 août 1670, l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, que le marquis de Tréville, toujours cité comme un des hommes les plus instruits et les plus spirituels de son temps, prit la subite résolution de se retirer du monde et de la cour, pour se livrer tout entier à ses religieuses pensées et aux nouveaux devoirs qu'elles lui imposaient.

» La perte d'Henriette d'Angleterre fut ressentie d'autant plus vivement par Louis XIV qu'il se trouvait blessé dans ses plus chères affections et contrarié dans les combinaisons de sa politique. Dès sa jeunesse il s'était senti de l'inclination pour sa belle-sœur; elle était un des ornements de sa cour, le gage de l'alliance entre la France et la Grande-Bretagne; et lorsqu'elle lui fut ravie, elle venait de resserrer l'union qui existait entre lui et Charles II, entre les souverains de deux grands royaumes, contristés par sa mort. Louis XIV ne se méprit pas sur la cause de cet événement, et reconnut de quel côté partait le coup. Mais l'intérêt de l'État le força de dissimuler et de paraître persuadé que cette mort avait été naturelle. Elle avait produit une telle sensation en Angleterre, qu'on parlait de se saisir de tous les Français qui y résidaient; et Charles II, qui ne pouvait se consoler de la perte de sa sœur, paraissait disposé à seconder l'animosité publique contre les sujets du roi de France. Pour cette seule cause, une guerre pouvait s'ensuivre entre les deux pays, qui étaient loin d'être aussi bien disposés l'un pour l'autre que les

rois qui les gouvernaient. Pour calmer cette irritation, Louis XIV déguisa sa pensée, fit taire ses ressentiments. Par des procès-verbaux de ses médecins et de ses chirurgiens, qui firent l'autopsie de la princesse, il fit constater que le poison n'avait pas eu de part à sa fin cruelle. La nécessité de dérouter tous les soupçons, surtout d'écarter ceux qui pesaient sur son frère, et l'impossibilité de convaincre par des preuves les plus coupables, le forcèrent de rappeler de son exil le chevalier de Lorraine et d'agir avec la même dissimulation envers ses complices. Par ces actes, le roi parvint bien à jeter de l'obscurité sur la véritable cause de cet événement; mais lui n'eut aucun doute. Il avait saisi, par l'aveu d'un des criminels, tous les fils de cette horrible trame; et ce fut pour lui un grand soulagement d'acquérir la certitude que son frère n'y avait aucune part, et qu'elle avait été ourdie et exécutée à son insu [1]. »

Mme Henriette existait encore lorsque Bossuet arriva à Saint-Cloud; elle avait conservé toute sa présence d'esprit, et lorsque, prosterné au pied de son lit et fondant en larmes, il adressa à haute voix au ciel des prières où respiraient la foi, la confiance et l'amour, ces paroles si consolantes et si différentes de celles qu'elle venait d'entendre depuis quelques heures, adoucirent l'amertume de ses derniers moments. Elle parut se ranimer à sa voix; elle l'écoutait avec avidité; elle entrait avec douceur et confiance dans l'espérance qu'il lui présentait d'un bonheur plus durable que toutes les félicités passagères qu'elle allait perdre : et les yeux et les lèvres fixés sur le crucifix que Bossuet tenait dans ses mains, elle rendit le dernier soupir à trois heures après minuit, le 30 juin 1670, neuf heures seulement après qu'elle eut senti les premières atteintes du mal sous lequel elle succomba.

Mme de la Fayette, témoin de cette triste scène, rapporte un trait touchant, qui montre jusqu'à quel point cette princesse porta sa grâce et sa délicatesse naturelle jusque dans les bras de la mort. « Comme M. de Condom parlait, sa première femme de

[1] WALKENAER, *Mémoires*, tome XXX, p. 221.

chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin. Elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la politesse de son esprit: « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui. »

Rien ne peut mieux faire connaître l'esprit de douceur et de charité chrétienne dont Bossuet fit usage dans les derniers moments d'Henriette d'Angleterre, que ce qu'il dit lui-même dans l'oraison funèbre de cette princesse. « Ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue, mais l'opération de la grâce a été forte et la fidélité de l'âme a été parfaite... La grâce se plaît quelquefois à renfermer en un seul jour la perfection d'une longue vie. »

Qu'on se représente Bossuet, appelé à jouer un rôle si douloureux dans cette lamentable tragédie, auprès d'une jeune princesse que ses qualités rendaient chère à tous ceux qui l'approchaient; qui lui avait donné sa confiance sur les dispositions les plus secrètes de son âme avec tout l'abandon de la piété filiale; qu'il venait de voir expirer à ses yeux à la fleur de son âge, au comble de toutes les prospérités humaines, et on n'aura pas de peine à concevoir la profonde émotion qu'il dut apporter en prononçant sur son tombeau ces paroles de l'Ecriture si souvent répétées d'une voix étouffée par ses larmes : O vanité des vanités! paroles dont l'application ne fut peut-être jamais plus juste et plus éloquente.

Bossuet avait fait parler son génie dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre; il laissa parler son âme tout entière dans celle de la princesse sa fille. Cette oraison funèbre seule pourrait prouver qu'il n'était point aussi étranger qu'on le croit communément à ces douces affections de l'âme, à ce langage du cœur, à ces expressions sensibles dont le charme est toujours si puissant, parce qu'elles sont la voix de la nature, gémissant sur les malheurs de la condition humaine. On croit entendre Fénelon, lorsqu'on entend Bossuet laisser tomber avec ses larmes sur le cer-

cueil d'Henriette ces paroles touchantes, où sa douleur se montre sous des images si tendres, si douces et si tristes. (BAUSSET.)

« Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces... Elle a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez! le soir nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions par lesquelles l'Ecriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales... Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des ennemis du roi son père pour la donner à la France : Don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable. Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons arrêter les yeux sur sa gloire, sans que la mort s'y mêle aussitôt, pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre bonheur..... Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissaient l'avenir... On pouvait tout attendre de tant d'excellentes qualités; toujours paisible, toujours généreuse et bienfaisante, son crédit n'aurait jamais été odieux. On ne l'aurait point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder... Qui eût pu penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom; la vie n'est qu'un songe; la gloire n'est qu'une apparence; les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous.... Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable et triste mort.... Que d'années la mort va ravir à cette jeunesse? que de joie elle enlève à cette fortune? que de gloire elle ôte à ce mérite?... Mais ne mêlons point de faiblesse à une si forte action; ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Elle fut douce envers la mort, comme elle était envers tout le monde. Nous ne vîmes en elle, dans ses derniers moments, ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même.... Tout était simple, tout était tranquille, tout partait d'une âme soumise; ni la gloire, ni la jeunesse n'auront un soupir.... Il semble que Dieu lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le signe de notre rédemption. Et vous, qui m'entendez,

commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie. »

Arrêtons-nous, car il faudrait tout citer dans ce nouveau chef-d'œuvre du sublime orateur. Mais qui ne l'a admiré? Quel est le jeune homme, doué de quelque intelligence et d'un peu de sensibilité, qui n'ait mouillé de ses larmes l'éloquent et touchant récit d'un si tragique événement?

Maintenant il est curieux de voir Bossuet lui-même en raconter le détail à un habitant de Dijon qu'on croit être son frère Antoine, trésorier des Etats de Bourgogne.

« ..... juillet 1670 [1].

« Je crois que vous aurez sçeu que je fus éveillé, la nuit du dimanche au lundi, par ordre de Monsieur, pour aller assister Madame, qui estoit à l'extrémité, à Saint-Cloud, et qui me demandoit avec empressement. Je la trouvai avec une pleine connaissance, parlant et faisant toutes choses sans trouble, sans ostentation, sans efforts et sans violence, mais si bien et si à propos, avec tant de courage et de piété, que j'en suis encore hors de moi. Elle avoit déjà reçeu tous les sacrements, mesme l'extrême-onction, qu'elle avoit demandée au curé, qui luy avoit apporté le viatique, et qu'elle pressoit toujours, afin de les recevoir avec connoissance. Je fus une heure auprès d'elle, et lui vis rendre les derniers soupirs en baisant le crucifix, qu'elle tint à la main, attaché à sa bouche, tant qu'il luy resta de force. Elle ne fut qu'un moment sans connoissance. Tout ce qu'elle a dit au Roy, à Monsieur et à tous ceux qui l'en-

[1] Cette lettre ayant, pour la première fois, été publiée par nous, en 1844, d'après une copie des *Mémoires* mss. de Philibert de La Mare, le baron Walckenaër, par ce motif, apparemment, en révoqua en doute l'authenticité. (*Mémoires sur madame de Sévigné*, 1845, tome III, 223 et 461.) Mais nous l'avons retrouvée, depuis, transcrite de la main de Philibert de La Mare lui-même, dans le ms. autographe de ses *Mémoires*, (Bibliothèque de Dijon). Du reste, notre conviction, avant même cette dernière découverte, était demeurée entière. Un homme bien compétent en tout ce qui se rapportait à Bossuet, l'humble, docte et regrettable abbé Caron, de Saint-Sulpice, me répéta bien souvent que Bossuet avait pu seul écrire une telle lettre, et qu'il ne comprenait pas qu'on en eût pu douter. (FLOQUET.)

virennoient estoit court, précis et d'un sens admirable. Jamais princesse n'a esté plus regrettée, ni plus admirée; et ce qui est plus merveilleux est que, se sentant frappée, d'abord, elle ne parla que de Dieu, sans témoigner le moindre regret, quoiqu'elle sçeust que sa mort alloit estre, asseûrément, très-agréable à Dieu, comme sa vie avoit esté très-glorieuse, par l'amitié et la confiance de deux grands rois. Elle s'aida, autant qu'elle put, en prenant tous les remèdes avec cœur; mais elle n'a jamais dit un mot de plainte de ce qu'ils n'opéroient pas, disant seulement *qu'il fallait mourir dans les formes.*

» On a ouvert son corps, avec grand concours de médecins, de chirurgiens et de toute sorte de gens, à cause qu'ayant commencé à sentir des douleurs extrêmes, en buvant trois gorgées d'eau de chicorée, que lui donna la plus intime et la plus chère de ses femmes, elle avoit dit d'abord, *qu'elle estoit empoisonnée.* M. l'ambassadeur d'Angleterre et tous les Anglois qui sont ici l'avoient presque cru; mais l'ouverture du corps fut une manifeste conviction du contraire, puisque l'on n'y trouva rien de sain que l'estomac et le cœur, qui sont les premières parties attaquées par le poison; joint que Monsieur, qui avoit donné à boire à madame la duchesse de Meckelbourg, qui s'y trouva, acheva de boire le reste de la bouteille, pour rassurer Madame; ce qui fut cause que son esprit se remit aussitost, et qu'elle ne parla plus de poison, que pour dire *qu'elle avoit cru, d'abord, estre empoisonnée par méprise;* ce sont les propres mots qu'elle dit à M. le maréchal de Grammont. Je fus porter la nouvelle de la mort de Madame à Monsieur, qu'on avoit conduit dans son cabinet d'en bas, malgré lui; et je trouvai ce prince entièrement abattu, et ne recevant de consolation que sur les bonnes dispositions que Madame avoit fait paroistre en mourant.

» Le mesme jour, je fus à Versailles, où le roy, quoiqu'il eust pris médecine, me commanda d'entrer auprès de lui et lui raconter ce que j'avois veu; il avoit le cœur serré et la larme à l'œil; et a trouvé bon que, prenant l'instruction sur lui-même, dans un si terrible accident, je lui fisse faire des réflexions, telles qu'un homme de ma profession les devoit proposer en cette conjoncture. M. le Prince parut fort content de ce que je dis; et il me dit que le roy en estoit touché et toute la cour édifiée.

» L'on m'a apporté l'ordre de Sa Majesté pour l'oraison funèbre, à Saint-Denis, dans trois semaines.

» Avant-hier, Roze me dit que cette bonne princesse ne s'estoit souvenue que de moi seul, et qu'elle avoit commandé qu'on me donnast une bague. J'ai, depuis, sçeu qu'elle en avoit donné l'ordre, durant un moment de temps que je me retirai d'auprès d'elle, m'ayant demandé un

peu de repos; elle me rappela aussitost, sans me parler d'autre chose que de Dieu, et me disant qu'elle alloit mourir; et, en effet, elle mourut aussitost après [1]. »

† J.-B. Evesque de Condom. »

Bossuet, en envoyant quelques années après, l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et de Mme Henriette à l'abbé de Rancé, lui écrivait :

« J'ai laissé ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. »

Ces mots jetés au hasard dans une lettre qui n'était pas destinée à voir le jour, révèlent la pensée habituelle de Bossuet. Jamais la puissance et la grandeur ne venaient se présenter à son esprit, qu'il ne vît la mort à côté d'elles.

Bossuet avait consenti à laisser imprimer l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, par respect pour le vœu de la princesse sa fille [1]; il ne put se refuser à montrer la même déférence aux prières de Monsieur, pour l'oraison funèbre de Mme Henriette. D'ailleurs Bossuet n'était plus le maître d'anéantir ou de condamner à l'oubli un tel chef-d'œuvre. Le profond attendrissement que l'oraison funèbre de Mme Henriette avait excité dans tous ceux qui l'avaient entendue, et que les récits qu'on en avait faits avaient porté dans toutes les parties de la France, était une espèce de vœu unanime auquel il devait se soumettre [2]. (Bausset.)

[1] On trouvera dans M. Floquet, tome III, livre xv, de longs détails que notre cadre ne peut renfermer, sur la vie de la princesse, ses funérailles, etc.; ils seront lus certainement avec intérêt.

[2] Cette oraison fut imprimée chez Cramoisy, en 1770.

CHAPITRE III

Bossuet est nommé précepteur du Dauphin. — Il est sacré à Pontoise. — Il prend possession de son siége. — Il fait remettre la discipline en vigueur dans son diocèse. — 1670.

Bossuet reçut ses bulles pour l'évêché de Condom au commencement de septembre 1670. La maladie de Clément IX, sa mort arrivée le 9 décembre 1669, le conclave qui ne finit que le 29 avril 1670 par l'élection de Clément X, les premiers embarras d'un nouveau gouvernement, en avaient retardé l'expédition près d'une année entière. Il se disposait à son sacre, et n'avait d'autre pensée que d'aller ensuite, loin des cours et des rois, remplir ses devoirs de pasteur dans le diocèse que la Providence venait de lui confier aux extrémités du royaume, lorsqu'un événement imprévu changea sa destinée et le cours de sa vie entière.

Le président de Périgny, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, mourut le 1er septembre 1670. Il n'en avait exercé les fonctions qu'environ deux ans. Avant même que le président de Périgny eût été nommé à cette place, la voix publique y avait appelé Bossuet; et des amis puissants agissaient à son insu pour fixer le choix de Louis XIV sur un homme dont la vertu égalait le génie, et que la sagesse, la modération de sa conduite, l'obscurité même de sa vie habituelle défendait contre tout soupçon d'ambition. Car telle est la destinée des cours, quoique les ambitieux en obtiennent souvent les faveurs, il suffit quelquefois de paraître les rechercher pour en être exclu. On y redoute l'ambition, et on lui accorde tout. Le caractère connu de Bossuet écartait toute inquiétude d'un pareil genre; il en donna même la plus forte preuve en cette circonstance; il se refusa à faire aucune démarche et à prendre aucune mesure, dit l'abbé Ledieu, pour seconder la bienveillance générale qu'on lui montrait. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, qui avait élevé Louis XIV, désirait

[illegible] Mgr le Dauphin confié aux soins d'un insti[illegible] probablement plus maître qu'il ne l'avait été [illegible] à l'héritier du trône l'instruction et les con[illegible] à son rang. M. Le Tellier, ministre d'Etat, [illegible] de France, favorisait de tout son pouvoir et [illegible] les vœux de l'archevêque de Paris.

[illegible] Montausier proposa le président de Périgny. On [illegible] le duc de Montausier, qui s'était [illegible] son élève de tous les hommes les plus re[illegible] par leur mérite, a pu donner la préférence sur [illegible] président de Périgny, homme très-peu connu, et dont [illegible] aujourd'hui, que parce qu'il a eu Bossuet [illegible].

[illegible] malgré la déférence que Louis XIV était disposé à [illegible] la recommandation du gouverneur de son fils, *il hésita* [illegible] entre Bossuet et le président de Périgny ; et s'il se [illegible] en faveur du dernier, ce ne fut probablement que parce [illegible] à lui par le titre de son lecteur.

[illegible] qu'à cette époque, Bossuet n'avait [illegible] ses deux oraisons funèbres de la reine [illegible] et de Mme Henriette. Louis XIV ne connaissait encore [illegible] un grand prédicateur. Ses controverses [illegible] et la gloire d'avoir converti Turenne, le [illegible] comme un théologien habile et éclairé ; [illegible] grand prédicateur et un grand théologien, [illegible] toutes les qualités propres à l'éducation d'un héritier [illegible].

[illegible] Bossuet venait de déployer dans l'oraison funèbre [illegible] ces grandes conceptions, ce génie pro[illegible] découvre dans le caractère des rois et des [illegible] causes de la grandeur et de la décadence des empires [illegible]. Plus récemment encore, il venait de [illegible] de toute la France, en déplorant la mort de [illegible] d'Angleterre. Tous les cœurs étaient encore pleins de la [illegible] répandue sur cette pompe funèbre, et Bossuet [illegible] moment l'homme qui occupait le plus l'at-

tention publique. Louis XIV jugea qu'un tel homme était seul digne d'élever son fils.

Aussi, dès le jour même où le président de Périgny mourut, le choix de son successeur fut arrêté dans sa pensée ; et si ce prince mit un intervalle de quelques jours à rendre son choix public, ce ne fut que par ce sentiment des égards et des convenances dont il ne s'écartait jamais. Il pouvait craindre que le choix d'un évêque ne donnât quelque ombrage au duc de Montausier, accoutumé depuis deux ans à exercer une influence exclusive sur toutes les parties de l'éducation de M. le Dauphin. Il savait, par l'expérience qu'il avait des hommes et du gouvernement, combien ces petites jalousies de place et d'amour-propre nuisent au succès des affaires. Cet inconvénient était surtout à redouter dans le système d'une éducation aussi importante, et qui demandait le concours de tous les cœurs, de tous les esprits et de toutes les volontés appelés à remplir les vœux et les espérances de sa tendresse paternelle.

Un exemple récent venait de l'avertir encore combien ces petites susceptibilités de l'amour-propre sont communes dans les cours, et c'était parmi les personnes mêmes attachées à l'éducation de son fils, qu'il avait rencontré cette opposition de caractères et cette jalousie du pouvoir.

Louis XIV, en associant à l'éducation de M. le Dauphin tous les hommes de mérite que la voix publique lui avait indiqués, avait voulu l'accoutumer de bonne heure à ne voir autour de lui que des exemples de vertu, et à n'entendre que des leçons présentées par une raison éclairée, inspirées par un goût pur et délicat. La réputation du célèbre Huet, depuis évêque d'Avranches, était venue jusqu'à ce prince, et il avait annoncé au duc de Montausier l'intention de l'attacher à l'éducation de son fils. Le duc de Montausier qui aimait et estimait depuis longtemps M. Huet, avait applaudi à la pensée du roi, et il prenait les mesures nécessaires pour s'y conformer. Mais à peine le président de Périgny en fut-il instruit, qu'il courut porter ses plaintes au duc de Montausier ; il prétendit qu'on allait le dégrader en quelque sorte de ses fonctions ; que c'était moins lui donner un coopérateur, qu'un surveillant inquiet et dangereux.

M. de Montausier crut devoir instruire le roi de la répugnance, et même de l'opposition si animée qu'il avait trouvée dans le président de Périgny, et il ne lui dissimula pas qu'il valait encore mieux se priver des avantages que les talents et les connaissances de M. Huet pouvaient apporter dans l'éducation de M. le Dauphin, que d'y introduire ce sujet ou ce prétexte de division.

La mort du président de Périgny suivit de près ce bizarre incident; et cette expérience, si récente encore, dut être un motif de plus pour Louis XIV de ne nommer Bossuet précepteur qu'après avoir connu les dispositions de M. de Montausier, et s'être assuré de sa volonté sincère à agir toujours dans un parfait concert avec ce prélat.

Le duc de Montausier, qui avait autant d'élévation dans l'âme que d'austérité dans les principes, voulait préférablement à tout que M. le Dauphin fût élevé par tout ce que la France avait de plus vertueux et de plus éclairé; et aussitôt que le roi lui eut témoigné avec une délicatesse obligeante qu'il craignait que le choix d'un évêque pour la place d'un précepteur ne pût le contrarier ou le blesser, il répondit avec autant de candeur que de dignité :

« Sire, ce n'est ni de moi, ni des honneurs ou des prérogatives de ma place, que votre Majesté doit s'occuper ; c'est uniquement du succès de l'éducation de M. le Dauphin. Dès que votre Majesté est dans l'intention de nommer précepteur un évêque, elle ne peut faire un choix plus honorable pour elle et plus utile pour M. le Dauphin, que M. l'évêque de Condom. J'ose répondre au roi du parfait accord de nos vues et de nos sentiments pour justifier la confiance dont votre Majesté daigne nous honorer. »

Louis XIV déclara Bossuet précepteur, le 13 septembre 1670; et ce fut M. de Péréfixe, archevêque de Paris, qui vint lui en apporter la nouvelle au doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre, où il logeait constamment depuis tant d'années.

Si l'on en croit M. Huet, il paraît que le premier vœu de M. de Montausier n'avait pas été pour Bossuet. Il rapporte dans ses mémoires, comme le tenant de M. Montausier lui-même, qui le lui avait souvent raconté, « qu'à la mort du président de Péri-

gny, le roi le chargea de lui proposer le sujet qu'il jugerait le plus digne de la place de précepteur de M. le Dauphin ; que M. de Montausier, dans la vue de faire tomber le choix du roi sur M. Huet, imagina de lui présenter une liste composée de tous ceux qui la lui avaient demandée et lui avaient exprimé le désir de voir leur nom placé sous les yeux de Sa Majesté. Le nombre des prétendants montait à près de cent, et M. de Montausier les comprit tous sur sa liste sans aucune exception et sans aucune distinction. A la suite de cette première liste, il en avait ajouté une seconde, où il n'avait compris que ceux qui ne lui avaient manifesté ni désir ni prétention, et qu'il jugeait cependant les plus dignes et les plus capables de remplir cette place selon les vues de Sa Majesté. Il faisait valoir leurs titres, leurs vertus et leurs talents, et il finissait son mémoire par ces mots :

« Si votre Majesté me demande actuellement mon opinion sur ceux que je crois le plus dignes de fixer son attention, je prendrai la liberté de lui dire avec confiance que parmi ceux qui n'ont formé aucune demande, M. Ménage, M. de Condom et M. Huet me paraissent mériter la préférence. Je laisse à la sagesse de votre Majesté le choix de celui des trois qui pourra lui être le plus agréable. »

Le roi prit la liste de M. de Montausier sans s'expliquer, pour se donner le temps de réfléchir mûrement sur un choix si important.

» M. de Montausier ajoutait que d'après cet exposé il ne devait pas douter que le roi ne se portât de lui-même à nommer M. Huet précepteur de M. le Dauphin. Le nom de Ménage était presque inconnu à ce prince. L'évêque de Condom, qui avait consumé jusque alors toute sa vie dans les controverses de théologie, ou dans l'exercice du ministère évangélique, ne devait point paraître assez familiarisé avec les belles-lettres, dont l'étude allait occuper les premières années de l'éducation de M. le Dauphin, et d'après toutes ces considérations, il était d'autant plus vraisemblable que le roi laisserait tomber son choix sur M. Huet, que Sa Majesté avait paru désirer elle-même, peu de mois auparavant, de le voir associé à l'éducation de M. le Dauphin.

» Mais les choses tournèrent tout autrement ; le roi était accou-

tumé à entendre prêcher M. l'évêque de Condom, il lui était agréable, il était frappé de son mérite, les murs mêmes de son palais (ce sont les expressions de M. Huet), retentissaient encore de son éloquence, et il nomma en même temps M. Huet, sous-précepteur. » (Ledieu.)

Beaucoup de personnes parlaient aussi de Pelisson, dit l'abbé Ledieu; il ne se mit point sur les rangs, mais ses amis agirent avec chaleur pour lui. La résolution d'abjurer le calvinisme était décidément arrêtée dans son esprit, lorsque le président de Périgny vint à mourir. Pelisson, par un sentiment de délicatesse, suspendit pendant un mois entier son abjuration, pour convaincre le public et ses amis mêmes, qu'il n'avait aucune prétention à la place de précepteur de M. le Dauphin, personne ne pouvant avoir l'idée de proposer au roi un protestant pour précepteur de son fils. Ce ne fut donc qu'environ un mois après la nomination de Bossuet, que Pelisson fit son abjuration à Chartres, le 8 octobre 1670, entre les mains de M. de Choiseul, alors évêque de Comminges, et depuis évêque de Tournay. Immédiatement après, il se retira à la Trappe, pour s'y recueillir dans les sentiments religieux qui avaient dicté une conduite si respectable. De retour à Paris, il s'attacha aussitôt à Bossuet, et resta son ami intime jusqu'à sa mort.

M[me] de Caylus nous apprend que M[me] de Montespan voulut s'honorer elle-même, en appuyant d'un suffrage qui était agréable à Louis XIV, la résolution que ce prince avait déjà prise de nommer Bossuet précepteur de M. le Dauphin.

A travers les différences légères que l'on croit apercevoir entre les versions que nous venons de rapporter sur quelques circonstances de la nomination de Bossuet, on voit que le mérite d'un tel choix appartient tout entier à Louis XIV.

Au moment où Bossuet fut nommé précepteur de M. le Dauphin, ses dispositions étaient prises pour son sacre, et son sacre devait être immédiatement suivi de son départ pour Condom. Cet événement imprévu exigeait de sa part les plus mûres réflexions. Il paraît qu'il hésita entre ce nouveau ministère, et celui auquel il se croyait plus immédiatement appelé par une première dispo-

sition de la Providence. Il jugeait avec raison que l'une de ces deux places était incompatible avec l'autre, et en présentant l'hommage de sa reconnaissance à Louis XIV, il ne put se dispenser de lui rappeler, « que récemment chargé du gouvernement d'une église par la bonté de Sa Majesté, il ne pouvait prendre d'autre engagement, ni recevoir la nouvelle marque de confiance dont elle l'honorait. » — « Je veux un évêque, lui répondit le roi; faites-vous sacrer, suivez après cela le mouvement de votre conscience, je vous laisse toute liberté sur votre évêché. »

Cette décision du roi, quelque obligeante qu'elle fût pour Bossuet, n'était point de nature à calmer les justes scrupules d'un évêque instruit des règles et des maximes de la discipline ecclésiastique. Dans cette perplexité, Bossuet « crut devoir consulter le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, pour lui demander son avis, et s'il s'engagerait à la cour en quittant son évêché, ou s'il suivrait sa première vocation, qui était d'aller gouverner son église, en remerciant le roi de l'honneur qu'il lui offrait en l'appelant auprès de Monseigneur. Le curé de Saint-Nicolas le pria de trouver bon qu'il en conférât avec le curé de Saint-Sulpice, qu'il se faisait un devoir de consulter dans toutes les circonstances difficiles et délicates. Cependant M. de Condom s'était à peu près décidé à se faire sacrer suivant l'ordonnance du Concile de Trente, parce qu'il avait ses bulles, et que tous les arrangements étaient déjà pris, pour être sacré en présence de l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Pontoise. Il annonça donc à la cour dès le moment où il entra en fonction, qu'il serait obligé de garder quelque temps son évêché, jusqu'à ce qu'il pût être assuré qu'on s'accommoderait de lui à Versailles, et que lui-même s'accommoderait d'un genre de vie si nouveau pour lui. Sept ou huit mois après, le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet déclara à l'évêque de Condom, que le bien qu'il faisait à la cour était si grand, qu'il pouvait demeurer en conscience, et servir l'Eglise même avec l'autorité de l'épiscopat, plutôt que de quitter une place si importante pour aller gouverner une église particulière dans un coin du royaume : il se rendit à cet avis qui était le plus sage. » (BAUSSET.)

Charles-Maurice le Tellier, coadjuteur de Reims, était membre

de l'assemblée du clergé qui se tenait à Pontoise. On a vu qu'il était intimement lié avec Bossuet, et il voulut avoir la gloire d'être le consécrateur d'un tel évêque. Il choisit pour assistants les évêques d'Autun et de Verdun. Toute l'assemblée du clergé fut présente à la cérémonie, qui eut lieu dans l'église des Cordeliers de Pontoise, le 21 septembre 1670, « avec toute la solennité, dit l'abbé Ledieu, des anciens sacres, et comme en plein concile. » M. de Fromentières, depuis évêque d'Aire, prédicateur estimé, fit le sermon du sacre. Le lendemain, 22 septembre, Bossuet prêta serment entre les mains du roi pour l'évêché de Condom, et le surlendemain, 23, en qualité de précepteur de M. le Dauphin.

Cependant Bossuet était toujours tourmenté de l'idée de ne pouvoir concilier les nouvelles fonctions qui l'attachaient à la cour avec les devoirs d'un ordre supérieur que lui imposait sa qualité d'évêque. Plusieurs considérations raisonnables ne lui permirent pas d'abord de se démettre de l'évêché de Condom, mais il ne le garda que deux ans; il s'en démit le 31 octobre 1671. L'abbé de Matignon fut nommé pour lui succéder ; il remit entre les mains du roi son prieuré du Plessis-Grimaux, près de Caen, que ce prince donna à Bossuet. En renonçant à l'évêché de Condom, il perdait *quarante mille livres* de rente, et le prieuré du Plessis-Grimaux n'en valait que huit ou neuf. A peine avait-il retiré de l'évêché de Condom les frais de ses bulles et de son premier établissement. Dès le moment où il avait été nommé, il s'était démis des bénéfices qu'il possédait dans l'église de Metz, sans se réserver aucune pension. Ainsi Bossuet se trouvait dans une des premières places de la cour avec le modique revenu du prieuré de Plessis-Grimaux, et du doyenné de Gassicourt, qui pouvait rapporter cinq ou six mille livres de rente, et la faible pension attachée au titre de précepteur de M. le Dauphin. Mais des calculs d'intérêt n'entrèrent jamais dans l'âme de Bossuet.

Louis XIV, qui avait le sentiment de toutes les convenances, crut avec raison qu'il ne pouvait laisser le précepteur de son fils, et un évêque tel que Bossuet, dans un état de gêne et d'embarras. En 1672, à son retour de la belle campagne du Rhin, il s'oc-

cupa des moyens de lui procurer l'existence et la dignité convenables à l'emploi qu'il lui avait confié. Le cardinal Mancini était mort à Rome le 28 juin 1672. Il laissait trois abbayes vacantes, celle de la Chaise-Dieu, celle de Saint-Lucien de Beauvais, et celle de Saint-Martin de Laon. Louis XIV mit de la délicatesse à offrir à Bossuet le choix de celle des trois qui pourrait lui être la plus agréable. Il donna la préférence à celle de Saint-Lucien de Beauvais, comme la plus voisine. Elle avait alors *vingt mille livres* de rente.

Croira-t-on qu'une grâce aussi modérée attira à Bossuet le blâme de quelques censeurs chagrins? On voit par une de ses lettres au maréchal de Bellefonds, en date du 9 septembre 1672, qu'il fut pour ainsi dire obligé de se justifier d'avoir accepté la grâce que le roi venait de lui accorder. Nous n'avons pas la lettre du maréchal, mais si on en juge par l'apologie que renferme la réponse de Bossuet, on est fondé à croire que le maréchal s'était prêté trop facilement à lui transmettre des observations au moins très-déplacées envers un évêque tel que Bossuet. — Cette réponse atteste autant son excellent jugement et la modération de son caractère que cette exactitude de principes qui le préserva toute sa vie des excès du relâchement et des excès du rigorisme.

« Je commencerai ma réponse par où vous avez commencé votre lettre du 28 août. Je ne m'attends à aucun compliment sur les fortunes du monde, de ceux à qui Dieu a ouvert les yeux pour en découvrir la vanité. L'abbaye que le roi m'a donnée, me tire d'un embarras et d'un soin qui ne peut pas compatir longtemps avec les pensées que je suis obligé d'avoir. N'ayez pas peur que j'augmente mondainement ma dépense. La table ne convient ni à mon état, ni à mon humeur; mes parents ne profiteront point du bien de l'Eglise. Je payerai mes dettes le plus tôt que je pourrai. Elles sont pour la plupart contractées pour des dépenses nécessaires, même dans l'ordre ecclésiastique; ce sont des bulles, des ornements, et autres choses de cette nature.

» Pour ce qui est des bénéfices, assurément ils sont destinés pour ceux qui servent l'Eglise. Quand je n'aurai que ce qu'il faut pour soutenir mon état, je ne sais si je dois en avoir du scrupule. Je ne veux pas aller au delà, et Dieu sait que je ne songe point à m'élever. Quand j'aurai achevé mon service ici, je suis prêt à me retirer sans peine, et à travailler aussi, si Dieu m'y appelle.

» Quant à ce nécessaire pour soutenir son état, il est malaisé de le déterminer ici fort précisément, à cause des dépenses imprévues. Je n'ai, que je sache, aucun attachement aux richesses, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités. Mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je n'avais que le nécessaire; et je perdrais plus de moitié de mon esprit, si j'étais à l'étroit dans mon domestique. L'expérience me fera connaître de quoi je puis me passer; alors je prendrai ma résolution, et je tâcherai de n'aller pas au jugement de Dieu avec une question problématique sur ma conscience.

» Je vous serai fort obligé de m'écrire souvent de la manière dont vous avez fait. Ce n'était pas une chose possible de me tirer d'affaire par les moyens dont vous me parlez. Je tâcherai qu'à la fin tout l'ordre de ma conduite tourne à édification pour l'Eglise. Je sais qu'on y a blâmé certaines choses, sans lesquelles je vois tous les jours que je n'y aurais fait aucun bien. J'aime la régularité; mais il y a certains états où il est fort malaisé de la garder si étroite. Si un fonds de bonne intention domine, tôt ou tard il y paraît dans la vie; on ne peut pas tout faire d'abord. » (BAUSSET.)

Après la cérémonie du sacre, Bossuet songea à prendre possession de son siége[1]. Mais comme ses fonctions de précepteur le retenaient à la cour, il donna procuration à un ecclésiastique

[1] Voici ce qu'on lit dans le journal de l'abbé LEDIEU :

« Au retour de Meaux, à l'occasion de la conduite de quelques nouveaux évêques, M. de Meaux nous a conté le commencement de son épiscopat et comment il rendit son évêché de Condom. Il dit donc qu'ayant été nommé précepteur, il alla voir M. Feret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, pour lui demander son avis : s'il s'engagerait à la cour en quittant son évêché; ou s'il suivrait sa première vocation, qui était d'aller gouverner son église, en remerciant le roi de l'honneur qu'il lui offrait en l'appelant auprès de Monseigneur. M. Feret le pria de trouver bon qu'il en communiquât avec le curé de Saint-Sulpice de ce temps-là. M. l'abbé Bossuet était résolu de se faire sacrer, suivant l'ordonnance du concile de Trente, parce qu'il avait ses bulles, et que d'ailleurs ses ornements, sa chapelle, tout était prêt pour son sacre, et qu'il avait déjà pris des mesures pour s'en aller bientôt à Condom. C'est pourquoi, en entrant même à la cour, il disait qu'il serait obligé de garder quelque temps son évêché, jusqu'à ce qu'il pût être assuré qu'on s'accommodât de lui et que lui-même s'accommodât de cette vie-là. Son conseil lui dit donc, à sept ou huit mois de là, que le bien qu'il faisait à la cour était si grand, qu'il y pouvait demeurer en conscience et servir l'Eglise, même avec l'autorité de l'épiscopat, plutôt que de quitter une place si importante pour aller gouverner une église particulière dans un coin du royaume. Il se rendit à cet avis, qui était le plus sage et en même temps d'un grand exemple, et il rendit son évêché après en avoir seulement joui deux ans, comme je l'ai dit ailleurs, sans aucune convention de récompense présente. »

qui jouissait depuis longtemps de son estime et de son affection, l'abbé Hugues Jannon. Celui-ci se rendit à Condom, et, le 9 novembre 1670, il se présenta devant le Chapitre assemblé, donna lecture des pièces qui l'accréditaient, et déposa les bulles qui instituaient canoniquement Bossuet évêque du siége de Condom. Lecture faite, on procéda à l'installation, selon les formes accoutumées. L'ancien vicaire-général official fut remplacé par Bernard de Bussolles, chanoine théologal. Le choix de l'évêque avait été déterminé par le rapport de l'abbé Jannon, et répondait parfaitement au vœu du clergé et du peuple.

Il paraît que l'ordre et la discipline laissaient beaucoup à désirer dans le diocèse de Condom, vacant depuis dix-huit mois. Bossuet transmit ses ordres à l'official, et voulut qu'on poursuivît fermement la mise en vigueur des lois générales de l'Eglise et des ordonnances particulières au diocèse. Un synode fut convoqué et de nouveaux statuts, revus et corrigés par Bossuet, vinrent compléter la série des réformes méditées par l'évêque et son official.

De ces statuts naquit un procès entre le Chapitre et l'évêque. Aux termes du droit, les statuts diocésains n'obligent le Chapitre qu'autant que le corps capitulaire a été dûment assemblé et mis en demeure d'exprimer librement son avis. Il paraît que cette condition n'avait pas été remplie, et les chanoines formèrent opposition aux ordonnances de l'évêque. L'affaire, au lieu d'être portée en cour de Rome, le fut, selon l'usage du temps, au parlement de Guienne. Cette cour donna raison aux *opposants;* mais Bossuet était puissant à la cour, et il déféra la cause au *conseil du roi*. L'arrêt du parlement fut cassé avec injonction de ne plus intervenir. Les chanoines comprirent que toute résistance devenait superflue, et ils mirent fin à leur opposition. Cependant Bossuet crut devoir justifier sa conduite par un long *mémoire*. A la distance où nous sommes, il serait fort difficile de prendre un parti quelconque dans ce débat et de savoir au juste de quel côté était le droit et la justice. Au reste, Bossuet comprit que les ordonnances qu'il venait de rendre sur les *résidences* cadraient mal avec une absence indéfiniment prolongée. Les exemples qu'il

trouvait sous ses yeux ne calmèrent pas les inquiétudes de sa conscience, et, au mois d'octobre 1671, le monde apprenait à la fois son généreux renoncement au siége de Condom, et la nomination de son successeur.

Quoique démissionnaire, Bossuet fut encore, pendant plusieurs années, désigné sous le titre d'évêque de Condom, de M. de Condom. Lui-même signait : Ancien évêque de Condom. De là une méprise singulière de plusieurs auteurs de *Mémoires*, qui signalent Bossuet comme évêque titulaire de Condom, deux et trois ans après sa retraite.

CHAPITRE IV

Importance de l'éducation du Dauphin ; soins que Bossuet lui consacre. — Caractère de l'élève, rigueur du duc de Montausier.

Louis XIV, en nommant Bossuet précepteur de son fils, avait obéi à l'inspiration de son âme et de son jugement. Le vœu public avait prévenu son choix, et l'élévation de Bossuet fut un véritable triomphe pour tous les amis de la religion et des lettres. Elle devint le présage et le garant de la protection éclatante que le monarque promettait aux nobles efforts du génie et de la vertu.

Santeuil, qui en qualité de poète, se croyait en droit de lire dans l'avenir, avait prédit le choix de Louis XIV, avant même qu'il fût déclaré ; et il consigna cette prédiction dans une pièce de vers qu'il adressa à Bossuet lui-même. Fier de s'être montré le prophète des destinées d'un grand homme, le poète semble reprocher au prélat le modeste dédain avec lequel il s'était refusé à ses présages.

Boileau, de son côté, se faisant le fidèle organe du monde savant, rendait au prélat, quelque temps après, ce sincère témoignage :

« Le choix que le roi a fait de votre personne, pour l'instruction de Mgr le Dauphin, et le merveilleux succès qui est dû à votre conduite

dans un emploi si glorieux, sont une preuve du jugement équitable du plus grand monarque de l'univers, et vous attirent tous les éloges qu'on vous rend, dans toute la France, pour cette heureuse éducation, dans laquelle est renfermée, comme en abrégé, la félicité publique. »

Le roi aurait désiré que Bossuet entrât en exercice, au lendemain même du serment prêté par lui dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye; mais une maladie du jeune prince apporta quelques mois de retard, et la cour étant rentrée à Paris sur ces entrefaites, Bossuet fut installé au Louvre, auprès de son royal élève, dans le mois de décembre 1670.

Le dauphin, âgé de neuf ans, avait, nous l'avons dit, M. de Montausier pour gouverneur. Les attributions de gouverneur étaient extrêmement importantes. C'est à lui qu'appartenait la haute direction de la conduite du prince, la surveillance générale sur tout ce qui de près ou de loin se rattachait à sa personne. Il avait pour mission [1] de veiller sur ses mœurs, ses actions, ses démarches, son langage, sur toute sa personne. Bossuet, du reste, a défini lui-même excellemment le véritable objet de cette charge, quand il nous montre le duc de Montausier inséparable de Monseigneur, ayant sans cesse ce jeune prince sous ses yeux, entre ses mains; appliqué infatigablement à le former au bien, à prémunir son innocence contre la contagion des mauvaises mœurs, des propos licencieux, des actions déshonnêtes; à interdire aux hommes corrompus tout accès près de lui; à l'exciter par ses recommandations, par son propre exemple plus encore, à la vertu, à la piété, sans rien négliger jamais pour le fixer dans cette voie; n'épargnant, en un mot, aucun effort pour que le dauphin, dans la suite, ne fût pas moins signalé par la solidité de son esprit que par la vigueur de son corps.

Cette tâche, sans doute, ne pouvait écheoir à des mains plus honnêtes et plus dévouées. Le duc de Montausier était connu pour la rigidité de ses principes, et sa profonde vénération envers la dignité royale; cependant l'excès même de son zèle entraîna

[1] Le mot *æquilibrator filii regis*, usité au moyen âge, caractérise admirablement cet office.

trop souvent le noble duc à des actes d'une sévérité outrée, sur lesquels nous aurons plus tard à gémir.

Mais l'instruction était le partage exclusif du précepteur. Le rôle de Bossuet fut donc d'initier le jeune prince aux lettres divines et humaines, c'est lui qui devait diriger les études et donner les leçons. L'éminent prélat s'en acquitta avec une extrême ponctualité, pendant près de dix années. Il attachait la plus grande importance à ce que le Dauphin eût toujours affaire au même maître, entendît habituellement la même voix. Aussi était-ce seulement dans les circonstances exceptionnelles qu'il se faisait remplacer par Daniel Huet, sous-précepteur; encore Bossuet avait-il soin, pour chaque leçon qu'il ne donnait pas lui-même, d'indiquer par écrit la marche à suivre, jusque dans ses moindres détails. Le sous-précepteur n'eut jamais que ces fonctions secondaires [1]. Cette charge avait été créée par le roi pour parer à toute éventualité, et peut-être aussi pour ménager certaines susceptibilités, éveillées par des compétitions antérieures.

Mais afin de remplir dignement cette tâche « qui intéressait toute la chrétienté » et de réaliser le plan d'éducation qu'il avait conçu, Bossuet n'hésita pas à reprendre l'étude de l'antiquité grecque et latine. Tant d'années passées dans la méditation des saintes Ecritures et de l'enseignement théologique l'avaient éloigné des notions classiques qu'il avait autrefois cultivées avec tant de succès. La splendeur des livres sacrés l'avait captivé tout entier.

« Je ne puis, disait-il plus tard, revenu à cette première impression, je ne puis comprendre l'attachement et le goût de M.*** pour les auteurs profanes; j'en pardonnerais quelques lectures, en passant; mais d'y avoir de l'attache, et d'y trouver du goût, quand on connaît Jésus-Christ! Peut-on goûter des livres où Jésus-Christ ne se trouve point, et s'en faire une occupation sérieuse? Je ne le puis croire. [2] »

[1] C'est ainsi que le chantait un poète du temps :

« ...Cui, ritè, *vicarius* additur, *alter*
Præceptor, si fortè suis ægrotus abesset
Muneribus, studioque, docens, succedere posset
Doctus *Huetiades*... »

(*Delphineis*, auct. J. *de la Faye*, lib. v, p. 64 et 65.)

[2] Lettre du 27 septembre, 1695.

Dans son dévouement à la noble cause qu'il veut servir, Bossuet remettra donc sous ses yeux poètes, orateurs, philosophes, historiens. Tous les monuments d'Athènes et de Rome lui ont révélé leurs sublimes beautés [1], et ces études approfondies ne seront perdues ni pour lui-même, ni pour la France, ni pour l'Eglise. On peut dire que de cette époque date une nouvelle phase dans le génie et la manière de Bossuet. L'illustre docteur, redevenu humaniste par devoir, se pénétrera du caractère des anciens, de leur style; il empruntera au monde païen des armes pour le combattre, et son goût plus mûr donnera à notre langue quelque chose de ce cachet antique qu'il est si difficile de faire passer dans les langues modernes.

Cependant Bossuet semblait n'avoir pas trouvé en lui-même assez de garanties pour mener à bonne fin son œuvre. Il fit appel à tout ce que la France comptait alors d'esprits distingués. C'est ainsi qu'il demanda au P. Commire, une vie d'Auguste; à Fléchier, l'histoire de Théodose. Pélisson, Renaudot, l'abbé Fleury, la Bruyère, Tournefort, et tant d'autres non moins connus, lui prêtèrent également leur concours. Pléïade illustre, amenée autour de lui par l'attrait puissant du génie, et que bientôt nous verrons à Paris, à Saint-Germain et à Versailles, former à Bossuet une espèce de cour, au milieu de la cour même de Louis XIV. C'est au soin et au talent de tous ces hommes que nous devons la collection des auteurs *ad usum Delphini*. Montausier avait eu le premier projet de ce travail; Bossuet l'agréa avec empressement; son érudition et sa sagacité n'ont pas peu contribué à sa bonne exécution, pour laquelle le savant Huet, de son côté, se dépensa tout entier. Ce monument de l'éducation

[1] C'est sous ces traits que le dépeint un poète d'alors, Régnier Desmarais, qui lui disait avec les accents d'une poésie douteuse :

Pour instruire le prince et former son enfance
A toutes les vertus dignes de sa naissance,
Vous feuilletez les Grecs, vous lisez les Romains,
Et leurs doctes écrits sont toujours dans vos mains.
Soit que l'astre du jour répande sa lumière,
Soit que la lune, au ciel, fournisse sa carrière,
Sur les livres collé, vous tâchez, en tout temps,
D'y chercher au Dauphin de grands enseignements.

du Dauphin, était sans doute le résultat d'une grande pensée ; il tendait à vulgariser les études littéraires, et, comme disait Montausier lui-même, il devait « rendre commune à tous les Français l'éducation du prince destiné à régner sur eux, un jour ; » mais cette œuvre eut son danger. Elle développa dans les écrivains du siècle du Louis XIV un goût trop exclusif pour les lettres profanes; elle arriva à paganiser en quelque sorte tous leurs écrits, à imprimer aux études une déviation regrettable, enfin à ramener certains excès de la Renaissance, sans offrir les mêmes compensations. Bossuet, pour sa part, sut éviter de semblables exagérations, et, comme nous l'avons dit, il ne prit des lettres antiques que ce qui devait mûrir son génie sans l'absorber.

Mais quels étaient le caractère et les dispositions du jeune élève pour qui se préparaient tant de grandes choses? Le duc de Saint-Simon s'est montré bien sévère à son égard[1]. Il nous dit que « son intelligence était nulle, » qu'il était « sans aucune sorte d'esprit, sans lumières ni connaissances quelconques, et radicalement incapable d'en acquérir; sans discernement, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres. » Mais tout le monde sait que le duc de Saint-Simon, qui « ne se pique pas d'impartialité, » avait une horreur particulière pour le Dauphin et toute sa maison. Il s'en explique dans ses *Mémoires* sur le ton du plus odieux cynisme. Avec quelle impatiente ardeur il demande « qu'il plaise à Dieu de l'en délivrer. » Ailleurs il parle du *réveil savoureux* que lui causa la nouvelle de la mort prématurée du prince. Mais d'un autre côté, faudra-t-il accepter le témoignage des auteurs du temps qui voulaient avant tout plaire au maître? La louange du grand roi et de sa famille était le mot d'ordre général, et le refrain de tous les écrits d'alors. Et quand ils nous redisent, en vers et en prose, la haute intelligence et les succès merveilleux du Dauphin, c'est bien plus tôt l'expression d'une vaine flatterie que la réalité de l'histoire.

La vérité est que le Dauphin n'avait nullement hérité du caractère ardent et entier de son père. Il portait un tempérament

[1] *Mémoires* de SAINT-SIMON, *passim*.

extrêmement lymphatique; son corps était languissant, sa démarche hésitante, sa sensibilité nerveuse presque nulle. Avec cela il avait un esprit vif et facile qui se trahissait par des réparties charmantes; mais comme il arrive ordinairement à ces sortes de natures, le corps avait pris un certain empire sur l'intelligence, et celle-ci était devenue rêveuse, apathique, inappliquée. C'est contre cet obstacle que Bossuet devait péniblement lutter.

Le génie, l'observation et la patience peuvent corriger des défauts naturels; mais l'art ne peut pas donner ce que la nature a refusé. Il faut avoir une âme qui entende les accents du génie, pour répondre à ses inspirations. Il faut avoir un cœur susceptible de sentiments passionnés, pour éprouver ces fortes émotions qui enflamment une jeune imagination. Des passions ardentes, des penchants dangereux, et même des vices naissants peuvent, dans les mains d'un instituteur habile et vertueux, se convertir en autant de leviers puissants qui soulèvent l'âme et la portent aux grandes choses. Mais comment donner du ressort et du mouvement à une âme indifférente, privée de la faculté de conserver les impressions qu'elle reçoit, et qui n'a pas même assez d'énergie pour combattre et résister?

Au reste, il paraît que Bossuet ne s'était point fait illusion sur le caractère et les dispositions de son élève. On lit dans une de ses lettres au maréchal de Bellefonds, en date du 6 juillet 1677 :

« Me voici quasi à la fin de mon travail. M. le Dauphin est si grand, qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. *Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué.* On n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint Paul, en espérant contre l'espérance. Car encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut tout renverser; je voudrais bien voir quelque chose de plus fondé; mais Dieu le fera peut-être sans nous. Priez Dieu que sur la fin de la course où il semble qu'il doive arriver quelque changement dans mon état, je sois en effet aussi indifférent que je m'imagine l'être. »

C'est ce *défaut d'attention*, c'est cette *inapplication* habituelle, qui paraît avoir été le défaut dominant du caractère de M. le

Dauphin, et qui l'a sans doute empêché de recueillir tous les avantages que promettaient les soins et les talents des célèbres instituteurs qui présidèrent à son éducation. On ne peut douter que Bossuet n'ait fait tout ce qui était en son pouvoir, pour arracher son élève à cette langueur, à cette sorte d'inertie qui trompait ses efforts, ses vœux et ses espérances. On voit même qu'il n'épargna ni les conseils, ni les reproches, pour combattre cette malheureuse disposition, qui pouvait devenir si fatale à sa gloire, à son bonheur, et surtout au bonheur des peuples sur lesquels il était appelé à régner. On en trouve la preuve dans une *instruction* que Bossuet lui adressa; elle exprime l'intérêt le plus tendre et la franchise la plus courageuse. L'abbé d'Olivet l'a publiée pour la première fois en 1764. Elle roule presque tout entière sur *le défaut d'attention*. Bossuet attribue ce défaut, trop ordinaire aux princes, à l'abondance où ils naissent. Le besoin éveille les autres hommes; et le soin de leur fortune les sollicite sans cesse au travail... Les plaisirs et les grandeurs se présentent d'eux-mêmes aux princes. Ils n'ont rien à gagner par le travail, rien à acquérir par le soin et l'industrie. Mais il n'en est pas de même de la raison et de la vertu. Ils ont besoin de s'accoutumer dès leur enfance à tenir leur esprit attentif, à régler ses mouvements vagues et incertains, et à peser sérieusement en eux-mêmes ce qu'ils ont à faire. (BAUSSET.)

« Pensez-vous, dit Bossuet au Dauphin, que tant de peuples, tant d'armées, une nation si nombreuse et si belliqueuse, dont les esprits sont si inquiets, si industrieux et si fiers, puissent être gouvernés par un seul homme, s'il ne s'applique de toutes ses forces à un si grand ouvrage? Comment gouvernerez-vous cette immense multitude, où bouillonnent tant de passions, tant de mouvements divers? Au milieu de tant d'orages menaçants, pourrez-vous vous flatter de jouir du calme et de la tranquillité qui vous plaisent tant? Dieu ne nous a pas donné, pour n'en pas faire usage, la faculté de nous rappeler le passé, de connaître le présent, de prévoir l'avenir?... Ne commencez pas par l'inapplication et la paresse une vie qui doit être si occupée et si agissante... A quoi vous servira d'avoir de l'esprit, si vous ne l'employez pas, et que vous ne vous appliquiez pas? Si vous n'exercez pas votre esprit, il s'engourdira, il tombera dans une espèce de léthargie; et quelques efforts que vous eus-

siez alors envie de faire pour l'en tirer, vous n'y serez plus à temps. Nos véritables amis, Monseigneur, sont ceux qui résistent à nos passions; ceux au contraire qui les favorisent, sont nos plus cruels ennemis. »

Bossuet propose enfin à son élève le modèle le plus propre à exciter la noble émulation d'un fils, celui du roi son père, « qui montre son grand caractère dans la paix comme dans la guerre; qui préside à tout, qui donne lui-même ses réponses aux ministres étrangers, et à ses propres ministres les lumières dont ils ont besoin pour exécuter ses ordres; qui établit dans son royaume les plus sages lois; qui décide la marche de ses armées, et souvent les commande en personne; et qui, dans le mouvement des affaires générales, trouve encore le moyen d'embrasser les détails. »

Malheureusement les circonstances ne compliquèrent que trop cette difficulté. La constitution molle et tendre du Dauphin aurait eu besoin de rencontrer autour de lui sympathie, affabilité, condescendance. Il fut loin d'en être ainsi. Le jeune prince ne voyait sa mère qu'à de rares et courts intervalles. Louis XIV habitué aux adorations de la foule, et extrêmement jaloux de son autorité, fut pour ses enfants bien plus un roi qu'un père; le gouverneur, M. de Montausier, se montrait d'une austère sévérité et même d'une rudesse qui dépassait souvent toute mesure. Il avait, dit Montesquieu « quelque chose de cet excès de raison qu'on avait vu dans les anciens philosophes. » « Il est fou à force d'être sage » disait de lui la marquise de Rambouillet, sa belle-mère. « Un fagot d'épines, ajoutait-on, qui piquait de quelque côté qu'on voulut le toucher. » C'est même un fait acquis à l'histoire, qu'il employa de temps en temps contre le jeune prince les châtiments corporels; aussi s'appelait-il lui-même d'une manière moitié sérieuse, moitié plaisante, « l'exécuteur des hautes œuvres. » On comprend alors qu'en présence d'un gouverneur qui ne lui avait jamais souri peut-être, l'âme du Dauphin, si avide d'expansion, se soit repliée sur elle-même, se soit rebutée et en quelque sorte abdiquée [1].

[1] Pendant plusieurs années le Dauphin eut une telle répugnance pour l'étude, qu'il regardait le moindre travail classique comme la plus pénible des

CHAPITRE V

Bonté de Bossuet. — Méthodes pour l'étude des langues anciennes.

Bossuet n'eut point à combattre des défauts essentiels et des passions redoutables. Son élève était né doux et bon, et le maître eut soin d'entretenir en lui des dispositions qui furent plus favorables à son bonheur, que n'auraient pu l'être, dans la condition où il resta toute sa vie, des talents sans doute éminents, et un caractère fortement prononcé. Sa bonté lui valut même une sorte de popularité, dans un siècle et dans une nation où il suffisait aux princes de ne pas montrer des vices et de promettre des vertus, pour ouvrir les cœurs à l'espérance et à l'amour.

Telles étaient les conditions dans lesquelles Bossuet allait entreprendre le grand œuvre de l'éducation d'un héritier royal. De semblables dispositions dans l'élève suffisent à expliquer comment le maître apparaît toujours au premier plan. Le prince semble n'avoir été d'abord que le témoin impassible de tant de soins et de travaux, et l'on serait presque tenté de souscrire au jugement d'un historien qui résume tout le tableau de cette éducation en disant, que le précepteur était tout, et l'élève rien. Cependant il n'en fut pas toujours ainsi. Avec le temps et un zèle infatigable, Bossuet finit par briser l'enveloppe si dure qui étouffait l'intelligence de son disciple, et à trouver enfin plus facile l'exercice de

tortures. Une dame de la cour, cruellement éprouvée dans ses plus chères affections, après avoir subi déjà d'immenses revers de fortune, retraçait un jour, devant le jeune prince, la longue histoire de ses peines, cédant en cela à un sentiment bien naturel aux personnes malheureuses, celui de chercher partout des confidents pour leurs douleurs; mais le Dauphin l'arrêta tout à coup :

— Faites-vous des thèmes, madame ?

— Non, Monseigneur, répondit la noble affligée, ne sachant ce que pouvait signifier une interruption si étrange.

— Alors, cessez de vous plaindre, vous n'avez qu'une idée imparfaite du malheur.

sa tâche. Aussi put-il initier tour à tour son élève à toutes les branches des connaissances humaines, et le Dauphin arriva à exécuter quelques compositions de prose et de vers non sans quelque succès.

Bossuet était loin d'approuver les mesures rigoureuses du duc de Montausier; aussi n'eut-il pour son royal élève que des entrailles de père. En cela d'ailleurs il obéissait à sa propre nature, dont le fond exhalait la bonté; lui-même a écrit quelque part: « C'est par la douceur qu'il faut former l'esprit des enfants. » Le prince ne fut pas ingrat; il aimait beaucoup son maître, et pendant tout le reste de sa vie, il garda envers lui une affectueuse vénération. Nous verrons qu'il entreprit plus d'un voyage pour aller le revoir soit à Meaux soit à Germigny.

Pour se concilier l'attention du jeune prince et obtenir sa confiance, Bossuet s'attacha à l'intéresser, à l'accoutumer à son langage et à ses manières, en évitant de lui présenter l'appareil prématuré d'un travail trop pénible et d'études trop sèches et trop décourageantes. Il se borna, dans les premiers temps, à l'entretenir de récits et d'histoires appropriés aux circonstances du moment, et à captiver son esprit par des fables ingénieuses qui excitaient et piquaient sa curiosité. Par cette espèce d'appât qui séduit toujours les enfants, il cherchait à lui inspirer peu à peu le goût de la littérature et l'attrait de l'étude. (Bausset.)

Il portait son assiduité auprès de son élève, jusqu'à se trouver tous les soirs à son coucher, pour l'endormir par quelque récit agréable.

On doit bien penser que Bossuet s'appliqua surtout à graver profondément dans le cœur du Dauphin les sentiments et l'amour de la religion; chaque jour l'instruction sur la religion précédait toutes les autres études : il avait composé un *Catéchisme* destiné uniquement à l'instruction chrétienne du jeune prince, et il y avait joint des formules de *prières* qui convenaient d'une manière plus particulière à un prince appelé à régner. Il voulait ainsi l'accoutumer à se placer sans cesse sous la main de Dieu, et à lui demander, dans toute la sincérité d'un cœur pur et vertueux, ces heureuses et utiles inspirations, qui apprennent à concilier avec

les principes invariables de la justice et de la morale chrétienne les maximes si incertaines de la politique et de la sagesse humaine.

L'étude du soir et du matin commençait chaque jour par la lecture d'un chapitre de l'Ecriture sainte. Le prince demeurait découvert tout le temps que durait cette lecture, et apprenait ainsi à l'écouter avec un respect religieux. Si pendant la lecture de l'Evangile le jeune prince paraissait distrait ou préoccupé, son instituteur lui ôtait aussitôt le livre des mains, pour l'avertir qu'on ne devait écouter une pareille lecture qu'avec le profond respect dû à Dieu qui l'avait inspirée, et aux vérités sacrées qui y sont contenues. (BAUSSET.)

Dans l'explication des livres sacrés, Bossuet prévenait son élève que ces livres renfermaient beaucoup de choses qui passaient son âge, et beaucoup même qui passaient l'esprit humain; qu'elles y étaient placées pour humilier l'amour-propre des hommes et exercer leur foi, mais que leur divin auteur a laissé dans l'Eglise qu'il a fondée une interprète nécessaire et infaillible de toutes les vérités qui suffisent à la règle des mœurs, à l'exercice de la foi, à la pratique des vertus et à l'accomplissement de tous les devoirs que Dieu exige de chaque homme.

Bossuet rédigea pour M. le Dauphin des instructions particulières sur la *pénitence* et sur la *première communion*. Elles lui parurent dans la suite à lui-même si utiles et si convenables pour tous les états et toutes les conditions, qu'étant devenu évêque de Meaux, il les fit imprimer pour l'usage des fidèles de son diocèse sous le titre de *Prières ecclésiastiques du diocèse de Meaux*. Il eut seulement l'attention d'en retrancher tout ce qui ne pouvait concerner que le prince à qui elles avaient été d'abord destinées.

Une autre préoccupation du prélat, fut de faire connaître à son élève la propriété des termes, et l'élégance de la diction dans l'usage de la langue latine et de la langue française.

Par cette méthode qui exclut ce qu'une étude minutieuse de la grammaire présente ordinairement de trop rebutant pour les enfants, le jeune prince était parvenu à entendre facilement les au-

teurs latins. Cette disposition fut encore favorisée par l'habitude qu'on lui fit contracter d'apprendre par cœur les morceaux les plus agréables des meilleurs écrivains dans les deux langues, et surtout des poètes.

Bossuet voulut aussi éviter un inconvénient, trop commun dans toutes les éducations publiques et dans presque toutes les éducations particulières, celui de ne faire connaître les auteurs que par fragments ou morceaux détachés. Il faisait lire à M. le dauphin chaque ouvrage en entier, de suite et comme tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à considérer chaque chose en particulier, mais à découvrir le but, l'ensemble et l'enchaînement de toutes les parties d'un ouvrage.

On doit comprendre facilement que Bossuet ne s'était prescrit cette méthode que pour les ouvrages des anciens qui n'excédaient pas une moyenne étendue, tels que Virgile, Horace et Térence, quelques *oraisons* et quelques traités *philosophiques* de Cicéron.

On voit par la manière dont Bossuet s'exprime sur César, combien il admirait le génie de cet homme extraordinaire. Il le représente « comme un excellent maître pour faire de grandes choses et pour les écrire ; il le suit dans toutes ses marches ; il le voit choisir la position de ses camps ; ranger ses troupes en bataille ; saisir d'un coup d'œil le plan d'une attaque, l'exécuter avec la rapidité de la foudre ; louer et châtier toujours à propos ses soldats, les exercer constamment au travail et à la discipline ; les tenir toujours en haleine et enflammer leur courage par l'assurance de la victoire ; conduire ses armées sans jamais porter la désolation dans les pays qu'elles parcouraient ; les soumettre au joug d'un ordre invariable ; s'assurer de la fidélité de ses alliés par la confiance qu'il leur inspirait en sa seule parole ; changer ses plans d'attaque et de défense selon les temps et les lieux, et selon le génie des ennemis qu'il avait à combattre ; affecter quelquefois de la réserve et de la circonspection ; mais déployer le plus souvent une activité qui ne laissait à l'ennemi surpris, ni le temps de délibérer, ni celui de fuir ; toujours humain et généreux après la victoire, toujours inexorable pour ceux qui avaient trompé sa clémence, apporter dans le gouver-

nement des peuples soumis une douceur et une modération qui leur faisaient aimer sa victoire même, et lui garantissaient leur fidélité. »

A ce portrait si brillant de César [1], succède, sous des couleurs plus douces et plus sensibles, celui de Térence. Il peint les avantages et les agréments « qu'on reçoit des vives images de la vie humaine, qui passent devant les yeux en lisant Térence. » Dans ce tableau trop fidèle de la société, et surtout des passions et des erreurs de la jeunesse, Bossuet faisait remarquer à son jeune élève « les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion retracés par cet admirable peintre avec tous les traits convenables à chaque personnage, des sentiments toujours naturels, enfin cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages. » (BAUSSET.)

Mais, malgré sa prédilection pour Térence, Bossuet ne se montrait pas moins sévère à son égard en prémunissant le cœur et l'esprit du jeune Dauphin « contre la licence avec laquelle il s'est quelquefois exprimé, et cet abandon de sentiment qui n'est pas sans danger par les impressions qu'il peut faire naître ou laisser. »

C'est à cette occasion que Bossuet croit devoir s'élever avec une juste sévérité contre des auteurs modernes « qui, éclairés de toutes les lumières du christianisme, sont encore bien moins excusables que Térence de n'avoir pas su se renfermer dans des bornes qu'il avait au moins respectées, et n'ont pas rougi de s'abandonner à une licence d'images et d'expressions qui doit nécessairement porter la plus funeste atteinte aux mœurs et aux bienséances. »

Nous ne pouvons offrir une preuve plus simple et plus certaine de l'attention que mit Bossuet à faire connaître au dauphin les chefs-d'œuvre des auteurs latins, qu'en disant que nous avons sous nos yeux des versions, toutes écrites de la main du jeune prince, des plus beaux ouvrages oratoires de Cicéron, tels que ses *Catilinaires*, ses *Oraisons* pour Marcellus et pour Ligarius, son Traité de la *Vieillesse*, et l'histoire de *la guerre de Jugurtha*, par Salluste.

1 Ce portrait est brillant en effet, mais beaucoup trop flatté.

On aura peut-être de la peine à se persuader que Bossuet ait voulu reprendre lui-même ses études de grammaire, pour épargner à son élève ce que ces premiers éléments ont de plus pénible et de plus rebutant. Mais on a retrouvé parmi ses papiers « des *notes* écrites de sa main sur la force et le jeu des conjonctions et des particules indéclinables, sur l'usage d'un grand nombre de mots latins, pris en sens propre en des significations tout opposées par les meilleurs auteurs, dont il rapportait les exemples en preuve. » (Ledieu.)

Bossuet avait composé lui-même une grammaire latine pour M. le dauphin [1]. Il possédait si parfaitement la langue latine, que toutes les fois que l'on disputait devant lui sur le sens de quelque mot, il mettait fin à toutes les discussions, et tranchait sur le champ la difficulté par des exemples et des autorités empruntés de *Térence*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Phèdre*, dont il estimait singulièrement la pureté de style : tant il avait présents à l'esprit tous les auteurs du siècle d'Auguste. Il avait acheté exprès toutes les éditions appelées *Variorum*, pour se livrer à un examen suivi du style des écrivains de ce beau siècle, et on observera qu'il n'y avait pas une seule page de ce recueil qui ne fût marquée de son crayon.

Bossuet voulut aussi que son élève ne restât pas étranger aux magnificences de la poésie qui le captivaient si puissamment lui-même. On connaît son enthousiasme pour Homère. Il le plaçait au-dessus de tous les poètes et de tous les orateurs. La lecture de ses ouvrages était, dans sa jeunesse, la diversion la plus agréable aux études graves et sérieuses qui remplissaient sa vie. Il était facile de reconnaître combien il en était pénétré, par l'espèce de charme qu'il trouvait à ramener souvent ses entretiens sur les beautés inépuisables de ce grand poète. Il savait par cœur presque toute l'Iliade et l'Odyssée, il en récitait quelquefois de longs fragments avec une ravissante facilité [2].

[1] Voir tome XXVI, p. 41 : quelques pages jusqu'alors inédites sur la grammaire latine, et sur les maximes de César.

[2] Bossuet, devenu évêque de Meaux, se trouvait un jour à Germigny avec l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette) ; on parlait d'Homère, et tout à coup,

Virgile et Horace ne lui étaient pas moins familiers. Il n'allait jamais à la campagne sans Virgile. Il ne cessait de vanter la douce mélodie de ses vers, et un exemple emprunté des *Eglogues* ou des *Géorgiques* venait confirmer l'impression qu'il ressentait et qu'il communiquait à tous ceux qui l'entendaient parler de ce poète inimitable. C'était surtout à Germigny, en se promenant sur les bords de la rivière qui en arrosait les jardins, que Bossuet se plaisait à rappeler ces peintures touchantes que Virgile a retracées tant de fois des plaisirs si purs et si vrais que l'on goûte à la campagne, à l'aspect de la nature dans toute sa parure et sa richesse. C'est là qu'ayant le modèle et le tableau sous les yeux, il semblait goûter avec encore plus de douceur tout le charme des vers de Virgile. Plusieurs fois même s'inspirant de ces beaux modèles, il composa des pièces de vers pour son élève [1]. (BAUSSET.)

L'étude de la géographie ne fut qu'un jeu pour le maître et

s'abandonnant à son enthousiasme ordinaire, il récita un des plus beaux morceaux de l'Illiade avec cette chaleur que le génie et le feu du chantre d'Achille allumaient toujours dans son âme et dans son imagination. Bossuet, observant l'espèce de surprise et d'admiration de l'évêque d'Autun, lui dit : « Quelle merveille qu'après avoir enseigné tant d'années la grammaire et la rhétorique... » — « Et dans quel collége ? » demanda bonnement l'évêque d'Autun. — « A Saint-Germain et à Versailles, » répondit Bossuet en souriant ; et il lui conta à cette occasion avec une sorte de satisfaction, « que pendant l'éducation de M. le Dauphin, il était si plein d'Homère, qu'il en récitait souvent des vers en dormant ; que souvent même il s'éveillait par la forte attention qu'il apportait à les réciter comme on s'éveille au milieu d'un songe, dont on est agréablement frappé. »

Ce fut dans un de ces enchantements passionnés pour Homère, que son imagination fut si vivement touchée des malheurs d'Ulysse, qu'il fit encore tout endormi le vers suivant :

Τοῖς δογυχουσιν ἄχθον ἐγιχόλόνος :
Tout est à charge aux malheureux, même leur pensée. (BAUSSET.)

[1] Citons entre autres une fable fort instructive, demeurée longtemps inédite, et publiée pour la première fois par M. FLOQUET.

Elle est intitulée : *In locutuleios*. L'*argument* est : *Ne quid loquaris temerè*. Elle se termine par ces trois vers :

Temerè loquentes hoc sibi dictum putent ;
Tu non quod libet dicito, sed quod decet,
Os regat animus ; linguæ mens præluceat.

Le perroquet, vain de sa facilité d'élocution, et s'en voulant faire un titre pour être élu roi des animaux, y est malmené par le singe, qui le convainc de n'avoir point de sens et de parler sans savoir ce qu'il dit.

pour le disciple. Bossuet la lui montrait « en voyageant avec lui sur les cartes, tantôt en suivant le courant des fleuves, tantôt rasant les côtes de la mer, et allant terre à terre; puis tout d'un coup cinglant en haute mer, on reconnaissait les ports et les villes fameuses dans les temps anciens et modernes; on examinait leurs monuments les plus célèbres; on étudiait leurs mœurs, et on s'arrêtait dans les pays les plus célèbres, pour connaître les mœurs opposées de tant de peuples divers. »

Ces études préliminaires et indispensables conduisirent le jeune Dauphin à celle que Bossuet appelle la maîtresse de la vie humaine et de la politique. (Bausset.)

CHAPITRE VI

Etude de l'histoire, de la logique, de la philosophie. — Connaissance de Dieu et de soi-même. — Traité du libre arbitre. — Logique.

On est étonné du travail immense auquel le prélat ne craignit pas de se livrer lui-même, afin d'éviter à son élève les ennuis d'une stérile nomenclature, et de réduire sous la forme d'un précis clair et satisfaisant l'histoire ancienne et moderne.

Mais la partie de l'histoire, qui devint le principal objet des études du Dauphin, fut celle de l'empire qu'il était appelé à gouverner. En considérant tous les matériaux que Bossuet avait réunis pour donner à cette partie de son instruction tous les développements dont elle était susceptible, on serait tenté de croire que l'étude de l'histoire de France avait été jusqu'alors sa seule étude.

Il faisait lui-même des extraits des ouvrages imprimés ou manuscrits les plus importants. Lorsque ces ouvrages étaient généralement connus, il en confiait la rédaction aux personnes qu'il en jugeait le plus capables; mais il leur traçait le plan qu'elles devaient suivre, pour ne conserver dans leurs extraits que les objets dignes de fixer l'attention de son élève; il les soumettait

ensuite à sa révision, et il y attachait des notes où il rappelait les témoignages des autres historiens qui avaient traité les mêmes points d'histoire. Il confrontait, pour ainsi dire, tous ces témoins, dont les récits sont destinés à fixer l'opinion de la postérité; il relevait leurs contradictions, réformait leurs erreurs, et démêlait la vérité à travers leurs préjugés. (BAUSSET.)

Personne n'a peut-être jamais possédé la science de l'histoire dans son ensemble et dans ses détails au point où Bossuet a porté cette partie si intéressante des connaissances humaines. Ce n'est pas seulement la suite des faits qu'il a le talent d'enchaîner les uns aux autres dans un ordre qui les rend toujours présents à l'esprit; ce n'est pas seulement cette grande et majestueuse conception, qui domine dans ces vastes tableaux de l'histoire où il représente l'action invariable d'une Providence qui élève et qui abaisse des grandeurs et des puissances de quelques jours, pour accomplir des pensées éternelles; il faut encore admirer en lui cette critique toujours impartiale et exacte que demande l'étude de l'histoire pour trouver la vérité, au milieu des incertitudes et des passions qui corrompent trop souvent les jugements des historiens.

C'est cette habitude d'une sage et savante critique qui a servi si puissamment Bossuet, lorsqu'il a eu à appliquer les témoignages de l'histoire à des questions souvent étrangères à l'histoire, telles que celles de la théologie, de la philosophie et de la théorie générale de la politique.

Tous les matins il récitait de vive voix au Dauphin une suite de faits et de réflexions qu'il présumait pouvoir se graver dans sa mémoire, sans trop la fatiguer ni la charger. Il lui faisait immédiatement répéter ce récit, pour se convaincre de l'attention et de la fidélité avec laquelle il avait saisi sa narration. Le jeune prince employait ensuite quelques heures à l'écrire en français, et il la traduisait en latin.

Le sujet d'un pareil travail devait intéresser vivement le successeur et l'héritier de tant de rois dont il écrivait l'histoire, et le familiarisait en même temps avec la langue française et la langue latine. Bossuet corrigeait ensuite la version française et la ver-

sion latine, et tous les samedis M. le Dauphin relisait tout ce qu'il avait composé pendant la semaine.

Cet ouvrage croissant ainsi avec le temps, on le divisa en livres. L'assiduité avec laquelle il fut suivi, conduisit cette *Histoire de France* jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; mais la version latine finit avec le règne de Louis XI. Il crut alors, comme il l'écrit au pape Innocent XI, son élève assez avancé dans la langue latine, pour être dispensé d'un genre de travail qui employait des moments précieux; il voyait approcher l'époque où allaient expirer ses fonctions auprès de M. le Dauphin, et il se proposait de conduire ces essais sur l'histoire de France jusqu'aux temps où elle pouvait se rattacher aux événements dont le jeune prince était lui-même contemporain; mais son vœu ne put pas être rempli.

Nous avons sous les yeux les manuscrits originaux de cette suite de thèmes sur *l'Histoire de France*, dictée par Bossuet au fils de Louis XIV. La version latine et la version française sont entièrement écrites par M. le Dauphin, et portent de nombreuses corrections et additions très-considérables de la main de Bossuet; monument bien respectable sans doute du zèle d'un tel instituteur.

On ne doit pas considérer un pareil abrégé d'histoire comme un ouvrage de Bossuet, puisqu'il n'était, en effet, que le résultat des compositions de son élève; c'était le nom du jeune prince, et non pas le grand nom de Bossuet, qui devait paraître à la tête de cet essai historique, si on l'avait publié, comme il paraît en effet qu'on en avait eu l'intention. Le style, la forme, les réflexions mêmes n'ont rien qui surpasse l'intelligence et les moyens d'un jeune homme inspiré et dirigé par un esprit sage et éclairé.

Lorsque Bossuet a voulu révéler lui-même aux hommes les grandes leçons de l'histoire, on sait comment il s'est élevé à la hauteur d'un tel sujet. Le discours sur *l'Histoire universelle* est la plus magnifique expression de l'éloquence transportée dans l'histoire.

Cependant il est très-vrai de dire qu'il a indiqué la véritable manière d'apprendre l'histoire à un jeune prince pendant sa pre-

mière éducation, pour lui inspirer le désir et le besoin d'en faire dans la suite une étude plus approfondie.

Il avait évité de s'appesantir sur les premiers âges de la monarchie, qui ne pouvaient lui présenter aucun intérêt, ni aucun sujet d'une instruction utile. Mais, en entrant dans la troisième race, il commence à mêler des réflexions dignes d'attirer l'attention de son élève.

Le mérite de l'extrême exactitude qui se fait remarquer dans ce précis historique, atteste l'exactitude scrupuleuse qu'il avait apportée dans la comparaison et dans la discussion des témoignages des historiens sur tous les faits importants.

Cet ouvrage a encore un mérite qui honore son caractère, celui de l'impartialité et d'une justice exacte et sévère. On voit que Bossuet s'était dit à chaque instant, que ni sa qualité d'évêque, ni le rang du jeune prince qu'il était appelé à instruire, ne pouvaient ni ne devaient le dispenser de parler toujours le langage de la vérité. C'était la plus forte leçon qu'il pût donner à son élève ; c'était lui prononcer d'avance le jugement de la postérité, si son nom arrivait jusqu'à elle.

Le récit des démêlés de Boniface VIII et de Philippe le Bel est entièrement écrit de la main de Bossuet dans le manuscrit du Dauphin. Le pontife et le monarque sont jugés avec une égale impartialité [1].

On reconnaît Bossuet dans le tableau que fait le Dauphin des obsèques de Charles VI.

« Charles VI mourut à Paris aussi malheureusement qu'il avait vécu. Dans l'abandon où il demeura, il ne conserva aucun reste de sa première majesté. Charles, son fils et son successeur légitime, était éloigné. Sa pompe funèbre fut déplorable en tout; on n'y vit point paraître les princes du sang en deuil, suivant la coutume. La plupart étaient prisonniers en Angleterre; les autres

[1] Nous ne sommes nullement de l'avis de M. de Bausset. Bien que Bossuet n'eût point alors de parti pris contre les *quelques* papes qu'il appellera plus tard *trop hardis usurpateurs des droits temporels* (*Orais. fun. de Le Tellier*), ses tendances générales ne le rendent ni bienveillant, ni impartial envers la papauté. Bossuet a étudié notre histoire à des sources fautives, et tout ce récit de M. de Bausset a besoin de correctifs. — Voir Tome XXV, p. 90.

étaient dispersés deçà et delà, ayant en horreur la domination étrangère. A la fin du service de Charles, on entendit avec douleur crier au héraut : « Dieu fasse paix à l'âme de Charles VI, roi de France; Dieu donne vie à Henri VI, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur. » Tous les bons Français gémissaient d'entendre nommer un étranger au lieu du légitime héritier de la couronne, comme si on eût enterré avec le roi toute la maison royale. Chacun avait l'esprit occupé des malheurs où la France était plongée, et les maux qui la menaçaient paraissaient encore plus grands que ceux qu'elle avait soufferts. »

Le récit du règne de Louis XI est la censure la plus juste et la plus sévère d'un roi dont on a trop vanté l'habileté et la politique.

C'est avec la même sincérité qu'il s'explique sur l'origine et les causes du schisme déplorable qui déchira l'Eglise au commencement du seizième siècle.

Rien de plus magnifique que le portrait de saint Louis; rien de plus énergique que ceux de Calvin et de Jean de Montluc, évêque de Valence.

C'est avec une profonde indignation qu'il décrit le spectacle atroce que Catherine de Médicis et les princes de la maison de Lorraine osèrent donner à un roi enfant, après la conjuration d'Amboise.

Mais partout où Bossuet voit une âme ferme et intrépide, un grand caractère et la hauteur du génie, il s'arrête avec complaisance devant ces monuments honorables de la dignité humaine, et semble se consoler à leur aspect du malheur d'avoir à parler de tant de crimes ou de faiblesses.

Nous devons faire remarquer que dans le *manuscrit original* de ces thèmes de M. le Dauphin, le récit de la *Saint-Barthélemi* se trouve entièrement écrit de la main de Bossuet; il avait voulu se réserver à lui-même la pénible tâche de retracer cette exécrable tragédie dans toute son horreur. Jamais on n'a répandu des couleurs plus sombres et plus effrayantes sur cette nuit épouvantable, où l'on vit un roi et les chefs les plus distingués d'une nation généreuse, tremper leurs mains dans le sang, donner à un peuple enivré de fureur le signal d'un massacre général, et repaître

leurs regards du spectacle des cadavres amoncelés sous les fenêtres du palais des rois. Jamais on n'a peint avec plus de vérité un roi faible et furieux, ne reculant d'abord à l'aspect du crime que pour s'y enfoncer avec plus de férocité. Personne n'a condamné avec une plus profonde indignation la mémoire de cette reine, qui n'eut d'habileté que pour tout bouleverser et tout détruire, et qui se jouait avec des assassinats comme avec les apprêts d'une fête; et lorsqu'on voit ensuite Bossuet terminer cet horrible récit par ces seules lignes :

« La manière dont Charles IX mourut fut étrange. Il eut des convulsions qui causaient de l'horreur, et les pores s'étant ouverts par des mouvements si violents, le sang lui sortait de toutes parts. On ne manqua pas de remarquer « que c'était avec justice qu'on voyait nager dans » son propre sang un prince qui avait si cruellement répandu celui de » ses sujets. Telle fut la fin de Charles IX, à l'âge de vingt-quatre ans.»

On sent qu'il a voulu, par ce terrible exemple, apprendre aux rois que la vengeance du ciel n'attend pas toujours les temps de la justice éternelle.

La différence des opinions religieuses n'apporte jamais aucune prévention dans les jugements de Bossuet, et il sait même pardonner de grandes fautes, lorsqu'elles sont couvertes par des vertus ou de grandes qualités.

Notre intention n'est pas cependant de présenter cet *Abrégé de l'Histoire de France* comme un livre classique en cette partie. Il ne pouvait guère convenir qu'à un prince appelé à régner. L'instituteur ne s'était attaché qu'à peindre les qualités, les vices et les défauts des rois et de quelques personnages fameux qui ont influé sur de grands événements; mais il y a omis beaucoup de détails importants qu'il se proposait de faire entrer dans son ouvrage « sur les lois, les mœurs et les coutumes des Français, comparées à celles des autres peuples de l'Europe. »

Enfin Bossuet, toujours attentif à élever l'esprit de son élève, voulut compléter la série de ses connaissances par l'étude de la logique et de la philosophie.

La plupart des instituteurs séparent l'étude de la *rhétorique* de celle de la *logique*. Bossuet les fit marcher de front, en ne les

considérant que comme des parties d'un même tout. Il montrait la liaison nécessaire qu'ont entre elles la *logique* et l'*éloquence*, en les présentant sous l'image de la force et de la grâce réunies. C'est ainsi qu'un corps parfaitement constitué, et orné de toutes les grâces que la jeunesse et la beauté ajoutent aux autres dons de la nature, laisse cependant apercevoir sous des formes élégantes et sous des couleurs aimables, la force, le jeu et le mouvement qui animent ce parfait ensemble. Bossuet faisait l'application la plus heureuse de cette comparaison, en proposant un raisonnement qu'il n'annonçait d'abord que sous la forme sèche et nué d'un *syllogisme*, avec ses *prémisses* et sa *conséquence*, et dont il couvrait ensuite la sécheresse en ornant d'idées ingénieuses et d'images agréables toutes les parties de ce même raisonnement, sans lui rien ôter de sa force, et en laissant subsister dans l'esprit la même conviction. (Bausset.)

Ecoutons-le, du reste, expliquer lui-même comment il entendait ces grandes choses :

« La *logique* et la *morale* servent à cultiver les deux principales opérations de l'esprit humain, qui sont la faculté d'*entendre* et celle de *vouloir*. Pour la *logique*, nous l'avons tirée de Platon et d'Aristote, non pour la faire servir à de vaines disputes de mots, mais pour former le jugement par un raisonnement solide, nous arrêtant principalement à cette partie de la *logique* qui sert à trouver les arguments probables parce que ce sont ceux que l'on emploie dans les affaires... Nous avons expliqué comment en liant ces arguments probables les uns aux autres, tout faibles qu'ils sont chacun à part, ils deviennent invincibles par cette liaison. »

« Pour la doctrine des mœurs, nous l'avons puisée dans sa véritable source, dans l'*Ecriture* et dans les maximes de l'*Evangile*, nous n'avons pas cependant négligé d'expliquer la *morale d'Aristote*, et cette *doctrine admirable de Socrate*, vraiment sublime pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules, et à faire rougir les hommes corrompus.

» Mais nous remarquions en même temps ce que la philosophie chrétienne y condamne, ce qu'elle y ajoute, ce qu'elle y approuve ; avec quelle autorité elle en confirme les saines maximes, et combien elle lui est supérieure ; en sorte que la philosophie de *Socrate*, toute grave qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Evangile, n'est que l'enfance de la morale.

« Quant à la *philosophie*, nous nous sommes attachés à celles de ses maximes, qui portent avec elles un caractère certain de vérité, et qui peuvent être utiles à la conduite de la vie humaine. Quant aux systèmes et aux opinions philosophiques qui sont abandonnés aux vaines disputes des hommes, nous nous sommes bornés à les rapporter sous la forme d'un récit historique ; nous avons pensé qu'il convenait à la dignité du jeune prince de connaître les opinions diverses et opposées qui ont occupé beaucoup de grands esprits, et d'en protéger également les défenseurs, sans partager leur enthousiasme ou leurs préjugés. « Celui qui » est appelé à commander, doit apprendre à juger et non à disputer. »

« Mais après avoir considéré que la *philosophie* consiste surtout à rappeler l'esprit à soi-même pour s'élever ensuite jusqu'à Dieu, nous avons d'abord cherché à nous connaître nous-mêmes. Cette étude préliminaire, en nous présentant moins de difficulté, offrait en même temps à nos recherches le but le plus utile et le plus noble, car pour devenir un vrai philosophe, l'homme n'a besoin que de s'étudier lui-même ; et sans s'égarer dans les recherches inutiles et puériles de ce que les autres ont dit et pensé, il n'a qu'à se chercher et s'interroger lui-même, et il trouvera celui qui lui a donné la faculté d'être, de connaître et de vouloir. »

Pour faire étudier au Dauphin tous ces principes, Bossuet ne lui mit point entre les mains la logique de Port-Royal qui venait de paraître. Il préféra composer lui-même un traité sur la matière. La logique de Bossuet n'a vu le jour que dans ce siècle[1]. Le savant qui a dirigé l'édition de Versailles semble dédaigner cet ouvrage. « Le manuscrit, dit-il, n'a point paru, et l'on juge aisément pourquoi. » Le monde lettré n'a pas accepté cet oracle, et a jugé ce traité digne de son auteur. Ajoutons que les sciences accessoires elles-mêmes ne furent pas oubliées par le vigilant précepteur. L'anatomie, l'histoire naturelle trouvèrent leur place dans ce plan d'éducation vraiment royale.

Bossuet emprunta, pour les leçons de *mathématiques*, le secours d'un excellent maître, François Blondel, qui apprit au jeune prince la partie des mathématiques dont l'usage pouvait lui être le plus utile, celle qui concerne l'art de fortifier les places et de les attaquer, de construire des forts, de choisir les positions

[1] Tome XXIII, p. 249. Ouvrage édité pour la première fois par les soins de M. Floquet en 1828.

les plus favorables pour asseoir des camps, la science des mécaniques, l'équilibre des liqueurs et des corps solides, les *éléments d'Euclide* et le système du monde.

De toutes les sciences, celle des mathématiques fut la seule dont Bossuet ne donna pas lui-même des leçons à son élève. Il fut son unique maître dans toutes les autres parties ; et quelque habiles que fussent la plupart de ses coopérateurs, jamais il ne crut devoir s'en reposer sur eux de tout ce qui concernait l'instruction du jeune prince.

Bossuet crut même devoir présenter à M. le Dauphin quelques notions de la *jurisprudence*. On imaginera bien qu'il ne se proposa point de lui faire connaître tous les détails de cette vaste science ; mais il fut inspiré par une pensée aussi sage que profonde. Il voulut graver de bonne heure dans l'esprit de l'héritier du trône un respect inviolable pour le droit sacré de la *propriété*, en lui montrant que tout l'ordre social, toutes les institutions politiques et civiles, et le trône lui-même, reposent sur cette base fondamentale à laquelle on ne peut toucher sans tout renverser.

Cependant le prince avait atteint sa dix-huitième année, et son éducation touchait à son terme. C'est alors que Bossuet, jetant un regard sur cette période écoulée au milieu de tant de soins, d'études et de travaux, sembla éprouver le besoin, avant de se séparer de son élève, de lui en présenter le résumé et le couronnement. L'histoire et la philosophie s'étaient bornées pour lui jusqu'ici à des notions élémentaires ; mais envisageant de plus haut les enseignements qui en découlent, Bossuet veut révéler au jeune prince le dernier mot de ces sciences, en composant pour lui les écrits admirables intitulés :

La *Connaissance de Dieu et de soi-même*,

Le *Discours sur l'histoire universelle*,

Et la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* [1].

Le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, dont le seul défaut peut-être est d'excéder les bornes de la jeune intelligence à laquelle il s'adressait, suffirait à remplacer l'étude diffi-

[1] Tomes XXIII et XXIV.

cile de tant de questions métaphysiques qui offrent si peu de résultats certains.

Bossuet semble avoir atteint et posé les bornes de l'entendement humain ; et semblable à ces voyageurs audacieux qui, parvenus aux limites de la terre, se sont arrêtés à la vue d'un abîme sans bornes, il a vu et dit tout ce qu'il est donné aux hommes, voyageurs aussi sur la terre, de voir et d'entendre. Jamais aucun philosophe ancien et moderne n'a professé, sur ce digne sujet des méditations de l'homme, une doctrine plus simple dans son exposé, mieux démontrée dans ses preuves, plus satisfaisante dans ses résultats; plus consolante dans ses espérances. Chose remarquable! Bossuet toujours si éloquent et si magnifique, lorsqu'il veut parler à l'âme et à l'imagination, n'emploie que les expressions les plus simples et les plus accessibles à l'intelligence, lorsqu'il veut parler à la raison. Il savait que la clarté ne dépend pas seulement de l'ordre des idées, mais qu'elle dépend surtout du choix de l'expression. Malebranche avait eu besoin de séduire l'imagination par le coloris brillant de son style, parce qu'il créait un système; Bossuet n'a eu besoin que de s'exprimer avec clarté, parce qu'il ne voulait montrer que la vérité :

« Pour devenir parfait philosophe, dit Bossuet, l'homme n'a besoin d'étudier autre chose que lui-même....; en remarquant seulement ce qu'il trouve en lui, il reconnaît par là l'auteur de son être.... Aussi avons-nous formé le plan de la philosophie sur ce précepte de l'Evangile : *Considérez-vous attentivement vous-mêmes;* et sur cette parole de David : *O Seigneur! j'ai tiré de moi une merveilleuse connaissance de ce que vous êtes.* Appuyé sur ces deux passages, nous avons fait un traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même,* où nous expliquons la structure du corps et la nature de l'esprit par les choses que chacun expérimente en soi : et faisons voir qu'un homme qui sait bien se rendre présent à lui-même, trouve Dieu plus présent que toute autre chose, puisque sans lui, il n'aurait ni mouvement ni vie, ni esprit, ni raison.... »

Voilà donc tout le plan de Bossuet : La connaissance de l'homme mène à la connaissance de Dieu ; or, pour connaître l'homme, il faut le considérer dans son âme, dans son corps, dans l'union de ces deux parties de lui-même, dans ses rapports avec Dieu, enfin dans sa différence avec la bête.

De là cinq chapitres :

1. — L'âme se connaît par ses opérations, qui sont les unes sensitives, les autres intellectuelles.

On peut être curieux de connaître le sens précis que Bossuet attachait à ces mots *esprit*, *jugement*, *imagination*, *mémoire*, dont on fait un usage si fréquent et si abusif dans la société, expressions équivoques qui excitent des prétentions et des rivalités secrètes, et qu'on ne définit le plus souvent que dans le sens le plus favorable à la vanité personnelle. D'ailleurs, Bossuet pouvant être regardé comme le plus digne interprète du siècle de Louis XIV, on pourra reconnaître si l'acceptation que les grands génies de son siècle donnèrent à ces expressions, s'accorde entièrement avec celle qu'on a voulu faire prévaloir dans un autre siècle.

» La différence des gens d'imagination et des gens d'esprit est évidente. Ceux-là sont propres à retenir et à se représenter vivement les choses qui frappent les sens; ceux-ci savent démêler le vrai d'avec le faux, et juger de l'un et de l'autre. »

L'entendement n'est autre chose que l'âme, en tant qu'elle conçoit; la mémoire est l'âme en tant qu'elle retient et se ressouvient; la volonté n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle veut et qu'elle choisit; l'imagination est l'âme qui se représente les images sensibles des objets qui ont frappé les sens.

2. — Après avoir considéré l'âme, Bossuet considère le corps humain. Il existait alors très-peu de traités d'anatomie écrits dans la langue française. On sait que la langue latine était à cette époque la langue commune de tous les savants de l'Europe, et c'est une singularité assez remarquable dans la vie de Bossuet, que de le voir appliquer son esprit, son talent et son langage à une science si nouvelle pour lui, et si étrangère à ses études habituelles. « M. de Meaux, dit l'abbé Ledieu, communiqua cette partie de son ouvrage aux physiciens, aux anatomistes, aux médecins les plus renommés de son temps. Tous le jugèrent supérieur à tout ce qui avait paru jusqu'alors sur de pareilles matières, non-seulement par la méthode et par l'évidence des principes de physiologie, qu'il avait su proportionner à l'intelli-

gence des esprits les plus ordinaires, mais encore par la fin principale que l'auteur s'était proposée, celle de montrer partout la grandeur d'un Dieu créateur dont l'action se fait sentir et admirer dans toutes ses œuvres. »

3. — Bossuet parle ensuite de l'union de l'âme et du corps « de cette espèce de miracle perpétuel, général et subsistant, qui paraît dans toutes les sensations de l'âme et dans tous les mouvements volontaires du corps : miracle, dont il est difficile et peut-être impossible à l'esprit humain de pénétrer le secret, mais dont on ne peut contester la vérité. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire l'explication des étonnants phénomènes qui résultent de cette correspondance constante des sentiments de l'âme avec les mouvements du corps, et de l'empire que l'âme conserve ou peut conserver sur le corps, lors même qu'il est le plus violemment ému par les passions : phénomènes si extraordinaires, que l'habitude et l'irréflexion peuvent seules nous rendre inattentifs à ce miracle de tous les jours et de tous les moments.

Bossuet indique en passant une des questions qui entrèrent, longtemps après, dans la controverse si vive et si animée qu'il eut avec Fénelon, et on le trouve toujours fidèle à ses principes.

« On met en question, dit-il, s'il peut y avoir en cette vie un pur acte d'intelligence dégagé de toute image sensible, et il n'est pas incroyable que cela puisse être durant certains moments dans les esprits élevés à une haute contemplation, et exercés depuis longtemps à se mettre au-dessus des sens ; mais cet état est fort rare, et on ne doit parler que de ce qui est ordinaire à l'entendement. »

Il est peu de moralistes qui aient indiqué des moyens plus raisonnables pour combattre, ou du moins pour éluder la violence des passions.

« Il est, dit Bossuet, un moyen de calmer, de modérer, ou même de prévenir les passions dans leur principe, et ce moyen est l'attention bien gouvernée. »

4. — Bossuet arrive enfin au véritable objet qu'il s'est proposé, celui d'établir les rapports de l'homme avec Dieu,

Ici la profondeur et la fécondité de son génie se manifestent dans la force et dans la variété des preuves qui se pressent sous sa plume, et quand on pense qu'il s'attache à ne présenter que celles qui dérivent uniquement de son sujet, c'est-à-dire, de la seule notion de l'homme, on sent qu'un homme tel que Bossuet est lui-même un des plus magnifiques témoignages de la divinité.

Fidèle au plan qu'il s'est tracé, il écarte toutes les preuves que la révélation, la philosophie, le spectacle de l'univers et le consentement unanime des peuples pouvaient lui offrir. Il no met en action qu'un seul homme, et cet homme montre un Dieu.

La parfaite harmonie qui existe entre l'âme et le corps humain n'a pu être établie et dirigée que par une cause intelligente.

Et quelle est cette cause ? Elle ne peut être que Dieu.

Bossuet le démontre par l'existence de ces vérités éternelles dont chaque homme a le témoignage et la conviction, et qui ne peuvent exister qu'en Dieu.

Puis, par une suite de raisonnements empruntés de la seule philosophie, et dont les principes et les conséquences s'enchaînent avec l'ordre et toute la force que comportent les vérités philosophiques, il finit par conduire l'homme jusqu'aux limites où l'intelligence humaine est forcée elle-même de s'arrêter.

Là, il ouvre tout à coup à ses yeux le livre des révélations, et le laisse entre les bras de la religion.

5. — Il n'y a pas jusqu'à la question de la différence entre l'homme et la bête, que Bossuet n'ait cru devoir discuter dans ce traité de philosophie.

Il commence par établir quelques notions claires et précises qui suffisent pour démontrer la frivolité des sophismes qu'on a hasardés sur cette question.

Il semble même que Bossuet ait eu le pressentiment de l'excès d'extravagance qui porterait quelques hommes, par un genre d'amour-propre bien extraordinaire, à se dégrader eux-mêmes.

« La ressemblance des actions des bêtes aux actions humaines trompe les hommes. Ils veulent, à quelque prix que ce soit, que les animaux raisonnent; et tout ce qu'ils peuvent accorder à la nature humaine, c'est d'avoir peut-être un peu plus de raisonnement.

» Encore y en a-t-il qui trouvent que ce que nous avons de plus ne sert qu'à nous inquiéter et qu'à nous rendre plus malicieux. Ils s'estimeraient plus heureux et plus tranquilles, s'ils étaient comme des bêtes.

» Ces raisonnements plaisent par leur singularité. On aime à raffiner sur cette matière; et c'est un jeu à l'homme de plaider contre lui-même la cause des bêtes. « Il ressemble alors à un homme de grande naissance, qui, ayant des penchants vils et ignobles, ne veut point se souvenir de sa dignité, de peur d'être obligé de vivre dans les exercices qu'elle demande.

» On a beau exalter l'adresse de l'hirondelle qui se fait un nid si propre, et des abeilles, qui ajustent avec tant de symétrie leurs petites cases, les grains d'une grenade ne sont pas ajustés moins proprement, et toutefois on ne s'avise pas de dire que les grenades ont de la raison. Tout se fait, dit-on, à propos dans les animaux; mais tout se fait peut-être encore plus à propos dans les plantes.

» Tout dans la nature montre à la vérité « que tout est fait avec intelligence, mais non pas que tout soit intelligent. »

Bossuet développe ensuite avec une sagacité et une fécondité qui étonnent toujours, tous les rapports et toutes les ressemblances qu'une conformation physique a mis entre les hommes et les animaux. Il examine l'objet et les moyens d'instruction apparente que l'homme, à force de patience, est parvenu à donner à quelques nimaux.

En lisant le détail et la suite de toutes ces observations dans l'ouvrage même, et si on consentait à oublier tout ce qu'a été et tout ce qu'a fait Bossuet, on serait tenté de croire qu'il a consumé toute sa vie dans des recherches physiques.

Mais toutes ces observations le conduisent à ne reconnaître dans les animaux que les impressions physiques qui résultent de la conformation de leurs organes, et à leur accorder des sensations.

« Qu'il y a loin de là à la grandeur de l'homme, considéré comme être intelligent, libre et capable de perfectionner sa raison et ses connaissances.

» En apercevant l'ordre du monde, l'homme se promène par tous les ouvrages de Dieu. Il voit d'un côté une sagesse éclatante, et de l'autre une sagesse profonde et cachée. « Alors apparaît à lui la belle idée d'une vie hors de cette vie. »

Tel est le livre *De la connaissance de Dieu et de soi-même*. Bossuet ne le fit point imprimer; il se contenta d'en donner une copie à Fénelon pour servir à l'instruction du duc de Bourgogne. Cette copie fut publiée en 1722, et plusieurs crurent que l'ouvrage émanait de l'archevêque de Cambrai; mais les esprits clairvoyants reconnurent bientôt la touche puissante du génie de Bossuet. On sollicita l'évêque de Troyes d'en donner une édition authentique; il se contenta de communiquer le manuscrit, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, en l'accompagnant d'une préface.

Ce fut dans le même temps qu'on publia un autre ouvrage de Bossuet, le *Traité du Libre Arbitre*, probablement aussi composé pour l'éducation du Dauphin. Ces pages de haute philosophie forment le complément naturel de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*. Le problème avait été posé dans le premier livre, et l'auteur crut devoir le résoudre dans le second. Cette œuvre, empruntée à saint Augustin, au moins quant au fond des idées, pourrait sortir de la plume de Nicole ou de tout autre écrivain de Port-Royal. Il fallait que le parti janséniste y retrouvât bien ses doctrines pour la vanter avec autant de chaleur qu'il le fit et la répandre avec autant de profusion, lorsqu'elle parut, en 1722, avec la plupart des autres ouvrages dont nous parlons. Lorsque l'illustre auteur s'écrie : « Et pourtant nous sommes libres ! » il venait de parler à peu près comme si nous ne l'étions pas. Sa conclusion enlève sans doute l'erreur positive, mais ne dissipe pas les ténèbres qui règnent dans toutes les prémisses.

Aux deux traités dont nous venons de parler il faut joindre la *Logique* pour compléter les œuvres philosophiques du savant précepteur. L'évêque et le théologien ont ici disparu ; il n'y a plus que le philosophe s'inspirant des lumières purement rationnelles et parlant aux hommes éclairés de tous les siècles.

CHAPITRE VII

Le pape Innocent XI prend un vif intérêt à l'éducation du Dauphin. — Bossuet expose le plan d'études suivi par lui.— *Discours sur l'Histoire universelle.*

On comprend que cette éducation royale qui enfantait tant de chefs-d'œuvre dut avoir un profond retentissement. L'Europe entière avait les yeux sur le maître et sur l'élève ; chacun en augurait la paix et le bonheur du monde. Rome surtout se montrait vivement émue. A plusieurs reprises le roi en avait écrit au pape Innocent XI, et le pontife éprouvait le plus vif bonheur à questionner, sur cet important sujet, nos ambassadeurs ou les autres Français de distinction qui venaient le visiter. Frappé d'un tel concert de témoignages favorables, le souverain Pontife voulut mêler sa voix aux applaudissements du public, et, dans un bref du mois de janvier 1679, Innocent, après s'être épanché en louanges affectueuses pour le fameux livre de l'*Exposition*, ajouta quelques paroles non moins flatteuses à l'auteur, pour les soins admirables prodigués par lui au Dauphin de France. Le porteur de ce bref ne laissa pas ignorer à l'ancien évêque de Condom que le Saint-Père désirait ardemment connaître à fond la méthode suivie par lui, et le priait de faire connaître ses vues, ses pensées, ses travaux dans cette grande entreprise. Bossuet, profondément touché de la sympathie dont le souverain Pontife entourait ses efforts, se mit aussitôt à l'œuvre. De là cette lettre admirable dans sa simplicité non moins que dans sa profondeur, et qui est regardée comme un chef-d'œuvre de style et de science. Elle est écrite en latin, et Bossuet l'intitula : *De Institutione Ludovici Delphini, Ludovici XIV filii, ad Innocentium XI, Pontificem maximum* [1].

Mais un trait particulier du caractère de Bossuet, c'est que, satisfait d'avoir obéi au vœu du Pontife, il n'imagina seulement pas de donner aucune publicité à un écrit qui est un de ses plus beaux

[1] Tome XIII, p. 1.

titres de gloire, et qui est le plus magnifique plan de l'éducation d'un prince. Cette lettre ne fut connue qu'après sa mort, et ce fut l'abbé Bossuet, son neveu, qui la fit imprimer en 1709, en publiant pour la première fois le célèbre ouvrage de son oncle : *De la Politique, tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte.* Il fit plus; il en fit hommage à l'élève même de Bossuet, au Dauphin, qui vivait encore, et qui aurait pu démentir la fidélité du récit de son éducation, si son instituteur n'en avait pas été l'historien exact et sincère.

« Aussitôt que Dieu eut donné un fils à Louis XIV, écrit Bossuet à Innocent XI, il résolut de le former de bonne heure au travail et à la vertu, pour ne pas l'abandonner à la mollesse où tombe nécessairement un enfant qui n'entend parler que de jeux, et qu'on laisse trop longtemps languir parmi les caresses des femmes et les amusements du premier âge. Il voulut que, dès sa plus tendre jeunesse, et pour ainsi dire dès le berceau, il apprît premièrement la crainte de Dieu, « qui est l'appui de la vie humaine, et qui assure aux rois mêmes leur puissance et leur majesté. » Il voulut ensuite qu'il fût orné de toutes les sciences convenables à un grand prince pour gouverner et maintenir un royaume tel que la France, et qu'il se familiarisât de bonne heure avec ces connaissances utiles et agréables qui contribuent à perfectionner l'esprit, à donner de la politesse et à se concilier l'estime des hommes éclairés.

» En un mot, le vœu le plus cher de Louis XIV a été d'ajouter à sa gloire celle de se voir survivre dans un fils digne d'être proposé pour modèle à la jeunesse, pour exemple à la nation, et pour protecteur à tous les amis de la vertu, des sciences et des lettres. »

Ensuite l'illustre auteur, énumérant tour à tour les différentes branches des connaissances humaines, révèle au Pontife les impressions de son élève, et le soin qu'il prit pour les lui faire goûter. Mais nous n'insistons pas davantage sur cette lettre à laquelle nous avons déjà fait de larges emprunts, et que nous avons suivie pour ainsi dire pas à pas dans l'histoire de l'éducation du Dauphin. C'était là assurément le meilleur guide et le plus sûr. Quelle autre main aurait pu jeter une lumière aussi vive sur cette phase de la vie de notre prélat?

La joie et le ravissement du Saint-Père furent au comble en entendant la lecture d'une pièce si exquise. L'illustre auteur, du

reste, n'ignora pas longtemps le favorable accueil qu'avait rencontré son écrit, et un prélat de la cour romaine écrivit bientôt à Bossuet [1] pour lui faire part de l'*incroyable satisfaction* causée à Sa Sainteté par la communication de cet ouvrage, et de toutes les espérances que faisait naître pour la chrétienté un prince élevé dans des vues si hautes et si favorables. Le Pape lui-même, dans un deuxième bref [2], s'épanchant de nouveau avec Bossuet sur ce sujet : « De si délicieuses semences, mandait-il, confiées à un sol si fécond, promettent au monde une abondante moisson de félicité et de joie. Grâces soient rendues à Dieu qui daigna donner au royal disciple un si incomparable maître ! Puissent, sa bonté le permettant, être élevés, instruits ainsi tous les princes destinés à gouverner les empires. »

Bossuet, après avoir rendu compte au pape Innocent XI des travaux et des études de M. le Dauphin, termine sa lettre en lui annonçant son *Discours sur l'Histoire universelle*.

« Maintenant que le cours de ses études est presque achevé, nous avons cru devoir travailler principalement à trois choses.

» Premièrement, à une Histoire universelle qui eût deux parties, dont la première comprît depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain, et au commencement de Charlemagne ; et la seconde, depuis ce nouvel empire établi par les Français.

» Il y avait déjà longtemps que nous l'avions composée, et même que nous l'avions fait lire au prince ; mais nous la repassons maintenant, et nous avons ajouté de nouvelles réflexions qui font entendre toute la suite de la religion et les changements des empires, avec leurs causes profondes, que nous reprenons dès leur origine.

» Dans cet ouvrage, on voit paraître la religion toujours ferme et inébranlable depuis le commencement du monde; le rapport des deux *Testaments* lui donne cette force, et l'*Evangile* qu'on voit s'élever sur les fondements de la loi, montre une solidité qu'on reconnaît aisément être à toute épreuve. On voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Eglise fondée sur la pierre les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps, pendant qu'on voit au contraire les empires les plus florissants non-seulement s'affaiblir par la

[1] *Lettres*, tome XXVI.
[2] Bref d'Innocent I tome XXVI.

suite des années, mais encore se défaire mutuellement, et tomber les uns sur les autres.

» Nous montrons d'où vient d'un côté une si ferme consistance, et de l'autre un état toujours changeant et des ruines inévitables.

» Cette dernière recherche nous engage à expliquer en peu de mots les lois et les coutumes des Egyptiens, des Assyriens et des Perses ; celles des Grecs, celles des Romains, et celles des temps suivants ; ce que chaque nation a eu dans les siennes qui ait été fatal aux autres et à elle-même, et les exemples que leurs progrès ou leur décadence ont donnés aux siècles futurs.

» Ainsi nous tirons deux fruits de l'histoire universelle.

» Le premier est de faire voir tout ensemble l'autorité et la sainteté de la religion par sa propre stabilité et sa durée perpétuelle ; le second est que, connaissant ce qui a causé la ruine de chaque empire, nous pouvons, sur leur exemple, trouver les moyens de soutenir les Etats si fragiles de leur nature, sans toutefois oublier que ces soutiens mêmes sont sujets à la loi commune de la mortalité, qui est attachée aux choses humaines, et qu'il faut porter plus haut ses espérances.

» Par le second ouvrage, nous découvrons les secrets de la politique, les maximes du gouvernement, et les sources du droit dans la doctrine et dans les exemples de l'Ecriture sainte. On y voit non-seulement avec quelle piété il faut que les rois servent Dieu, ou le fléchissent après l'avoir offensé, avec quel zèle ils sont obligés de défendre la foi de l'Eglise, à maintenir ses droits et à choisir ses pasteurs, mais encore l'origine de la vie civile ; comment les hommes ont commencé à former leur société, avec quelle adresse il faut manier les esprits ; comment il faut former le dessein de conduire une guerre, ne l'entreprendre pas sans bon sujet ; faire une paix, soutenir l'autorité, faire des lois et régler un Etat. Ce qui fait voir clairement que l'Ecriture sainte surpasse, autant en prudence qu'en autorité, tous les autres livres qui donnent des préceptes pour la vie civile, et qu'on ne voit en nul autre endroit des maximes aussi sûres pour le gouvernement.

» Le troisième ouvrage comprend les lois et les coutumes particulières du royaume de France. En comparant ce royaume avec tous les autres, on met sous les yeux du prince tout l'état de la chrétienté et même de toute l'Europe.

» Nous achèverons tous ces desseins autant que le temps et nos moyens pourront le permettre. »

Ces dernières lignes annoncent que Bossuet avait commencé à s'occuper de ce troisième ouvrage comme des deux premiers, et

qu'il les faisait concourir tous les trois au même but. Mais il n'en est resté aucune trace ni parmi ses manuscrits, ni parmi ceux de l'abbé Ledieu. On regrettera toujours de ne pas avoir un tableau de la France et de l'Europe comparées sous tous les rapports de la législation et des mœurs, tracé de la même main qui a peint les Egyptiens, les Grecs et les Romains, et qui a posé les fondements de la véritable politique sur la religion et les grandes leçons de l'histoire.

Sans doute un pareil regret n'est que trop légitime, et une telle perte est irréparable. Mais la gloire de Bossuet n'a rien à désirer, ni à regretter. Le *Discours sur l'Histoire universelle* a placé pour toujours Bossuet au premier rang des plus grands génies, et sa *Politique sacrée* offre une conception qui ne pouvait appartenir qu'à lui. (Bausset.)

Lorsqu'il conçut la première pensée de son *Discours sur l'Histoire universelle*, il ne se proposa d'abord que de donner un abrégé de l'histoire ancienne, pour que M. le Dauphin pût conserver plus facilement le souvenir de ce qu'il en avait appris. Les réflexions qui devaient en être le résultat, étaient réservées pour servir de préface à ce tableau historique. Mais Bossuet ayant fait lire cette préface à des amis éclairés qu'il était dans l'usage de consulter, ils l'engagèrent à donner plus d'étendue à ces réflexions. C'est ainsi que ce qui n'était dans le premier plan qu'un accessoire, devint dans l'exécution l'objet principal et important. La partie historique n'en est plus que l'introduction.

Ce sont en effet ces réflexions qui ont donné un si grand caractère au *Discours sur l'Histoire universelle*. Près de deux siècles se sont écoulés depuis qu'il a paru, et l'admiration, loin de s'être épuisée, s'accroît chaque jour encore à la lecture de ce magnifique ouvrage.

Une grande leçon a été donnée au monde; et de grandes réputations, des systèmes séduisants, dont le danger et la témérité se cachaient sous le charme de la parole, n'ont pu résister à cette terrible expérience. Lois, mœurs, opinions, habitudes, tout a été renversé et détruit. Tout a changé de face en Europe depuis que Bossuet a parlé, et Bossuet est resté debout au milieu de tant de

ruines. Il semble même s'être agrandi dans l'imagination de tout ce que les autres ont perdu dans l'opinion. Il avait écrit l'histoire de la chute des empires qui l'ont précédé ; et en la lisant aujourd'hui, on croit lire le récit prophétique des temps qui l'ont suivi. Au milieu de tant de vicissitudes, *au bruit de ce fracas effroyable d'empires et de trônes qui tombent les uns sur les autres*, les sages restent immobiles et tranquilles; ils se confient avec Bossuet en cette Providence, qui n'a promis l'éternité qu'à un seul empire, à la Religion.

Le *Discours sur l'Histoire universelle* fut achevé en même temps que finit l'éducation de M. le Dauphin, vers la fin de 1679. Ce fut l'époque à laquelle le mariage de ce jeune prince avec la princesse de Bavière fut arrêté.

Bossuet, nommé premier aumônier de Mme la Dauphine, fut envoyé avec toute la maison de cette princesse pour la recevoir sur la frontière.

On apprendra ici un fait bien extraordinaire. Pourra-t-on jamais croire que ce fut dans le cours même de ce voyage, au milieu des fêtes brillantes que Mme la Dauphine trouvait sur tous les lieux de son passage, que Bossuet s'arrachait aux distractions inséparables d'un pareil mouvement, pour se renfermer dans son cabinet, et mettre la dernière main à son *Discours sur l'Histoire universelle ?*

Et au moment même où Louis XIV imposait des lois à toute l'Europe, et donnait à sa maison et à son trône une puissance qu'il croyait avoir affermie sur des fondements inébranlables, Bossuet, les yeux fixés sur les ruines éparses de Babylone, de Tyr, de Memphis et de tant de cités jadis si florissantes, lui montrait comment avaient fini tant de grandeurs et de prospérités.

Ce fut au retour de ce voyage, et vers le commencement de 1681, que parut pour la première fois le *Discours sur l'Histoire universelle.*

A la vue de ce superbe monument, un cri d'admiration retentit d'un bout de l'Europe à l'autre. Le plan et l'exécution s'élevaient au-dessus de toutes les rivalités nationales, de tous les préjugés de parti et de toutes les différences d'opinion. Ce n'était pas un

ouvrage de controverse ou de circonstance. On n'y cherchait pas le faible intérêt d'un point d'histoire, d'une découverte nouvelle dans les arts ou dans les sciences, d'une question de philosophie ou de littérature. Bossuet avait voulu parler à tous les siècles, à tous les pays, à toutes les communions. Il avait embrassé dans ce vaste tableau de l'histoire du monde tout ce qui doit exalter l'âme et l'imagination par la grandeur des événements, la magnificence des images et la majesté des oracles qu'il avait puisés dans les livres sacrés. Par une espèce de prodige qui semblait communiquer à son style l'éclat et les figures du langage des prophètes, il avait donné à la sagesse et à la raison tous les accents du génie et de l'inspiration. En enchaînant tout l'ordre des événements, qui ont changé si souvent la face du monde, à l'ordre immuable des desseins de Dieu pour l'établissement de la religion, Bossuet donnait au christianisme la plus auguste des sanctions, et il devait réunir le suffrage de toute l'Europe, parce que alors dans l'Europe tout était chrétien.

Aussi n'y eut-il qu'un concert unanime entre les catholiques et les protestants dans les justes éloges qu'ils prodiguèrent au *Discours sur l'Histoire universelle*. Les auteurs des journaux les plus opposés à la France et à Rome, le vantèrent avec le plus noble enthousiasme. Les *actes de Leipsick* s'empressèrent dès le premier moment d'en donner l'analyse, et le firent connaître au nord de toute l'Europe. Au mois de juillet 1682, c'est-à-dire un peu plus d'un an après qu'il eut paru en France pour la première fois, le *Discours sur l'Histoire universelle* avait déjà été réimprimé dans toutes les principales villes de l'Europe.

L'abbé Ledieu nous apprend « que Bossuet lui avait dit à lui-même que, dès sa jeunesse et dès le moment où il commença à étudier la religion dans l'Ecriture et dans les Pères, il avait conçu le dessein de ce grand travail, et qu'il se décida à l'exécuter, lorsqu'il fut chargé de l'éducation de M. le Dauphin. »

Il est difficile en effet de ne pas observer que cet ouvrage supposait de profondes études, bien antérieures à l'époque où Bossuet fut nommé précepteur du fils de Louis XIV.

On voit par le seul exposé des faits qui embrassent une si lon-

gue étendue de siècles, que Bossuet ne s'était pas borné à les emprunter aux historiens qui en ont fait le récit avant lui; mais qu'il était remonté jusqu'aux premières sources où ces historiens les avaient puisés, et que ce n'était qu'après avoir soumis leurs traditions à la critique la plus sévère, qu'il les avait fait entrer dans son tableau historique. (Bausset.)

Quelques lignes suffisent à Bossuet pour présenter le résultat des recherches pénibles que lui avait demandées l'examen de tant de systèmes de chronologie, entre lesquels il était obligé de se décider pour l'ordre de son travail.

C'est dans les écrivains de la Grèce et de Rome, historiens, philosophes, orateurs et poètes, qu'il prend tous les traits de caractère, de génie et de mœurs qui servent à distinguer les peuples, les gouvernements, et ces personnages fameux qui remplissent la scène de ce vaste théâtre. Obligé de renfermer en un petit nombre de pages l'histoire de tant de siècles, un seul mot, un seul trait devient sous la plume de Bossuet l'expression fidèle de la tradition toute entière. C'est là ce qui donne ce grand intérêt et ce mouvement si rapide à cette longue suite de tragédies qui ont ensanglanté la terre.

Mais le plus grand effort du génie devait être de donner à tant de scènes différentes qui se sont succédé depuis les temps connus, cette unité d'action qui ne pouvait venir que d'une cause unique et suprême; et c'est ce que Bossuet a fait, et ce que peut-être lui seul pouvait faire, en attachant l'histoire des empires à celle de la religion. Il a vu et il a montré l'action constante et invariable de la Providence dans toutes les vicissitudes et les révolutions du monde pour arriver à une seule fin, et cette fin a été l'établissement du christianisme.

C'est en effet la religion qui est l'âme du *Discours sur l'Histoire universelle.*

Tout ce que l'Ecriture, les prophètes, les promesses divines, l'exposition des mystères, leur nécessité et leur vérité; tout ce que la tradition et les écrits des Pères offrent de preuves et de monuments de cette grande intention de la Providence, est rappelé dans cet ouvrage de Bossuet, et l'on est toujours frappé d'étonne-

ment et d'admiration, en considérant l'espace si borné dans lequel il a su renfermer tant de faits, d'autorités et de pensées.

L'abbé Ledieu rapporte que, relisant un jour avec Bossuet (sur la fin d'octobre 1699) son *Discours sur l'Histoire universelle*, il lui disait « que ce qu'il y remarquait de plus extraordinaire, était d'y trouver un recueil fidèle et complet de toutes les preuves de la religion, tirées des apologies des premiers Pères de l'Eglise, et surtout du bel ouvrage de la *Cité de Dieu*, que saint Augustin avait composé dans le même dessein.

» — Cela est vrai, lui répondit Bossuet, telle était ma pensée, et j'ai voulu réunir à l'autorité des premiers apologistes et de saint Augustin tout ce qui est répandu dans toute la tradition. Mais il y a plus: après avoir épuisé l'Ecriture et les Pères, j'ai voulu combattre de mon propre fonds les philosophes anciens et les païens par des raisons nouvelles qui n'ont jamais été dites, et que je tire le plus souvent de mes adversaires mêmes. »

Bossuet donna en 1700 une troisième édition de son *Discours sur l'Histoire universelle*, et il s'attacha avec un soin extrême à fortifier, par un nouvel enchaînement de preuves, la liaison des livres de l'histoire et du Nouveau Testament, et à constater leur authenticité par des raisons invincibles.

Deux mois seulement avant sa mort, relisant encore avec l'abbé Ledieu le même ouvrage, il s'arrêta aux chapitres XXVII[e] et XXVIII[e] de la seconde partie, qui concernent les livres de l'Ecriture, et il lui dit naturellement « que c'était là où se trouvait la force de tout l'ouvrage, c'est-à-dire, la preuve complète de la vérité de la religion et de la certitude de la révélation des livres saints contre les libertins. Que là paraît véritablement tout ce qui est la pure production de son esprit, que ce sont de nouveaux arguments, qui n'ont pas été traités par les saints Pères; nouveaux, disait-il, puisqu'ils sont faits pour répondre aux nouvelles objections des athées. »

Il se fit relire ensuite quelques morceaux d'un genre moins sévère, où il avait trouvé une espèce de charme à pouvoir s'abandonner à l'inspiration de son éloquence naturelle, telle que cette

[1] LEDIEU, *journal*, tome I.

belle et heureuse transition du règne pacifique d'Auguste, à la naissance de Jésus-Christ.

« César et Pompée décidèrent leur querelle à Pharsale par une bataille sanglante. César victorieux parut en un moment par tout l'univers, en Egypte, en Asie, en Mauritanie, en Espagne; vainqueur de tous côtés, il fut reconnu maître de Rome et dans tout l'empire. Brutus et Cassius crurent affranchir leurs citoyens en le tuant comme un tyran malgré sa clémence. Rome retomba entre les mains de Marc-Antoine, de Lépide et du jeune César-Octavien, petit-neveu de Jules-César, et son fils par adoption, trois insupportables tyrans, dont le triumvirat et les proscriptions font encore horreur en les lisant. Mais elles furent trop violentes pour durer longtemps; ces trois hommes partagent l'empire: César garde l'Italie, et changeant incontinent en douceur ses premières cruautés, il fait croire qu'il y a été entraîné par ses collègues. Les restes de la république périssent avec Brutus et Cassius. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre l'autre. Toute la puissance romaine se met sur la mer. César gagne la bataille d'Actium; les forces de l'Egypte et de l'Orient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées. Tous ses amis l'abandonnent et même sa Cléopâtre, pour laquelle il s'était perdu. Hérode Iduméen, qui lui devait tout, est contraint de se donner au vainqueur et se maintient par ce moyen dans la possession du royaume de Judée, que la faiblesse du vieux Hircan avait fait perdre entièrement aux Asmonéens. Tout cède à la fortune de César; Alexandrie lui ouvre ses portes, l'Egypte devient une province romaine, Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine. Rome tend les bras à César, qui devient sous le nom d'Auguste, et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte vers les Pyrénées, les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Ethiopie lui demande la paix; les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris sur Crassus, avec tous les prisonniers romains; les Indes recherchent son alliance, ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons que leurs montagnes ne peuvent défendre. La Pannonie le reconnaît; la Germanie le redoute, et le Véser reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre, il ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. »

S'il est dans le *Discours sur l'Histoire universelle* un tableau d'histoire aussi magnifique que celui que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, c'est sans doute celui de la mort d'Alexandre.

« Alexandre fit son entrée dans Babylone, avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu... Pour rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur; mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos; réduit à se contenter des superbes monuments qu'il laissa sur les bords de l'Araspe, il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, et dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage.

» Il revint à Babylone craint et respecté, non pas comme un conquérant, mais comme un Dieu; mais cet empire formidable qu'il avait conquis, ne dura pas plus longtemps que sa vie, qui fut fort courte; à l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir ses affaires, laissant un frère imbécile, et des enfants en bas âge incapables de soutenir un si grand poids.

» Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prédit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde; pour les retenir, ou de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur, ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célèbreraient ses funérailles par des batailles sanglantes, et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort. Son empire fut partagé, toute sa maison fut exterminée, et la Macédoine, l'ancien royaume de ses ancêtres, passa à une autre famille. Ainsi ce conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il aurait pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères : mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut la cause de la perte de tous les siens, et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes. »

En finissant le récit de cet entretien, dans lequel il faut se représenter Bossuet prêt à descendre au tombeau, luttant depuis dix mois contre la plus cruelle de toutes les maladies, et conservant dans un corps détruit par l'excès des souffrances, cet amour immense de la religion et de l'étude qui avait rempli sa longue vie, l'abbé Ledieu fait cette réflexion touchante :

« Au reste, M. de Meaux se console de ses souffrances par la

méditation de la vérité et par l'Evangile, qu'il se fait lire tous les jours matin et soir. Je ne doute pas qu'il n'ait repris la lecture de son *Histoire universelle*, pour se remettre dans l'esprit toutes les grandes vérités qu'il y traite. »

Nous n'avons considéré ce chef-d'œuvre de Bossuet que sous les grands rapports qui lui en ont inspiré la pensée, et qui étaient les seuls dignes d'appeler tous les efforts de son génie. Tandis que les nations et les empires viennent se succéder sur ce théâtre changeant et mobile, on voit toujours Bossuet, dominé par une seule pensée, observer la cause toute-puissante qui préside à tant de mouvements, et assister, pour ainsi dire, aux conseils de la Providence, pour révéler aux hommes la longue suite de ses desseins.

Bossuet avait parlé à un siècle digne de l'entendre et d'admirer une telle doctrine, et le consentement unanime de son siècle avait répondu à la puissance de sa parole, et à la grandeur d'une telle conception.

Mais on peut se demander comment dans les temps qui ont suivi, et lorsque les impressions et les habitudes religieuses ont perdu une grande partie de leur force, le même sentiment d'admiration pour un ouvrage si grave et si religieux subsiste encore dans tous les esprits, et comment le nom de Bossuet commande au moins le silence du respect à ceux mêmes qui ont si souvent élevé la voix contre les principes et la doctrine qu'il a professés.

On pourrait sans doute se borner à répondre que tels sont l'art et l'habileté avec lesquels Bossuet a conçu et exécuté le dessein, l'ensemble et toutes les parties de ce chef-d'œuvre, qu'on obéit sans le savoir, et même sans le vouloir, à l'action irrésistible d'un tel génie. On peut en effet se convaincre tous les jours de cette espèce d'ascendant universel que Bossuet exerce encore sur tous les esprits. Il n'est aucun écrivain, il n'est aucun philosophe, il est même très peu de Pères de l'Eglise, dont on cite aussi souvent les paroles et dont on appelle avec autant de confiance l'autorité en témoignage.

Ce ne sont point les théologiens seuls qui aiment à s'appuyer de son suffrage. Il est juste et convenable qu'ils se fassent tou-

jours une gloire de professer les sentiments du plus grand théologien de son siècle, et du plus digne héritier de la doctrine des Pères de l'Eglise.

Mais il est assez remarquable qu'en philosophie, en politique, en histoire, en éloquence, et même en littérature, il soit peu d'écrivains qui ne cherchent à se parer du nom et du langage de Bossuet, pour donner plus de confiance et de crédit à leurs propres sentiments. Telle est même la puissance attachée à toutes ses paroles, qu'une citation de Bossuet est toujours sûre d'obtenir un hommage d'étonnement et d'admiration, et quelques fragments empruntés de ses écrits sont devenus le plus bel ornement d'un grand nombre d'ouvrages. (Bausset.)

Cette même considération peut servir aussi à expliquer comment dans la jeunesse même, lorsqu'on est assez heureusement favorisé de la nature pour porter dans son âme le sentiment naissant des grandes émotions, lorsque l'imagination commence à s'ouvrir aux premières inspirations du beau et du sublime, on est déjà frappé du caractère de grandeur et d'élévation empreint dans toutes les pages du *Discours sur l'Histoire universelle*. On n'a pas sans doute encore, on ne peut pas même avoir toutes les connaissances nécessaires pour juger le mérite d'un tel ouvrage; mais on est ému, on admire, et le sentiment est le jugement de la jeunesse. On peut même dire qu'un pareil sentiment devient le garant des dispositions qu'elle annonce, et le plus heureux présage du génie qui doit porter ses fruits dans un âge plus avancé.

Il faut convenir aussi que l'éclat des pensées, la magnificence du style, l'effet étonnant et inattendu de ces expressions qu'il semble avoir créées, l'espèce de poésie sublime qui respire dans tout l'ouvrage, doivent faire éprouver aux âmes jeunes et sensibles ce noble enthousiasme dont elles conservent la longue impression dans toute la suite de leur vie. Ce seul mérite, qui est le plus faible de tous dans un génie tel que Bossuet, suffira cependant pour assurer au *Discours sur l'Histoire universelle* une immortalité indépendante de toutes les révolutions d'opinion.

Bossuet avait annoncé la seconde partie de son *Discours sur*

l'Histoire universelle; elle devait être la continuation de la première, depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui de Louis XIV; il avait même jeté sur le papier la suite des faits conformes à l'ordre des temps, mais détachés les uns des autres, et dépouillés de ces grandes considérations qui répandent tant de majesté sur la première partie; c'est plutôt une table chronologique qu'un abrégé d'histoire.

C'est cette ébauche si imparfaite qu'on a imprimée au commencement de ce siècle, sous le titre de *Seconde partie du Discours sur l'Histoire universelle;* elle est certainement de Bossuet. Nous avons vérifié nous-même sur le manuscrit, que les premières pages sont tout entières de sa main, et le corps du manuscrit offre un grand nombre de mots de son écriture; mais, comme nous l'avons dit, ce n'est qu'une première et rapide esquisse d'un vaste tableau.

Il est bien évident que Bossuet se proposait de suivre dans cette seconde partie le même plan que dans la première. Mais il fut entraîné par l'importance et la multitude des travaux d'un autre genre qui se succédèrent pendant le reste de sa vie. On doit surtout regretter qu'il n'ait pas pu s'occuper, comme il avait annoncé au pape Innocent XI, du tableau de la naissance, des progrès et des prodigieux succès de la révolution opérée dans le monde par l'imposteur de la Mecque. Une histoire de l'Islamisme par Bossuet aurait sans doute répandu sur cette grande époque des siècles modernes, qui changea en quelques années la face de la moitié du monde connu et menaça l'autre moitié d'une entière subversion, des traits de génie et de lumière qui manquent au récit qu'en ont fait la plupart des historiens. Il eût été intéressant de voir le peintre de Cromwell montrer Mahomet tel qu'il fut, avec ce mélange étonnant de vices et de grandes qualités, d'un ardent fanatisme joint à la froide méditation des plus vastes desseins, conduisant à la conquête de l'univers sur la foi des plus absurdes inspirations, quelques hordes de brigands jusque alors séparées du monde, et presque inconnues aux nations mêmes dont elles étaient environnées. (Bausset.)

CHAPITRE VIII

Politique sacrée. — Traitement du professeur. — Réception à l'Académie.

Aux grandes instructions que renferme le *Discours sur l'Histoire universelle*, Bossuet ne pouvait pas en ajouter de plus utiles pour un prince que celles qui lui apprennent à gouverner ses sujets. Tel est l'objet de son *Traité de la politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*. Ici c'est Dieu qui parle; c'est celui par qui les rois règnent, qui instruit les rois. En donnant une telle autorité à ses leçons, Bossuet a voulu les rendre inviolables et sacrées. Il a voulu désabuser ceux qui affectent de croire qu'il ne peut exister aucune alliance entre la religion et la politique. En fondant la politique sur la religion, il a montré qu'il connaissait mieux les hommes que tous ces insensés qui de nos jours ont ravagé le monde par des opinions, comme autrefois les barbares par des invasions.

C'était sans doute une idée digne de Bossuet, que celle de fonder uniquement sur les livres sacrés les éléments d'une science humaine, telle que la politique, ce vaste champ de toutes les passions et de toutes les contradictions des hommes, où la perfidie et la force ont si souvent triomphé de la justice et de la raison.

Les sages eux-mêmes dans la tranquille indépendance de leurs méditations solitaires, se sont rarement rencontrés, lorsqu'ils ont voulu offrir aux hommes la forme de gouvernement la plus propre à assurer leur repos et leur bonheur pendant la courte durée de leur passage sur la terre. Plus frappés des imperfections de l'ordre de choses sous lequel ils vivaient, que du danger de s'exposer par de périlleux essais à des maux bien plus redoutables, ils ont presque toujours oublié de faire entrer dans leurs combinaisons la force terrible que le choc des passions et des vicissitudes humaines devait opposer à l'action désarmée de leurs paisibles et vertueuses spéculations.

C'est ainsi que Solon vit lui-même renverser en un seul jour la constitution sage et régulière qu'il avait donnée à sa ville natale, et qui paraissait la mieux appropriée au caractère, au génie et aux mœurs du peuple qui lui avait demandé des lois.

Cet exemple et tant d'autres ont pu sans doute donner le droit à quelques hommes raisonnables et modestes de penser *que le meilleur des gouvernements est celui qui existe,* en se confiant au temps, à l'expérience, et au progrès des lumières, pour amener naturellement, sans effort et sans secousses, toutes les modifications heureuses ou utiles que sollicite l'intérêt général.

On conviendra du moins qu'il a été permis de regretter qu'on ait méconnu la sagesse d'une maxime qui n'exigeait pas sans doute un grand effort de génie, mais qui peut-être, par cette raison même, était d'une application plus facile à des maux inévitables et passagers.

Lorsque Bossuet a voulu donner des maximes de politique et des règles de gouvernement, il n'a jamais prétendu imaginer un système approprié à tous les pays et à tous les peuples.

On ne lui refusera pas sans doute cette partie sublime du génie à qui semble appartenir la faculté de créer. Mais il avait autant de sagesse que de génie, parce qu'il voyait de plus haut et plus loin que les autres hommes, qu'il savait toujours se renfermer dans cette juste mesure où il est permis de combiner le vrai, l'utile et le possible. Au delà, il ne voyait que des chimères ; et les chimères, transportées au milieu des institutions sociales, lui paraissaient les armes les plus dangereuses entre les mains des hommes abandonnés à eux-mêmes.

Bossuet n'examine point d'une manière abstraite quelle est la meilleure forme de gouvernement ; il ne censure ni ne condamne aucune des formes du gouvernement qui ont régi les nations anciennes et modernes. Il ne discute point les modifications que l'on a cru, dans quelques pays, devoir apporter à l'exercice du pouvoir suprême. On ne le voit point tracer d'une main téméraire la ligne où finit le devoir d'obéir et commence le prétendu droit de s'élever contre la puissance publique. Fidèle à la doctrine que saint Paul a établie sur l'autorité de Jésus-Christ, Bossuet

déclare avec l'Apôtre des nations, *que les puissances sous lesquelles on vit, sont ordonnées de Dieu.*

C'est conformément à cette doctrine, qu'on lui a souvent entendu répéter, « que Jésus-Christ, dans son Evangile, n'a voulu entrer en aucune manière dans la constitution ou dans la forme qu'avait, en son temps, le gouvernement de l'empire romain, sous lequel il a trouvé le peuple de Dieu, et où il a voulu naître lui-même; que Jésus-Christ a supposé, par toutes ses paroles, que ce gouvernement, tel qu'il le trouvait, était légitime en soi, et dès là établi de Dieu à sa manière. »

Bossuet allait plus loin. Il faisait observer que Jésus-Christ s'était expliqué lui-même, et par l'autorité imposante de son propre exemple dans deux circonstances bien remarquables. « La première où, consulté sur le tribut que l'on devait à César, en regardant les formes publiquement établies comme légitimes, il prononça cette décision qu'on ne peut assez admirer, où il oblige de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

» La seconde est celle où, étant accusé lui-même devant Pilate, gouverneur de la Judée par les Romains et pour l'empereur, il reconnaît que la puissance que ce magistrat romain exerçait sur lui-même, lui était donnée d'en haut, et que, par conséquent, elle était légitime. » (Bausset.)

Bossuet vivait sous une monarchie, et écrivait pour l'héritier de cette monarchie.

Voulant établir la doctrine de sa politique sur la seule autorité de l'Ecriture, il observe que, dès l'origine, le gouvernement monarchique a été donné par Dieu même au peuple hébreu. Une telle autorité annonce suffisamment que cette forme de gouvernement ne blesse ni la loi divine, ni la loi naturelle. Bossuet se borne en conséquence à traiter du gouvernement monarchique dans sa *Politique sacrée*.

En considérant tous les avantages qu'il attribue à la monarchie, on s'aperçoit facilement qu'il s'exprime avec la profonde conviction d'un homme qui a comparé et balancé les résultats et les inconvénients de toutes les formes de gouvernement. Mais on voit en même temps que son caractère et ses principes, autant que

ses études et ses réflexions, l'avaient convaincu que les hommes ont besoin, pour leur propre intérêt, d'être gouvernés par une autorité assez dominante pour faire fléchir toutes les résistances.

« L'homme, dit Bossuet, a été créé pour vivre en société. Dieu a fait naître tous les hommes d'une même famille. »

Ainsi, le berceau du genre humain est le berceau de la société.

La première idée de commandement et d'autorité est venue aux hommes de l'autorité paternelle. Mais bientôt, par le consentement des peuples ou par la force des armes, il s'établit des rois.

La monarchie est la forme du gouvernement la plus commune, la plus ancienne, la plus naturelle.

Ce gouvernement est si naturel, qu'on le voit d'abord dans tous les peuples.

« Rome a commencé par la monarchie et y est revenue comme à son état naturel. Ce n'est que tard, et peu à peu, que les villes grecques ont formé leurs républiques. Homère avait dit dans les temps anciens : Plusieurs princes ne sont pas une bonne chose ; qu'il n'y ait qu'un prince et un roi. A présent, il n'y a pas de république qui n'ait été autrefois soumise à des monarques. Les Suisses étaient sujets des princes de la maison d'Autriche. Les Provinces-Unies étaient sous la domination de l'Espagne et de la maison de Bourgogne. Les villes libres d'Allemagne avaient des seigneurs particuliers. Les villes d'Italie qui se formèrent en républiques achetèrent de l'empereur Rodolphe leur liberté. Venise même qui se vante d'être république dès son origine, était encore sujette aux empereurs sous le règne de Charlemagne et longtemps après. »

Si le gouvernement monarchique est le plus naturel, il est aussi le plus durable et le plus fort.

« Les armées, où paraît le mieux la puissance humaine, veulent naturellement un seul chef. Tout est en péril, quand le commandement est partagé ; et cette forme de gouvernement doit à la fin prévaloir, parce que le gouvernement militaire, qui a la force en main, entraîne naturellement tout l'Etat après soi ; il vaut donc mieux qu'il soit établi d'abord avec douceur, parce qu'il est trop violent quand il gagne le dessus par la force ouverte. »

De toutes les formes de monarchie, la meilleure est la monar-

chie héréditaire. Elle est la plus naturelle; elle se perpétue d'elle-même. Rien n'est plus durable qu'un état qui subsiste par les mêmes causes qui font durer l'univers, et qui perpétuent le genre humain.

On doit obéir aux rois, non-seulement par crainte, mais par principe de religion et de conscience. L'esprit du christianisme est de faire respecter les rois avec une espèce de religion, et c'est ce que Tertullien appelle *la religion de la seconde majesté.*

« L'autorité royale doit être absolue. Pour rendre ce terme odieux et insupportable, observe Bossuet, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu avec le gouvernement arbitraire, mais rien n'est plus différent.

» Un gouvernement est absolu, lorsqu'il n'existe aucune puissance capable de forcer le souverain, et c'est en ce sens qu'il est indépendant de toute autorité humaine. Mais il ne s'en suit pas de là que le gouvernement soit arbitraire. »

Bossuet rappelle le fameux discours de Samuel aux Hébreux. lorsque, pour leur faire mieux sentir tout le poids des obligations qu'ils allaient contracter en se donnant un roi, ce prophète leur expose, sous le titre de droit du roi, tous les abus et tous les excès de la puissance arbitraire.

« Mais, reprend Bossuet, est-ce que les rois ont le droit de faire tout cela licitement? A Dieu ne plaise; car Dieu ne donne point de tels pouvoirs. Mais les rois auront le droit de le faire impunément à l'égard de la justice humaine.

» S'il y a dans un Etat quelque autorité capable d'arrêter le cours de la puissance publique, et de l'embarrasser dans son exercice, personne n'est en sûreté. »

Bossuet a parlé aux sujets de leurs devoirs, il va parler aux rois.

« Je n'appelle pas majesté, dit Bossuet, cette pompe qui environne les rois, ou cet éclat extérieur qui éblouit le vulgaire. C'est le rejaillissement de la majesté, et non pas la majesté elle-même. La majesté est l'image de la grandeur de Dieu dans le prince. Le prince, en tant que prince, n'est pas regardé comme un homme particulier, c'est un personnage public, tout l'Etat est en lui; la volonté de tout le peuple est renfermée dans la

sienne. Quelle grandeur qu'un seul homme en contienne tant! La puissance de Dieu se fait sentir en un instant de l'extrémité du monde à l'autre. La puissance royale agit en même temps dans tout le royaume; elle tient tout le royaume en état, comme Dieu y tient tout le monde. Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant! que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Ramassez tout ce qu'il y a de grand et d'auguste, voyez un peuple immense réuni en une seule personne; voyez cette puissance sacrée, paternelle et absolue; voyez la raison secrète qui gouverne tout le corps de l'Etat, renfermée dans une seule tête; vous voyez l'image de Dieu, et vous avez l'idée de la majesté royale. Oui, Dieu l'a dit : Vous êtes des dieux. Mais, ô dieux de chair et de sang! ô dieux de boue et de poussière, vous mourrez comme des hommes! O rois! exercez donc hardiment votre puissance, car elle est divine et salutaire au genre humain; mais exercez-la avec humilité, car elle vous est appliquée par le dehors; au fond, elle vous laisse faibles, elle vous laisse mortels, et elle vous charge devant Dieu d'un plus grand compte. »

Telles sont les maximes les plus importantes qui se trouvent répandues dans la *Politique sacrée* de Bossuet : mais c'est dans l'ouvrage même que l'on doit chercher tous les principes et toutes les règles de détail qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement et à toutes les parties de l'administration. On verra que, si Bossuet accorde beaucoup aux rois en pouvoir et en autorité, ce n'est ni pour flatter leur ambition, ni pour favoriser leurs passions. C'est uniquement parce qu'il regarde leur indépendance et l'exercice de leur puissance, comme le fondement du bonheur du peuple et de la tranquillité des empires. Les obligations immenses qu'il impose aux souverains dans l'usage du pouvoir suprême, dans le respect et la soumission qu'ils doivent à la religion, dans la dispensation exacte et sévère de la justice, dans l'administration des revenus publics; les exemples terribles qu'il met sous leurs yeux de tant de rois que l'abus de la puissance a conduits aux plus déplorables catastrophes, les châtiments éclatants qu'il leur dénonce au nom d'un Dieu vengeur des peuples opprimés, tout révèle à ces dieux de la terre le secret de leur propre faiblesse, et les avertit à chaque page que les rois peuvent aussi étonner l'univers par l'excès de leur infortune.

La manière franche et décidée dont Bossuet s'explique sur l'autorité absolue des rois, ne laisse sans doute aucune incertitude sur ses principes de politique. On voit, que parmi toutes les formes du gouvernement, il donne une préférence entière à une monarchie fortement constituée, dont le chef suprême doit être investi de toute la force et de tous les moyens nécessaires pour imprimer une action rapide et irrésistible à tous les ressorts de l'administration ; on ne peut douter que son opinion ne fût le résultat d'une étude profonde de l'histoire et de longues méditations sur toutes les vicissitudes dont elle offre le tableau.

En lisant le Traité de la *politique*, on s'aperçoit facilement que les maximes de Bossuet sur les gouvernements étaient entièrement conformes à celles de Louis XIV. Louis XIV avait puisé dans son âme noble et élevée, et dans la rectitude naturelle de son jugement, les sentiments et les principes qu'il a portés sur le trône, et qui l'ont placé au premier rang des monarques les plus habiles dans l'art de régner. Bossuet portait également dans son caractère et ses principes cette sorte de domination dont les génies transcendants ont peine à se défendre, et dont la conscience de leur supériorité sur les autres hommes semble les investir. Bossuet voyait les hommes tels qu'ils ont été, tels qu'ils sont, et tels qu'ils seront probablement toujours ; et il était peu susceptible de ces dangereuses illusions qui conduisent quelquefois à ébranler les fondements des empires les plus florissants. Nos jugements tiennent à l'impression de nos sentiments les plus habituels, et on obéit autant à son caractère qu'à une conviction raisonnée dans la préférence que l'on accorde à quelques opinions spéculatives. (BAUSSET.)

Le traité de la *Politique sacrée* se compose de dix livres, dont les six premiers seulement furent écrits pendant l'éducation du Dauphin. Diverses circonstances détournèrent longtemps Bossuet de la composition des quatre autres, qui furent seulement achevés dans la dernière année de sa vie ; ce qui a fait croire à quelques auteurs trop ingénieux, qu'ils avaient pour but de réfuter la théorie gouvernementale professée dans le *Télémaque* de Fénelon. Mais la pensée de tout le traité est évidemment d'un seul jet.

et trop nettement accentuée pour s'être inspirée d'une rivalité mesquine. Du reste l'auteur était si éloigné d'un pareil calcul, qu'il n'a pas même pris soin de rendre public cet ouvrage; ce fut l'abbé Bossuet qui le fit imprimer, pour la première fois, en 1709.

Nous ajouterons peu de chose aux réflexions qui précèdent et que nous avons empruntées à M. de Bausset. La politique de Bossuet a été plus ou moins critiquée par tous les Lycurgues qui croient posséder le secret infaillible de rendre les nations florissantes, et le nombre en est infini. Evidemment cet ouvrage ne peut plaire aux prétendus libéraux qui rêvent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ni aux rationalistes qui veulent des lois athées, ni aux légistes qui demandent la subordination du spirituel au temporel. Bossuet n'a point prévu le suffrage universel, la monarchie constitutionnelle, ni les monarchies sans hérédité, ni les autres monarchies monstrueusement greffées sur l'absolutisme et la démagogie.... Lorsque les sages du siècle nous auront donné un régime unissant la juste liberté avec un pouvoir fort et respecté, la splendeur des mœurs avec la prospérité publique, la sécurité des citoyens avec la douceur des lois; lorsque surtout ils auront donné à leur édifice un demi-siècle de durée non interrompue, on pourra établir des comparaisons fondées entre le nouveau et l'ancien régime. Ce n'est pas que la politique de Bossuet ne soit discutable, fautive même, sous plus d'un rapport, mais elle renferme d'assez grandes et belles choses pour être discutée avec une étude plus approfondie et un ton moins dégagé.

Les fonctions de Bossuet comme précepteur, cessèrent par le mariage du jeune prince, qui épousa Marie-Christine de Bavière, au commencement de l'année 1680.

Pendant cette éducation la vie de Bossuet à la cour avait été vraiment digne de son caractère. Il se renferma dans l'exercice de ses devoirs et de ses fonctions. Estimé et respecté de toute la cour, il y vécut dans la retraite, et il n'entretint avec toutes les personnes que la naissance, les dignités, le crédit ou la faveur élevaient au premier rang, que les simples relations commandées par le devoir, ou prescrites par l'usage.

Cette conduite fut généralement approuvée. On sentit qu'en s'éloignant du commerce du monde, il honorait plus son siècle et la cour par ses études et ses travaux, qu'il n'aurait pu le faire par une oisive assiduité dans la société. Il était d'ailleurs prévenant et poli ; il ne manquait jamais à aucun devoir de bienséance. Les ministres et tous les grands de la cour voulaient être comptés au nombre de ses amis, et la bienveillance même des princes venait le chercher jusque dans sa retraite.

Son traitement de précepteur était d'ailleurs très-modeste, et nous avons vu que, cédant à des scrupules de conscience et fatigué des ennuis qu'il avait rencontrés, Bossuet s'était généreusement démis de l'évêché de Condom. Sans doute, le roi, craignant de le laisser dans la gêne, l'avait bientôt pourvu de certains bénéfices ecclésiastiques, mais le désintéressement si connu du prélat était au-dessus de ces sortes de considérations. Une autre distinction plus flatteuse était venue le trouver, dès le commencement de son préceptorat. Il tardait à l'Académie française d'appeler dans son sein un orateur dont la parole avait, depuis tant d'années, édifié l'Eglise, la ville et la cour. La mort de Du Châtelet, abbé de Chambon, laissait un fauteuil vacant ; les plus aimables avances furent faites au prélat, qui ne se montra, dit-il, dans cette affaire, « ni remuant, ni insensible. »

« J'ai appris, écrivait-il à Conrart, après son élection, j'ai appris ce qui se passa, hier, à l'Académie, sur mon sujet. Je ne puis assez témoigner de reconnaissance à ceux qui se sont mêlés de cette affaire ; principalement à vous, monsieur, qui m'avez procuré des marques d'honneur auxquelles je suis fort sensible. J'attends l'avis de M. Charpentier [directeur en charge], pour lui faire mes remerciements dans les formes, tant pour lui que pour ce corps célèbre, auquel je tiens à grand honneur d'être maintenant agrégé. J'emploierai à des remerciements très-sincères le premier jour de liberté que j'aurai. Je souhaite avec passion de vous embrasser, et de vous témoigner, monsieur, combien véritablement je suis à vous [1]. »

Au jour de la réception solennelle, le 8 juin 1671, « l'agréable

[1] *Lettres*, tome XXVI.

épanouissement de cœur et de visage[1] que le prélat laissa paraître était, pour l'Académie, un témoignage plus touchant encore de la vive gratitude de son nouveau membre. »

Bossuet, dans son discours de réception[2], se plaint des emplois trop fréquents que les auteurs ont faits aux langues anciennes, et réclame les efforts de l'Académie pour donner à la langue française une originalité qui lui permette d'aspirer à la vraie immortalité.

« Pour méditer des ouvrages immortels, fallait-il toujours emprunter le langage de Rome et d'Athènes? Qui ne voit qu'il fallait plutôt, pour la gloire de la nation, former la langue française, afin qu'on vît prendre à nos discours un tour plus libre et plus vif, dans une phrase qui nous fût plus naturelle, et qu'affranchis de la sujétion d'être toujours de faibles copies, nous pussions aspirer enfin à la gloire et à la beauté des originaux? »

Ce que Bossuet demande à ses collègues, c'est lui-même qui le réalisera ; c'est lui qui donnera le dernier trait de grandeur et de noblesse *à une langue si majestueuse qui durera autant que vivra l'empire français.*

CHAPITRE IX

Relations de Bossuet à la cour. — Sa manière de vivre dans son intérieur. — Son application au travail. — Sa société.

Lorsque Bossuet devint précepteur du Dauphin, il eut son logement à la cour avec une pension médiocre, comme nous l'avons dit. Il dut nécessairement régler ses dépenses sur le budget modeste qui lui était fait.

« Sa table était bonne, dit l'abbé Ledieu[3], mais sans délicatesse et sans profusion ; ses meubles très-simples ; son équipage mo-

[1] *Histoire de l'Académie française.*
[2] Tome XII, p. 700.
[3] L'évêque de Condom était-il invité quelquefois à la table du roi? sa roture y mettait obstacle, et ne lui permettait même pas de diner avec son élève.

deste ; sa maison réglée et composée des domestiques seulement nécessaires; sans faste, sans ostentation, sans vains amusements, il ne parut jamais rien sur sa personne que de grave et de sérieux ; on eût cru voir un simple ecclésiastique [1]. Le roi, par sa bonté, pourvut bientôt libéralement à la subsistance d'un prélat de ce mérite.

Estimé et respecté universellement à la cour, il y vécut sans intrigue et sans autre liaison particulière que celle qui s'entretient par honnêteté et par politesse. Au milieu d'un travail continuel, on vit bien qu'il avait raison d'éviter le grand commerce du monde, et que ses occupations le dispensaient de certaines assiduités des courtisans, où il y a beaucoup de temps à perdre. Civil, d'ailleurs, et prévenant envers tous, il ne manqua jamais à aucun devoir de bienséance. Les ministres, les seigneurs étaient tous ses amis, et les princes l'honoraient de leur bienveillance et de leur estime.

Sa profession d'homme de lettres attacha plus particulièrement autour de sa personne une troupe de gens choisis, distingués par leur esprit et par leur savoir. On les connaît tous : l'abbé de la Broue, Toulousain, célèbre prédicateur, depuis évêque de Mirepoix à sa recommandation [2] ; l'abbé de Saint-Luc [3], aumônier du roi, d'un rare mérite ; l'abbé de Fleury, son ami de longue main et dès qu'il était encore avocat, alors précepteur des princes de Conti, à qui il l'avait donné, et depuis du duc de Vermandois, et enfin sous-précepteur de nos princes ; de Cordemoy, célèbre avocat, fait lecteur de monseigneur le Dauphin, à sa prière, connu depuis par ses ouvrages de philosophie et par son *Histoire de France ;* Galland [4], secrétaire du cabinet, bel esprit, philosophe, habile en tout : c'était là les plus assidus chez lui.

[1] *Mémoires.*

[2] Pierre de la Broue fut un des quatre évêques qui, en 1717, interjetèrent appel de la bulle *Unigenitus.* On a de lui un ouvrage sur la grâce dans lequel il réfute Fénelon et le P. Daniel. C'était un janséniste des plus forcenés.

[3] L'abbé de Saint-Luc fut des députés du second ordre de l'assemblée de 1682. Bossuet avait beaucoup d'estime pour lui, quoiqu'il appartînt également au parti janséniste.

[4] Galland est connu surtout par sa traduction des *Mille et une nuits ;* il était fort instruit dans les langues orientales; il rapporta d'Orient des documents

Bien d'autres y fréquentaient. M. Pelisson, par exemple, M. l'abbé Renaudot, alors attaché aux princes de Conti; le clergé de la cour, du premier et du second ordre; et nous verrons incessamment de quelle manière il entretenait cette liaison : tous les gens de lettres, même les seigneurs et les magistrats de ce goût, lui faisaient l'honneur de s'assembler à certaines heures en son logis : dans la belle saison, il y avait un rendez-vous à la promenade, où chacun se trouvait à l'heure marquée, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Versailles.

Pendant toute sa vie, et encore l'été de 1703, après sa fièvre du mois d'août, il ne parut jamais à la cour, dans les promenades publiques, qu'il ne fût environné de l'élite du clergé. C'était un bel exemple, surtout à Versailles, où cette troupe se faisait remarquer davantage dans le petit Parc, dans l'allée qu'ils avaient nommée *des Philosophes*, dans l'île Royale et ailleurs. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs, dont le mérite et la dignité, joints à tant de bonté et de douceur, lui attiraient les respects des petits et des grands, dès qu'il se montrait, marchait à la tête, résolvant les difficultés qui se proposaient sur la sainte Ecriture, expliquant un dogme, traitant un point d'histoire, une question de philosophie. Avec une politesse charmante, il y avait une entière liberté : on y parlait de tout indifféremment et sans contrainte; les belles-lettres y étaient honorées par le récit des plus beaux endroits des poètes anciens et modernes; on y lisait aussi des discours académiques et autres ouvrages nouveaux. Lui-même, ce grand homme, toujours naturel, simple et modeste jusqu'à la fin, faisait lire ses propres ouvrages à la compagnie, les soumettait à sa censure; et, profitant des avis des plus simples, il faisait faire à l'heure même les corrections qu'on demandait. Ainsi fut lue et corrigée toute sa *Politique*, dans les promenades de son dernier séjour de Versailles, voulant enfin la donner aux pressantes sollicitations du public. Telle fut, au milieu des palais et des jardins de Louis le Grand, cette académie de sagesse, où

précieux touchant l'Eucharistie. Ils furent utiles à l'abbé Renaudot, savant orientaliste lui-même, qui continua le bel ouvrage d'Arnauld et Nicole intitulé : *Perpétuité de la foi*.

présida l'évêque de Meaux, comme fit autrefois l'illustre et saint Alcuin, dans la célèbre école du palais de Charlemagne.

M. l'abbé de Fénelon, maintenant archevêque de Cambrai, le connut dès ce temps, dans sa grande jeunesse; son oncle, le marquis de Fénelon, qui était à la cour en réputation d'homme d'esprit et de piété, se lia bientôt avec l'évêque de Condom, et ensuite il lui amena son neveu. Cet abbé, tout brillant d'esprit, mais élevé dans la piété et la modestie par les soins de son autre oncle, l'évêque de Sarlat, si recommandable par sa sainteté, gagna d'abord l'estime de notre prélat : et ce fut le fondement de l'amitié et de la liaison intime dans laquelle nous les verrons vivre à Paris, à Meaux, à Germigny, pendant tant d'années. Cette confiance s'étendit aussi à l'abbé de Langeron [1]. Il y entra plus tard parce qu'il était beaucoup plus jeune. Sa mère, dame d'honneur de Mme la princesse, faisait souvent de grands récits à l'évêque de Condom des espérances que lui donnait son fils. Elle venait dîner chez le prélat, à Versailles, pour lui recommander ce cher fils.

Nous avons vu l'abbé Bossuet, dès sa jeunesse et à mesure qu'il croissait en âge et en mérite, toujours lié à la ville et à la cour aux personnes de son temps les plus illustres en piété et en savoir; et maintenant, dans son élévation, nous le voyons avec ses premières mœurs à la tête de toutes les personnes de mérite et de vertu, qu'il attire des provinces, qu'il attache à sa personne, qu'il élève dans l'Eglise et qu'il place auprès des princes en des emplois de confiance, vivant avec eux jusqu'à la fin, avec la même bonté qu'il avait fait auparavant, car outre ceux que nous avons nommés, nous en verrons bien d'autres, en grand nombre, paraître en leurs temps, et les uns succéder aux autres, à mesure qu'ils étaient placés, ou retirés, ou morts.

Nourri donc au sein des sciences, père et protecteur des savants, connu des premiers académiciens après avoir, par ses sermons, porté l'éloquence française à un si haut point de gloire, lui qui devait, dans ses ouvrages immortels, donner à notre

[1] L'abbé de Langeron fut un des amis les plus fidèles de Fénelon; il le suivit dans sa faveur comme dans sa disgrâce.

langue de nouvelles grâces et de nouvelles richesses par ses tours nouveaux et ses traits hardis, fut recherché avec empressement par cette compagnie de savants hommes, dont la politesse et l'éloquence égalent aujourd'hui la pureté attique, la majesté romaine, sans attendre les formes et les délais ordinaires.

Mais enfin, il vint à M. de Condom cette bonne pensée de faire entre eux, en commun, une lecture suivie de la sainte Ecriture, où chacun fournirait ce que Dieu lui donnerait. Parmi tant d'habiles gens, ce dessein ne pouvait manquer d'avoir un heureux succès.

Il fut exécuté la première fois à Saint-Germain, en 1673, un premier dimanche de l'Avent, après le sermon, pour tenir lieu des vêpres qui ne se disaient pas au château et sanctifier ainsi le dimanche par une autre sorte d'action de piété. On commença naturellement par Isaïe, dont l'Eglise fait la lecture en Avent. Chacun avait en main son exemplaire, l'un l'hébreu, l'autre les Septante, et ainsi des autres versions anciennes et nouvelles. On avait aussi recours à saint Jérôme et aux plus célèbres commentateurs. La Vulgate était le fondement de tout : chacun rapportait les différences des textes et les divers avis des interprètes sur les difficultés, le prélat concluait. M. l'abbé Fleury, toujours présent à l'assemblée, tenait la plume et rédigeait à l'instant les observations par écrit. Ce travail, devenu considérable par l'assiduité qu'on y avait apportée, excita les ecclésiastiques de la cour les plus habiles à y prendre part. M. Pelisson s'y rendait fort exact et bien d'autres de même génie et de même goût. La conférence se tint toujours chez M. de Condom, à Saint-Germain d'abord, et depuis à Versailles; on en fixa les jours et les heures; et il y avait aussi à dîner pour ceux à qui leurs emplois permettaient de faire au prélat l'honneur de prendre place à sa table. Quelqu'un dit : *Ceci est un Concile;* et depuis on a toujours ainsi nommé cette assemblée, qui parut encore plus vénérable par ce beau nom.

La grande Bible de Vitré, dans laquelle on lisait la Vulgate et où l'on jeta d'abord en marge les notes par écrit, était la Bible du concile. On peut voir ce plan tracé par la main de cet habile

maître qui y présidait, dans son épître au Chapitre de Meaux, mise à la tête des Psaumes qu'il fit imprimer en 1691 et qu'il dédia à son clergé avec une bonté paternelle. Le Chapitre reçut de son prélat ce beau témoignage d'amitié et d'estime, dont il voulait bien l'honorer, avec une vénération profonde qui se déclare encore plus tous les jours depuis sa triste mort.

Tel fut enfin insensiblement le fruit des séances réitérées de ce concile pendant tant d'années; il a produit des notes sur le Pentateuque, sur Job, sur les Psaumes et les Cantiques, sur les livres sapientiaux sur les quatre grands prophètes et sur les douze petits : c'est-à-dire sur les livres les plus difficiles de la sainte Ecriture et qui sont aussi les plus nécessaires. M. de Condom revoyait le tout à loisir avec une grande application, conférant les textes par ses yeux, consultant les saints Pères avec les plus habiles interprètes et sans même oublier les critiques. A la tête de chaque livre il a mis des préfaces de sa composition, où sont les preuves de l'authenticité et de l'inspiration des livres sacrés, avec des clefs ou des observations générales qui répandent une lumière admirable dans les esprits et une onction ineffable dans les cœurs, pour leur donner l'intelligence et le goût des saintes Ecritures. Quiconque en voudra faire l'essai, n'a qu'à lire sa dissertation sur les Psaumes et sa préface sur le Cantique des Cantiques.

Son dessein était de donner ces notes au public, et non-seulement sur les livres qu'on vient de dire, mais encore sur tout le corps de la Bible et aussi bien sur le Nouveau Testament que sur l'Ancien, comme il s'en explique dans son épître dédicatoire des Psaumes, où il fait aussi sentir son amour pour la parole de Dieu et combien il en était pénétré. Le lecteur sera peut-être bien aise de retrouver ici ce beau sentiment exprimé en ce peu de mots : *Certe in his consenescere, his immori, summa votorum est : id pium, id beatum, fateri enim libet; id omni ambitu expetendum ducimus.* C'était donc là ce qu'il avait le plus à cœur. Mais d'autres occupations et surtout la réfutation du Quiétisme, l'ont détourné de ce travail. Il était prêt de le reprendre, s'il avait plu à Dieu de lui prolonger ses jours, parce que plus il s'est appliqué à

la réfutation des erreurs de M. Simon et des autres judaïsans, plus il a vu la nécessité de venir au détail de chaque livre de la sainte Ecriture, pour arrêter, s'il est possible, le cours des fausses interprétations.

On peut juger de ce qu'on en devait attendre par ce qu'il a déjà donné sur les Psaumes, sur les livres sapientiaux, et principalement sur le Cantique de Salomon et dans son supplément sur les Psaumes. On voit dans ce dernier combien il était attentif à conserver le précieux dépôt des Ecritures, ne craignant rien tant qu'elles fussent altérées par les nouveaux critiques, trop hardis et mal intentionnés. C'est aussi ce qu'il a marqué plus particulièrement dans l'avertissement de son dernier livre, où est l'explication du chap. VII d'Isaïe et du Ps. XXI. » (LEDIEU.)

Telle était l'existence de Bossuet à la cour : sans crédit réel, sans aucune influence sur les ministres, sans aucun pouvoir sur les dispensateurs des grâces ecclésiastiques, Bossuet avait déjà, par la seule considération de son génie et de sa vertu, une telle puissance d'opinion, que tous ceux qui aspiraient à l'estime publique, ambitionnaient la distinction d'être admis dans sa société, et attachaient plus de prix à un tel honneur, qu'aux honneurs les plus éclatants.

Mais tant de travaux n'absorbaient pas encore le précepteur du Dauphin. C'est à cette période de l'éducation du prince que se rattachent quelques-uns de ses discours les plus remarquables et dont nous aurons bientôt à parler.

CHAPITRE X

Bossuet publie son *Exposition de la doctrine catholique.*

A l'époque où Bossuet avait composé son livre de l'*Exposition*, il n'avait eu ni la pensée ni la prévoyance de tout le bien qu'il produirait. Il ne l'avait écrit que pour l'instruction des protestants qui avaient recours à son ministère. Il pensait que cette manière d'exposer la véritable doctrine de l'Eglise romaine, en montrant toute la bonne foi d'un homme qui ne craint pas de soumettre à l'examen et à la critique les règles de croyance qu'il propose, était en même temps plus propre à fixer les idées et à éclaircir la vérité, que des discussions ou des explications verbales, dans lesquelles on perd souvent de vue la suite des raisonnements et l'enchaînement des preuves.

Mais Turenne, éclairé par sa propre expérience, lui représenta que tant que cet ouvrage resterait *manuscrit*, il ne pourrait être utile qu'au très-petit nombre de personnes qui en auraient connaissance.

Bossuet avait naturellement si peu d'empressement à occuper le public de ses écrits, qu'il résista trois ans entiers aux vives instances de Turenne; et ce ne fut que lorsqu'il se vit forcé par le vœu unanime des évêques et des docteurs qui s'étaient réunis à Turenne pour triompher de sa répugnance, qu'il consentit enfin à publier l'*Exposition de la foi catholique.*

Mais il sentit qu'en proposant à toutes les communions chrétiennes une espèce de profession de foi, il devait y apporter toute la maturité que demandait l'exécution de cette grande idée.

Dans cette vue et dans l'intention de faciliter un examen réfléchi de son ouvrage, il prit le parti d'en faire imprimer une douzaine d'exemplaires. C'était le moyen le plus sûr et le plus simple de prévenir les inconvénients et les dangers qui pouvaient résulter de copies *manuscrites* dans une matière *où il fallait peser*

toutes les syllabes, et où la plus légère inexactitude pouvait présenter des méprises graves et même des erreurs; il se regardait comme responsable à toute l'Eglise de sa fidélité à exposer la croyance catholique, et il transmit ce petit nombre d'exemplaires à ceux des évêques de France et des membres de la faculté de théologie de Paris, qui lui parurent les plus capables de l'aider de leurs lumières et de leurs avis.

Tous ces exemplaires revinrent ensuite à Bossuet avec les notes les plus flatteuses et les plus affectueux témoignages. Les doctes examinateurs promirent même pour l'ouvrage une approbation collective, contre laquelle protesta seul M. de Harlay. La conduite de l'archevêque de Paris, en cette circonstance, fut jugée sévèrement, et Fénelon lui-même ne craignait pas d'attribuer son abstention à une orgueilleuse et basse jalousie. « Laisser faire le bien... et aider à le faire, est chose plus difficile encore que de le faire soi-même ! »

Ce fut au mois de décembre 1671, que l'auteur rendit public son célèbre ouvrage de l'*Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse*, attendu et désiré avec tant d'impatience.

Si l'on veut se faire une idée de l'empressement avec lequel on s'arracha dans le public tous les exemplaires de l'*Exposition*, il suffira de dire que la première édition authentique fut achevée d'être imprimée le premier décembre 1671, ainsi qu'on le lit à la suite du privilége du roi, et qu'il y eut un second tirage pendant le cours du même mois.

Il paraît que Bossuet ne s'était pas borné à réclamer les lumières de tout ce que l'Eglise de France avait alors de plus éclairé. Il voulut aussi s'appuyer de l'avis du cardinal Bona, regardé comme le membre le plus instruit du sacré Collége; il lui avait fait parvenir par le cardinal de Bouillon, dès les premiers jours de décembre 1671, un exemplaire de l'*Exposition*; sa réponse du 19 janvier 1672 montre qu'il n'avait pas perdu un seul instant pour lire, juger et admirer l'ouvrage de Bossuet.

« Je l'ai lu avec une attention particulière, et comme Votre Eminence me marque que quelques-uns y trouvent quelques

fautes, j'ai voulu particulièrement observer en quoi il pouvait être repris. Mais je n'y saurais trouver que la matière de très-grandes louanges, puisque sans entrer dans les questions épineuses des controverses, il se sert d'une manière ingénieuse, facile et familière, et d'une méthode, pour ainsi dire, géométrique, pour convaincre les calvinistes par des principes communs et approuvés, et les forcer à confesser la vérité de la foi catholique. Je puis assurer Votre Eminence que j'ai senti, en la lisant, une satisfaction que je ne puis exprimer, et je ne m'étonne pas que l'on y ait trouvé à redire, puisque tous les ouvrages qui sont grands et au-dessus du commun ont toujours des contradicteurs. »

Rien ne peut être comparé à la sensation qu'excita dans toute l'Europe chrétienne l'*Exposition* de Bossuet. Depuis le concile de Trente, jamais on n'avait vu un consentement aussi unanime de toutes les Eglises catholiques pour adoptèr une expression commune dans la profession de leurs sentiments. Les protestants crurent devoir réunir toutes leurs forces pour affaiblir l'autorité d'un tel témoignage. (Bausset.)

« Le monde, s'écria Jurieu, *le monde s'entête de l'Exposition*; l'on ne voit de toutes parts que des *chutes scandaleuses*. Beaucoup, déjà, sont tombés ; d'autres, en grand nombre, chancellent ; tous ceux qui ont à cœur leur salut se devront prémunir contre la contagion de ce mauvais air qui règne aujourd'hui. *La maison brûle* ; et si le zèle de nos réformés de France ne se rallume, ils sont à la veille de voir la ruine générale de leur parti. » « Jamais (remarquait, au même temps, le docteur Arnauld), jamais les ministres ne furent plus alarmés. L'*Exposition* leur fait tourner la tête. »

Cet exposé si simple, si clair, si lumineux des dogmes de l'Eglise romaine, répondait à toutes les accusations imaginaires qu'ils avaient portées contre sa doctrine, sa discipline et ses institutions.

Avant même que l'*Exposition* eût été rendue publique, « et dans le temps où on ne la connaissait encore que sur des copies manuscrites, on entendait les protestants les plus honnêtes dire : que si ce livre était approuvé, il lèverait à la vérité de grandes

difficultés, mais que l'auteur n'oserait jamais le rendre public, et que s'il l'entreprenait, il n'éviterait pas la censure de toute sa communion, et principalement celle de Rome. » (Ledieu.)

Les ministres protestants, frappés eux-mêmes du caractère de raison imprimé dans toutes les lignes de cet écrit, crurent ou affectèrent de croire que Bossuet avait dénaturé la doctrine dont il s'était établi l'interprète. Ils peignirent Bossuet « comme un homme qui cherchait des tempéraments propres à contenter tout le monde. »

Ils se bornèrent d'abord à cette réponse négative; mais ils en reconnurent bientôt l'insuffisance et le danger. Depuis que l'*Exposition* était devenue publique, un grand nombre des protestants simples et sincères n'avaient pas hésité à déclarer que, si elle était approuvée des docteurs de la communion de l'auteur, ils n'auraient plus aucune répugnance à se réunir à l'Eglise catholique.

Ce fut pour prévenir cette espèce de défection, qu'ils engagèrent deux de leurs ministres les plus exercés dans les matières de controverse, à répondre à l'ouvrage de Bossuet.

L'auteur de la première de ces deux réponses garda l'anonyme; mais on la fit paraître avec l'approbation des quatre principaux ministres de Charenton.

La seconde était de M. Noguier, « considéré dans son parti, dit Bossuet, et qui avait parmi les siens la réputation d'un habile théologien. »

Tous les deux convenaient qu'aucun théologien catholique n'avait jamais exposé la doctrine de son Eglise sous des formes plus spécieuses; mais ils accusaient Bossuet « de s'éloigner de la doctrine commune de l'Eglise romaine; ils allaient jusqu'à souhaiter que tous ceux de cette Eglise voulussent bien s'accommoder aux adoucissements de ce livre, et qu'ils écrivissent dans le même sens. Ce serait, disaient-ils, un heureux commencement de réformation. »

Bossuet observait avec raison, en répondant à cette accusation vague et imaginaire d'avoir dénaturé la doctrine de l'Eglise romaine, « que la moindre chose que l'on pût accorder à un

évêque, c'est qu'il ait su sa religion, et qu'il ait parlé sans déguisement dans une matière où la dissimulation serait un crime... Qu'il n'y avait guère d'apparence que la foi catholique eût été trahie plutôt qu'exposée par un évêque, qui, après avoir prêché toute sa vie l'Evangile, sans que sa doctrine eût jamais été suspecte, venait d'être appelé à l'instruction d'un prince que le roi, le plus zélé défenseur de la religion de ses ancêtres, faisait élever pour en être un jour l'un de ses principaux appuis. »

Il parut un troisième écrit contre l'*Exposition* de Bossuet. Il était de Brueys, alors ministre, et plus connu depuis par des ouvrages d'un genre bien différent. Bossuet, pour se dispenser de le réfuter, entreprit de le convertir, et il y réussit; c'était la meilleure de toutes les réfutations.

L'approbation de tant d'évêques et de tant de docteurs de l'Eglise romaine ; la traduction de l'ouvrage en tant de langues différentes, qui le reproduisaient dans toute l'Europe ; l'usage heureux que savaient en faire les catholiques d'Allemagne, la contrée de l'Europe où les luthériens étaient le plus nombreux, et où les catholiques, toujours en présence de leurs habiles adversaires, pouvaient le mieux savoir si Bossuet avait bien ou mal exposé le sujet de leurs controverses, tous ces témoignages éclatants étaient de sûrs garants de l'exactitude et de la fidélité de sa doctrine.

Quelques années s'étaient écoulées, et on observait que le Pape n'avait pas encore imprimé le sceau de son approbation à l'ouvrage de Bossuet. Les ministres protestants se prévalurent de son silence pour répandre que toutes les approbations accordées à l'*Exposition* par tant d'Eglises particulières ne prouvaient rien, « tant que l'oracle de l'Eglise de Rome n'aurait pas parlé. »

On pouvait être surpris sans doute de les voir en cette circonstance attacher tant d'autorité au silence de l'oracle de l'Eglise de Rome, et en attacher si peu au suffrage unanime de toutes les autres Eglises. Cette espèce d'inconséquence paraissait déroger à la rigueur de leurs principes accoutumés. (Bausset.)

Il s'en fallait d'ailleurs que le Saint-Siége eût éprouvé la moindre crainte sur l'exactitude et la pureté de la doctrine expo-

sée par Bossuet ; car plusieurs fois le souverain Pontife avait exprimé sa plus vive satisfaction, au sujet de cet écrit. Une traduction italienne fut même donnée, sous les yeux des théologiens romains, par l'imprimerie de la Propagande. Malheureusement ce travail dura six années entières ; le souverain Pontife mourut avant son achèvement, et ne put par conséquent accorder une approbation expresse à cette édition. Mais le nouveau Pape, Innocent XI, connaissait l'ouvrage et en avait fait l'éloge, n'étant encore que cardinal.

Lors donc que la version italienne fut achevée, en 1678, Bossuet s'empressa de lui en faire présenter un exemplaire. Aussitôt le Pape donna un bref dans lequel il décernait à l'auteur des louanges très-délicates et lui disait : « Votre livre de l'*Exposition de la foi catholique*, qui nous a été présenté depuis peu, contient une doctrine et est composé avec une méthode et une sagesse, qui le rendent propre à instruire nettement et brièvement les lecteurs, et à tirer des plus opiniâtres un aveu sincère des vérités de la foi [1]... »

Une approbation si expresse du livre ne permettait plus de douter qu'il ne contînt la pure doctrine de l'Eglise.

Le bref du pape fut imprimé en tête d'une nouvelle édition qui suivit de près la version italienne, et portait, en supplément, un *avertissement aux protestants*. Ce travail annexe contenait une triomphante réfutation à l'adresse des téméraires détracteurs de l'*Exposition* [2]. Bossuet s'était appliqué surtout, dans cette pièce, à établir que « la doctrine de l'Eglise catholique, défigurée, calomniée indignement par les auteurs du schisme, n'a jamais été, au fond, bien entendue par ceux de la réforme ; — et que son livre, où cette doctrine a été exposée avec une entière sincérité, est, de tout point, conforme aux définitions du concile de Trente. » Ces pages éloquentes valurent à leur auteur un second bref [3] dans lequel, renouvelant l'expression de son admiration et de sa gratitude, Innocent XI déclare qu'il attend les plus heureux

[1] Bref d'Innocent XI, 4 janvier 1679.
[2] BOSSUET, *Avertissement*, tome XIII.
[3] Bref du 12 juillet 1679.

fruits d'un si excellent ouvrage. Les protestants, plus disposés à écrire qu'à se laisser convaincre, essayèrent de répliquer, et reprochèrent, entre autres choses, au puissant controversiste d'aller chercher ses approbations au delà des monts. Etrange contradiction de la part d'hommes qui s'étaient si hautement prévalu jusqu'alors du silence de l'*Oracle de Rome!*

La fortune du livre était désormais assurée; son succès fut immense; les mémoires du temps évaluent à plus de trente mille le nombre des abjurations déterminées en France par ce livre, dans le court espace de cinq années.

L'ouvrage, franchissant promptement les frontières de la France, se répandit dans l'Europe entière, et fut traduit dans toutes les langues. Une remarquable traduction latine de l'abbé Fleury donna le signal. Bientôt l'Angleterre, l'Allemagne avec ses divers idiomes, la Suède et autres pays eurent leur *Exposition;* et, ce qui fut particulièrement cher au cœur de Bossuet, c'est que, dans toutes les parties de l'Europe, un concours immense de protestants désabusés ouvrirent les yeux à la lumière catholique.

CHAPITRE XI

Fruits du livre de l'*Exposition*. — Conférence avec le ministre Claude et conversion de Mlle de Duras.

En France, le livre de l'*Exposition* devint le principe d'une conquête que Bossuet acheva bientôt par l'autorité de sa parole, la conversion de Mademoiselle de Duras.

Mademoiselle de Duras, dame d'atours de Madame, et sœur de la comtesse de Roye et des maréchaux de Duras et de Lorges, avait été élevée dans la religion protestante par sa mère, sœur de M. de Turenne. La conversion de ce grand homme, à qui elle appartenait de si près, l'avait déjà disposée à écouter avec moins de prévention les témoignages, les raisons, et les explications des défenseurs de l'Eglise romaine. Mais la crainte d'affliger une

mère qu'elle chérissait avec tendresse, combattait le penchant qui la ramenait à une religion que ses ancêtres avaient professée pendant tant de siècles. Cependant une lecture attentive et continuelle de l'*Exposition* de Bossuet acheva de la désabuser des préjugés de son éducation; et, sans en convenir encore, elle était déjà, dans le secret de son âme, disciple de Bossuet. Enfin elle exprima le désir d'éclaircir quelques difficultés qui agitaient encore son esprit. Le choix du moyen qu'elle adopta pour arriver à la vérité qu'elle cherchait, montrait sa bonne foi et cette rectitude de jugement qui veut tout accorder à la conviction, et rien à des préjugés anciens ou nouveaux. Elle voulut entendre elle-même, dans une discussion paisible et réglée, les deux hommes de son temps que l'Eglise romaine et la Communion protestante présentaient comme les plus habiles interprètes de leur doctrine.

Cette célèbre conférence de Bossuet avec le ministre Claude fit tant de bruit en France et à l'étranger, qu'elle nous fournit une idée de l'intérêt qu'on attachait alors aux affaires de la religion.

Jean Claude, né à la Sauvetat dans le Rouergue, était digne de se montrer en présence de Bossuet. Il était regardé comme l'oracle du parti protestant, et se trouvait depuis plusieurs années à la tête du consistoire de Charenton. Des talents distingués, des connaissances très-étendues, une dialectique forte et pressante étaient relevés en lui par des qualités estimables, comme l'intégrité de ses mœurs, la facilité de son commerce : et ces vertus douces et aimables qu'on se plaît toujours à chercher et à trouver dans les hommes d'un mérite supérieur, lui avaient acquis parmi tous les protestants, en France et dans les pays étrangers, la plus flatteuse de toutes les dominations, celle de l'estime, du respect et de la confiance générale.

Mademoiselle de Duras avait fait demander à Bossuet, s'il voudrait bien consentir à conférer, en sa présence, avec le ministre Claude, sur quelques points de doctrine qui lui laissaient encore des doutes, et il n'avait pas hésité à en prendre l'engagement; s'étant également assurée du consentement du ministre Claude, elle chargea le duc de Richelieu d'inviter Bossuet à se rendre

chez elle le mardi 28 février 1678. Il la trouva seule, et elle lui annonça que le ministre Claude était convenu de se réunir avec lui le lendemain mercredi 1er mars, pour la conférence qu'elle leur avait demandée. Elle lui dit en même temps « que le point sur lequel elle désirait d'être éclaircie, était l'autorité de l'Eglise. » (Bausset.)

En lisant l'*Exposition* de la *Doctrine Catholique*, trois chapitres surtout l'avaient arrêtée et sérieusement préoccupée ; c'étaient les xixe, xxe et xxie où il est parlé de l'Eglise, de la puissance qui lui a été donnée d'en haut de décider, avec une suprême et infaillible autorité, les questions intéressant la foi. Ces articles allaient bientôt recevoir de la bouche de Bossuet le commentaire le plus lumineux et le plus complet ; ils étaient, selon lui, le point auquel il fallait s'attacher principalement et même uniquement, et qui renfermait la décision de tout le reste.

La réunion eut lieu, au jour indiqué, chez la comtesse de Roye.

Cette conférence dura cinq heures ; et comme on désirait également des deux côtés discuter sans aigreur, sans éclat et sans ostentation, on n'y admit qu'un très-petit nombre de personnes ; presque toutes étaient de la religion protestante, excepté la maréchale de Lorges.

Toute la conférence roula principalement, comme on était convenu, sur la matière de l'Eglise.

Bossuet déclare lui-même dans la relation qu'il a donnée de cette conférence, « que le ministre Claude défendit sa cause avec toute l'habileté possible et si subtilement, qu'il craignit pour ceux qui l'écoutaient. »

Il y eut surtout deux articles sur lesquels le ministre Claude déploya, avec beaucoup d'art et de force, tous les moyens que lui fournirent la subtilité de son esprit et une longue habitude de la controverse.

Bossuet avait établi en principe, contre le schisme des protestants, « que jamais des particuliers n'ont droit de se séparer de l'Église. »

Claude lui objecta aussitôt « le jugement de la synagogue, lorsqu'elle condamna Jésus-Christ, et déclara par conséquent qu'il

n'était pas le Messie promis par les prophètes. Dites-moi, Monsieur, reprenait Claude, en s'adressant à Bossuet, un particulier qui eût cru alors que Jésus était le vrai Christ, n'eût-il pas mieux jugé que tout le reste de la synagogue? »

Bossuet crut remarquer que cette objection faisait impression sur ceux qui l'écoutaient; mais il en montra bientôt toute la faiblesse, quelque spécieuse qu'elle parût d'abord.

« Pour peu qu'un pareil argument pût avoir quelque force, reprit Bossuet, il aurait fallu qu'au moment où Jésus-Christ fut condamné par la synagogue, il n'y eût eu aucun moyen extérieur, aucune autorité certaine à laquelle on dût nécessairement céder; mais qui oserait le dire, puisque Jésus-Christ était lui-même sur la terre et paraissait véritablement au milieu des hommes pour confirmer sa mission? Jésus-Christ ressuscitait les morts, guérissait les aveugles-nés et faisait tant de miracles, que les Juifs confessaient eux-mêmes que jamais homme n'en avait tant fait. Il y avait donc un moyen extérieur pour connaître la vérité, une autorité visible pour la confirmer. — Mais cette autorité était contestée. — Il est vrai, mais elle était infaillible. Je ne prétends pas que l'autorité de l'Eglise ne soit jamais contestée. Je vous écoute, vous, Monsieur, qui la contestez. Mais je dis qu'elle ne doit pas l'être pour les chrétiens; je dis qu'elle est infaillible..... Je dis qu'il n'y eut jamais aucun temps où il n'y ait eu sur la terre une autorité visible et parlante, à qui il faille céder. Avant Jésus-Christ, nous avions la synagogue; au moment où la synagogue tombe, Jésus-Christ paraît lui-même; quand Jésus-Christ abandonne la terre et monte au ciel, il laisse son esprit à son Eglise. Faites revenir Jésus-Christ enseignant, prêchant, faisant des miracles, je n'ai plus besoin de l'Eglise; mais aussi ôtez-moi l'Eglise, il me faut Jésus-Christ en personne, parlant, prêchant, décidant avec des miracles et une autorité infaillible. Nous avons l'Ecriture, dites-vous; oui, sans doute, nous avons cette parole divine, mais qui se laisse expliquer et manier comme on veut, et qui ne réplique rien à ceux qui l'entendent mal. Or, il faut un moyen extérieur de se résoudre sur les doutes, et que ce moyen soit certain; et il ne peut se trouver que dans l'Eglise infaillible. »

Le second article, où le ministre Claude ne montra pas moins de talent et de subtilité, fut celui où Bossuet avait établi que, par le baptême et la profession du symbole commun à tous les chrétiens, ils étaient excités et s'engageaient à croire à l'autorité de l'Eglise, que c'était ensuite par l'Eglise qu'ils recevaient les Ecritures avec les interprétations qu'il appartenait à l'Eglise seule de donner aux livres sacrés.

« Mais, reprit le ministre Claude, par ce raisonnement, vous feriez conclure à chacun en faveur de son Eglise; les Grecs, les Arméniens, les Ethiopiens, nous-mêmes que vous croyez dans l'erreur, chacun de nous a reçu l'Ecriture sainte de l'Eglise où il a été baptisé. Chacun croit la vraie Eglise énoncée dans le symbole, et dans les commencements on n'en connaît pas même d'autre. Si, ayant reçu sans examen l'Ecriture de cette Eglise où nous avons été baptisés, il faut aussi en recevoir aveuglément toutes les interprétations, c'est un argument pour conclure que chacun doit rester dans sa religion.»

« C'était en vérité, dit Bossuet dans sa relation, tout ce qui se pouvait objecter de plus fort; et quoique la solution de ce doute me parût claire, j'étais en peine comment je pourrais la rendre claire à ceux qui m'écoutaient; je ne parlais qu'en tremblant, voyant qu'il s'agissait du salut d'une âme; et je priais Dieu qui me faisait voir si clairement la vérité, qu'il me donnât des paroles pour la mettre dans tout son jour; car j'avais affaire à un homme qui écoutait patiemment, qui parlait avec force et netteté, et qui enfin poussait les difficultés aux dernières précisions. »

Bossuet répondit « que premièrement il fallait distinguer la cause des Grecs, des Arméniens et des autres communions chrétiennes, de celle des protestants; que dans ces communions ils errent à la vérité en prenant une fausse Eglise pour l'Eglise véritable; mais que du moins elles établissent en principe qu'il faut croire à la véritable Eglise quelle qu'elle soit, et qu'elle ne trompe jamais ses enfants; au lieu que les protestants établissent en principe qu'on n'est pas obligé de soumettre son jugement particulier à celui de l'Eglise qu'on reconnaît être la véritable. »

Ainsi, lorsque les catholiques ont à discuter avec des Grecs et

des Arméniens, c'est aux premiers à prouver qu'ils sont dans la véritable Eglise, et que les autres l'ont abandonnée. Mais les protestants sont entièrement étrangers à cette discussion, puisqu'ils refusent à toute Eglise quelconque une autorité de décision.

« De cette différence dont vous ne pouvez pas contester la justesse, reprit Bossuet, voici l'abîme où va vous jeter l'opinion où vous êtes, qu'on ne doit pas même croire à la véritable Eglise. Car il s'ensuit de votre principe que le fidèle ne peut pas même croire sur la foi de l'Eglise que l'Ecriture est la parole de Dieu. — Il le peut d'une foi humaine, et non d'une foi divine. — Qui dit foi humaine, dit une foi douteuse. — Je ne dis pas qu'il soit dans le doute, mais dans l'ignorance. — Et moi je dis qu'il est dans le doute. Douter, c'est ne savoir pas si une chose est ou non. M. Claude répondait toujours que c'est là ignorer, et non douter. — Eh bien, laissons là les mots. Il ne doute pas, mais il ne sait pas si *l'Ecriture sainte* est une vérité ou une fable. Il ne sait pas si l'Evangile est une histoire inspirée de Dieu, ou un conte inventé par les hommes. Il ne peut donc pas faire sur ce point un acte de foi divine; il n'a donc qu'une foi humaine à la parole même de Dieu. »

M. Claude en convint : « Eh bien ! Monsieur, c'est assez, lui dit Bossuet. Il y a donc dans votre religion un point où un chrétien ne sait pas même si l'Evangile est une fable ou une vérité. »

M. Claude ne répondit rien, tout le monde se leva, et il n'y eut plus que quelques légères discussions sur des points moins importants. Bossuet avait dès la veille annoncé à Mlle de Duras qu'il amènerait bon gré malgré le ministre Claude à cet étrange aveu, et elle n'avait jamais pu le croire.

Bossuet revit le lendemain Mlle de Duras, et il la trouva dans les dispositions qu'il en avait espérées. Il eut encore peu de temps après un entretien avec elle à Saint-Germain, dans l'appartement de la duchesse de Richelieu. Ce fut alors qu'elle lui déclara qu'elle se croyait en état de prendre sa résolution. En effet, le 22 mars suivant (1678), Bossuet revint à Paris pour recevoir son abjuration dans l'église des Pères de la Doctrine chrétienne.

Le soir même du jour où la conférence avec le ministre Claude

avait eu lieu, « Bossuet l'avait racontée tout entière au duc et à la duchesse de Richelieu, en présence de l'abbé Testu... Le lendemain il fit le même récit à quelques amis particuliers, du nombre desquels était l'évêque de Mirepoix (M. de la Broue). Il était plein de la chose, et il la raconta naturellement. Ils l'exhortèrent à la mettre par écrit, pendant qu'il en avait la mémoire fraîche, et le convainquirent par plusieurs raisons que ce soin ne serait pas inutile. Il les crut, et on le vit écrire avec la rapidité qui paraît lorsqu'on écrit des faits qu'on a présents, sans se mettre en peine du style; et tous ceux qui lui en avaient entendu faire le récit, reconnurent dans la narration écrite la même simplicité qu'ils avaient ressentie dans le récit de vive voix. » Mlle de Duras y retrouva l'exposé fidèle de tout ce qu'elle avait vu et entendu.

Cet écrit circula quelque temps manuscrit; et comme il arrive presque toujours, les copies qu'on en avait prises furent altérées en beaucoup de points. » Une de ces copies manuscrites tomba entre les mains du ministre Claude; et il répandit de son côté une relation manuscrite fort différente de celle de Bossuet.

« Aussi, écrit Bossuet, à dire franchement ce que je pense, cette relation ne fait honneur ni à lui, ni à moi. Nous y tenons tour à tour des discours assez languissants, assez traînants, assez peu suivis. Dans la relation de M. Claude, on revient souvent d'où on est parti, sans qu'on voie par où on y rentre. Ce n'est pas ainsi que nous agîmes; notre dispute fut suivie et assez serrée. Dans ces sortes de disputes, on s'échauffe naturellement comme dans une espèce de lutte. Ainsi la suite est plus animée que ne sont les commencements. On se tâte, pour ainsi dire, l'un l'autre, dans les premiers coups qu'on se porte; quand on s'est un peu expliqué, quand on croit avoir, pour ainsi parler, senti le faible, tout ce qui suit est plus vif et plus pressant. »

Bossuet se crut alors d'autant plus obligé de publier une relation fidèle et authentique de sa conférence avec le ministre Claude, qu'on en avait imprimé une à Toulouse très-imparfaite et très-inexacte sur l'une des copies manuscrites qui avaient circulé dans le public.

Mais il ne jugea ni nécessaire, ni convenable d'accuser le ministre de mauvaise foi ou d'infidélité dans son récit, ni de s'épuiser

en raisonnements pour constater la vérité de sa propre relation. Il savait que ces discussions accessoires, qui n'intéressaient en rien le fond des questions qu'ils avaient agitées, sont toujours fort indifférentes au public, et n'offrent jamais aucun résultat utile. « Quand nous nous mettrions, dit Bossuet, M. Claude et moi à soutenir chacun notre récit, il n'en résulterait qu'une dispute dont le public n'a que faire. »

Bossuet prit une voie plus courte et plus propre à arriver au but.

1° Il prit l'engagement formel d'obliger le ministre Claude à avouer lui-même dans une nouvelle conférence tout ce qu'il prétendait n'avoir pas avoué dans la première : « Ainsi, partout où M. Claude prétend qu'il n'est pas demeuré sans réponse, je le réduirai par les mêmes arguments à des réponses si visiblement absurdes, qu'il vaudrait mieux pour lui n'en faire aucune.

2° » Je me charge de démontrer dès à présent, que même en me tenant à son récit, il avoue forcément tout ce dont il ne veut pas convenir.

3° » Enfin, de peur qu'on ne dise que M. Claude aura peut-être pris un mauvais tour, par lequel il se sera engagé dans des inconvénients, je soutiens que cet avantage appartient tellement à la cause que je défends, que tout ministre, tout docteur, tout homme vivant succombera de la sorte à de pareils arguments. »

« Ceux qui voudront faire cette épreuve, verront que ma promesse n'est pas vaine. »

Il ne tint pas à Bossuet que le défi qu'il adressait au ministre Claude avec tant de solennité, ne fût accepté. Il lui fit proposer une nouvelle conférence avec des instances réitérées. Le ministre s'y refusa, et donna pour motif la défense que le roi avait faite de tenir ces sortes d'assemblées. Bossuet se chargea de lever cet obstacle, et il obtint en effet de Louis XIV toutes les autorisations nécessaires pour la sûreté et la tranquillité de M. Claude. Il s'empressa de l'en informer par le marquis de Ruvigny, protestant très-accrédité à la cour, et très-zélé pour sa religion. Mais le ministre Claude persista dans son refus, et ne voulut jamais consentir à s'engager dans un second combat avec Bossuet.

Il se vit alors obligé de donner la plus grande publicité à la relation de cette conférence. Il y joignit des réflexions sur celle du ministre Claude. Ces réflexions lui offrirent la facilité de reprendre les questions qui avaient été traitées ; il les présenta sous un nouveau jour, leur prêta une nouvelle force, et établit invinciblement l'autorité infaillible de l'Eglise comme le point fondamental autour duquel roulent toutes les controverses qui ont séparé de l'Eglise romaine les sectes qu'elle a frappées d'une juste et nécessaire condamnation.

Cette relation et ces réflexions furent imprimées en 1682, peu de temps après la clôture de l'assemblée du clergé.

M[lle] de Duras n'existait plus alors ; elle avait bien peu survécu à son abjuration. Elle était morte en 1679. Aussitôt qu'elle se vit frappée, elle fit prier Bossuet de se rendre auprès d'elle à Saint-Cloud, où la fixaient ses fonctions de dame d'atours de Madame. Elle reçut les derniers secours et les dernières consolations de la religion de celui à qui elle avait dû son retour à l'Eglise. (BAUSSET.)

CHAPITRE XII

***Traité de la Communion sous les deux espèces.* — Bossuet fait supprimer un livre de Richard Simon. — Il assiste dans leurs derniers moments plusieurs illustres personnages.**

Le parti protestant, réduit un instant au silence par une polémique aussi vigoureuse, ne tarda pas à relever la tête. Une discussion s'engagea, à propos de la communion sous les deux espèces. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on administrait ordinairement aux fidèles le sacrement de l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin. De sérieuses difficultés firent supprimer cette coutume, et les motifs parurent si sages et si bien justifiés, que la société chrétienne ne se montra ni étonnée ni blessée.

Les luthériens avaient déjà crié au scandale et accusé l'Eglise romaine d'attenter au droit des chrétiens sur la participation du calice. Leurs querelles avec les *sacramentaires* avaient, pour un

certain temps, fait oublier cette discussion ; mais elle reprit flamme au point de supplanter les autres questions. Le rétablissement de la *coupe* devint en tous lieux le cri de guerre. « Il semblerait, disait Bossuet, que tout le christianisme consiste à recevoir les deux espèces du sacrement. On ne parle plus présentement que de cette question de rupture, et nous entendons dire de tous côtés qu'on pourrait s'accommoder sur tout le reste. » L'habile controversiste sentit alors qu'il n'était plus possible de se taire, et il écrivit son traité *de la Communion sous les deux espèces* [1].

Dans l'impuissance où l'on est de déterminer, avec précision, par le seul texte des évangiles, ce qui véritablement est essentiel à la communion eucharistique, la tradition, l'autorité de l'Eglise, devenaient, évidemment, la souveraine et unique règle à laquelle il convînt ici de déférer. Or, qui pourra nier que « la liberté d'user indifféremment, ou *d'une seule des deux espèces, ou des deux ensemble,* » fût clairement attestée « par la constante pratique de tous les siècles, à remonter jusqu'à l'origine du christianisme ? » Bossuet ayant, dans son premier *Traité*, établi ces deux propositions par les faits les plus avérés, par les raisonnements les plus décisifs, on eût pu croire, ce semble, qu'il ne restait plus qu'à se rendre. Bayle lui-même, peu suspect en la matière, écrivait : « Cet ouvrage m'a paru fort délicat, fort spirituel, et d'une honnêteté envers nous, qui ne peut être assez louée ; serré, judicieux, et déchargé de tout ce qui ne fait pas à la question. » Mais le moyen, pour la réforme, de se déprendre si vite de ce frivole et spécieux grief, que le commun de ses adhérents tenait pour considérable, et où les habiles du parti se flattèrent d'avoir trouvé une inépuisable source de difficultés et de chicanes ? Aussi plusieurs d'entre eux répondirent-ils diligemment au livre de la *Communion sous les deux espèces* ; et si nous nous bornons à mentionner ici Matthieu de Larroque et Aubert de Versé, auteurs des deux premiers ouvrages opposés par les dissidents à ce *Traité,* c'est que l'évêque de Condom, au com-

[1] Tome XVI, p. 245.

mencement, n'avait connu que ces deux attaques dirigées contre son livre ; et le deuxième *Traité* du prélat, sur la même matière, ne fut entrepris que pour y répondre. C'était ici, du reste, un second chef-d'œuvre, une démonstration irréfutable de la sincérité avec laquelle avait été écrit le premier, qu'il complète, et qu'il semble surpasser encore. La tradition est l'autorité souveraine, en ce qui regarde l'administration de la communion, soit sous deux espèces, soit sous une seule. Le prélat, après avoir solidement établi ce premier point, venait au second. Dans l'Eglise catholique (nous dit-il), au temps où la communion sous deux espèces était l'ordinaire pratique du plus grand nombre, toujours néanmoins on vit des saints, des martyrs communier sous une seule, sans que nul s'avisât de dire ou de penser qu'il manquait quelque chose au sacrement reçu en cette sorte ; et le prélat, par mille faits sans réplique, prouva ce qu'il venait d'avancer en termes si exprès. C'est, en peu de mots, le fond de ce docte, solide, intéressant ouvrage, trésor d'érudition, inestimable pour ceux qui aiment à interroger les premiers temps de l'Eglise, et sont curieux d'en démêler les antiquités. Grâces, en un mot, soient rendues aux deux docteurs dissidents, dont les réponses au premier *Traité*, « toutes deux de bonne main, » (Bossuet le reconnut), « toutes deux vives, toutes deux savantes, » lui avaient paru mériter ces nouveaux efforts de son zèle. Ce livre cependant ne vit le jour qu'un demi-siècle après la mort de son auteur. On ignore si le prélat eut le temps de rédiger la troisième partie qu'il annonce dans sa préface, et dont il ne reste nulle trace. Il s'était promis d'y établir la conformité de la tradition de l'Eglise avec l'Ecriture sur ce point important. (Floquet).

Bossuet ne laissait échapper aucune occasion de venger l'intégrité de la doctrine, et de rétablir la vérité. Un cri de guerre, parti du sein même de l'Eglise, vint retentir à ses oreilles ; c'était Richard Simon qui publiait son *Histoire critique du Vieux Testament.* Cet oratorien était un savant hébraïsant, mais il avait été exclu de l'ordre, peu scrupuleux d'ailleurs, à cause de son opiniâtreté et de ses opinions paradoxales. Dans son *Histoire du Vieux Testament* se rencontraient des propositions telles que

celle-ci : « Moïse ne peut être l'auteur de tout ce qui se trouve dans les livres qui portent son nom. » Indigné de ces assertions téméraires, Bossuet fit arrêter l'édition au moment où elle allait être livrée au public. Une commission nommée par le roi, et dont Bossuet était membre, procéda à l'examen du livre, et reconnut, d'un commun accord, que les erreurs y affluaient en trop grand nombre pour qu'il fût possible de le sauver. Richard-Simon en ressentit une vive amertume ; il accusa l'évêque de Condom d'avoir obtenu cette condamnation en s'acharnant contre son livre, bien moins par les inspirations du zèle que par l'emportement de la passion. Bossuet répondit à son insolent contradicteur, en lui offrant un emploi fort honorable qu'il venait d'obtenir en sa faveur. Mais la blessure était trop profonde, et Simon refusa.

En présence et à la voix de Bossuet, la mort semblait perdre une partie de ses horreurs ; elle ne paraissait plus qu'un passage à un bonheur pur et durable. Ce fut à peu près à la même époque (en 1680) que mourut le duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. Il voulut aussi expirer entre les bras de Bossuet, et être soutenu dans ses derniers moments par cet homme qui savait si bien parler de l'éternité à ceux à qui le temps est prêt à échapper. On peut regretter de ne trouver ni dans les lettres particulières, ni dans les mémoires du temps, aucuns détails particuliers sur les derniers entretiens du duc de la Rochefoucauld avec Bossuet. Mme de Sévigné nous dit seulement qu'il mourut avec beaucoup de courage. Il conserva toutes les facultés de son âme jusqu'au dernier moment, et il eût été intéressant d'entendre ces deux hommes parler de ces grandes vérités qu'on néglige trop souvent de méditer pendant la vie, mais sur lesquelles il paraît impossible de rester indifférent aux approches de la mort. (Bausset.)

L'une des gloires du palais et de l'Académie française, Olivier Patru, eut aussi, à son heure suprême, la consolation de voir près de son chevet l'évêque de Condom. L'illustre mourant répara par une mort édifiante une longue vie de doute et d'indifférence. Touché par la voix éloquente du prélat, le philosophe fit place au chrétien, et cédant à l'impression salutaire de la grâce,

il vit s'adoucir le terrible passage du temps à l'éternité. Mais ce n'était pas seulement les angoisses de la dernière heure que Bossuet excellait à calmer; les infortunes de tout genre venaient chercher en lui un consolateur, et se trouvaient toujours comme mystérieusement adoucies. Le maréchal de Bellefonds l'éprouva plus que tout autre. Cet illustre personnage réunissait à des talents militaires, à des sentiments nobles et élevés, et à une piété austère, une inflexibilité de caractère qui lui attira deux fois la disgrâce de Louis XIV. Il fut exilé dès 1672, pour avoir refusé de servir sous les ordres du maréchal de Turenne qui, en qualité de maréchal général des camps et armées du roi, avait reçu le pouvoir de commander à tous les autres maréchaux de France. Cette première disgrâce ne fut que passagère et momentanée.

Mais il mécontenta encore le roi en 1674 pour s'être permis d'engager une action avec l'ennemi malgré les ordres du maréchal de Créquy, qui commandait en chef; et quoiqu'il eût remporté un avantage signalé en cette occasion, Louis XIV ne crut pas devoir laisser impuni un exemple qui pouvait n'avoir pas toujours des résultats aussi heureux. Il fut exilé une seconde fois, et passa le reste de sa vie dans une espèce de disgrâce, adoucie quelquefois par des témoignages d'estime qu'il reçut du roi. Bossuet lui donna dans cette circonstance des conseils inspirés par le plus tendre intérêt, et conformes aux devoirs d'un ami vrai et fidèle. Il lui écrivait le 24 mai 1674 :

« Quels que soient les ordres et les desseins de la Providence sur vous, je les adore, et je crois que vous n'avez point de peine à vous y soumettre. Le christianisme n'est pas une vaine spéculation, et il faut s'en servir dans l'occasion, ou plutôt il faut faire servir toutes les occasions à la piété chrétienne, qui est la règle supérieure de notre vie.... Quoi qu'il en soit, je vous prie, s'il y a quelque ouverture au retour, ne vous abandonnez pas. Fléchissez, contentez le roi; faites qu'il soit en repos sur votre obéissance. Il y a des humiliations qu'il faut souffrir pour une famille; et quand elles ne blessent pas la conscience, Dieu les tient faites à lui-même. »

Ces derniers conseils de la sagesse de Bossuet, et les motifs dont il les appuie, ont d'autant plus de poids dans sa bouche,

qu'on ne les attendait peut-être pas de sa part. Mais Bossuet, inflexible dans la défense de la vérité, savait s'accommoder dans la conduite de la vie aux temps et aux hommes; et c'est une preuve remarquable de la justesse de son esprit.

Il arriva au maréchal de Bellefonds ce qui arrive souvent aux malheureux. La solitude et le délaissement où ils se trouvent les rendent quelquefois méfiants et injustes. Ils se croient abandonnés de leurs amis les plus fidèles; et le maréchal de Bellefonds paraît avoir eu la faiblesse de craindre que Bossuet, fixé par état et par devoir à la cour, ne ressemblât à ces courtisans qui évitent d'entretenir des relations trop suivies avec ceux que la disgrâce en a éloignés. C'était assurément bien mal connaître Bossuet. Il ne mettait pas sans doute, dans les démonstrations de son affection, une exagération qui n'était ni dans ses manières, ni dans son caractère; mais personne ne fut jamais plus fidèle que lui à l'amitié. Il écrivait au maréchal de Bellefonds : (BAUSSET.)

« Mandez-moi, je vous supplie, si la longue solitude ne vous abat point; et si votre esprit demeure dans la même assiette, et ce que vous faites pour vous soutenir et pour empêcher que l'ennui ne vous gagne. Une étincelle d'amour de Dieu est capable de soutenir un cœur durant toute l'éternité. Dites-moi comme vous êtes, et je vous prie, ne croyez jamais que je change pour vous. J'ai toujours sur le cœur le soupçon que vous en eûtes; et qu'auriez-vous fait qui me fît changer? Quoi! parce que vous êtes moins au monde, et par conséquent plus à Dieu, je serais changé à votre égard! Cela pourrait-il tomber dans l'esprit d'un homme qui sait si bien que les disgrâces du monde sont des grâces du ciel des plus précieuses. »

CHAPITRE XIII

Bossuet prêche le jour de la Pentecôte 1672 à Saint-Germain. — Il prêche la profession de Mme de la Vallière.

Absorbé par tant de préoccupations, Bossuet ne paraissait dans les chaires qu'à de rares intervalles. Il faut citer cependant un sermon remarquable, prêché le jour de la Pentecôte, 1672, dans la chapelle de Saint-Germain, en présence de la reine Marie-Thérèse.

« Quand l'Esprit-Saint viendra, s'écrie l'orateur en débutant, *il convaincra le monde de péché.* » Et s'inspirant de ce texte de l'Evangéliste, il nous montre l'action du Saint-Esprit s'exerçant contre le monde par la force et par la charité ; par la force qui nous met en garde contre nous-même, et nous fait triompher de toutes les séductions.

« Que l'esprit du christianisme soit un esprit de courage et de force, un esprit de fermeté et de vigueur, nous le comprendrons aisément, si nous considérons que la vie chrétienne est un combat continuel. Double combat, double guerre, comme dans un champ de bataille, pour combattre mille ennemis découverts, et mille ennemis invisibles. Si la vie chrétienne est un combat continuel, donc l'esprit du christianisme est un esprit de force. Persécution au dehors, persécution intérieure : la nature contre la grâce ; la chair contre l'esprit ; les plaisirs contre le devoir : l'habitude contre la raison ; les sens contre la foi ; les attraits présents contre l'espérance ; l'usage corrompu du monde contre la pureté de la loi de Dieu....

» Venez, venez, chrétiens qui avez oublié le christianisme : remontez à votre origine ; contemplez, dans l'établissement de l'Eglise, quel est l'esprit du christianisme et de l'Evangile ; approchez-vous des apôtres, et souffrez que le Saint-Esprit vous convainque d'infidélité par leur exemple : je dis d'infidélité ; car qu'eussions-nous fait, je vous prie, faibles et délicates créatures, si nous eussions vécu dans ces premiers temps, « où il fallait, dit Tertullien [1], acheter au prix de son sang la liberté de professer

[1] *De Fug. in persec.*, n. 12. *Ad Scapul.*, n. 1.

le christianisme? » Que de chutes! que de faiblesses! que d'apostasies!...

« Le Saint-Esprit nous convainc de péché : les apôtres et les premiers chrétiens dont nous nous glorifions en vain d'être les enfants, si nous n'en sommes les imitateurs, confondent notre lâcheté et notre mollesse. Il n'y a point d'excuse contre Jésus-Christ, il n'y a point de raison contre l'Evangile. Ne dites plus désormais : Le monde le veut ainsi : la foi ne reconnait point de pareilles nécessités. Y allât-il de la fortune, y allât-il de la vie, y allât-il de l'honneur, que vous vantez faussement peut-être de préférer à la vie; dût le ciel se mêler avec la terre, et toute la nature se confondre; il ne peut jamais y avoir aucune nécessité de pécher, puisqu'il n'y a parmi les fidèles qu'une seule nécessité, qui est celle de ne pécher pas : » *Nulla est necessitas delinquendi, quibus una est necessitas non delinquendi....* [1] »

« Si le Saint-Esprit est force, il est aussi charité; non pas charité qu'on exerce envers soi, ce qui n'est que trop fréquent, mais charité qui nous enseigne à aimer notre prochain comme nous-même. » Cette seconde pensée émut d'autant plus profondément l'assistance, que la misère du peuple était grande et la charité plus nécessaire que jamais. Bossuet retrouve alors les accents chaleureux qui avaient déjà retenti, devant la cour, sur tant d'infortunes. Il y entremêle d'austères remontrances. D'un côté, il représente la détresse la plus lamentable; de l'autre, « de misérables aumônes, une goutte d'eau dans un si grand brasier. » Ce contraste attendrit son auditoire jusqu'aux larmes; les bourses s'ouvrirent; et grâce à son éloquence, de nombreux pauvres purent connaître des jours meilleurs. Il ne nous reste qu'une ébauche incomplète de ce sermon [2], et cependant que de beautés!... Quelques allusions aux faits contemporains fixent d'une manière irrécusable la date de ce discours; Bossuet indique la régence de Marie-Thérèse pendant la guerre de Hollande.

« Madame, Votre Majesté est née avec un éclat qui lui fait voir tout l'univers au-dessous d'elle : vous êtes la digne épouse d'un roi qui, par la sagesse de ses conseils, par la hauteur de ses entreprises, par la grandeur de sa puissance, pourrait être l'effroi de l'Europe, si, par sa générosité, il n'aimait mieux en être l'appui. Mais, Madame, la moindre pensée du

[1] *De Corona*, II.
[2] Tome X, p. 338.

christianisme, le moindre sentiment de piété, la moindre étincelle du Saint-Esprit, vaut mieux, sans comparaison, que ce grand royaume que le roi a mis entre vos mains avec une confiance si absolue. Laissez-vous donc posséder à cet esprit du christianisme : remplissez-vous de l'esprit de force, pour combattre en vous-même sans relâche tous ces restes de faiblesse humaine dont les fortunes les plus relevées ne sont pas exemptes : remplissez-vous de l'esprit de charité fraternelle, et n'usez de votre pouvoir que pour soulager les pauvres et les misérables. Ainsi puissions-nous bientôt changer en actions de grâces les vœux continuels que nous faisons pour votre heureux accouchement. Puisse ce jeune prince, le digne objet de votre tendresse, croître visiblement sous votre conduite: puisse-t-il apprendre de vous cet abrégé des sciences, la soumission envers Dieu, et la bonté envers les peuples. Mais puissions-nous tous ensemble pratiquer les saintes maximes de l'Evangile, et vivre selon l'esprit du christianisme; afin que nous puissions aussi tous ensemble, maîtres et serviteurs, princes et sujets, jouir de la félicité éternelle : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

Quelques années plus tard une autre circonstance allait de nouveau faire jaillir l'éloquence de Bossuet, et montrer son habileté dans la conduite des âmes.

Personne n'ignore les fautes, les remords et la pénitence de Mme de la Vallière. La cour avait vu pour la première fois une femme, indifférente à l'éclat et à la jouissance du trône, n'aimer dans un roi que les qualités et les sentiments qui avaient touché son cœur ; fidèle encore à la pudeur au moment où elle avait oublié la vertu, se refusant à des honneurs qui étaient le prix de sa faiblesse, et uniquement occupée à nourrir, dans la solitude de son cœur, un sentiment dont la douceur passagère était déjà expiée par les plus cruels tourments.

Il était dans l'ordre d'une Providence miséricordieuse, que Mme de la Vallière trouvât dans l'excès de sa passion l'excès de son malheur. Mais plus son cœur avait été faible, plus son âme devint forte pour briser ses chaînes. Au milieu même de ses erreurs, elle était restée fidèle aux principes qu'elle avait reçus dans son enfance ; et la voix de la religion avait souvent parlé à son cœur déchiré par l'amour et les remords. Pendant sa faveur, elle avait constamment dédaigné les hommages d'une cour empressée à lui

plaire, et elle avait toujours préféré la société des hommes vertueux, qui avaient entrevu de bonne heure qu'une âme telle que la sienne n'était pas perdue sans retour pour la vertu.

Le maréchal de Bellefonds était un de ces hommes dont le caractère et la vertu avaient inspiré le plus d'estime et de respect à Mme de la Vallière. Mme de Bellefonds, sa sœur, était prieure des Carmélites de Paris, et elle devint la confidente de ses peines et de ses pensées.

Dès 1673, le maréchal avait mis Mme de la Vallière en relation avec Bossuet; et l'on voit par une lettre de celui-ci, en date du 25 décembre 1673, qu'il n'avait pas eu besoin de toute sa pénétration pour démêler les incertitudes et les agitations de cette âme faible et sensible.

» J'ai vu plusieurs fois Mme la duchesse de la Vallière, écrit Bossuet; je la trouve dans de très-bonnes dispositions, qui, à ce que j'espère, auront leur effet. Un naturel un peu plus fort que le sien, aurait déjà fait un peu plus de pas. Mais il ne faut point l'engager à plus qu'elle ne pourrait soutenir. C'est pourquoi ayant vu qu'on souhaitait avec ardeur du retardement à l'exécution de son dessein jusqu'au départ de la cour, et que peut-être on pourrait employer l'autorité à quelque chose de plus, si on rompait subitement : j'ai été assez d'avis qu'on assurât le principal, et qu'on rompît peu à peu des liens qu'une main plus forte que la sienne aurait brisés tout à coup. Ce qui me paraît de très-bon en elle, c'est qu'elle n'est effrayée d'aucune des circonstances de la condition qu'elle a résolu d'embrasser, et que son dessein s'affermit de jour en jour. Je fais ce que je puis pour entretenir de si saintes dispositions, et si je trouve quelque occasion d'avancer les choses, je ne la manquerai point. »

Bossuet craignait qu'on n'employât l'autorité pour arrêter l'exécution des desseins de Mme de la Vallière; Louis XIV ne pouvait consentir à une résolution aussi extraordinaire. Quoiqu'il se fût entièrement détaché d'elle, il souffrait lui-même, en voyant une femme qu'il avait tendrement aimée, se punir si cruellement du malheur d'avoir partagé sa passion. Peut-être aussi craignait-il qu'une expiation si éclatante ne parût une censure amère de la liaison bien plus coupable encore, dont il étalait alors le scandale aux yeux de toute la cour.

Mais Bossuet ajoute une circonstance singulière. Mme de la

Vallière se vit obligée d'avoir recours à sa rivale même pour obtenir la permission d'aller s'ensevelir dans un cloître. Elle exigea de Bossuet qu'il vît Mme de Montespan, pour écarter tous les obstacles qu'elle paraissait y apporter. Bossuet peint Mme de Montespan en quelques lignes; on croit la voir et l'entendre.

« Mme la duchesse de la Vallière m'a obligé de traiter le chapitre de sa vocation avec Mme de Montespan. J'ai dit ce que je devais; et j'ai, autant que j'ai pu, fait connaître le tort qu'on aurait de la troubler dans ses bons desseins. On ne se soucie pas beaucoup de la retraite, mais il semble que les Carmélites font peur. On a couvert, autant qu'on a pu, cette résolution d'un grand ridicule. J'espère que la suite en fera prendre d'autres idées. Le roi a bien su qu'on m'avait parlé. Sa Majesté ne m'en ayant rien dit, je suis aussi demeuré dans le silence. Je conseille fort à madame la duchesse de terminer son affaire au plus tôt. Elle a beaucoup de peine à parler au roi, et remet de jour en jour. M. Colbert, à qui elle s'est adressée pour le temporel, ne la tirera d'affaire que fort lentement, si elle n'agit pas avec un peu de vigueur qu'elle n'a accoutumé. »

On conçoit sans peine comment Louis XIV évitait d'entretenir Bossuet sur un pareil sujet. Il pouvait craindre qu'en lui parlant de Mme de la Vallière, Bossuet ne lui parlât de Mme de Montespan, ou du moins ne lui fît entendre par un silence encore plus expressif que des paroles tout ce qu'il pouvait lui dire.

On retrouve les mêmes combats de Mme de la Vallière dans une autre lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, en date du 8 février 1674. Ce n'était pas qu'elle fût incertaine, ni indécise dans ses résolutions; mais tous ses sentiments, doux, faibles et timides, ne lui laissaient pas le courage nécessaire pour prendre une résolution forte et hardie.

« J'ai rendu vos lettres à Mme la duchesse de la Vallière. Il me semble qu'elles font un bon effet; elle est toujours dans les mêmes dispositions; il me semble qu'elle avance un peu ses affaires à sa manière, doucement et lentement. Mais si je ne me trompe, la force de Dieu soutient intérieurement son action; et la droiture qui me paraît dans son cœur entraînera tout. »

Ce portrait ne ressemble pas tout à fait à celui d'une autre femme de la cour dont Bossuet parle à la fin de la même lettre.

« J'ai fait vos compliments à Mme de.....; elle est meilleure que le

monde ne croit, et pas si bonne qu'elle se croit elle-même ; car elle prend encore la volonté d'être vertueuse pour la vertu même ; ce qui est une illusion dangereuse de ceux qui commencent. Nous ne lui parlons jamais de vos lettres ; nous craignons trop les échos fréquents. »

Enfin, les paroles et les conseils de Bossuet mirent un terme à toutes les agitations et à toutes les incertitudes de Mme de la Vallière ; et celui qui avait reproché à cette illustre pénitente sa faiblesse et sa timidité, se sentit lui-même étonné et accablé de tant de courage.

« Je vous envoie une lettre de Mme de la Vallière, qui vous fera voir que, par la grâce de Dieu, elle va exécuter le dessein que le Saint-Esprit lui avait mis dans le cœur. Toute la cour est édifiée et étonnée de sa tranquillité et de sa joie, qui s'augmente à mesure que le temps approche. En vérité, ses sentiments sont si divins, que je ne puis y penser sans être en de continuelles actions de grâces : et la marque du doigt de Dieu, c'est la force et l'humilité qui accompagnent toutes ses pensées. Ses affaires se sont disposées avec une facilité merveilleuse. Elle ne respire plus que la pénitence ; et sans être effrayée de l'austérité de la vie qu'elle est prête d'embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. Cela me ravit et me confond. Je parle, et elle fait. J'ai les discours, et elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation. »

Le maréchal de Bellefonds et le cardinal Le Camus, alors simple évêque de Grenoble, avaient aussi contribué par leurs lettres à affermir le courage de Mme de la Vallière, et à la défendre, non de sa faiblesse, mais de sa timidité. Le père Bourdaloue, qui prêcha le carême à la cour en 1674, l'année même de sa retraite, acheva de fixer irrévocablement sa détermination. On voit, dans deux lettres de Mme de la Vallière au maréchal de Bellefonds, combien elle fut touchée des paroles évangéliques de ce célèbre jésuite. Elle voulut même avoir un entretien avec lui, et elle se proposait de l'engager à prêcher le sermon de sa prise d'habit dans le cas où Bossuet ne pourrait pas remplir ce ministère.

Un sentiment trop naturel et bien cher à son cœur avait entretenu longtemps les irrésolutions de Mme de la Vallière. Elle était

mère, et la douleur de se séparer de sa fille était le seul lien qui aurait pu désormais l'attacher au monde. C'est ce qu'elle écrivait au maréchal de Bellefonds, avec cette candeur qui donne une expression si simple et si touchante à tous ses sentiments.

« Je n'ai plus qu'un pas à faire. Je sacrifie de bon cœur les grandeurs et les richesses, mais pour de la sensibilité, j'en ai; et on a raison de vous dire que Mlle de Blois m'en a donné... Je l'aime, mais elle ne m'arrête pas un seul instant. Je la quitte sans peine, et je la vois avec plaisir. Ce sont des sentiments opposés; mais je le sens comme je dis. Il faut que je parle au roi, et voilà toute ma peine. Priez Dieu pour moi, qu'il me donne la force qui m'est nécessaire pour cette démarche. »

Elle ajoute dans une autre lettre du 19 mars suivant (1674):

« Enfin je quitte le monde sans regret, mais ce n'est pas sans peine. Ma faiblesse m'y a retenue longtemps sans goût, ou pour parler plus juste, avec mille chagrins. Vous en savez la plus grande partie, et vous connaissez ma sensibilité. Elle n'est pas diminuée, je m'en aperçois tous les jours, et je vois bien que l'avenir ne me donnerait pas plus de satisfaction que le passé et le présent. »

Ce fut le 20 avril 1674, que Mme de la Vallière alla s'enfermer aux Carmélites. Elle n'avait pas encore trente ans. (Bausset.)

Elle avait demandé à Bossuet de vouloir bien prêcher le sermon de sa prise d'habit, et Bossuet en avait pris l'engagement; mais il fut obligé d'accompagner M. le Dauphin, qui faisait cette année sa première campagne au siége de Dol, où le roi commandait en personne. Au défaut de Bossuet, Mme de la Vallière avait jeté les yeux sur Bourdaloue. On ignore les raisons qui ne lui permirent pas de remplir un ministère qui aurait si bien convenu à sa piété et au genre de son éloquence. Ce fut M. de Fromentières, depuis évêque d'Aire, prédicateur estimé, qui prononça le 6 juin 1674 le sermon de vêture de cette illustre pénitente.

Mais elle eut la satisfaction d'entendre Bossuet le jour de la profession solennelle de ses vœux. Cette cérémonie, un des triomphes les plus éclatants de la religion, eut lieu le 26 juin 1675.

Mme de Sévigné a écrit que ce sermon ne répondit pas à l'attente publique.

Il est possible que dans le monde et dans les sociétés où vivait Mme de Sévigné, on se fût fait une très-fausse idée de la manière dont Bossuet devait traiter un pareil sujet. Il est vrai que la réunion de plusieurs circonstances particulières de cette cérémonie offrait un tableau qui ne pouvait appartenir qu'au siècle de Louis XIV.

On y voyait la reine conduire au pied de l'autel, et couvrir du drap mortuaire la rivale, autrefois si heureuse aux yeux du monde, qui avait fait couler ses premières larmes, et ouvert son cœur aux tourments affreux de la jalousie. Presque à côté de la reine, on apercevait la duchesse de Longueville, occupée à expier depuis vingt ans, *dans la retraite et le silence*, les égarements de sa jeunesse, et on sent combien cette espèce de conformité devait attirer l'attention sur elle dans cette scène religieuse. On ne voyait point Louis XIV, mais il était présent à toutes les pensées.

On savait d'ailleurs que dans le moment même où Mme de la Vallière allait entrer dans le tombeau qui devait ensevelir le reste de sa vie, Louis XIV était livré à toutes les agitations d'un violent combat entre la religion et son propre cœur. Des engagements formels, dont Bossuet était dépositaire, promettaient la réparation d'un grand scandale; et Mme de Montespan, incertaine de sa destinée, n'osant disputer le cœur du roi à ses remords, tremblante entre la crainte et l'espérance, avertie par cette épreuve récente que ce cœur, où elle avait dominé avec tant d'empire, pouvait lui échapper, gémissait au milieu des magnificences dont Louis XIV avait embelli la retraite où elle paraissait s'être fixée : contraste qui ajoutait un nouvel intérêt au spectacle bien différent que présentait alors l'église des Carmélites.

Tout ce que Paris et la cour avaient de plus distingué, se trouvait réuni dans cette église pour être témoin d'un événement qui appelait tant de souvenirs et de réflexions; et au-dessus de toutes ces têtes s'élevait Bossuet, placé entre le ciel et la terre, « qui allait rompre un silence de tant d'années, et faire entendre une voix que les chaires ne connaissaient plus. »

Il est certain qu'un tel tableau pouvait être favorable au talent d'un historien, ou d'un orateur profane. Mais il est au moins dou-

teux que les convenances religieuses permissent à Bossuet d'appuyer, ou même de paraître appeler l'attention publique sur les circonstances si délicates et si présentes, auxquelles tant de personnages augustes étaient intéressés. Bossuet, confident des remords de Louis XIV, et dépositaire des engagements de Mme de Montespan, pouvait-il laisser transpirer des secrets confiés à sa religion et à sa conscience? N'était-il pas d'ailleurs trop fondé à craindre que ces remords et ces engagements ne cédassent bientôt à l'empire d'une passion qui était encore dans toute sa force.

Bossuet a dit tout ce qu'il pouvait dire, et a répondu à la pensée de tous ses auditeurs, lorsqu'il prononça ces paroles qui disaient tant de choses :

« Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? Quel état, et quel état? Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes..... Madame, voici un objet digne de la présence et des yeux d'une si pieuse reine. Votre Majesté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la solitude. Son humilité la sollicite de venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse; et il est juste que faisant par votre état une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à les mépriser. »

Bossuet avait probablement prévu qu'on ne trouverait pas dans son discours ce que l'on avait espéré y trouver. C'est peut-être par cette raison qu'il adressa ces paroles à ses auditeurs :

« Allez, ne songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien ou s'il a mal dit. Qu'importe qu'ait dit un homme mortel? Il y a un prédicateur invisible, qui prêche dans le fond des cœurs. C'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter. »

D'ailleurs l'instruction de ses auditeurs dans une pareille circonstance n'était que l'objet accessoire et indirect du discours de Bossuet. C'était à Mme de la Vallière surtout qu'il parlait et qu'il voulait parler, et le monde n'était plus rien pour elle. Le passé était fini et effacé de sa mémoire; elle était déjà morte à tout ce qui existait autour d'elle. De là cette espèce de langage mystique avec lequel Mme de la Vallière s'était déjà familiarisée dans ses pieuses méditations, et ce langage était conforme à l'esprit d'un tel discours.

Bossuet n'est jamais rhéteur, il est souvent éloquent sans le vouloir ; c'est ce qu'on peut observer dans ce même discours, où il semblait s'être interdit tout mouvement oratoire, pour ne laisser entendre que les pieux accents de cette âme qui ne respirait plus que du côté du ciel. Entraîné comme malgré lui par son génie, Bossuet laisse échapper sous la forme la plus éloquente les réflexions que lui arrache le mystère de la nature humaine, mystère qui serait entièrement inexplicable, s'il n'était pas lié à la doctrine fondamentale de tout le christianisme :

« Les sentiments de religion sont la dernière chose qui s'efface en l'homme, et la dernière que l'homme consulte ; rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes, rien ne les remue davantage, et rien en même temps ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve ? A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ et des Apôtres, et que vous m'écoutez avec attention, si j'allais (Ah ! plutôt la mort), si j'allais vous enseigner quelque erreur, je verrais tout mon auditoire se révolter contre moi ; je vous prêche les vérités les plus importantes de la religion, que feront-elles ? Est-ce un prodige ? est-ce un assemblage monstrueux de choses incompatibles ! est-ce une énigme inexplicable ? ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il était dans son origine, un édifice ruiné, qui dans ses mâsures renversées conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme. Il est tombé en ruine par sa volonté dépravée. Le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement ; mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé et les traces des fondations, et l'idée du premier dessein, et la marque de l'architecte. L'impression de Dieu y reste encore si forte, qu'il ne peut la perdre, et tout ensemble, si faible qu'il ne peut la suivre ; si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute et lui faire sentir sa peine. »

C'est encore Bossuet qui se montre et qu'on entend lorsque, prêt à finir son discours, il prend tout à coup le langage et le caractère imposant de ces prophètes que Dieu chargeait de porter ses ordres ; étendant sa main vers Mme de la Vallière, placée en face de lui dans une tribune élevée à côté de la reine, Bossuet lui dit d'un ton d'autorité :

« Et vous, descendez, allez à l'autel, victime de la pénitence allez ache-

ver votre sacrifice ; le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré ; le glaive est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même, pour l'attacher uniquement à Dieu. »

Mme de la Vallière vécut trente-six ans sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, dans les pratiques et les rigueurs de la vie austère des Carmélites.

On voit par les lettres de Mme de Maintenon, que Louis XIV ne parlait jamais d'elle qu'avec un sentiment d'estime et de respect. (BAUSSET.)

CHAPITRE XIV

Bossuet obtient la séparation du roi d'avec Mme de Montespan. — Retour de la favorite. — Efforts inutiles de Bossuet. — Mort de Mme de Montespan. — 1674-1677.

Au moment même de la profession de Mme de la Vallière, Bossuet était parvenu à opérer entre Louis XIV et la marquise de Montespan, alors toute puissante à la cour, une séparation qui malheureusement ne dura guère.

La conduite de Bossuet fut dans cet incident, celle d'un Père de l'Eglise. Sa sagesse, sa prudence, son caractère élevé éclatent dans toutes ses démarches, et il ne négligea rien pour faire cesser une situation dont il souffrait visiblement. Mais le caractère de Mme de Montespan ne ressemblait en rien à celui de Mme de la Vallière. Altière et emportée, elle exerçait autour d'elle une domination qui s'imposait, et que le roi, subjugé par une longue habitude, subissait sans connaître tout le poids des chaînes qu'il s'était données. Une circonstance particulière lui ouvrit les yeux. En 1675 Mme de Montespan prétendit être admise à faire publiquement ses pâques à Versailles. Elle s'adressa à un prêtre de la paroisse qui refusa de l'absoudre, tant que durerait un scandale dont le monde murmurait depuis trop longtemps. L'orgueilleuse marquise se plaignit au roi, et demanda vengeance. Le curé, mandé au château, approuva la conduite du prêtre qu'on lui dé-

nonçait. L'évêque de Condom fut à son tour appelé près du monarque. Le roi avait la plus grande confiance en Bossuet; c'est à lui qu'il s'ouvrait le plus volontiers dans les conjonctures difficiles, et même dans la suite aucune mesure sérieuse ne fut prise pour le gouvernement du royaume sans que le prélat eût donné son avis. Bossuet n'hésita pas à répondre comme le curé, que le prêtre n'avait fait que son devoir.

Louis XIV était profondément religieux; et quand Bossuet lui déclara que la morale de l'Evangile ne pouvait admettre que des règles invariables; que les princes étaient, comme les autres hommes, soumis à l'autorité de ses saintes maximes; que des ministre lâches ou corrompus cessaient d'être les véritables interprètes de sa doctrine, quand, par faiblesse ou par complaisance, ils montraient une coupable indulgence pour de grands scandales; qu'enfin l'Eglise avait toujours décidé dans des circonstances semblables, qu'une séparation entière et absolue était une disposition indispensable pour être admis à la participation des sacrements; Louis XIV fut frappé et touché du caractère de vertu et de vérité que Bossuet avait imprimé à ses paroles, il se leva tout ému en disant : « Je ne la verrai plus [1]. » En conséquence Mme de Montespan reçut ordre de quitter la cour, et fut envoyée à Paris.

Louis XIV fit plus encore, « il chargea Bossuet de disposer Mme de Montespan à consentir à cet éloignement. Tous les soirs Bossuet partait de Versailles en poste, et se rendait à Paris [2]. » Et dans les longs entretiens qu'il avait avec elle, il cherchait à adoucir son dépit et son irritation.

Qu'on se représente une femme altière et impérieuse, accoutumée à voir depuis dix ans toute la cour et Louis XIV lui-même à ses pieds; persuadée par la servitude générale, que des actes extérieurs et des pratiques faciles devaient suffire pour la dispenser des règles communes; et on aura l'idée de tous les emportements auxquels elle se livra d'abord envers Bossuet.

« Elle l'accabla de reproches; elle lui dit que son orgueil l'avait

[1] *Lettre de* Mme de Maintenon.
[2] Ledieu, *Mémoires*.

poussé à la faire chasser; qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du roi pour le tourner à son intérêt. » Et voyant que Bossuet n'opposait que de la douceur et du calme à ses extravagantes déclamations : « elle chercha à le gagner par des flatteries et des promesses; elle fit briller à ses yeux l'éclat de la pourpre, et tout ce que les premières dignités de l'Eglise et de l'Etat pouvaient offrir de séduisant à l'ambition [1]. »

Il est difficile de comprendre que Mme de Montespan, si distinguée elle-même par l'élévation de son caractère, ait pu croire un seul moment, qu'un homme dont le caractère et les principes étaient aussi établis que ceux de Bossuet, fût accessible à un pareil genre de séduction.

Une lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, en date du 20 juin 1675, laisse apercevoir combien il sentait lui-même toutes les difficultés et tous les embarras de l'entreprise dans laquelle il se trouvait engagé.

« Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et priez-le qu'il me délivre du plus grand poids dont un homme puisse être chargé, et qu'il fasse mourir tout l'homme en moi, pour n'agir que par lui seul. Dieu merci, je n'ai pas encore songé durant tout le cours de cette affaire, que je fusse au monde. Mais ce n'est pas tout, il faudrait être comme un saint Ambroise, un vrai homme de Dieu, un homme de l'autre vie, où tout parlât, dont tous les mots fussent des oracles du Saint-Esprit, dont toute la conduite fût céleste. Dieu choisit ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est. Il faut donc n'être pas, c'est-à-dire n'être rien du tout à ses yeux, vide de soi-même et plein de Dieu. »

Louis XIV paraissait si ferme et si décidé, que les directeurs de sa conscience crurent pouvoir lui permettre d'approcher des sacrements aux fêtes de Pâques; et il partit pour l'armée sans avoir vu Mme de Montespan, sans même lui avoir écrit.

Pendant l'absence du roi, Bossuet continua à voir Mme de Montespan; et tel fut l'heureux effet de sa patience et de sa modération, que ses emportements cédèrent à l'impression forte et puissante qu'il sut donner à ses paroles et aux instructions mêlées

[1] Ledieu, *Mémoires*.

de douceur et de fermeté, qu'il ramenait dans tous ses entretiens. Elle paraissait même l'écouter avec plaisir, et répondre à son intérêt paternel par ses sentiments et par des actes de bienfaisance, qui au moins tournaient au profit du malheur et de l'indigence.

Avant de partir, le roi avait prié Bossuet de lui écrire ; ce qu'il fit. On croirait en lisant ses lettres, entendre le saint évêque de Milan dont il avait demandé à Dieu l'abnégation et le courage :

« Le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'elle ne songe sérieusement à ce qu'elle a promis à Dieu, comme elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps où je me sens le plus obligé de le faire...

« Jamais, Sire, votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera. Cependant, Sire, c'est ce cœur que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier. Elle m'a promis de les lire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à Mme de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes ; et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement ! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer.

» Je ne demande pas, Sire, que vous éteigniez en un instant une flamme si violente. Ce serait vous demander l'impossible. Mais, Sire, tâchez peu à peu de la diminuer, craignez de l'entretenir.

» J'espère que tant de grands objets, qui vont tous les jours de plus en plus occuper Votre Majesté, serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes, et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un si grand capitaine ; et moi, Sire, pendant ce temps je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose...

» Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls. Sire, accordez-moi une grâce. Ordonnez au Père de la Chaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux, Sire, si

j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré...

» Je vois autant que je puis Mme de Montespan, comme votre Majesté me l'a commandé. Je la trouve assez tranquille. Elle s'occupe beaucoup aux bonnes œuvres; et je la vois fort touchée des vérités que je lui propose, qui sont les mêmes que je dis aussi à Votre Majesté. Dieu veuille vous le mettre à tous deux dans le fond du cœur, et achever son ouvrage, afin que tant de larmes, tant de violences, tant d'efforts que vous avez faits sur vous-mêmes ne soient pas inutiles. »

Cette lettre fut bientôt suivie d'une seconde, dans laquelle Bossuet s'adressant, non plus seulement au chrétien, mais au roi, lui retrace les obligations que ce titre lui impose. Il joignit aussi à ces lettres une instruction particulière sur ce sujet : *Quelle est la dévotion d'un roi*[1]*?*

Tandis que Bossuet s'abandonnait avec une religieuse confiance à l'espoir de voir Louis XIV persévérer dans les engagements qu'il avait pris à la face de toute la France, tous les amis de Mme de Montespan s'agitaient pour la ramener triomphante à la cour. Ils étaient malheureusement secondés par les intérêts et les passions de cette foule de courtisans, qui redoutaient l'austérité des maximes de Bossuet, et qui craignaient de voir succéder aux fêtes, aux plaisirs, et à l'accès plus facile que la société de Mme de Montespan donnait auprès du roi, le triste et sombre aspect d'une cour qui serait portée à exercer sur les autres la rigidité de conduite et de principes qu'elle se serait imposée à elle-même.

On affectait de s'étonner de la rigueur que l'on mettait à exclure de la cour, une femme que sa naissance et son rang y plaçaient naturellement, qui y était revêtue de la première charge du palais de la reine, et qui ne pouvait en être dépouillée sans une extrême injustice, puisqu'il était constant qu'elle n'avait point recherché la faveur du roi, et que son seul tort peut-être était de s'être montrée trop faible pour un prince qui la punissait si cruellement des fautes dont il était encore plus coupable qu'elle; que d'ailleurs il était facile de concilier la présence de Mme de Montes-

[1] Tome XXVI, *Lettres* 41e et 42e, etc.

pan avec les justes et religieuses dispositions du roi; qu'il n'existerait plus de scandale dès le moment où le roi ne la verrait plus en particulier, et qu'elle ne tiendrait à la cour que par le rang et les fonctions qui l'attachaient au service de la reine. On ajoutait qu'on pouvait se reposer avec sécurité sur le caractère d'un prince accoutumé à commander à toutes ses volontés comme à celles des autres, et qu'une pareille conduite aurait même plus de décence et de dignité qu'un éclat imprudent qui allait exciter le zèle indiscret de tous ceux qui chercheraient à couvrir leur intérêt et leur ambition du voile de la religion. (Bausset.)

De pareils raisonnements, dont le cœur de Louis XIV était secrètement complice, n'eurent que trop de succès, et Mme de Montespan put se rapprocher de la cour, en revenant habiter sa fastueuse demeure de Clagny, où Colbert avait prodigué les trésors de la France. Les moins prudents craignaient que ce voisinage dangereux ne fît revivre la passion mal éteinte du roi[1]. Bossuet s'était fortement opposé au séjour de Clagny; mais déjà Louis XIV, enivré de ses nouveaux succès, avait oublié toutes ses promesses et prévenu secrètement la favorite de se trouver à Versailles, juste au moment de son retour.

Bossuet, averti d'un changement si imprévu, crut devoir tenter un dernier effort. Il se rendit au-devant du roi à huit lieues de Versailles, et parut devant lui. Il n'eut pas besoin de parler. La tristesse religieuse empreinte sur son visage, révélait toute la douleur de son âme. Aussitôt que Louis XIV l'aperçut, il lui adressa ces paroles accablantes : « Ne me dites rien ; j'ai donné mes ordres pour qu'on prépare au château un logement pour Mme de Montespan. » Bossuet ne put que se taire et gémir.

C'est à cette circonstance remarquable de la vie de Bossuet, que le Père de la Rue fait allusion dans son éloge funèbre; « à combien de pécheurs a-t-il dit, avec le zèle d'un Jean-Baptiste : *Non licet*, cela n'est point permis. Il n'avait quelquefois qu'à

[1] On sait la réponse fine et délicate que fit un jour Bourdaloue, lorsque le roi, lui adressant la parole, dit : « Mon père, vous devez être bien content de moi, Mme de Montespan est à Clagny. — Oui, Sire, répondit Bourdaloue, mais Dieu serait plus satisfait, si Clagny était à 70 lieues de Versailles. »

se présenter à leurs yeux dans des moments imprévus à leurs passions, pour les frapper du regret de n'en être pas les maîtres. Ils se faisaient eux-mêmes en le voyant les reproches qu'il leur épargnait, et son silence discret les touchait plus que l'ardeur empressée des autres. »

On sait où aboutirent toutes ces promesses illusoires de n'avoir avec Mme de Montespan, que des relations avouées par l'honneur et par la vertu. La naissance de Mlle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, et celle du comte de Toulouse, dont elle fut bientôt suivie, donnèrent un nouvel éclat au scandale de cette réunion.

Sans doute, après un pareil triomphe, Mme de Montespan dut croire que l'ascendant qui lui rendait le cœur de Louis XIV serait à jamais irrésistible. Mais ce fut précisément vers cette époque qu'elle commença à perdre sa faveur et son affection, en laissant trop apercevoir à ce prince les hauteurs et les inégalités de son humeur impérieuse.

C'était dans la société de Mme de la Vallière, que Louis XIV avait senti naître la première impression de la passion si vive qui l'entraîna vers Mme de Montespan. Ce fut dans la société de Mme de Montespan elle-même, qu'il commença à éprouver pour Mme de Maintenon le charme plus doux d'un attachement vertueux. Mme de Montespan avait triomphé de Mme de la Vallière par ses agréments et sa beauté. Mme de Maintenon dut l'empire plus durable et plus flatteur qu'elle conserva sur Louis XIV jusqu'à la fin de sa vie, à son esprit, à sa raison et à sa vertu.

Que l'on oublie un moment toutes les douceurs et toutes les consolations que la religion apportait à Mme de la Vallière au fond de sa retraite ; que l'on ne considère le cœur humain que dans les affections morales qui l'agitent, le tourmentent ou le consolent ; et l'on conviendra que les chagrins et les humiliations que Mme de Montespan eut à essuyer le reste de ses jours, que l'insupportable injure de se voir préférer la femme qu'elle avait attirée elle-même dans sa maison, et qui avait été soumise à ses ordres comme à ses caprices, durent être pour un caractère tel que le sien, un

tourment mille fois plus affreux que les expiations volontaires que Mme de la Vallière s'était imposées.

Et si l'on se représente Mme de la Vallière suivie dans sa retraite de l'estime, du respect, des vœux et des souvenirs touchants qui étaient restés attachés à son nom, tandis que Mme de Montespan, sans amis et même sans esclaves, n'avait conservé de sa grandeur passée, que l'affectation d'une hauteur et d'une fierté qu'elle ne pouvait plus exercer que dans sa famille, on trouvera sans doute que Mme de la Vallière fut assez vengée; mais une pareille vengeance ne pouvait pas arriver jusqu'à cette âme douce et vertueuse; elle dut seulement y apercevoir un nouveau motif de bénir la Providence pour l'avoir conduite par la main de Bossuet au seul port où elle pût reposer en paix un cœur brisé par les orages des passions.

On voit avec peine que Mme de Maintenon se montra en cette occasion peu équitable envers Bossuet : et il est difficile de retrouver la justesse habituelle de son esprit, dans la prévention qu'elle paraît avoir conservée longtemps contre lui, à la suite des événements qui ramenèrent Mme de Montespan à la cour. Dans une première lettre, écrite à la comtesse de Saint-Géran, elle ne craint pas de dire : « M. de Mantausier a parlé plus fortement que M. de Condom. » Son humeur perce d'une manière encore plus sensible dans une autre de ses lettres à Mme de Saint-Géran. « Je vous l'avais bien dit, Madame, que M. de Condom jouerait dans toute cette affaire un rôle de dupe. Il a beaucoup d'esprit; mais il n'a pas celui de la cour. » Comment, avec autant d'esprit qu'elle en avait elle-même, Mme de Maintenon ne s'est-elle aperçue qu'en voulant faire la censure de Bossuet, elle en fait le plus bel éloge. Accuser un évêque tel que lui de n'avoir pas l'esprit de la cour, c'était lui accorder un titre de plus à l'estime. La fermeté tranchante du duc de Montausier pouvait n'être pas déplacée dans un homme de sa profession, et surtout de son caractère, qui lui avait acquis le droit d'exagérer l'austérité de la vertu; mais la longue expérience de Bossuet et sa profonde connaissance du cœur humain lui avaient appris que la douceur, la patience et des exhortations évangéliques sont les véritables armes d'un

évêque pour combattre les passions, et qu'elles servent plus souvent à en triompher, que ces décisions brusques et absolues qui obtiennent rarement un heureux succès.

On serait cependant également injuste envers Mme de Maintenon, si on se plaisait à attribuer le chagrin qu'elle eut de voir Mme de Montespan revenir à la cour, à des motifs peu dignes d'elle, et à ces petites passions qu'on retrouve si souvent dans la société. Toute la suite de sa vie a montré qu'en cette occasion sa peine la plus sensible fut la perte des espérances qu'elle avait déjà conçues de ramener le roi à une conduite plus conforme aux sentiments de religion et de piété dont elle était pénétrée.

Il est vraisemblable cependant qu'elle sut mauvais gré à Bossuet de ce qu'il continua à voir quelquefois Mme de Montespan, depuis son retour à la cour. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle vécut dans une disposition peu favorable à son égard jusqu'à l'époque de l'affaire du quiétisme, où, par les conseils de l'évêque de Chartres, elle s'abandonna entièrement à sa conduite et à ses inspirations.

Bossuet continua en effet à voir Mme de Montespan ; mais c'était toujours chez Mme de Thianges, sa sœur, et en observant à son égard la gravité et la dignité de son ministère. De son côté, Mme de Montespan lui montra constamment autant d'estime que de confiance. Ce fut de sa main qu'elle voulut recevoir tous les gens de mérite qui présidèrent à l'éducation de ses enfants. L'amitié qu'elle conserva toujours pour lui fut si inaltérable, et celle de Bossuet était si désintéressée, que lorsqu'elle quitta la cour en 1687 pour se retirer à Saint-Joseph, il continua à la voir encore plus souvent, surtout depuis qu'elle se fixa entièrement dans cette retraite. (BAUSSET.)

Se trouvant en 1695, dans le diocèse de Meaux [1], Mme de Montespan alla voir Bossuet à Germigny, en compagnie de l'abbesse de Fontevrault sa sœur. Elle mourut en 1707, à l'âge de soixante-six ans.

[1] Au château de Fresnes, qui fut plus tard habité par le chancelier d'Aguesseau.

CHAPITRE XV

Bossuet est nommé premier aumônier de Mme la Dauphine. — Il prêche le jour de Pâques 1681. — Diverses Eglises le réclament pour évêque. — Il est nommé évêque de Meaux.

Le mariage du Dauphin n'éloigna pas Bossuet de la cour. Louis XIV, désireux de conserver près de lui le prélat en qui il trouvait de précieuses lumières, le nomma premier aumônier de la Dauphine, l'année même où expiraient ses fonctions de précepteur [1]. La princesse Marie-Christine de Bavière, femme spirituelle et distinguée, applaudit vivement à ce choix, qui lui donnait comme aumônier le précepteur de son époux.

Nous ne mentionnerons pas les nombreuses cérémonies où Bossuet figura en qualité de premier aumônier. Nous rappellerons seulement un sermon [2] prononcé le jour de Pâques 1681, et dans lequel il va, dit-il, « reprendre la parole après tant d'années d'un perpétuel silence. »

C'était un événement pour la cour ; la Dauphine, comme transportée, en entendant un langage si élevé et si nouveau pour elle, disait au sortir de la chapelle : « Jamais, je n'ai ouï parler comme fait M. de Condom ; je n'ai pas de plus grand plaisir qne d'entendre ce prélat. »

Le Christ ressuscité ne concentre pas sur lui-même le privilége de son immortalité. Il communique ce trésor précieux, d'abord à l'Eglise, qui est son épouse immuable et immortelle, et contre laquelle l'enfer et la mort ne prévaudront jamais ; ensuite à la loi, toujours nouvelle, qui opère un perpétuel renouvellement dans nos mœurs ; enfin à nos âmes qui doivent vivre toujours de la vie de la grâce, heureux gage de l'immortalité des cieux... Voilà les grandes idées que développe l'orateur.

Au milieu du troisième point, nous remarquons un passage,

[1] Le brevet de nomination de Bossuet fut signé le 8 janvier 1680.
[2] Tome X, p. 164.

en faveur de la communion fréquente, qu'un livre fameux venait naguère d'attaquer. Le prédicateur condamne ces hommes « qui n'ont plus de chrétien qu'un faux respect pour les sacrements, qui fait qu'ils les abandonnent de peur de les profaner. » Aussi on comprend que ce discours est un de ceux qui ont été le plus maltraités et défigurés. Il suffit de comparer la nouvelle édition avec les précédentes, pour constater les nombreuses interpolations que les manuscrits avaient subies, entre les mains de l'évêque de Troyes et de Dom Déforis. Mais l'heure semblait venue pour le roi de rendre à l'Eglise le prélat qu'il lui avait enlevé dix années auparavant. Et depuis le mariage du Dauphin, il ne vaquait aucun siége important dans le clergé de France, que la voix publique ne s'empressât de l'y appeler. L'abbé Ledieu nous apprend que les Eglises de Lyon, de Sens et de Bauvais qui perdirent leurs premiers pasteurs dans l'intervalle de 1679 à 1681, exprimèrent le vœu aussi honorable pour elles-mêmes que pour Bossuet, de voir le choix du roi se fixer sur celui qu'il avait jugé digne d'élever son fils.

Quant à Bossuet, son désintéressement était suffisamment connu. Il n'avait pas hésité à se démettre de son évêché de Condom; et, pour l'avenir, il s'en remettait entièrement à la conduite de la Providence, selon qu'il s'en explique lui-même au maréchal de Bellefonds : « Dieu sait que je ne songe point à m'élever. Je suis prêt à me retirer, sans peine, et aussi à travailler, si Dieu m'y appelle, »

M. Félix Vialar, évêque de Châlons-sur-Marne, était lié d'amitié avec Bossuet; accablé sous le poids des années, des infirmités et des travaux qui avaient rempli sa longue carrière, il voulut honorer sa mémoire en le désignant pour son successeur, et il s'en ouvrit à Bossuet.

M. de Ligni, évêque de Meaux, qui l'avait souvent entendu prêcher dans différentes églises de son diocèse, professait également pour lui une singulière estime. Il était malade et languissant depuis deux ans. Il offrit sa démission au roi, et se permit de proposer Bossuet pour occuper sa place. C'est à ce siége que la Providence le destinait. Mais il entrait dans les vues et dans les

principes de Louis XIV de ne l'y appeler qu'après la mort de M. de Ligni.

Amelot de la Houssaye avance dans ses *Mémoires historiques* « que Bossuet, évêque de Condom et précepteur de M. le Dauphin, demanda l'évêché de Beauvais, et que le roi le lui refusa sous prétexte honnête que sa présence était nécessaire auprès de Monseigneur ; mais au vrai, parce qu'il ne voulait pas donner une pairie à un homme d'une naissance bourgeoise. »

Amelot n'appuie cette prétendue anecdote d'aucun témoignage ni d'aucun garant ; et ceux qui l'ont rapportée après lui, n'ont pas eu d'autre autorité que la sienne.

On peut d'abord assurer avec confiance que Bossuet ne demanda pas l'évêché de Beauvais ; rien n'eût été plus contraire à ses principes. Indépendamment d'une considération aussi décisive, cette demande aurait blessé toutes les convenances. L'évêché de Beauvais vaqua par la mort de M. Choart de Buzenval, le 21 juillet 1679 ; et Bossuet exerçait encore ses fonctions de précepteur auprès de M. le Dauphin.

Il est possible qu'en prévoyant le terme peu éloigné où allait finir l'éducation du jeune prince, le public ait désigné Bossuet pour l'évêché de Beauvais, comme on l'appelait à tous les siéges importants qui venaient alors à vaquer, et lorsqu'on vit qu'il n'y avait pas été nommé, on peut imaginer le prétendu motif qu'allègue Amelot de la Houssaye. Mais on doit dire en même temps que les expressions dont il se sert, manquent de convenance et de justesse. Bossuet, comme on l'a déjà remarqué, appartenait à une famille honorable par les places qu'elle occupait depuis assez longtemps dans la première cour de magistrature de sa province. D'ailleurs on était alors accoutumé à voir les évêchés-pairies occupés par des ecclésiastiques plus recommandables par leur mérite, que distingués par leur naissance. Le prélat même dont la mort venait de faire vaquer l'évêché de Beauvais, en offrait lui-même un témoignage bien récent [1].

[1] Il y eut certainement des exceptions, mais on les compte en fort petit nombre, et l'on sait que Louis XIV attachait une grande importance à la conservation des rangs.

M. de Ligni, évêque de Meaux, le même qui avait désiré si vivement, quelques mois auparavant, d'avoir Bossuet pour successeur, mourut le 27 avril 1681. (BAUSSET.)

La nomination de Bossuet comme précepteur du Dauphin, avait été un choix spontané du roi; ce fut aussi Louis XIV, seul, qui désigna Bossuet pour l'évêché de Meaux. Bossuet, Meaux! Voilà deux noms que la postérité ne séparera plus! Heureuse et fière cité, que vient habiter un tel hôte!

Le prince ne se contenta pas de nommer Bossuet à l'évêché de Meaux, il accompagna ce choix d'une distinction particulière. Il ordonna au Père de la Chaise d'aller lui-même annoncer cette nomination à l'archevêque de Paris (M. de Harlay), et de charger de sa part ce prélat de la déclarer publiquement à l'assemblée des évêques, qui se tenait ce jour-là (2 mai 1681) à l'archevêché. C'était avertir toute l'Eglise de France de l'importance qu'il attachait à un tel choix.

Bossuet, qui n'avait jamais gouverné aucun diocèse, sentait combien l'expérience est nécessaire dans toute administration.

Il avait lui-même, dans un sermon, prêché peu de temps auparavant, en présence de Louis XIV, exhorté le roi à n'élever à l'épiscopat que des ecclésiastiques déjà préparés et exercés par une association anticipée aux devoirs et aux fonctions du ministère pastoral, et il se croyait plus obligé que tout autre de suppléer, en quelque manière, à l'expérience qu'il présumait lui être nécessaire. Quand on pense que c'est Bossuet qui croit avoir besoin d'apprendre à être évêque, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de tant de modestie ou de tant de grandeur.

Il s'était donc toujours proposé, dans le cas où il plairait encore à la Providence de l'attacher à une église particulière, de consacrer l'intervalle plus ou moins long qui devait se trouver entre sa nomination et l'expédition de ses bulles, à une espèce de retraite auprès de quelqu'un de ces anciens évêques qui honoraient le plus alors l'Eglise de France par l'exemple de leurs vertus et par leur amour de la règle et de la discipline. C'était M. Vialar, évêque de Châlons-sur-Marne, qu'il avait eu dessein de prendre pour guide, pour maître et pour modèle dans son nouvel apos-

tolat. Mais ce prélat était mort depuis près d'un an, lorsque Bossuet fut nommé à l'évêché de Meaux.

Cet événement changea ses premières vues ; et il voulut au moins se préparer à la méditation des nouveaux devoirs qui lui étaient imposés, dans une retraite encore plus séparée du monde que la maison d'un évêque même étranger au monde.

Ce fut vers la solitude de la Trappe qu'il tourna ses regards, pour s'y recueillir tout entier dans les graves pensées qui allaient l'occuper.

En répondant au compliment que lui fit l'abbé de Rancé sur sa nomination à l'évêché de Meaux, il lui annonça ses dispositions en ces termes :

« La promesse que vous me faites de prier Dieu pour qu'il me conduise dans les fonctions de l'épiscopat, m'est d'un grand soutien. Mais vous n'en serez pas quitte pour cela. Il y a dix ans que j'ai dans l'esprit que si Dieu me remettait en charge dans son Eglise, j'aurais deux choses à faire, l'une d'aller passer quelque temps en action avec feu M. de Châlons ; l'autre, d'aller aussi passer quelque temps en oraison avec vous. Dieu m'a privé du premier par la mort de ce saint prélat, je vous prie de ne pas me refuser l'autre. Si vous me faites cette grâce, aussitôt que j'aurai reçu réponse de Rome, je disposerai mes affaires au départ. »

Mais les circonstances ne permirent pas à Bossuet de suivre son dessein. La célèbre assemblée de 1682 allait s'ouvrir ; et comme il fallait, pour ainsi dire, que tous les pas de Bossuet dans sa glorieuse carrière fussent marqués par des exceptions honorables, l'assemblée métropolitaine de Paris le nomma député à l'assemblée générale du clergé, quoi qu'il n'eût point encore reçu ses bulles de l'évêché de Meaux ; et il fut immédiatement désigné pour faire le sermon d'ouverture de cette assemblée.

Bossuet se hâta d'instruire l'abbé de Rancé de l'obstacle imprévu que cette succession rapide d'événements apportait à ses projets.

« Je crains bien, lui écrivait-il, d'être privé pour cette année de la consolation que j'espérais. L'assemblée du clergé va se tenir, et non-seulement on veut que j'en sois, mais encore que je fasse le sermon d'ouverture. Il ne me reste qu'un peu d'espérance : je pourrai peut-être échapper douze

ou quinze jours, si ce sermon se remet, comme on dit, au mois de novembre. Quoi qu'il en soit, si je ne puis aller prier avec vous, priez du moins pour moi. L'affaire est importante et digne de vos soins...

Je prie Dieu que je puisse trouver le temps de vous aller voir ; j'en aurais une joie inexprimable. » (Bausset.)

Louis XIV, en annonçant au prélat sa nomination, lui parla avec plus de cordialité et d'affection que jamais ; il lui dit qu' « ayant à cœur pour Monseigneur, pour la Dauphine, pour lui-même, de le retenir non loin de la cour, nul diocèse ne pouvait, mieux que Meaux, convenir à ce dessein ; un voisinage si commode allant permettre au prélat de satisfaire au devoir de la résidence, sans, pour cela, devenir étranger à une cour où, toujours, il serait souhaité, où, aussi, il serait le bienvenu toujours. »

Aussi nous retrouverons Bossuet à la cour jusqu'à la fin de sa carrière ; sans en prendre l'esprit, il s'y affectionna et finit, à son insu peut-être, par y contracter une de ses attaches qu'on ne rompt plus. Il y demeura, alors même que son âge lui commandait la retraite et que sa présence fatiguait les courtisans, peu charmés de l'austère vieillesse et fort avides de nouveaux visages. Bossuet eut sur l'esprit du roi une influence considérable, et sa haute situation, autant que son génie, lui en donnaient également sur tout le clergé de France. Mais on ne saurait nier non plus qu'il ne subit en beaucoup d'occasions l'ascendant du roi. Nous sommes persuadé que si l'évêque de Meaux se fût livré exclusivement aux soins de son diocèse, loin du bruit et des intrigues, loin des prélats auxquels il céda trop souvent, son nom demeurerait entouré d'une auréole de gloire autrement éclatante. Au surplus les faits vont parler.

NOTE DU LIVRE Ier

L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

Tout démontre que c'est aux savantes ou ingénieuses conversations de l'hôtel de Rambouillet que madame de Sévigné a dû de voir se développer et s'affermir en elle ce goût vif pour la lecture et les jouissances de l'esprit, dont ses inclinations pour le plaisir et la dissipation l'auraient probablement éloignée; que c'est aussi dans cet hôtel, dans ce véritable palais d'honneur, comme le nomme Bayle (dont le scepticisme n'a pas pu même trouver place sur ce point), que madame de Sévigné a pu apprendre combien de louanges, de considération et d'empire s'attachent aux femmes qui dans le monde, dont elles obtiennent les hommages, restent maîtresses d'elles-mêmes et résistent aux charmes dangereux de la volupté, pour chercher un bonheur plus durable dans le sein de la vertu. Cet exemple donné à sa jeunesse eut, n'en doutons pas, une salutaire influence sur sa conduite, lorsqu'elle eut à traverser plusieurs années dans la situation la plus périlleuse où une femme puisse se trouver.

Ce qui a surtout égaré l'auteur que j'ai cité, c'est que le souvenir de l'hôtel de Rambouillet lui a aussitôt rappelé celui de Molière et des *Précieuses ridicules*, oubliant qu'un intervalle de quinze ans sépare l'époque de l'apparition de cette comédie et celle où l'hôtel de Rambouillet exerçait, sans opposition comme sans partage, son heureuse influence; et dans cet intervalle est la Fronde. L'expérience nous a fait assez connaître que l'effet des guerres civiles et des révolutions politiques n'est pas seulement de démasquer les visages, de mettre à nu les cœurs, d'établir la discorde partout où régnait une harmonie au moins apparente, mais aussi de changer subitement tous les rapports sociaux. Une métamorphose complète s'opère alors dans le langage et dans les actions; elle est si prompte, que ceux qui ont l'idée la moins avantageuse de la nature humaine ont peine à y croire. L'intérêt, la peur, un vil égoïsme ou une basse ambition, semblent produire le même effet que l'eau de cette source magique dont nous parle l'Arioste, qui changeait aussitôt l'amour en haine et la haine en amour. Tous les droits de la reconnaissance sont

méconnus, tous les liens de la dépendance sont rompus; on outrage ceux que l'on flattait, on flatte ceux que l'on outrageait; on s'arrange avec le présent en calomniant le passé; l'on se fait violence pour effacer jusqu'au souvenir de ce qui fut, afin de mettre à profit ce qui est; en un mot, on change tout à coup, et sans honte, de parti, de principes, de liaisons, d'habitudes, de manières, de préjugés et de ridicules.

Sans doute les altérations produites par la Fronde ne sont point comparables à celles dont nous avons été plusieurs fois témoins; mais pour n'avoir pas été aussi profondes, aussi universelles, elles n'en sont pas moins réelles; et c'est pour les avoir ignorées que plusieurs écrivains estimables ont porté tant de faux jugements, émis tant d'idées erronées sur ces temps divers de notre histoire; temps que l'on a réunis à tort sous la dénomination, trop générale et trop vague, de *siècle de Louis XIV*. Ce siècle comprend plusieurs époques, qu'il faut distinguer pour le bien connaître.

Le sujet dont nous nous occupons semblerait même nous obliger de remonter plus haut; car les réunions de l'hôtel de Rambouillet datent de la fin du règne de Henri IV. Ces réunions ont brillé de tout leur éclat pendant le règne de Louis XIII, ont commencé à décliner sous la régence et la Fronde, et ont perdu toute leur suprématie sur la société lorsque Louis XIV a été en âge de tenir lui-même sa cour.

Sous le rapport de la littérature, on doit aussi pendant le même intervalle de temps distinguer plusieurs époques: celle de la domination du cardinal de Richelieu, celle de la régence, celle de la Fronde, et enfin celle qui date du mariage de Louis XIV et de la paix des Pyrénées et se prolonge durant toute la partie glorieuse du règne du grand monarque. A la première époque appartiennent presque entièrement Malherbe, Corneille, Balzac et Voiture; à la seconde, Saint-Evremond, Ménage, Sarrasin, Chapelain; à la troisième, Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, Racine, Boileau, Pellisson. L'hôtel de Rambouillet maintint entière son influence sur les mœurs et les habitudes, dans la haute société, pendant tout le temps de la première époque. Ensuite les divisions politiques et la licence des guerres font suspendre ces réunions, les dénaturent ou les affaiblissent. Au retour de la paix, la société, la littérature et les arts reprennent une nouvelle vigueur et une autre forme; d'abord, sous les auspices du généreux Fouquet, et ensuite sous ceux de Colbert et de Louis XIV. Alors disparaît le reste d'influence qu'avait conservé l'hôtel de Rambouillet. La comédie des *Précieuses ridicules*, de Molière, signala cette époque, mais ne la produisit pas. Une longue série de grands hommes illustre le règne du grand roi, mais dans les vingt dernières années de ce règne on remarque encore une quatrième époque: c'est celle qui annonce

les approches du temps de la scandaleuse régence du duc d'Orléans, et en a déjà tous les caractères. Les éloges ont cessé, l'enthousiasme est éteint, les désastres et les malheurs jettent leurs crêpes sombres sur les anciens trophées; de nouveaux génies surgissent en littérature, mais ils nous peignent la dégradation des mœurs, ou font la satire du gouvernement : c'est le temps des Fénelon, des J.-B. Rousseau, des Chaulieu, des le Sage; car on ne doit pas oublier que la comédie de *Turcaret*, qui semble une peinture si exacte de la régence, fut cependant jouée six ans avant la mort de Louis XIV. Madame de Sévigné, morte en 1696, à peine a entrevu le commencement de cette dernière époque; elle n'apparut qu'à la fin de la première, mais elle a parcouru en entier les autres. Lorsqu'en 1644 elle commença à prendre rang dans le monde, les noms mêmes de Molière, de Boileau, de La Fontaine [1], de Racine étaient inconnus. Alors les réunions de l'hôtel de Rambouillet se composaient de tout ce qu'il y avait en France et à la cour de plus illustre par le rang, les dignités, la naissance : les femmes les plus remarquables par leur beauté ou par leur esprit mettaient un grand prix à faire partie de ces cercles. Jamais leur influence sur les mœurs, la littérature et les réputations n'avait été plus grande et plus absolue. Leurs amis dominaient dans l'Académie française nouvellement créée, dans les sociétés les plus brillantes de la capitale, et même à la cour; mais comme la plus grande prospérité des empires qui durent depuis longtemps est voisine des révolutions et des catastrophes qui les ébranlent et les font crouler, la plus haute fortune de l'hôtel de Rambouillet se trouva aussi rapprochée de sa décadence et de sa chute.

Cette époque du mariage de madame de Sévigné est précisément celle des temps les plus heureux de la minorité de Louis XIV, des plus heureux peut-être dont la France ait jamais joui [2]. Anne d'Autriche venait de raffermir son gouvernement et d'assurer le pouvoir de son ministre en se débarrassant de la cabale des *importants*, en exilant ceux qui, pour récompense des services qu'ils lui avaient rendus dans le temps où elle était en butte aux persécutions d'un ministre despote, voulaient exploiter à leur profit l'autorité qui lui était conférée comme régente. On respirait de n'être plus soumis à la tyrannie de Richelieu ou à la dénomination tracassière et impuissante des intrigues de cour. La guerre continuait, mais elle donnait de l'emploi à la valeur française; elle procurait au dehors de la gloire, sans causer aucune inquiétude au dedans. D'Harcourt et Gassion combattaient avec un égal succès; Turenne et le duc d'Enghien, depuis connu sous le nom de grand Condé, s'acquéraient par leurs vic-

[1] Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3e édition, 1824, in-8o, p. 468.

[2] Louis-Henri DE LOMÉNIE, comte de Brienne, *Mémoires*, tome I, p. 326.

toires, fruit d'habiles manœuvres, la réputation de premiers capitaines de l'Europe. Les armes françaises triomphaient partout, en Espagne, en Flandre, en Allemagne et en Italie. Des traités avantageux entre la France, la Hollande et le Portugal, venaient d'être conclus ou renouvelés; les courtisans étaient caressés et flattés par un ministre qui tâchait d'apaiser l'envie qu'inspirait son titre d'étranger et le caractère suspect de la faveur extraordinaire dont il jouissait auprès d'une reine douce, indulgente et bonne, mais non exempte de coquetterie. La justice reprenait son cours, le commerce renaissait, l'industrie acquérait une nouvelle activité; et la société et ce qu'on appelle le beau monde redoublaient d'ardeur pour les plaisirs et les jouissances sociales. C'est de ce temps que Saint-Evremond avait, dans sa vieillesse, conservé un souvenir si agréable, et qu'il décrit dans son épître à Ninon de Lenclos :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnait une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour
Ne respiraient que les jeux et l'amour.
. . . .
Femmes savaient sans faire les savantes:
Molière en vain eût cherché dans la cour
Les ridicules affectées;
Et ses *Fâcheux* n'auraient point vu le jour,
Manque d'objets à fournir les idées [1].

Fléchier, qui, dans sa jeunesse, avait aussi été témoin des réunions de l'hôtel de Rambouillet, ne craignit pas, trente ans après, de louer en chaire celle qui y présidait sous le nom romanesque d'Arthénice, que lui avaient donné les poètes. Il prouve par ses paroles combien sa mémoire était restée chère à la génération qui l'avait suivie. « Souvenez-vous, dit-il, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom d'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation [2]. »

Pour bien apprécier le mérite de madame de Rambouillet et les services qu'elle a rendus, il faut se rappeler qu'elle a vécu principalement sous deux règnes où l'influence de la cour sur la société était presque nulle; qu'elle parut sur la scène du monde lorsque les mœurs qui succédaient aux guerres de religion étaient rudes et grossières, lorsque la langue

[1] SAINT-EVREMOND, *Œuvres*, édit. de 1753, in-12, tome III, p. 294.
[2] FLÉCHIER, Oraison funèbre de madame de Montausier, dans les *Oraisons funèbres de* BOSSUET, FLÉCHIER, *et autres orateurs*, Paris, 1820, in-8°, tome I, p. 55; ou *Recueil des oraisons funèbres prononcées par messire* ESPRIT FLÉCHIER, 1740, in-12, p. 15

n'était pas encore fixée, et qu'aucun des chefs-d'œuvre de nos grands maîtres en littérature n'avait encore vu le jour.

Henri IV, remarquable par son esprit fertile en saillies, par cette facilité d'élocution qui semble naturelle aux hommes du midi de la France, protégea les lettres comme roi ; mais il les aimait peu, et ne s'en occupa point [1]. Ses habitudes et ses manières étaient celles d'un guerrier ; il ne mit aucune mesure ni aucun mystère dans ses inclinations pour les femmes, et son commerce avec elles fut purement sensuel. Toujours occupé de ses affaires et de ses plaisirs, en déréglant les mœurs par ses exemples il ne chercha point à les polir. Les habitudes retirées de Louis XIII, son tempérament maladif, timide et scrupuleux, le rendaient encore moins propre que son père à tenir une cour ; et cependant la paix qui avait succédé aux fureurs de la Ligue faisait sentir le besoin d'une nouvelle carrière à ceux qui s'élançaient dans la vie ; les esprits s'agitant pour donner sans cesse de nouveaux aliments à leur activité, se portaient avec ardeur vers toutes les jouissances sociales.

Ce fut dans ces circonstances que Catherine de Vivonne [2], qui à l'âge de douze ans [3] avait épousé, en 1600, Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, entreprit de réunir chez elle la société choisie de la cour et de la ville. Elle se fit une étude de l'attacher en quelque sorte à sa personne, de la modeler conformément à ses goûts et à ses désirs. Sa position dans le monde, ses qualités et ses vertus, lui donnaient les moyens de réussir dans ce projet. Sa famille, l'une des plus anciennes d'Italie par sa mère, Julie Savelli, comptait trois de nos rois pour alliés ; elle était, ainsi que celle de son mari, illustrée depuis longtemps par de hautes dignités et de grands services [4]. Le marquis de Rambouillet, qui n'était point dégénéré de ses ancêtres, continuait à rendre dans la diplomatie d'importants services, et s'acquittait avec honneur des ambassades dont il était chargé. La marquise de Rambouillet était belle, jeune, riche, et avait dans ses manières quelque chose d'imposant et de gracieux. Son esprit était nourri par la lecture des meilleurs auteurs italiens et espagnols [5]. Lorsqu'elle eut commencé à recevoir les atteintes de l'âge, une de ses

[1] Voy. D'Aubigné et Fauchet.

[2] De la Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse,* 2e édit., in-4°, tome I, p. 269. — Ménage, édit. — *Poésies de* Malherbe, 2e édit., 1689, p. 515. — De Thou, *Hist.*

[3] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, tome II, p. 214, édit. in-8°.

[4] De Thou, *Hist.*, édit. in-4°, tome X, p. 406-536-544; tome II, p. 67 à 199; et Brizard, *De l'amour de Henri IV pour les lettres.* — Fléchier, *Or. funèb.*, 1740, in-12, p. 10-14. — Dussault, *Choix d'oraisons funèbres*, in-8°, tome I, p. 52 et 55.

[5] Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 212. — Fléchier, dans le Recueil de Dussault, tome I, p. 52-55. — Fléchier, dans l'édit. de 1740, in-12, p. 10.

filles, qu'elle avait eue à seize ans, et dont elle paraissait être la sœur, continua à répandre autour d'elle cet attrait de la jeunesse et de la beauté, qui ne manque jamais son effet, même auprès des plus indifférents; et à cette époque on en voyait peu de tels dans la société. Cette fille chérie, nommée Julie-Lucie, est celle qui épousa depuis le duc de Montausier. Une autre, Angélique, fut mariée à ce même marquis, depuis comte de Grignan, qui, doublement veuf, devait s'unir à la fille de madame de Sévigné. La marquise de Rambouillet eut encore trois autres filles, qui toutes trois se firent religieuses; l'une devint abbesse de Saint-Etienne de Reims, et les deux autres furent successivement abbesses d'Yères, près Paris. De temps en temps elles venaient à l'hôtel de Rambouillet faire admirer, dans ces mondaines et brillantes assemblées, où tous les talents se trouvaient représentés, les grâces mystiques des cloîtres et les tranquilles vertus de la religion [1]. Mais Julie d'Angennes fut l'objet de la prédilection de sa mère, et, formée par elle, porta plus loin qu'elle encore l'ambition de s'attirer les hommages par le double empire de l'esprit et de la beauté. Comme les liens du mariage l'auraient séparée d'une mère chérie, lui auraient fait perdre son indépendance, et auraient nui au genre de vie dans lequel elle se complaisait, elle chercha à les éviter. Mais celui qui avait été admis à aspirer à l'honneur de sa main, le marquis de la Salle, depuis duc de Montausier, ne se laissa pas rebuter par cette résolution, et mit en œuvre pour la vaincre tout ce que l'amour a de plus pressant, tout ce que la galanterie a de plus aimable. Elle ne céda enfin qu'après quatorze ans de résistance, sur l'ordre formel et les instances de son père et de sa mère, lorsque sa jeunesse fut entièrement passée, et qu'elle eut obtenu que cet amant si constant eût changé de religion et adopté celle qu'elle professait elle-même [2].

La marquise de Rambouillet et Julie d'Angennes, unies par les sentiments les plus tendres et les plus puissants, par une parfaite conformité de pensées et d'inclinations, parvinrent à réunir autour d'elles une cour aussi brillante et aussi nombreuse que celle que l'ambition et l'intérêt assemblent dans les palais des rois; mais elle en différait en ce que l'on n'y voyait d'autres courtisans que ceux des Muses; en ce que l'on n'y obéissait qu'aux inspirations de l'amitié ou de l'amour; en ce qu'on n'y connaissait d'autre domination que celle de l'esprit et de la beauté, et

[1] *Poésies* de François DE MAUCROIX, 1825, in-8°, p. 291. — *Mémoires de M. le duc* DE MONTAUSIER, 1731, tome I, p. 6 et 28-37-43; tome II, p. 90, 92, et p. 35. — TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, tome II, p. 207-256, note 10. — ANSELME, *Hist. généalog. de la maison de France*, tome III, édit. de 1733; tome II, p. 427; tome VIII, p. 769. — MORÉRI, dernière édition 1759, tome I, p. 50; tome X, p. 679. — DE LA CHESNAYE DES BOIS, *Dict. de la Noblesse*, tome I, p. 289; tome VIII, p. 769.

[2] *Mémoires du duc* DE MONTAUSIER, tome I, p. 83, 84, 86.

qu'ainsi la contrainte et l'ennui en étaient bannis. Durant le temps de leur règne, fondé sur le plus légitime de tous les principes, le consentement universel, madame de Rambouillet et sa fille furent les modèles que tout le monde citait, que tout le monde admirait, que chacun s'efforçait d'imiter. Les jeunes femmes comme les femmes âgées s'empressaient auprès d'elles avec toutes les marques de la déférence et de l'attachement les plus sincères; elles étaient pour les jeunes gens comme pour les vieillards les objets d'une sorte de culte, et furent célébrées par les poètes comme des divinités mortelles [1]. Pour elles l'inflexible étiquette renonçait à ses usages les plus rigoureux; et Segrais remarque comme une chose extraordinaire pour son temps que les princesses allaient chez la marquise de Rambouillet, quoiqu'elle ne fût pas duchesse [2].

Tous ceux qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet adoptèrent bientôt des manières plus nobles, un langage plus épuré, et exempt de tout accent provincial. Les femmes surtout, à qui plus de loisirs et une organisation plus délicate donnent un tact social plus prompt et plus fin, furent les premières à profiter des avantages que leur présentait cette fréquentation continuelle d'esprits cultivés et de personnes sans cesse occupées à imiter ce que chacune d'elles offrait de plus agréable, de plus propre à plaire à tous. Aussi celles qui étaient associées à ces réunions se faisaient promptement remarquer, et se distinguaient facilement de celles qui n'y étaient point admises. Pour montrer l'estime qu'on faisait d'elles, on les nomma les PRÉCIEUSES, les ILLUSTRES ; titre dont elles-mêmes se paraient, et qui fut toujours donné et reçu comme une distinction honorable pendant le long espace de temps que l'hôtel de Rambouillet conserva son influence sur la société. (WALKENAER, *Mémoires sur Mme de Sévigné.*)

[1] *Lettres de feu* BALZAC à CONRART, p. 26 et p. 215. — MALHERBE, édit. de 1822, in-8°, p. 113. — VOITURE, *lettre* n° 70, à mademoiselle de Rambouillet, tome I, p. 168, édit. de 1677, in-12. — ÆGIDII MENAGII *Poemata*, 1663, p. 108. — LA MESNARDIÈRE, *Poésies*, 1656, in-fol., p. 89, 109, 114 à 116.

[2] SEGRAIS, *Œuvres*, édit. de 1755, tome II, p. 20.

NOTE DU LIVRE IV

LA PRÉDICATION AVANT BOSSUET.

La chaire, au commencement du XVIIe siècle, et jusqu'au temps de Bossuet, semblait rivaliser avec l'école en pédantisme et en subtilités. Il n'y a pas d'écrivain si obscur, ni de poète si licencieux que les ministres de la parole sainte n'osassent citer aux pieuses femmes qui formaient leur auditoire; et les citations étaient si longues et si fréquentes, que les fidèles ne devaient pas savoir quelle langue parlait l'orateur. A ce vain luxe d'érudition, les prédicateurs mêlaient souvent une métaphysique non moins incompréhensible. Les subtilités de l'école remplaçaient les saintes et sublimes leçons de l'Evangile. Lorsqu'on eut épuisé les citations, les distinctions, les divisions et les subdivisions, la mode changea. On eut recours aux fleurs de la rhétorique; le langage des ruelles remplaça l'idiome barbare de la scolastique. De là, ce triple abus que nous pouvons signaler dans les discours de la chaire au commencement du XVIIe siècle : abus de l'érudition profane, abus de la théologie, abus de la rhétorique; non pas que ces trois choses ne soient belles et utiles; elles sont même indispensables à l'orateur sacré, mais quel est le don du ciel dont l'esprit ne puisse abuser? On s'en convaincra en se reportant à l'époque où Bossuet commença sa carrière apostolique, et en comparant ses travaux avec ceux de ses devanciers.

Quel usage a-t-il fait de l'érudition profane?

Comment a-t-il jugé les efforts de ses contemporains pour parer leurs discours d'ornements prétentieux?

Sous quelle forme a-t-il fait entendre dans la chaire les austères enseignements de la théologie!

Trois questions qui ne manquent ni d'intérêt, ni d'à-propos, et dont la solution servira à mieux faire apprécier ce que la réforme opérée dans la prédication du XVIIe siècle doit au génie de Bossuet.

La Bruyère écrivait en 1687 : « Il y a moins d'un siècle qu'un livre français était un certain nombre de pages latines où l'on découvrait quelques lignes ou quelques mots en notre langue. Les passages, les traits et les citations n'en étaient pas restés là. Ovide et Catulle achevaient de décider des mariages et des testaments, et venaient, avec les Pandectes au secours de la veuve et des pupilles : le sacré et le profane ne se quittaient point; ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la

chaire ; saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. On parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers; on a parlé grec, il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal[1]. »

A cette fine et ingénieuse raillerie qui témoigne des extravagances de la prédication avant 1640, on peut ajouter les critiques non moins sévères de l'illustre évêque de Clermont : « La chaire, disait Massillon dans le discours adressé à l'Académie le jour de sa réception, semblait disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte en y mêlant ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. »

Il est vrai qu'en 1643 Balzac soutenait que l'éloquence sacrée, dégagée de ces liens impurs dont on l'avait enveloppée, était enfin arrivée à la perfection ; mais peut-on accepter sans réserve le jugement d'un critique trop adonné lui-même à une vaine ostentation du savoir ? Estimait-il à son juste prix le beau qui est simple, vrai, naturel ? et lorsqu'il défend la chaire contre les satires de ses amis, est-ce parce qu'il lui trouve un langage digne de la sublimité et de la simplicité de l'Evangile ? il veut seulement la venger de ces inepties moins extravagantes qui, de loin en loin, avaient ajouté aux humiliations de la parole sainte.

Rapportant au président Ménard les combats qu'il avait livrés pour la défense de la chaire chrétienne : « Cet ami dont je vous parle, dit-il, juge de tous les prédicateurs par deux ou trois charlatans qu'il a ouïs, et s'imagine que toutes les prédications commencent ou par ce vaillant capitaine *Agésilaüs*, ou par ce savant philosophe *Socrates*, ou par *Pline* en son Histoire naturelle, ou par Pausanias *in Arcadicis*. Il m'allègue perpétuellement le *Buon per la Predica*, et le *Riservate questo per la Predica* du cardinal Hippolyte d'Est, quand quelque bel esprit de ses familiers disait devant lui quelque impertinence. Il n'oublie pas le *Mortalium ineptissimus, excepto uno Panigarola*, il paraphrase et commente ces préceptes, qu'un vieux docteur donnait à un jeune bachelier : *Percute cathedram fortiter ; respice crucifixum torvis oculis, et nihil dic ad propositum : et bene prædicabis*. Je lui réponds qu'il n'est pas juste de considérer les choses dans la corruption où elles étaient tombées, puisqu'elles ont été remises dans leur première pureté, et que la réformation est venue depuis le désordre[2]. »

[1] La Bruyère, ch. xv, *De la Chaire*.
[2] *Lettres* de Balzac, liv. XI, lett. xvii.

Qu'avons-nous besoin de témoignages? les sermonnaires du XVIIe siècle existent. On peut les consulter et juger par soi-même quels furent les prédécesseurs de Bossuet. L'année où ce grand orateur débutait dans la chaire chrétienne, en 1652, Camus, évêque de Belley, l'un des plus célèbres prédicateurs du temps, terminait une vie qui avait été pleine d'agitations et de travaux. Il nous semble que toute une époque finissait avec lui; c'était le dernier représentant de cette génération dont la demi-naïveté, la railleuse causticité et le pédantisme tenaient des mœurs du XVIe siècle, et dont le goût, aussi dépravé dans la morale que dans la littérature, avait mêlé la religion aux fables et aux romans. Il se retirait devant une ère nouvelle qui commençait avec Bossuet et qui devait rendre à la parole chrétienne sa sainte et austère gravité. Camus était doué d'une imagination féconde, d'une prodigieuse mémoire et d'une très-vaste érudition. Quant au jugement, il se plaignait d'en manquer. Je ne rappellerai pas les sermons prononcés en 1614 devant plusieurs évêques, trente années d'intervalle séparent ces discours de ceux de Bossuet; les comparaisons ne seraient plus légitimes; mais à une époque moins éloignée, lorsque Bossuet, à peine âgé de douze ans, se sentait porté, comme par une illumination soudaine, vers l'étude des livres saints, alors Camus, brisé par de longs travaux, réunissait encore autour de sa chaire un nombreux auditoire. Etait-ce la simplicité de la foi ou la dépravation du goût qui attirait cette foule? Peut-être l'un et l'autre. Prêchant un jour sur l'impossibilité de toute alliance avec les hérétiques : « C'est, disait-il, vouloir joindre le feu avec l'eau, les brebis avec les loups, que de tempérer des créances antipathiques, *Ignibus junges aquas*, avant que les lier. *Lupis et agnis quanta sortito obtigit, tecum mihi discordia est.* Le chaos de séparation est trop spacieux pour ajuster ces extrémités. Le prétexte de tout catholique est celui-là même qu'Asdrubal fit jurer sur les autels à Annibal, de ne s'accorder jamais avec les Troyens, rejetons des cendres de cette amante désespérée qui disait :

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor
> Qui face Dardanios ferroque sequare colonos.

» Le bûcher d'Etéocle et de Polynice se sépara bien; Ismaël et Isaac ne pouvaient durer ensemble; Esaü et Jacob s'entrepoussaient dans les flancs de leur mère, présage de leur future aversion. Les cordes faites de boyaux de loup ne peuvent jamais faire de symphonie avec celles qui sont faites d'entrailles de brebis..... Les abeilles en veulent aux frelons. *Ignavum fucos pecus a præsepibus arcent.*

» Nous n'avons que faire de ceux qui sont du dehors, *quid nobis qui foris sunt? foras canes,* autrement nous serions contraints de dire avec le poëte :

Jungentur jam gryphes equis, ævoque sequenti
Cum canibus timidi venient ad pocula damæ. »

L'éloquence du P. Coton n'était pas moins renommée que celle de l'évêque de Belley. Ce missionnaire avait visité, vers 1620, toutes les provinces du Midi, et avait évangelisé les populations accourues de tous côtés pour admirer ses merveilleux discours. De retour à Paris, il avait prêché, avec un grand éclat, dans l'église de Saint-Gervais. Le roi et la cour avaient applaudi à ses sermons. Ce n'est donc pas un exemple vulgaire, mais un des plus illustres que nous présentons encore. Suivons cet orateur dans ses prédications sur la mort, sujet qui a fourni au génie de Bossuet des inspirations si éloquentes :

« La faulx que la mort tient d'une main signifie qu'elle taille et tranche les herbes grandes et petites, grosses et menues indifféremment, sans choix et sans égard. De là le dire du poète :

Mixta senum ac juvenum densantur funera.

» Et ailleurs :

Mors et fugacem persequitur virum;
Nec parcit imbellis juventæ
Poplitibus timidoque tergo.

» Et de rechef :

Omnes eodem cogimur : omnium,
Versatur urna; serius ocius,
Sors exitura, et nos in æternum
Exilium impositura cymbæ.

» Le susmentionné poète et historiographe l'a exposé en autres termes :

La vie est un flambeau, un peu d'air qui soupire
La fait fondre et couler, la souffle et la détruit.
A l'un jusques au bout de la mèche elle tire,
Et outre le milieu à l'autre elle ne luit.
Cette vie est un arbre et les fruits sont les hommes.
L'un tombe de soi-même et l'autre est abattu;
Il se dépouille enfin des feuilles et des pommes,
Avec le même temps qui l'en a revêtu.
La vie que tu vois n'est qu'une comédie
Où l'un fait le César et l'autre l'Arlequin;
Mais la Mort la finit toujours en tragédie,
Et ne distingue point l'empereur du faquin.

» Il est très-vrai ce que disait Homère :

« Οὐδὲν ἀκιδνότερον γαῖα τρέφει ἀνθρώποιο.

» La terre ne nourrit rien de si frêle que l'homme.

» Il a l'ophtalmie ès yeux, la surdité aux oreilles, l'obstruction au flairer, l'esquinance au gosier, la chiragre ès mains, la podagre ès pieds,

la fièvre étique au cœur, la phthisie aux poumons, les épilepsies, les apoplexies, les léthargies, les fièvres tierces, quartes, double quartes, continues, pestilentielles, et tant d'autres maux qui sont en plus grand nombre, sans comparaison, que les os, nerfs, muscles, veines, artères, tendons et que tout ce qui est de parties de notre corps, s'il est vrai que les chirurgiens ophthalmistes ont remarqué plus de trois cents sortes de maux qui peuvent survenir à la seule prunelle de l'œil. C'est pourquoi quelques-uns des anciens ont écrit que la nature avait été marâtre à l'homme et mère aux autres animaux [1]. »

On dira que cette étonnante prédication appartient à une époque de corruption dont Bossuet fut très-éloigné, sinon par un long intervalle de temps, du moins par une révolution littéraire aussi complète que rapide, et qui nous fit passer subitement d'une extrême humiliation à de glorieux triomphes. On rappellera que Texier, la Colombière, Molinier, Biroat, Lingendes, Senault et d'autres avaient rendu à la chaire sa sainte et noble simplicité, avant que Bossuet n'y montât. Sans doute leur prédication fut mieux inspirée et plus digne de la gravité de l'Evangile. On ne les vit pas se parer de ces futiles ornements dont leurs devanciers avaient paru si ambitieux. Mais furent-ils exempts de tout reproche? et lorsque Bossuet devint leur rival, et bientôt après leur maître, furent-ils fidèles aux leçons d'une si pure éloquence? Leur érudition fut-elle toujours soumise à une sage critique? N'arrivait-il pas à Lingendes de rappeler dans un même discours Martial, Sénèque, Lucrèce, Aristote, Platon, et en même temps saint Grégoire de Nysse, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Pierre Damien? Et lorsqu'il se montra plus sobre de citations, ne sacrifiait-il pas encore au mauvais goût de l'époque, en prodiguant des comparaisons et des traits empruntés aux histoires de l'antiquité païenne?

Le P. Senault, placé parmi les réformateurs de l'éloquence sacrée, ne paraît pas non plus avoir été toujours fidèle à sa mission. Il eut, il est vrai, de l'élévation dans les pensées, de la noblesse dans le style. Son éloquence fut quelquefois entraînante; mais son érudition ne manqua-t-elle pas souvent de sagesse et de mesure? On s'en convaincra en lisant quelques passages d'un panégyrique prononcé en 1658, où l'orateur parle des magiciens. Bossuet avait déjà traité le même sujet. Cette coïncidence servira à éclairer notre jugement. Par la comparaison des deux orateurs, on verra mieux la distance qui les sépare : d'un côté, l'école impose encore ses lois; de l'autre, la parole évangélique apparaît dans la simplicité si convenable à la sainteté et à la dignité de son caractère.

Ecoutons d'abord le P. Senault [2] :

[1] Coton, *Méditation seizième.*
[2] Panégyrique de saint Simon et de saint Jude.

« Le troisième artifice dont se servaient les magiciens pour abuser de la simplicité des peuples était la réponse des oracles par la bouche des idoles ou par celles de leurs ministres; car le démon, qui obéit aux hommes pour leur commander, et qui se rend leur esclave pour devenir leur tyran, entrait quelquefois dans des statues de marbre ou de bronze et, formant quelques paroles, répondait aux demandes de ceux qui le consultaient; quelquefois il entrait aussi dans le corps des prêtres et des prêtresses, et, tourmentant ces misérables, il se servait de leurs langues pour déclarer ses mensonges; il disait quelquefois la vérité pour les entretenir dans l'erreur; et, prédisant le mal qu'il devait faire comme ministre de la justice divine, il acquérait la qualité de Dieu en exerçant celle de bourreau. Et certes, il méritait bien ce nom infâme, puisqu'il tourmentait les personnes qu'il possédait, qu'il troublait leur esprit, qu'il altérait leur visage, et qu'il ne leur communiquait la connaissance des choses futures qu'après leur avoir inspiré la fureur et leur avoir ôté le jugement. Voici la description qu'en fait un poète, qui vous fera juger que le démon est un mauvais hôte et qu'il récompense toujours mal les personnes qui le reçoivent chez elles :

Quem non emisit superest Deus.

» Elle porte encore le Dieu dont elle n'a pu se défaire :

... Illi feroces
Torquet adhuc oculos...

» Celui-là lui tourne les yeux et fait voir par les regards de la prêtresse de quelle étrange fureur cette misérable est agitée :

... Totoque vagantia
Cœlo lumina...

» Tantôt, celle-ci fait paraître de la crainte, tantôt de l'audace, et ne demeurant jamais en un même état, elle découvre les divers mouvements que lui imprime le démon qui la possède :

... Nunc vultu pavido, nunc torva minaci
Stat nunquam facies...

» Une couleur de feu se répand sur son visage livide, à laquelle succède une mortelle pâleur, qui n'est pas néanmoins celle qui marque la crainte :

... Rubor igneus inficit ora
Liventesque genas; nec qui solet esse timenti,
Terribilis sed pallor inest...

» Son cœur, qui ne peut souffrir celui qui l'anime, palpite sans cesse et témoigne sa douleur intérieure par son agitation extraordinaire :

... Nec fessa quiescunt
Corda...

» Cet hôte ne la traite pas plus doucement à son départ qu'à son arrivée ; car, outre qu'il lui ôte la connaissance des choses futures, quand il l'a quittée, il laisse son corps sans mouvement et son esprit sans lumière : si bien que l'on jugerait que cette misérable a perdu la vie en perdant la présence de son démon :

... Tunc pectore verum
Fugit et ad Phœbi tripodas rediere futura,
Vixque refecta cadit. »
(Lucain, liv. V.)

Est-ce ainsi que doit parler l'orateur chrétien ? Le devoir sacré du ministre de Jésus-Christ a-t-il été dignement rempli par cette futile paraphrase des vers de Lucain. Que se propose le P. Senault ? Instruire les âmes. Et de quoi ? De l'existence des démons, de leur action tyrannique sur les esprits ; mais dans le cas où il ne s'agirait que d'une dissertation académique, je demanderais si l'on peut alléguer comme témoignage les vers d'un poète. Le savant qui constate des faits n'a pas coutume de les appuyer sur des descriptions poétiques. Le discours de Senault paraîtrait moins ridicule s'il avait puisé ses preuves dans les œuvres de Plutarque ou dans le traité *de Divinatione* de Cicéron.

Opposons à cette vaine science l'érudition plus profonde et plus sage de Bossuet :

« . . . . . Qu'il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisants, que nous appelons les démons, outre le témoignage évident des Ecritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelques mauvais principes et à quelque secrète vertu dont l'opération fût maligne et pernicieuse. Les histoires grecques et romaines nous parlent en divers endroits de voix inopinément entendues, et de plusieurs apparitions funèbres arrivées à des personnes très-graves et dans des circonstances qui les rendent très-assurées : et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre. Les Chaldéens et les sages d'Egypte, et surtout cette secte de philosophes indiens que les Grecs appellent gymnosophistes, étonnaient les peuples par diverses illusions et par des prédictions trop précises pour venir purement par la connaissance des astres. Ajoutons-y encore certaines agitations des esprits et des corps que les païens mêmes attribuaient à la vertu des démons, comme vous le verrez par une observation que nous en ferons en la dernière partie de cet entretien. Ces oracles trompeurs et ces mouvements terribles des idoles, et les prodiges qui

arrivaient dans les entrailles des animaux, et tant d'autres accidents monstrueux des sacrifices des idolâtres, si célèbres dans les auteurs profanes, à quoi les attribuerons-nous, chrétiens, sinon à quelque cause occulte qui, se plaisant d'entretenir les hommes dans une religion sacrilége, par des miracles pleins d'illusions, ne pouvait être que malicieuse? Si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont cherché le plus curieusement les choses surnaturelles, ont assuré, comme une vérité très-constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux; jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser et pour nous les rendre favorables [1]. »

Ici, du moins, l'orateur ne rappelle les traditions du paganisme que pour convaincre ses auditeurs d'une vérité aussi ancienne que le monde et qui a conservé son autorité au milieu même des ténèbres de l'idolâtrie. Cependant, le jugement de Bossuet sera plus sévère que le nôtre. En 1660, il reprend ce discours pour le reproduire dans la chaire; ces pages que nous admirons, lorsque nous les rapprochons de celles du P. Senault, sont sacrifiées. L'orateur se renferme dans le domaine des vérités révélées. Est-ce parce que ces considérations empruntées à l'histoire de l'antiquité semblent de peu de valeur à sa critique devenue plus prudente? Est-ce parce que ce langage lui paraît trop étranger à celui de l'Evangile? Les scrupules qu'il exprimait en rapportant ces traditions conservées au sein du paganisme peuvent nous indiquer les motifs de ces changements :

« Ne vous persuadez pas, disait-il, après avoir cité les témoignages des anciens, que ce que je vous dis de leur sentiment soit pour appuyer ce que nous croyons par l'autorité des païens. A Dieu ne plaise que j'oublie si fort la dignité de cette chaire et la piété de cet auditoire, que de vouloir établir par des raisons et des autorités étrangères ce qui nous est si manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu et par la tradition ecclésiastique [2]. »

A partir de 1660, Bossuet devient, de jour en jour, plus sévère dans le choix des témoignages que lui fournit son érudition. Il ne cite plus Platon et Cicéron qu'après en avoir demandé pardon à son auditoire et les avoir mis en société avec saint Augustin ou avec quelques autres Pères de l'Eglise, afin de leur ôter, par ce contact, ce qui semblerait encore en eux trop profane et trop indigne de la chaire chrétienne. C'est ainsi que, dans le discours sur le danger des plaisirs des sens, il prévient

[1] Tome XII, premier discours *sur les démons*, p. 172.
[2] Tome XII, p. 172.

ses auditeurs, auxquels il va rapporter un passage éloquent de Cicéron, qu'il l'a pris dans saint Augustin. « Il cesse d'être profane, dit-il, après avoir passé par ce sacré canal [1], » et invoquant ailleurs le témoignage de Platon : « Ne vous étonnez pas, dit-il, si je cite ce philosophe en cette chaire ; le passage que j'ai à vous rapporter a été tant de fois cité par des chrétiens, qu'il a cessé d'être profane en passant si souvent par des mains saintes [2]. »

Dans une autre circonstance, Bossuet, en parlant de l'amour ardent dont saint Francois de Paule était animé, veut montrer aux fidèles que tous les mouvements des âmes chrétiennes doivent être divins : « En effet, dit-il, les païens mêmes croyaient que les passions vicieuses qui agitaient leur cœur étaient une divinité, *an sua cuique Deus fit dira cupido ?* et les chrétiens doivent aussi diviniser tous les sentiments de leur âme, mais par la charité, car Dieu est charité. »

Bossuet semble se repentir d'avoir eu recours au témoignage d'un poète, aussi ajoute-t-il : « Permettez-moi ce petit mot d'un auteur profane, que je m'en vais tâcher d'effacer par un passage admirable d'un auteur sacré. Il n'y a que les chrétiens qui puissent se vanter que leur amour est un Dieu : Dieu est amour, Dieu est charité, dit le disciple bien-aimé : *Deus charitas est* [3]. »

Les manuscrits de Bossuet nous montrent encore avec quelle scrupuleuse sévérité il effaça, dans un âge plus avancé, les citations qu'il faisait parfois, dans sa jeunesse, pour orner ses discours. Ces sages proscriptions n'ont pas eu toujours l'approbation de ses éditeurs. Ils ont reproduit les passages que l'orateur avait condamnés. Ainsi nous lisons dans le panégyrique de saint Benoît (édition de Versailles, t. XVI, p. 162) :

« L'esprit veille et dispute contre le sommeil, selon le précepte du Sauveur, *vigilate;* la chair, cette partie languissante et endormie, lui dit, pour l'inviter au repos : Tout est calme, tout est tranquille, les passions sont vaincues, les vents sont bridés, toutes les tempêtes apaisées, le ciel est serein, la mer est unie, le vaisseau s'avance tout seul. *Ferunt ipsa æquora classem* [4]. »

Consultons le manuscrit.

Bossuet a passé un trait sur ce vers de Virgile ; sans doute la citation lui a paru oiseuse. Mais, s'il efface le vers, il conserve les inspirations du poëte. Son érudition, très-différente de celle de ses prédécesseurs et de ses contemporains, s'attache aux passages les plus éloquents des anciens

[1] Tome XIV, p. 56.
[2] Tome XIII, p. 270.
[3] Tome XVI, p. 224.
[4] Tome XVI, p. 162.

auteurs; elle y puise de belles et grandes pensées qu'elle s'approprie avec un art merveilleux, et qu'elle traduit dans notre langue, en leur donnant une forme nouvelle qui ne le cède pas à la forme antique en beauté et en grandeur. C'était là aussi le talent de Corneille, de Racine, de Molière, de tous nos grands écrivains. Ils étudiaient les mêmes livres que leurs devanciers. Mais ceux-ci en entassaient de nombreux extraits, sans goût et sans choix dans leurs énormes volumes; ceux-là, loin d'imiter ces froids copistes, s'emparaient de ce qu'ils rencontraient de plus noble et de plus délicat, et l'embellissaient de tout l'éclat de leur génie.

Combien de fois Bossuet, au milieu même des saintes exhortations de la chaire chrétienne, n'a-t-il pas emprunté d'éloquentes inspirations aux grands poètes de l'antiquité! Il allait se réchauffer devant le soleil d'Homère, comme il le disait lui-même. Quels traits admirables il doit à ses souvenirs de Virgile! Parlant de l'amour de Marie pour les fidèles imitateurs de son divin fils: « Vous verrez quelquefois, dit-il, une mère qui caressera extraordinairement un enfant sans en avoir d'autre raison sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains, c'est ainsi qu'il porte ses yeux; telle est son action, sa contenance [1]. »

On se rappelle ces vers du poète de Mantoue:

> O mihi sola mei super Astyanactis imago!
> Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat [2].

Ailleurs Bossuet déplore la faiblesse d'une âme qui, à peine relevée de ses premières chutes, s'expose à de nouveaux dangers: « Hélas, dit-il, vaisseau fragile, battu et brisé par les vents et entr'ouvert de toutes parts, tu te jettes encore sur cette mer dont les eaux sont souvent entrées au fond de ton âme [3]. » Peut-être sommes-nous dans l'erreur, mais il nous semble retrouver dans ces paroles éloquentes un souvenir de ces vers d'Horace:

> O navis, referent in mare te novi
> Fluctus. O quid agis? Fortiter occupa
> Portum.....

Les plus sages orateurs avaient cédé à l'entraînement général, et dans leurs discours ils avaient conservé, sinon les futilités, du moins les aridités de la théologie scolastique: « Je suis persuadé, écrivait alors le P. Rapin, que la lecture de saint Thomas, tout solide et tout méthodique qu'il est,

[1] Premier sermon pour la *Compassion de la sainte Vierge*, tome XIII, p. 233.
[2] *Æneidos*, lib. III, v. 489.
[3] Tome XIII, p. 165.

a fait plus de mauvais prédicateurs que de bons [1]. » La Bruyère et Massillon se sont également plaints de ce luxe de formes qui rendaient le langage de la chaire obscur et fastidieux. Dans un ouvrage publié en 1687, et qui traite de la prédication, au temps du P. Lingendes, nous retrouvons les mêmes critiques. « Il me semble, dit l'auteur anonyme, que, dans ce temps-là, on donnait trop au raisonnement et pas assez à la morale. Ses sermons étaient souvent trop secs et trop décharnés [2]. »

Bientôt on laissa les pointes et les arguties de l'école pour les fleurs de la rhétorique. A la place des épichérèmes, des distinctions et des hypothèses on mit les antithèses et les froides allusions; on fut aussi prodigue de figures qu'on l'avait été de citations grecques et latines; la scolastique fut reléguée dans les villages pour l'instruction des pauvres, et les vains ornements du discours furent réservés aux riches et aux grands pour l'édification de leurs âmes. « Depuis trente années, disait La Bruyère, on prête l'oreille aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs; on court ceux qui peignent en grand et en miniature; il n'y a pas longtemps qu'ils avaient des chutes ou des transitions ingénieuses, quelquefois si vives et si aiguës qu'elles pouvaient passer pour des épigrammes: ils les ont adoucies, je l'avoue, et ce ne sont plus que des madrigaux [3]. »

Le P. Rapin est du même avis; il raconte qu'ayant été entendre un prédicateur qui prêchait sur les souffrances avec beaucoup de charme et de grâces, les dames levaient les yeux au ciel pendant le discours, et se disaient: « Que cela est joli! qu'il prêche agréablement! J'en fus indigné, ajoute le Père. On le trouvait agréable dans un sujet où il devait être terrible, et il ne donnait que du plaisir dans un discours où il ne devrait donner que de la douleur et de la componction [4]. »

Les traités de l'éloquence sacrée qui parurent à cette époque montrent encore combien les esprits étaient adonnés à une ridicule afféterie. En 1662, lorsque Bossuet prêchait à la cour, le sieur de Riche-Source livrait au public un ouvrage sur la rhétorique des prédicateurs. Ce livre fut recherché avec empressement par les jeunes ecclésiastiques. Il fut accueilli même avec admiration par des personnages éminents; Fléchier écrivait à l'auteur:

> Tes écrits pleins de gravité,
> D'appas, de grâce et de beauté,
> Etalent ce que l'art a de plus magnifique;
> Et ta savante rhétorique

[1] RAPIN, *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, X.
[2] GOUGET, *Biblioth. française*, t. II, p. 292.
[3] LA BRUYÈRE, ch. XV, *De la Chaire*.
[4] RAPIN, *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, XXIII.

Sait donner à l'Eglise aussi bien qu'au Palais
Des orateurs parfaits.
Cette éloquence non pareille
Que ton livre fait voir avec tant d'appareil
Donne aux prédicateurs un secret sans pareil
De gagner les cœurs par l'oreille [1].

Quelle confiance accordera-t-on à ce jugement de Fléchier? Le style qui méritait ses éloges ne devait-il pas être bien affecté? Qui a plus prodigué les fleurs de rhétorique? Il les répandait jusque dans ses plus simples billets, comme le rapporte son ami l'évêque d'Avranches; et les discours qu'il tenait dans sa maison étaient des *enthymènes*, des *chries* et des *apostrophes* [2]. »

Plus tard, en 1674, l'abbé Gilles Duport, protonotaire apostolique et docteur en droit, publia *l'Art de prêcher*. Ce rhéteur consacre un livre entier *aux ornements, curiosités, allusions, comparaisons et paraboles*, qui selon lui rendent le discours agréable. L'ouvrage ne manqua pas d'être goûté par les beaux esprits : l'auteur fut obligé peu après de publier une seconde édition. Avec quelle noble indignation Bossuet s'élève contre ceux qui avilissent la dignité de la chaire et y portent leur vanité comme sur un théâtre [3] !

Bossuet veut que le prédicateur fasse parler Jésus-Christ; qu'il puise tout dans les saintes Ecritures; qu'il en emprunte même les termes sacrés, non-seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Il demande que le désir de gagner les âmes ne leur fasse chercher que les choses et les sentiments : « Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'il néglige quelques ornements de l'élocution quand il les rencontre en passant : mais aussi n'affecte-t-il pas de s'en trop parer, et tout appareil lui est bon pourvu qu'il soit comme un miroir où Jésus-Christ paraisse dans sa vérité [4]. »

Tel fut aussi le langage que Bossuet porta dans la chaire chrétienne, sans recherches, sans prétentions, sans autre amour que celui de la vérité; seule elle le préoccupe; il l'aime passionnément, et la fait aimer à ses auditeurs, en leur montrant combien elle est belle; et cette beauté qui lui est naturelle, l'orateur la met dans un grand jour, et il se garde d'en affaiblir l'éclat en l'enveloppant d'ornements qui lui sont étrangers. Dans son sermon sur la parole de Dieu il trace aux prédicateurs les règles que depuis longtemps il suivait lui-même :

« Saint Paul enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier, non à

[1] Goujet, *Biblioth. franç.*, t. II, p. 60.
[2] *Huetiana*, LXXVI.
[3] Abbé Vaillant, *Etudes sur les sermons de Bossuet.*
[4] T. XII, p. 340.

se faire renommer par leur éloquence, mais à se rendre recommandables à la conscience des hommes par la manifestation de la vérité, où il leur enseigne deux choses, en quel lieu et par quel moyen ils doivent se rendre recommandables; où? dans les consciences; comment? par la manifestation de la vérité, et l'un est une suite de l'autre. Car les oreilles sont flattées par l'harmonie et l'arrangement des paroles, l'imagination réjouie par la délicatesse des pensées, l'esprit gagné quelquefois par la vraisemblance du raisonnement. La conscience veut la vérité; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher non un brillant et un feu d'esprit qui égaie, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils toutes ces grandes choses s'ils ne font luire la vérité et parler Jésus-Christ lui-même [1] ? »

Si les vains ornements de la rhétorique répugnent à la foi du chrétien, à la simplicité de l'orateur évangélique, n'allons pas cependant ranger Bossuet parmi ces froids logiciens qui prêchaient devant les fidèles comme ils dissertaient à l'école. En qui trouverons-nous une dialectique plus solide et plus éloquente ? En qui la trouverons-nous plus dégagée de ces formes barbares dont la scolastique l'avait enveloppée ? Soit qu'il parle de la nature de Dieu, soit qu'il explique le dogme chrétien sur la chute des anges, soit qu'il révèle les joies des élus dans la contemplation de l'Etre infini, soit qu'il expose les causes de la haine des hommes pour la vérité, il traite ces matières élevées dans un langage simple et persuasif, où les démonstrations de la foi se présentent environnées des plus vives lumières. Aussi peut-on lui rendre ce juste tribut d'hommages, que nul n'a porté plus haut l'enseignement théologique, et que nul ne l'a rendu plus clair et plus sensible. On le voit dédaigner les raisonnements de l'école et se tracer à lui-même de nouvelles voies. Il le déclare à ses auditeurs : « Il ne veut ni avant-propos superflus [2], ni ces longs arguments, ni toutes ces preuves que fournit l'école. » Il les mène à la vérité par des chemins plus faciles et plus courts. Mais ce serait une erreur grossière de croire qu'il ait dédaigné les secours de ces grands maîtres de la théologie, de Tertullien, de saint Augustin, de saint Thomas. L'admiration que l'école professait pour ces docteurs était une de ces saintes passions qui avaient captivé l'âme de Bossuet. Il les avait étudiés avec un amour que ni les fatigues, ni l'habitude, ni la vieillesse, ne purent refroidir. De là cette connaissance plus parfaite de leurs ouvrages et cette possession plus intime de la doctrine qu'ils avaient enseignée. C'est surtout ce qui dis-

[1] T. XII, p. 338.
[2] T. XVI, p. 122.

tingue Bossuet de ses illustres prédécesseurs; ceux-ci, en citant les Pères de l'Eglise, n'ont jamais ambitionné d'autre gloire que celle d'être leurs humbles et obséquieux disciples, heureux encore lorsqu'ils parvenaient à refléter quelques rayons de leurs lumières! Bossuet n'a jamais parlé qu'en maître et en docteur, et lors même qu'il emprunte les pensées de saint Thomas ou de saint Augustin, il le fait avec une autorité si grande et les met dans une clarté si vive, qu'on oublie la source d'où sont parties ces sublimes pensées, pour admirer la fécondité et la grandeur qu'elles ont reçues par un nouvel enfantement.

Remarquons encore que la théologie, tout en conservant fidèlement le dépôt de la vérité, a changé son langage suivant le besoin des temps et des hommes. Dans les premiers siècles, elle commentait les Ecritures, et faisait d'éloquentes exégèses où les Clément, les Tertullien, les Basile, appelaient toutes les sciences au secours de la religion. Plus tard, avec saint Augustin, elle discourait longuement et savamment sur l'origine des vérités, sur leurs rapports entre elles, sur leur influence dans la conduite de la vie humaine. Ces dissertations où la rhétorique, la philosophie et l'histoire se donnaient la main, rappelaient la manière de Platon. Plus tard elle abandonna la langue de l'Académie pour adopter celle du Lycée. Elle mesura ses paroles; elle les soumit à toutes les règles d'Aristote. C'est sous ces formes sévères qu'elle s'offrit à Bossuet, à Pascal, à Fénelon, à Arnaud, à tous ces grands théologiens du XVII[e] siècle.

A cette époque où la langue latine commençait à perdre de son autorité et cédait la place à notre langue française que les plus beaux génies venaient d'ennoblir, on comprit que la doctrine chrétienne, dont le langage se faisait tout à tous, devait revêtir de nouvelles formes, et qu'après avoir parlé la langue de Platon et de Cicéron et l'idiome barbare du moyen âge, elle pouvait bien aussi rivaliser par la pureté et la beauté de son style avec celui de Descartes et de Racine.

Cette tâche était surtout réservée à Bossuet. Il créa, pour l'exposition de la doctrine chrétienne, cette langue nouvelle qui, moins austère que celle de saint Thomas, est plus précise, plus rigoureuse, plus éloquente que celle de Clément d'Alexandrie et de saint Augustin. On le voit, surtout, dans les discours où l'évêque de Meaux rappelle les plus belles pensées de ces Pères de l'Eglise, et les environne de nouvelles lumières. On ne rencontre plus ces subtilités, ni ces réflexions oiseuses, qui, parfois, déparent les chefs-d'œuvre de l'antiquité chrétienne. Tout est simple, tout est grand. Souvent à la simplicité s'unit la sublimité. Ne nous arrêtons pas aux citations ordinaires et aux explications éloquentes que l'orateur a su leur prêter. Descendons plus avant dans cette mine si précieuse et si abondante que rappelle l'orateur; nous jugerons mieux les

travaux de Bossuet; nous verrons qu'il emprunte plus souvent qu'il ne l'annonce, et, en comparant les passages des anciens avec les nouveaux développements qu'il leur donne, nous trouverons ces derniers supérieurs par la richesse, l'élévation des pensées et l'éloquence du langage; je citerai quelques exemples. Le discours de vêture de Mme de la Vallière est justement admiré comme l'un des plus beaux de Bossuet. Une seule parole de saint Augustin en a fourni le plan.

Amor sui usque ad contemptum Dei, amor Dei usque ad contemptum sui: ce Père de l'Eglise avait ainsi développé cette pensée dans un de ses sermons sur l'Evangile de saint Jean:

« Revocatur ad se anima, quæ ibat a se. Sicut a se ierat, sic a Domino suo ibat. Se enim respexerat, sibique placuerat, suæque potestatis amatrix facta fuerat. Recessit ab illo, et non remansit in se: et a se repellitur, et a se excluditur, et in exteriora prolabitur. Amat mundum, amat temporalia, amat terrena; quæ si seipsam amaret, neglecto a quo facta est, jam minus esset, jam edeficeret amando quis minus est; minus est enim ipsa quam Deus, et longe minus, tantoque minus, quanto minus est res facta, quam factor. Ergo amandus erat Deus; et amandus est Deus ita, ut, si fieri potest, nos ipsos obliviscamur. Quis ergo est iste transitus? Oblita est anima se ipsam, sed amando mundum; obliviscatur se, sed amando artificem mundi [1]. »

Bossuet va profiter de ces belles pensées; il leur donnera plus de force, et, par d'éloquentes images, il les rendra plus sensibles: « Sortie de son état pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, l'âme ne peut ni conserver son ancienne et naturelle félicité, ni arriver à celle qu'elle poursuit vainement. Mais, comme ici son orgueil la trompe, il faut lui faire sentir, par quelque autre endroit, sa pauvreté et sa misère: il ne faut pour cela que la laisser quelque temps à elle-même; cette âme, qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter, aussitôt qu'elle est seule avec elle-même; sa solitude lui fait horreur; elle trouve en elle-même un vide infini, que Dieu seul pouvait remplir; si bien, qu'étant séparée de Dieu, que son fonds réclame sans cesse, tourmentée par son indigence, l'ennui la dévore, le chagrin la tue; il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, et jamais elle n'aura de repos si elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il est vrai que Dieu la punit par son propre déréglement, et que, pour s'être cherchée elle-même, elle devient elle-même son supplice. Mais elle ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est; il faut qu'elle tombe encore plus bas, et voici comment:

[1] S. Augustin, *Sermon sur l'Evangile de saint Jean*, serm. CXLII.

» Représentez-vous un homme qui est né dans les richesses, et qui les a dissipées par ses profusions; il ne peut souffrir la pauvreté : ces murailles nues, cette table dégarnie, cette maison abandonnée, où on ne voit plus cette foule de domestiques, lui fait peur; pour se cacher à lui-même sa misère, il emprunte de tous côtés; il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vide de sa maison et soutient l'éclat de son ancienne abondance. Aveugle et malheureux, qui ne songe pas que tout ce qui l'éblouit menace sa liberté et son repos! aussi l'âme raisonnable, née riche par les biens que lui avait donnés son auteur, et appauvrie volontairement pour s'être cherchée elle-même, réduite à ce fonds étroit et stérile, tâche de tromper le chagrin que lui cause son indigence et de réparer ses ruines en empruntant de tous côtés de quoi se remplir. »

Bossuet montre, ailleurs, que la vérité, étant toujours la même, indépendante et supérieure à l'esprit humain, ne peut être que le Verbe de Dieu qui éclaire tout homme venant en ce monde: « C'est à sa lumière, dit-il, que nous voyons toutes choses. » Prenant pour texte de deux magnifiques discours une parole de saint Augustin, il compare la parole divine à la sainte Eucharistie, et fait voir que la chaire et l'autel communiquent le même Dieu; que Jésus-Christ, pour nourrir et sanctifier à la fois notre âme et notre corps, s'est voilé sous les espèces du pain, et que, pour nourrir et sanctifier notre esprit, il se voile sous les apparences de la parole. Il rappelle le mot de Jésus-Christ à ses Apôtres : « Vous n'avez qu'un seul maître, *unus magister vester Christus.* » Le Maître est dans tous les temps et dans tous les lieux; il parle à tous les hommes, il est dans l'intérieur de l'âme, comme le dit saint Augustin, et nous sommes des auditeurs intérieurs, *intus magister est, intus auditores sumus.* Bossuet développe cette doctrine dans ses discours sur les élus, dans celui contre la haine des hommes pour la vérité, et dans celui sur le respect dû à la parole sainte. Ces vérités se trouvaient disséminées dans les ouvrages de saint Augustin. Se présentant chacune isolément, elles n'offraient qu'une lumière passagère. C'étaient là ces éclairs ou ces brillantes illuminations que l'évêque de Meaux rencontrait dans les écrits de ce sublime docteur de l'Eglise. Il les a réunies en un seul foyer, de manière à produire une clarté vive et continue. C'est là, je crois, une des différences qui existe entre la manière d'écrire et de parler de saint Augustin et celle de Bossuet. Dans l'un, les hautes considérations de la foi sont mêlées à des inspirations pleines d'amour, quelquefois à des subtilités métaphysiques; dans l'autre, plus étroitement unies, elles forment un corps de doctrine. Il nous semble aussi que saint Augustin s'abandonne parfois trop aisément aux inspirations de sa riche imagination, et que les

ornements dont il surcharge ses sublimes conceptions nous empêchent d'en saisir au premier abord toute la grandeur.

Bossuet ne recherche que les choses et les sentiments, comme il le disait lui-même. Il ne néglige pas les ornements, mais il n'affecte pas de s'en parer: il se distingue surtout par la sublimité de la pensée et par la simplicité de la forme. Cette alliance de la grandeur et de la simplicité n'est-elle pas le caractère le plus beau et le plus évident du génie ?

NOTE DU LIVRE V.

Bossuet n'a été ni flatteur, ni oublieux des devoirs du prédicateur devant la cour.
(FLOQUET, tome III.)

L'orateur ayant su, dans le seul évangile du *mauvais riche*, apercevoir une inépuisable source de mouvements propres à toucher son auditoire, conçut et devait accomplir fidèlement le dessein de « faire de la triste aventure de ce misérable tout l'entretien de la deuxième semaine de carême. » Contraint qu'il y est par son sujet, par l'impérieuse exigence des conjonctures, l'orateur s'en prendra à « ces puissants, que leur grandeur rend dédaigneux, leur abondance secs, leur félicité insensibles; encore qu'ils voient, tous les jours, non tant des pauvres et des misérables que la misère elle-même et la pauvreté en personne pleurante et gémissante à leur porte ! » Mais d'insatiables passions, l'ambition, l'avarice, le luxe, la délicatesse, la curiosité (l'orateur entend ici la vaine passion des choses rares et de prix), criant sans cesse, avec empire, à ces mortels qu'elles maîtrisent : Donne, donne encore; *affer, affer* [1]; « ce sont là (dit le ministre de Dieu) les pauvres que l'on écoute et que l'on assiste ! Parmi les cris furieux de ces pauvres impudents et insatiables, se peut-il faire que vous entendiez la voix languissante des vrais pauvres, qui tremblent devant vous; qui, accoutumés à surmonter leur pauvreté par leur travail et par leurs sueurs, se laissent mourir de faim plutôt que de découvrir leur misère ? C'est pourquoi ils meurent de faim dans vos terres, dans vos châteaux, dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels ! Nul ne court à leur aide.... Hélas ! ils ne vous demandent que le superflu, quelques miettes de votre table, quelques restes de votre grande chère. Mais ces pauvres (vos passions) que vous nourrissez trop bien au dedans épuisent tout votre fonds; la profusion.

[1] « Sanguisugæ... dicentes : *Affer, affer.* » *Proverb.*, XXX, 15.

c'est leur besoin; non-seulement le superflu, mais l'excès même leur est nécessaire; et il n'y a plus aucune espérance pour les pauvres de Jésus-Christ, si vous n'apaisez ce tumulte et cette sédition intérieure; et, cependant, ils subsisteraient si vous leur donniez quelque chose de ce que votre prodigalité répand, ou de ce que votre avarice ménage [1]. »

Qu'après cela viennent les lugubres cérémonies du vendredi saint; et Bossuet, en un tel jour, ne craindra pas de montrer, en regard de la passion du Christ, la passion du pauvre, peinture vivante et parlante, qui porte (nous dit-il) une expression naturelle de Jésus mourant. C'est dans les indigents, malheureux, en France (l'histoire en fait foi), malheureux, à cette heure, au delà de ce qui s'était vu jamais [2], que le charitable prêtre a voulu exhorter son auditoire à contempler aujourd'hui les souffrances de Jésus et son indicible détresse. « Vous n'en verrez nulle part (s'écrie-t-il) une image plus naturelle. Jésus souffre dans les pauvres; il languit, il meurt de faim dans une infinité de pauvres familles. Tous les riches devraient courir pour soulager de telles misères; et on ne songe qu'à vivre à son aise, sans penser au désespoir où sont abîmés tant de chrétiens! Sera-ce en vain que toutes les chaires retentiront des cris et des gémissements de nos misérables frères; et les cœurs ne seront-ils jamais émus de telles extrémités [3] ? »

Touché à ce point de la détresse des peuples, Bossuet aurait-il pu se taire des lourdes taxes sous le poids desquelles il les voit qui chancellent, près de succomber, si, promptement, on n'avise? En chaire, à quatre années de là encore, en présence de Louis XIV, et prêchant, cette fois, sur la justice, « dont une des plus importantes obligations (dit-il) est d'épargner la misère, l'homme juste (continue-t-il) ne doit pas toujours demander ni ce qu'il peut, ni ce qu'il a droit d'exiger des autres. Il y a des temps malheureux où c'est une cruauté et une espèce de vexation que d'exiger une dette; et la justice veut qu'on ait égard non-seulement à l'obligation, mais encore à l'état de celui qui doit. » L'orateur, sur cela, s'est souvenu de Néhémias; et alléguant, avec mille louanges, l'exemple de ce compatissant gouverneur, qui, sensible à la détresse des peuples, et non content de leur épargner des charges nouvelles, leur remit beaucoup de choses auxquelles il eût été en droit de prétendre. « N'en disons pas davantage (ajoute le sage orateur); et croyons que les princes qui ont le cœur grand sont plus pressés par leur gloire, par leur bonté, par leur conscience à soulager les misères publiques et particulières qu'ils ne

[1] Bossuet, *Sermon sur l'impénitence finale*, déjà cité.

[2] *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, par M. Pierre Clément; Paris, Guillaumin, 1846, in-8°, p. 118 et suiv.

[3] Bossuet, 3e sermon pour le vendredi saint, prêché devant le roi, t. XIII, 504.

peuvent l'être par nos paroles [1]. » L'instruction, ici, pour avoir été respectueuse et remplie de mesure, en a-t-elle eu moins de force? « Sire (lui dira-t-il un autre jour), vous savez les besoins de vos peuples; le fardeau excédant leurs forces, dont ils sont chargés [2]. » « Il faut (lui dira-t-il encore), il faut descendre quelquefois de votre trône; descendre, pour compatir, pour écouter de plus près la voix de la misère, qui perce le cœur, et lui accorder un soulagement digne d'une si grande puissance [3]. La royauté, à la bien prendre, qu'est-ce autre chose qu'une puissance universelle de faire du bien aux peuples soumis; tellement que le nom de roi, c'est un nom de père commun, de bienfaiteur général; et c'est là ce rayon de divinité qui éclate dans les souverains [4]? »

L'hôpital général, réduit aux dures extrémités qu'on a vues, chancelant pour ainsi dire sur ses fondements, et déjà menaçant ruine, Bossuet, en un péril si pressant, l'aurait-il pu mettre en oubli, lui que nous entendions, cinq années auparavant (1657), lorsque fut inauguré cet établissement merveilleux, accroître les pompes de la solennité, et donner aide à l'œuvre par l'un de ses plus admirables discours [5]? A la plus ardente charité avait dû naissance cet hôpital, l'un de ses chefs-d'œuvre. Mais les cœurs, bientôt, s'étant refroidis, les aumônes ayant diminué [6]; et, dès 1662, six années seulement après qu'il eut commencé d'être, les ressources étant épuisées déjà, non-seulement on dut refuser d'en ouvrir les portes aux indigents venant, exténués, à demi-morts, y chercher un asile; mais, les moyens manquant bientôt, de nourrir ceux-là même que, précédemment, on y avait admis, ils allaient être expulsés tout à l'heure, et condamnés à mourir de faim. « Savez-vous (avait-on dit, un jour, du haut de la chaire, aux habitants de la capitale), savez-vous que

[1] Bossuet, 4e sermon pour le dimanche des Rameaux, prêché devant le roi (en 1666), *sur la justice*, t. XIII, 370, 404. — Cette date (1666) est certaine; Bossuet n'ayant, le dimanche des Rameaux, prêché à la cour qu'en 1662 et 1666 seulement; et son sermon des Rameaux, en 1662 (*sur les devoirs des rois*, t. XIII, 346), étant manifestement désigné par ce qu'il y dit d'Anne d'Autriche, qu'il loue comme existant encore à cette époque; au lieu que, lors du carême de 1666, cette reine n'était plus (elle était morte le 20 janvier précédent).

[2] Bossuet, 3e sermon pour le dimanche des Rameaux, sur *les devoirs des rois*, t. XIII, 369.

[3] Bossuet, 4e sermon pour le jour de Pâques (prêché devant le roi), t. XIII, 674, 675.

[4] Bossuet, 2e sermon pour la Circoncision, t. XI, 488.

[5] *Le Panégyrique de saint Paul*, prononcé en 1657. Voir t. Ier de ces Études.

[6] La *Vie de madame de Miramion*, par l'abbé de Choisy; Paris, 1706, in-12. p. 77. — Fléchier, Oraison funèbre du premier président Lamoignon, 10 septembre 1677. — Voir plus haut une note où il est parlé des défaites dont furent saluées, en 1659, les dames charitables chargées de quêter, à domicile, pour l'hôpital général. — Jean Loret, *Muse historique*, lettre du 17 juin 1659.

cet édifice est, à toute heure, près de tomber ; et qu'on sera bientôt forcé d'en ouvrir les portes, pour laisser fondre dans vos églises, et jusque dans vos maisons, des torrents de misérables[1] ? » Bossuet, effrayé, lui aussi, pour l'hôpital général (la ville des pauvres, il l'appelle ainsi), après qu'il a convié les habitants de Paris de sortir de l'enceinte de la capitale, pour voir cette autre ville, asile de tous les misérables ; leur en montrant les murailles, les édifices, qui chancellent sur leurs fondements mal affermis, et qui, si l'on ne se hâte, se vont écrouler tout à l'heure, « la destruction d'un tel ouvrage (s'est-il écrié, du haut de la chaire) crierait vengeance devant Dieu : et cette destruction serait-elle impunie ? Dieu dénonce sa colère à tous les hommes qui seraient coupables de cette perte.... Chacun se détourne, chacun se retire. Quoi donc, dans un si grand crime, si public, si considérable, ne pourra-t-on trouver le coupable ? Ah ! je vois bien ce que c'est : Puisque nul ne l'est en particulier, tous le sont en général. C'est donc un crime commun : en serait-il moins vengé pour cela ? Au contraire, ne sont-ce pas de tels crimes qui attirent les grandes vengeances ? Est-ce que Dieu craint la multitude ? » — Cinq villes qu'autrefois il réduisit en cendres ; le monde entier châtié par le déluge...., Bossuet, après qu'il a invoqué ces formidables exemples, « s'il arrive (conclut-il) quelque grand malheur, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Le ciel et la terre fermant leurs trésors, ceux qui subsistaient par leur travail sont réduits à mendier leur vie. Ne trouvant plus de secours dans les aumônes particulières, ils cherchent un vrai refuge dans les asiles de la pauvreté, dans les hôpitaux, où, par la dureté de vos cœurs, ils trouvent la faim et le désespoir[2] ! »

Quelles causes ont pu arrêter ainsi le cours des charités, en tarir la source, si abondante autrefois ? Ces causes (répond Bossuet), elles frappent tous les yeux ; c'est un luxe effréné, un égoïsme inhumain, la vaine gloire, le faux honneur, la vanité, la fureur des plaisirs vains, des plaisirs criminels. « Les princes, les grands devraient se faire les dieux des hommes, en procurant leur bien, de tout leur pouvoir. Mais où en trouvons-nous de tels sur la terre ? Nous voyons assez d'ostentation, assez de dais, assez de balustres[3], assez de marques de grandeur ; mais ceux qui se parent de tant de splendeur ce ne sont pas des dieux, ce ne sont pas

[1] Oraison funèbre de la princesse de Conti, prononcée à l'hôpital général, quatorze mois après sa mort (c'est-à-dire en avril 1673), par Jean-Louis DE FROMENTIÈRES, évêque d'Aire ; Paris, 1690, in-8°, p. 267.

[2] BOSSUET, *Sermon sur l'intégrité de la pénitence*, prêché à la cour, le jeudi de la semaine de la Passion, XIII, 143.

[3] *Balustres* ; il s'agit ici de « ces clôtures de petits pilliers façonnés qui se mettent autour du lit des princes, ou dans une chambre de parade, pour fermer les alcôves... » (*Diction. de Trévoux*, au mot : BALUSTRE. — On en mettait aussi sur les terrasses.

des images vivantes de la puissance divine ce sont des idoles muettes, qui ne parlent point pour le bien des hommes. La terre est désolée, les pauvres gémissent, les innocents sont opprimés : l'idole est là, qui hume l'encens, qui reçoit les adorations, qui voit tomber les victimes à ses pieds, et n'étend pas son bras pour faire le bien [1]. » Le luxe des ajustements, si excessif, si désordonné sous ce règne, ne pouvant ici être mis en oubli, « la profusion n'a plus de bornes (s'écriera l'orateur indigné); et pour orner ce corps mortel, cette boue colorée, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent, presque tout le temps se consume, et les richesses s'épuisent. Ces excès sont criminels en tout temps; mais les peut-on maintenant souffrir, dans ces extrêmes misères [2] ? » O siècle stérile en vertu, magnifique seulement en titres ! Une marque que l'on n'a pas en soi la grandeur, c'est lorsqu'on la cherche hors de soi dans des ornements extérieurs. Donc, ô siècle vainement superbe ! je le dis avec assurance (et la postérité le saura bien dire), que, pour connaître ton peu de valeur, et tes dais, et tes balustres, et tes couronnes, et tes manteaux, et tes titres, et tes armoiries, et les autres ornements de ta vanité, sont des preuves trop convaincantes [3] ! »

Les dais [4], les balustres, les manteaux, les titres, les armoiries, les couronnes, les somptueux ajustements, les cabinets de raretés, toutes ces pompes, ruineuses autant que vaines, qui caractérisent si bien ce temps-là ; ces gouffres béants et sans fond, où s'est allé engloutir tant d'or, dont on eût pu répandre, du moins, une partie en aumônes, Bossuet, à coups redoublés, les foudroie, dans ses sermons sur l'ambition, sur l'honneur du monde, sur les vraies nécessités de la vie, sur l'intégrité de la pénitence.

Devenu à la cour, en de si dures extrémités, l'infatigable avocat des pauvres [5], Bossuet aurait-il pu perdre cette cause sacrée pour laquelle s'étaient manifestées, avec un zèle chaleureux, avec un dévouement sans bornes, toutes les facultés de son âme et de son génie ? Si à des nécessités devenues extrêmes vinrent en aide, à la fin, de très-signalés secours, les charitables prédicateurs qui, par de si pénétrantes pa-

[1] Bossuet, *Sermon sur l'ambition*, pour le IV[e] dimanche de Carême, prêché à la cour, XII, 666.

[2] Bossuet, *Sermon sur l'intégrité de la pénitence*, prêché à la cour, XIII, 166.

[3] Bossuet, *Sermon sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, XII, 615

[4] Il y en avait alors chez les princes, les ducs, les ambassadeurs (*Dictionnaire de Trévoux*, au mot : Dais); et, apparemment, chez des personnes d'une condition moins élevée.

[5] *Avocat des pauvres*. On imprima, en 1814, à Paris, un recueil intitulé : *Les avocats des pauvres*, ou sermons de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, etc., *sur les richesses, sur l'avarice et sur l'aumône;* Paris, 1814, deux volumes in-12, imprimés par Cló, chez Francart, rue Poupée.

roles, avaient su réveiller ainsi, émouvoir et réchauffer des cœurs engourdis eurent certes une grande part à ce bienfait, différé si longtemps ; on en peut croire Louis XIV, qui le voulut déclarer dans ses édits [1]. Bossuet, en de telles conjonctures, avertissant, de la part de Dieu, une cour avide de sa parole, un roi que tous voyaient touché profondément de ses discours, et, chaque fois, vivement empressé de l'entendre; Bossuet, dans cette affectueuse faveur qui lui devait demeurer toujours, ne taisant rien de ce que Dieu le pressait de dire ; ne disant rien dont un si fier, un si ombrageux monarque se pût offenser jamais ; sage, réservé, circonspect autant que pathétique et pressant; si bientôt les charges publiques devaient être allégées, les pauvres assistés dans les campagnes; des blés apportés en abondance à Paris; du pain donné aux indigents [2]; des secours, dans les villes, distribués aux nécessiteux [3]; et, enfin, dans l'hôpital général (créé alors une seconde fois, on le peut dire), les portes s'ouvrir toutes grandes, non plus pour l'expulsion des pauvres qui y avaient trouvé un refuge, mais pour d'autres infortunés, en grand nombre, qui gémissaient sur le seuil, attendant avec angoisse du pain ou la mort; Bossuet, par ses pathétiques adjurations, ayant eu à une révolution si heureuse la part qu'on a vue, nous pourrait-il être permis de nous en taire dans ces *Etudes* sur sa vie ?

Une diminution de quatre millions sur les tailles accordée en 1662 [4], avait pu paraître une réponse vraiment royale aux charitables et respectueuses insinuations de l'archidiacre de Metz. Louis XIV, encore, averti qu'il a été de tant de souffrances, prenant lui-même une connaissance très-particulière, très-exacte des besoins des peuples et de l'état des choses; demandant aux provinces les moins infécondes, mais à l'étranger surtout, à la Pologne, à la Prusse, des blés, impatiemment attendus; écrivant de sa main, chaque jour, aux gouverneurs de la Bretagne, de la Guyenne, et aussi aux rois ses alliés; tous ces blés, qu'on n'a pu dénier à ses instances, à l'or, dont, à si bon droit, cette fois, il se montre prodigue; ces blés, entassés qu'ils sont enfin en amas dans les hautes galeries de son Louvre, tantôt il les fera vendre à un prix modique ;

[1] Edit de juin 1662, ordonnant l'établissement d'hôpitaux dans toutes les villes et bourgs du royaume.

[2] *Traité de la police*, par Nicolas DE LA MARE, in-fol., t. II; 1710, p. 1033, 1036.

[3] BOILEAU, dans sa I[re] Epître au roi (1669), promet de célébrer, comme historien, les mesures prises par ce monarque, lors de la disette de 1662 :

> On verra par quels soins ta sage prévoyance
> Au fort de la famine entretint l'abondance.

[4] Gui PATIN, lettre du 21 mars 1662. — BOILEAU, dans sa I[re] Epître au roi (1669), déjà citée, célèbre

> Des subsides affreux la rigueur adoucie.

tantôt il les donnera en aumône; et dans les Tuileries, deux mois durant, faisant cuire des pains, en abondance, on les distribuera, du matin au soir, par ses ordres, à une multitude affamée, mourante, dont les bénédictions, douces à son cœur, consolent la terre, montent jusqu'au ciel, et y vont réjouir la bonté de Dieu [1]. Le monarque, parmi tous ces soins, heureux d'en user avec ses sujets comme un véritable père de famille, qui fait la provision de sa maison, et partage, avec équité, les aliments à ses enfants, à ses domestiques [2]; jouissant, avec sensibilité, de la reconnaissance de ses peuples, dont il aperçoit que l'affection pour lui s'est accrue; pourrait-on ne reconnaître pas ici l'influence des pressantes instances de l'archidiacre de Metz; et jusqu'aux termes même dont nous entendions l'éloquent orateur user naguère dans ses discours ?

Des médailles, frappées alors, en reconnaissance de ces sollicitudes royales; des peintures, des inscriptions, consacrant, dans les splendides galeries de Versailles, le souvenir de ces secours donnés aux misères de 1662 [3]; et en tous lieux retentissant des louanges, dont les plus grands poètes du temps ont donné le signal; ces témoignages de gratitude étaient bien dus sans doute à un roi de vingt-quatre ans, à qui l'entraînement des plaisirs n'avait pu faire oublier ni la dignité de sa couronne ni ses devoirs de père envers ses peuples. Mais nous était-il permis de refuser ici un hommage à celui dont l'éloquence put suggérer tant de mesures charitables et efficaces ?

Ce zèle ardent, cette sérieuse application de Louis XIV à secourir ses sujets mourants de faim avaient mérité à ce monarque des actions de grâces, que l'orateur lui voulut adresser, du haut de la chaire du Louvre, en l'excitant, du reste, à compatir toujours, sans se lasser jamais. Lui parlant de nouveau de ces souffrances, moindres sans doute, mais, hélas! trop sensibles encore. « Sire, Votre Majesté les connaît (lui dit-il), et votre bonté paternelle témoigne assez qu'elle en est émue. Sire, que Votre Majesté ne se lasse pas. Puisque les misères s'accroissent, il faut étendre les miséricordes. Puisque Dieu redouble ses fléaux, il faut redoubler les secours, et égaler, autant qu'il se peut, le remède à la maladie. Dieu veut qu'on combatte sa justice par un généreux effort de charité; et les nécessités extrêmes demandent que le cœur s'épanche d'une

[1] *Œuvres de Louis XIV*, édition de 1806, t. I, 150; t. V, 74, 78. — *Histoire de la ville de Paris*, par DD. Félibien et Lobineau, liv. XXIX, n° LIII. — *Gazette de France*, 15 avril, 13 mai 1662. — Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, publiée par Depping; 1850, in-4°, t. I, 654 et suiv. — Jean Loret, *Muse historique*, lettres des 15, 22 avril, 13 mai 1662.

[2] *Œuvres de Louis XIV*, édition de 1806, t. I, 150.

[3] *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, par Piganiol de la Force, 4e édition; 1769, t. I, 193.

façon extraordinaire. Sire, c'est Jésus mourant qui vous y exhorte; il vous recommande vos pauvres peuples; et qui sait si ce n'est pas le conseil de Dieu, d'accabler pour ainsi dire le monde par tant de calamités, afin que Votre Majesté, portant promptement la main au secours de tant de misères, elle attire sur tout son règne ces grandes prospérités que le ciel lui promet si ouvertement? Puisse Votre Majesté avoir bientôt le moyen d'assouvir son cœur de ce plaisir vraiment chrétien et vraiment royal de rendre ses peuples heureux ! [1] »

Bossuet dut, dans le cours de cette station, toucher, en passant, plusieurs points où avaient intérêt la religion, la morale; et ici encore l'année 1662 sera reconnaissable pour tous. Venant d'exposer, un jour, tout ce que fit l'Eglise pour les rois de la terre, « après des services si importants (continue-t-il), une juste reconnaissance obligeait les princes chrétiens à maintenir l'autorité de cette Eglise, qui est celle de Jésus-Christ même. Non, Jésus-Christ ne règne pas si son Eglise n'est autorisée. Les monarques pieux l'ont bien reconnu; et leur propre autorité, je l'ose dire, ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Eglise. Ils ont fait quelque chose de plus. Cette puissance souveraine, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a pas jugé indigne d'elle de ne faire que seconder [2], dans les affaires ecclésiastiques; et un roi de France, empereur, n'a pas cru se rabaisser trop lorsqu'il promet son assistance aux prélats; qu'il les assure de son appui dans les fonctions de leur ministère; « afin (dit ce grand roi) que notre puissance royale, servant, comme il est convenable, à ce que demande votre autorité, vous puissiez exécuter vos décrets [3]. Mais, ô sainte autorité de l'Eglise, frein nécessaire de la licence et unique appui de la discipline, qu'es-tu maintenant devenue ? Abandonnée par les uns, et usurpée par les autres, ou elle est entièrement abolie, ou elle est dans des mains étrangères.... Mais il faudrait un discours pour exposer ici toutes ses plaies : Sire, le temps en éclaircira Votre Majesté. Cette affaire est digne que votre Majesté s'y applique; et dans la réformation générale de tous les abus de l'Etat, qui est due à la gloire de votre règne, que l'on attend de votre haute sagesse, l'Eglise et son autorité, tant de fois blessées, recevront leur soulagement de vos mains royales [4]. » Pleines, tout ensemble, de force et de mesure, ces paroles devaient porter leurs fruits dans la suite. Les assemblées du clergé,

[1] BOSSUET, 3e sermon pour le vendredi saint, sur la passion de N.-S. J.-C. (prêché en présence du roi, t. XIII, 505.)

[2] *Seconder*, servir de *second*, d'auxiliaire. Mot employé dans ce sens par de vieux auteurs.

[3] Ludovicus PIUS, Capitul. anni 823, c. IV, t. I, p. 634, édit. Baluz.

[4] BOSSUET, *Sermon sur les devoirs des rois*, prêché devant Louis XIV, le dimanche des Rameaux, 1662, t. XIII, 361 et suiv.

bientôt, réclamèrent, à leur tour, non sans succès. La station quadragésimale, prêchée au Louvre par Bossuet, en 1666, nous obligera de revenir sur ce sujet ; et ce sera le temps de montrer l'empressement des conseils du roi à déférer à de si justes remontrances ; comme aussi de parler de la reconnaissance de l'épiscopat, exprimée par Bossuet, en de solennelles conjonctures, avec son éloquence accoutumée.

Les blasphèmes, en France, grâce à l'impunité, passant en coutume dans les mœurs, et menaçant de s'y naturaliser, si, plus longtemps, on les tolère [1], Bossuet, en chaire, s'en plaignit [2], comme le faisaient, au même temps, tous les prédicateurs. A de sévères édits de Louis XIV contre les blasphémateurs, ce scandale eut bientôt cédé [3]; puisqu'on voit, dès 1664, un seigneur romain, venu en France, à la suite du cardinal Fabio Chigi, dans une lettre intime, adressée de Paris à Rome à un cardinal son ami, louer « l'horreur de Louis XIV pour le blasphème et les sévères édits par lesquels il l'avait réprimé [4]. » Le monarque, frappé lui-même de ce changement à ses ordonnances, et s'en félicitant dans ses *Mémoires*, « mes soins (devait-il dire) et l'aversion que j'ai témoignée contre les jurements et les blasphèmes n'ont pas été inutiles ; ma cour en étant, grâce à Dieu, plus exempte qu'elle ne l'a été durant plusieurs siècles, sous les rois mes prédécesseurs [5]. » Bossuet, en 1681, félicitant Louis XIV sur les suites heureuses qu'ont eues ces édits, « sous notre monarque (s'écrie-t-il), on n'entend plus de blasphème ; l'impiété tremble devant lui [6]. » Le blasphème, les insultes contre la religion, n'étant plus, en France, à quatre années de là (1685), connus que de nom, de publiques actions de grâces seront rendues au grand roi, par tous les évêques de son royaume, de ce que « ces scandales ont disparu sous son règne heureux. Si (ajoutent ces prélats), si les remontrances des assemblées du clergé, tant de fois réitérées sur ce sujet, ne nous donnaient connaissance de ce désordre, nous l'ignorerions à jamais [7]. »

[1] Caroli ROLLIN. Oratio habita in regio Franciæ Collegio, cùm ad eloquentiæ Cathedram promoveretur, anno 1688 : *De rege pacifico.* (Opuscules de Ch. ROLLIN, Paris, Bastien, 1807, in-8°, t. II, 22.) — Préambule de l'édit du 30 juillet 1666, pour la punition des jureurs et blasphémateurs. (Collection d'ISAMBERT, XVIII, 86.)

[2] BOSSUET, 3e sermon *sur les devoirs des rois*, XIII, 363.

[3] Mémoires historiques de Louis XIV, dans les *Œuvres de Louis XIV*; 1806, in-8°, t. I, 82. — Déclaration du roi du 30 juillet 1666, enregistrée à Paris en novembre ou décembre. (*Gazette de France* du 11 décembre 1666.) — Elle fut enregistrée au parlement de Metz le 18 novembre 1666. (Recueil des édits enregistrés au parlement de Metz, par EMMERY et RŒDERER, t. V, 50.)

[4] Lettre du 11 juillet 1664. (*Revue rétrospective*, 2e série, t. X, p. 9.)

[5] *Œuvres de Louis XIV. Mémoires historiques pour le Dauphin*; 1806, t. I, 82.

[6] BOSSUET, *Discours sur l'histoire univ.*, 2e partie, dernier chap. de cette partie.

[7] Discours adressé au roi, en 1685, par M. DE COLBERT, coadjuteur de Rouen, à la tête de l'assemblée du clergé.

L'éloquent stationnaire aurait-il pu oublier le duel, opiniâtre, malgré tant de rigoureux édits [1], à se maintenir dans le royaume; à ce point qu'un combat, depuis peu (janvier 1662), avait eu lieu encore, entre huit seigneurs, aux portes de Paris [2] ! Bossuet, dès longtemps, résistait énergiquement à ce fléau désastreux; secondant, avec zèle, des hommes éminents par la vertu, par le courage, appliqués tous ensemble à en purger le royaume. Car un louable concert existant, sur ce point, entre les prélats, le clergé de Paris, les docteurs de Sorbonne et de notables laïques d'une intrépidité éprouvée et d'une piété éminente, il s'était formé, en 1651, dans la paroisse de Saint-Sulpice, sous l'inspiration, sous les auspices de l'incomparable Olier, une association d'intrépides et pieux hommes de guerre, croisés, pour ainsi parler, contre cette barbare coutume, qu'ils entreprirent d'anéantir tout à fait. De tant de seigneurs, de gentilshommes unis pour cette œuvre, n'y en ayant pas un seul qui, en mille rencontres, ne se fût signalé avec éclat sur les champs de bataille, non-seulement le ridicule n'aurait pu contre eux trouver prise; mais leur autorité, sur le point d'honneur, était considérable, et leur compétence telle que nul n'eût pu songer à la méconnaître [3]. Que dire, en effet, d'une compagnie dont avaient voulu être les Chonberg, les d'Estrées, les Fabert, les du Plessis-Praslin, les Villeroy, les Liancourt, et avec eux un baron de Renty, un vicomte de Montbas, un marquis de Salignac-Fénelon [4], sans parler ici de tant d'autres d'un non moindre courage? N'oublions point le comte Marion de Drüy, gentilhomme du Nivernais, allié aux Arnauld de Port-Royal [5], bien connu, depuis long-

[1] Edit de septembre 1651. — Déclaration de mai 1653, etc.

[2] Gui PATIN, lettres des 20 janvier et 29 février 1662.

[3] Sur tout ce que firent contre le duel, en 1651, et aux années suivantes, les docteurs de la Faculté de théologie de Paris, les évêques, les curés, l'élite des gentilshommes, des guerriers du royaume et enfin Louis XIV lui-même, voir l'*Essai histor. sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle*, par PICOT; Paris, Leclère, 1824, 2 vol. in-8°, t. I, 355 et suiv., 545 et suiv. — La *Vie de M. Olier*, par M. FAILLON, 2e édition, 1853, in-8°, t. II, 161 et suiv.; p. 185. — Vital D'AUDIGUIER, gentilhomme du Rouergue, avait, en 1617, publié un livre : *Le vray et ancien usage des duels;* Paris, 1617, in-8°, 532 pages, dédié à Louis XIII. L'auteur, après avoir mis dans tout son jour l'injustice des duels, invitait le monarque à les « *rétablir tels qu'ils étaient pratiqués autrefois, pour causes très-graves, et avec la permission du souverain.* » (BAYLE, *Diction. critique*, article : AUDIGUIER (D'.)

[4] *Histoire de Fénelon,* par le cardinal DE BAUSSET, liv. I, n° 6, et *Pièces justificatives* du liv. Ier, n° 2. — Lettre de Fénelon au pape Clément XI, 20 avril 1706, correspond. de Fénelon. t. III, p. 103.

[5] *Mémoires d'Arnauld d'Andilly,* collect. PETITOT, 2e série, t. XXXIII, 309. — Nécrologe des plus célèbres confesseurs et défenseurs de la vérité, du dix-septième et du dix-huitième siècle, par l'abbé CERVEAU; 1760, 1763-1778, 7 vol. in-12, vol. de 1761, p. 7, 128. — Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de P. R. des Champs, par Dom RIVET, bénédict.; Amsterdam, Nic. Potgieter, 1723, in-4°, p. 101, 459.

temps, des ennemis de la France, et pieux non moins qu'intrépide. Drûy ayant, vers 1656, composé un écrit : *La beauté de la valeur et la lascheté du duel*, l'assemblée du clergé de France, à laquelle avait été soumis l'ouvrage (alors manuscrit encore), décerna à cette production des éloges mérités. Les évêques, les gentilshommes, à l'envi, demandaient qu'il fût donné au public ; et, pour cela, l'examen, l'approbation, en forme, de deux docteurs étant préalablement nécessaires, à Bossuet, au docteur Guignard, avec lui, avait été soumis l'ouvrage, auquel ils applaudirent tous deux, comme avaient fait les prélats, les maréchaux de France, consultés avant eux, et comme, après eux, l'allait faire, bientôt, le roi lui-même [1]. Dans l'approbation des deux docteurs (1er septembre 1657), imprimée en tête du livre, l'on reconnaîtra le style de l'archidiacre de Metz, qui assurément la rédigea. Il loue « ce livre, fait contre le crime infâme du duel ; livre qui demanderait (dit-il) plutôt des éloges que l'approbation que nous lui donnons. Cet ouvrage (ajoute-t-il), étant composé par un auteur illustre et vraiment courageux, pourra servir à la gloire de Dieu, qui a donné à l'auteur ce zèle et ce talent si particulier. Il pourra, de plus, servir à éteindre les furieux effets du faux honneur, qui règne ordinairement dans les personnes de la profession de l'auteur [2]. »

Rempli ainsi d'horreur pour le duel, combien de fois Bossuet, avec véhémence, le devait flétrir, du haut de la chaire ! Au Louvre, où, avides de l'entendre, accouraient empressés tant de seigneurs, d'hommes de guerre imbus des folles maximes du faux honneur, son ministère le pressant de redoubler d'efforts contre une coutume barbare, trop familière à la plupart de ceux de cet ordre, combien de fois il se devait déchaîner contre ces combats avec une énergie qu'on ne trouvera, au même degré, dans aucun des orateurs de son temps ! Au prêche de Charenton, un jour, le docte ministre Le Faucheur, ayant parlé fortement contre le duel, le valeureux maréchal de La Force s'était senti ému, au point de jurer, sur l'heure, qu'il se refuserait, tant qu'il aurait vie, à tout appel de cette sorte, de quelque part qu'il lui pût venir [3]. A Bossuet, peu après, parlant du duel à son tour, du haut de la chaire du Louvre, devaient répondre aussi les chaleureuses adhésions de toute la noblesse du royaume.

[1] *La beauté de la valeur et la lascheté du duel*, par le comte de DRUY ; Paris, 1658, in-4°. En tête sont 1° une lettre approbative, adressée à l'auteur (le 10 avril 1657) par l'évêque de Montauban, au nom de l'assemblée du clergé de France ; 2° une lettre de félicitations du maréchal d'Estrées (25 juin 1657) ; 3° une lettre du maréchal de Grammont (2 juillet 1657) ; 4° une lettre laudative de Louis XIV (4 septembre 1658.

[2] L'*Approbation*, signée par BOSSUET et le docteur GUIGNARD, fut donnée à Paris le 1er septembre 1657.

[3] BAYLE, *Dictionnaire critique*, article FAUCHEUR (Michel LE).

« Est-il rien de plus injuste (disait-il) que de verser le sang humain pour des injures particulières ; et d'ôter, par un même attentat, un citoyen à sa patrie, un serviteur à son roi, un enfant à l'Eglise, à Dieu une âme qu'il a rachetée de son sang? Et, toutefois, depuis que les hommes ont mêlé quelque couleur de vertu à ces actions sanguinaires, l'honneur s'y est attaché d'une manière si opiniâtre que ni les anathèmes de l'Eglise, ni les lois sévères du prince, ni sa fermeté invincible, ni la justice rigoureuse d'un Dieu vengeur n'ont point assez de force pour venir à bout de l'en arracher [1]. » S'en prenant, un autre jour (1662), aux cruelles délicatesses du faux point d'honneur, « sera-t-il dit (s'écrie-t-il) que des chrétiens immolent encore à cette idole et tant de sang et tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées ! Ah ! Sire, continuez à seconder Jésus-Christ pour empêcher cet opprobre de son Eglise et cet outrage public qu'on fait à l'ignominie de sa croix ! [2] »

Dans ces précieux *Mémoires*, où Louis XIV, pour l'instruction du Dauphin, son fils, expose les importantes mesures par lesquelles, aussitôt après la mort de Mazarin, il signala son entrée au gouvernement, aurait-il pu ne mentionner pas le duel et ses constants efforts pour en purger son royaume ? Les édits de 1651, 1653, 1656, 1658 [3] étant venus trop tôt pour qu'il s'en pût suivre tous les effets qu'on s'en était promis, le grand roi se loue d'en avoir fait, plus tard, un nouveau, qui a rencontré (témoigne-t-il) une entière obéissance. Cet édit, ou règlement, qu'il se contente de mentionner ainsi, sans préciser davantage, et qu'en vain nous avons cherché dans les recueils [4], avait été l'un des premiers actes par lesquels il voulut, en 1662 ou 1663, apparemment, signaler son avénement effectif à la couronne, et inaugurer la suprême direction qu'en personne, désormais, il entendait prendre des affaires [5]. Pellisson en sera pour nous un sûr garant, et aussi de l'inflexible fermeté du monarque dans l'application de ces mesures; de sa constance à repousser tout ce

[1] BOSSUET, *Sermon sur l'honneur* prêché devant le roi, en 1666, le mardi de la 2e semaine de carême, t. XII, 372.

[2] BOSSUET, 3e sermon pour le vendredi saint, t. XIII, 497.

[3] *Collection de décisions nouvelles*, par DENISART, CAMUS, BAYARD, in-4°; 1788, t. VII, 345, article : DUEL. — *Recueil général des anciennes lois françaises*, par ISAMBERT, TAILLANDIER, DE CRUSY, t. XVII, 260 et suiv., 309 et suiv. — *Gazette de France* du 25 mars 1656; 12 mai 1657; mars et avril 1658.

[4] « Les défenses sévères contre les duels avaient été faites sous la régence ou aussitôt après la majorité du roi. Louis XIV, en 1661, y ajouta divers règlements, pour réparer l'honneur des personnes offensées......, etc. (PELLISSON, *Histoire de Louis XIV*, 1749, in-12, t. I, p. 32.)

Dans la collection des *Ordonnances*, dite *du Louvre*, ne se trouve, aux années 1662 et 1663, aucun édit ou règlement sur le duel.

[5] *Mémoire de madame de Motteville*, collect. PETITOT, 2e série, t. XL. 114, 121.

qui y aurait pu porter quelque atteinte [1]. « L'effet de ce règlement (dit le monarque lui-même) a été si grand et si prompt qu'il a presque exterminé un mal contre lequel mes prédécesseurs, avec d'aussi bonnes intentions que moi, avaient inutilement employé toutes sortes de remèdes [2]. » Et, en effet, ce seigneur romain venu à Paris, en 1664, à la suite du légat, dans la lettre dont nous avons déjà rapporté quelque chose, mandant à un cardinal, son ami, que « les duels, maintenant, étaient aussi rares en France qu'ils y avaient été ordinaires autrefois, » n'avait pas manqué d'en faire honneur à « la vigueur résolue du roi et à la rigoureuse exécution de ses édits à cet égard [3]. » Un autre étranger, le baron dell'Isola, dans ce livre fameux, opposé, en 1667, aux ambitieuses prétentions de Louis XIV, le loue, du moins, d'avoir « exterminé le duel dans ses Etats [4]. » Mme de Motteville, applaudissant, elle aussi, à l'abolition des duels, « les braves gens (disait-elle) ne sont point déshonorés, maintenant, pour refuser de se battre. Les plus vaillants ne tiennent plus à honte de refuser le duel. Heureuse révolution dans nos mœurs, due (ajoute-t-elle) aux soins du roi Louis XIV et de la reine-mère. [5] »

Des louanges données par Bossuet à ces mesures seront, ici, en leur lieu, quoique prononcées en 1666 seulement, époque où il prêcha un second carême à la cour. C'est que l'édit, ou règlement, rendu sur cela ayant eu les suites qu'on a vues, sans que nul eût osé, jusqu'ici, y contrevenir encore, l'orateur, louant la mesure, et applaudissant à des résultats si heureux, « ne nous mêlons point, ici (dit-il), de faire des leçons aux princes sur des choses qui ne dépendent que de leur prudence; mais contentons-nous de remarquer, autant que le peut souffrir la modestie de cette chaire, les merveilles de nos jours: s'il s'agit de déraciner une coutume barbare, qui prodigue malheureusement le plus beau sang d'un grand royaume, et sacrifie à un faux honneur tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées, peut-on être chrétien, et ne pas louer hautement l'invincible fermeté du prince, que la grandeur de l'entreprise, tant de fois vainement tentée, n'a pas arrêté; qu'aucune considération n'a fait fléchir, et dont le temps même, qui change tout, n'est pas capable d'affaiblir les résolutions? Je ne puis presque plus retenir mon cœur; et si je ne songeais où je suis, je me laisserais épancher aux plus justes louanges pour célébrer la gloire d'un règne qui soutient avec tant de force l'autorité des lois divines et humaines; et ne veut ôter aux

[1] PELLISSON, *Histoire de Louis XIV*; 1749, in-12, t. I, 32.
[2] *Œuvres de Louis XIV*; 1806. *Mémoires historiques pour le Dauphin*, t. I, 82, 142.
[3] Lettre du 11 août 1664. (*Revue rétrospective*, 2e série, t. X, 6.)
[4] *Le bouclier d'Estat et de justice*, par le baron DELL' ISOLA; 1667, in-12, p. 233.
[5] *Mémoires de madame de Motteville*, collect. PETITOT, 2e série, t. XL, 114.

sujets que la liberté de se perdre. Dieu, qui est le père et le protecteur de la société humaine, comblera de ses célestes bénédictions un roi qui sait si bien ménager les hommes, et qui sait ouvrir à la vertu la véritable carrière en laquelle il est glorieux de ne se plus ménager. En de telles occasions, où il s'agit de réprimer la licence, qui entreprend de fouler aux pieds les lois les plus saintes, la pitié est une faiblesse [1]. »

Cette soumission aux lois s'étant relâchée, dans la suite; les duels ayant recommencé; et une nouvelle déclaration, devenue nécessaire, ayant été signée, par Louis XIV, en 1679, à tort Dom Déforis, à tort les éditeurs de Versailles, après lui, ont supposé décernées à ce dernier édit les louanges que nous rapportions tout à l'heure. Après l'avent de 1669, Bossuet, comme nous le verrons dans la suite, n'avait plus prêché à la cour, sauf en deux ou trois occasions, seulement, bien marquées, bien précisément connues de tous; et dans aucune d'elles il ne se put agir de l'édit de 1679, dont aussi Bossuet ne devait parler jamais. A l'année 1666 appartiennent, en un mot, les paroles qu'on a vues; et ce que nous avons rapporté des *Mémoires de Louis XIV* ne saurait permettre aucune hésitation sur ce point. Au reste, cette déclaration d'août 1679 ayant été, pour le duel, un rude coup, après lequel, longtemps du moins; il devait ne s'en parler plus, les évêques de France, à six années de là (1685), dans une harangue à Louis XIV, demandaient « ce qu'était devenu ce monstre, toujours altéré du sang des hommes, surtout de celui de la noblesse française; » et se réjouissant de « l'oubli éternel où il était enseveli, depuis longtemps, » les prélats louèrent Louis XIV de l'avoir étouffé; admirant que sa volonté seule l'eût emporté sur la coutume invétérée du mal et sur le penchant criminel des hommes [2]. »

Bossuet un flatteur de rois ! L'âme de Bossuet adulatrice ! et, dans tant de discours qu'on a de lui, dans sa vie, dans ses démarches, rien autre chose que la complaisance d'un courtisan ! Le juger ainsi, ce serait montrer bien peu de discernement, avait dit, un jour, le comte de Maistre, si ingénieux, si habile à sonder ce grand cœur, à pénétrer ce noble génie; « jamais (avait-il dit de Bossuet), jamais l'autorité n'eut de plus grand, ni surtout de plus intègre défenseur. La cour était pour lui un véritable sanctuaire, où il ne voyait que la puissance divine dans la personne du roi. La gloire de Louis XIV et son absolue autorité ravissaient le prélat,

[1] BOSSUET, *Sermon sur la justice*, t. XIII, 397. De deux sermons, pour la cour, prononcés par Bossuet, le dimanche des Rameaux, l'un *sur les devoirs des rois*, se trouvant fixé à 1662, par les louanges qui y sont données à Anne d'Autriche, vivante, on voit bien que l'autre, *sur la justice,* appartient au carême de 1666.

[2] Discours adressé au roi, à la fin de 1685, par M. DE COLBERT, coadjuteur de Rouen, à la tête du clergé de France.

comme si elles lui avaient appartenu en propre. Il loue le monarque, du fond d'un cœur dévoué : il ne loue que parce qu'il admire ; et sa louange est toujours parfaitement sincère ; elle part d'une certaine foi monarchique, qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir ; et son admiration est communicative ; car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion. La soumission de Bossuet n'a rien d'avilissant, parce qu'elle est purement chrétienne. L'obéissance qu'il prêche au peuple est une obéissance d'amour, qui ne rabaisse point l'homme [1]. »

Les contemporains de Bossuet l'avaient bien su connaître ; et Joseph Saurin, après un juste hommage, rendu à la sagesse qui avait paru dans les prédications du grand orateur, au Louvre, « on le vit (ajoute-t-il), animé d'un zèle au-dessus des fausses considérations de la chair et du sang, remplir, à la cour, toutes les obligations d'un prédicateur apostolique ; » et le docte écrivain, dont les paroles furent, alors, applaudies de tous, loue ce courage, rare, même dans les premiers siècles de l'Eglise, qui donna de l'admiration, et acquit à l'archidiacre de Metz la haute estime de Louis XIV[2]. »

Combien de fois, dans la chaire du Louvre, Bossuet, en présence des rois, des reines, des princes, des grands du royaume, examinant ce qu'exigeait de lui son saint ministère, l'entendit-on déclarer que « la fermeté des prédicateurs de l'Evangile, bien loin de se rabaisser devant les monarques du monde, y doit paraître avec plus de force [3]. » « Parler avec le respect d'un sujet, mais aussi avec la liberté d'un prédicateur, » c'est ce qu'en chaire, à ses souverains eux-mêmes, il déclara hautement que toujours il aurait à cœur [4]. Respect, liberté, devoirs sacrés, auxquels Bossuet, en toutes rencontres, se devait montrer fidèle ; prêt, chaque jour, à dire opportunément, les vérités les plus austères, à les dire avec une force irrésistible ; mais de telle sorte, néanmoins, avec tant de ménagements, et avec un accent si pénétrant qu'infailliblement elles allaient droit au cœur du souverain, des princes, des grands, sans qu'aucune rougeur, jamais, en l'écoutant, leur pût monter au front. Ces royales vertus, qu'on le voudrait accuser d'avoir, en Louis XIV, admirées et louées à l'excès, l'orateur, si l'on y prend garde, n'a pas tant prétendu les reconnaître en ce monarque et lui en faire honneur qu'il ne souhaite ardemment de voir le cœur de son auguste auditeur s'en enrichir quel-

[1] *De l'Eglise gallicane dans son rapport avec le souverain pontife*, par M. le comte DE MAISTRE ; 1829, in-8°, p. 276, liv. II, chap. XII.

[2] *Eloge de M. l'évêque de Meaux*, par M. [Joseph] SAURIN, *Journal des savants*, du 8 septembre 1704.

[3] BOSSUET, Ier *panégyrique de saint Joseph*, XVI, 82.

[4] BOSSUET, *Panégyrique de sainte Thérèse*, tome XVI, 490.

que jour. Impatient de les voir resplendir en lui, bientôt, et lui mériter, avec la faveur de Dieu, l'estime du monde, il représente au monarque le monarque lui-même, tel qu'il apparaîtra à la France attendrie, quand auront éclaté dans sa vie la justice, le discernement de l'honneur véritable, le sentiment de la vraie gloire, l'amour intelligent de ses devoirs de roi; une piété aussi effective au fond du cœur et dans la vie de chaque jour qu'elle est empressée et manifeste au dehors; un amour pour ses peuples, craintif de les accabler de charges; un respect de soi-même, qui leur épargne jusqu'à l'ombre du scandale. Que dirons-nous? Sous la forme de louanges, il lui prodigue de pressantes et lumineuses instructions; et il les lui voudra offrir aussi, quelquefois, dans d'éloquentes prières à Dieu, de qui il implore pour le jeune souverain ces dispositions, qui, donc, lui manquent, ou, en lui, ne sont point assez affermies encore; mais que Dieu (et, dans ses sermons, l'orateur l'en adjure), que Dieu, dans sa bonté, ne déniera pas au descendant de saint Louis. C'est un père ingénieux à exhorter, bien plus qu'à prescrire; qui insinue, sans songer à contraindre; qui suggère, bien plutôt qu'il ne prétend enseigner; appliqué, pour tout dire, à encourager par de douces et engageantes paroles cette âme haute et ardente, que, par un mot indiscret, il pourrait contrister, ou même rebuter peut-être. Méthode vraiment chrétienne, vraiment apostolique, présente toujours à Bossuet dans la tribune sacrée, et dont il devait lui-même, dans l'un de ses chefs-d'œuvre, nous révéler le secret. C'est où il parle de l'éducation des jeunes princes d'Egypte; des prières auxquelles les héritiers des Pharaons assistaient, le matin, dans le temple; des enseignements que, chaque jour, leur y prodiguaient les pontifes; de la prière, pleine d'instruction, où le prêtre suppliait les dieux de « donner au prince toutes les vertus royales; de le rendre religieux envers la Divinité, doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime, sincère, éloigné du mensonge, libéral, maître de lui-même, punissant au-dessous du mérite, récompensant au-dessus. » En Egypte, c'était (dit-il) la manière d'instruire les rois: « On croyait, chez ce peuple, que les reproches ne faisaient qu'aigrir les esprits; et que le moyen le plus efficace d'inspirer la vertu aux princes était de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois, et prononcées gravement devant les dieux [1]. »

Bossuet obéissait ici à deux sentiments profonds, dans son âme, où ils se confondirent, avec le temps, au point de ne pouvoir plus être distingués l'un de l'autre: un dévouement religieux à l'autorité royale; et l'affection la plus tendre pour la personne de son roi. Au temps de la

[1] BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, 3e partie, chap. III.

Ligue, au temps de la Fronde, la monarchie avait trouvé tous les Bossuet plus dévoués, plus ardents toujours, en raison même des besoins et des périls; l'anarchie et ses saturnales ne leur ayant fait que plus vivement sentir, plus chèrement aimer l'ordre, et, avec lui, l'autorité, qui, seule, le peut solidement assurer. Celui que nous voyions, à Navarre, en 1649 faire acte de dévouement et de courage, au milieu des tumultueuses émotions de Paris rebelle, aurait-il pu, lui en qui criait si haut le sentiment du devoir, de l'amour, aurait-il pu s'éprendre de la liberté (comme on parlait, dès ce temps-là), lorsqu'au bruit de ce grand mot, si menteur, une nation voisine immolait son souverain; et qu'en France, même, la monarchie, sous ses yeux, était en butte à tant d'outrages? Craignez Dieu : honorez le roi, ce texte de son généreux discours des Paranymphes, prononcé en des temps où la royauté, en France, courut fortune [1], avait révélé le secret de son âme; à savoir, avec la foi du chrétien, une foi monarchique [2] à laquelle nous le verrons demeurer fidèle pendant sa vie tout entière, et qui mille fois se manifesta en lui avec effusion, avec force, et dans ses écrits et dans tant d'actions de sa vie. Combien le touchaient au vif les infortunes des Stuarts, son oraison funèbre de la reine, veuve de Charles Ier (1669) le fera paraître. A vingt ans de là encore (1689), le grand chancelier d'Ecosse, Drummond, comte de Perth [3], étant prisonnier au château de Sterlin, menacé de mort, en haine de son dévouement à Jacques II, en haine de son attachement pour la religion catholique, dans son cachot lui devaient arriver d'affectueuses et pathétiques lettres de l'évêque de Meaux. Louant, en ce noble prisonnier, sa foi religieuse, son dévouement à la royauté, deux sentiments dont l'illustre comte fut le confesseur intrépide, et dont on dut croire qu'il allait être le martyr. « conservez (lui mandait le grand évêque), conservez ce tendre amour, cette inaltérable fidélité pour votre prince; ne cessez d'en donner l'exemple au milieu d'une nation infidèle; et qu'enfin, à la vie et à la mort, le nom du roi votre maître soit dans votre bouche, avec celui de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, comme choses inséparables. Dieu est en ces trois noms; et je sais que votre roi vous serait cher, quand vous ne regarderiez autre chose en sa personne sacrée que l'ordre de Dieu qui l'a établi l'image de sa puissance sur la terre, et quand il ne serait pas, comme il

[1] Voir, parmi les *Mazarinades* : 1° *Le Politique universel*, ou brefve et absolue décision de toutes les questions les plus importantes, in-4° de 39 pages, avec trois suites, dont chacune est à peu près de la même étendue. — 2° *Le Guide au chemin de la liberté*; Paris, 1652, in-4° de 24 pages. — 3° *Présages de changements en la monarchie des François*; 1652, in-4°.

[2] *De l'Eglise gallicane*, par le comte DE MAISTRE, liv. II, chap. XII.

[3] BAYLE, *Dictionnaire historique*, article : DRUMMOND, remarque B.

l'est, un vrai défenseur de la foi, à meilleur titre que ses derniers prédécesseurs [1]. »

Parlant une autre fois de ce cri: *Vive le Roi!* qui, du peuple de Dieu, a passé à tous les peuples du monde, « la vie du roi fait (disait-il) la joie et le plus grand bien de l'Etat. Un bon sujet aime son prince, comme le bien public, comme le salut de l'Etat, comme l'air qu'il respire, comme la lumière de ses yeux, comme sa vie, et plus que sa vie [2]. La foi monarchique, cette foi si vive, elle aussi, au cœur de Bossuet, et dont nous venons d'entendre le cri si naïf, si pénétrant, c'est où il faudra chercher la source de tant d'encourageantes et affectueuses paroles, regardées comme des flatteries par ceux-là, seulement, qui jugèrent mal de ce grand cœur, n'en ayant point su pénétrer le secret. Un mot encore; et ce qu'a dit Bossuet de cet affectionné grand maître de Navarre, l'appliquant à Bossuet lui-même, disons de lui, disons avec lui: « La France n'a pas eu d'âme plus française que la sienne; l'Etat n'a pas eu d'esprit plus attaché à son prince que le sien [3]. »

[1] Bossuet, lettre à milord Perth (14 mars 1689), xxxvii, 456.
[2] Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte,* liv. VI, art. i, 4e proposition.
[3] Bossuet, Oraison funèbre de Nic. Cornet, 27 juin 1663.

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA

Page 2, *ligne* 10, *au lieu de* l'orateur, *lisez :* l'auteur.

Page 4, *dernière ligne, au lieu de* ses dangers, *lisez :* son danger.

Page 300, *au sommaire, au lieu de* 1066, *lisez :* 1666.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

LIVRE III

LIVRE IV

LIVRE V

LIVRE VI

FIN DE LA TABLE.

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.

